

MERCURE
DE
FRANCE,
LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

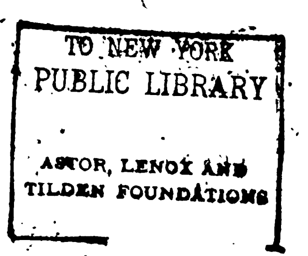
TOME TRENTE-DEUXIÈME.



A PARIS,

Chez ARTHUS-BERTRAND, Libraire, rue Hautefeuille, N° 23, acquéreur du fonds de M. *Buisson* et de celui de Mme Ve *Desaint*.

1808.



AVIS AU RELIEUR.

Ce feuillet doit être placé avant le N° CCCL, 2 Avril, qui commence le Tome XXXIIe.

(N° CCCL.)

(Samedi 2 Avril 1808.)



MERCURE DE FRANCE.

POËSIE.

ÉLÉGIE AU ROSSIGNOL.

Le ciel s'épure enfin ; de l'hiver en courroux,
Les ténébreux frimas sont déjà loin de nous.
Viens, chantre aimable du bocage :
Les bois reprennent leur feuillage ;
Viens retrouver encor, dans cet heureux séjour,
Et la solitude et l'amour.
Un limpide ruisseau murmure sous l'ombrage :
Ici tout sert tes doux penchans.
Rends à l'amant de la nature
Les accens toujours vrais de cette voix si pure,
Dont s'énorgueillit le printems,
Et qui nous rend plus chers l'ombrage et la verdure.
Sous un pénible joug l'art asservit nos chants,
Et sans art les tiens sont touchans.
Chantre du sentiment, par lui ta voix timide
Eclate et brille dans les airs ;
Lui seul t'inspire, il est le guide,
Il est le prix de tes concerts.
Pour chanter toujours la tendresse
Ton heureux secret, c'est d'aimer :
Et cet accent vainqueur, qu'amour vient animer,
Cet accent que l'écho nous répète sans cesse,
Sans nous lasser jamais, est toujours écouté.
Pour mieux l'entendre on voit la timide beauté,

Avec plus de lenteur traverser le bocage.
Tu ravis les amans, tu fais rêver le sage.
A peine le printems vient nous rendre ses dons,
Qu'au milieu des forêts, sans attendre l'ombrage,
Nous sommes attirés par tes douces chansons.
Aussi long-tems qu'il règne, et que dans nos vallons
        Ta voix enchante le feuillage,
        Tu nous plais et nous t'écoutons.
        Tu nous plais dans tes derniers sons,
Et le printems d'après tu nous plais davantage.
Nous aimons à t'entendre heureux ou malheureux
        Dans tous les tems, à tous les âges.
Pour t'écouter, l'enfant, libre enfin dans ses jeux,
        Interrompt ses courses volages.
Le jeune homme agité, sans connaître ses vœux,
        Va chercher la fraîcheur et l'ombre.
        Il promène au sein des forêts
Et ses pas incertains et ses regards distraits.
        Près de lui dans un bosquet sombre,
Mille oiseaux vainement font retentir les bois.
Mais un tendre prélude annonce enfin ta voix.
De l'amour qui bientôt doit régner dans son ame,
        Il respire déjà la flamme.
Un sentiment nouveau, tout-puissant, enchanteur,
De ton cœur qui gémit va passer dans son cœur;
Et malgré lui cédant à l'amour qui t'inspire,
Il s'émeut, il s'arrête, il écoute et soupire.
Trop tôt, hélas! du tems l'inflexible rigueur
        Lui fait connaître un autre empire.
De projets en projets sans cesse promené,
Au char de la fortune il gémit enchaîné;
Mais s'il vient, accablé de dégoûts et d'affaires,
Oublier un moment dans les bois solitaires
Ses importans desseins, ses inconstans désirs,
Ses revers, ses succès et même ses plaisirs,
        Bientôt dans son ame ravie
Tes airs si pleins de feu, de grâce et d'harmonie,
        Portent les sons les plus touchans.
Au charme qu'il éprouve il reconnaît tes chants;
Et de nos tristes jeux méprisant l'imposture,
Son cœur avec transport retrouve la nature.
        Tout fuit, et déjà de ses jours
        La vieillesse a terni le cours,
Il a connu la gloire, il a connu l'envie,
Les honneurs, les plaisirs; il a vu de la vie

Passer le rêve fatiguant.
Des biens qu'il poursuivit il sent trop le néant.
Plus d'erreurs, plus de charme, et son ame est flétrie.
Pour qui sut tout connaître il n'est plus de désirs;
Mais le printems ramène encor des souvenirs.
Il se rappelle l'onde pure,
Si chère à son enfance, et dont tes heureux chants
Font oublier le doux murmure.
Quand on croit n'aimer rien, on aime encor les champs,
Les bois, les ruisseaux, la prairie;
Et sous les feux du jour, malgré le poids des ans,
Au bord de la forêt arrivant à pas lents,
Sur l'herbe fraîche et rajeunie
Il se repose en t'écoutant.
Dans un chant pur, vif, éclatant,
L'hymne de la nature a frappé son oreille,
Il renaît, son cœur se réveille.
Ta voix par des sons ravissans,
Tantôt plaintifs et gémissans,
Cadence avec mollesse une tendre élégie;
Et tantôt de tes airs la rapide énergie,
Les sons précipités, légers, éblouissans,
Toujours vifs, toujours renaissans,
Raniment dans son sein la flamme de la vie.
Mais le charme nouveau d'une autre mélodie,
Par des tons indécis s'annonce avec lenteur:
Il écoute attentif; c'est le chant du bonheur.
Tu brûles, tu frémis, ta voix s'enfle et soupire.
Dans tes sons pénétrans la volupté respire.
Des feux de la jeunesse il croit sentir l'ardeur,
Et tes accens pressés, pleins d'élan, pleins de flamme,
Malgré soixante hivers vont remuer son ame.
Triomphe, chantre heureux, triomphe, il s'attendrit;
Son regard brille encore et son front s'éclaircit.
Pour lui de l'avenir l'image se colore.
Il sent enfin que du bonheur
La source unique est dans le cœur,
Et que son cœur existe encore.

Par Mme Victoire Babois.

ENIGME.

On me plante, je crois, on m'émonde, on m'effeuille;
Lorsque j'ai des fleurs on les cueille;

J'arrive en France et je paie en entrant :
Je réunis assez souvent
Les commères du voisinage,
Les Dames du plus haut parage,
Et chez M** plus d'un savant.
La docte antiquité pourtant
De moi ne fit aucun usage.

LOGOGRIPHE.

Pendant long-tems objet de simple architecture,
De moi le luxe fit un objet de parure.
Je ne dois pas mon nom aux lieux d'où je sortis,
Je ne le dois qu'aux lieux où d'abord on m'a mis.
L'on ne peut devant moi se présenter en face,
Sans s'y voir réfléchir ainsi qu'en une glace.
J'offre dans mes sept pieds quinze objets différens.
L'un est toujours ouvert aux allans et venans :
L'autre du corps est la compagne :
Aux animaux de la campagne
L'un tient lieu d'abreuvoir ; l'autre est un élément
Dont on se passerait fort difficilement.
Ajoutez un certain viscère
Que pour vivre gaîment on prétend nécessaire ;
Un acte affreux de lèze-humanité
Que la loi poursuit avec sévérité ;
Une ligneuse et médicale plante,
Ce que l'on dit du cerf quand l'amour le tourmente ;
Un vilain animal dont Iris a des peurs
Qui la font tomber en vapeurs ;
(Quoiqu'on accuse cette belle
De donner trop souvent un libre accès chez elle
A ces sortes d'animaux-là.)
Que voulez-vous ? Iris est faite comme ça.
Un mot cher aux amans ; deux notes de musique,
Un châtiment que par fois on applique
A celui qui se trouve atteint
D'un délit qu'enferme mon sein.
J'offre enfin, puisqu'il faut tout dire,
Ce que tout marchand doit déduire,
Quand il s'agit d'accuser net
Le poids ou le produit de tel ou tel objet.

S.......

CHARADE.

Le grand œuvre de mon premier
Se fait toujours sur mon dernier,
Par le secours de mon entier.

S........

*Mots de l'*Enigme*, du* Logogriphe *et de la* Charade *insérés dans le dernier Numéro.*

Le mot de l'Enigme du dernier Numéro est *Printems*.

Le mot du Logogriphe est *Dindon*, où l'on trouve *nid*, *don*, *on*, *Don* fleuve, *Didon* et *non*,

Celui de la Charade est *Pan-talon*.

LITTÉRATURE. — SCIENCES ET ARTS.

(MÊLANGES.)

ESSAI SUR STACE, par feu M. Dureau.

(DEUXIÈME ARTICLE.)

Nous avons vu, en parlant de *la Thébaïde* de Stace, que, malgré l'austérité du sujet, la grâce est le caractère particulier du talent de ce poëte; ce mérite domine aussi dans les Sylves, autre ouvrage de Stace; ce qui en fait une production charmante.

Ce mot *Sylves* (1) répond à notre mot *mêlanges*. C'est un recueil de pièces fugitives et de petits poëmes, dont les plus longs n'ont pas trois cents vers. Le peu d'étendue de ces ouvrages ne donne plus le tems à notre auteur de montrer cette faiblesse de jugement, qui, dans une vaste composition comme celle de *la Thébaïde*, a laissé entre les différentes parties tant de disparates et d'incohérence. C'est l'ima-

(1) Le mot latin *silva* signifie *forêt*; et l'on a donné ce nom à ces mêlanges par l'analogie que l'on a cru trouver entre cette variété d'arbres et d'arbustes de toute forme et de toute grandeur qui composent une forêt, et un recueil de pièces de vers, les unes plus étendues, les autres moins, et diversifiées par leur rythme, ainsi que par les sujets qu'elles traitent.

gination seule qui a fait tous les frais de ces compositions légères échappées à un talent facile, et fondues rapidement d'un seul jet. Stace ne mit pas plus de deux jours à l'*Epithalame de Stella*. Le *Villa Tiburtina* (2) de Vopiscus ne lui prit qu'un jour, et *le Bain d'Etruscus* l'intervalle d'un dîner à un souper. La rapidité de ces compositions a servi encore le talent de Stace : elle lui a laissé tout le naturel, toute la grâce, toute la vivacité d'une première inspiration; au lieu que dans sa *Thébaïde*, qu'il mit douze ans à travailler, qu'il commença, dit-on, à vingt-trois ans, et qu'il remania péniblement tant de fois, on découvre trop souvent les traces laborieuses de cette lime, qui use plus qu'elle ne polit; et de là, la plupart des défauts qui déparent *la Thébaïde*, cette chaleur de tête qui ne remplace jamais la chaleur d'ame, l'effort qui décèle toujours la faiblesse. De là ces monstrueuses (3) alliances de mots, et ces recherches minutieuses, et tous les faux ornemens d'un style retravaillé à froid, et bizarrement tourmenté. Stace lui-même dans ses Sylves a la bonne foi de convenir de ce défaut de *la Thébaïde*. Il a dit dans un joli vers

Et multâ Thebaïs cruciata limâ,

Cette Thébaïde si torturée par la lime. Il appelle ailleurs sa Thébaïde *laboratas Thebas*, cette Thèbes où j'ai tant labouré.

Ces Sylves ou mélanges roulent sur différens sujets, dont quelques-uns ont si peu d'importance qu'on ne peut trop

---

(2) La maison de campagne de Tivoli.

(3) En voici une bien frappante, par exemple. C'est en parlant des Argonautes, qui faisaient mouvoir leurs puissans avirons de chaque côté du navire Argo

Geminus fragor ardua canet
Per latera,

dit le poëte; *un double fracas blanchit sur les flancs escarpés* du navire. *Faire blanchir le bruit!* Quelle monstruosité de style! Mais pour être juste, il faut convenir aussi que Stace a souvent d'heureuses hardiesses; et c'est bien à tort, ce me semble, que M. de Laharpe dans une de ses notes a blâmé ces deux vers :

Pereunt vestigia mille
Antè fugam, absentemque ferit gravis ungula campum.

Pope, qui avait autant de goût que de génie, au lieu de critiquer ces deux vers, les a traduits tout simplement dans sa forêt de Windsor.

admirer les ressources qu'en a tirées sa féconde imagination. Dans plusieurs, règne une fiction ingénieuse; il emploie avec art et convenance toute la machine poëtique : il y fait intervenir les dieux les plus appropriés à la nature de son sujet : c'est l'épopée en miniature. Dans l'*Hercule de Surrentum*, il introduit Alcide, qui, avec cette vigueur indomptable que la fable lui donne, vient dans une seule nuit percer les rocs, et applanir tous les obstacles qui s'élevaient à l'érection du beau temple élevé à ce dieu par Pollius sur la côte escarpée de Surrentum. Dans l'*Epithalame* de Stella, c'est Vénus qui vient elle-même demander à Violantilla sa main pour le poëte aimable qui l'a chantée si souvent; ce sont les amours enfantins qui sollicitent leur mère en reconnaissance d'une pièce de vers charmante composée par Stella sur la mort d'une colombe, et qui, s'il faut en croire les contemporains, valait celle de Catulle sur le moineau de Lesbie. Il fait dire à ces petits amours :

(4) *Proh ! quanta est Paphii reverentia, mater,*
Numinis ! hic nostræ deflevit fata columbæ.

Il a fait un emploi non moins ingénieux de la machine poëtique dans les pièces composées pour Domitien, l'une sur sa statue équestre placée près du lac Curtius, l'autre sur l'ouverture d'un de ses consulats, une troisième sur la voie Domitienne qui s'étendait de Rome jusqu'à Cumes. Dans la première, il introduit ce fameux Curtius qui avait fermé le gouffre de Rome en s'y précipitant; dans la seconde, Janus; et dans la troisième, le Vulturne, dieu du fleuve qui traversait la route, et enfin la Sibylle, vénérée à Cumes où cette route aboutissait. Ces fictions heureuses, outre le mérite poëtique, ont encore l'avantage de rejeter sur ces divinités une partie de l'odieux des louanges qu'il donne à Domitien. Ce même art se montre dans le *Genethliacum* (5) de Lucain, pièce composée en l'honneur de sa veuve, qu'on ne pouvait se dispenser de flatter un peu en flattant l'époux qu'elle regrettait. C'est Calliope qui vient célébrer un de ses fameux nourrissons, et qui laisse entrevoir la préférence qu'elle donne à l'auteur de la Pharsale sur celui de l'Iliade

---

(4) « Quel n'a pas été dans tous les tems, ô ma mère, son respect » pour votre divinité qu'on révère à Paphos ! C'est lui qui a déploré le » sort funeste de notre aimable colombe. » *Trad. de Cormiliole.*

(5) L'anniversaire de la naissance.

et de l'Enéide : préférence injuste, si l'on veut, mais dont tout le tort est à la déesse, et dont le poëte n'est plus responsable.

Jamais on n'a fait de la mythologie un emploi plus riche et plus ingénieux que Stace dans ses Sylves. Je n'ai que l'embarras du choix des citations. Je me bornerai à celle-ci. C'est dans la petite pièce intitulée *le Bain d'Etruscus :*

Hoc mallet nosci cytherea profundo :
Hic te perspicuum melius, Narcisse, videres :
Hic velox hecate velit et deprensa lavari.

Pour son berceau Vénus eût préféré cette onde ;
Et toi, jeune Narcisse, ici te voyant mieux,
Tu serais de toi-même encor plus amoureux.
Phœbé même, Phœbé, de leur cristal éprise,
Eût voulu s'y baigner, dût-elle être surprise.

Parmi les pièces qui composent ce joli recueil, j'ai cru remarquer que la prédilection la plus générale était pour l'*Epithalame* de Stella. Mon ami, M. Delille, penche pour le *Genethliacum de Lucain* : moi, j'inclinerais pour l'*Hercule de Surrentum*. Mais que de choses charmantes dans l'Epitre à Ménécrate, dans *la chevelure d'Earinus*, dans (6) l'Hercules Epitrapezeos, où se trouve ce vers si remarquable, en parlant de cet Hercule sculpté sur une petite table, et qui n'avait qu'un pied de haut :

(7) *Parvusque videri*
Sentirique ingens.

Que de grâce et de sensibilité, que de fécondité d'imagination et de richesse de poësie dans ses adieux à Métius Célor (8), et dans ses avis à Crispinus. Cette dernière pièce offre même des beautés d'une grande élévation. Ce jeune Crispinus avait eu une affreuse mère, qui avait tenté de l'empoisonner. Elle avait été punie par Domitien. Stace, en indiquant légérement ce crime, veut se livrer d'abord à un juste mouvement d'indignation :

---

(6) Mot grec qui signifie *sur une table*.

(7) *Vu en petit, l'on sent qu'il est colossal.*

(8) La première de ces deux est intitulée dans l'original, *propempticon*, mot grec qui répond au *prosecutio* des latins, *l'action d'accompagner un ami à son départ* ; l'autre, *protrepticon*, autre mot grec qui signifie *exhortation*.

(9) *Infestare libet manes, meritoque precatu*
Pacem auferre rogis; sed te, puer optime, cerno
Flectentem justis, et talia dicta parantem.

Le discours que Stace met dans la bouche du fils est plein de noblesse, de décence : c'est-là que se trouve ce beau vers appliqué par le chancelier de l'Hôpital à la journée de la Saint-Barthélemi : ce qui prouve en passant combien la lecture des Sylves était familière alors :

(10) *Excidat illa dies ævo, nec postera credant*
Sæcula.

Après ce discours du fils, le poëte reprend la parole par ce magnifique vers :

(11) *Macte animo, juvenis; sic crescunt crimina matris.*

Dans le charmant recueil de ces Sylves, destinées la plupart à peindre des objets rians, il s'en trouve (12) cinq qui roulent sur des sujets lugubres. Ce sont des complaintes funèbres sur la mort des personnes qui intéressaient ou notre poëte ou ses protecteurs. Toutes ne sont pas à beaucoup près du même mérite, quoiqu'on retrouve dans toutes le talent gracieux et l'imagination brillante de l'auteur. Dans le nombre, la complainte sur la mort du jeune Glaucias, esclave favori d'Atédius Mélior, et celle sur la mort de Priscilla, femme d'Abascantius, ministre de Domitien, me paraissent des ouvrages charmans, et à peu de chose près irréprochables.

M. de Cormiliole, traducteur de Stace, me semble s'être mépris sur le caractère du talent de cet auteur. Il l'appelle l'Young des Latins, trompé sans doute par la nature de quelques-uns des sujets que Stace a traités. Je l'avouerai avec franchise : jamais rapprochement ne m'a paru moins indiqué. Comment M. de Cormiliole, qui vient de nous donner

---

(9) « Non, je ne puis m'empêcher de maudire ses mânes. Que ne » puis-je par mes imprécations lui arracher la paix du tombeau !... » Mais, ô pieux jeune homme, vous me fermez la bouche, et je vous » vois prêt à me dire. » *Trad. de Cormiliole.*

(10) « Périsse à jamais la mémoire de ce jour odieux ! que la posté» rité ne puisse croire à l'existence d'un tel crime ! » (*Traduction de Cormiliole.*

(11) *Courage, jeune homme; ainsi s'agravent les crimes de ta mère.*

(12) Je ne parle pas d'une sixième, qui ne fut jamais achevée, et dont ce qui reste est rempli de lacunes.

la traduction des Sylves, n'a-t-il pas reconnu que, si dans ces complaintes funéraires le fond du sujet est lugubre, les détails, loin d'être sombres et attristans comme dans le poëte anglais, sont presque toujours gracieux et même rians.

Voyez dans la complainte sur la mort du père d'Emescus :

Felix, ah! si longa dies, si cernere vultus
Natorum, viridesque genas tibi justa dedissent
Stamina : sed mediâ cecidêre abrupta juventâ
Gaudia, florentesque manu scidit Atropos annos,
Qualia pallentes declinant lilia culmos,
Pubentesque rosæ primos moriuntur ad austros,
Aut ubi verna novis expirat purpura pratis.
Illa, sagittiferi, circum volitastis, amores,
Funera, maternoque rogos unxistis amomo;
Nec modus aut pennis, laceris aut crinibus ignem
Spargere, conlatæque pyram struxere pharetræ (13).

Je le demande, n'est-ce point la grâce qui prédomine dans ces vers charmans ?

La Sylve sur la mort de Priscilla est toute de ce ton. Voyez ces vers qui la terminent :

Quid nunc immedicos, juvenum lectissime, fletus
Corde foves, longosque vetas exire dolores ?
Nempè times ne Cerbereos Priscilla tremiscat
Latratus ? Silet ille piis. Ne tardior adsit
Navita, proturbetque vadis ? Vehit ille merentes
Protinùs, et placidos manes locat hospite cymbâ.
Prætereà, si quando pio laudata marito

---

(13) « Heureuse et trop heureuse mère ! si les Parques moins rigou-
» reuses t'eussent accordé la douce satisfaction d'élever tes enfans,
» de voir les fleurs de la jeunesse s'épanouir sur leur visage ! mais ta
» joie fut de courte durée, et le ciseau de l'impitoyable Atropos trancha
» au printems de ta vie la trame de tes jours. Ainsi le lys mourant laisse
» tomber sa tête sur sa tige affaiblie. Telle la rose naissante disparaît
» au premier souffle des autans. Telle aussi la printanière violette expire
» dans les prés, étouffée sous l'herbe nouvelle. Vous voltigeâtes autour
» de son bûcher, tendres Amours, et vous y répandîtes l'essence pré-
» cieuse de l'Amome, si cher à votre mère. On vous vit arracher les
» plumes de vos ailes et même de vos cheveux pour les jeter dans les
» flammes. Un second bûcher, composé de vos flèches, de vos carquois,
» fut consumé pour honorer ses funérailles. » Liv. III, Sylv. III, trad.
de Cormiliole.

Umbra venit, jubet ire faces Proserpina lætas,
Egressasque sacris veteres heroïdas antris
Lumine purpureo tristes aperire tenebras;
Sertaque, et Elysios animæ prosternere flores.

Pourquoi donc maintenant te noyer dans les larmes?
Le chien des morts peut-être excite tes alarmes?
Tu crains pour Priscilla ses triples hurlemens.
Sois tranquille : il se tait pour tous les cœurs aimans.
Crains-tu que des enfers le nautonnier sauvage
Long-tems ne la retienne au ténébreux rivage?
Non; il sait distinguer les bons, comme il le doit;
Et sa barque obligeante à l'instant les reçoit.
Bien plus, s'il vient une ombre à son époux fidèle,
Et, comme Priscilla, des vertus le modèle,
Proserpine l'accueille aux brillantes clartés
De cent flambeaux joyeux marchant à ses côtés;
Et tout le chœur entier des chastes héroïnes
S'empressant de sortir de leurs grottes divines,
Lui trace en la nuit sombre un lumineux chemin
Jonché des belles fleurs du fortuné jardin.

Qu'on ne s'arrête point à cette faible version de mon fils; qu'on relise dans l'original ce morceau enchanteur, et certainement l'on sera frappé, comme moi, de cet éclat de couleurs douces et riantes dont il a su éclairer les teintes sombres d'un pareil sujet. Ce joli vers, qui est totalement effacé dans la traduction, *lumine purpureo tristes aperire tenebras*, semble avoir été fait pour servir d'épigraphe à ces complaintes funéraires.

Ce caractère d'une sensibilité douce et d'une grâce aimable se retrouve jusques dans la peinture de l'agonie de Priscilla, qui semblait n'offrir que des détails lugubres et attristans.

Jamque cadunt vultus, oculisque novissimus error,
Obtusæque aures, nisi cùm vox sola mariti
Noscitur. Illum unum mediâ de morte reversa
Mens videt : illum ægris circumdat fortiter ulnis
Immotas obversa genas; nec sole supremo
Lumina, sed dulci mavult satiare marito.

Je cite avec plus de confiance la version qu'il en a faite, parce que l'original, à ce qu'il me semble, y perd un peu moins.

Déjà tout s'éteignait : son errante paupière
Se lasse à retrouver une lueur dernière.

Elle n'entend plus rien, si ce n'est cette voix
D'un époux que son cœur entendit tant de fois.
Du milieu de la mort un instant réchappée,
Son ame de lui seul est encore occupée :
Elle ne voit que lui. Sa défaillante main
S'efforçait de serrer son époux sur son sein.
Vers lui seul s'est tourné l'immobile visage;
Et d'un dernier regard elle cherche l'usage
Pour repaître ses yeux, non des rayons du jour,
Mais des traits d'un époux si cher à son amour.

C'est dans ces chants funèbres qu'il a su employer habilement le contraste heureux de comparaisons prises de scènes champêtres et d'objets rians. Quoi de plus agréable que ces vers où il compare Priscilla consumée par une langueur secrète qui flétrit insensiblement tous ses charmes à ce pin altier, la gloire des forêts, qui, atteint dans sa racine par la piqûre du ver,

Deficit, ac nulli spoliata remurmurat auræ.

Languit, et dépouillant sa longue chevelure
Ne rend plus aux zéphyrs murmure pour murmure.

Vous retrouverez le même charme et la même grâce dans cette autre comparaison de la même Sylve.

Fovet anxia curas
Conjugis, hortaturque simul, flectitque labores.
Ipsa dapes modicas, et sobria pocula tradit,
Exemplumque ad herile monet, velut Appula conjux
Agricolæ parci, vel sole infecta sabino,
Cùm videt emeriti jam prospectantibus astris
Tempus adesse viri, properè mensasque torosque
Extruit, expectatque sonum redeuntis aratri.

C'est elle de sa main qui veut soigner ses maux;
Elle excite à la fois et distrait ses travaux.
Elle veille à ses mets, dispense avec mesure
Sa frugale boisson, sa sobre nourriture.
Elle donne l'exemple, et son époux le suit.
D'un soin moins attentif dans son humble réduit
Du laboureur sabin l'épouse basanée,
Quand le soir va finir la champêtre journée,
Dresse le lit, la table; et soigneuse se tient
Pour écouter le bruit du coutre qui revient.

Et quand le sujet de la comparaison cesse d'être neuf, la nouveauté piquante de l'expression y supplée, comme dans celle-ci que je citerai encore, parce qu'elle est très-courte.

Ceu nescia falcis
Silva comas tollit, fructumque (14) *expirat in umbras.*
Tel l'arbre, si le fer ne contient le feuillage,
Va dissiper le fruit en un stérile ombrage.

Une grande difficulté dans ces sortes d'ouvrages, qui presque tous étaient commandés à l'auteur, c'est que la douleur paraisse vraie, n'ait point un air factice, et, pour ainsi dire, de commande comme les vers. Je crains que ce défaut ne se fasse sentir dans ceux-ci. Après avoir parlé de la mort du vieux Etruscus à quatre-vingts ans, il ajoute :

(15) *Hîc mœsti pietas me poscit Etrusci*
Qualia nec siculæ moderantur carmina rupes,
Nec fati jam certus olor, sævique marita
Tereos.

Certes une vraie douleur ne s'amuserait point à citer ni les sirènes, ni le cygne mourant, ni l'épouse du barbare Térée. Il y a aussi quelque maladresse dans le tour qui amène ces vers :

Hîc mœsti pietas me poscit Etrusci.

Il semble que le poëte soit aux gages du jeune Hétruscus, comme ces pleureuses qu'on payait aux enterremens. De pareilles fautes, si elles étaient fréquentes, tueraient tout l'intérêt de ces pièces ; mais elles sont si rares que c'en est, je crois, le seul exemple.

On peut remarquer aussi dans son *Epicidium* (16) sur son père quelque apprêt dans les tournures, et un peu d'affectation dans la douleur. On peut critiquer encore, et avec beaucoup de raison, un passage (17) de la complainte sur

---

(14) Littéralement *exhale*.

(15) « C'est aujourd'hui que la piété de son fils réclame de ma lyre » des sons tels que n'en entendirent jamais les rochers de Sicile, des » sons plus doux que ceux du cygne mourant, ou de la tendre Philo- » mèle, expirante sous le fer du barbare Térée. » *Trad. de Cormiliole.*

(16) *Epicidium*, chants funèbres prononcés sur le corps avant qu'il fût inhumé. *Epicidium* vient de deux mots grecs, επι, sur, et κηδος, funérailles.

(17) Voici ce passage :

Vitæ modò limine adultæ
Nectere tendebat juvenum pulcherrimus ille
Cum tribus Elois unam tricterida lustris.

Ces premiers vers sont bien faits. On ne peut exprimer d'une manière

la mort de Philétas notablement défectueuse, et où se retrouve toute l'enflure et le mauvais goût qui dépare trop souvent *la Thébaïde ;* et voilà l'inconvénient de traiter deux (18) fois un sujet, dont le fond et tous les accessoires sont exactement les mêmes. D'abord on se livre aux premiers sentimens qui sont vrais ; on saisit les premières idées qui sont justes ; on trace les premières images qui sont naturelles ; et l'expression se trouve alors vraie, juste et naturelle comme les idées, les images et les sentimens : lorsqu'ensuite on revient sur le même fonds, on veut renchérir sur ses premières idées, et l'on tombe dans l'exagération ; on veut être encore neuf dans un sujet qu'on a épuisé, et l'on devient bizarre.

Une critique sage pourrait encore relever dans les Sylves quelques vers de mauvais goût, quelques expressions où il y a de la recherche et de la manière ; mais ces fautes sont rares, et d'ailleurs elles sont si bien rachetées par le mérite général de la composition, et par tout ce qu'il y a de piquant et d'aimable dans les détails.

---

plus poëtique que Philitas touchait à sa dix-huitième année ; mais le poëte ajoute :

Attendit torvo tristis Rhamnusia vultu ;
Et primùm implevitque toros, oculisque nitorem
Addidit, et solito sublimiùs ora levavit,
Heu! misero lethale favens, seseque ridendo
Torsit, et invidiam mortemque amplexa, jacenti
Injecit nexus, carpsitque immitis aduncâ
Ora verenda manu.

« Ce jeune homme, le plus beau qu'on ait jamais vu, touchait au » terme de son adolescence, avait à peine atteint sa dix-huitième année, » lorsque la triste Némésis tourna sur lui ses yeux jaloux. Elle augmente » son embonpoint, donne plus d'éclat à ses yeux, et rend son air plus » radieux que de coutume. O trompeuse faveur pour cet infortuné ! alors » elle se tord les mains de rage : elle court embrasser et l'Envie et la » Mort, les amène avec elle ; et toutes trois jettent le filet sur leur proie : » leurs doigts cruels mutilent sa beauté. » *Trad. de Cormiliole.*

L'idée de Némésis qui, avant de frapper le coup mortel, se complaît à parer sa victime, à l'embellir, et qui est torturée de jalousie en voyant cet excès de beauté, qui n'est que son ouvrage, et qui dans l'idée du poëte n'est que l'apprêt du sacrifice, tout cela, il faut l'avouer, est d'un goût détestable.

(18) La complainte sur la mort de Glaucias et celle sur la mort de Philétas, deux esclaves favoris.

Aussi les Sylves ont-elles fait de tout tems les délices des hommes de lettres familiarisés avec les langues et les usages anciens. Scaliger dans (19) sa poëtique reconnaît à Stace un talent tout particulier pour ce genre d'ouvrages. *Plût aux Dieux*, dit Sabellicus dans (20) ses Annotations, *que Stace n'eut employé son talent qu'à faire des Sylves. Rien de plus aimable, de plus poëtique, de plus gracieusement coloré.*

Dans ce joli vers par lequel Sidonius Apollinaris caractérise les Sylves,

Pingit gemmea prata silvularum (21),

on sent tout le charme qu'il avait éprouvé à la lecture de ces mélanges. Les Sylves étaient classiques du tems d'Ange Politien (22), et s'il faut en croire la Chronique (23) esclavonne d'Hermold, l'*Achilléide* a joui aussi de cet honneur.

EXTRAITS.

Les Mille et une Nuits, Contes arabes, traduits en français par M. Galland, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, professeur de langue arabe au Collége royal; continués par M. Caussin de Perceval, professeur de langue arabe au Collége impérial. A Paris, chez *Lenormant*, imprim.-libr., rue des Prêtres-St.-Germain-l'Auxerrois.

Les deux volumes que M. Caussin de Perceval a ajoutés à la traduction des *Mille et une Nuits*, en complétant cette collection agréable, doivent exciter

---

(19) *Omnia verò ex ingenio suo Idylliis et Sylvis aptiori*. L. V, ch. 16.

(20) *Cuperet omnem ejus operam in Sylvis locatam. Nihil est illis amabilius, floridius, magisque poëticum.*

(21) Intraduisible dans notre langue, parce que nous n'avons jamais eu le diminutif *silvularum*, et que nous n'avons plus le *gemmea*, les *prairies emperlées*.

(22) *Hujus* (*Politiani*) *uberiorem de laudibus Papinii tractationem vide in oratione quam habuit* silvas prælecturus.

(23) *Quâdam die, multis artitris coràm positis, interrogavit vicelinum, in scholis positus quid legisset? Illo perhibente se statii libros Achilleïdos legisse consequentur requisivit quæ esset materia statii.* Liv. I, ch. 43.

beaucoup de curiosité. Le nouveau traducteur, dans une préface bien écrite et bien pensée, ne laisse aucun doute sur la source dans laquelle il a puisé. En 1788, il avait paru une continuation des *Mille et une Nuits*, par MM. Chawis et Cazotte. Le premier, né en Syrie, s'était procuré un manuscrit contenant plusieurs Contes orientaux, mais qui n'avait aucun rapport avec les *Mille et une Nuits*; il avait proposé à M. Cazotte, connu avantageusement dans la littérature par des ouvrages d'imagination, de les lui expliquer, et d'en faire ensemble la traduction. Quand cet ouvrage fut imprimé, comme faisant suite à la traduction de M. Galland, plusieurs savans crurent qu'il était supposé. En effet M. Cazotte n'ayant pas eu assez d'égard aux explications de M. Chawis, s'était permis d'étendre ces Contes, d'y ajouter des épisodes, des incidens, des descriptions, et même d'effacer entiérement le coloris local. L'imagination brillante de cet aimable romancier se prêtait difficilement à la gêne inséparable des fonctions de traducteur : d'ailleurs il est impossible de bien rendre un auteur dont on ignore la langue : les explications qu'on peut se procurer ne sauraient donner une idée des charmes du style ; la lutte des deux idiômes ne peut avoir lieu ; et le traducteur, rebuté par l'aridité inévitable d'une interprétation littérale, est nécessairement porté à donner à l'original des ornemens peu convenables, et par conséquent à le dénaturer.

Du reste ces Contes expliqués par M. Chawis à M. Cazotte sont agréables, ils rentrent absolument dans le genre des *Mille et une Nuits*, quoiqu'ils n'en fassent point partie. Voilà pourquoi M. Caussin de Perceval a cru devoir les admettre dans sa collection. Je n'ai pas besoin de dire qu'il les a traduits avec beaucoup de fidélité. Mais la partie entiérement nouvelle pour les lecteurs français, est celle qui excitera le plus de curiosité : elle remplit à peu près le dernier volume de cette collection. M. Caussin de Perceval explique comment il s'est procuré le manuscrit où se trouvent ces nouveaux Contes.

Il n'existe à la Bibliothèque impériale que deux manuscrits des *Mille et une Nuits* qui paraissent très-incomplets :

incomplets : M. de Perceval en a découvert un plus volumineux qui a été rapporté de l'expédition d'Egypte, et qui, par sa ressemblance avec deux autres tirés du même pays, donne lieu de penser que c'est la version la plus commune en Orient. Ce manuscrit appartenait à M. Ruphy, connu par un dictionnaire abrégé français-arabe; je l'ai vu entre ses mains, et j'ai eu lieu de me convaincre qu'il contenait en effet les Contes dont M. de Perceval a donné la traduction. M. Ruphy qui, par ses connaissances dans la langue arabe, aurait pu entreprendre lui-même ce travail, s'est prêté volontiers aux désirs du savant professeur; il lui a fait le sacrifice de son manuscrit; et sa modestie, qui cache un fonds d'instruction solide et un talent distingué, doit le faire estimer de tous ceux qui savent apprécier les hommes moins par le mérite apparent que par le mérite réel.

Le manuscrit dont je parle offre le dénouement des *Mille et une Nuits* qui était inconnu à M. Galland. M. de Perceval en profite pour relever très-judicieusement une critique de M. de Laharpe fondée sur la même ignorance.

« Quant à la manière dont ces Contes sont amenés, » avait dit ce littérateur célèbre, on ne saurait en » faire cas. Les Contes persans qu'on appelle les *Mille* » *et un jours* ont un fondement plus raisonnable. Il » s'agit de persuader à une jeune princesse trop pré- » venue contre les hommes, qu'ils peuvent être fidèles » en amour; et en effet la plupart des Contes persans » sont des exemples de fidélité, plusieurs sont du plus » grand intérêt : mais il y a moins de variété, moins » d'invention que dans *les Mille et une Nuits.* »

Voici les observations de M. de Perceval; elles me paraissent sans réplique, et sont d'autant plus curieuses qu'elles indiquent le véritable dénouement des Contes arabes.

« On pourrait, dit-il, répondre à M. de Laharpe que » la prévention de la princesse Farrukhnaz contre les » hommes qu'elle ne connaît pas encore, prévention » uniquement fondée sur un vain songe, est bien diffé- » rente de celle du roi des Indes, fondée sur une trop » malheureuse expérience, sur l'exemple de son frère,

» et sur celui d'un génie. L'auteur arabe ne cherche » point à détruire une prévention qu'il s'est plu à créer. » Sans doute, pour ne point laisser de regrets au lecteur » qui lira tout l'ouvrage, et pour mettre un terme à » une barbarie aussi invraisemblable que révoltante, » il doit faire obtenir grâce à la sultane; mais il n'a pas » besoin pour cela de persuader Schahriar qu'elle lui » sera fidèle. Scheherazade ignore d'ailleurs le motif » de la conduite barbare du sultan qui n'a point révélé » son déshonneur. L'adroite et spirituelle conteuse ne » cherche qu'à l'amuser et à gagner du tems. Schahriar » ne se défie pas de cette ruse; il la laisse volontiers » vivre un jour, parce qu'il peut la faire mourir le » lendemain. Mille et une nuits ou deux ans et neuf » mois s'écoulent dans ces délais toujours courts, mais » toujours renouvelés. Pendant ce laps de tems, le sul- » tan, tout en écoutant les Contes de la sultane, l'a » rendue mère de trois enfans. La sultane pour obtenir » sa grâce toute entière, n'a plus alors recours aux » Contes; elle présente à son mari ces trois innocentes » créatures, dont la dernière ne fait que de naître; » elles tendent toutes vers leur père des mains sup- » pliantes, et lui demandent la grâce de leur mère.

» Le sultan ne peut résister à ce spectacle : il em- » brasse tendrement son épouse et ses enfans, en de- » mandant seulement à Scheherazade de lui réciter » encore de tems en tems quelques-uns de ces Contes » qu'elle sait si bien faire. Tel est le dénouement des » *Mille et une Nuits* que M. Galland ne connaissait pas, » et que M. de Laharpe ne pouvait deviner. Les inci- » dens qu'il suppose dispensaient, comme on le voit, » l'auteur de persuader le sultan, et de faire tendre » toutes les histoires vers ce but. »

Cette explication ne laisse rien à désirer. D'ailleurs, si tous les Contes arabes tendaient vers le même but, ce recueil si considérable serait nécessairement monotone. Comment l'auteur aurait-il pu y mettre cette variété qui en fait le charme? Il est aussi à présumer que des Contes n'auraient point désabusé le sultan d'une prévention fondée sur le témoignage de ses yeux.

Cependant M. de Perceval n'a point placé le véritable

dénouement des *Mille et une Nuits* à la fin de son ouvrage. N'ayant point traduit tous les Contes qui se trouvent dans son manuscrit, il le réserve pour une autre continuation qu'il entreprendra si celle qu'il présente obtient du succès. Il s'est servi du dénouement adopté par Mr. Galland : le sultan charmé de l'esprit et de la sagesse de Scheherazade; sachant d'ailleurs qu'elle s'est dévouée volontairement à la mort pour sauver ses compagnes, lui parle ainsi : « Je vois bien, aimable Scheherazade, que vous êtes inépuisable dans vos petits Contes ; il y a assez long-tems que vous m'en divertissez. Vous avez apaisé ma colère, et je renonce volontiers à la loi cruelle que je m'étais imposée : je vous remets entiérement dans mes bonnes grâces, et je veux que vous soyez regardée comme la libératrice de toutes les filles qui devaient être immolées à mon juste ressentiment. » Ce dénouement, comme on le voit, est bien moins vraisemblable et bien moins intéressant que celui dont le nouveau traducteur nous a donné une idée.

La traduction de M. de Perceval se fait sur-tout remarquer par l'observation la plus exacte du coloris local. Il peint les usages et les mœurs avec beaucoup de soin : on voit, par des détails qu'un autre aurait peut-être supprimés, les cérémonies pratiquées par les Musulmans pour les naissances et pour les mariages; lorsque, sous ce rapport important, le texte n'est pas assez développé, des notes courtes et instructives suppléent à ce défaut. Dans cette partie essentielle de son travail, M. de Perceval a été beaucoup plus scrupuleux que M. Galland.

Un des Contes nouveaux les plus agréables est l'histoire d'Alaeddin; je me bornerai à en indiquer l'idée principale. Un fils unique, d'autant plus chéri par ses parens qu'il est venu après vingt ans de mariage, a été élevé dans un souterrain : suivant les préjugés de ces peuples, on a voulu le dérober aux regards des méchans. Mais cette précaution est fort inutile : à peine Alaeddin est-il sorti de sa retraite que le désir de voyager s'empare de lui. Ses parens conçoivent les plus vives

alarmes, et lui adressent à peu près les mêmes remontrances que le pigeon à son ami :

Qu'allez-vous faire?
L'absence est le plus grand des maux,
Non pas pour vous, cruel! au moins que les travaux,
Les dangers, les soins du voyage
Changent un peu votre courage,
Encor si la saison s'avançait davantage :
Attendez les zéphyrs. Qui vous presse? Un corbeau
Tout-à-l'heure annonçait malheur à quelque oiseau.
Je ne songerai plus que rencontre funeste,
Que faucons, que rézeaux. Hélas! dirai-je, il pleut,
Mon frère a-t-il tout ce qu'il veut,
Bon soupé, bon gîte et le reste.

Les remontrances des parens d'Alaeddin n'ont pas plus d'effet que celles du pigeon. Le jeune homme part, et les pressentimens fâcheux qu'on a conçus se réalisent. Il est dépouillé par les Arabes bédouins, tous ses compagnons sont égorgés, sa vie court le plus grand danger, et il arrive à Bagdad dénué de tout. Le sort se lasse pour quelque tems de le persécuter, en cherchant dans une Mosquée un asyle pour passer la nuit, il trouve un vieillard qui est fort embarrassé, et auquel il peut être utile. Chez les Musulmans, lorsqu'un homme a quitté sa femme, il ne peut se remettre avec elle que quand un autre homme l'a épousée et répudiée. Le vieillard a un neveu auquel il a uni sa fille : cette dernière a donné tant de désagrémens à son mari qu'il l'a répudiée, quoiqu'il en fût éperduement amoureux; il veut alors la reprendre; et l'on cherche un homme qui se prête à l'exécution de ce dessein. Alaeddin y consent, en observant gaiement qu'il vaut mieux passer la nuit dans un bon lit auprès d'une jolie femme que dans la rue ou sous un vestibule de Mosquée. La suite de cette histoire est fort singulière; et ce que j'en ai dit suffit pour prouver qu'elle excite vivement la curiosité.

L'histoire d'Alaeddin présente une particularité fort intéressante : c'est le seul Conte arabe où se trouve un voyage chez les Chrétiens. J'en citerai quelques morceaux qui montreront l'idée que se formaient les Orientaux de nos mœurs, et de nos établissemens religieux.

L'auteur suppose que son héros surpris par un consul franc, est transporté à Gênes. Là il trouve un roi et un divan qui poussent la sévérité un peu loin. Lorsque les Musulmans sont présentés au prince, il leur demande de quel pays ils sont : ayant répondu qu'ils sont d'Alexandrie, le roi de Gênes donne un signal, et le bourreau fait voler leurs têtes. Alaeddin fait la même réponse, on est prêt à lui ôter la vie, lorsqu'une vieille religieuse se présente au divan, et s'adressant au roi : « Prince, » lui dit-elle, ne vous avais-je pas dit de penser au » couvent, lorsque le capitaine amènerait quelques » captifs, et d'en réserver un ou deux pour le service » de l'église. Vous venez un peu tard, ma mère, ré- » pondit le roi; cependant en voici encore un qui reste: » vous pouvez en disposer.

» La religieuse s'étant tournée vers Alaeddin lui de- » manda s'il voulait se charger du service de l'église, » ajoutant que, s'il ne voulait pas s'en charger, elle allait » le laisser mettre à mort, comme ses autres camarades. » Alaeddin consentit à suivre la religieuse qui sortit » avec lui de l'assemblée, et le conduisit sur-le-champ » à l'église.

» Arrivé sous le vestibule, Alaeddin demanda à sa » conductrice quel était l'espèce de service qu'elle exi- » geait de lui ? Au point du jour, lui dit-elle, vous » prendrez cinq mulets que vous conduirez dans la » forêt voisine, et là, après avoir abattu et fendu du » bois sec, vous les en chargerez, et vous le rappor- » terez à la cuisine du couvent. Ensuite vous ramas- » serez les nattes et les tapis, vous les battrez et les bros- » serez. Et après avoir balayé et frotté le pavé de l'église » et les marches des autels, vous étendrez les tapis et » les replacerez comme ils étaient. Après cela, vous cri- » blerez deux boisseaux de froment, vous les moudrez; » et après avoir pêtri la farine, vous en ferez de petits » pains pour les religieuses du couvent; puis vous » éplucherez vingt-quatre boisseaux de lentilles, et » vous les ferez cuire; vous remplirez d'eau les quatre » bassins, et vous en porterez dans les trois cent soixante » auges de pierre qui sont dans la cour. Quand cela » sera fait, vous nettoyerez les verres des lampes, vous

» les remplirez d'huile, et vous aurez grand soin de les
» allumer au premier coup de la cloche ; ensuite vous
» préparerez trois cent soixante-six écuelles, dans les-
» quelles vous couperez vos petits pains, vous verserez
» dessus le bouillon des lentilles, et vous irez porter
» une écuelle à chaque religieuse et à chaque prêtre du
» couvent. Ensuite, etc. »

On voit que, suivant l'opinion des Arabes, les domestiques des couvens de Gênes ne restent pas dans l'oisiveté. Alaeddin, effrayé des travaux auxquels il va être condamné, interrompt la religieuse, en s'écriant : « Ah! » Madame, remenez-moi de grâce au roi, et qu'il me » fasse mourir s'il le veut! Rassurez-vous, lui dit la » religieuse, si vous vous acquittez exactement de votre » devoir, je vous promets que tout ira bien, et que » vous ne vous en repentirez pas; si au contraire vous » mettiez de la négligence dans votre service, je me » verrais forcée de vous remettre entre les mains du » roi qui vous ferait mourir sur-le-champ. »

Cette peinture singulière montre les erreurs dans lesquelles on peut tomber, lorsqu'on parle des institutions d'un peuple sans avoir pénétré dans son intérieur, et sans avoir étudié par soi-même ses mœurs et ses habitudes. Nous avons un grand nombre de descriptions romanesques des sérails de l'Orient : il est très-probable que les Musulmans, s'ils pouvaient les lire, en porteraient à peu près le même jugement que le lecteur a déjà porté sur cette peinture d'un couvent de Gênes.

Les Orientaux aiment beaucoup les sentences et les proverbes ; et leurs maximes se font sur-tout remarquer par une grande précision. Un des Contes traduits par M. de Percèval en offre plusieurs ; j'en citerai quelques-unes qui pourront donner une idée de la philosophie morale des Arabes :

« Fermez l'oreille aux discours d'une femme imprudente, de peur qu'elle ne vous embarrasse dans ses » filets, qu'elle ne vous couvre de honte, et ne soit » cause de votre perte.

» Ne vous laissez pas séduire par ces femmes richement vêtues qui exhalent l'odeur des parfums les plus » exquis. Ne leur laissez prendre aucun empire sur

» votre cœur, et ne leur livrez pas ce qui vous ap-
» partient.

» Ne soyez pas comme l'amandier qui pousse des feuilles avant tous les autres arbres, mais qui donne son fruit après eux : soyez plutôt comme le mûrier, dont les feuilles poussent avec celles des autres arbres, mais dont le fruit mûrit le premier.

» Si un ennemi veut vous nuire, tâchez de le prévenir en lui faisant du bien.

» L'insensé bronche et tombe; l'homme sage bronche, mais ne tombe pas, ou se relève bientôt; s'il est malade, il peut être guéri facilement; mais la maladie des insensés et des ignorans est incurable.

» N'espérez rien de bon des sots et des insensés : si l'eau pouvait arrêter son cours, si les oiseaux pouvaient s'élever jusqu'au ciel, le corbeau devenir blanc, la myrrhe devenir aussi douce que le miel, les sots pourraient comprendre et s'instruire.

» Si vous voulez être sage, apprenez à retenir votre langue, votre main et vos yeux, etc. »

Les maximes qu'on vient de lire peuvent paraître un peu communes; mais elles deviennent intéressantes, quand on se reporte chez les Arabes. On doit remarquer que ce qu'elles ont de plus pur et de plus élevé, principalement la conduite qu'il faut tenir avec ses ennemis, est évidemment puisé dans le christianisme.

Ces deux derniers volumes l'emportent pour le style sur la traduction de M. Galland. L'auteur, sans s'éloigner de la précision orientale, donne à sa diction l'élégance et le naturel qui conviennent au genre. Il ne néglige aucun détail de mœurs; et ce soin scrupuleux répand sur son travail quelque chose d'original et de piquant. Il a su réunir, ce qui est fort rare, l'utile à l'agréable; et l'on trouverait difficilement dans des histoires et dans des voyages des peintures morales aussi frappantes et aussi instructives. Les amis des lettres doivent donc désirer que M. de Perceval poursuive son travail, et qu'il publie la traduction complète des Contes que lui présente encore son manuscrit.

PETITOT.

Recherches historiques sur les variations de la langue française jusqu'au siècle de François Ier, avec cette épigraphe :

> On pourrait faire, pour l'usage des jeunes gens, un recueil des plus belles pièces, et quelquefois des plus beaux endroits d'un ouvrage qu'on ne peut pas leur donner en entier.
>
> Rollin, *Traité des Etudes*.

Paris, chez *Lamy*, libraire, à l'Espérance, quai des Augustins.

J'ai, dans un des précédens numéros, parlé avec estime d'une compilation que M. Edmont Cordier a donnée sous le titre de l'*Abeille française* ; la brochure que j'annonce aujourd'hui mérite aussi quelques éloges, parce qu'elle peut servir à l'instruction des jeunes gens. C'est l'extrait de beaucoup de livres, et cet extrait est fait avec assez de soin et de méthode.

M. Cordier divise son ouvrage en deux chapitres. Dans le premier, il entretient son lecteur des études des Francs depuis leur établissement dans les Gaules jusqu'au douzième siècle, et dans le second, de la rudesse et de la disette de la langue française jusqu'au règne de François Ier. Il lui apprend d'abord que les premiers Francs n'étudiaient point, et que ne sachant pas écrire en leur langue, lorsqu'ils faisaient quelque usage des lettres pour le commerce de la vie, ce n'était qu'en latin.

Charlemagne, étant monté sur le trône, s'occupa des études, établit des écoles dans les principales villes de son Empire et même dans son palais. On y enseignait la grammaire, le chant et le calcul. La grammaire était d'autant plus nécessaire que le latin était déjà tout-à-fait corrompu, et que la langue romane *rustique*, c'est ainsi que l'on nommait la langue vulgaire d'où est sorti notre français, n'était qu'un jargon informe et incertain. Quant à la langue *tudesque* qui était celle du prince, on commençait à l'écrire; on l'avait employée

à quelques versions de l'Ecriture sainte, et Charlemagne en faisait lui-même une grammaire. Les grandes vues de ce prince relativement aux études finirent avec sa vie. On voit des actes publics, et même des capitulaires du tems de Charles-le-Chauve, en 840, écrits en latin absolument barbare. Mais sous le règne de Philippe Ier, en 1061, on commence à trouver dans plusieurs églises de France des hommes renommés pour leur savoir; des écoles sont fondées dans les cathédrales, dans les monastères, et l'on y étudie la théologie, les canons, la dialectique et les mathématiques. Les études font des progrès remarquables dans le onzième et le douzième siècles, et se composent de quatre genres ou facultés. Il y en avait trois principales, la théologie, le droit, la médecine; la quatrième comprenait toutes les autres études que l'on jugeait nécessaires pour arriver à ces hautes sciences, et que l'on appelait du nom général d'arts. C'est sur ce plan que se formèrent les universités, principalement celle de Paris. Jusqu'au douzième siècle, le latin était nécessaire pour les affaires et les actes publics, il l'était pour les voyages, et on appelait les interprètes *latiniers;* mais dès le treizième siècle, il n'était plus en usage parmi le peuple, et la langue vulgaire en France était celle que nous lisons dans Ville-Hardouin, dans Joinville, et dans les romanciers du même tems.

Voilà, mais en très-peu de mots, les recherches que présente le premier chapitre de M. Cordier. Parcourons rapidement le second.

Tous les peuples de l'Europe, excepté les Sarmates, les Grecs et les Romains, ont parlé la langue celtique. Lorsque les Francs, peuples Germains, eurent forcé le Rhin qui servait de barrière aux Romains contre les invasions des barbares du Nord, et qu'ils se furent emparés des Gaules, ils y trouvèrent trois langues vivantes : la langue *celtique*, qu'ils parlaient eux-mêmes, la langue *latine* et la langue *romane*. Quelque tems après leur établissement, il n'y eut plus d'autre langue en usage que la *romane* et le *tudesque*.

La langue romane se polit insensiblement, et finit par l'emporter sur la langue tudesque, parce que dans

la Provence où on la parlait, il s'éleva un très-grand nombre de *troubadours* ou *trouvères* qui se répandirent dans toutes les autres provinces, et y firent goûter leurs compositions poëtiques.

Constance, femme du roi Robert et fille du comte d'Arles, attira auprès d'elle beaucoup de ces poëtes provençaux. La fureur de composer en vers s'empara de l'esprit des courtisans, et la langue romane reléguant la tudesque en Allemagne devint celle de la cour. Guillaume-le-Conquérant s'attacha beaucoup à étendre et à perfectionner cette langue qu'on appelait dès-lors la langue française, et fit ce qu'il put pour l'établir en Angleterre sur les ruines du saxon. Mais c'est à François Ier que nous avons l'obligation de l'avoir tirée de la barbarie où elle était encore au commencement de son règne. Il rendit une ordonnance qui proscrivait le latin des jugemens et actes publics, et voulait qu'ils fussent rédigés en français. Cette ordonnance accéléra les progrès de la langue, parce qu'il fallait donner une attention sérieuse au choix et à la propriété des termes qui devaient, dans des actes, régler les intérêts respectifs des contractans; « mais le goût vif et délicat de ce prince pour les bonnes études, son amour pour les Muses qu'il rassembla dans sa capitale et dans son propre palais, le Collége royal qu'il fonda pour les y fixer à jamais, enfin la protection qu'il accorda à tous ceux qui se distinguaient par leur mérite et leurs connaissances, furent des causes non moins puissantes du perfectionnement que la langue acquit de son tems. »

Il eût été bon, ce me semble, de suivre la langue française dans les révolutions qu'elle a subies depuis François Ier jusqu'à Louis XIV, et M. Cordier fera bien de s'imposer cette tâche. S'il se décide à la remplir, il fera bien aussi de donner à son style, sinon plus de correction, du moins plus d'élégance. V.

ELMA, ou *le Retour à la Vertu*. Trois vol. in-12. A Paris, chez *Joseph Chaumerot*, libraire, Palais du

Tribunat, galerie de bois, près le passage Valois, n° 188. — 1808.

Ernestine, Comtesse d'Awemberg, traduit de l'allemand, de Wilhem Sturner. Deux vol. in-12. Chez *Frechet*, libraire-commissionnaire, rue du Petit-Lion-Saint-Sulpice, n°s 21 et 24. — 1807.

Le Fantome de Nembrod-Castle; par Mme de Saint-Venant. Deux vol. in-12. Chez le même libraire que le roman précédent. — 1808.

Les Enfans des Vosges; par S. C. *******. Deux vol. in-12. Chez le même libraire. — 1808.

Nous ne ferons qu'un seul article de ces quatre romans, parce qu'aucun ne mérite un extrait particulier. Les aventures qui en forment le tissu, sont un ramassis (qu'on nous pardonne l'expression) des situations les plus extravagantes, des événemens les plus bizarres, racontés du style le plus plat, et souvent le plus niais.

Dans l'un, c'est une jeune fille abandonnée de ses parens, qu'une grande Dame, à la recommandation de sa femme-de-chambre, recueille, et fait élever chez elle en héritière de qualité, qui se laisse séduire par le secrétaire de sa bienfaitrice, et ne peut se faire épouser par lui, quoiqu'elle en aît un enfant, gage et sans doute punition de sa faute, et qui, étant sortie de chez cette Dame, *au tems de la terreur* (car les romanciers actuels aiment beaucoup à nous en rappeler le triste souvenir), lui donne asyle, lorsqu'elle vient d'échapper à la mort par une espèce de miracle. La jeune personne, au reste, malgré sa faiblesse et ce qui en résulte, nous est donnée comme un modèle de toutes les vertus. A travers ces événemens se trouve jeté un ecclésiastique, qui a été long-tems un homme du monde, un de ces gens que dans le roman de Gilblas le duc de Lermes appelle assez plaisamment *un Picaro*, dont le cœur s'est usé par des passions successives, qui se fait hermite dans les Pyrénées, qui se marie avec une jeune aventurière tombée comme des nues dans son hermitage, qui la perd bientôt après, et qui se consacrant enfin au culte des autels, se trouve enfermé à la Conciergerie

avec des prisonniers de tous rangs et de tous sexes, victimes de la tyrannie décemvirale.

Dans l'autre roman, c'est une allemande de qualité, mariée à un homme qu'elle n'aime pas et qui n'a obtenu sa main que par une supercherie indigne d'un galant homme; qui conserve toujours des liaisons avec un jeune voisin qu'elle aimait même avant son mariage; qui perd son mari qu'un comte de l'Empire aussi amoureux d'elle fait assassiner; qui, libre enfin, refuse longtems la main du neveu de ce comte par une délicatesse assez mal entendue; qui se trouve réduite par des apparences à croire son jeune amant le plus lâche et le plus atroce des criminels; le reconnaît, quand tout se dénoue, pour le modèle des amans parfaits et des hommes vertueux, et l'épouse, même du consentement du neveu du comte avec lequel pourtant à la fin, elle s'était presque engagée.

Dans le troisième roman, c'est encore une jeune fille dont la mère, née princesse, est devenue amoureuse d'un bel anglais, et s'est presque jetée à sa tête. Cette princesse s'unit à son amant par un mariage clandestin; et ensuite forcée par son père à épouser un duc, elle lui donne la main, quoiqu'il eût suffi, pour empêcher ces nœuds qu'elle déteste, d'instruire son père de son premier mariage; mais cet aveu une fois fait, il n'y avait plus de roman, et l'auteur voulait à toute force en faire un. Le bel anglais, que le père de la princesse a trouvé le moyen de faire arrêter, au moment où il s'enfuyait avec elle, reste en prison environ dix-huit ans, ce qui lui donne tout le loisir de faire des réflexions. Enfin, il n'en sort qu'à condition, d'abord qu'il renoncera à toute prétention sur la princesse (ce qui est facile à exécuter, car elle est morte), ensuite, qu'il ne reprendra jamais son premier nom qu'on lui avait fait quitter, et sur-tout, qu'il ne se fera jamais reconnaître de ses parens, même s'il retourne en Angleterre : nous ne voyons pas trop quel pouvait être le motif, ou le prétexte de cette dernière condition que l'anglais, fidèle à son serment, remplit avec exactitude comme les autres. Mais tout a son terme, et au moment où l'anglais, qui s'est

fait sécrètement une habitation dans un vieil aqueduc, pour être plus à même de visiter des terres qu'il a dans sa patrie, se revêt la nuit d'un domino blanc et s'introduit ainsi déguisé dans un pavillon du parc d'un de ses châteaux, possédé alors par son cousin qui se croit son héritier : il est pris, comme de raison, pour un revenant, et reconnu bientôt pour ce qu'il est réellement de tout le monde, et même de sa fille, qui ne l'a jamais vu qu'en peinture, et qui conduite dans ce château par une série d'événemens tous plus bizarres les uns que les autres, termine tout enfin (car il faut que tout finisse, même les romans) par épouser le neveu de son père qui brûlait pour elle de l'amour le plus sentimental.

Le héros du quatrième roman est un habitant aisé d'une petite ville des Vosges, qui devenu suspect dans le tems de la terreur, trahi et poursuivi même par un homme à qui il avait fait du bien, et qu'il avait marié à la fille d'un de ses anciens domestiques, est arraché à tous les périls qui l'assiégent par le bon cœur et la présence d'esprit des deux enfans de cet homme devenu ingrat et son ennemi le plus acharné. Quoique ce dernir roman soit denué de style, d'esprit et de tout ce qui tient au mérite de l'art, il n'est cependant pas tout à fait sans intérêt comme les trois autres. On aime à voir la bonté dans une ame enfantine, parce qu'on croit alors qu'il n'est pas vrai que l'homme soit né méchant. Cette idée nous plaît aussi par la même raison. Mais en donnant à deux enfans l'intention de sauver le bienfaiteur de leur père et de leur mère, il ne faut pas leur faire entreprendre et exécuter des projets au-dessus de leur âge et de leur conception : il ne faut pas sur-tout faire si mal parler ceux qu'on fait si bien agir.

Voilà pourtant quelles sont les rapsodies que les libraires s'empressent de publier chaque jour. Cependant il faut leur rendre justice : ils semblent apprécier eux-mêmes la valeur de ces productions. Les caractères et le papier des volumes correspondent parfaitement avec le mérite des ouvrages, qu'ils impriment à peu près comme les livres de la bibliothèque

bleue, mis autrefois en lumière *à Langres* par Mme *la veuve Oudet*. Mais n'est-ce pas trop compter sur l'indulgence du public ?... M.

ALMANACH DES GOURMANDS, servant de guide dans les moyens de faire excellente chère; par un vieil Amateur. *Sixième Année*. A Paris, chez *Maradan*, libraire, rue des Grands-Augustins, n° 9.

M. Grimod de la Regnière est tout à fait comme cet homme dont parle le peuple dans un de ses dictons, qui se met dans l'eau jusqu'au cou, de peur que la pluie ne le mouille; né pour être ridicule, ayant senti de bonne heure qu'il le serait en dépit de tous ses efforts, il s'est complu à le devenir; il l'est devenu de toutes les façons; il s'en est fait une manière d'être, un état, une existence, une gloire. En commençant son volume de la sixième année par une préface au moins inutile, il sent qu'il se donne un ridicule; il en avertit de peur qu'on ne s'en aperçoive pas, et il dit: « nous le bravons, ainsi que nous en avons bravé tant d'autres. » Il a raison; un ridicule de plus n'est pas une affaire pour lui : tout ce qu'il peut craindre, c'est que lassé de tant de folies, le public n'y fasse plus la même attention, ou ne lui fasse l'injustice de croire qu'il n'est plus aussi extravagant qu'autrefois: qu'il y prenne garde, s'il ne renchérit pas chaque jour sur sa bizarrerie, si l'on peut soupçonner qu'il devient un peu plus raisonnable, il est perdu; je ne veux cependant pas lui donner trop tôt des craintes, il n'a pas encore baissé, il est toujours digne de lui-même.

Que peuvent la critique et la plaisanterie contre un homme ainsi fait ? elles ne peuvent pas lui dire plus haut que son nom. Il ne faut pas se fâcher contre lui; car il pourrait bien en être trop content : il ne faut pas non plus se moquer de lui; car il a pris depuis long-tems les devans; ce serait l'imiter en quelque chose, et c'est ce qu'il convient d'éviter en tout. Je me bornerai donc à donner une idée des différens mor-

ceaux qui composent son volume, et à citer quelques-uns des traits heureux qui les embellissent.

M. Grimod de la Reguière, premier ministre de la gueule (c'est ainsi qu'il se qualifie), donne des recettes pour des mets et des sauces recherchés; mais s'accommodant à notre caractère, qu'un ton trop sérieux rebute même dans les matières les plus graves, et ne dédaignant aucun des moyens de propager son utile doctrine, il a cru devoir répandre un léger vernis d'ironie et de persifflage sur sa description des *coulis*, des *liaisons*, et des *ambigus*. Il est le parodiste du *cuisinier français*, et, pour ainsi dire, le Scarron de cet autre Virgile. A propos des *liaisons* en cuisine, il rappelle agréablement les *liaisons* de parenté, d'intérêt, de plaisir, d'amour, d'amitié, et même le roman des *Liaisons dangereuses*. Le cuisinier qui fait cuire les écrevisses à petit feu, est un inquisiteur qui fait rôtir des hérétiques. La pêche rassemble en elle les charmes partagés entre les plus jolies actrices de nos théâtres; ces actrices sont nommées, et ceux de leurs appas qui répondent aux appas de la pêche, décrits d'une façon tout à fait galante. Un gourmand en tête à tête avec un excellent plat de son goût, est un sultan dans un boudoir avec *une odalisque fraîche et provoquante comme Mlle Bourgoin*. La destruction de la table d'hôte du *nom de Jésus*, table servie en maigre, et dont « l'hôtesse avait le visage tellement labouré par la petite » vérole, que d'un litron de pois qu'on lui eût jeté à » la face, aucun ne serait retombé à terre, parce que » chaque grain eût pu trouver un trou pour se loger; » la destruction de cette table d'hôte fournit à l'auteur le sujet d'un des plus éloquens chapitres qui aient été écrits sur les excès révolutionnaires. Le rétablissement des autels remit sur pied la table d'hôte du nom de Jésus, en permettant de nouveau aux Français l'observation publique des abstinences prescrites par l'église, et l'illustre M. Besse put rendre à sa maison *le nom de notre Divin Rédempteur*, qu'il avait été forcé de changer contre celui de l'*unité*. Les penseurs profonds savent remonter aux causes les plus reculées, et par une suite non interrompue de conséquences, vous ame-

ner aux effets qui semblent avoir le moins de rapport avec ces causes. M. Grimod de la Regnière part des massacres des 5 et 6 octobre pour expliquer l'usage, aujourd'hui généralement établi, de dîner de quatre heures à sept et bientôt à huit; et ce qu'il ne pardonne pas à la révolution, dit-il, c'est d'avoir changé *nos habitudes les plus sacrées;* on voit bien qu'il parle ici de l'habitude de dîner entre deux et trois heures. Nous y avons perdu le souper! Quel français peut se consoler d'une perte aussi douloureuse? Pour réparer autant qu'il est en lui ce mal irréparable, M. Grimod de la Regnière insiste sur la nécessité de faire un second déjeûner, un déjeûner *à la fourchette,* et il en donne, en quelque sorte, le programme. Il y a peu de dîners qui valussent un pareil déjeûner; l'inventeur seul pourrait en être le héros; la capacité de son estomac surpasse, dit-on, la fécondité de son imagination, et l'on pense généralement que celle-ci serait épuisée, bien avant que l'autre fût rempli. Quelque exemple fameux vient toujours à l'appui de ses préceptes. En nous recommandant à déjeûner la *selle de mouton,* il nous apprend qu'un *très-éminent personnage* s'en fait servir une tous les matins. Malheur à tout nom célèbre que l'auteur peut amener dans ses pages moitié sérieuses, moitié bouffonnes; il les fait figurer de force au milieu des pièces de grand et petit four, des rôtis, des entrées et des entre-mets. Il nous parle quelque part, et à propos de je ne sais plus quoi, de M. de C.......; il nous apprend que ce jeune poëte, trop tôt ravi à la gloire et aux charmes de la carrière littéraire, a tenu long-tems d'une main ferme le sceptre de la romance, qu'aujourd'hui il porte avec succès une partie du poids d'un ministère pénible et sévère, et que dans ce haut poste d'honneur, il a toujours bien voulu voir dans les gens de lettres des confrères et des amis. Il est beau de ne point s'oublier, et M. de C....... mérite sûrement cet éloge; mais l'éloge et celui qui le mérite, et le sceptre de la romance, et le ministère des cultes, tout cela est singulièrement placé dans un *Almanach des Gourmands.* C'est avec plus de convenance qu'on y fait, à M. de C......., le reproche d'être

d'être trop sobre : voilà qui tient au sujet, et je trouve tout simple que M. de la Regnière dénonce un homme sobre, à ses confrères les gourmands, comme un personnage peu digne de leur estime, de même qu'il leur signale sans cesse M. d'A...F...E., comme un des plus solides soutiens de l'empire de la gueule.

M. Grimod de la Regnière, en critique honnête et judicieux, ne veut parler dans son livre que des productions qu'il connaît bien, qu'il a soumises à un examen réfléchi. En conséquence il a invité les artistes pâtissiers, charcuitiers, confiseurs, distillateurs etc., qui voudraient figurer avantageusement dans son Almanach, à lui fournir des exemplaires de leurs divers ouvrages. Cette sorte de tribut s'appelle *légitimation*. Quelques auteurs paraissent l'avoir payé jusqu'ici avec beaucoup de régularité; d'autres s'en sont affranchis; d'autres enfin ne s'y sont jamais soumis. C'est d'après cette différence de conduite, que M. G. de la R. règle ses éloges, ses encouragemens, ses menaces, ses reproches *et même son silence*. Trop heureux encore les réfractaires qu'il ne punit qu'en n'en parlant pas! ils savent comment il faut s'y prendre pour lui faire ouvrir la bouche; s'il la tient fermée, c'est qu'ils le veulent bien, et ils n'ont pas lieu de se plaindre. Mais tous n'en sont pas quittes à si bon compte. Un fabricant de Chocolat a-t-il négligé de lui envoyer sa *légitimation* annuelle, *nous avons* dit-il, *de très-fortes raisons de croire que cette maison n'existe plus;* et voilà que les pratiques de ce fabricant le croyant mort ou en faillite, cessent tout à coup de se fournir chez lui. *Nous avons, nous, de très-fortes raisons de croire* que ce procédé trop souvent répété par M. G. de la R. est un procédé très peu loyal; puisqu'il faut absolument qu'il se donne des ridicules, il devrait choisir de préférence ceux qui ne sont pas préjudiciables à la fortune et à l'honneur des autres. Est-il permis de porter atteinte à la réputation, au crédit, à l'existence d'un marchand, parce qu'il s'est respecté en refusant à un homme qui ne se respectait pas, l'humiliant salaire que celui-ci demandait pour ses éloges? A.

VARIÉTÉS.

SPECTACLES. — *Théâtre du Vaudeville.* — Première représentation de *la Vallée de Barcelonnette.*

Le duc de Savoie et M. de Catinat se sont donnés rendez-vous dans la vallée de Barcélonnette pour y traiter de la paix : ils sont travestis en hermites. Un commandant allemand, instruit que l'un des deux est M. de Catinat, les arrête, les fait enfermer, et se retire sans doute pour leur donner le tems de préparer des moyens d'évasion. Charles, jeune ramoneur sauvé autrefois par M. de Catinat, pénètre jusqu'à eux par une cheminée, emporte leurs écharpes pour les montrer aux commandans de leurs troupes, et revient à leur tête les délivrer au moment où le commandant allemand allait les envoyer au quartier-général du prince Eugène.

Cet ouvrage rappelle peut-être quelques situations connues au théâtre, et n'a pas une vraisemblance très-rigoureuse ; mais il y a beaucoup d'esprit dans le dialogue et des couplets très-fins et très-bien tournés : de plus le rôle de Charles a été très-bien rendu par Mme Hervey ; il était difficile qu'avec tous ces moyens de plaire il ne réussît pas. Les auteurs sont MM. Dieu-la-Foy et Gersaint, connus par plusieurs succès, et qui récemment encore en ont obtenu un très-mérité dans le vaudeville des *Pages du duc de Vendôme.*

Concert de Mlle Colbran. — Ce concert avait attiré une société nombreuse et choisie : il a commencé par l'ouverture de *Faniska*, de notre célèbre Chérubini, et l'orchestre, dirigé par M. Gresset, l'a exécuté avec une perfection que l'on ne peut trouver qu'à Paris.

Dans la seconde partie du concert, Mlle Colbran a chanté un air de Crescentini : c'est dans ce morceau, parfaitement adapté à ses moyens, qu'elle a déployé le plus grand talent.

J'ai entendu comparer Mlle Colbran avec Mme Catalani, et je ne trouve aucun rapport entre les talens de ces deux célèbres cantatrices. Mme Catalani a une voix beaucoup plus étendue que Mlle Colbran ; mais cette dernière a plus d'expression sur-tout dans les cordes moyennes de la voix : enfin les amateurs des difficultés brillantes seront séduits par la hardiesse de Mme Catalani, mais je n'hésite pas à dire que les musiciens préféreront à ces tours de force l'exécution

pure et vraie de M[lle] Colbran. On espère qu'elle ne quittera pas Paris sans nous faire jouir encore une fois de son beau talent : je lui transmets ici le vœu des amateurs que son concert avait réunis.

Théâtre de l'Impératrice. — *Ordre et Désordre*, comédie en trois actes et en vers de MM. Chazet et Sewrin, a obtenu à ce théâtre le succès le plus flatteur. Un ouvrage de cette importance mérite bien une analyse détaillée : nous la donnerons dans le premier numéro. B.

Aux Rédacteurs du Mercure.

Messieurs, ce n'est plus à mes anciens collaborateurs que je m'adresse ; aucun d'eux, j'en suis bien assuré, n'eût accompagné ma courte réclamation d'un si long commentaire. Je ne demanderai pas à qui je le dois, mais je ne puis me dispenser de lui dire qu'il s'est bien trompé sur le sentiment qui m'a dicté ma lettre : il suffisait de la lire pour s'en convaincre.

J'estime la personne et le talent de M. de Millevoye peut-être autant que lui : c'est moi qui ai appuyé sa présentation à la Société philotechnique dont il a désiré d'être membre. Je n'ai jamais parlé de *plagiat* ; je n'ai pas eu besoin d'être *rassuré*. Il n'y avait pas de *procès*, et par conséquent M. de Millevoye n'avait pas besoin d'être *absous et justifié* si sérieusement d'un reproche qu'on ne lui faisait pas.

Quant au peu de ressemblance qu'il trouve entre les deux pièces de vers, je laisse le public impartial juge du différent ; c'est encore à lui plus qu'à mon bénévole commentateur qu'il appartient de décider si mes vers *disent plus ou moins* que ceux de M. de Millevoye ; je me borne à penser que le rédacteur de la note ne sera pas si facilement absous à mes yeux de malveillance à mon égard que M. de Millevoye de *plagiat*.

Agnosco et ignosco.

J'ai l'honneur d'être avec considération, Messieurs, votre dévoué serviteur, DE LA CHABEAUSSIÈRE.

La Classe de la langue et de la littérature françaises, avait proposé deux sujets pour le concours de cette année. L'un était le *Tableau littéraire de la France au dix-huitième siècle*. Le prix n'a pas été donné, et le même sujet est remis au concours pour l'année prochaine. Le second sujet était l'*Eloge de Pierre Corneille*. Le prix a été adjugé, à l'unanimité, à un discours dont M. Victorin Fabre s'est déclaré

l'auteur. L'*accessit* a été donné à un discours que l'on attribue à M. Auger. Deux autres discours, dont un des auteurs est M. Chazet, ont obtenu des mentions honorables. Le prix sera décerné, dans la séance publique que tiendra à l'Institut la Classe de la langue et de la littérature françaises, mercredi 6 avril.

Bulletin des Sciences et des Arts.

— M. Regnier, conservateur du Muséum d'artillerie, a présenté à la Société d'encouragement une serrure égyptienne qu'il a perfectionnée en y appliquant un cache-entrée de son invention. Cette serrure d'une simplicité extrême est à l'abri des rossignols et des fausses clefs. On peut l'adapter également aux portes, aux armoires, aux coffres; elle les rend *incrochetables*.

— M. de Bétancourt a soumis au jugement de la première classe de l'Institut une écluse de son invention. Le mérite de cette écluse consiste à employer le moins d'eau possible pour faire descendre ou monter un bateau dans un canal divisé en biefs, et de proportionner cette quantité d'eau au volume du bateau. La classe a arrêté que le Mémoire de M. de Bétancourt serait imprimé dans le volume où elle publie les meilleurs ouvrages qui lui sont présentés par des savans étrangers.

—L'ouvrage périodique étranger qui a pour titre : *Magazin der neuen erfindungen*, n°. 8, annonce qu'un chimiste écossais, nommé *Crooks*, a trouvé le moyen de faire de très-bon savon avec du poisson pourri et de l'urine fermentée. Il prend une partie de potasse et huit parties de poissons, et il y ajoute huit parties d'urine rendue caustique par la chaux vive. Il fait bouillir le tout avec quatre livres par quintal de menthe sèche pour atténuer l'odeur insupportable du poisson pourri. Quelquefois il se sert de suie au lieu d'urine, et rend sa lessive caustique par le moyen de la chaux vive.

Avant de connaître le savon, les Romains ne blanchissaient leurs vêtemens qu'avec l'urine corrompue, mais ils les lavaient ensuite, et les parfumaient de manière qu'ils ne conservaient aucune odeur d'urine. Nous doutons que nos petites maîtresses consentissent à laisser blanchir leur linge avec le savon écossais.

— M. Isengard étant chargé, en sa qualité de sous-pourvéditeur, de procurer au pays qui avoisine les montagnes

du Parmesan, les objets de première nécessité qui y manquaient par la difficulté des arrivages, eut recours à la mousse (*hypuum cryspum*) très-abondante sur les hêtres qui couvrent ces montagnes, pour en faire des matelas et des fauteuils. Ces matelas, plus élastiques que ceux de laine, sont moins susceptibles d'être attaqués par les vers et de retenir les miasmes putrides.

Il y a plusieurs espèces de mousses qui peuvent être employées de la même manière, et cet usage serait fort utile dans les campagnes.

— M. Argand, auquel on doit les lampes à double courant, improprement appelées *quinquets*, vient de construire un fanal télégraphique très-ingénieux. Ce fanal essayé à Genève et au Hâvre a présenté des avantages réels. La lumière est plus belle que celle des fanaux ordinaires, et l'économie du combustible est comme 2 : 9.

Dans un Mémoire qu'il a publié à ce sujet, M. Argand fait connaître la quantité d'huile importée annuellement en Angleterre par les navires faisant la pêche de la baleine dans la mer du Sud. On trouve pour 1792 ce résultat, 2096 tonneaux ou 41,920 quintaux d'huile à 4 schellings le gallon, ou 1 livre 4 sous la pinte, prix qui depuis a doublé, fait la somme importante de 109,690 liv. sterling ou 2,622,560 fr. pour l'importation d'une seule année.

— MM. Thenard et Gay-Lussac, dans une notice lue à l'Institut, viennent de lui annoncer qu'ils sont parvenus à décomposer la potasse et la soude, et à en retirer les métaux qu'elles contiennent, par des moyens chimiques, sans le secours de la pile de volta. C'est en traitant ces alcalis avec du charbon et du fer à une haute température dans le laboratoire de l'Ecole polytechnique, qu'ils en ont opéré la décomposition. On n'obtient dans un vase de fer, avec le charbon et la potasse ou la soude, qu'une masse noire qui prend feu comme le pyrophore aussitôt qu'elle a le contact de l'air, et qui s'enflamme tout à coup lorsqu'on la projette dans l'eau : mais on obtient le métal parfaitement pur, lorsqu'au lieu de charbon, on se sert de fer seulement. MM. Gay-Lussac et Thenard en ont présenté à l'Institut plusieurs grammes provenant d'une seule opération faite avec trente grammes d'alcali. Déjà ils ont soumis ces métaux à quelques épreuves très-intéressantes qu'ils feront connaître bientôt. Aujourd'hui ils se contentent de dire qu'ils peuvent préparer ces métaux en très-grande quantité, et qu'il leur sera par conséquent facile d'étudier tous leurs rapports avec

les autres corps. Ce fait paraîtra d'autant plus intéressant que, par le moyen du galvanisme, on n'aurait jamais pu se procurer assez de ces métaux pour les étudier, et que, de plus, il fait reconnaître dans les agens chimiques, une énergie au moins aussi puissante que celle du fluide électrique.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *La Société libre des arts du Mans* (Sarthe) propose pour sujet d'un prix qu'elle doit décerner, le 22 novembre prochain, l'éloge de Pierre Belon, médecin et naturaliste, né à la Soultière, commune de Cérans, près Foulletourte, et qui vivait dans le seizième siècle.

Le prix sera une médaille de 200 fr.

Les Mémoires seront adressés, francs de port, avant le 20 octobre à M. Detournay, secrétaire-général de la Société, rue des Petits-Fossés, au Mans.

Un autre prix relatif à l'agriculture, et qui pourra être divisé en deux médailles de 150 fr. chacune, a été proposé par la même Société, en faveur des deux agriculteurs qui auraient cultivé avec le plus de succès deux champs, chacun d'un arpent ou 66 ares au moins, l'un en disette ou bette-rave champêtre; l'autre en gros pavot blanc, connu sous le nom d'opium, de la graine duquel on extrait l'huile d'œillette.

Les concurrens préviendront quelque tems avant la récolte le secrétaire qui convoquera la Société pour qu'elle nomme des commissaires chargés de se transporter dans les champs, d'en faire l'examen, et ensuite leur rapport.

— *La Société de médecine de Marseille*, dans sa séance du 29 novembre 1807, a proposé deux prix; le premier sur la question suivante : *Déterminer le caractère de l'apoplexie, décrire ses espèces, faire connaître les maladies qui la stimulent, établir le traitement qui convient à chaque espèce, et indiquer les moyens prophylactiques qui en affaiblissent les dispositions.*

Le prix consistera en une médaille d'or de la valeur de 300 francs.

Les Mémoires écrits lisiblement en latin ou en français devront être adressés, francs de port, avant le 15 septembre 1808, à M. Sens, secrétaire-perpétuel.

Le second prix est dû à la générosité d'un membre de la Société, et doit donner la solution des questions suivantes : 1°. *Les maladies dartreuses sont-elles plus communes dans les départemens méridionaux de la France, baignés par la Méditerranée, que dans les autres lieux de cet Empire?*

2°. *Quelles sont les espèces de dartres que l'on y observe?* 3°. *Quelles classes d'individus en sont le plus communément affligées.* 4°. *Quelles en sont les causes?* 5°. *En est-il qui se communiquent par contagion?* 6°. *Quel est le meilleur traitement curatif?*

Le prix sera de 200 francs.

Les Mémoires écrits lisiblement en latin ou en français devront être adressés, francs de port, avant le 1er juillet 1809, à M. Sens, secrétaire perpétuel.

— *Société d'amateurs des sciences et arts de la ville de Lille.* — Le sujet du prix proposé par cette Société en 1806 pour 1807, et dont nous avons parlé dans *la Revue* (troisième trimestre de 1807, p. 126) a été remis au concours pour 1808.

Dans la même séance, il sera décerné une médaille d'or de la valeur de 150 fr. à l'auteur *d'une notice historique sur les personnages célèbres ou d'un mérite distingué que Lille a produits, avec indication de leurs principaux ouvrages en tout genre*

Les concurrens pourront, à leur choix, donner à leur travail la forme d'éloges historiques ou celle d'une série de notices biographiques.

Le délai pour l'envoi des Mémoires pour l'un et l'autre prix expirera le 1er juillet.

NOUVELLES POLITIQUES.

(EXTÉRIEUR.)

RUSSIE. — *Pétersbourg, le 27 Février.* — S. M. l'Empereur de Russie a fait publier une déclaration de guerre contre la Suède. En voici l'extrait :

« L'Empereur justement indigné, lorsqu'il apprit la violence que l'Angleterre venait d'exercer contre le roi de Danemarck, prévint le roi de la Grande-Bretagne qu'il ne resterait pas insensible à cet outrage, à cette spoliation sans exemple que l'Angleterre venait de se permettre contre un roi son parent, son ami et l'antique allié de la Russie.

» S. M. I. fit part de cette détermination au roi de Suède, qui se refusa à toute coopération, tant que les armées françaises ne seraient pas éloignées des côtes de la Baltique, *et que les ports allemands ne seraient pas ouverts au commerce anglais.*

» S. M. fit remettre le 16 novembre une seconde note, par laquelle, rappelant au roi de Suède qu'elle venait de rompre avec l'Angleterre, elle réclama de nouveau sa coopération.

» Cette note est restée près de deux mois sans réponse, et celle qui a été faite et qui a été remise au ministre de S. M. Impériale, le 9 de janvier, porte le cachet de la précédente.

» L'Empereur étant informé que le cabinet de Saint-James, cherchant à rattacher par la crainte le Danemarck à son systême, l'avait menacé de faire entrer des troupes suédoises en Séelande, et en outre de conquérir la Norwège au profit de la Suède; S. M. I. sachant d'ailleurs que le roi de Suède formait secrétement une alliance à Londres, en même tems qu'il différait de répondre aux justes demandes du cabinet russe, ne peut laisser dans le vague la position de la Suède à l'égard de la Russie; elle ne doit par conséquent pas admettre sa neutralité.

» Les dispositions du roi étant constatées, il ne reste donc plus à S. M. I. que de recourir sans délai à tous les moyens que la Providence lui a confiés pour garantir la sécurité de son Empire, et elle en prévient ici le roi et l'Europe entière. »

Depuis cette déclaration, l'armée russe est entrée en Finlande le 22 février. Elle a culbuté tous les postes suédois. Le 5 mars, la nouvelle est arrivée à Stockholm que les Russes marchaient sur Abo, et qu'ils n'en étaient plus qu'à huit jours de marche. A cette nouvelle, le roi de Suède s'est oublié au point de faire arrêter M. d'Alopeus, ministre de Russie, et de faire mettre les scellés sur tous les papiers de la légation russe.

D'un autre côté, un corps d'armée française entre en Séelande.

Danemarck. — *Copenhague, le 16 Mars.* — Le roi de Danemarck, Christian VII, est mort à Rendsbourg, le 13 mars, d'une fièvre nerveuse; il était âgé de soixante ans. Il succéda à son père en 1766. Sa mort a été annoncée publiquement par le ministre d'Etat comte de Schimelmann, et son fils proclamé roi sous le nom de Frédéric VI. La garnison de Rendsbourg lui a prêté aussitôt serment de fidélité, et le baron de Stermann a été expédié, comme courier, pour porter à Copenhague la nouvelle du décès de Sa Majesté au nouveau roi. Ce prince est âgé de quarante ans.

— On vient de publier au son du tambour, à Elseneur, que toute communication avec la Suède était défendue. Celui qui enverra dans ce royaume des lettres ou des paquets, qui s'y rendra ou qui y entretiendra des liaisons, sera puni de mort. Les navires qui en arriveront seront forcés de rebrousser chemin; et s'ils ont à bord des voyageurs, il leur sera notifié qu'ils peuvent débarquer, mais qu'ils n'auront plus la permission de retourner en Suède.

— Le prince de Ponte-Corvo est arrivé à Copenhague, et a reçu les honneurs dus à son rang. Tout est en activité pour préparer l'embarquement et le passage de l'armée française destinée pour la Scanie. On espère profiter du premier moment d'un dégel parfait; le nombre de bâtimens armés que nous avons ici, est déjà suffisant pour protéger cette opération contre la flottille suédoise, qui d'ailleurs ne pourra être réunie avant six semaines.

L'armée danoise vient de recevoir une organisation tout-à-fait conforme à celle de l'armée française. Elle est distribuée en cinq divisions, savoir : trois pour le Danemarck, et deux pour la Norwège; chaque division est composée d'un certain nombre de brigades; il y aura des généraux de division et de brigade, des inspecteurs aux revues, etc. Il sera formé un seul état-major-général pour toute l'armée; les officiers de l'état-major seront choisis, sans distinction de corps ni de grade, d'après la seule considération du mérite et des talens. En tems de guerre, le généralissime pourra composer et recomposer les divisions et les brigades, selon l'urgence des circonstances.

Prusse. — *Kœnigsberg, le* 6 *Mars.* — S. M. le roi de Prusse, déterminée par l'exemple des deux cours impériales de Paris et de Pétersbourg, d'après la déclaration de S. M. l'empereur de Russie, du 10 février de cette année, interrompt toute relation avec la Suède, et elle ordonne à tous ses officiers, serviteurs et sujets, sous les peines les plus sévères, de s'abstenir de toute communication et de tout commerce avec ce royaume. En conséquence, et à dater d'aujourd'hui, les ports prussiens seront, jusqu'à nouvel ordre, entièrement fermés aux vaisseaux et aux marchandises de Suède; les vaisseaux ou marchandises prussiennes ne seront plus expédiées des ports de Prusse pour la Suède, et les vaisseaux ou marchandises suédoises ou neutres qui viennent de la Suède, ne pourront plus entrer dans les ports prussiens.

Espagne. — *Madrid, le* 19 *Mars.* — Il se passe depuis

quatre jours, en Espagne, des événemens qui attirent l'attention de l'Europe entière. Depuis six mois les esprits étaient vivement agités : les uns accusaient le prince de la Paix d'etre de concert avec la reine pour faire périr le prince des Astruries; d'autres, que le prince des Astruries était à la tète d'un parti pour détrôner son père. On disait qu'il avait reçu ce projet de sa femme. Des conseils solennels, de longues procédures, suivis d'exils et d'actes publics, loin de calmer l'opinion, l'agitèrent davantage. Les troupes françaises, quoique sur les bords de l'Ebre et éloignées de plus de quarante lieues de notre capitale, étaient dans une situation de *statu quo*, que le grand nombre de couriers qui se succédaient à chaque instant, et les grandes négociations qui paraissaient exister, n'éclaircissaient pas. Nos troupes avaient été rappelées du Portugal, et s'avançaient à marches forcées sur la capitale. La cour paraissait divisée et sans plan. Ce que l'on ordonnait un jour, était contremandé le lendemain. Il n'y avait ni ordre ni unité de pouvoir.

Dans cet état de choses, le 15 mars, le bruit se répandit que le roi, qui était à Aranjuez, devait se retirer à Séville; qu'un grand conseil, qui avait été tenu au palais, l'avait ainsi décidé; mais que les opinions étaient opposées, que la reine et le prince de la Paix voulaient partir, et que le prince des Asturies et son frère voulaient rester.

Après deux jours d'inquiétude et d'agitation, le 18 à quatre heures du matin, le peuple se porta en foule au palais du prince de la Paix, et est repoussé par ses gardes. Les gardes-du-corps prennent fait et cause pour le peuple, et fondent sur les gardes du prince. Les portes sont enfoncées, les meubles brisés, les appartemens dévastés. La princesse de la Paix accourt sur l'escalier; elle est conduite au palais du roi avec tous les égards dus à sa naissance et à son rang. Le prince de la Paix disparaît. Don Diego Godoy, son frère, commandant des gardes-du-corps, est arrêté par ses propres gardes.

Le roi et la reine restèrent debout toute la nuit du 17 au 18.

L'ambassadeur de France arriva de Madrid à 5 heures du matin, et se rendit aussitôt auprès de LL. MM.

Le 18, une proclamation du roi accordant au prince de la Paix la démission de ses charges, et déclarant qu'il se charge lui-même du commandement de ses armées, est publiée à Aranjuez et à Madrid.

A la réception de ces nouvelles, le peuple de Madrid se porte en foule à la maison du prince de la Paix et à

celles de plusieurs ministres. Dans toutes, les meubles sont brisés, les vitres cassées. Personne ne s'oppose au désordre; le capitaine-général avait perdu la tête. Les régimens suisses restèrent cantonnés dans leurs casernes.

Depuis le 16 jusqu'au 22, Madrid et Aranjuez ont été le théâtre de différentes émeutes dans lesquelles les maisons du prince de la Paix, du ministre des finances Soler, du directeur de la consolidation Espaiscosa, d'autres ministres, et de plusieurs parens du prince de la Paix, ont été pillées et les meubles brûlés sur les places publiques. Le prince de la Paix a été arrêté dans un grenier de sa maison, où il se tenait caché.

Le 16, le roi fit paraître une proclamation pour calmer les émeutes.

Le 17, S. M. fit connaître, par une proclamation, qu'il donnait au prince de la Paix la démission de ses places, et qu'il se chargeait lui-même du commandement de son armée. Le tumulte allant toujours croissant, le roi crut devoir, le 19 au soir, faire publier le décret ci-après.

« Comme mes infirmités habituelles ne me permettent pas de supporter plus long-tems le poids important du gouvernement de mon royaume, et ayant besoin, pour retablir ma santé, de jouir dans un climat plus tempéré de la vie privée, j'ai décidé, après la plus mûre délibération, d'abdiquer ma couronne en faveur de mon héritier, mon trèsaimé fils le prince des Asturies.

» En conséquence, ma volonté royale est qu'il soit reconnu et obéi comme roi et seigneur naturel de tous mes royaumes et souverainetés; et pour que ce décret royal de ma libre et spontanée abdication soit exactement et duement accompli, vous le communiquerez au conseil et à tous ceux à qui il appartiendra. »

Donné à Aranjuez, le 19 mars 1808. Jo el Rey.

A don Pedro Cevallos.

— Le quartier-général du grand-duc de Berg était à Aranda; le 19, à Somosierra; le 20, à Brûtrago; le 21, à Alkevanda. Il avait avec lui les corps du maréchal Moncey et du général Dupont. Son arrivée paraissait généralement désirée. La masse du peuple de Madrid a été calme et tranquille; et, comme il arrive dans des cas pareils, les désordres n'ont été commis que par un petit nombre d'individus.

Italie. — *Naples, le 23 Février.* — S. M. a rendu, le 16 du courant, un décret dont voici les principales dispositions :

« Il est permis à chacun de faire des recherches dans sa propriété, des monumens antiques qui pourraient s'y trouver; mais en se conformant aux dispositions suivantes :

« Il sera préalablement adressé au ministre de l'intérieur, par le propriétaire, une pétition, en y joignant le plan des terres où l'on voudra creuser, et l'autorisation ne sera accordée que lorsqu'il sera bien constaté que les fouilles ne porteront aucune espèce de dommage aux monumens existans, comme temples, basiliques, amphithéâtre, gymnases, murs de cité détruite, aqueducs, mausolées, etc.

« Des commissaires seront nommés par les intendans des provinces qui veilleront aux fouilles, et donneront au gouvernement connaissance du résultat des recherches. Ce résultat sera soumis à l'Académie d'histoire et antiquités, qui déterminera quels sont, parmi les objets découverts, ceux qui seront à la disposition des entrepreneurs des fouilles, et ceux qui, pouvant servir ou à l'instruction publique, ou à l'ornement des monumens nationaux, seront acquis par le trésor public, pour être placés dans les Musées, ou resteront entre les mains du propriétaire; mais à condition qu'il ne pourra les mutiler, ni les faire passer dans les pays étrangers.

Du 11 *Mars.* — S. M. a rendu, le 8 de ce mois, un décret dont voici les dispositions principales :

Voulant récompenser les services rendus à l'Etat, S. M. a résolu d'instituer un ordre où seront admis tous ceux qui auront coopéré avec nous à la régénération de la patrie ;

A cette fin, elle a créé *l'ordre royal des Deux-Siciles.*

L'ordre sera composé de 650 chevaliers, dont 100 seront commandeurs et 50 dignitaires.

La décoration de l'ordre consistera dans une étoile d'or à cinq branches, émaillée en rouge, surmontée d'un aigle d'or, et suspendue à un ruban de couleur azur clair. Sur une des faces seront les armes de Naples avec cette inscription : *Renovata patria;* et sur l'autre face, les armes de Sicile, avec cette inscription : *Joseph Napoleo Siciliarum rex, instituit.*

La dignité de grand-maître de l'ordre sera inhérente à notre couronne.

(INTÉRIEUR).

Paris, le 21 *Mars.* — Voici l'extrait du texte du décret sur les créances des juifs, rendu le 17 par S. M.

A compter de la publication du présent décret, le sursis prononcé par notre décret du 30 mai 1806, pour le paie-

ment des créances des juifs, est levé. — Lesdites créances seront néanmoins soumises à différentes dispositions. Par exemple, tout engagement pour prêt fait par des juifs à des mineurs, à des femmes, à des militaires, sans l'autorisation nécessaire, sera nul de plein droit. Aucune lettre de change, aucun billet à ordre souscrit par un français non commerçant au profit d'un juif, ne pourra être exigé sans que le porteur prouve que la valeur en a été fournie entière et sans fraude. Si l'intérêt réuni au capital excède dix pour cent, la créance sera déclarée usuraire, et comme telle, annullée. Désormais, et à dater du 1[er] juillet prochain, nul juif ne pourra se livrer à un commerce, négoce ou trafic quelconque, sans avoir reçu, à cet effet, une patente du préfet du département. Cette patente sera renouvelée tous les ans. — Tout acte de commerce fait par un juif non patenté, sera nul et de nulle valeur. Aucun juif non actuellement domicilié dans nos départemens du Haut et du Bas-Rhin, ne sera désormais admis à y prendre domicile. Aucun juif non actuellement domicilié ne sera admis à prendre domicile dans les autres départemens de l'Empire, que dans le cas où il y aura fait l'acquisition d'une propriété rurale, et se livrera à l'agriculture, sans se mêler d'aucun commerce, négoce ou trafic. La population juive dans nos départemens ne sera point admise à fournir de remplaçans pour la conscription; en conséquence, tout juif conscrit sera assujetti au service personnel. Les dispositions contenues au présent décret auront leur exécution pendant dix ans; espérant qu'à l'expiration de ce délai et par l'effet des diverses mesures prises à l'égard des juifs, il n'y aura plus alors aucune différence entr'eux et les autres citoyens de notre Empire; sauf néanmoins, si cette espérance était trompée, à en proroger l'exécution pour tel tems qu'il sera jugé convenable. Les juifs établis à Bordeaux et dans les départemens de la Gironde et des Landes, n'ayant donné lieu à aucunes plaintes, et ne se livrant pas à un trafic illicite, ne sont pas compris dans les dispositions du présent décret.

— Un décret a été rendu par S. M., le 16 mars, dont les dispositions suivantes sont extraites.

Il y aura auprès de chaque Cour d'appel un corps de juges-auditeurs. Le nombre de ses juges sera de quatre au moins, et de six au plus. La nomination des juges-auditeurs sera faite par nous. Ils devront avoir en propre ou en pension assurée par leurs parens, un revenu annuel de 3000 fr. au moins. Dans les Cours d'appel, les juges-auditeurs auront séance avec

les autres juges, immédiatement après eux, et porteront le costume de juges, à l'exception de la ceinture. Ils pourront suppléer les juges, s'ils ont atteint l'âge de 30 ans. Dans les Cours de justice criminelle et dans les tribunaux de première instance, les juges auditeurs pourront être envoyés, pour y faire le service, d'après nos ordres, par notre grand-juge ministre de la justice; alors ils prendront séance avec les juges. L'article Ier du Sénatus-consulte du 18 octobre 1807, sera applicable aux auditeurs auprès de nos Cours d'appel; en conséquence, après cinq années d'exercice, ils recevront des provisions à vie, si à l'expiration de ce délai, nous reconnaissons qu'ils méritent d'être maintenus dans leurs fonctions. Les jugés-auditeurs auront un traitement qui demeure fixé au quart de celui des juges de la Cour d'appel à laquelle ils sont attachés.

— Un autre décret du 29 mars contient les dispositions suivantes :

« Vu les arrêtés consulaires des 9 prairial et 3 messidor an VIII, portant fixation du nombre des avoués près la cour de justice criminelle et le tribunal de première instance du département de la Seine, et la loi du 29 pluviose an IX, qui autorise les avoués près les tribunaux civils, à exercer leurs fonctions près les tribunaux criminels;

Considérant que le nombre des avoués au tribunal de première instance du département de la Seine, est hors de toute proportion avec les affaires instantes, et qu'il en résulte des abus et des désordres préjudiciables également au public et à ceux des avoués qui exercent leur profession avec honneur;

Nous avons décrété et décrétons ce qui suit :

Art. 1er. Le nombre des avoués près le tribunal de première instance du département de la Seine, demeure réduit et fixé à *cent cinquante*. Dans ce nombre sont compris les avoués exerçant près la cour de justice criminelle.

2. Les cent cinquante avoués compris dans l'état que nous aurons approuvé de ceux qui seront conservés, déposeront, dans le délai de trois mois, au plus tard, à la caisse d'amortissement, le montant des cautionnemens fournis par les avoués supprimés. Ceux-ci seront remboursés en remplissant les formalités prescrites par les réglemens.

Les avoués supprimés par notre présent décret, seront indemnisés de la perte de leur pratique par ceux qui sont maintenus, sans préjudice des recouvremens qu'ils pourront avoir à exercer à l'époque où ils cesseront leurs fonctions, lesquels leur sont réservés.

Cette indemnité sera fixée en masse et supportée, à portions égales, par les cent cinquante avoués maintenus; elle sera pareillement répartie à portions égales entre tous les avoués supprimés. »

— S. M. I. et R. ayant ordonné qu'un édifice pour la Bourse de Paris et pour le Tribunal de commerce serait exécuté sur l'emplacement de l'ancien couvent des Filles-Saint-Thomas, il a été arrêté que la première pierre en serait posée le 24 mars 1808, par le ministre de l'intérieur. Cette cérémonie a eu lieu en présence des principales autorités civiles de Paris. Plusieurs pièces de monnaie sur le millésime actuel ont été mises sous cette pierre, ainsi que l'inscription suivante, gravée sur une table de métal :

Le 24 Mars 1808,
4e année du règne de NAPOLÉON-LE-GRAND,
EMPEREUR DES FRANÇAIS,
ROI D'ITALIE,
PROTECTEUR DE LA CONFÉDÉRATION DU RHIN,
fut fondé
le Palais de la Bourse et du Tribunal de Commerce,
Monument
de la munificence de S. M. Impériale et Royale.
La première pierre a été posée
par S. Exc. Emmanuel Crétet,
commandant de la Légion-d'honneur,
Ministre de l'intérieur.
En présence
de M. Frochot, Conseiller-d'Etat, préfet du
département de la Seine,
président perpétuel de la Chambre de Commerce;
et de M. Dubois, Conseiller-d'Etat à vie,
Préfet de police, chargé du 3e arrondissement
de la police générale de l'Empire, etc.

Alexandre-Théodore Brongniart, architecte.

— S. M. I. a nommé, le 19 de ce mois, Mme de Bressieux, dame d'honneur pour accompagner Madame mère.

ANNONCES.

Du Cotonnier et de sa culture, ou Traité sur les diverses espèces de Cotonniers; sur la possibilité et les moyens d'acclimater cet arbuste en France; sur sa culture dans différens pays, principalement dans le midi de l'Europe; et sur les propriétés et les avantages économiques, industriels et commerciaux du coton, avec cette épigraphe :

Créant à l'art des champs de nouvelles ressources,
Tentez d'autres chemins, ouvrez-vous d'autres sources.
Et qui sait quels succès attendent vos travaux,
Combien l'art parmi nous conquit de fruits nouveaux!

DELILLE.

Par Charles-Philibert de Lasteyrie, membre des Sociétés philomatique, d'agriculture du département de la Seine, royale de Stockholm, royale des sciences de Gœttingen, économique de Leipsick, d'agriculture du Mecklenbourg, philosophique d'Amérique, etc., etc. Un vol. in-8°, avec trois figures et un tableau. Prix, 6 fr., et 7 fr. 50 cent. franc de port. Paris, 1808. Chez Arthus-Bertrand, libraire, rue Hautefeuille, n° 23.

On trouve à la même adresse et du même auteur : *Traité des constructions rurales*, etc. Un vol. in-8°, avec un vol. grand in-4°, contenant 33 planches. Prix, 12 fr., et 15 fr. franc de port.

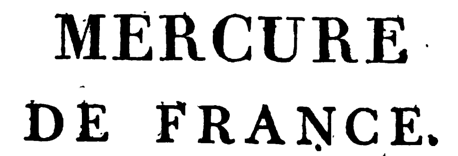
Les Métamorphoses d'Ovide, traduites en vers, avec des remarques et des notes, par M. de Saintange. Nouvelle édition, revue, corrigée, le texte latin en regard, et ornée du portrait de l'auteur et de cent quarante estampes, gravées au burin sur les dessins des meilleurs peintres de l'Ecole française, Moreau le jeune, et autres; de l'imprimerie de Crapelet, sur ses nouveaux caractères neufs, sur papier vélin superfin, dit Nom de Jésus, 4 gros volumes in-8°, hauteur du format in-4°, édition tirée à cent exemplaires, brochée avec soin, 150 fr. — Les mêmes, même édition, sur papier dit Grand-Raisin fin d'Auvergne, 4 gros volumes grand in-8°, ornée du portrait de l'auteur et de cent quarante estampes, brochée, 84 fr. A Paris, chez Desray, libraire, rue Hautefeuille, n° 4, près celle Saint-André-des-Arcs.

La réputation de cette traduction d'Ovide, considérée aujourd'hui comme la seule qui soit en même tems fidèle, originale et élégante, est établie; elle était digne de tous les honneurs typographiques. L'auteur qui a revu avec soin le poëme, la préface et les remarques, y a mis la dernière main. Rien n'a été négligé pour que cette édition, enrichie de son portrait et ornée de cent quarante estampes, gravées sur les dessins des premiers peintres de l'Ecole française, Moreau le jeune et autres, répondît, par la beauté des papiers et des caractères, au mérite d'un ouvrage conquis pour notre langue sur la langue latine; les soins qui ont été apportés à la correction du texte latin, font espérer que les lecteurs, en comparant le poëte français au poëte latin, s'apercevront facilement qu'ils n'ont jamais possédé d'édition de ce dernier plus pure et plus correcte.

(N° CCCLI.)

(Samedi 9 Avril 1808.)





MERCURE DE FRANCE.

POËSIE.

ÉPITRE SUR LA PUDEUR.

Ariste, la Pudeur, qui rehausse les ames,
Je ne la borne pas à briller dans les femmes :
Ce respect de soi-même et ce pur sentiment
Du beau sexe et du nôtre est l'égal ornement,
Et les hommes enclins aux vertus naturelles
Ont aussi leur pudeur qui leur sied comme aux belles.
Je comprends en ce mot ce délicat honneur
Fier dans l'adversité, juste dans le bonheur,
Charme de l'amitié, lustre de l'héroïsme,
Dont même en nos talens reluit le noble prisme;
Et dont l'amour sur-tout reçoit cet ascendant
Propre à dompter le cœur le plus indépendant.
Cette grâce en chaque âge a sa noble décence;
Dans l'épouse qu'on prend survit à l'innocence;
Eclate dans son port, anime sa candeur,
Oppose aux vœux galans une honnête froideur;
De mœurs et de vertus elle dote une fille :
La femme sage enfin, surveillant sa famille,
Comme a dit Salomon, qui la nomme un trésor,
D'une maison solide est la colonne d'or.
Sa sensibilité polie et délicate,
Hait le méchant qui raille, et le menteur qui flatte :
Tout a son juste point; un discours louangeur
Non moins que le cinisme excite la rougeur.

D

En outrant votre éloge en face on vous affronte :
Il faut être impudent pour l'écouter sans honte ;
Et, pour le soutenir, les grands n'ont d'autre appui
Que leur maintien distrait, ou leur auguste ennui :
C'est en les regardant que la Pudeur inspire
De ne vendre en leur cour ni son cœur, ni sa lyre.

Mais, de peur de louer, tel à blâmer enclin
Du sel des mots piquans fait un abus malin :
Le railleur délicat en craint l'effet extrême ;
S'il a pu vous blesser il se trouble lui-même ;
Honteux de votre honte, il renferme ses traits.
Un Grec avait ouï des plaisans indiscrets
D'un jeune homme raillant l'innocence attaquée ;
Et, protégeant soudain sa faiblesse moquée,
« Courage ! de rougir pourquoi te défends-tu ?
» Ta couleur est, dit-il, celle de la vertu. »
Souvent tu demandas pourquoi mon cœur fidèle
Semble au joug de l'hymen demeurer si rebelle,
Et pourquoi la beauté, pouvant trop sur mes sens,
N'obtint que les tributs de mon volage encens ?
Tu me connais ; tu sais que, guéri des caprices,
Je hais des séducteurs les communs artifices,
Et l'éclat ridicule et l'art efféminé
Du fat novice encor, et du fat suranné.
Des coquettes du tems se grossir une liste,
N'est qu'un bien sot triomphe et qu'un plaisir bien triste :
Mais, en ses goût légers, mieux vaut changer cent fois
Que d'attacher son ame à quelque indigne choix.
La Pudeur en Vénus est la première grâce !
La Pudeur m'aurait seule enchaîné sur sa trace.
On a pu me séduire, et non me captiver ;
Pourquoi ? C'est qu'un tel charme est bien rare à trouver !
Que Clarisse en effet m'accepte pour esclave,
Je m'y voue, et l'amour n'a plus rien que je brave.

« Bon ! me vas-tu répondre, en te riant de moi,
» Voudrais-tu donc payer d'une éternelle foi
» Le penchant scrupuleux d'une vaine Lucrèce
» Qui, pensant que t'aimer est manquer de sagesse,
» D'un œil froid te verra brûlant à ses genoux,
» N'obtenir qu'un refus de tes soins les plus doux ?
» Et qui, de son orgueil prisant la seule gloire,
» Epuisera tes feux même avant ta victoire,
» Et de sa résistance ayant compté les mois,
» Cherche un terme décent pour se rendre à tes lois ?

» Ou préférerais-tu, dans ton idolâtrie,
» Quelque innocente encor, loin du monde nourrie,
» Qui, ne sachant que fuir notre témérité,
» Voit en monstre l'amour par ses crimes cité,
» Et, malgré sa frayeur, plus tard apprivoisée,
» En ses bras qu'elle a craints passe en fille avisée. »
— Tais-toi! c'est te jouer que, peindre sous ces traits,
De l'aimable Pudeur les appas doux et vrais.
Non, la peur d'une sotte, et le ton d'une prude,
N'ont rien d'une vertu si simple, et sans étude.
D'une bégueule en vain l'opiniâtre orgueil
M'oppose sa grimace en mesurant l'écueil,
Et, fière des hasards qui reculent sa chûte,
Change un tendre combat en une altière lutte;
Je la juge, et mon art, s'il peut l'envelopper,
Ne tend qu'à la punir d'avoir cru nous tromper.
Ma leçon est plus douce envers une ingénue
Qui s'ignore, et me fuit, par l'âge retenue,
Content si le premier je peux guérir un jour
Son effroi puéril du formidable amour.
Ce n'est point la Pudeur qui la rendit farouche:
Un baiser est l'aveu que t'en fera sa bouche,
Si tu sais la convaincre, ardent à l'engager,
Que par fois le plaisir s'aborde sans danger.
Telle ne doit l'honneur de sa réserve austère
Qu'aux rigueurs des verroux, qu'à l'œil prompt d'une mère:
Telle, en un sang glacé qu'arrête un phlegme lent,
Sent languir de son cœur le désir indolent;
Pâle fleur, que l'amour ni le printems n'enflamme,
Ses sens ont la froideur dont se vante son ame.
L'une, tiède pour nous, s'acquiert notre respect,
Et prend notre rival dont l'embrâse l'aspect:
L'autre, à son morne époux épargnant tout ombrage,
Dément ses feux couverts d'un maintien grave et sage,
Et trahit par son rire, ou l'éclair de ses yeux,
Pour les mots ambigus son goût licencieux.
Ami, tu les verras, Pénélopes trompeuses,
De dix amans quittés séductrices pompeuses,
Les réunir en cercle, et d'un calme effronté
De tous leurs souvenirs braver l'impureté.
Ah! que vous rougiriez, objet tendre et candide,
Dont un seul cœur aimant charma le cœur timide,
Si dans votre mémoire en présence d'autrui
Un seul de leurs affronts vous troublait devant lui!

Jeune beauté, croyez à mon expérience :
D'un heureux choix futur ayez la prévoyance :
L'amour vous veut entière, et son cœur exaucé
Ainsi que l'avenir réclame le passé.
S'il n'est déjà plus tems, sa sourde jalousie
Grondera les ardeurs dont vous fûtes saisie,
Et vous affligera de n'avoir à donner
Que des faveurs sans prix qu'on vous fit profaner.
Je ne prétends pas dire, en censeur inflexible,
Que dans le froid orgueil d'un refus invincible,
Consiste le devoir de la pudicité ;
Ni qu'elle se condamne à la virginité.
L'amour, même en cessant de se montrer farouche,
Sans se flétrir se livre à l'objet qui le touche,
Pourvu qu'au fond de l'ame une sincère ardeur
L'entraîne à l'abandon permis à sa pudeur.
Le sacrifice entier des charmes d'une belle
Est moins coupable, aux bras d'un homme adoré d'elle,
Que ces vols des trésors qu'on expose à demi,
Qu'en équivoque amant fait un galant ami :
Oui, les derniers transports d'une amoureuse ivresse
Moins que ces faux larcins témoignent de faiblesse !
Si le premier baiser n'engage sans retour,
Tu le dus au caprice, et non pas à l'amour ;
Et des sens attaqués la facile surprise
D'un rival plus hardi rendra ta belle éprise :
Le moment la lui donne, et non le choix du cœur.

Je méprise aussi l'art d'une fausse rigueur :
La femme qui médite, en croyant se défendre,
Quel droit on peut sans risque offrir, ou laisser prendre,
Que l'empire du cœur ne force à tout céder,
Devait, moins faible encor, savoir mieux tout garder.
L'amour, l'amour, plus tard, l'eût instruite peut-être
Que des cœurs qu'il saisit il est l'aveugle maître,
Et que le tendre oubli de ses feux emportés
Prête un voile innocent même à ses voluptés.
Psyché, nue en ses bras, paraît encor modeste,
Et son flambeau s'attise à cette ame céleste.

Malheur à l'Actéon, profane curieux,
Qui porte sur Diane un œil injurieux !
Il trahit des appas jaloux qu'on les ignore :
Leur gloire est qu'avant lui nul ne les vit encore.
Oui, si même Vénus qu'expose Phidias
Montre sans vêtement de pudiques appas,

C'est qu'il voila son corps de décence divine.
O de cette vertu ravissante héroïne !
O pure Nausica, d'Ulysse dépouillé,
Ton œil soutient l'abord, sans en être souillé :
Ta chasteté l'accueille échappant à Neptune,
Et dans sa nudité voit sa seule infortune.

Ah ! que j'aime au palais du noble Alcinoüs
Suivre de Nausica les timides vertus !
Son cœur se réfugie au doux sein de sa mère.
Digne et haute leçon des grands tableaux d'Homère !
J'y vois que la Pudeur, peinte en ses demi-dieux,
Anoblit les beaux-arts, les vers mélodieux :
Eût-il su la chanter s'il ne l'eût bien connue ?
Sa muse s'embellit de sa grâce ingénue.

Là, le malheur, qu'entoure un auguste intérêt,
De ses besoins trahis veut cacher le secret :
Là, l'hospitalité généreuse et discrette,
Tremble d'interroger l'adversité muette ;
Et les dons, qu'au héros on porte en son sommeil,
Au loin à son insçu dévancent son réveil :
Bientôt, le séparant de son hôte sensible,
Les vastes mers rendront tout refus impossible.

Telle, obligeant un cœur fier, et n'osant s'ouvrir,
La Pudeur des bienfaits l'engage à les souffrir,
Et le poids allégé de la reconnaissance
Devient de deux amis la noble jouissance !
Divin chantre des Grecs ! illustre mendiant !
Sans doute, en ton exil, un tel soin prévoyant
A réparé pour toi, loin de ta ville antique,
L'impudeur qu'étala l'ignorance publique.
Peut-être ta réserve, en taisant tes travaux,
Abandonna les prix à tes grossiers rivaux :
Le génie est sans brigue et doute de soi-même.
Qui l'eût dit que, des rois instruction suprême,
Tes beaux vers, d'Alexandre élevant la grandeur,
Poseraient une borne à sa fougueuse ardeur ?
Les abus de la force auraient flétri sa gloire ;
La modération, pudeur de la victoire,
Lui fit du nom de mère, en plaignant les vaincus,
Traiter la reine en pleurs, mère de Darius.
Il rougira qu'un jour le sang de sa blessure
De l'orgueil d'être un dieu vengeant sur lui l'injure,
Devant les Grecs railleurs démentant son faux nom,
L'oblige à s'avouer qu'il n'est pas fils d'Ammon.

Il n'oserait, craintif des sarcasmes d'Athène,
Priver de son soleil le libre Diogène :
A cet esprit si fier son cœur se sent uni :
Alexandre l'admire, Attila l'eût puni.

Des conquérans sans frein les palmes oubliées
A nos ressouvenirs sont peu de tems liées.
Ta seule continence, ô jeune Scipion !
Dans le rang où monta l'ami d'Ephestion
Te place, et t'éternise en vrai sage, en grand-homme,
Qui soumit ses lauriers à la Thémis de Rome.
Si Bayard comme toi sut chastement agir,
C'est que devant soi-même il eût craint de rougir.

François premier, son prince, un jour moins magnanime,
Indigne chevalier, perdit sa propre estime.

Revolant sur les monts de frimats tout blanchis
Que nos preux tant de fois en aigles ont franchis,
Il traversait les murs où le superbe Rhône
Tend ses bras au commerce et s'unit à la Saône.
Un concours de beautés, des guirlandes en main,
Portant les vœux publics s'offrent sur son chemin :
Fille d'un magistrat, la plus belle s'avance ;
Et de son lit vermeil l'aurore qui s'élance
Brille de moins d'éclat aux portes d'Orient,
Que cette chaste Nymphe au héros souriant.
Elle présente un lys, noble hommage au monarque.
Il l'accueille, et s'émeut, et son œil la remarque ;
Déjà même il lui parle... O trop perfide honneur !
Un seul mot qu'il lui dit est l'ordre suborneur
Qui, le soir, en secret à ses yeux la rappelle.
Du galant Jupiter Mercure trop fidèle,
Un grand, de sa famille empressé corrupteur,
Leur vante l'infamie et son or séducteur.
Contre de vils parens n'ayant plus d'autres armes
Hélas ! que sa prière, et son cœur, et ses larmes,
Seule enfin, elle pleure, et voit avec effroi
Le nom si disputé de maîtresse d'un roi.
Ce brillant titre, objet de brigues si fatales,
Fortune dont l'espoir a fait tant de rivales,
Son horreur le repousse ; et de nombreux sanglots
Interrompent sa plainte exhalée en ces mots :

« Ciel ! du pouvoir suprême est-ce ainsi qu'on abuse ?
» Faut-il donc me livrer, sans que l'amour m'excuse !
» Et payant de ma honte une fausse splendeur,
» Au lâche intérêt seul immoler ma pudeur !

» Le monde redira que je fus achetée.
» L'avarice, ou la peur m'aura donc surmontée !
» Mon luxe où reluira mon trop visible
» D'une infâme couleur allumera mon front...
» Non, à me respecter forçons un tyran même.
» Ne cédons qu'à l'honneur qui seul est ce que j'aime ;
» Et détruisons plutôt ces attraits dangereux
» Qui rendraient un roi vil, et mon éclat affreux.

Magnanime délire ! aussitôt son courage
A la flamme du soufre expose son visage :
Le feu, qui le noircit, en dévore les fleurs :
Et d'un voile couvrant son supplice et ses pleurs,
Elle court, fière alors d'un effort mémorable,
Montrer au lâche roi son ouvrage exécrable.

Vierge qui t'immolas à ta propre fierté,
Tu fis, en te privant d'une rare beauté,
Plus que pour son cher Paul n'avait fait Virginie,
Aimant mieux s'engloutir dans les mers en furie
Qu'entre des bras sauveurs passer nue un moment ;
Elle s'éternisa par ce beau dévouement ;
Digne objet du tableau de deux amours naïves,
Qu'a peint l'art le plus pur, des couleurs les plus vives.

La pudeur de l'amour, ô victime d'un roi,
Causa moins ton martyr qu'un noble orgueil de toi !
Puissé-je consacrer ce vertueux modèle,
Qui laissa de son ame une image plus belle
Que les plus beaux contours en Vénus adorés,
Traits fugitifs, que l'âge aurait défigurés !
Elle sut, dépouillant sa forme peu durable,
Garder de sa pudeur l'éclat inaltérable,
Apprenant à des rois, mieux que tous les censeurs,
A voir d'un œil glacé nos femmes et nos sœurs.

Louis Le Mercier.

ÉNIGME.

Si je n'ai pas des plus brillans carosses
Et la richesse et l'ornement,
Je n'ai pas le désagrément
De me voir conduit par des rosses.
D'un sort peu favorable éprouvant la secousse,
Mon maître cependant me soutient et me pousse ;

Avec moi l'on ne peut agir plus poliment ;
Il me suit par derrière et je vais par devant.

LOGOGRIPHE.

Douze pieds composent mon être ;
Fille de l'humanité,
Je préside à la charité.
Malheur à qui pourrait me méconnaître !
En me décomposant, tu trouveras, Lecteur,
Matière à divertir ton esprit et ton cœur :
J'offre d'abord, de la philosophie,
Un point essentiel, ensuite un animal
Connu par sa sagesse ; une plante, un canal ;
Une ville de Normandie,
Un carreau d'échiquier, un sot, un vêtement,
Un pont mobile, un patriarche, un vent,
Un bras de mer, une enveloppe
Que fit jouer l'auteur de *Misanthrope*,
Un roseau d'Amérique, une aventure, un bruit,
Qui plaît à maint acteur, et qu'un auteur produit.
Enfin, Lecteur, sans plus m'étendre,
Sans peine maintenant tu pourras me comprendre.
On jouit en me connaissant,
Des délices du sentiment.

Par Ch. G. de S... L....

CHARADE.

Bien à plaindre celui qui n'a pas mon premier ;
Bien à plaindre celui qui se voit mon dernier ;
Bien à plaindre celui qui va sans mon entier.

---

*Mots de l'*Enigme, *du* Logogriphe *et de la* Charade *insérés dans le dernier Numéro.*

Le mot de l'Enigme du dernier Numéro est *Thé*.

Le mot du Logogriphe est *Trumeau*, dans lequel on trouve *rue*, *ame*, *eau*, *tue*, *rue* (plante), *rut*, *rat*, *tu*, *ut*, *re*, etc.

Celui de la Charade est *Cure-dent*.

LITTÉRATURE. — SCIENCES ET ARTS.

(EXTRAITS.)

Histoire de Fénélon, composée sur les manuscrits originaux; par M. G. F. de Beausset, ancien évêque d'Alais, membre du Chapitre impérial de St.-Denis. Trois vol. in-8°. A Paris, chez *Giguet* et *Michaud*, imprimeurs-libraires, rue des Bons-Enfans, n° 34.

(Premier Extrait.)

Dans un siècle où les vertus les plus éminentes brillèrent à côté des plus rares talens, Fénélon fut regardé comme le second des hommes dans l'éloquence, et comme le premier dans l'art de rendre la vertu aimable. C'est avec ces deux titres qu'il se présente au jugement de la postérité, plus équitable envers lui que le monarque dont il a illustré le règne. On sait trop que Louis XIV, égaré par une controverse théologique qu'il n'entendait pas, séduit par les conseils de Mme de Maintenon, dominé par l'ascendant de Bossuet, exila de sa Cour l'archevêque de Cambrai. *Télémaque*, ce livre immortel, consacré dès sa naissance par les suffrages de l'Europe, et qui, de nos jours, va porter jusques dans les sérails de l'Asie, cette ancienne patrie du despotisme, les principes d'un gouvernement juste et modéré (1), fut repoussé comme un outrage par les préventions d'un prince dont on a loué, avec raison, les lumières et la grandeur d'ame. Louis XIV ne voulut y voir qu'une satire de son administration, déguisée sous de vaines théories; il en laissa mourir l'auteur dans une disgrâce inexorable, convaincu peut-être qu'il l'avait jugé trop favorablement en l'appelant le plus bel esprit de son royaume et *le plus chimérique*. L'éducation du duc de Bourgogne répondait en vain pour Fénélon. Rien ne put

(1) On a lu dernièrement, dans les feuilles publiques, que le fils aîné de Fatali-Scha venait de faire imprimer le *Télémaque* en persan, et qu'il avait magnifiquement récompensé l'auteur de cette traduction, entreprise par ses ordres.

détromper un souverain qui pourtant se connaissait en tout genre de mérite. Louis XIV a commis peu d'erreurs semblables ; mais quoique celle-ci ne fût point sans excuse, le monarque en fut sévérement puni par l'opinion de ses contemporains : on aime à voir, dans cette occasion, le génie triompher de la puissance, et l'incorruptible admiration des hommes éclairés rendre hommage à la réunion des talens et de la vertu, sans égard pour la faveur et pour la colère des rois.

Sans doute l'Histoire de Fénélon, considérée sous ce point de vue, offre à l'autorité suprême de hautes leçons, comme elle offre au malheur, à la piété, même à la philosophie, un grand exemple et de nobles consolations. Ce tableau, d'un intérêt éternel et général, occupe une juste étendue dans l'ouvrage que nous annonçons ; peut-être l'auteur en aurait-il rendu l'effet plus frappant si, moins attentif à des intérêts particuliers et fugitifs, il avait resserré davantage l'espace qu'il a cru devoir laisser à des querelles théologiques, heureusement oubliées. A la vérité, le quiétisme fut la première cause de la disgrace de l'archevêque de Cambrai; le développement de cette théorie mystique, l'explication de l'*amour pur et désintéressé*, pieuse erreur d'une imagination doucement passionnée, servent à faire connaître l'ame de Fénélon, et ce caractère dont le charme indéfinissable réconciliait la misanthropie de J.-J. Rousseau avec la nature humaine. Cette discussion est donc assez étroitement liée à l'Histoire de Fénélon : j'ose croire cependant que l'intérêt de l'ouvrage gagnerait quelque chose à la suppression de certains détails, qui ne m'ont point frappé par leur utilité. C'est avec une extrême défiance que je hasarde cette critique, en la soumettant sans réserve au savant prélat qui vient d'élever ce beau monument à la gloire de la religion, de la littérature et de Fénélon. S'il me condamne, j'imiterai le grand-homme dont il a écrit la vie dans sa parfaite soumission et dans son respect inaltérable pour les jugemens de l'église ; mais jusque-là je penserai, qu'après une courte définition du quiétisme et du jansénisme, le tableau des événemens, d'ailleurs très-connus, pouvait suffire à

l'Histoire de Fénélon : à dieu ne plaise que je pense à révoquer en doute l'infaillibilité du pape dans ces questions ténébreuses ; mais il me semble que les sollicitations despotiques, parties de Versailles pour seconder à Rome les basses manœuvres, les calomnies, les libelles de l'abbé Bossuet et de l'abbé Phélipeaux contre l'archevêque de Cambrai, n'ajoutant rien aux lumières et à la liberté de ses juges, le récit détaillé de ces profanes intrigues n'était pas nécessaire pour consacrer une décision canonique. Ce récit fait soupçonner, contre l'intention de l'historien, des rapports singuliers entre l'inspiration divine et la politique humaine ; et peut-être fallait-il écarter cette idée : enfin, ce qui est plus affligeant que tout le reste, c'est que les détails honteux de l'affaire du quiétisme, sans rien ajouter à la réputation de Fénélon, à la juste idée qu'on avait de sa vertu, de sa doctrine, de sa modestie, de sa bonté, montrent sous le jour le plus défavorable Mme de Maintenon, Louis XIV et Bossuet. L'*aigle brillant de Meaux* paraît ici bien inférieur au *cygne de Cambrai* : j'ose dire même que si Bossuet pouvait être avili ce serait par son triomphe sur son aimable rival. Quel contraste dans leur conduite et dans leurs procédés ! d'un côté, quelle douceur, quelle soumission, quelle noble humilité ! de l'autre, quel emportement, quelle obstination, quel asservissement aux passions humaines ! Cet orateur puissant dont la voix foudroyait l'hérésie et découvrait aux rois *le magnifique néant de leurs grandeurs* ; ce sublime historien qui semble avoir assisté à la naissance de toutes les religions et de tous les Empires ; qui, patriarche sous les palmiers de l'Idumée, initié à Thèbes, mage et pontife à Babylone, citoyen à Rome et dans la Grèce ; juge d'un mot les Zoroastre, les Lycurgue, les Solon, et, suivant l'expression d'un écrivain éloquent, chasse pêle-mêle devant lui, avec une force irrésistible, les siècles et les générations ; ce grand évêque descend à des intrigues de courtisan dans les petits appartemens de Versailles ; il aigrit et fomente les petites passions d'une vieille femme ; il l'amène jusqu'à trahir le secret d'une lettre que Fénélon avait écrite dans l'intimité de la confiance ;

il l'imprime! il dicte au roi des dépêches menaçantes pour arracher au pape la condamnation de son rival; il force Louis-le-Grand, le conquérant de la Hollande, l'arbitre de l'Europe, à écrire qu'une question obscure de théologie *met tout son royaume en feu:* que dis-je! il soutient et dirige, à Rome, les manœuvres fanatiques de son neveu, l'abbé Bossuet, qui s'oubliait lui-même jusqu'à imprimer que Fénélon était une *bête féroce!* Et dans quel tems Bossuet se livrait-il à des emportemens, si peu dignes de son caractère, contre un prélat illustre qui avait été son élève et son ami? peu d'années avant sa mort, quand tout devait, au contraire, l'engager à présenter Fénélon à l'église de France comme son successeur et son héritier; quand il avançait rapidement vers le terme de sa longue et glorieuse carrière; enfin, lorsqu'il avait prononcé, depuis plus de douze ans, ces paroles si touchantes, qui terminent l'Oraison funèbre du grand Condé: « Heureux, si averti par ces cheveux blancs du compte » que je dois rendre de mon administration, je réserve » au troupeau que je dois nourrir de la parole de la » vie, les restes d'une voix qui tombe et d'une ardeur » qui s'éteint! » Je le répète, il est triste que les détails de l'affaire du quiétisme nous montrent Bossuet dans un pareil abaissement: le sage historien de Fénélon traite partout l'évêque de Meaux avec le respect que commande une si haute renommée; en avouant des procédés peu honorables pour Bossuet, il concilie avec beaucoup d'art une sincérité pénible, avec une franche admiration pour son génie et pour sa vertu; mais je persiste à croire que le quiétisme et le jansénisme occupent trop de place dans cette Histoire de Fénélon, et qu'il n'était pas indispensable de consacrer la moitié de ce grand ouvrage à rappeler les plus minutieuses circonstances d'une querelle que tout le talent de l'écrivain ne parviendra point à tirer de l'oubli. Cette opinion, fondée ou non, m'a fait relire les deux chapitres, du *siècle de Louis XIV*, qui traitent du jansénisme et du quiétisme. Sans doute le plan de Voltaire lui défendait d'entrer dans les mêmes détails, et peut-être le caractère de son esprit ne lui permet-

tait pas de discuter des questions de théologie avec la gravité convenable ; mais, à l'expression près, qui m'a paru quelquefois manquer à la dignité de l'Histoire, j'ai vu avec plaisir que cet écrivain célèbre, si souvent accusé d'infidélité, n'avait pas omis un seul fait essentiel, et que pour le fond des choses, son récit était parfaitement conforme à celui de l'historien de Fénélon, dont on ne peut trop louer la sagesse, la bonne foi, les lumières et l'impartialité.

Les parties les plus intéressantes de son ouvrage sont celles qui traitent de l'éducation du duc de Bourgogne, du Télémaque, du gouvernement pastoral de l'archevêque de Cambrai, et des instructions politiques qu'il destinait à son élève, si le bonheur de la France avait permis qu'il montât sur le trône de son ayeul : ces objets réunis à l'analyse de quelques écrits purement littéraires, tels que la *lettre de Fénélon à l'Académie française*, remplissent la moitié de son Histoire, et nous fourniront la matière d'un second extrait. Nous observerons seulement, en terminant celui-ci, qu'une partie de Fénélon lui-même respire, s'il est permis de parler ainsi, dans l'ame et dans le talent de son historien. A force d'étudier la vie et les ouvrages de ce grand homme, M. l'évêque d'Alais semble s'être approprié cette douceur pénétrante, cette élégance continue, cette grâce antique, qui forment le principal caractère de ses écrits ; l'instruction qu'il tire des sujets les plus arides, n'a rien de fatiguant, et c'est à lui, comme à Fénélon, que j'appliquerais volontiers ces vers charmans que Voltaire adressait au cardinal Quirini :

Vous, dont le front prédestiné
A nos yeux doublement éclate ;
Vous, dont le chapeau d'écarlate
Des lauriers du Pinde est orné ;
Qui marchant sur les pas d'Horace
Et sur ceux de saint Augustin,
Suivez le raboteux chemin
Du Paradis et du Parnasse,
Convertissez ce rare esprit ;
C'est à vous d'instruire et de plaire ;
Et la Grâce de Jésus-Christ,

Chez vous, brille en plus d'un écrit,
Avec les trois Grâces d'Homère.

ESMÉNARD.

CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE adressée à S. A. I. le Grand-Duc, depuis Empereur de Russie, etc. Ve et VIe volumes. A Paris, chez *Migneret*, rue du Sépulcre, faubourg Saint-Germain, n° 20 (1).

JE trouve encore dans mon chemin, avant d'arriver au *Commentaire sur Racine*, les deux derniers volumes de la *Correspondance* de Laharpe avec le Grand-Duc de Russie. Ce que j'ai dit des quatre premiers dans *la Revue philosophique* (2) exige que je dise aussi quelques mots de ceux-ci, dont la publication est le second mauvais service que l'on a rendu depuis peu à la mémoire de l'auteur.

Il s'en rendit lui-même un fort mauvais en publiant les premiers; mais ils gagnèrent du moins, à paraître de son vivant, d'être ce qu'il voulut qu'ils fussent, de contenir tout ce qu'il voulut conserver de sa Correspondance, et de ne souffrir de suppression que celles qu'il crut devoir faire. Ici, au contraire, tout s'est fait au gré de l'Editeur; les suppressions sont sans mesure, les superfluités, ou réimpressions de ce qui est imprimé ailleurs, surabondantes, les dates souvent interverties, l'ordre des événemens littéraires confondu, et la négligence typographique portée à l'excès.

Quel a été le but de ces suppressions si considérables et si fréquentes? Sans doute de retrancher des détails peu analogues aux dernières opinions de Laharpe et à celle que l'on veut donner de lui, mais peut-être aussi des choses contraires à la manière de voir de l'Editeur; car dans le vague où il nous laisse, et n'ayant pas même

---

(1) Cet extrait fait suite à celui qui a paru dans le *Mercure* du 19 mars. Ces deux articles devaient nécessairement précéder l'examen du Commentaire de Laharpe sur les *Œuvres complètes de Jean Racine* : cet examen suivra dans le N°. prochain.

(2) Nos 35, 36 et 37 de l'an XIII.

pris la peine d'indiquer par un avertissement les motifs qui l'ont dirigé dans ces mutilations, il est permis de conjecturer ce qu'on voudra.

Ce qu'on voit clairement, c'est qu'elles existent. On voit bien que sur la *Vie de Voltaire*, par l'abbé du Verney, mais à laquelle Laharpe soupçonne que M. de Lally Tolendal a eu part, il n'a pas dû se borner à deux seules pages, comme il le fait dans sa lettre 232 (3). Il n'y a nulle apparence que la lettre suivante, sur les *Confessions* de J. J. Rousseau, soit réduite à un peu plus de deux pages, et qu'il n'y soit pas question d'autre chose; nulle, que la lettre 235 finisse si brusquement à la troisième page, en parlant des *Voyages* de M. de Chatellux en Amérique.

Une lettre d'une seule page (4), sur l'affaire des trois roués, sur le Mémoire éloquent de Dupaty, et le Réquisitoire de Séguier, aurait-elle satisfait la curiosité du Grand-Duc? Son correspondant l'aurait-il laissé-là sans l'en dédommager par d'autres nouvelles? Quoi! pas trois pages sur un ouvrage aussi piquant que les Mémoires de Saint-Simon (5); une page et demie sur la réception de Florian à l'Académie (6); une autre page et demie sur un ouvrage aussi important que le Voyage de M. de Volney en Égypte et en Syrie; tandis qu'on trouve par exemple sept grandes pages sur une pièce donnée aux Italiens, *Camille, ou le Souterrain* (7), et sur d'autres nouveautés aussi futiles!

Il semble qu'on ait voulu nous rembourser en superfluités ce que les suppressions nous font perdre. Une Correspondance de cette nature, devait contenir de fréquentes citations, soit d'opuscules entiers, soit de longs extraits d'ouvrages nouveaux. Laharpe avait pris soin, en publiant ses quatre premiers volumes, de n'y faire imprimer de pièces un peu étendues que celles

(3) Le premier de ces deux volumes commence à la lettre 222 de la Correspondance.

(4) La 242e.

(5) Lettre 248.

(6) Lettre 264.

(7) Lettre 279.

qui n'étaient pas imprimées ailleurs. En laissant subsister dans le premier volume (8) un dialogue de Condorcet entre Diogène et Aristippe, il a même soin d'avertir qu'il n'a été imprimé nulle part, et il ajoute en note : « Je ne sais s'il l'a été depuis, et c'est pour cela seul que je le laisse ici. » C'est ce qu'il fallait prendre pour règle dans l'impression de cette dernière partie.

Il ne fallait pas ajouter aux très-justes éloges de la *Pénélope* de Marmontel l'inutile citation de la scène entre Pénélope et Ulysse qui tient ici trois grandes pages, et que tout le monde peut lire dans l'opéra imprimé : on pouvait épargner cinq pages occupées par trois romances de l'*Estelle* de Florian ; cinq pages du Discours de M. de Saint-Lambert, en réponse à celui de M. de Guibert, lorsque celui-ci fut reçu à l'Académie française ; seize pages, ni plus ni moins, de l'Eloge imprimé du roi de Prusse par ce même M. de Guibert, et dans la même lettre, le poëme tout entier de Marmontel sur la mort du jeune prince de Brunswick ; treize pages, quelque belles qu'elles soient, du Discours de réception de Rulhières, sur la révolution opérée dans les lettres, à l'Epoque de l'*Encyclopédie* ; onze pages, quoique aussi très-belles, du Discours de réception de Vicq-d'Azyr ; dix de l'imprimé de Mirabeau contre les entrepreneurs des eaux de Paris ; six tirées mot pour mot des Lettres de Dupaty sur l'Italie ; plusieurs pièces de vers contenant chacune deux, trois et quatre pages, et même deux pages et demie de la péroraison du Discours prononcé par l'auteur à l'ouverture de son Cours de littérature au Lycée, Discours imprimé tout au long dans le premier volume de ce Cours. Tout cela forme un superflu de quatre-vingts pages dans deux volumes, dont le second n'en a guères plus de cent (9).

Au reste, l'esprit qui règne dans cette Correspondance est le même à la fin qu'il était au commencement. Son caractère principal est une critique amère et un dénigrement universel. C'est sur-tout à l'égard de ses rivaux dans la carrière dramatique que ce caractère se fait voir

(8) Pag. 150.

(9) Le reste du volume est occupé par une table des matières.

tout

tout entier. Les pièces de théâtre continuent de tomber : « les nouveautés tombent les unes sur les autres » ; c'est ce qu'il prend plaisir à répéter souvent. Toutes les tragédies de le Mierre sont outrageusement sifflées d'un bout à l'autre ; cet *outrageusement sifflées* lui plait, et devient sa formule favorite. D'abord, comme dans les premières années, il ménage un peu plus son autre contemporain M. Ducis ; mais à la fin il lâche aussi toutes les écluses. « Le *Macbeth* de M. Ducis est encore bien plus mauvais que le *Barnevelt* de M. le Mierre (10) ; et il faut voir comment il avait arrangé ce *Barnevelt* et *Guillaume Tell*. Il ne craint point d'ennuyer son prince par neuf pages de critiques sur *Macbeth*.

Un nouveau concurrent paraît sur la scène ; c'est un nouvel ennemi qu'il faut étouffer à sa naissance. Le premier essai de M. Chénier ne réussit pas, essai trop précoce sans doute, puisque l'auteur n'avait que vingt ans ; vîte, il faut déclarer qu'il a été sifflé dès la première scène ; et pour disposer favorablement en sa faveur, assurer très-gratuitement que c'est un jeune homme qui fait profession d'un grand mépris pour Voltaire et Racine (11). Second essai du jeune poëte, seconde diatribe du critique, plus longue, plus aigre, plus impitoyable que la première (12). *Charles IX* est mis au théâtre. Cette pièce avait des défauts sans doute ; l'auteur les a sentis mieux que personne, et les a en grande partie corrigés depuis ; il n'y avait cependant pas moyen de dire qu'elle avait été *sifflée outrageusement d'un bout à l'autre*, mais on peut toujours affirmer à S. A. Impériale que cette tragédie manque de plan, d'intrigue, d'action, d'intérêt, de mouvement, de caractère et de dialogue ; » et développer en détail dans cinq grandes pages ce prononcé général.

Il y avait un grand progrès de *Charles IX* à *Henri VIII* ; il y aurait eu du progrès même dans le critique à faire cette belle tragédie au lieu des siennes : il y en a dans le jugement qu'il en porte, car il en dit

---

(10) Tom. VI, p. 67.
(11) Tom. V, p. 24.
(12) *Ibid.*, p. 257 et suiv.

encore plus de mal que de *Charles IX*. « C'est, dit-il, une très-mauvaise pièce. Il n'y a ni intérêt, ni action, ni intrigue, ni marche dramatique, ni mouvement, ni caractères, ni convenance, ni conduite; » et six pages sont employées à s'efforcer de le prouver.

Il attend ainsi comme au passage, tous les jeunes poëtes tragiques. *Marius à Minturne*, de M. Arnault, ouvrage distingué et resté au théâtre, paraît avec ce signe de dépréciation *un*, que Laharpe appliquait aux ouvrages comme aux auteurs dont il faisait le moins de cas : « C'est *un Marius à Minturne*, déclamation dramatique en trois actes, sans action, sans intérêt et sans style. »

Abdélazis et Zuléima, de M. de Murville, est traitée avec un soin particulier. La pièce avait réussi : en l'avouant, il se hâte d'ajouter un bon correctif. « Ce n'est pas qu'elle soit bonne, au contraire, il y en a peu d'aussi mauvaises. » Et il part de-là pour le démontrer en sept pages.

A plus forte raison ne fait-il aucun quartier à des pièces d'un mérite inférieur et qui ont éprouvé des disgrâces. Il semble qu'il entend encore l'harmonie des sifflets, et qu'il s'en frotte les mains de joie. Tout est conspué, tout tombe; les comédiens ne savent plus où donner de la tête. Il prévoit même quel eût été le sort des pièces qu'on ne joue pas, comme *Marseille rendue*, de le Blanc, *qui n'aurait probablement pas été achevée*, etc.

Hors du théâtre, c'est la même rigueur dans les jugemens, et la même dureté dans le prononcé des arrêts. Il envoie au prince un fragment très-agréable de l'*Art d'aimer*, de Barthe, mais criblé de critiques de détail, dont plusieurs même sont fausses. Roucher avait sans doute commencé avec trop de prétention son mauvais poëme sur la mort du duc de Brunswick; mais quelle proportion entre cette faute et des expressions telles que celles-ci ? « Tous ces calculs d'*une modestie hypocrite et d'un insolent amour-propre* sont vraiment curieux. » Il est vrai que de ces deux calculs, il y en a un que l'auteur ne paraît pas avoir jamais fait.

Le Brun, dès ses premières années, n'avait pas ménagé l'Académie; il avait de bonne heure secoué le joug,

et souvent exprimé son indépendance avec trop peu de ménagement. L'Académie ne l'aimait pas, cela était juste; mais elle feignait de n'accorder aucun talent à ce grand poëte lyrique, de n'en parler qu'avec mépris ou même d'ignorer son existence. Je dis ce que j'ai vu, et ce que je n'ai pas pu oublier. Le Brun en 1787 fit, comme on se le rappelle, un poëme sur l'Assemblée des notables. Un autre poëte fit sur le même sujet des vers plus *notablement* mauvais, dit Laharpe, que ceux de Le Brun. Puis il reprend : « Ce *Le Brun* fait depuis trente ans un poëme sur *la Nature*, dont on parle depuis quelque tems dans les sociétés où il le lit. C'est de lui que Palissot disait qu'*il avait sa réputation dans sa poche*. Sur quoi l'abbé Delille observait assez gaîment *qu'il n'en était pas des réputations comme des olives, que les pochetées n'étaient pas les meilleures.* » Ce mot de conversation est gai sans doute; mais il ne faudrait pas le prendre à la rigueur. Nous verrons, ou plutôt nos neveux verront pour nous laquelle de deux réputations, dont l'une, qui est celle de Le Brun, a été en effet long-tems *pochetée*, et l'autre a été dépensée à mesure, durera le plus et par conséquent vaudra le mieux. Et *ce Le Brun*, mon pauvre Laharpe, ils verront si du moment où ses vers, si long-tems mûris dans le porte-feuille, auront paru tous au grand jour (13), ils ne seront pas plus souvent *pochetés* que les vôtres.

Quant à M. Delille dont l'esprit sert ici pour fouetter Le Brun, Laharpe le fouette à son tour; et comme cette fois du moins il ne sort pas du ton décent et modéré que devrait toujours avoir la critique et que la sienne garde si rarement, on sera peut-être bien aise de voir ce qu'il pensait dès 1789 de ce poëte aussi brillant qu'ai-

(13) L'estimable auteur de l'extrait des *Œuvres poëtiques de Boileau, commentées par Le Brun*, qui a paru dans le *Mercure* du 26 mars, s'est trompé en disant que chacune des pièces qui doivent composer le recueil des Œuvres de Le Brun *avait déjà en particulier subi l'épreuve de la publicité*. Beaucoup de personnes sont dans la même erreur. Mais pour ne parler que des Odes (et il y a bien plus de pièces inédites dans les autres genres de poësie), Le Brun n'en a guères fait paraître qu'une trentaine, et il en a laissé plus de 160, divisées en cinq livres.

mable. « J'ai observé, dit-il, qu'en général l'abbé Delille ne travaille pas avec un goût aussi sévère qu'autrefois à beaucoup près. Des *Géorgiques* aux *Jardins* il y avait déjà de la différence; il s'en faut bien que ce dernier ouvrage soit aussi pur que le premier. Quand il donna ses *Géorgiques*, qu'il refondit jusqu'à trois fois, il vivait dans la retraite d'un collége et ne consultait que quelques amis, la plupart gens de lettres. Il s'est depuis laissé trop aller aux séductions et aux flatteries de la société, et la dissipation du monde ne lui a plus permis de composer que par morceaux détachés, mauvaise méthode qui a produit le plus grand défaut de son poëme des *Jardins*, celui de manquer totalement de plan et de marche, et même de laisser voir assez souvent des coutures grossières, au lieu de transitions de l'art. Cette extrême dissipation l'a empêché aussi de chercher des épisodes et des conceptions attachantes. Je crains bien qu'il n'en soit de même de son poëme de l'*Imagination*. Je n'ai encore vu, dans tout ce que j'ai entendu, que des morceaux qui ne tiennent à aucun ensemble, à aucun résultat; et sa versification même, quoique toujours remplie de beautés, n'est plus exempte, comme dans les *Géorgiques*, de négligences marquées, de fautes contre la propriété des termes, ou contre l'harmonie, ou contre le goût; ce qui est d'autant plus fâcheux, que destitué dans tout ce qu'il a fait jusqu'ici du talent d'imaginer, il est plus obligé à ne rien négliger dans le style (14). »

On ne peut reprocher à ce jugement ni exagération ni amertume : et qu'aurait donc pensé Laharpe s'il avait vu l'*Homme des Champs*, *la Pitié*, l'*Énéide* toute entière, *le Paradis perdu* tout entier, et ce poëme de l'*Imagination*, dont il n'entendait alors que des fragmens, publié dix-sept ans après, et portant dans toutes ses parties ces mêmes traces de précipitation, ces négligences et ces fautes dont un goût sévère était choqué dès-lors ?

On peut remarquer qu'en général les mêmes gens d'esprit qui professent pour les poësies de M. Delille une

(14) Tom. V, p. 377.

admiration sans réserve, ont aussi la plus grande estime pour le discernement, le goût, la saine critique de Laharpe, et une foi presqu'aveugle dans ses décisions. Ils feront bien de relire avec attention celle-ci, et de se demander ensuite s'il est vrai, comme ils le disent et l'écrivent à M. Delille, que ceux qui trouvent dans ses derniers ouvrages, avec des beautés auxquelles ils sont loin d'être insensibles, les défauts que Laharpe lui reprochait dans un tems où ils n'étaient pas à beaucoup près aussi graves et aussi fréquens qu'ils le sont devenus depuis, s'il est vrai que ces écrivains ne jugent ainsi que parce qu'ils sont *importunés de sa gloire* (15); ou si ce n'est point plutôt parce qu'ils la voudraient plus pure, et par conséquent plus durable.

Laharpe traite avec plus d'indulgence la comédie que la tragédie. On en sent aisément la raison. Il rend justice à la charmante comédie des *Etourdis*. Il ne dit point de l'auteur *un* M. *Andrieux*, quoique M. Andrieux fût très-jeune et que ce fût son entrée dans le monde littéraire. Il reconnaît les qualités brillantes qui ont fait et soutenu le succès de ce petit chef-d'œuvre. Il dit nettement que c'est la plus jolie pièce qu'on eût vue depuis *les Fausses Infidélités*; fort bien, mais on peut être surpris qu'il les mette ainsi sur la même ligne, sans observer la différence des genres, sans remarquer que l'une, malgré son mérite incontestable, est une espèce d'écart ou de déviation de l'art de la comédie, qui en altéra le goût, que la comédie de Barthe amena celles de Dorat et de son école, et que l'autre au contraire est un retour heureux à la bonne comédie, à la comédie de caractères, d'action et de mœurs.

Le début de Collin d'Harleville n'est pas aussi bien accueilli par le critique, que celui de M. Andrieux. *L'Inconstant* n'est guère, selon lui, qu'une copie de l'*Irrésolu* de Destouches, fort inférieure à l'original. Il y a pourtant cette petite différence que l'un ne ressemble pas du tout à l'autre, qu'ensuite l'*Inconstant* est resté au théâtre, et qu'il serait impossible d'y remettre l'*Irrésolu*. Il n'y trouve d'ailleurs ni caractère,

---

(15) *Voyez* le *Mercure* du 2 janvier de cette année.

ni intrigue, ni situations. Qu'est-ce donc qui a fait réussir l'*Inconstant?* le jeu séduisant de Molé et le style. L'éloge de cette dernière qualité est amené d'une manière qui annonce trop clairement une lacune que l'éditeur n'a pris soin ni d'indiquer, ni de cacher. Le paragraphe commence ainsi: « l'*Inconstant*, autre comédie en cinq actes et en vers, de M. Collin, est écrit avec beaucoup plus de facilité et d'agrément. » Or savez-vous quelle est cette autre comédie écrite avec moins de facilité et d'agrément que l'*Inconstant?* c'est la tragédie de *Briséis* de Poinsinet de Sivry; c'est de cette pièce qu'il est parlé dans le paragraphe assez long qui précède, et il n'y a pas un mot entre les deux; et dans le reste de la lettre, il n'est pas question de comédie. La suppression est évidente: il fallait du moins mettre quelques points pour en avertir. On ne sait point quelle est cette comédie en cinq actes et en vers dont le correspondant du Grand-Duc lui parlait entre *Briséis* et l'*Inconstant*. L'éditeur qui a jugé à propos de supprimer cet article, en a gardé le secret. Il ne servirait de rien, pour le deviner, d'être au fait de notre chronologie dramatique; car on sait que l'*Inconstant* fut donné en 1786, et l'on en est à l'année 1788 dans cet endroit de la correspondance. C'est avec cette négligence et cette confusion que toute cette édition est faite.

J'avais pris la liberté, dans l'extrait des quatre premiers volumes, de trouver assez ridicule qu'un homme de lettres, tel que Laharpe, amusât un prince, tel que le grand-duc de Russie, de tous les petits vers, des moindres couplets, des plus minces vaudevilles, souvent un peu plus que gaillards, qui couraient Paris, et même de quelques historiettes sentant un peu l'impiété. Le nouveau rayon qui avait brillé sur lui aurait dû l'éclairer sur ces balivernes et l'engager à les retrancher d'un livre dont il était lui-même l'éditeur. L'Editeur de cette partie posthume, a été plus réservé; il l'a été au point qu'on ne trouve presque plus rien de pareil dans les deux volumes qu'il publie. Ce ne sont pas là des suppressions que l'on doive lui reprocher.

Il n'a laissé échapper qu'une fois des niaiseries de cette espèce, et il eût mieux fait de les supprimer aussi. On ne sait à quel propos, à la fin d'une lettre remplie de sujets graves, on trouve tout d'un coup une *chanson* graveleuse *à M*[me] *la princesse de Rohan* (16), dont on ne dit pas l'auteur; des vers *sur Chanteloup*, qui paraissent être de Laharpe, et des *couplets* du duc de Nivernois pour *une dame fort jolie qui se piquait d'être janséniste*. Ces couplets, d'ailleurs assez médiocres, jouent sur la bulle *unigenitus*, le formulaire, l'appel au futur concile, avec une légèreté très-profane. Dans la chanson à la princesse de Rohan, c'est bien pis. On lui demande:

Et ce bel Ovide
Qui vous fait la cour,
Ce pontife en vogue
Est-il déjà mis
Sur le catalogue
De vos favoris?

Or les gens qui connaissent encore le monde de ce tems-là (1787), pourraient se rappeler quel *pontife* composait alors des poësies galantes et en a composé depuis d'un autre genre; de-là des rapprochemens, et une clef de cette chanson qui peut causer quelque scandale.

Dans les vers sur Chanteloup, qui sont sûrement de Laharpe (17), c'est encore pis.

Non, ne me parlez point de ces temples antiques: (les églises)
On y chante de mauvais vers; (les hymnes)
Les vôtres sont charmans. *Les saints et leurs reliques*
Ont toujours trompé l'Univers;
Vous ne trompez jamais: c'est un fort bel exemple,
Qui n'est pas commun dans les cours, etc.

Voilà des assertions et des comparaisons bien malsonnantes; et de la part de l'éditeur, une bien singulière distraction!

Il en a eu d'une autre espèce, que pour mon compte

(16) Tom. V, p. 113.
(17) Il suffit de les lire pour en être convaincu. P. 114.

je lui reprocherais davantage. Ces deux volumes, comme les *Œuvres choisies et posthumes*, il faut même ne se point lasser de le répéter, comme la plupart des livres qu'on imprime aujourd'hui, sont hérissés de fautes typographiques. Il y en a beaucoup qui sautent aux yeux et que chacun peut corriger facilement; mais d'autres embarrassent le sens de la phrase; on ne les débrouille pas sans peine, et quelquefois même on n'y parvient pas.

« L'auteur (d'un ouvrage intitulé *Galerie de l'ancienne Cour*) promet de classer ses anecdotes de manière qu'il en résultera un portrait vivant, et qu'*on met* en abrégé l'esprit, le caractère et la politique des hommes célèbres (18). Quel sens tirer de cette phrase ?

« Peut-être a-t-il (Florian dans son discours de réception) un peu trop multiplié des louanges, qui étaient pour de nouveaux confrères le tribut de la reconnaissance, mais qui n'*était* pas *tout* également *avouée* par la voix publique (19) : » ici les corrections ne sont pas difficiles à faire, mais quelle confusion de nombre et de genre, et si l'on peut parler ainsi, quel gâchis!

Au sujet du fanatisme religieux et scholastique qui régnait en Hollande au tems de Barnevelt, et dont il mourut victime, si je lis (20) que les querelles des *Gomovistes* et des *Arméniens* l'avaient fait naître, il faut que je me souvienne du protestant *Gomar* et de son antagoniste *Arminius*, et de leurs sottes querelles, et de celles de leurs sectateurs, pour reconnaître qu'on doit lire *Gomaristes* au lieu de *Gomovistes* et *Arminiens* au lieu d'*Arméniens*.

« Le petit poëme de M. Rulhières (*Les Jeux de Main*) est plein de jolis vers; le détail est finement saisi sur les mœurs (21). » Qu'est-ce que cela veut dire! Ne faut-il pas corriger ainsi? « Ce petit poëme est plein de jolis vers de détails, et finement saisi sur les mœurs. »

---

(18) Tom. V, p. 141.
(19) Pag. 268.
(20) Tom. VI, p. 6.
(21) Pag. 103.

Encore peut-on bien ne pas entendre ce que c'est qu'un poëme *saisi sur les mœurs*.

Je suis tenté de rejeter encore cette faute sur l'éditeur ou l'imprimeur. « Ses autres pièces de théâtre (celles de Barthe) n'ont point eu de succès et n'en méritaient pas ; *ils* sont mal *conçus* et péniblement *écrits* (22). Il y avait sans doute dans le manuscrit, *ouvrages* et non pas *pièces* de théâtre. Mais je suis obligé de laisser sur le compte de Laharpe lui-même cette locution vicieuse qui revient deux fois. » Cette spéculation ne laissera pas *que* d'être encore assez lucrative (23)...... L'académie française n'a pas laissé *que* de figurer encore assez bien à sa séance publique de la saint Louis (24). » Ce *que* est de trop, et *ne laisse pas de figurer* très-mal dans le style d'un membre de l'Académie française, si rigoureux sur la pureté du langage.

Il n'est pas non plus inutile d'observer sans y mettre trop d'importance, de légères erreurs de fait qui lui sont échappées. L'opéra d'*Arvire* et *Evelina*, laissé imparfait par *Sacchini*, fut achevé, selon lui, par feu *Le Berton* (25), et il le fut par M. *Rey* qui conduit encore aujourd'hui l'orchestre à l'Académie Impériale de musique. Parmi les bouffons italiens du théâtre de Monsieur, il loue sur-tout la voix et le chant de Mlle *Balletti* et le jeu de *Rovedino* ; c'est de *Rafanelli* qu'il devait dire. *Rafanelli* ou *Rovedino*, aujourd'hui sans doute peu importe ; mais le fait est que le premier était un excellent acteur, et que *Rovedino*, qui avait une très-belle voix de basse et qui la conduisait avec beaucoup d'art, était un acteur très-médiocre.

La faute la plus importante et la plus grave que l'on doive reprocher à l'auteur de cette *Correspondance*, c'est le ton et l'esprit qui y règne presque d'un bout à l'autre ; c'est cette satire aigre, mordante et pour ainsi dire générale ; c'est ce mauvais usage d'un moyen secret

(22) Tom. I, p. 10.
(23) Pag. 339.
(24) Pag. 379.
(25) Tom. V, p. 178.

et puissant qui pouvait servir à inspirer à l'héritier d'un grand Empire de l'estime pour la nation et pour la littérature françaises, à entretenir et même augmenter la bonne opinion qu'il en avait conçue, et dont l'auteur ne s'est servi que pour produire un effet diamétralement contraire. J'ai attribué, à la fin de mes premiers extraits, cette grave erreur à l'habitude de la critique : mais non, cette habitude ne suffit pas pour y faire tomber quand on n'a pas, au lieu d'un amour-propre louable, premier mobile de tous les talens, un orgueil jaloux, dominateur et irascible; quand on aime les lettres comme il faut les aimer, quand on s'intéresse sincèrement à leur gloire, quand on ne la subordonne pas à ses petites passions, quand on est disposé à reconnaître le bon et le beau partout où il se montre, partout même où des dispositions heureuses l'annoncent et le font espérer, quand on regarde enfin la littérature, non comme une arêne de gladiateurs, mais comme une grande association de frères qui ont bien assez de se défendre contre l'erreur, l'ignorance, les préjugés, les ennemis de toute espèce, sans consumer cette courte et misérable vie à se haïr et à se déchirer entre eux. GINGUENÉ.

P. S. Cette *Correspondance* est terminée par une *Table alphabétique* des auteurs et des matières dont il est question dans les six volumes. Elle paraît en général faite avec soin, et peut être fort utile à ceux qui auraient la curiosité de rechercher dans l'ouvrage quelques faits littéraires, quelques décisions de notre Aristarque, ou quelques autres objets. On y trouve cependant des inexactitudes, de faux renvois, et plusieurs noms estropiés, tels que celui du poëte Le Brun, dont le nom de famille était *Ecouchard*, et qu'on y appelle *Crouchard*; etc.

HISTOIRE DES DOUZE CÉSARS, traduite du latin de Suétone; par M. MAURICE LÉVESQUE. A Paris, chez *Arthus-Bertrand*, libraire, rue Hautefeuille, n° 23. Deux vol. in-8°.

M. de Laharpe a mieux jugé que traduit Suétone.

« Suétone, dit-il, s'il n'est pas un écrivain éloquent, est » du moins un historien curieux : il est exact jusqu'au » scrupule et rigoureusement méthodique. Il n'omet rien » de ce qui concerne l'homme dont il écrit la vie, et se » croit obligé de rapporter, non-seulement tout ce » qu'il a fait, mais encore tout ce qu'on a dit de lui...... » Il n'a point de couleur, il est vrai, mais il est net et » rapide, et sa composition est en général celle d'un » homme instruit. » Ce qui donne un mérite et un prix tout particulier à l'ouvrage de Suétone, ce sont les nombreux détails qu'il nous fournit sur la vie privée des douze premiers Césars, sur leurs habitudes intérieures, leur complexion, leur régime, leur figure; en un mot, sur tout ce qui concerne leur personne. La curiosité se repaît avidement de toutes ces petites particularités, quand il s'agit de personnages célèbres. On aime à voir jusqu'à quel point se rapprochaient ou s'écartaient des autres hommes, dans les actions ordinaires de la vie, ceux qui s'en distinguaient si fort par le rang, la puissance, le génie, les vertus ou les vices. Assez d'autres écrivains latins ou grecs nous ont représenté les premiers empereurs romains comme princes et comme guerriers; c'est dans Suétone seul que nous les voyons agir et converser comme particuliers, au milieu de leur famille, de leurs affranchis et de leurs esclaves. Son livre, sous ce rapport, est un précieux monument de l'antiquité. Quelle suite de médailles, quelle collection de marbres pourrait nous en apprendre autant sur les actions publiques et privées des douze Césars? Il paraît que Suétone était porté par son goût vers les choses de recherche et d'érudition. Il avait fait divers traités sur les jeux des Grecs, les spectacles et les combats des Romains, les vêtemens et les chaussures, les différens caractères employés dans les livres, les mots de mauvais augure, les monumens, les institutions et les mœurs de Rome, la généalogie des familles illustres, les noms propres, le calendrier, etc. On voit, par cette énumération, que Suétone avait traité précisément des mêmes objets sur lesquels les érudits et les antiquaires se sont épuisés et s'épuiseront encore long-tems en perquisitions, en rapprochemens et en conjectures vaines ou in-

suffisantes. La perte de ces écrits de Suétone est d'autant plus regrettable, qu'ils nous auraient expliqué une foule de passages des autres auteurs, et principalement des poëtes, dont le sens ou la finesse tient à des usages entiérement ignorés de nous. Ils auraient épargné bien des tortures à nos Saumaises, et bien du dégoût à leurs lecteurs.

Laharpe dit, dans le discours préliminaire de sa traduction de Suétone, qu'il n'y a que les écrivains sans génie qui puissent être véritablement traduits, et que, dans tout autre cas, le proverbe italien est fondé : TRADOTTORE, TRADITORE; *traduction, trahison.* Il ignorait donc qu'il devait un jour lui-même traduire le Camoëns, le Tasse et Lucain, écrivains qui ne sont pas sans génie; et qu'alors, sa phrase à la main, on pourrait l'accuser de les avoir *trahis* plutôt que *traduits.* Mais, quand il l'écrivit, cette phrase, l'objet important pour lui était de prouver qu'entre tant d'autres écrivains de l'antiquité, il avait bien fait de choisir Suétone; et Suétone ayant moins de génie qu'eux tous, il essaya de démontrer que c'était pour cette raison-là même qu'il l'avait traduit, et avait dû le traduire. Il n'eût pas manqué de bonnes raisons pour établir l'opinion contraire. « Il importe peu, ajoute-t-il, *dans* » *quelle langue* soit écrite une gazette de faits; et l'on » peut être sûr, en lisant un Suétone français *écrit avec* » *soin*, qu'on a lu *à peu près* le Suétone latin. » Voilà bien encore la logique de l'amour-propre et de l'intérêt. Il insinue d'abord que Suétone n'est pas un auteur difficile à bien traduire, non pas, comme on pense bien, pour atténuer l'importance et le mérite de l'entreprise, mais sans doute pour inspirer aux autres, sur la manière dont il l'a exécutée, une sécurité que lui-même n'avait pas. Il savait bien qu'il avait fait cette traduction avec beaucoup de précipitation et de négligence; mais il savait aussi qu'il l'avait écrite avec cette élégance facile et correcte que lui avait donnée une longue habitude de la composition; et voilà pourquoi il nous dit qu'en lisant son Suétone français *écrit avec soin*, on lira *à peu près* le Suétone latin. Il voudrait que nous lui tinssions un grand compte de ce style soigné

qui importait plus à sa réputation, et lui avait coûté moins de peine que tout le reste; et après avoir établi lui-même que *la principale qualité d'une traduction est d'être une copie fidèle de l'original*, après avoir avoué que Suétone est un de ces écrivains qui peuvent être *véritablement traduits*, il nous prévient adroitement que, sous le rapport de la fidélité, il faudra nous contenter d'un *à peu près*. Mais les lecteurs n'ont pas pris le change. La traduction a été examinée beaucoup plus soigneusement que l'auteur ne l'eût désiré; on a reconnu, on a démontré qu'elle était en général d'une fort grande inexactitude, et l'on a été d'autant plus choqué de ce défaut, que le mérite propre de l'original en recevait plus d'altération. Ce mérite, consistant dans l'exactitude scrupuleuse avec laquelle les plus petits détails sont rapportés, il ne pouvait être reproduit que par une attention également scrupuleuse de la part du traducteur, à n'omettre aucune circonstance, et à toujours employer des termes d'un sens précis et rigoureux. Ce qui appartient, non pas au fond des idées communes, mais à des objets particuliers et locaux, ne saureit être exprimé avec une fidélité trop servile; c'est là que le mot propre n'est autre chose que le mot technique; c'est là qu'aucun équivalent ne peut être admis par l'esprit, ni aucune omission commandée par le goût.

M. de Laharpe n'avait pas seulement traduit Suétone avec beaucoup de légéreté; il s'était encore fourvoyé très-souvent, et avait fait de grosses bévues dont quelques-unes sont devenues célèbres. Elles furent durement relevées dans un journal ennemi; et c'est là qu'on a été puiser quelques corrections dont on s'est servi pour une nouvelle édition de la traduction de Laharpe, donnée il y a deux ans. Il s'en faut que toutes les erreurs en aient disparu; mais n'y eût-il plus ni contre-sens, ni impropriétés de termes notables, le système général de la version n'en serait pas moins demeuré vicieux. Il eût fallu la refondre entiérement, et cela n'eût pas été beaucoup plus facile que de la refaire.

C'est ce dernier parti qu'a pris M. Maurice Lévesque. Mettant également à profit ce qu'il y a de bon et de

mauvais dans l'ouvrage de Laharpe, se servant de l'un sans scrupule, mais sur-tout évitant l'autre avec un soin extrême, il me paraît avoir traduit Suétone à peu près aussi bien qu'il est possible de le faire. Rien n'est omis; tout est rendu, sinon avec une précision et une élégance toujours égales, du moins avec une fidélité qui ne se dément jamais. Le sens de quelques passages pourrait être combattu; mais c'est qu'alors l'original, soit obscurité, soit ambiguité, donne lieu à diverses interprétations; et sans doute le traducteur ne s'est décidé pour l'une ou pour l'autre qu'après avoir consulté les textes et les commentaires les plus estimés. Suétone rapporte beaucoup de vers latins et grecs qui ont été faits pour ou contre les empereurs, ou que ceux-ci ont cités dans certaines circonstances. Labarpe, sans autre raison que son caprice ou sa paresse, les a souvent traduits en prose, et lorsqu'il a pris la peine de les traduire en vers, il les a toujours plus ou moins paraphrasés. M. Maurice Lévesque n'a point pris de ces libertés : il a rendu les vers par des vers, et s'est attaché à en conserver entiérement le sens, le tour et la concision. C'est dans cet esprit, c'est d'après ces principes qu'il a fait toute sa traduction, et c'est lui sur-tout qui peut dire qu'en lisant son Suétone français, on lira le Suétone latin, sans autre différence que celle de l'idiôme. Laharpe, je dois l'avouer, a, sur M. Maurice Lévesque, l'avantage d'un style plus facile, plus élégant et plus châtié; mais en tout le reste, il est d'une infériorité marquée. Il m'est impossible de le prouver, parce qu'il faudrait pour cela rapporter des passages plus ou moins nombreux, plus ou moins étendus des deux versions, et citer en même tems le texte, sans lequel on ne pourrait justement décider entr'elles. De tels rapprochemens occuperaient trop d'espace. Je me bornerai à dire que j'ai lu attentivement la vie de Tibère dans l'origiual et dans les deux traductions, en les comparant entr'eux à chaque phrase, et que j'ai noté dans la traduction de Laharpe une vingtaine d'endroits où le sens est manifestement altéré, tandis qu'il est constamment respecté dans les passages correspondans de la traduction nouvelle. On va juger, par un petit nombre d'exem-

ples, avec quelle négligence Laharpe a traduit, et combien il était à la fois facile et nécessaire de mieux traduire Suétone.

Lorsqu'Auguste eut les honneurs du triomphe, après la bataille d'Actium, Tibère, jeune encore, fit partie du cortége. Suétone dit qu'il était sur le *cheval de trait de gauche*, et Marcellus sur celui de droite : *sinisteriore funali equo, Marcellus dexteriore.* Suivant M. de Laharpe, il suivit à cheval le triomphe, et il était à la gauche du char. Sans doute il est assez peu important que Tibère ait monté en cette occasion un cheval de selle ou un cheval de trait; mais enfin un traducteur est tenu à rendre fidèlement son auteur; et quelques gens d'ailleurs peuvent ne pas apprendre sans intérêt qu'à Rome un jeune prince, destiné à l'empire, conduisait l'un des chevaux du char de triomphe, comme ferait ici en pareil cas un homme des écuries. Ce petit détail d'antiquité peut jeter quelque lumière sur des bas-reliefs où serait représentée uue pompe triomphale.

Tibère, allant de Rome à Rhodes, apprit qu'Auguste était malade, et il s'arrêta. Le bruit courut qu'il ne s'arrêtait que pour attendre des nouvelles plus décisives; afin de le faire cesser, il continua sa navigation et profita de tous les tems qui n'étaient pas contraires, *tantùm non adversis tempestatibus.* M. de Laharpe dit qu'*il s'embarqua par un très-mauvais tems.* Cela fait un gros contre-sens.

Lorsqu'on apporta au sénat le testament d'Auguste, les seuls sénateurs furent admis à reconnaître dans la salle même, les signatures ou les cachets qu'ils y avaient apposés; les autres reconnurent les leurs hors de la salle : *ceteris extrà curiam signa agnoscentibus.* Laharpe traduit : *les autres reconnurent de loin leur signature.* Pourquoi n'avoir pas rendu littéralement *extrà curiam ?* C'est là proprement éviter l'exactitude, tout exprès pour tomber dans une espèce d'absurdité.

On pourrait citer dix autres passages où M. de Laharpe semble avoir pris plaisir à dénaturer les faits, en substituant une expression fausse à l'expression vraie et nécessaire : celle-ci se présentait d'elle-même, par quel singulier travers d'esprit a-t-il été chercher l'autre ? Suétone

dit que Tibère avait les articulations de la main gauche si fortes qu'avec son doigt il *perçait* une pomme saine et non mûre encore, *ut recens et integrum malum digito terebraret*. *Terebrare* veut dire *percer* et ne dit absolument que cela; *percer* est une action distincte que ce seul mot représente. M. de Laharpe ne veut pas qu'il en soit ainsi, et il nous apprend que Tibère *écrasait* cette pomme, au lieu de la percer. On ne conçoit pas cette négligence, ou plutôt cette bizarrerie.

La traduction de M. Lévesque est exempte de toutes ces fautes. Elle se recommande encore par quelques accessoires intéressans; l'un des plus utiles est une table analytique placée à la tête de chaque vie, et offrant, par ordre de *numéros*, l'indication précise de ce que chacun d'eux contient. AUGER.

HISTOIRE D'HOMÈRE ET D'ORPHÉE; Ouvrage lu deux fois à la Classe d'histoire et de littérature ancienne de l'Institut de France; par M. DE SALES, membre de cette Académie. Un vol. in-8°. Chez *Arthus-Bertrand*, libraire, rue Hautefeuille, n° 23. — 1808.

IL faut pour lire les commentateurs, les scoliastes en général, un courage qui n'est pas donné à tout le monde, parce que très-souvent où l'on cherche de l'instruction, on ne trouve que de l'ennui; où l'on espère voir le texte s'éclaircir, on voit s'épaissir de plus en plus les ténèbres; où l'érudition ne devrait paraître qu'à propos, elle se montre sans raison; et même alors, au lieu de s'exprimer en peu de mots, se perd dans un long et froid bavardage. Quant à moi, je l'avoue, à ma honte peut-être, je lis rarement ces écrivains qui emploient deux mortelles pages à disserter sur la place que doit occuper une virgule. Je ne nie point l'utilité de leur travail; mais je voudrais que, pour arriver au but où ils tendent, ils ne prissent pas toujours le plus long et ne fissent pas, comme cela leur arrive par fois, tant de chemin inutilement.

Je ne me serais point exprimé si librement sur le compte

compte des scoliastes, avant d'avoir lu l'ouvrage de M. de Sales; mais comme il m'a prouvé qu'on pouvait être érudit sans être lourd, sec, diffus et ennuyeux, je ne me suis point fait un scrupule de parler avec quelque *irrévérence* de ceux qui souvent m'instruisent peu, et très-souvent m'ennuyent beaucoup. Mais n'allons pas nous faire des querelles; tâchons, au contraire, de vivre en bonne union, s'il est possible, avec toutes les bonnes gens qui composent la bonne république des lettres.

Y a-t-il eu un Homère? Quelle a été sa patrie? A quelle époque est-il né? Voilà les trois problêmes que M. de Sales s'est proposé de résoudre sur la personne du plus grand des poëtes.

Le premier lui semble la plus complète des absurdités, car l'existence de l'artiste paraît évidemment démontrée par l'existence de l'ouvrage; mais M. de Sales ne se contente point de cet argument dont les sceptiques pourraient ne pas se contenter eux-mêmes. Il expose successivement tout ce qui a été dit ou répété par Annius de Viterbe, maître du sacré palais, sous Alexandre VI; éditeur inepte, comme il l'appelle, de quelques manuscrits vrais ou supposés; par le docteur Bryant, auteur d'une dissertation écrite en anglais, sur la guerre de Troye; par le professeur Wolf, sur-tout, savant plein de mérite et qui jouit, en Allemagne, de la plus juste célébrité. Ces divers écrivains ont également essayé de prouver qu'Homère n'a point existé, et le dernier, en admettant son existence, veut du moins que ce ne soit qu'un rapsode par excellence qui a jeté les fondemens d'une espèce de pyramide que ses successeurs, pendant plusieurs siècles, ont conduite lentement jusqu'à sa dernière assise. Je n'accompagnerai pas M. de Sales dans ses recherches laborieuses, je ne le suivrai pas dans ses judicieuses réfutations, je n'en offrirai que le résultat.

Antimaque faisait naître Homère à Colophon; Aristarque, à Athènes; Pindare, à Smyrne; Aristote, dans l'île d'Ios; Simonide, dans celle de Chio; Suidas, en Chypre, en Crète, en Thessalie et à Clazomène; d'autres, à Pylos, à Rhodes, à Mycène, à Ithaque, à

Salamine et à Argos; de sorte que l'on aurait pu, à la seule trace du nom de ce grand poëte, apprendre la géographie de l'Asie Mineure, du Péloponèse et de l'Archipel. Les peuples qui entretenaient avec les Grecs des relations de commerce ou d'intérêt politique, tentèrent, à leur tour, de naturaliser parmi eux un homme au souvenir duquel s'attachait tant de renommées. Ephore le fit originaire de Cumes; Lucien, dans une Histoire *véritable* qui n'est qu'un tissu de Contes, met son berceau à Babylone; Athénée, dans son banquet des sophistes, en fait un Syrien; un autre le prétend né à Troye: la Lucanie, la Méonie, la Lydie, la Phrygie devinrent tour à tour le siége de ses premières aventures: l'Italie même et Rome sa capitale passèrent dans un lexique pour lui avoir donné le jour. Un grand nombre d'écrivains, mais dont aucun n'a un nom, excepté Anaxagore, le supposèrent égyptien et né dans la fameuse Thèbes, aux cent portes, des bords du Nil. Ainsi les trois parties du globe alors connu, l'Europe, l'Asie et l'Afrique lui offrirent une patrie; mais lorsqu'il ne vivait plus depuis long-tems que dans la mémoire des hommes.

Au milieu de tant d'incertitudes, M. de Sales, conciliant les écrivains dont l'opinion est de quelque poids, donne à Homère deux patries au lieu d'une; la première naturelle, Smyrne, où il naquit; et la seconde adoptive, Chio, où il résida une grande partie de sa vie, où la reconnaissance publique le consola de sa longue adversité, où il contracta les nœuds du mariage. Sa mère s'appelait Crithéis; c'était une orpheline dont Cléanax son tuteur abusa; Homère fut le fruit de cette union illégitime.

Après avoir prouvé qu'Homère a existé, après avoir découvert le lieu de sa naissance, il fallait fixer l'époque où il a vécu. M. de Sales, prenant pour guide la chronique des marbres de Paros, met un intervalle de 2707 ans entre la création de l'Iliade et l'ouverture de notre dix-neuvième siècle. Quant à l'année où mourut Homère, elle est restée incertaine; les seuls renseignemens que l'on ait sur ses derniers momens, c'est que dans une dernière navigation qu'il méditait au Pélopo-

mèse, étant déjà vieux, une indisposition grave le força de relâcher dans l'île d'Ios, qu'il y termina sa vie, et qu'il fut enseveli sur le rivage par un serviteur de confiance appelé Scindase qui fut condamné à une amende de mille drachmes pour n'avoir pas brûlé le corps de son maître, et s'être contenté de le couvrir d'un peu de terre.

De ces détails toujours présentés avec intérêt, et appuyés d'autorités qui paraissent irrécusables, M. de Sales passe aux voyages d'Homère. « Ils furent nombreux, et l'on aurait pu en composer des périples, si ses Mémoires avaient échappé aux ravages du tems. En effet, les villes sont situées, les montagnes s'élèvent, les rivières ont leur cours dans l'Iliade et dans l'Odyssée comme dans la nature. » Il est plus que probable, ajoute M. de Sales, qu'Homère, long-tems pauvre et aveugle, mais se consolant de tout avec son génie, exécuta la plupart de ses voyages en vivant presque uniquement de la déclamation de ses vers. La mendicité d'Homère afflige M. de Sales; il paraît même qu'il n'en peut pas supporter l'idée; et il essaye d'expliquer dans un chapitre, entiérement consacré à ce sujet, ce que signifiait le mot mendicité au tems où vivait Homère, mot qui ne désigne, selon lui, chez les peuples neufs, que le droit si beau de resserrer les liens de la grande famille en demandant l'hospitalité. Je conçois que M. de Sales gémisse en pensant que le plus grand poëte qui ait jamais existé ait été réduit à demander l'aumône, mais qu'il se croie obligé de prouver qu'il ne l'a pas demandée, et cela pour combattre les envieux qui lui ont reproché sa misère, en vérité je ne le conçois pas. Homère mendiant en est-il moins le chantre de l'Iliade et de l'Odyssée? Et l'homme qui observe et qui pense ne trouve-t-il pas une ample matière à réflexions dans l'image que lui présente un génie supérieur, extraordinaire, méconnu de ses contemporains, errant de ville en ville, rebuté presque partout, réduit à la dernière indigence et subsistant à peine, avec un talent sublime, de ce qu'il obtient d'une pitié avare?

M. de Sales quitte la personne d'Homère pour parler de ses ouvrages, et le passage suivant prouvera qu'il ne

les admire pas sans les connaître et sans les apprécier. « C'est principalement, dit-il, par les grandes et belles images que le style d'Homère acquiert du mouvement, de l'ame et de la vie. Tout prend un aspect pittoresque sous sa plume; le naufrage d'un héros est une lutte avec un fleuve qui s'embrâse; la rapidité de la marche d'un immortel se peint par des coursiers qui font un pas, et au quatrième se trouvent aux limites du monde. Junon ne s'amuse pas à combattre froidement avec des discours la bienveillance de son époux pour les Troyens; elle va emprunter de Vénus la ceinture des grâces pour réveiller la tendresse conjugale et donner à Neptune le tems de secourir les Grecs humiliés pendant le sommeil de Jupiter. Mais ce qui distingue essentiellement l'imagination d'Homère de celle des Orientaux, c'est qu'elle réside dans les choses plutôt que dans les mots. Il est rare qu'il fasse usage de la métaphore : quand il s'élève, c'est sa pensée qui s'agrandit, et l'expression reste simple. La figure qu'il emploie le plus fréquemment est l'onomatopée, ou l'imitation des choses par les sons. Il est difficile, quand on a l'oreille un peu exercée, de ne pas reconnaître, dans la déclamation accentuée de ce grand poëte, le vent qui secoue les feuilles d'un arbre ou qui déchire les voiles d'un navire, la flèche qui siffle dans l'air, ou le tonnerre qui gronde au loin dans les nuages. Une autre perfection du style enchanteur d'Homère dérive d'une sorte de mollesse heureuse qui le caractérise. Quand sa pensée ne s'élève pas, son hexamètre ne semble que la prose harmonieuse d'un homme de goût. Ces espèces d'ombres qui préparent l'explosion d'une vive lumière, sont d'un effet magique; et cette mollesse qui semble servir de transition aux grands traits de génie, se concilie avec l'image heureuse d'un ancien qui comparait le style de l'auteur de l'Iliade à l'essieu d'un char qui, après une marche prolongée avec art, s'embrâse par sa propre rapidité. »

Je n'ai pas besoin de prévenir le lecteur que je ne présente que de très-petits croquis des tableaux tracés par M. de Sales; mais le cadre mis à ma disposition, ne me permet pas de faire davantage. Je laisse donc Homère pour venir à Orphée.

Le nom d'Orphée, grâce à la fable et aux prodiges qu'elle raconte de lui, grâce sur-tout à cet épisode si beau et si touchant, dont Virgile a enrichi le quatrième livre de ses Géorgiques, est un de ceux qui s'impriment le plus universellement dans la mémoire des hommes. Mais l'existence d'Orphée n'est-elle qu'un rêve de la fable et de l'imagination poëtique, ou ce personnage fameux appartient-il réellement à l'histoire ? M. de Sales, d'après les recherches qu'il a faites sur ce dernier point, n'en fait aucun doute. « Orphée civilisa des peuples sauvages et leur donna des mœurs et des lois. Il écrivait, presque sans modèle, sur la plupart des matières qui sont du ressort de l'entendement humain : ajoutons qu'il était à la fois hiérophante des mystères et médecin ; c'est-à-dire qu'il éclairait et guérissait tour à tour l'homme qui lui devait de n'être plus barbare ; on aurait dit que, grâces aux végétaux bienfaisans dont il se faisait le dispensateur, et à la religion tutélaire dont il se faisait l'apôtre, il se plaçait entre la nature et la providence. » Quant à sa naissance, M. de Sales la fait remonter à trois mille cent ans environ.

Ces assertions ont cependant, et M. de Sales ne le dissimule pas, de redoutables contradicteurs, tels qu'Aristote, Cicéron, Vossius et Huet, le savant évêque d'Avranches. Mais Cicéron nie l'existence d'Orphée sur l'autorité d'Aristote ; et en lisant les ouvrages de ce dernier, on n'y trouve pas une seule ligne où il soit question d'Orphée. Quant à Vossius et à Huet, ils n'ont fondé leur opinion que sur celle de Cicéron ; or Cicéron n'ayant pour lui aucune preuve de ce qu'il avance, il est clair que l'on peut récuser ceux qui argumentent d'après son témoignage. Voici d'ailleurs des noms assez imposans à citer en faveur de l'existence d'Orphée : Pindare, qui le mit au nombre des héros qui entreprirent l'expédition si connue sous la dénomination de *Voyage des Argonautes* ; Aristophane qui, dans sa comédie des *Grenouilles*, fait dire à Eschyle qu'Orphée apprit à l'homme à s'abstenir de meurtres, et lui donna les chaînes tutélaires de la religion ; Euripide qui en fait mention dans son *Hyppolite* et dans un chœur de son *Alceste* ; des orateurs grecs, tels qu'Isocrate et Dion Chrysostôme,

qui ont parlé de ses ouvrages sans exprimer de doutes sur son existence; des philosophes, tels que Platon, dont la plupart des dialogues, et particulièrement le *Cratyle*, le *Banquet* et le huitième livre des *Lois*, respirent la vénération pour lui et pour ses ouvrages; Hérodote qui, d'après son antique renommée, le met en parallèle avec Pythagore, etc., etc., etc. M. de Sales termine ce qu'il croit pouvoir appeler sa démonstration historique de l'existence d'Orphée, et sa réfutation de quelques anciens et modernes, autres que ceux que j'ai déjà nommés, qui l'ont niée, par ce trait de Pausanias qui, selon lui vaut un monument; c'est qu'il y avait une famille grecque du nom de *Lycomides*, qui, de tems immémorial, apprenait par cœur les poëmes d'Orphée, et les chantait dans la célébration des Mystères.

On est étonné, en lisant les anciens, du nombre étonnant d'ouvrages qu'Orphée avait composés; il ne nous en reste qu'un poëme incomplet *sur les pierres*, des *hymnes* et un poëme sur le *Voyage des Argonautes*, encore M. de Sales craint-il que nous ne le devions à une fraude pieuse des premiers chrétiens, ou qu'ils n'aient été rajeunis sous la plume de quelques admirateurs d'Orphée, tels que Phérécide, Onomacrite et Pythagore. J'invite au surplus les amateurs à lire, dans le mémoire que j'ai sous les yeux, la discussion dans laquelle s'est engagé M. de Sales, et je ne doute pas qu'ils ne soient satisfaits de la manière dont il en est sorti. Au total, le volume qu'il vient de publier manquait à la littérature érudite, et lui donne de nouveaux titres à l'estime et à la reconnaissance de ceux qui lisent pour s'instruire. On doit lui savoir gré, sur-tout, d'avoir jeté de l'intérêt sur des matières un peu arides, et d'avoir prêté à l'érudition et à la dialectique un style élégant et animé. Je ne me permettrai qu'une seule observation critique. M. de Sales dit : Wolf est un des écrivains qui *a* travaillé...., et cette locution se trouve plus d'une fois dans son ouvrage : c'est une faute. Les Grammairiens veulent qu'on dise : Wolf est un de ces écrivains qui *ont* travaillé...., ou bien celui de tous les écrivains qui a le mieux traité.... Je prie, au surplus,

M. de Sales de croire que si je relève cette faute, c'est que je le regarde comme un des écrivains qui peuvent faire autorité. VIGÉE.

VARIÉTÉS.

SPECTACLES. — *Académie impériale de musique.* — Première représentation de la reprise de *Chimène*.

La reprise de cet opéra n'a pas produit tout l'effet qu'on avait droit d'en attendre : la faute ne peut en être à la musique, connue depuis long-tems pour être une des meilleures productions de Sacchini. Le poëme, sans être exempt de reproche, est cependant assez bien coupé pour la scène lyrique, et le plus grand éloge qu'on puisse en faire, c'est de dire qu'il retrace encore quelques-unes de ces situations enchanteresses qui nous ravissent dans le chef-d'œuvre du grand Corneille, dans *le Cid*. Cherchons donc ailleurs la cause de la froideur avec laquelle *Chimène* a été entendue, et peut-être la trouverons-nous dans la nouvelle distribution des rôles. Loin de nous l'intention d'affliger un acteur long-tems utile au théâtre de l'Opéra, et de décourager un talent naissant : mais la vérité nous force à dire que Lainez et Mlle Joséphine Armand nous ont paru placés peu favorablement dans les rôles de Rodrigue et de Chimène ; quelque chaleur que M. Lainez y ait déployée, celui de Rodrigue demande peut-être toute la grâce et la fraîcheur de la jeunesse, ne serait-ce que pour excuser un peu Chimène : mais le rôle de cette dernière, qui est le principal de l'ouvrage, exige impérieusement un talent fait sous le double rapport et du jeu et du chant. Mlle Joséphine Armand donne, à la vérité, de grandes espérances ; mais le spectateur ne jouit pas dans l'avenir, le présent est tout pour lui ; il se plaît à donner des encouragemens à qui promet : mais aussitôt que l'on se charge d'un rôle aussi important que celui de *Chimène*, il devient difficile à contenter. Il n'y a maintenant à l'Académie impériale de musique, que Mme Branchu qui puisse chanter et jouer *Chimène* : nous aurions désiré que l'on eût attendu, pour remettre cet ouvrage, que cette célèbre actrice eût été en état de le jouer ; peut-on douter qu'alors il n'eût produit beaucoup plus d'effet ?

La musique est la partie brillante de l'opéra de *Chimène* : elle est riche, et cependant toujours dramatique ; la mélodie en est non-seulement pure, touchante, forte, mais expressive et vraie. La première fois que l'on entend

cette musique on ne peut en découvrir toutes les beautés; ce n'est qu'à la seconde ou troisième représentation que l'on peut donner une portion de son attention à la partie de l'orchestre, et l'on y découvre une foule de détails charmans si bien calculés, qu'ils font encore mieux sentir tout le charme du chant principal. Laïs joue le rôle du Roi; on regrette qu'il n'ait qu'un seul air à chanter. Dufresne représente don Diègue, et ce ne peut être que par complaisance qu'il se sera chargé d'un rôle trop fort pour lui.

Théâtre Feydeau. — Représentation au bénéfice de Mme veuve Dozainville.

Cette représentation avait attiré beaucoup de monde, on devait y jouir pour la dernière fois du talent enchanteur de Mme Saint-Aubin. La retraite d'une actrice aussi célèbre est un événement important au théâtre, et le public a paru sentir vivement toute l'étendue de la perte qu'il allait faire; mais pour adoucir ses regrets Mme Saint-Aubin lui a présenté dans cette soirée Mme Duret et Mlle Alexandrine ses filles: la première, quoique très-jeune encore, est déjà une de nos meilleures cantatrices, et sa rentrée au théâtre Feydeau permettra de remettre à la scène quelques-uns des meilleurs opéras du répertoire dont les amateurs sont privés depuis long-tems. Mlle Alexandrine qui ne doit débuter définitivement que dans deux ans, paraît se destiner à l'emploi des ingénuités, et la nature l'a douée de tout ce qui peut faire réussir.

Après la toile baissée, les spectateurs ont voulu revoir Mme Saint-Aubin et sa famille, et se sont plu à lui prodiguer les témoignages de l'intérêt le plus marqué et le plus mérité. B.

INSTITUT DE FRANCE.

La Classe de la langue et de la littérature françaises de l'Institut a tenu, le 6 avril, sa séance publique, présidée par M. de Ségur. Les membres des autres Classes y assistaient en grand nombre. L'auditoire était aussi très-nombreux, et l'on y distinguait plusieurs princes, ambassadeurs et autres étrangers de marque. Le sujet du prix d'éloquence que la Classe devait distribuer, excitait un grand intérêt; c'était l'éloge de Pierre Corneille. On savait que le Discours couronné n'avait pas seulement obtenu l'approbation de ses juges, mais que leurs suffrages avaient été accompagnés des témoignages d'une satisfaction au-dessus de l'ordinaire; et, ce qui ajoutait à l'intérêt, on savait que l'auteur de ce Dis-

cours, qui avait déjà obtenu l'*accessit* il y a deux ans, pour l'Eloge de Boileau, et l'année dernière un prix, pour un Discours en vers sur *les Voyages*, était un jeune homme de vingt-deux ans. Les dispositions bienveillantes de l'Assemblée se sont annoncées lorsque M. Victorin Fabre est entré dans la salle, un moment avant l'arrivée de l'Institut : il a été couvert d'applaudissemens.

Après le rapport de M. le secrétaire perpétuel sur le concours, lu par M. Legouvé, le même académicien a aussi lu la proclamation des prix. La Classe avait proposé pour la troisième fois pour sujet du prix d'éloquence le *Tableau littéraire de la France au XVIIIe siècle*. Elle n'a point encore été entiérement satisfaite des ouvrages qui lui ont été adressés; elle propose ce beau sujet pour la quatrième fois. Elle a annoncé dès l'année dernière que le sujet du prix de poësie qui sera décerné en 1809, était *les Embellissemens de Paris*. Elle annonce aussi d'avance, pour sujet du prix d'éloquence qui sera décerné l'an 1810, l'*Eloge de Jean de La Bruyère*.

M. le Président ayant proclamé le prix de cette année, M. Victorin Fabre a reçu de ses mains la médaille, au bruit des plus vifs applaudissemens. M. de Fontanes a lu l'Eloge de Corneille, et a été souvent interrompu par l'expression la plus éclatante de l'approbation publique. Ce sujet vaste a paru embrassé dans toute son étendue, et traité avec autant d'ordre que de chaleur et de véritable éloquence. Le style en est travaillé sans avoir rien de pénible et semé d'expressions fortes et hardies qui ne sont jamais bizarres. Ces qualités devenues très-rares, font penser que ce Discours, si universellement applaudi à la lecture publique, gagnera encore à l'examen du cabinet. On a sur-tout distingué parmi les beautés du premier ordre, un morceau aussi neuf que dramatique, où l'auteur nous transporte avec lui à la première représentation du *Cid*, dont il renouvelle en quelque sorte et nous fait partager les effets; et la réponse pleine de justesse, de force et de mouvement qu'il fait à ceux qui ont prétendu que l'admiration n'est pas un ressort vraiment tragique, réponse qu'il tire des principaux chefs-d'œuvre de Corneille, où l'admiration se réunit à la pitié et à la terreur.

M. Legouvé a lu ensuite quelques fragmens du discours qui a obtenu l'accessit, et des deux discours qui ont obtenu des mentions honorables. L'auteur du premier est M. Auger qui remporta le prix, il y a deux ans, pour l'éloge de Boileau, et qui, dans celui-ci encore, si l'on en juge par les

fragmens, a montré un talent très-distingué. L'auteur du second ne s'est point fait connaître; celui du troisième est M. Chazet, dont le style a paru avoir de l'éclat et de la chaleur. Ces différens morceaux ont été vivement et justement applaudis.

La séance a été terminée par des fragmens du troisième chant du *Poëme de la nature* de feu M. Le Brun, lus par M. François (de Neufchâteau). On y a applaudi de très-beaux vers, et sur-tout un magnifique tableau du siècle de Louis XIV.

NOUVELLES POLITIQUES.

(EXTÉRIEUR.)

Etats-Unis d'Amérique. — *Washington, le* 8 *Février.* — Transférera-t-on ailleurs le siége du gouvernement, ou le laissera-t-on subsister là où il est? Voilà une question qui, depuis le 2 de ce mois, est vivement agitée dans le congrès sans qu'il y ait encore rien de décidé. Ceux qui sont pour la translation n'ont eu jusqu'ici contr'eux qu'une majorité de deux voix, et il est probable qu'elle se soutiendra dans les débats suivans, et qu'ainsi le siége du gouvernement sera maintenu à Washington.

Un autre objet qui occupe beaucoup le congrès, ce sont les différens plans proposés pour les fortifications de New-Yorck. Il paraît qu'on ne veut rien épargner pour mettre cette place à l'abri de toute insulte de la part des Anglais, contre lesquels tout le monde croit que la guerre est inévitable. Les partisans de l'Angleterre voudraient la détourner, mais le gouvernement et la très-grande majorité des habitans, semblent la désirer ardemment.

Russie. — *Riga, le* 16 *Mars.* — La dernière opération de l'armée russe a été de s'emparer de Tavastheus, point central où aboutissent toutes les communications du pays. On n'y a trouvé aucune résistance. Il y avait un petit fort qui a été abandonné. Deux mille hommes au plus couvraient, dit-on, cette place; ils se dispersèrent à l'approche des Russes.

Le corps du général Tutschkoff s'est emparé des places de Saint-Michel et de Christina où était la flotille suédoise des lacs. Elle a été brûlée par les Suédois. Ce corps marchait sur Tavastheus. Cette place ayant été occupée par le général Buxhowden, il se porta sur Vasa.

L'armée du général Buxhowden, dite la grande, se dirige de Tavastheus sur Abbo. Plusieurs régimens de réserve se portent à Sweaborg qu'on avait seulement masqué jusqu'alors. Les assiégés cassent les glaces qui environnent Sweaborg. Le point le plus faible de la place est du côté de terre, mais il est garni, dit-on, de 400 bouches à feu. On commencera par jeter des bombes dans la place. On parle aussi d'un assaut.

Allemagne. — *Vienne, le* 19 *Mars.* — L'ambassadeur de Russie près la cour de Vienne, M. le prince de Kurakin, a remis une note à M. le comte de Stadion, ministre des affaires étrangères, pour lui notifier les mesures que l'Empereur de Russie a été obligé de prendre contre la Suède. La déclaration que la cour de Pétersbourg a publiée à ce sujet, a été également communiquée. On assure généralement que l'Autriche, qui s'est jointe aux autres puissances continentales contre l'Angleterre, et qui a rompu toute espèce de communications avec cette puissance, adoptera le même système envers la Suède, dont le gouvernement persiste à rester uni à la Grande-Bretagne.

Istrie. — *Trieste, le* 15 *Mars.* — M. Adair, ministre d'Angleterre près la cour d'Autriche, s'est embarqué hier au soir sur un parlementaire autrichien pour se rendre à Malte. Trieste a pris un aspect tout guerrier; le côtes sont hérissées de batteries sur tous les points où l'on pourrait redouter un débarquement de la part de l'ennemi.

Bavière. — *Munich, le* 20 *Mars.* — Tout annonce que la nouvelle organisation de la Bavière est sur le point de s'effectuer. Le ministère s'en occupe avec activité, et l'on assure que ce grand travail ne tardera pas à être achevé. Nous rapporterons une partie des bruits qui circulent à ce sujet, sans prétendre en aucune manière les garantir. On prétend que cette organisation sera calquée en partie sur celle qui a été adoptée pour le royaume de Westphalie, et qui y est actuellement en vigueur. On adoptera, entr'autres, le système d'une représentation nationale, en supprimant les États provinciaux dans les pays où il en existe. Le plus grand nombre des représentans sera choisi dans la classe des propriétaires; il y en aura un certain nombre de pris parmi les savans, les artistes, les négocians et les fabricans. L'administration et la justice seront établies dans tout le royaume sur un pied uniforme; la première sera exercée par un seul fonctionnaire, ayant sous lui des agens subordonnés; la justice, entièrement séparée de l'administration,

sera confiée à des colléges, comme elle l'a été jusqu'à présent. La noblesse sera maintenue dans tous ses droits honorifiques, et conservera quelques-uns de ses droits réels, tels que la jurisdiction patrimoniale; elle perdra ses priviléges exclusifs, entr'autres le droit de ne point comparaitre devant les jurisdictions ordinaires, l'exemption des impositions et charges publiques, etc. Enfin, le Code Napoléon sera introduit comme loi civile, avec quelques modifications demandées par les usages et par l'habitude des anciennes lois bavaroises.

— On est actuellement occupé d'une nouvelle division territoriale du Tyrol et de quelques autres changemens dans cette province. On se propose cependant de les effectuer, sans que la constitution du pays en éprouve d'atteintes. Il paraît qu'on se propose de convoquer, pour le mois de mai ou de juin, une diète générale, à l'approbation de laquelle on soumettra quelques-uns des nouveaux plans.

Royaume de Hollande. — *Utrecht, le* 31 *Mars.* — Le 29 de ce mois, S. M. a adressé au corps-législatif un message très-important, contenant le budjet de 1808. Voici les dispositions principales de ce projet de loi :

Les dépenses de l'exercice de 1808 sont fixées à 75,000,000 de florins (le florin de Hollande vaut 2 fr. 17 c.), savoir :

Pour tous les ouvrages de digues, canaux, et autres compris sous le nom du département du Waterstaal.	5,000,000		
Les intérêts de la dette publique, et pensions civiles et militaires.	42,263,367	18	14
La maison du roi, y compris la caisse secrète, frais de couriers, conseil et secrétairerie.	1,906,356	13	4
Ministre de l'intérieur.	616,910		
Celui de la marine et des colonies. . .	6,200,000		
Celui de la guerre, y compris l'extraordinaire.	10,440,149	14	
Celui de la justice et police.	1,403,786	16	
Dépenses imprévues.	788,918	17	14
Total.	75,000,000		

Les produits et revenus de toute nature étant insuffisans pour payer cette dépense, il sera émis pour 40 millions de papier, avec lequel on fera une partie des paiemens.

Espagne. — *Madrid, le* 24 *Mars.* — Le grand-duc de Berg, à la tête de l'armée française, est entré ce matin à

Madrid. La joie régnait sur tous les visages, et les Français ont été accueillis avec tous les témoignages de la satisfaction. Le grand-duc est descendu à l'Amirauté. Le gouverneur, les grands d'Espagne et les corps de la garnison lui ont été présentés. Il les a reçus avec la plus grande amabilité. Les troupes à cheval et une division d'infanterie sont casernées dans la ville. Plusieurs divisions sont campées sur les hauteurs, sous des tentes.

Le corps du général Dupont est à Ségovie et à l'Escurial. La tranquillité est entièrement rétablie à Madrid, et nous sommes certains qu'elle ne sera plus troublée.

Le 18 mars, veille de son abdication, le roi Charles IV a fait publier la proclamation suivante :

« S. M., prévenue du passage prochain des troupes françaises par Madrid, se dirigeant ver Cadix, daigne faire part de cet événément à son Conseil, et lui transmet entr'autres sa volonté royale, pour que les troupes qui séjourneront à Madrid ou dans les environs soient traitées avec tous les égards, franchise, amitié et loyauté dus aux armées de l'Empereur des Français, allié intime de S. M. En vertu de quoi le Conseil publie la présente, et compte sur la fidélité du peuple à observer strictement les ordres du roi. »

Le roi étant informé que S. M. l'Empereur des Français et Roi d'Italie se proposait de venir à Bayonne, a nommé une députation composée de trois des premiers personnages de son royaume, pour se rendre en cette ville, y féliciter S. M. I. et R., lui remettre, de la part de leur souverain, les lettres qu'il lui écrit à cet effet, et lui témoigner ses sentimens d'estime et d'admiration pour son auguste personne. Cette députation est chargée d'accompagner S. M. l'Empereur et Roi, dans le cas où il viendrait en Espagne. Les personnes qui la composent sont le duc de Frias, le comte de Fernand-Nunnez et le duc de Medina-Cœli, tous trois Grands-d'Espagne de première classe.

Avant l'arrivée de S. A. I. le grand-duc de Berg, lieutenant de S. M. l'Empereur et Roi, M. le duc del Parque, Grand-d'Espagne, lieutenant-général des armées du roi, avait été nommé par S. M. pour aller à la rencontre de S. A. I., et pour le complimenter à son quartier-général.

Depuis la destitution du prince de la Paix, de sa charge de grand-amiral, S. M. a créé un Conseil suprême de marine, qui sera présidé par elle-même en personne.

Royaume de Naples. — *Naples, le 22 Mars.* — S. M. le roi de Naples vient de reprendre les forts de Scylla et de Reggio, seuls points que les Anglais conservassent encore

sur le continent de l'Italie. S. M. prévoyant tous les mouvemens posibles de l'ennemi, ordonna la formation de deux corps qu'elle fit stationner entre Naples et les extrémités de la Calabre.

L'un de ces corps était commandé par le général Saligny. S. M. commandait en personne le second corps, et veillait à la fois sur Policastro et sur Salerne. Les opérations du siége étaient confiées à M. le général Reynier.

Ce général jugea que la prise de Reggio devait précéder celle de Scylla : en vain 500 bandits soutenus par 200 Anglais, et venus de Catanella, crurent-ils surprendre nos troupes dans la nuit, et interrompre les opérations ; le capitaine Livron, à la tête d'un détachement du 9e régiment de chasseurs à cheval, se porta contre eux, les repoussa, et tout ce qui ne put s'embarquer à la hâte, fut jeté à la mer et se noya.

Le 30 janvier, la ville de Reggio fut investie de toutes parts, des canonniers ennemis s'approchent du rivage pour inquiéter nos troupes ; les soldats se mettent à la nage, et dans peu d'instans on voit notre infanterie s'emparer de toutes les forces maritimes de l'ennemi. En vain un brick anglais sort de Messine pour venir à leur secours : un nouveau détachement se jette à la mer ; et après un combat de deux heures, où le commandant anglais, nommé Glaston, fut tué, le brick se rend à nos troupes, après avoir perdu 19 hommes. Nous avons fait 56 prisonniers.

Le 1er février, la ville de Reggio fut prise ; le 2, le château capitula : 700 soldats et 67 officiers en sortirent dans la matinée du 23, et déposèrent leurs armes sur les glacis.

On a trouvé dans Reggio plusieurs canons et beaucoup de munitions et de vivres.

Aussitôt l'armée se porta vers Scylla. Le siége du fort commença vers le 11 février. On était entré, le 8 du même mois, dans la ville. Dès le 15, deux batteries battaient en brèche. Le 17, on aperçut 50 barques qui venaient prendre la garnison : celle-ci, en s'embarquant reçut le feu de mitraille de nos batteries, qui parvint même à couler à fond un petit bâtiment chargé de 50 hommes. On a trouvé dans le fort de Scylla 19 canons, 2 mortiers, 2 obus, 2 caronades, beaucoup de munitions, et 450 barils de biscuit.

— Par un décret du 12 mars, toute correspondance avec l'ennemi sera punie de mort. Quiconque se rendra sans permission dans une place occupée par l'ennemi, ou en reviendra sans se présenter immédiatement aux autorités du lieu, sera regardé et puni comme espion.

— Les revenus et biens d'un grand nombre de monastères de capucins, de carmes, de dominicains, de servites, de théatins, sont affectés, par ordre de S. M. à la dotation de plusieurs colléges et maisons d'instruction publique.

(INTÉRIEUR.)

L'EMPEREUR NAPOLÉON est parti de Saint-Cloud le 2 avril à onze heures du matin. S. M. va visiter les départemens méridionaux de la France : elle est attendue à Bordeaux. S. M. l'Impératrice est parti le 6 pour aller rejoindre son auguste époux.

— Tous les différens qui existaient entre la France et la régence d'Alger depuis l'élévation du nouveau dey sont terminés. Les Génois ont été reconnus comme Français, les Italiens comme amis. Les esclaves génois et italiens ont été relâchés et sont arrivés à Marseille. M. Dubois Thainville, chargé d'affaires de France, a montré beaucoup de zèle dans cette affaire, et a couru souvent des dangers.

ANNONCES.

Les Devoirs d'un Guerrier, ou Instructions d'un père à son fils sur la profession militaire ; par F. M.... Un vol. in-8°. A Paris, chez le Marchand, rue de la Harpe, n° 45 ; au Bureau du *Mercure de France*, rue Hautefeuille, n° 23 ; et à Bruxelles, chez Demat, libraire, place de l'Hôtel-de-Ville. Prix, 3 fr., et 4 fr. franc de port.

Analyse d'un Cours du docteur Gall, ou Physiologie et Anatomie du cerveau, d'après son système et avec son approbation. Vol. in-8° de 254 pages, papier fin. Prix, 3 fr., et 4 fr. franc de port. A Paris, chez Giguet et Michaud, libraires, rue des Bons-Enfans, n° 34.

Journal de Guitare ou Lyre, par les meilleurs auteurs ; publié à Paris par P. et J. J. Leduc, éditeurs de musique, rue Traversière-Saint-Honoré, n° 37. Prix, 9 fr. pour 48 numéros, et 9 fr. 50 c. franc de port. On souscrit pour ce Journal à Paris, chez Sieber, marchand de musique, rue de Richelieu, n° 28, et chez tous les marchands de musique, les libraires, les marchands d'estampes, et les directeurs des postes de toute la France, ainsi que pour les Journaux de piano et de harpe. Prix, 12 fr., et 13 fr. 50 c. franc de port pour 24 livraisons.

Tables analytiques et raisonnées des matières et des auteurs, pour la nouvelle édition de l'Histoire naturelle de Buffon, rédigée par C. S. Sonnini, membre de plusieurs Sociétés savantes. Ouvrage formant, dans cent vingt-quatre volumes in-8°., un Cours complet d'Histoire

naturelle ; les premiers, au nombre de soixante-quatre, sont consacrés à l'histoire de la théorie de la terre, des minéraux, de l'homme, des animaux, des quadrupèdes et des oiseaux ; les autres sont partagés ainsi qu'il suit : quatorze pour l'histoire des poissons, en y comprenant celle des cétacées ; six pour celle des mollusques ; huit pour celle des reptiles ; quatorze pour celle des insectes ; dix-huit pour celle des plantes ; par P. Sue, professeur de médecine légale, à l'école de Médecine de Paris, trésorier de la même école, membre de plusieurs Sociétés savantes, nationales et étrangères. Trois volumes in-8°. Prix, 18 fr., et 22 fr. franc de port. A Paris, chez Dufar, libraire-éditeur, rue des Mathurins-Saint-Jacques ; Arthus-Bertrand, rue Hautefeuille, n° 23.

MM. les Souscripteurs en retard pour leurs livraisons sont invités à se compléter dans tout avril, présent mois ; passé cette époque, non-seulement le prix sera porté à 6 fr. le volume, mais l'Editeur pourra se voir dans l'impossibilité de les compléter, ayant diminué progressivement le tirage des livraisons.

Les Métamorphoses d'Ovide, représentées en cent quarante estampes gravées au burin, sur les dessins des meilleurs peintres français, par les plus habiles graveurs, accompagnées de la traduction française de M. l'abbé Banier. Cinquième livraison. Prix de chaque livraison, composée de six planches et du texte, sur grand-raisin vélin, franc de port, 3 fr. 50 c. ; le même, sur grand-raisin d'Auvergne, 2 fr. 50 c. A Paris, chez Desray, libraire, rue Hautefeuille, n° 4, près celle Saint-André-des-Arcs.

Il paraît deux livraisons le premier de chaque mois, à commencer du 1er novembre 1807.

L'ouvrage complet est composé de vingt-quatre livraisons, formant deux gros volumes grand in-8°. Ayant attendu qu'il fût achevé d'imprimer pour l'annoncer par souscription, ceux qui voudront prendre de suite les vingt-quatre livraisons, ne paieront le papier vélin que 72 fr. au lieu de 84, et le papier grand-raisin fin d'Auvergne, que 48 fr. au lieu de 60. Pour le port franc par la poste, on ajoutera 4 fr. La poste ne se charge pas de livres reliés. — La reliûre en veau coûtera 6 fr. ; en veau filet, 8 fr. ; et en veau filet tranche dorée, 10 fr. ; en maroquin rouge, vert ou bleu, 18 fr. par exemplaire.

L'Histoire des Douze-Césars, par Lévesque, 2 vol. in-8°. annoncée dans ce N°., pag. 74, est du prix de 12 fr., et de 15 fr. franc de port.

L'Histoire d'Homère et d'Orphée, par M. De Sales, in-8°. annoncée aussi dans ce N°., pag. 80, est du prix de 5 fr., et de 6 fr. 50 c. franc de port.

Ces ouvrages se trouvent au Bureau du *Mercure*, chez Arthus-Bertrand, libraire, rue Hautefeuille, n° 23.

(N° CCCLII.)

(Samedi 16 Avril 1808.)



MERCURE DE FRANCE.

POËSIE.

FRAGMENT

Du troisième chant d'un poëme de Joseph.

. . . .
L'Aurore enfin se lève, et sa douce présence
Au cœur de Zaluca semble rendre la paix ;
S'éloignant aussitôt de son riche palais,
Elle porte ses pas vers la cabane obscure
Où Joseph sommeillait sur un lit de verdure :
Elle n'ose approcher, respecte son repos,
Mais sa bouche bientôt laisse échapper ces mots :
« Il repose ; et son front, plus riant que l'aurore,
» Surpasse la fraîcheur du jour qui vient d'éclore ;
» Ses cheveux, que balance un zéphyr caressant,
» Lui dérobent les traits du soleil renaissant ;
» Le souris, qui se peint sur sa bouche mi-close,
» Appelle le baiser sur ses lèvres de rose :
» Osons !... Mais insensée, arrête ton ardeur ;
» Sélima seule hélas ! a des droits sur son cœur !...
» Que dis-je ! ma grandeur, mon rang et ma naissance,
» Ne méritent-ils pas sa juste préférence ?
» Sélima ! Sélima, tendre objet de ses vœux,
» Pourrait-elle en effet l'emporter à ses yeux ?
» Non ; Joseph à mes pleurs se montrera sensible,
» Je saurai l'émouvoir, et son ame paisible

» S'allumant par degrés comme un rayon du jour,
» Lui-même enfin viendra se rendre à mon amour :
» Il s'éveille ! ô bonheur ! ô fortuné présage !
» Amour, Dieu bienfaisant, seconde mon courage. »

Elle dit, et bientôt prenant un air serein,
« Ne pleurez plus, Joseph, bénissez le destin ;
» Je viens briser vos fers ; mais que ce bois tranquille
» Soit désormais le lieu qui vous serve d'asyle.
» Pourriez-vous, oubliant mes augustes bienfaits,
» Aux monts de Chanaan vous fixer pour jamais ?
» Ah ! ne craindriez-vous pas que vos coupables frères
» N'insultassent encore à vos longues misères ?
» Votre aspect rallumant leur jalouse fureur,
» Vous sentiriez bientôt renaître le malheur.
» Montrez-vous moins rebelle à la voix qui vous presse. »

Hélas ! répond Joseph accablé de tristesse,
De vos soins généreux j'ai lieu de me louer :
Vos bienfaits me sont chers, et je dois l'avouer.
Mais privé de Jacob, sur ces lointains rivages
Pourrais-je voir mes jours s'écouler sans orages ;
Où trouver dans ces lieux ma chère Sélima !...
Tu la vois à tes pieds, interrompt Zaluca,
Ce mot m'est échappé, pardonne ma faiblesse.
Mes regards, mes soupirs, mes larmes, ma tendresse
Ne te disaient-ils pas que mes soins et mes vœux
N'étaient que les transports de mon cœur amoureux ?
Pour toi, de vingt rivaux attachés à mes charmes
J'ai repoussé les dons, j'ai dédaigné les larmes.
Cherchant de mon palais les plus sombres détours,
J'ai su dans le silence oublier leurs amours ;
En vain me poursuivant au fond de ma retraite,
Ils m'offraient les soupirs de leur flamme indiscrète,
Tes attraits sur mon cœur avaient plus de pouvoir ;
Puis-je espérer ? réponds ; ou bien du désespoir
Eprouvant les effets et la douleur profonde,
Vais-je cacher ma honte aux limites du monde ?

Joseph anéanti, s'écrie avec douleur :
Vous n'exigerez pas sans doute que mon cœur
De la noire imposture empruntant le langage,
Réponde à votre ardeur par un faux témoignage.
Je ne pourrai jamais partager votre amour !...
Grand Dieu, toi que j'adore en cet humble séjour,
Près de ce même autel élevé pour ta gloire,

D'Abraham, de Jacob flétrissant la mémoire,
Je pourrais oublier leurs antiques vertus !
Toi qu'appellent en vain mes regrets superflus,
Sélima, tendre objet de ma peine cruelle,
A mes premiers sermens je serais infidelle !
Ah ! que plutôt la mort dans ces tristes climats,
En m'arrachant ton cœur, me donne le trépas :
Mourir pour la vertu, c'est vivre pour la gloire.
Epouse de mon roi, pourrais-je bien le croire,
Vous, trahir vos devoirs ! vous, manquer à l'honneur !
Voyez l'égarement qui trouble votre cœur ;
Du remords qui vous crie entendez le langage.
Il se tait. Zaluca, frémissante de rage,
« Vil esclave, dit-elle, oubliant mes faveurs,
» Oses-tu donc braver mes soupirs et mes pleurs?
» Va, cruel, dans ces lieux expiant ton audace,
» Tu paieras mes tourmens et ma longue disgrace.
» Auteur de tous mes maux tu connaîtras enfin
» Combien je puis punir ton superbe dédain.
» Aime ta Sélima, mais en vain, pour lui plaire,
» Ton cœur insolemment rejette ma prière ;
» Tu vieilliras, barbare, au sein de ces climats. »

Joseph veut s'éloigner, elle arrête ses pas,
Et sa robe, en fuyant, dans les airs élancée,
Aux mains de Zaluca demeure entrelacée.
Confondue, interdite, elle frémit d'horreur ;
Mais bientôt rappelant sa première fureur :

« Je triomphe ! dit-elle, ô moment plein de charmes !
» Tu vas enfin tarir la source de mes larmes.
» Que le traître en ce jour ressente mon courroux. »

Elle dit, et volant aux pieds de son époux,
Pâle, les yeux hagards, plaintive, échevelée,
« Vengez-moi, Putiphar. Par Joseph outragée,
» J'ai vu ce faible esclave, épris de mes attraits,
» Elever jusqu'à moi ses coupables projets :
» Cette robe !... Mes pleurs vous apprennent le reste.
» Punissez, ô grand roi ! cet attentat funeste :
» Que vos cachots ouverts me vengent de l'affront
» Qu'un mortel téméraire imprime sur mon front. »

G. A.

VERS SUR L'ÉDUCATION, D'OVIDE,

Extraits de la Préface de la troisième édition des Métamorphoses (1).

Notre père avec soin cultiva notre enfance,
Et nous fit de bonne heure instruire à l'éloquence.
Mon frère, né pour vaincre aux joûtes du Barreau,
Y signala d'abord un athlète nouveau.
Pour moi, je préférais le talent du poëte,
Et j'en faisais par goût mon étude secrète.
« Laisse, disait mon père, un art qui ne rend rien :
» Homère, tu le sais, n'y gagna pas de bien. »
Ses discours me touchaient; et je voulais en prose
M'exercer en beau style à plaider une cause.
Mais j'imitais en vain nos orateurs diserts :
Mon plaidoyer n'était qu'une harangue en vers.

De Saintange.

LE CHOIX. — Dixain.

Trois jouvenceaux se racontaient leurs goûts
Sur le baiser : « La bouche a mon hommage,
» C'est du baiser le trône le plus doux,
Disait Lubin. — « Beau sein qui se courrouce,
» Qui doucement m'attire et me repousse,
Disait Myrtil, « a pour moi plus d'appas.
» Moi, j'aime mieux, dit à son tour Lycas,
» Simple baiser sur la main que j'adore;
» Car c'est, hélas ! de tous ceux que j'implore
» Le seul qu'Eglé ne me refuse pas. »

Millevoye.

ENIGME.

Parmi les Dieux, lecteur, la Fable m'a compté,
Des avis, cependant, quelle diversité !
La moitié des humains me chérit et m'honore,
En me nommant son bienfaiteur :

(1) Quatre vol. in-12, chez Giguet et Michaud, impr.-libraires, rue des Bons-Enfans, n° 34; et 4 vol. in-4°, orné de 141 estampes, chez Desray, libraire, rue Hautefeuille, n° 4.

De dangers, de tourmens, comme funeste auteur,
L'autre me dénigre et m'abhorre.
Ainsi, se dérober à mon culte, à ma loi,
Du Salomon chinois si l'on suivait l'adage
Qui dit : *Dans le doute abstiens-toi*,
Serait le parti le plus sage.
Oui, peut-être ; mais j'ai de toutes les façons
Des piéges, des filets ; je sais si bien les tendre,
Qu'on voit, perdant de vue exemples et leçons,
Presque tout le monde s'y prendre ;
Et c'est, dit-on encore, une nécessité.
Ceux même qui le plus contre moi déclamèrent
Dans leur railleuse impiété ;
Ceux qui de mauvais tours quelquefois me jouèrent,
Aidés d'un petit dieu dont la rivalité
S'amuse, le croirai-je ? à me faire la guerre ;
Eh bien ! tous ces gens-là souvent à ma bannière
Finissent par jurer zèle et fidélité ;
Si l'espiègle autrefois soupçonné leur complice,
Contre eux exerce sa malice,
S'ils en ont seulement la peur,
D'un ton léger, les railleurs osent dire
Que c'est un très-petit malheur ;
Mais vous et moi, mon cher lecteur,
A leurs dépens nous nous gardons de rire.

LOGOGRIPHE.

Jadis on m'employait métaphoriquement
Pour désigner une mauvaise tête,
Et dans mon sein j'enfermai simplement
Le nom d'une certaine bête
Fort entêtée. Une arme en usage autrefois ;
L'équivalent des douze mois ;
C'est à quoi se bornait toute mon excellence ;
Mais aujourd'hui je suis un objet d'importance ;
J'occupe les penseurs profonds ;
Chez eux je joue un très-grand rôle ;
Et je suis dans certaine école
L'objet des plus doctes leçons.

S........

CHARADE.

Ma tête est sous la terre, et ma queue est au ciel,
Où l'on me peint adorant l'Eternel.
Quant à mon tout, son sort est bien étrange,
On le dépouille, on le coupe, on le mange.

---

*Mots de l'*Enigme*, du* Logogriphe *et de la* Charade *insérés dans le dernier Numéro.*

Le mot de l'Enigme du dernier Numéro est *Brouète*.

Le mot du Logogriphe est *Bienfaisance*, dans lequel on trouve *bien*, *âne*, *anis*, *Aisne* (canal), *Caën*, *case*, *niais*, *bas*, *bac*, *Isaac*, *bise*, *baie*, *sac*, *canne* (à sucre), *scène*, *bis*.

Celui de la Charade est *Soulier*.

LITTÉRATURE. — SCIENCES ET ARTS.

(MÉLANGES.)

Observations sur la comparaison entre la Phèdre de Racine et celle d'Euripide; par A. W. Schlegel.

La théorie n'a point de limites quand elle a pour objet la tragédie. On a écrit sur cette matière des volumes qui pourraient représenter la bibliothèque d'Alexandrie. Mais tous ces frais de doctrine ont peu avancé l'art. C'est sur ce que les poëtes ont fait que les faiseurs de poëtique ont imaginé ce qu'on doit faire. Or ceux qui sentent avec assez de force pour reproduire sur la scène les passions, n'ont pas besoin qu'on leur traduise l'esprit des grands modèles. Leur cœur sait y trouver une poëtique toute brûlante et l'art en action.

La dissertation de M. Schlegel n'a jusqu'à présent été attaquée dans la plupart des journaux qu'avec la plaisanterie et le sarcasme. Un compatriote de l'auteur, M. Goëthe, paraît l'avoir encore moins ménagé; et il faut avouer que M. Schlegel, en donnant à son écrit le caractère d'une diatribe, a préparé le ton de ses critiques. Nous croyons cependant que son talent et son érudition méritent qu'on entre avec lui dans une discussion sérieuse, et c'est ce que nous nous proposons de faire ici.

Nous ne suivrons pas l'auteur dans tous ses raisonnemens. La critique d'une critique ennuie toujours le public quand elle n'apporte pas des vues nouvelles sur le talent de l'écrivain qu'elle veut défendre.

Pour mettre quelque ordre dans ses observations, nous examinerons l'écrit de M. Schlegel,

1°. Dans ses vues sur la *Phèdre* de Racine;

2°. Dans ses jugemens sur la partie du goût et des convenances.

Vues de M. Schlegel sur la Phèdre *de Racine.*

Racine avait dit chez Mme de la Fayette qu'avec du talent on pouvait, sur la scène, faire excuser les plus grands crimes, et même inspirer pour ceux qui les commettaient plus de compassion que d'horreur. Il cita Phèdre pour exemple. Il assura qu'il était possible de faire plaindre Phèdre coupable plus qu'Hippolyte innocent, et il entreprit de le prouver. Ainsi Phèdre, telle qu'il l'avait conçue, était d'une exécution beaucoup plus difficile que la Phèdre d'Euripide.

Le principal personnage de la tragédie de Racine est donc Phèdre. Chez Euripide, c'est Hippolyte.

Chez l'un, la vertu la plus pure est victime d'une accusation calomnieuse; chez l'autre, une femme incestueuse succombe sous le poids de ses remords. Il faut partir de ces deux points de vue pour bien juger les deux pièces.

L'objet de la discussion de M. Schlegel était donc d'examiner si, par le personnage de Phèdre, la pièce de Racine était moins attachante que celle d'Euripide par le personnage d'Hippolyte.

Pour se mettre plus à son aise dans sa critique, M. Schlegel a recours à une précaution oratoire qui ne peut séduire personne.

Il dit (page 4) que ses observations ne concerneront nullement le principal objet de l'admiration des partisans de Racine, c'est-à-dire *les inimitables beautés d'une diction poëtique et harmonieuse.*

L'intention de ce respect pour Racine semble bien peu respectueuse pour ses admirateurs. Comme M. Schlegel se propose d'attaquer les idées que Racine a revêtues de sa *diction harmonieuse*, et que les partisans de Racine sont aujourd'hui la France entière, M. Schlegel nous fait entendre assez ouvertement que nous n'admirons dans la Phèdre de Racine que ce qu'Horace appelait *nugæ canoræ* (des bagatelles harmonieuses).

Mais si le style est une alliance des idées avec les mots,

si les mots peignent les idées, si, comme l'a dit Buffon, le style est l'homme, il est donc l'ame de la poësie tragique. Voyez les mêmes idées rendues par Racine et par Pradon sur l'éloignement d'Hippolyte pour la chasse depuis qu'il aime Aricie. Là où Racine est plein, noble, harmonieux, Pradon est maigre, commun et même abject.

Que M. Schlegel mette à l'écart les beaux vers où Hippolyte décrit et les faiblesses de son père, et son amour pour Aricie; qu'il ne s'arrête pas non plus sur les vers charmans où Aricie, en coquette de haute comédie,

> Fuit la gloire aisée
> D'arracher un hommage à mille autres offert
> Et d'entrer dans un cœur de toutes parts ouvert,

Qu'il rejette encore une partie du rôle de Thésée, et du récit de Théramène, on conviendra avec lui que la tragédie n'est point là.

Mais les vers de Phèdre sont la tragédie même. S'ils respirent l'adultère, l'inceste, ils peignent aussi la honte, les tourmens et les remords. Phèdre, dans la sèche analyse de M. Schlegel, n'est qu'un objet de dégoût et d'horreur. C'est une criminelle acquise à l'Aréopage. Mais les vers de Racine la remettent sous notre pitié, et nous font gémir avec elle de la terrible leçon que sa faute nous donne.

Quand l'amour paraît sur la scène avec les excès d'une passion désordonnée, il absorbe tout comme dans Médée, dans Ariane et dans Phèdre. Ainsi on convient qu'ici les personnages d'Hippolyte, d'Aricie et de Thésée paraissent *faiblir* à côté de celui de Phèdre : c'est un inconvénient du sujet. De pareilles pièces ne sont point susceptibles d'une perfection d'ensemble, comme *Iphigénie en Aulide*, comme *Athalie*, comme *Mahomet*. Ce ne sont que des tragédies à un seul personnage.

Le paradoxe fait aussi partie des moyens de M. Schlegel. Il dit (page 21) que la tragédie est principalement destinée à faire ressortir la dignité de la nature humaine. Mais ce principe que M. Schlegel paraît avoir créé dans la vue d'ôter au personnage de Phèdre sa beauté poëtique, se trouve repoussé par les plus belles tragédies de Sophocle, comme *Œdipe*, *Électre*, par presque toutes celles d'Euripide, ainsi que par la plus grande partie des plus belles tragédies modernes.

On sent que, d'après un tel système, M. Schlegel doit attaquer la déclaration de Phèdre à Hippolyte. *L'épouse du mort*, dit-il, d'après Batteux, *au fils du mort!*

Eh oui, c'est là la chose. Racine ici se met aux prises avec la situation la plus effrayante pour le talent. Cette déclaration est un crime; et Racine ajoutant ses moyens à ceux de Sénèque, est parvenu à lui donner une bonté dramatique. Il nous fait plaindre Phèdre, même en la condamnant. Voilà l'effort du génie.

Cependant croirait-on que M. Schlegel, plus difficile que tous les gens de l'art, trouve (page 24) qu'il y a trop peu de passion dans cette déclaration? Ces vers qui n'appartiennent qu'à Racine :

> C'est moi, Prince, c'est moi dont l'utile secours
> Vous eût du labyrinthe enseigné les détours.
> Que de soins m'eût coûté cette tête charmante!
> Un fil n'eût point assez rassuré votre amante :
> Compagne du péril qu'il vous fallait chercher,
> Moi-même devant vous j'aurais voulu marcher;
> Et Phèdre, au labyrinthe avec vous descendue,
> Se serait avec vous retrouvée ou perdue.

Ces vers, selon M. Schlegel, ne montrent que de l'habileté, de la présence d'esprit, et de la précaution pour ne pas se compromettre.

Certes, dès que le cœur de M. Schlegel est impénétrable à ces vers, il faut que sa nature soit tout à fait distincte de la nôtre; alors il n'y a plus entre nous et lui des rapports communs pour pouvoir nous entendre.

M. Schlegel n'ayant point lié entr'elles ses objections, la réfutation ne peut s'en produire que d'une manière brusque et décousue.

M. Schlegel trouve (page 30) que la mort de Phèdre est trop tardive.

Quoi! parce que Racine a soutenu pendant cinq actes la passion de Phèdre, parce qu'il a prolongé l'agonie de son cœur et qu'il en a varié les caractères, Racine a manqué l'art!

Mais si Phèdre mourait dès le premier acte, comme elle en annonce le dessein, elle ne ferait plus le principal personnage de la tragédie. Elle ne donnerait que son nom aux actes suivans, comme Pompée donne le sien à la tragédie qui porte ce nom. Alors Racine serait rentré dans le plan d'Euripide, ce qu'il voulait éviter.

La mort de Phèdre, dit M. Schlegel, n'a aucun mérite de courage. Néron n'a point montré de courage à sa mort, parce qu'il ne se l'est donnée qu'après avoir appris que le Sénat l'avait condamné au supplice des parricides, et encore

ne s'est-il frappé qu'au refus d'un autre qu'il avait prié de le percer; mais Phèdre ne reçoit que de son propre cœur l'arrêt de sa mort, et elle se la donne sans se faire aider de personne. Il est difficile en courage M. Schlegel.

Si la nécessité tragique, ajoute M. Schlegel (pag. 31), exige que l'on peigne des caractères criminels, qu'ils soient au moins d'une trempe forte.....

M. Schlegel aurait donc voulu, dans Phèdre, la trempe forte de la Cléopâtre de Rodogune, ou de Catilina. Mais alors elle n'aurait point eu de remords, et elle ne nous aurait point attendris *par l'horreur qu'elle a pour elle-même*, comme l'a fort bien dit Laharpe. M. Schlegel pense-t-il qu'il eût été plus dans l'esprit de la tragédie de nous frapper par le spectacle du crime dans toute son impudence ?

Et relativement à l'accusation portée par Œnone contre Hippolyte, M. Schlegel dit (pag. 35) que Racine s'est conduit en courtisan, en rejetant les bassesses dont il a besoin dans sa tragédie sur un personnage d'un rang inférieur.

Voilà donc la moralité de Racine inculpée dans un procès fait à son talent. Ainsi Corneille s'est rendu coupable du crime de lèze-dignité royale, en prêtant à Prusias des sentimens bas.

Lorsqu'il s'agit d'un mouvement inspiré par une grande situation, M. Schlegel demande une vertu morale qui soit rigoureusement dans les principes de Port-Royal. Il reproche donc à Phèdre ses imprécations contre Œnone qui, dit-il, ne s'est rendue coupable que par attachement pour sa maîtresse.

Ces imprécations nous présentent un sens moral tout à fait dans l'esprit de la tragédie. Elles nous font voir combien il est dangereux de se prêter aux passions des grands, parce que quand ces passions les conduisent au malheur, ils prennent toujours à partie ceux dont le dévouement le plus sincère a cherché à les servir.

Aussi, dans Euripide, la confidente également maltraitée par Phèdre, dit très-bien : *Si mes tentatives avaient réussi, je n'aurais point été coupable..... Le succès seul donne du prix à nos pensées.*

M. Schlegel doit donc aussi faire le procès à Didon qui, dans son monologue, à la vue du départ de la flotte d'Enée, reproche à sa sœur de l'avoir poussée dans le malheur, en accueillant son amour, en cédant à ses larmes.

Tu lacrymis evicta meis, tu prima furentem
His, germana, malis oneras atque objicis hosti.

C'est dans ce sens que parle Phèdre, lorsqu'effrayée de sa situation, elle dit à Œnone :

Au jour que je fuyais c'est toi qui m'as rendue.
Tes prières m'ont fait oublier mon devoir ;
J'évitais Hippolyte et tu me l'as fait voir.

Mais ensuite c'est Hermione reprochant à Oreste la mort de Pyrrhus qu'elle-même lui a commandée.

De quoi te chargeais-tu ? Pourquoi ta bouche impie
A-t-elle, en l'accusant, osé noircir sa vie ?
Il en mourra peut-être.

M. Schlegel accuse Racine (page 42) d'avoir détruit, en émoussant le caractère d'Hippolyte, le beau contraste qui existait entre lui et Phèdre.

Racine, d'après son plan, n'avait point à faire ressortir l'insensibilité d'Hippolyte. D'ailleurs, l'insensibilité n'est qu'une vertu négative, dont le caractère n'est point du tout dramatique. C'est à la passion de Phèdre que Racine a voulu donner le plus grand développement, et l'amour d'Hippolyte pour Aricie lui en a fourni les moyens. Phèdre, pour se persuader qu'elle avait épuisé toutes les peines attachées à une passion criminelle, avait dit auparavant,

Je ne me verrai point préférer de rivale.

et elle apprend ensuite qu'elle en a une. C'est cette surprise terrible qui, en élevant au plus haut degré les souffrances de Phèdre, achève sa moralité poëtique.

Sans doute, comme l'a remarqué Batteux, il y a dans la Phèdre de Racine, deux amours, deux confidences, deux déclarations d'amour; et, quoique ces intérêts distincts se rattachent au 4e acte, lorsque Phèdre apprend l'amour d'Hippolyte pour Aricie, les principes de la législation dramatique n'en sont pas moins blessés. Mais Racine a vu de si grandes beautés sortir de cette faute, que son amour pour les progrès de l'art a dû la lui prescrire. En créant un égarement de passion plus extrême encore que le désespoir de la Didon de Virgile, il a agrandi notre scène d'un genre de pathétique dont la découverte vaut à elle seule dix belles tragédies, et par cela seul, il a eu raison sur tous ses critiques, et sur Euripide lui-même.

Cependant, malgré les étonnantes beautés que présente ce rôle de Phèdre, une femme célèbre (1) paraît lui

(1) Mme de Staël, 2 vol. de littérature, page 56.

préférer le rôle de Tancrède. « Phèdre, dit-elle, inspire
» de l'étonnement, de l'enthousiasme ; mais sa nature n'est
» point d'une femme sensible et délicate. Tancrède, on se
» le rappelle comme un héros qu'on aurait connu, comme
» un ami qu'on aurait regretté. La valeur, la mélancolie,
» l'amour, tout ce qui fait aimer et sacrifier la vie, tous
» les genres de volupté de l'âme, sont réunis dans cet ad-
» mirable sujet. Défendre la patrie qui nous a proscrits,
» sauver la femme qu'on aime, alors qu'on la croit coupable,
» l'accabler de générosité, et ne se venger d'elle qu'en
» se dévouant à la mort, quelle nature sublime, et ce-
» pendant en harmonie avec toutes les ames tendres.....
» Phèdre qui n'est point aimée, que peut-elle perdre dans
» la vie ? »

Tout le monde conviendra, avec Mme de Staël, de l'éclat de ce genre d'héroïsme. Mais la vérité doit en être le premier charme. Or, dans les situations où on nous le représente, il faut toute la facilité du bel âge, pour en admettre les vraisemblances, et notre foi se constitue de *notre feu pour les mensonges*. En effet, il n'est point du tout prouvé que Tancrède soit plus l'appui de l'état qu'Orbassan son ennemi. Tancrède a pour lui Aménaïde son amante ; mais Orbassan a pour lui tout le sénat, et le père d'Aménaïde même : enfin, les autres parties de la fable, faibles de motifs, retracent peut-être sur la scène française la féerie des contes indiens.

Mais en supposant même que les incidens eussent été préparés et arrangés avec tout l'art de Racine, pourrait-on croire que le sujet de la tragédie de Tancrède soutînt la concurrence de celui de Phèdre, telle que Racine l'a dessinée ? L'esprit se porte trop, en France, vers les situations où il y a du bonheur, et le culte de l'amour y est devenu une religion trop dominante. Tancrède périt, il est vrai, mais en mourant, il apprend qu'il a toujours été aimé ; il reçoit d'Argire la main d'Aménaïde ; il laisse Aménaïde avec le droit de le pleurer devant tout l'Univers ; le sénat rendu par ses exploits à sa gloire, le proclame le vengeur de l'État : ainsi, Tancrède s'éteint avec un sentiment délicieux, et toutes les circonstances de sa mort sont des malheurs de choix.

Mais Phèdre qui, épouse, mère, reine, et issue du sang des Dieux, s'accuse d'une passion qu'elle ne peut éteindre, et qu'elle n'ose avouer ; Phèdre frappée d'une nature de penchant avec lequel elle ne trouve de rapports

ni sur la terre ni dans les cieux; Phèdre qui se voit, aux enfers, formant seule une espèce coupable; Phèdre aux pieds de son père éperdu qui cherche un supplice nouveau pour une réunion nouvelle de crimes, ces grandes dimensions de la honte et de la douleur, du remords et de l'épouvante, ne portent-elles pas *la terreur et la pitié* au plus haut degré où les conceptions tragiques puissent atteindre?

Phèdre qui n'est point aimée, que peut-elle perdre dans la vie?....... Et c'est parce que tout se retire de Phèdre, que la catastrophe est au comble, qu'elle dépasse même dans notre pensée toutes les latitudes du malheur. La coupe seule du poison ou le poignard pourront la remettre dans la proportion des forces humaines. Sans doute les malheurs d'Œdipe nous offrent avec plus d'éclat des effets plus étendus. Mais au moins il reste à Œdipe sa vertu et Antigone. Son crime qui n'est point une faute morale, son crime, que les Dieux punissent, accuse les Dieux seuls. Phèdre, on la voit effacée de la nature entière; Phèdre avertie de son crime par ses remords, Phèdre toute vivante, est dans le silence de la mort. A quelle stature tragique le poëte l'a élevée! L'esprit n'ose s'arrêter devant la profondeur de ce terrible idéal où pourtant rien n'est en spectacle, où le cœur seul fait les événemens; eh! on le demande à Mme de Staël elle-même; pense-t-elle que l'esprit philosophique dont elle espère de nouveaux moyens de perfection pour la tragédie, lui apporte jamais autant que l'a fait, dans Phèdre, le génie de Racine?

Et lorsqu'après une admiration de soixante années, Voltaire, en relisant Phèdre, s'écriait, *Non, je ne suis rien auprès de cet homme-là*, cet accent de l'enthousiasme chez un homme qui sentait si bien sa gloire, ne nous le représente-t-il pas, plaçant lui-même l'auteur de Phèdre, seul et sans pair, à la tête des poëtes tragiques?

Jugemens de M. Schlegel sur la partie des convenances et du goût.

C'est donc Racine, c'est le poëte dont la diction est aussi pure, et les idées aussi sages que celles de Virgile, qu'il faut ici défendre sur le goût et sur les convenances!

M. Schlegel dit avec raison que Racine, dans la 1re scène où Phèdre paraît, est redevable à Euripide de ses vers les plus admirés. Mais il improuve le sens que Racine a donné aux vers suivans:

Que ces vains ornemens, que ces voiles me pèsent!
Quelle importune main, en formant tous ces nœuds,
A pris soin, sur mon front, d'assembler mes cheveux?

« Ces vers supposent, dit M. Schlegel, que Phèdre s'est parée dans le dessein de rencontrer Hippolyte. Or, la Phèdre grecque est trop malade pour cela. »

Mais, quand Euripide nous représente Phèdre affaiblie au point de ne pouvoir se soutenir, n'est-ce pas nous donner une idée de la passion qui la tourmente? Si cet état d'anéantissement arrêtait chez elle les mouvemens du cœur, il n'y aurait plus d'action tragique. Phèdre peut sentir puisqu'Euripide la fait parler. Enfin, dès que Phèdre veut *tantôt sur les hauteurs des forêts animer les chiens par ses cris, tantôt dompter les coursiers dans le manége*, il est tout naturel que ce même sentiment l'ait excitée à se parer pour celui qu'elle espère y rencontrer.

Racine, en donnant ici un autre sens aux vers d'Euripide, a donc mieux fait qu'Euripide, puisqu'il attribue à une cause morale, le mouvement d'impatience que Phèdre éprouve.

En effet, dans la belle apostrophe au soleil qui suit immédiatement et qui n'est ni dans Euripide ni dans Sénèque, on voit Phèdre profondément humiliée de son amour, et en envisageant le terme dans sa mort prochaine:

Noble et brillant auteur d'une triste famille,
Toi dont ma mère osait se vanter d'être fille,
Qui peut-être rougis du trouble où tu me vois,
Soleil, je te viens voir pour la dernière fois.

Mais Racine, fidèle à cette mobilité qu'Euripide a donnée à l'imagination de Phèdre, la reporte tout de suite à ce sentiment profond qui l'entraîne, malgré elle, vers Hippolyte:

(2) Dieux! que ne suis-je assise à l'ombre des forêts!

---

(2) Depuis Mlle Duménil elle-même jusqu'aux actrices qui sont aujourd'hui en possession du rôle de Phèdre, la liaison entre le couplet précédent et ce couplet-ci a toujours été manquée. La transition du désir de mourir au désir de voir Hippolyte doit, dans l'intervalle des trois vers que récite Œnone, être préparée par une rêverie tendre, et ensuite passionnée dont les derniers vers de Phèdre sont, en quelque sorte, l'explosion. Ce qui rend sur-tout cette exécution difficile, c'est qu'il faut qu'une actrice se donne des mouvemens de *rechange* pour les diverses représentations. Sans cela l'action muette paraîtrait notée comme un air de musique.

Quand pourrai-je, au travers d'une noble poussière,
Suivre de l'œil un char fuyant dans la carrière !

Ces vers, dit M. Schlegel, sont l'abrégé de plusieurs strophes d'Euripide; et c'est à ce sujet qu'il prétend que cette scène de Racine n'est qu'un extrait, qu'un sommaire qui, considéré seul, est encore très-beau, mais qui devient sec et maigre, à côté de l'original.

M. Schlegel va nous prouver, lui-même, la mauvaise foi de sa critique :

« L'antiquité franche en tout, dit-il (page 12), déguisait moins la partie physique de l'amour, que les nations modernes chez qui la galanterie chevaleresque et les mœurs du Nord, en général, ont introduit un culte plus respectueux pour les femmes, et chez qui l'enthousiasme du sentiment s'efforce ou de subjuguer les sens, ou de les purifier par sa mystérieuse alliance. C'est pourquoi l'amour devenu romantique, peut et doit jouer un beaucoup plus grand rôle dans nos compositions que dans celles des anciens, où cette passion se montre avec des caractères purement naturels, tels que les produit le midi. »

Cette observation est très-juste. Ainsi, chez les anciens, les sens dominaient plus dans l'amour; chez les modernes, c'est le sentiment. Cette distinction est nécessaire, malgré la sorte de ridicule dont un poëte aimable a frappé la part toute spirituelle que nous voulons donner au cœur.

Il a donc fallu resserrer ces strophes d'Euripide, où Phèdre aspire *à s'égarer dans les bois..... Que ne puis-je m'y désaltérer au bord d'une source limpide!..... Qu'on me conduise sur les hauteurs..... Je suis déjà dans une forêt de pins..... Je vois les chasseurs suivre la trace des chiens..... Que ne puis-je les animer par mes cris, et armée d'un carquois thessalien, remplir mes mains de traits.... Que ne puis-je, comme les jeunes gens, dompter les chevaux dans un manége!.....*

Ce langage qui représente beaucoup plus l'emportement des sens que le délire du cœur, aurait trop choqué nos mœurs; Racine a d'ailleurs rendu la substance dans ce vers, *C'est Vénus toute entière à sa proie attachée*, et c'est assez. La Phèdre de Racine est une amante du Nord. Ainsi, sa passion étant d'une nature plus choisie que celle de la Phèdre du Midi, le poëte a dû lui donner un mouvement qui, aussi vif que dans Euripide, fût plus rapide et plus voilé !

Et ce trait dont Euripide n'a point eu l'idée,

Quand pourrai-je, *au travers d'une noble poussière*...:

est dans une convenance exquise avec nos mœurs, puisqu'il représente l'enthousiasme de Phèdre pour Hippolyte exalté au point d'annoblir la poussière qui s'élève autour de son char. Il est étrange que M. Schlegel n'ait pas voulu reconnaître ici les progrès de l'art.

M. Schlegel reproche à Racine d'avoir conservé ce vers d'Euripide,

Dans quels égaremens l'amour jeta ma mère!

et la raison qu'il en donne est bizarre; c'est que l'habitude rendait les Grecs moins sensibles à ce que leur mythologie pouvait avoir d'extravagant.

Mais y serons-nous plus sensibles, nous qui n'y croyons pas? D'après cette idée, il faudrait donc rejeter de notre scène, la plus grande partie des tragédies grecques. M. Schlegel n'observe pas qu'ici on ne désigne point, comme dans Euripide, l'objet de la passion de Pasiphaë. Ainsi, le spectateur peut supposer que Phèdre et Œnone ne font allusion qu'à des faiblesses purement humaines, et cette idée est d'autant plus naturelle, que Phèdre dit ensuite,

De ce sang déplorable
Je péris la dernière *et la plus misérable*.

Ce qui certainement ne serait pas, si on rappelait littéralement le crime de la mère de Phèdre.

Si M. Schlegel avait voulu faire preuve d'une impartialité qui est de devoir quand on prend la balance pour juger deux écrivains, il aurait cité des vers de cette scène qui n'appartiennent qu'à Racine, et qui sont d'une nature de sentiment dont on ne voit d'idée ni dans Euripide, ni dans aucun des autres poëtes, soit anciens, soit modernes.

Je l'évitais par-tout. O comble de misère!
Mes yeux le retrouvaient dans les traits de son père.

Quelle idée de génie de faire poursuivre le cœur de Phèdre par la ressemblance de son époux avec son beau-fils! Alors Phèdre a comme devant elle deux ennemis, et l'intérêt de son repos la détermine à éloigner le plus redoutable.

Contre moi-même enfin, j'osai me révolter,
J'excitai mon courage à le persécuter.
Pour bannir l'ennemi dont j'étais idolâtre,

J'affectai

> J'affectai les chagrins d'une injuste marâtre,
> Je pressai son exil...

Comme ces mesures de Phèdre contre son cœur, comme cette recherche d'une dureté vulgaire contre Hippolyte peignent sa vertu !

> Je respirais, Œnone, et depuis son absence
> Mes jours moins agités coulaient dans l'innocence.

Le commentaire ou plutôt l'esprit de ces deux vers est que depuis l'absence d'Hippolyte, Phèdre ne puisait plus dans ses yeux le charme qui se réfléchissait dans les traits de son époux. Elle devint moins malheureuse quand elle ne vit plus dans Thésée que le compagnon d'Alcide. Mais les deux vers suivans :

> *Soumise à mon époux et cachant mes ennuis*
> De son fatal hymen je cultivais les fruits.

sont l'expression de la délicatesse la plus profonde unie à la passion la plus impétueuse.

Et après cela M. Schlegel prétendra que cette scène est sèche et maigre, à côté de celle d'Euripide ; et l'auteur de Corine nous dira que la nature de Phèdre n'est point d'une femme délicate et sensible !

M. Schlegel laisse aussi échapper devant Racine des idées sur le goût :

> Mourons ; de tant d'horreurs qu'un trépas me délivre.
> Est-ce un malheur si grand que de cesser de vivre ?
> La mort aux malheureux ne cause point d'effroi.

Le premier mot, dit M. Schlegel, aurait mieux valu : le reste est de trop.

Le superflu que voit ici M. Schlegel, est un développement nécessaire.

Ce mot *mourons* est bien la résolution de Phèdre ; mais le reste du vers, *de tant d'horreurs qu'un trépas me délivre*, en expose le motif. Phèdre effrayée, à l'avance, de l'aspect d'Hippolyte, *observant de quel front elle abordera son époux*, Phèdre se représentant les murs, les voûtes de son palais *prêts à prendre la parole pour l'accuser*, envisage dans la mort le seul abri qui lui reste contre tant de confusion.

Ce vers-ci : *Est-ce un malheur si grand que de cesser de vivre ?* est de Virgile. *Usque adeo ne mori miserum est ?* Or si Virgile l'a mis dans la bouche d'un guerrier, Racine a pu le faire dire à une femme.

Et cette expression *cesser de vivre* semble ôter à la mort ce caractère de dissolution qui la rend si terrible. Phèdre n'y voit qu'un mode de situation où elle ne souffrira plus, et c'est ce sentiment que développe le dernier vers :

La mort aux malheureux ne cause point d'effroi.

Les vers les plus passionnés ne trouvent point grâce devant M. Schlegel ; selon lui, rien n'est plus inconvenant que ce vers de la dernière scène du quatrième acte, où Phèdre, instruite de l'amour d'Hippolyte et d'Aricie, demande à Œnone :

Dans le fond des forêts allaient-ils se cacher ?

Les femmes grecques, dit M. Schlegel, vivaient retirées, et ne sortaient guère de leur appartement sans être voilées et accompagnées.

Le fait n'est pas exact ; les femmes et sur-tout les filles à Lacédémone sortaient librement ; les femmes à Athènes allaient elles-mêmes acheter l'étoffe de leurs vêtemens, se présentaient devant les magistrats ; mais d'ailleurs il semble que Phèdre, égarée par sa jalousie, peut demander comment Hippolyte et Aricie se sont vus ; car enfin il a bien fallu qu'ils se vissent pour s'aimer, et qu'ils se vissent en secret pour se le dire ; et Phèdre elle-même qui s'est représentée dans les forêts pour y *suivre de l'œil Hippolyte*, peut également l'y voir avec Aricie.

Enfin Ariane et Phèdre elle-même, filles d'un roi, n'ont-elles pas vu furtivement Thésée, lorsqu'elles se sont concertées avec lui pour le suivre à Athènes ?

En voilà certainement trop sur un écrit dont les vues et les principes, malgré le talent de l'auteur et ses connaissances réelles, ne paraissent pas devoir s'accréditer. Les réflexions qu'il exposé depuis la page 75 jusqu'à la page 92, sont une métaphysique morale qu'on aurait de la peine à réduire en une théorie positive. M. Schlegel semble vouloir nous proposer une nouvelle législation dramatique ; mais tout a été épuisé dans ce genre, et quoique M. Schlegel nous assure qu'Aristote n'*a point du tout saisi le véritable esprit de la tragédie grecque*, la poëtique d'Aristote est aujourd'hui une doctrine consacrée. Pour oser en prose, il faut, comme en poësie, savoir enchanter : or, M. Schlegel ne s'est pas encore assez pourvu de ce moyen de séduction. D'ailleurs, de la hauteur où il s'est placé, il dédaigne trop de composer avec les amours-propres. Homme tout nouveau dans notre littérature, il nous ap-

prend que c'est à tort qu'on pleure depuis trente lustres à la représentation de Phèdre. Son ton est vraiment d'une haine contemporaine ; on dirait qu'il a écrit en société avec Pradon et Subligny pour servir la cabale de Mme Deshoulières ; et encore quelle absence de dignité dans les reproches qu'il fait à Racine! Selon lui, Phèdre *est une effrontée et une intrigante ; elle accuse lâchement Œnone qui ne peut se défendre ; son langage est atroce....* (pag. 23, 29, 38, 39.) *Racine est un poëte maladroit ; il met encore plus de niaiserie que de jactance dans le magnifique récit qu'il fait faire à Thésée de son expédition contre le tyran de l'Epire. Les chevaux carnivores de ce tyran, qui ont mangé Pirithoüs, ont été bien employés....* (pag. 63 et 64.) Il faut s'arrêter sur ces citations qui prouvent combien M. Schlegel s'est peu naturalisé chez nous par les bienséances du style.

Enfin M. Schlegel ne veut rien moins que nous prouver qu'il n'y a que de l'absurdité dans une tragédie regardée par Racine comme ce qu'il avait fait de mieux ; et sur laquelle Despréaux, qui avait quelque goût et aussi quelqu'habitude des anciens, a osé dire :

Eh qui, voyant un jour la douleur vertueuse
De Phèdre, malgré soi, perfide, incestueuse,
D'un noble travail justement étonné,
Ne bénira d'abord le siècle fortuné
Qui, rendu plus fameux par tes illustres veilles,
Vit naître sous ta main ces pompeuses merveilles.

Voltaire regardait également le rôle de Phèdre comme le plus parfait du théâtre.

Domitianus, dit Tacite (3), *uno ictu rempublicam exhausit* : M. Schlegel reproduit cet événement dans notre république littéraire. Sa faux, comme la faux de la mort, renverse tout. Il détruit le prestige attaché aux plus grands noms.

Ainsi l'Europe qui a adopté notre littérature, et pour qui Racine, Boileau et Voltaire sont devenus des auteurs classiques, l'Europe toute entière s'est égarée par sa foi pour ces hommes illustres. *Il n'y a pas eu de siècle de Louis XIV* ; et les critiques anglais des derniers tems qui ont trouvé si heureusement ce mot, *la science de Racine*, pour exprimer son art de raisonner et de conduire ses pièces, sont aussi barbares que l'étaient leurs compatriotes du tems du poëte Chaucer.

(3) *In vitâ Agricolæ.*

Sans doute M. Schlegel n'a publié sa critique que dans la persuasion qu'elle était victorieuse sur tous les points. Mais il semble qu'il aurait dû envisager les conséquences de tant de gloire. Il est au moins certain que Voltaire lui-même, dont l'ambition littéraire a été si véhémente, aurait craint d'aller à la renommée à travers tant de débris. Adroit et circonspect dans la jalousie dont il a été quelquefois atteint, il se serait dit ici, comme Cicéron :

Jure igitur gravis est de cujus laudibus omnium est fama consentiens.

FR. GERBOUX.

(EXTRAITS.)

HISTOIRE DE FÉNÉLON, composée sur les manuscrits originaux; par M. G. F. DE BEAUSSET, ancien évêque d'Alais, membre du Chapitre impérial de St.-Denis. Trois vol. in-8°. A Paris, chez *Giguet* et *Michaud*, imprimeurs-libraires, rue des Bons-Enfans, n° 34.

(SECOND EXTRAIT.)

RIEN n'est plus capable peut-être d'inspirer des idées justes sur la véritable gloire, que de voir au pied du trône de Louis XIV, au milieu d'une cour où brillaient tous les prodiges des arts, toutes les pompes de la victoire, un homme simple et modeste, un prêtre, qui n'était encore célèbre ni par d'éloquens écrits ni par d'éminentes dignités, partager tout-à-coup l'admiration publique, et s'élever à côté des plus grands hommes, par la seule éducation d'un enfant. Quand Louis XIV avait confié la jeunesse de son fils unique aux soins de Bossuet et de Montausier, l'un et l'autre jouissaient de la plus haute réputation, et l'éducation de *Monseigneur* n'ajouta rien à leur renommée : au contraire, quand Fénélon fut nommé précepteur du duc de Bourgogne, par le crédit de M. de Beauvilliers, il était peu connu hors d'une société particulière dont il faisait les délices : mais à peine a-t-il commencé cette éducation si difficile et si dangereuse, que tous les regards se fixent sur ses travaux. Il s'empare, pour ainsi dire, de toutes les espérances de la nation; bientôt il les emporte avec lui dans la solitude et dans la disgrâce:

et quoiqu'il ait, depuis, pris sa place parmi les premiers écrivains de son siècle, quoique son génie ait éclairé l'Europe, tandis que son malheur forçait au respect les ennemis de sa patrie et les courtisans de son souverain, je ne sais, si, même aux yeux de la postérité, quelque chose peut donner plus d'éclat au caractère et à la vertu de Fénélon, que cette éducation du duc de Bourgogne, dont les fruits précoces furent sitôt et si cruellement moissonnés.

La mort de ce jeune prince fut regardée comme la plus grande des calamités publiques, dans un tems où l'on n'éprouvait que des calamités. Pour expliquer cette douleur universelle et profonde, il suffit de parcourir les lettres inédites dont M. l'évêque d'Alais a orné son ouvrage. Elles prouvent que jusqu'à son dernier jour, l'élève de Fénélon perfectionna, par la correspondance de son maître, les vertus touchantes qu'il devait à son éducation; l'amour des hommes et de la vérité, le respect des lois, une piété douce, un désir extrême de réparer les maux de la France, et le projet de rendre à l'État appauvri par le faste, déchiré par l'intolérance, épuisé par des guerres continuelles, tout ce que la paix, l'ordre, la simplicité, l'économie de l'administration pouvaient offrir de bonheur aux peuples, sans affaiblir la splendeur du trône et la généreuse protection que Louis XIV avait accordée aux beaux arts. Tels furent jusqu'au tombeau, les sentimens et les voeux du duc de Bourgogne, de ce prince enlevé tout-à-coup aux espérances de nos aïeux, comme Germanicus le fut à celles des Romains, et dont la perte prématurée n'excita ni moins de soupçons ni moins de regrets. Plus jeune que le vainqueur d'Arminius, il n'avait point acquis comme lui la gloire des armes, la première dans la maison des Césars : ses campagnes en Flandres avaient été marquées par des revers : une valeur inexpérimentée pouvait-elle triompher d'Eugène et de Marlborough ? Mais tous les projets de bien public, toutes les vues bienfaisantes que la douleur des Romains supposa peut être à Germanicus, on les retrouve dans le duc de Bourgogne, développés et garantis par son éducation : et combien de vertus différentes ne devait-il pas à une religion, dont Féné-

lon lui avait appris et lui faisait aimer la morale sublime ! « Quel amour du bien, s'écrie le duc de St.-
» Simon ! quel dépouillement de soi-même ! quelles
» recherches ! quelle pureté d'objet ! Oserai-je le dire,
» quels effets de la divinité dans cette ame candide,
» simple, forte, qui, autant qu'il est donné à l'homme
» ici-bas, en avait conservé l'image ! Grand Dieu ! quel
» spectacle vous donnâtes en lui ! et que n'est-il permis
» encore d'en révéler des parties si secrétes et si su-
» blimes qu'il n'y a que vous qui puissiez les donner et
» en connaître tout le prix ! Quelle imitation de Jésus-
» Christ sur sa croix, on ne dit pas seulement à l'égard
» de la mort et des souffrances ; son ame s'éleva bien
» au-dessus. Quel surcroît de détachement ! quels vifs
» élans d'action de grâces d'être préservé du sceptre
» et du compte qu'il faut en rendre ! Quelle soumis-
» sion, et combien parfaite !...... Quelle magnifique
» idée de l'infinie miséricorde !.... Quelle tempérée
» confiance ! quelle sage paix ! quelles lectures !......
» quel profond recueillement ! quelle invincible pa-
» tience ! quelle douceur ! quelle constante bonté pour
» tout ce qui l'approchait ! quelle charité pure qui le
» pressait d'aller à Dieu ! La France enfin tomba
» sous ce dernier châtiment ; Dieu lui montra un
» prince qu'elle ne méritait pas ; la terre n'en était
» pas digne ; il était mûr déjà pour l'éternité. »

Tels sont, dit M. de Beausset, les accens lamentables que la douleur et le désespoir arrachaient à un homme du monde, témoin de ce triste événement. C'était dans la solitude, dans ces papiers, uniques et secrets dépositaires de ses sentimens, que M. de Saint-Simon cherchait à soulager son ame oppressée, en peignant le duc de Bourgogne sous des traits si purs et si attachans. Voilà ce que pensait de ce prince un homme connu par son inflexible rigidité, et qui craignait tellement de flatter, que souvent il était injuste. On doit nous pardonner de nous être étendus avec un intérêt douloureux sur ce triste sujet : la vie et la mort du duc de Bourgogne ont été la vie et la mort de Fénélon.

L'indulgence que réclame ici l'historien de l'arche-

vêque de Cambrai, je dois l'attendre, au même titre, pour les détails qui font connaître la partie la plus intéressante de son ouvrage : car ce jeune prince, immortalisé par les regrets de l'Europe entière, devait ses vertus à l'éducation plus qu'à la nature. Le portrait de son enfance, tracé par le même homme auquel sa mort arracha depuis l'éloge magnifique qu'on vient de lire, suffira pour donner une juste idée du prodige qu'avait opéré Fénélon.

« M. le duc de Bourgogne, dit St.-Simon, naquit » terrible, et dans sa première jeunesse, fit trembler » pour l'avenir. Dur, colère jusqu'aux emportemens » contre les choses inanimées, impétueux avec fureur, » incapable de souffrir la moindre résistance, même » des heures et des élémens, sans entrer dans des fougues » à faire craindre que tout ne se rompît dans son corps; » c'est ce dont j'ai été souvent témoin. Opiniâtre à » l'excès, passionné pour tous les plaisirs, la bonne » chère, la chasse avec fureur, la musique avec une » sorte de ravissement, et le jeu encore où il ne pou- » vait supporter d'être vaincu, et où le danger avec » lui était extrême; enfin, livré à toutes les passions » et transporté de tous les plaisirs, souvent farouche, » naturellement porté à la cruauté, barbare en raille- » rie, saisissant les ridicules avec une justesse qui as- » sommait : de la hauteur des cieux, il ne regardait » les hommes que comme des atômes avec qui il » n'avait aucune ressemblance, quels qu'ils fussent. A » peine les princes ses frères lui paraissaient intermé- » diaires entre lui et le genre humain, quoiqu'on eût » toujours affecté de les élever tous trois dans une » égalité parfaite : l'esprit, la pénétration, brillaient » en lui de toutes parts, jusque dans ses emportemens ; » ses réparties étonnaient; ses réponses tendaient tou- » jours au juste et au profond, même dans ses fureurs : » il se jouait des connaissances les plus abstraites; l'é- » tendue et la vivacité de son esprit étaient prodigieuses, » et l'empêchaient de s'appliquer à une seule chose à » la fois, jusqu'à l'en rendre incapable. »

Que de soins, d'attention et de patience, que d'art et d'habileté, quel esprit d'observation, que de déli-

catesse et de variété dans le choix des moyens ne fallait-il pas, pour opérer une révolution complète sur un caractère pareil ! et si l'on observe que l'enfant confié à la sagesse de Fénélon, et qui s'annonçait avec des dispositions si redoutables, était le petit-fils de Louis XIV, l'héritier naturel d'un grand royaume, croit-on qu'il existe un titre plus glorieux pour la mémoire de son instituteur, que d'avoir fait dire à ce juge sévère, à ce même duc de St. Simon, déjà cité : « Tant et de si terribles défauts furent changés » en des vertus parfaitement contraires ; de cet abyme, » sortit un prince affable, doux, humain, modéré, » patient, modeste, humble et austère pour soi, tout » appliqué à ses obligations et les comprenant im- » menses, et qui ne pensa plus qu'à allier ses devoirs » de fils et de sujet à ceux auxquels il se voyait des- » tiné. »

Le changement du duc de Bourgogne fut encore plus remarquable, quand la mort de *monseigneur* ne laissa plus d'intervalle entre le trône et l'élève de Fénélon ; c'est alors que toute la Cour vit avec un étonnement inexprimable, l'avenir que l'archevêque de Cambrai avait préparé à la France ; et que les cris de l'admiration et de la reconnaissance pénétrèrent jusqu'au fond de son exil. « La soif de faire sa cour au » nouveau dauphin (1) eut moins de part à l'empres- » sement de l'environner dès qu'il paraissait, que le » désir de l'entendre et de puiser dans ses discours » une instruction délicieuse par l'agrément et la dou- » ceur d'une éloquence qui n'avait rien de recherché.... » Gracieux partout, plein d'attention au rang, à la nais- » sance, à l'âge, à l'acquit de chacun, choses depuis » si long-tems omises et confondues avec le plus vil » peuple de la cour ; régulier à rendre à chacune de » ces choses ce qui leur était dû de politesse et ce qui » s'y pouvait ajouter avec dignité ; grave, mais sans » rides, et en même tems gai et aisé ; il est incroyable » avec quelle étonnante rapidité l'admiration de l'esprit, » l'estime du sens, l'amour du cœur, et toutes les

(1) Mémoires de Saint-Simon.

» espérances furent entraînées ; avec quelle roideur les » fausses idées qu'on s'en était faites, et voulu se faire, » furent précipitées, et quel fut l'empressement et l'impétueux tourbillon du changement qui se fit à son » égard. La joie publique fit qu'on ne s'en pouvait taire, » et qu'on se demandait les uns aux autres, si c'était » bien là le même homme, ou si ce qu'on voyait était » songe ou réalité. »

Il me semble que rien ne peut inspirer une plus haute idée des talens et du caractère de Fénélon, que le tableau des résultats admirables de l'éducation qu'il avait donnée au duc de Bourgogne, résultats attestés par un témoin oculaire, par un observateur attentif, par un écrivain moins flatteur que satirique, tel que Saint-Simon. Remarquez encore qu'il écrivait après la mort du jeune prince, dans un tems où l'intérêt ne pouvait avoir part à l'hommage qu'il rendait à la mémoire du maître et à celle du disciple. Les fragmens que j'ai cités de ses Mémoires jettent un grand jour sur les jugemens contradictoires qu'on a portés sur le duc de Bourgogne à des époques différentes : ils servent à expliquer les plans de gouvernement que Fénélon crut devoir proposer à son élève quand il approcha du plus haut degré des grandeurs humaines ; et ces travaux politiques de l'archevêque de Cambrai, dont j'ai promis de rendre compte, peuvent être regardés comme le complément de l'éducation du duc de Bourgogne.

Ils embrassent, dans plusieurs Mémoires jusqu'ici peu connus, toutes les parties de l'administration publique : réforme militaire ; Etats provinciaux ; système d'impositions ; noblesse ; clergé ; magistrature ; finance ; suppression des justices féodales, du grand-conseil, de la cour des aides, des intendans, des trésoriers de France ; douanes, commerce, manufactures, luxe ; politique extérieure, assemblée régulière des Etats-Généraux : tels sont les grands objets que Fénélon passe en revue. De très-bons esprits seront étonnés de trouver dans ses vues politiques une sorte de liberté de penser, qui paraît étrangère au siècle et à l'état de l'archevêque de Cambrai. Si même, comme il est permis de le

croire, Fénélon développa quelquefois devant un petit nombre d'amis, dans la sécurité d'une confiance intime, ces opinions politiques, ou plutôt ces vœux d'une ame noble et courageuse, passionnée pour le bonheur des hommes et la prospérité de son pays, on peut expliquer naturellement, après la lecture de ses Mémoires, ce qu'entendait le chevalier de Ramsay; son élève, quand il écrivait à Voltaire cette phrase dont on a souvent contesté l'authenticité: « Si Fénélon était né » en Angleterre, il aurait développé son génie et donné » l'essor à ses principes, qu'on n'a jamais bien connus. » Sans doute, en voulant prouver par ces mots que l'archevêque de Cambrai ne croyait point au fond de son ame à cette religion qu'il honora par ses vertus et qu'il défendit par ses écrits, on est démenti par l'Histoire de toute sa vie; et s'il faut opter entre l'authenticité de la lettre citée et le scepticisme impie de Fénélon, mon choix n'est pas douteux; mais n'est-il pas vraisemblable que ce qu'écrivait le chevalier de Ramsay, n'était relatif qu'à certaines opinions, téméraires si l'on veut, coupables même dans la doctrine des ministres de Louis XIV, mais assurément légitimes et honorables en Angleterre? et dans ce sens, le chevalier de Ramsay n'a-t-il pas pu dire que si Fénélon avait vécu sous la domination britannique, il aurait donné l'essor à des principes que sa sagesse, sa fidélité, son attachement à son prince et aux lois de son pays, ne lui avaient pas permis de manifester? Cette explication m'a paru fort simple après avoir lu ses Mémoires politiques, et j'avoue qu'elle m'est chère; car je n'aime pas plus à regarder l'auteur de la Henriade, comme un faussaire, que l'archevêque de Cambrai comme un hypocrite. Ceux à qui l'une de ces deux opinions est également chère sont maîtres de garder la leur: je ne leur envie pas le triste plaisir de flétrir ce qu'il y a de plus sacré parmi les hommes, l'immortalité du génie et de la vertu.

D'ailleurs, comme l'observe très-bien l'historien de Fénélon, rien ne serait plus facile que de s'élever contre un grand nombre des dispositions, renfermées dans les plans qu'il proposait à son auguste élève, et de censurer

l'ensemble et les détails de son système politique. Une expérience cruelle, à la fin du dernier siècle, nous a donné des lumières qui manquaient à nos pères et qui nous manquaient à nous-mêmes. Mais pour en juger sainement, pour être rigoureusement juste, il faut se transporter au tems où vivait Fénélon : il faut se rappeler que lorsqu'il proposait des Etats-Généraux et des Etats-Provinciaux, Louis XIV vivait encore ; que l'autorité royale était dans toute sa force ; que la France était accoutumée à des idées d'ordre et de soumission qui ne laissaient entrevoir aucune disposition à l'indépendance et à l'anarchie ; que le souvenir des troubles où les maximes républicaines des calvinistes avaient plongé le royaume pendant tant d'années n'était pas encore entièrement effacé ; que les principes de la religion et de la morale dominaient encore dans toutes les classes de la société ; que l'éducation était tout à la fois chrétienne et monarchique ; enfin que l'esprit public n'était pas agité par les discussions séditieuses et corrompu par les doctrines impies qui, sous la régence et depuis cette époque fameuse, firent en France de si funestes progrès. On doit observer aussi que l'exécution du plan de Fénélon devait être l'ouvrage d'un prince qui arrivait au gouvernement dans toute la force et la maturité de l'âge ; d'un prince éprouvé par le malheur et les contradictions ; qui se voyait déjà environné de toute la considération que de grandes vertus et de grands talens auraient ajoutée à la puissance du trône ; qui aurait été secondé par toutes les forces de l'opinion publique ; dont la fermeté bien connue aurait écarté les grands obstacles et les petites intrigues, et dont les ministres auraient été les hommes les plus vertueux et les plus éclairés de la nation.

Si, malgré ces considérations, le sentiment des malheurs qui ont suivi des essais dangereux portait quelques-uns de nos lecteurs à croire que Fénélon se laissa trop entraîner au mouvement de son cœur et aux prestiges d'une imagination confiante, nous ne chercherions point à combattre cette espèce de méfiance bien juste chez un peuple à peine échappé aux plus terribles convulsions. Nous nous bornerions à représenter à des censeurs trop

sévères qu'au moment où Fénélon s'abandonnait à ses vertueuses illusions, il n'était peut-être personne en France, à l'exception du duc de Bourgogne et de son précepteur, qui eût seulement l'idée de s'occuper du soulagement du peuple. Il nous semble qu'un sentiment aussi estimable doit suffire pour mériter une éternelle reconnaissance à l'homme qui manifestait des intentions si bienfaisantes.

Je ne suivrai pas plus long-tems M. l'évêque d'Alais dans ses observations pleines de candeur, de sagesse et d'impartialité : je me borne à opposer une opinion si respectable à ceux qui jugent encore, avec une légèreté cruelle, les hommes, les livres et les événemens.

La partie de l'histoire de Fénélon relative à ses travaux littéraires, me fournira la matière d'un dernier extrait. Je ne sollicite point l'indulgence du lecteur pour l'étendue que j'ai cru devoir donner à l'analyse de cet ouvrage ; mon excuse est dans le nom de Fénélon et dans le talent de son historien. ESMÉNARD.

PLAUTE ou *la Comédie latine*, comédie en trois actes, et en vers, représentée pour la première fois par les Comédiens du Théâtre français, le mercredi 20 janvier 1808; par NÉPOMUCÈNE-LOUIS LEMERCIER.

Animus æquus est optumum ærumnæ condimentum.

PLAUTE.

A Paris, chez Léopold Collin, libraire, rue Gilles-Cœur, n° 7. De l'imprimerie de Didot jeune, 1808.

CETTE pièce, d'un mérite réel, mais plus faite pour être appréciée par les gens instruits que par le public, ordinairement peu versé dans la littérature ancienne, ayant déjà été analysée dans ce journal, nous n'en suivrons point l'action dans sa marche, ni dans les incidens divers qui la précipitent ou qui la croisent ; nous nous bornerons à des observations générales sur l'art dramatique et comique, et nous donnerons ensuite une idée du style de cette comédie d'un genre d'autant plus *neuf* qu'elle est absolument dans le goût *antique*. Ceci

n'est point un paradoxe. Plaute fut réellement le créateur de la comédie antique, nous entendons de celle de *caractère*, *d'intrigue et de mœurs*; car Aristophane, qui n'a fait que des pièces épisodiques et satiriques, et Ménandre qui, à en juger du moins par les imitations élégamment écrites que Térence nous en a données, fut l'inventeur de la comédie sérieuse et même larmoyante, ne sont point de véritables auteurs comiques, dans la sévère acception du terme. On n'est comique que lorsque l'on fait *rire*, et *rire* habituellement. Certainement Molière a surpassé Plaute : il dispose bien mieux l'ordonnance de ses pièces ; il est plus grand peintre, plus grand écrivain ; il est plus moraliste, plus philosophe : mais enfin Plaute fut son modèle ; et l'on doit toujours quelque chose à ceux que l'on imite, même en les embellissant. La comédie que Molière avait portée à sa perfection, qui parut si enjouée dans les pièces de Regnard, si spirituelle dans les scènes de Dufrény, qui fut un peu trop grave dans les ouvrages d'ailleurs bien conçus de Destouches, qui reçut de Dancourt une naïveté piquante, qui sut prêter une fois à l'esprit de Piron la verve du génie, qui peut-être étala trop de parure dans les vers de Gresset, et qui, malgré l'édition volumineuse de Boissy, ne lui inspira qu'un seul bon ouvrage, depuis la mort de ce dernier, ne se fit plus entendre dignement sur notre théâtre ; ou du moins les faibles sons qui lui échappèrent dans son long silence n'ont point laissé de souvenir. Les *Fausses Infidélités*, de Barthe, eurent, il faut en convenir, en 1767, un grand succès qui s'est toujours soutenu depuis, quoique les acteurs qui jouent aujourd'hui cette comédie paraissent ignorer la vraie tradition de leurs rôles : mais enfin ce n'est qu'un seul acte, et même très-court. Dans les dix dernières années du dix-huitième siècle, la comédie se réveilla parmi nous. *Les Etourdis*, de M. Andrieux, annoncèrent ce réveil qui fut brillant. Bientôt *le Philinthe de Molière*, ou *la Suite du Misantrope*, et *le Vieux Célibataire*, deux ouvrages d'un genre opposé, obtinrent un succès mérité et durable, auquel ne contribua pas peu le contraste de talent et de caractère qu'ils présentaient. Jamais peut-être on ne parvint au même but par des routes

plus différentes. Le Philinthe de Molière subjugua les suffrages des spectateurs, d'abord peu nombreux, par la conception forte du plan, l'intérêt des situations, la marche simple et rapide de l'action, et le mouvement du style souvent âpre, incorrect, mais toujours vrai et énergique. Le Vieux Célibataire plut, et plaît encore, par la moralité du sujet, dont beaucoup de vieillards sont malheureusement dans le cas de se faire l'application, par l'intérêt un peu romanesque des situations, et par la *bonhomie* du style, surtout dans le principal personnage, *bonhomie*, qui, loin de nuire à l'élégance, lui donne un charme de plus. Mais ces quatre ouvrages, en comptant les *Fausses Infidélités*, et les *Etourdis*, sont les seuls qui, pendant l'espace de quarante ans, aient survécu à la foule des prétendues comédies qui furent représentées sur les divers théâtres de la capitale. Les unes, notamment celles de *Dorat* et des auteurs de son école, ne faisaient que nous répéter en prose ou en vers maniérés, les niaiseries malheureusement trop spirituelles de Marivaux; les autres n'offraient que des situations forcées, d'où naissait un intérêt factice, et voulant faire rire et pleurer tout ensemble, rendaient la douleur triviale, et le rire sérieux ou burlesque. Quelques auteurs affublaient Thalie d'un bonnet de docteur, la faisaient prêcher, au lieu de rire et de badiner, et se croyaient les inventeurs d'un genre, tandis qu'ils n'étaient que des batards de La Chaussée, qui lui-même n'est pas un fils très-légitime de Thalie. D'autres voulant ressusciter la comédie d'intrigue, feuilletaient Calderon, Lopez de Véga, les canevas des farces italiennes, fouillaient jusque dans les lambeaux de la foire, et parvenaient à se faire jouer, même sur les grands théâtres, mais jamais à se faire lire. Voilà où nous en étions réduits, lorsque M. Lemercier sentit qu'il fallait ramener aux vrais principes ce bel art qu'une routine aveugle et des méthodes défectueuses n'avaient déjà que trop égaré, et c'est dans ce sens, que nous avons avancé, au commencement de cet article, que le moyen de paraître *neuf*, aujourd'hui, est de respirer le *goût antique*.

M. Lemercier nous avait déjà rapprochés de cette *antiquité*, source et principe des beautés idéales qui sont celles des arts, par sa tragédie de la *Mort d'Agamemnon*. Sa comédie de *Plaute*, sans obtenir peut être un succès aussi grand, aura plus d'influence pour la *regénération de la comédie*; parce que nos poëtes comiques sont, à ce qu'il nous paraît, plus éloignés des véritables sources du beau, que les poëtes tragiques. Ceux-ci, du moins, avaient, dans quelques parties, aggrandi la sphère de leurs conceptions : les autres n'avaient imprimé à l'art qu'un pas rétrograde. On a reproché à l'auteur de Plaute d'avoir produit sur la scène l'Avare, dont Molière a si bien dessiné le caractère, qu'il paraît en avoir épuisé toutes les nuances : mais quand on le blâme à cet égard, on fait semblant d'oublier, car ce manque de mémoire est très-volontaire, que Molière avait emprunté son Avare de Plaute, et que Plaute avait droit de reprendre son bien. Une autre critique où les détracteurs de M. Lemercier croient triompher, est celle-ci, et vraiment elle est curieuse. On l'accuse d'avoir ramené l'art à son enfance, parce qu'une partie de l'intrigue de sa pièce est fondée sur l'enlèvement d'une fille par des pirates, et sa réintégration dans la maison paternelle, et parce qu'il a donné à l'esclave Epidique, et à ses moyens d'intrigue, un développement dont nos valets de comédie ne sont pas susceptibles, leurs maîtres, dans nos mœurs actuelles, n'ayant pas besoin d'eux, pour faire réussir leurs affaires. Non, l'auteur de Plaute n'a point mérité cette censure. Sa comédie est intitulée, *Plaute*, ou *la Comédie latine*. Pourquoi donc a-t-on toujours l'air de ne pas s'en souvenir ? Est-ce qu'à Rome et dans l'étendue de son territoire en Italie, on pouvait lier quelque intrigue avec les femmes ou les filles qui vivaient renfermées dans l'intérieur de leurs familles, et qui n'en sortaient pas? Les jeunes gens ne pouvaient satisfaire leur penchant pour la galanterie qu'avec des filles esclaves rachetées des mains des pirates; et comme en général les comédies, même chez les Anciens, se terminaient par un mariage, pour que ces jeunes gens pussent épouser leurs maîtresses il fallait bien qu'elles se trouvassent être nées de pères libres et riches qui les

eussent perdues par quelque aventure un peu romanesque, et qui les retrouvassent de la même manière. Aussi M. Lemercier ne fait-il venir et agir sur la scène un peu plus librement sa *Zélie*, que parce qu'elle est veuve, et cela par respect pour les convenances locales qu'il ne faut jamais blesser. Pour son Epidique, il est taillé sur le modèle des valets anciens, qui tous étaient esclaves, et devaient s'attendre à être battus par leurs jeunes maîtres, s'ils ne les servaient pas à leur gré dans leurs projets d'amour, et leurs emprunts forcés d'argent, et par les pères ou les tuteurs de ces jeunes étourdis, s'ils réussissaient dans leurs intrigues. C'est ainsi qu'agissent tous les *Daves* de Térence, ou plutôt de Ménandre; et le rôle d'Epidique n'est pas plus extraordinaire que celui de Figaro qui fait mouvoir tous les fils de l'intrigue *du Barbier de Séville* et *de la Folle Journée;* et qui, après avoir été plus qu'un mauvais sujet, dans ces deux pièces, devient presque *un petit saint* dans la Mère coupable, apparemment pour nous prouver la vérité de ce proverbe, que *quand le diable devint vieux il se fit hermite.*

Venons maintenant au style de cette comédie. Certainement nous ne nierons pas que la versification n'en soit quelquefois un peu négligée, mais c'est dans les momens de repos où l'action ne marche pas, et où par conséquent le dialogue languit comme elle: mais toutes les fois que M. Lemercier saisit et développe une situation forte, son style alors prend de la consistance, de l'élévation même, sans cependant passer les bornes du langage familier convenable à la comédie. Par exemple dans le troisième acte, lorsqu'*Euclion*, qui est l'avare de la pièce, s'est aperçu qu'on lui a soustrait son trésor, et qu'il accuse de ce vol Plaute, qui joue le rôle d'observateur, et qui sait comment Epidique a trouvé le coffre-fort qu'on réclame, voyez comme le dialogue marche rapidement avec la pensée :

EUCLION.

On a vu des coquins, devant les magistrats,
Nier...

PLAUTE.

Ne croyez rien, si c'est votre caprice.

EUCLION

EUCLION (*en versant des larmes.*)

Eh ! quel est mon voleur, dis, si tu ne l'es pas ?

PLAUTE.

De tels gémissemens sont-ils dignes d'un homme,
Pour la perte d'un or *en tout tems passager?*
Et sied-il de s'en affliger,
Ainsi qu'on pleure un père, un ami?...

EUCLION.

Cette somme,
Hélas ! de la disette où l'avenir réduit
Eût garanti mes jours, eût sauvé ma vieillesse !
Je la venais voir chaque nuit ;
C'était ma femme, ma maîtresse.

PLAUTE.

Que feriez-vous pour qui vous aiderait
A la chercher, et vous la trouverait ?

EUCLION.

Dieux ! tout au monde ! tout ! mais *pourquoi cette enquête !*

PLAUTE.

C'est que tout soin heureux a son salaire honnête.

EUCLION.

Du larcin qu'on m'a fait noble révélateur,
De me la retrouver aurais-tu la puissance ?

PLAUTE.

Que me vaudrait ma récompense ?

EUCLION.

Tu me serais, cher Plaute, un frère, un bienfaiteur,
Un égal, un ami !... Le pourras-tu ?

PLAUTE.

Peut-être.

EUCLION.

De toute ma maison tu jouiras en maître,
A ma table, mangeant assis auprès de moi.

PLAUTE.

Indigent que je suis, m'y feriez-vous paraître ?

EUCLION.

Ah ! si tu m'enrichis, rougirai-je de toi ?
Pour esclave, s'il faut, prompt à me reconnaître,
Deviens mon possesseur, mon souverain, mon roi,
Ma providence, enfin mon Dieu, si tu veux l'être.
Mais le pourras-tu ?

PLAUTE.

Je le crois.

Ce dialogue, à quelques négligences près, est d'une

grande vérité; et il faut avouer que cela vaut un peu mieux que les madrigaux qu'on ne cessait de mettre dans la bouche de Thalie, et que nos petites maîtresses et nos soubrettes de théâtre ne peuvent répéter *qu'en minaudant.* Et dans le dénouement de la pièce, lorsqu'Epidique rapporte le coffre-fort d'Euclion, lorsque celui-ci veut le reprendre, et que Plaute le reconnaît pour le sien, pour celui que lui ont ravi des brigands qu'il avait pris pour des Carthaginois; lorsque pour faire reconnaître à tout le monde sa propriété, il ouvre le secret du double fond qui contient ses chers manuscrits qu'il croyait perdus pour toujours, et dont certainement l'avare Euclion n'aurait jamais senti le mérite; alors la situation, qui se trouve montée au plus haut degré d'intérêt où puisse s'élever la comédie, fournit à M. Lemercier des vers excellens, et qui déjà sont devenus proverbes.

PLAUTE.

Nos ennemis m'ont fait ce beau vol autrefois.
Romains, vous étiez donc de ces Carthaginois?...

EUCLION.

Moi, voler!... Nos soldats étaient à leur poursuite;
Ce coffre dans mes mains tomba pendant leur fuite:
Le sort m'en fit présent.

PLAUTE.

Par cette même loi
Epidique aurait pu juger cet or à soi.

EUCLION.

Ma foi n'est point pareille à la foi d'Epidique;
La mienne...

PLAUTE.

C'est la foi punique.
Vous enterriez mon bien, et j'en userai, moi,
Pour d'utiles besoins, aimant à le répandre.

. . . .

Epidique est par moi de ses fers racheté.
Plaute sort du malheur; il sut des Dieux attendre
Le prix de ses travaux et de son équité.
Je m'en vais, pour ma gloire, à Rome faire entendre
Mes Ménechmes rians, mon double Amphitrion,
Mes marchands frauduleux, mon guerrier fanfaron,
Mes vieillards libertins... et mon pinceau va rendre

Mon avare plus vrai sous les traits d'Euclion.

. . . .

De Plaute un jour Thalie applaudira le nom.

. . . .

De chûtes, de succès, la gloire est un mélange.
La fortune, l'esprit, les goûts, les mœurs, tout change.
Si même de nos dieux et de marbre et d'airain
L'image par le tems en poudre est dispersée,
Ah! que d'heureux hasards me faut-il obtenir
Pour qu'un mince feuillet chargé de ma pensée
L'aille porter à l'avenir!

EUCLION.

Pauvre Euclion, tu n'as plus qu'à te pendre.

EPIDIQUE.

A tous il ne manque plus rien.
(*à Dæmone.*) (*à Zélie.*)
Vous avez votre fille; et vous, un mari tendre;
Moi, ma liberté...

PLAUTE.

Moi, mon bien.
Et de plus, vous m'avez fait une comédie;
Par vous, sans le savoir, l'intrigue en fut ourdie;
Vous m'avez par hasard fourni l'événement,
Et voilà que dans ce moment
J'en fais moi, par hasard, aussi le dénouement.
A la faveur de l'antique Thalie,
Et sous le masque des Romains,
Si ma fable mérite un peu d'être accueillie,
Que cette enceinte encor soit par vous bien remplie,
Chers spectateurs, battez des mains.

Le souhait de Plaute fut exaucé, et malgré les malveillans qui avaient fait l'impossible pour troubler le succès de la pièce, sur-tout au troisième acte, ce dénouement produisit et produit toujours le plus grand effet. Nous croyons que cet ouvrage, qui est du nombre de ceux qui gagnent à être vus souvent, et à être méditës, restera au théâtre avec honneur. Cette comédie a d'ailleurs l'avantage de nous reproduire sous des formes aimables, un acteur justement chéri, M. *Talma*, dont nous admirions, dans la tragédie, l'expression énergique et profonde, et qui, aimé maintenant de Thalie autant que de Melpomène, marche avec le plus grand succès sur les traces de Garrick. Cette

pièce, dont le prologue est très-agréablement écrit et bien dialogué, est précédée d'une préface, où l'auteur répond avec autant de politesse que de modestie aux différentes critiques qu'il avait entendu faire de sa comédie le jour de sa première représentation. M.

Eloge de Pierre Corneille; Discours qui a obtenu l'*accessit* au jugement de la Classe de la langue et de la littérature françaises; par L. S. Auger. Broc. in-8°. A Paris, chez *Xhrouet*, imprimeur, rue des Moineaux, n° 16.

Ce Discours, qui vient d'obtenir l'*accessit* en 1808, est de la même main que l'*Eloge de Boileau* qui remporta le prix d'éloquence au concours de 1804, et nous semble lui être de beaucoup supérieur. On peut inférer de là, sans crainte d'affliger personne, que le talent de M. Auger a fait des progrès sensibles dans l'intervalle de ces quatre ans, ce qui suffit peut-être à sa louable ambition; que l'Académie a eu cette année à prononcer entre des concurrens plus dignes d'entrer dans cette lice honorable, ce qui prouve en faveur de l'état actuel des lettres; et qu'enfin le Discours qu'elle vient de couronner ne peut être qu'une production très-distinguée, puisqu'elle l'a jugée supérieure à un ouvrage de beaucoup de mérite; ce qui ne peut qu'ajouter à l'éclat du triomphe de M. Victorin Fabre.

En rendant compte du Discours qui a obtenu l'*accessit*, nous nous contraindrons d'autant moins sur le bien que nous en pensons, que nos éloges, si la lecture du cabinet confirme le jugement de l'Académie, ne peuvent être considérés que comme un hommage indirect au talent de l'auteur couronné. Voici comment M. Auger entre en matière.

« Corneille n'était plus. Juste envers le mérite d'un » frère à qui, pour se faire un beau nom, il ne manquait » que d'en porter un moins fameux, voulant d'ailleurs » que ce nom, le grand nom de Corneille décorât une

» seconde fois sa liste (1), l'Académie française avait » donné pour successeur à l'auteur de *Cinna*, l'auteur » d'*Ariane*. Le sort, qu'on n'accusera point ici d'avoir » été aveugle et injuste, le sort choisit Racine pour ac- » cueillir le nouvel académicien, et payer à la mémoire » du grand homme qu'on venait de perdre, le tribut » accoutumé de louange et de regrets (2). Racine, à cette » même place, dans ce même fauteuil où siége encore » aujourd'hui le chef électif de l'Académie, prononça » l'éloge de Corneille. Egal à son sujet par son génie, » et sur-tout par cette noble équité, partage de la vraie » grandeur en tout genre, il retraça dignement les glo- » rieux travaux du fondateur de la scène française. » Racine louant Corneille est sans doute un des plus » beaux spectacles dont l'histoire des lettres puisse con- » server le souvenir. »

Il y a de l'art dans ce début; l'auteur y aborde son sujet d'une manière intéressante et dramatique. Après avoir ensuite établi la supériorité incontestable de notre théâtre sur celui de tous les peuples du Monde, il rappelle l'état d'enfance et de barbarie d'où Corneille l'a fait sortir; parmi ses premiers titres à la gloire, il vient de nommer *Médée*; il va parler du *Cid*: écoutons-le:

« Le fameux *Moi*, qui révélait un grand caractère, » révéla aussi un grand génie.

» Ce génie se fit voir tout entier dans le *Cid*; ce » *Cid* qui, depuis près de deux cents ans, fait couler » des larmes d'attendrissement et d'admiration; ce *Cid* » dont le triomphe doit être éternel, puisqu'il est fon- » dé sur celui des sentimens les plus nobles et les plus » touchans, la piété filiale, l'amour et l'héroïsme. Cor- » neille était trop supérieur à ses contemporains; leur » goût ne sut peut-être pas apprécier tout le talent du

(1) Racine, dans son discours pour la réception de Thomas Corneille, dit que l'Académie s'applaudissait de voir sur la liste le *fameux nom* de Corneille, et qu'elle se félicite de pouvoir l'y placer une seconde fois.

(2) Les directeurs de l'Académie étaient élus par le sort. *Voyez* Pélisson.

» poëte; mais leur cœur fut vivement pénétré des beautés
» de l'ouvrage. L'enthousiasme fut à son comble:

Tout Paris, pour Chimène, eut les yeux de Rodrigue (3).

» Ce ministre-roi, sous qui tremblait son maître, qui
» voyait la France à ses pieds, et mettait l'Europe
» en mouvement, fut jaloux d'un poëte et alarmé du
» succès d'une tragédie. On eût dit qu'il craignait de
» n'être plus le premier homme de son siècle. Lui-
» même il aspirait aux triomphes de la scène; mais
» le génie de la politique n'est pas celui des lettres;
» le grand ministre était un mauvais écrivain, et son
» caractère, quel qu'en fût l'élévation, n'était pas su-
» périeur aux faiblesses de l'envie. Il déchaîna contre
» le *Cid* les basses fureurs d'un Scudéry, ce matamore
» littéraire, dont on méprisait justement les ouvrages,
» et qui voulait s'en venger par des cartels qu'on mé-
» prisait encore (4). On vit Richelieu (quelle vile
» passion que la jalousie et combien elle dégrade!)
» on vit Richelieu faire cause commune avec Colletet,
» Claveret, et tout cet amas de ridicules auteurs dont
» l'éclat imprévu du *Cid* offensait les yeux, et dont
» tous les honneurs passés s'évanouissaient devant cette
» gloire naissante. Mairet lui-même, ami du grand-
» homme persécuté, digne de notre estime par une
» *Sophonisbe* que le *Cid* effaçait (5), mais que Corneille
» n'a point égalée en traitant depuis le même sujet;
» Mairet n'eut pas de honte de se joindre aux détrac-
» teurs du chef-d'œuvre nouveau. Rotrou seul refusa
» d'en grossir le nombre; mais Rotrou avait du génie
» et une grande ame: il fit *Venceslas*, et il mourut
» victime de son dévouement pour ses concitoyens (6).
» L'Académie française, fondée par le ministre, et

(3) Vers de Boileau, *Epître à Racine*.

(4) Il parlait sans cesse de sa noblesse et de sa vaillance. Il envoya un défi à Corneille, qui n'y répondit que par des mépris et des chefs-d'œuvre.

(5) La *Sophonisbe* de Mairet précéda le *Cid* de quelques années.

(6) Rotrou, lieutenant-civil de Dreux, refusa d'abandonner cette ville que désolait une maladie épidémique, en fut lui-même attaqué, et mourut à quarante ans.

» chargée par lui de faire la critique du *Cid*, se couvrit » d'une gloire qui dure encore, en osant remarquer » quelques beautés dans un poëme qui en est rempli, » et y relever avec modération des fautes qui ne s'y » trouvent pas toutes. Tant de ligues furent inutiles, » tant d'efforts furent vains. Celui qui avait pu abattre » l'orgueilleuse et puissante maison d'Autriche, ne put » réussir à faire tomber une pièce de théâtre. La France » entière retentit des applaudissemens donnés au *Cid*; » tout ce qui était beau fut comparé au *Cid* (7); le » *Cid* fut traduit dans toutes les langues de l'Europe; » l'Espagne elle-même, déposant sa fierté naturelle, » consentit à recevoir, embelli par le génie de Cor- » neille, ce même *Cid* dont elle était si vaine de lui » avoir fourni le sujet (8).

» Qui pourrait calculer l'influence du *Cid* et ses ré- » sultats? Il est la base sur laquelle pose et s'élève, » comme un majestueux édifice, tout le théâtre de » Corneille, j'ai presque dit tout le théâtre français. » Corneille, à l'effet que cet ouvrage a produit sur les » autres, plus encore peut-être à l'effet qu'il a produit » sur lui-même, Corneille sent qu'il a trouvé la tra- » gédie et qu'il est né pour elle: dès ce moment il » résout d'y consacrer tout son génie. De la hauteur » où il vient de se placer, il découvre le vaste champ » qu'il doit parcourir, il marque d'avance la route qu'il » doit y suivre.

» Deux sentimens puissans, la nature et l'amour, » régnaient d'accord dans le cœur de deux amans: tout » à coup l'un vient à combattre l'autre; la nature em- » porte la victoire. Rodrigue et Chimène s'adoraient, » s'adoreront toujours; mais Rodrigue venge son père » outragé en donnant la mort au père de sa maîtresse, » et Chimène veut venger le sien en demandant la » mort de son amant. Ce triomphe de l'honneur et de » la piété filiale sur l'amour; cet amour qui, des deux

---

(7) Dans plusieurs provinces de France, il était passé en proverbe de dire : *Cela est beau comme le Cid*. (Fontenelle, *Vie de Corneille*).

(8 Le *Cid* de Corneille fut traduit en espagnol, quoique emprunté de Guillen de Castro et de Diamante.

» côtés, s'immole sans balancer; qui, conservant tou-
» tes ses forces, et même en puisant de nouvelles
» dans son sacrifice, rougirait de le révoquer un seul
» instant, et presque d'en gémir, voilà ce qui toucha
» les cœurs en les élevant, ce qui fit verser des larmes
» aussi pures que le sentiment qui les faisait naître.
» La plus délicate, la plus profonde théorie de l'hon-
» neur et de la vertu est connue de ceux-là même
» qui n'en pratiquent point les plus simples devoirs,
» et nous savons d'autant mieux admirer les belles ac-
» tions, qu'il semble que par-là nous compensions le
» tort de ne les point imiter. Corneille s'aperçut, avec
» une joie véritable, que la vue de ces combats gé-
» néreux, de ces victoires vertueuses, dont son ame
» noble et forte concevait sans peine le charme quel-
» quefois douloureux, et dont elle eût donné l'exemple
» au besoin, agissait presqu'aussi puissamment sur l'ame
» des spectateurs, que le tableau des misères et des
» faiblesses illustres (9). Dès-lors abandonnant la *terreur*
» à ces sujets antiques, où l'on voit un prince, vic-
» time marquée d'avance par la fatalité, se débattre
» sans vertu et succomber sans crime sous sa main irré-
» sistible; ne renonçant point à la *pitié*, mais la ré-
» servant pour l'innocence qui se sacrifie elle-même,
» Corneille se décide à employer principalement le beau
» ressort, le ressort moral de l'*admiration*. Il veut
» agrandir, enflammer, épurer les cœurs que les autres
» déchirent ou amollissent. Cependant où puisera-t-il
» ses sujets? il ne les puisera ni dans son imagination,
» ni dans la fable. Des actions sublimes seraient, de
» toutes les fictions, les plus invraisemblables: ce n'est
» pas trop pour elles d'être des réalités et d'avoir le
» témoignage de l'Histoire. L'Histoire est remplie d'un
» peuple qui, faible ramas de bandits à son origine,
» mais poussant l'amour du pays jusqu'au fanatisme,

(9) Corneille dit en parlant de *Nicomède* : « Le succès a montré que
» la fermeté des grands cœurs, qui n'excite que de l'admiration dans
» l'ame du spectateur, est quelquefois aussi agréable que la compassion
» que notre art nous ordonne d'y produire par la représentation de
» leurs malheurs. »

» et l'estime de soi-même jusqu'au mépris le plus féroce » pour les autres, se rendit à la fin maître de l'Univers. » C'est dans les annales de ce peuple, annales si fé- » condes en traits d'héroïsme et de magnanimité, que » Corneille ira prendre ces grands personnages qu'il » doit agrandir encore. S'il est un sentiment qui l'em- » porte sur l'amour de la patrie et de la gloire, qui » élève davantage l'humanité au-dessus d'elle-même, » qui enfante des héros plus courageux, des victimes » plus résignées, c'est le zèle d'une religion naissante » et persécutée. Le peintre des Romains peindra donc » aussi quelquefois les Chrétiens des premiers âges (10). »

Ce ne sont point là des lieux communs. C'est le résultat d'une étude très-approfondie du théâtre de Corneille; c'est le fruit d'observations faites par un homme de beaucoup de goût sur le génie dramatique de l'auteur du Cid, et sur les circonstances qui l'ont déterminé à parcourir sans presque jamais s'en écarter, cette route nouvelle qu'il venait de s'ouvrir, et où tant de triomphes l'attendaient.

La partie la plus difficile de cet éloge était sans doute celle où, après avoir déroulé cette longue liste de chefs-d'œuvre qui ont placé Corneille au plus haut rang de la scène française, il fallait nécessairement parler de ces productions malheureusement trop nombreuses, échappées à son génie vieillissant; l'auteur arrive à cette partie de son discours, par une transition extrêmement ingénieuse. « C'était, dit-il, une coutume » chez ces Romains si bien peints par Corneille, qu'un » esclave suivît le char du triomphateur en lui disant : » *Souviens-toi que tu es homme.* J'ai proclamé Corneille » le vainqueur de la barbarie, de la puissance, du tems, » du génie même; je l'ai appelé le créateur et presque le » dieu du théâtre : je dois dire maintenant quel tribut il a » payé à l'humanité par ses défauts; je dois rappeler ses » revers non moins nombreux que ses triomphes. Que » sa gloire se rassure, elle n'en sera point ternie. En » quoi *Théodore* ou *Pertharite* peuvent-ils obscurcir » l'éclat si pur du *Cid* ou des *Horaces* ? C'est la sincérité

(10) Dans *Polyeucte* et dans *Théodore*.

» qui loue les grands hommes ; et leurs fautes sont les » seules qu'il faille remarquer, puisque ce sont les seules » qui renferment de grandes leçons. »

On regrette que l'espace manque pour citer les belles pages où M. Auger explique la différence qui existe entre le génie de Corneille et celui de Racine, et l'attribue en partie à l'influence qu'exerça sur eux l'époque différente où parurent ces deux grands hommes ; et surtout l'endroit où il considère Corneille comme créateur du vrai style dramatique.

Ce qui distingue le talent de M. Auger, dans ce discours, est l'art avec lequel il en a enchaîné les différentes parties dans un ordre naturel, en passant de l'une à l'autre, par des transitions heureuses, en formant de l'ensemble un tissu simple, mais serré, où tout se tient, où tout est à sa place, et où l'attention du lecteur se trouve continuellement fixée sans fatigue de sa part, comme sans effort du côté de l'écrivain. On sent aisément que ce genre de mérite, est celui dont on peut le moins donner une idée par des citations. Cependant le petit nombre de passages que nous venons de transcrire, doivent affermir l'opinion favorable qu'on avait déjà du talent de cet écrivain. On y voit que c'est une tête bien faite où les idées saines se sont rangées facilement ; un esprit judicieux qui observe avec finesse, souvent avec profondeur, et qui toujours maître de sa pensée, la rend avec autant de clarté que d'élégance. On y peut louer encore une autre qualité assez rare aujourd'hui pour être remarquée, et sur-tout pour être encouragée par les membres de la classe de la langue et de la littérature françaises, juges naturels du langage et conservateurs de la pureté de ses formes ; je veux parler de cette heureuse propriété de termes qui découle naturellement de la justesse des idées ; de cette inflexible sévérité de l'oreille, de ce tact délicat et sur qui soigneusement appliqué à la correction du style, en écartent tout ce qui pourrait porter atteinte non-seulement aux règles, mais aux plus simples bienséances de la langue ; et attachant une juste importance à l'ordre et à l'harmonie des paroles, fait par tout

sentir, suivant l'expression de Boileau, le *pouvoir des mots mis à leur place.*

Quelques esprits sévères accusent M. Auger de s'être privé trop souvent de ces mouvemens vifs et passionnés qui jettent de la variété dans les formes du style, et du charme dans une composition nécessairement un peu grave; on assure même que ce reproche a influé sur le rang qu'occupe son discours dans la décision de l'Académie.

J'appelle de ce reproche au jugement d'une lecture tranquille; c'est-là que se forme une opinion durable; c'est dans la retraite du cabinet, que tous ces écrits follement déclamatoires, dont je ne sais quel prestige fait un moment la fortune, se dégageant comme dans un creuset de l'alliage du faux goût et des vaines paroles, laissent à peine surnager quelques faibles parcelles d'éloquence et de raison.

Cette épreuve est donc la sauve-garde des bons écrits; c'est elle qu'on doit invoquer contre l'incertitude de son propre jugement et la défiance de celui des autres; c'est elle et le tems qui confirment ou cassent les arrêts des cours littéraires, et fixant ensuite le rang invariable des écrivains, livrent pour jamais leurs noms au mépris, à l'indifférence ou à l'estime des gens de goût.

V. CAMPENON.

VARIÉTÉS.

SPECTACLES. — *Théâtre Français.* — Première représentation de l'*Homme aux Convenances*, comédie en un acte et en vers.

Le sort de cette comédie était décidé avant la levée du rideau, car déjà des signes non équivoques de malveillance s'étaient fait entendre.

L'*Homme aux Convenances* n'est pas un caractère prononcé comme le *Joueur* ou l'*Avare*, mais on conviendra que celui qui se laisse enlever sa maîtresse parce qu'il perd le tems à observer les pratiques les plus minutieuses de l'usage, offrait un côté ridicule qui pouvait amuser le spectateur. Le parterre, qui, dès les premières, scènes avait paru ne pas sentir les nuances qui composent le caractère de l'*Homme*

aux Convenances, a fini par abandonner l'ouvrage à quelques hommes ou mal intentionnés ou trop exigeans, et qui n'ont pas réfléchi que lorsqu'on trouve dans une comédie en un acte plusieurs scènes comiques, des vers heureux, un style élégant et correct, on n'a pas raisonnablement le droit d'exiger davantage. Le public a voulu connaître l'auteur, l'on est venu nommer M. de Jouy, auteur du bel opéra de la Vestale et de beaucoup d'autres ouvrages fort spirituels et fort agréables. La pièce a été bien jouée par Fleury, Michot, Mme Talma, etc. On y a vu avec plaisir Mlle Volnais, qu'un rhume violent avait éloigné quelque tems de la scène, et qui n'avait reparu que peu de jours avant dans le rôle de Mme de Sancerre. Cette actrice est du petit nombre de celles dont le talent est cher au public.

Théâtre de l'Impératrice. — Première représentation de *Bon naturel et Vanité.*

Le monde dégénère chaque jour, c'est une vérité incontestable ; le vieillard de Gilblas trouvait que les pêches n'étaient plus aussi grosses que dans son jeune tems, et dans le Lutrin, le vieux Sidrac observe avec peine que la nature n'enfante plus d'aussi hardis chicaneurs qu'autrefois. Si le lecteur incrédule ne se rendait pas à toutes ces preuves d'une funeste décadence, la pièce nouvelle, donnée au Théâtre de l'Impératrice, est bien capable de convertir les gens assez entêtés pour conserver à cet égard encore quelque doute : on y démontre qu'au tems passé, toutes les jeunes femmes étaient modestes, raisonnables, uniquement attachées à leurs maris, mais qu'aujourd'hui elles s'occupent peu de leurs enfans, négligent leurs époux et ne songent qu'à leurs plaisirs.

Emilie, jeune et jolie femme, et nouvellement mariée, se livre à tous les plaisirs que lui offre le monde, et néglige un peu son mari et ses parens. Son époux, pour l'en punir, lui fait annoncer par leur oncle qu'il veut se séparer d'elle : Emilie, qui le préfère à tous ces vains plaisirs, lui en fait aisément le sacrifice, et lui promet de vivre désormais pour lui seul.

La jeune femme n'étant coupable que d'un peu de légèreté, la proposition que le mari lui fait d'une séparation devient déplacée, puisqu'elle est presque sans fondement.

Cet ouvrage, qui est de M. Dumolard, a obtenu du succès ; il est bien écrit ; on y remarque des vers heureux et d'un bon comique.

Théâtre du Vaudeville. — Première représentation de *la Gageure imprudente*, vaudeville en 2 actes.

L'auteur de *Bon naturel et vanité* prétend que tout dégénère; je ne sais s'il a raison sur quelques points, mais je soutiens que la galanterie n'a jamais été poussée aussi loin qu'aujourd'hui; entre mille preuves que je pourrais apporter à l'appui de mon assertion, je me contenterai de choisir celle-ci. On a donné lundi dernier la première représentation de la *Gageure imprudente*, vaudeville que l'on annoncait être l'ouvrage de deux Dames : en voici à peu près l'analyse.

Un baron de Varbeck parie avec le jeune comte de Presval que, dans l'espace de vingt-quatre heures, il n'aura pas l'adresse de s'introduire dans son château, de donner un baiser à sa fille, et d'en rapporter un reçu; mais le jeune homme, au moyen d'une lettre, fait sortir le père de son château, y pénètre sous les habits d'une marchande à la toilette, embrasse la demoiselle, et lui en fait signer une reconnaissance; le père revient, reconnaît qu'il a perdu la gageure, et marie les jeunes gens.

Il est inutile d'observer que cette pièce est calquée sur *Ruse contre ruse* et le *Baiser et la Quittance*, opéra donné à Feydeau il y a quatre ans. Je le répète, le parterre a, dans cette soirée, fait preuve de patience et de galanterie, car si l'ouvrage n'eût pas été de deux Dames, il n'eût pas laissé tranquillement achever un canevas usé et rebattu, et dans lequel il n'y a peut-être pas un seul couplet digne d'être rapporté. B.

NOUVELLES POLITIQUES.

(EXTÉRIEUR.)

TURQUIE. — *Orsowa, le 7 Mars.* — Un courier vient d'apporter à Recseb-Aga, commandant de la forteresse turque de New-Orsowa, un firman important, envoyé par le grand-seigneur; ce firman contient en substance ce qui suit : « Comme la cour de Vienne et la Sublime-Porte sont convenues ensemble que New-Orsowa n'a point appartenu à la Valachie, mais anciennement à la Servie, il est enjoint au pacha de remettre, à l'expiration du terme de l'armistice conclu avec les Serviens, ladite forteresse à S. Exc. M. de Duka, général autrichien, commandant du Bannat. »

Le même firman accorde audit pacha Recseb-Aga, qui

avait demandé sa démission, la faculté de se retirer dans les Etats autrichiens, s'il le veut; ou s'il préfère de revenir dans l'intérieur de l'Empire ottoman, il est convenu avec le général russe, prince Prosorowski, de le laisser librement passer par la Valachie. Déjà ce pacha, pour témoigner à la Maison d'Autriche son parfait dévouement, a envoyé en présent à M. de Duka, conformément aux usages turcs, une chemise et un haut-de-chausses de soie. La garnison de New-Orsowa est réduite, par les maladies, à deux cents hommes tout au plus.

Les Anglais continuent leurs hostilités dans l'Archipel, et une frégate de cette nation a reparu près de Ténédos.

ALLEMAGNE. — *Schwerin, le 26 Mars.* — Le duc de Schwerin vient de faire afficher la proclamation suivante : « Comme il est devenu nécessaire de rendre nos troupes mobiles le plus promptement possible, afin d'empêcher toute communication et tout commerce avec l'Angleterre et la Suède, tant dans nos ports que le long de nos côtes, nous ordonnons, par la présente, que tous les fusils de munition et autres armes qui, à l'époque de l'occupation des Français et même depuis, se trouvent dispersés dans le pays, soient remis, par ceux qui s'en trouvent en possession, aux commandans militaires des villes les plus proches du lieu de leur domicile, et cela, au plus tard, dans l'espace de trois semaines. Lesdits commandans sont chargés par la présente de recevoir toutes les armes qui sont encore propres au service, de payer deux rixd. pour chaque fusil, et une valeur proportionnelle pour toute autre espèce d'armes. »

BAVIERE. — *Augsbourg, le 29 Mars.* — D'après des ordres qui viennent d'arriver de Munich, le couvent des capucins de notre ville va être transformé en école pour des sages-femmes et en maison d'accouchement. Plusieurs maisons voisines seront achetées et réunies à cet utile établissement.

— Le roi de Bavière a donné ordre au colonel d'Epplex, attaché à l'état-major, de rédiger une histoire de la dernière campagne : il doit s'occuper particulièrement des expéditions auxquelles les troupes bavaroises ont pris part.

— S. M. le roi de Bavière, à l'occasion d'une foule de requêtes qui lui ont été adressées à l'effet d'obtenir des titres de noblesse héréditaire, s'est déterminée à fixer les taxes qui devront être acquittées pour cet objet, d'après la gradation des différentes classes, et a chargé son ministre intime des affaires étrangères de surveiller l'exécution de ces nouvelles mesures. En conséquence, les taxes et charges indispensables

pour l'obtention d'un diplôme, sont réglées de la manière suivante : pour un comte, la grande taxe, y compris le droit du sceau de 120 florins et celui d'expédition de 72 fl., est de 3195 fl. La petite taxe pour droit de chancellerie, d'expédition et de déboursés nécessaires pour le diplômé de noblesse, est de 1353 florins. Les droits à payer au hérault royal sont de 41 fl. En total, 4589 fl. Un baron paiera en totalité 2454 flor., un chevalier 733, et un simple gentilhomme, 633.

— La commission d'organisation pour la nouvelle constitution de ce royaume, s'est assemblée, il y a quelques jours : elle est composée des ministres et des deux plus anciens référendaires intimes de chaque département. On prétend que le royaume sera divisé en seize départemens ; la province de Bavière en composerait trois.

ROYAUME DE WESTPHALIE. — *Cassel, le* 1er *Avril.* — Un décret du 18 mars porte ce qui suit : « Tout ancien soldat des ci-devant Etats composant le royaume de Westphalie, non marié, au-dessous de 35 ans, et dont la capitulation n'est pas encore expirée, qui appelé par le préfet de son département pour continuer son service militaire, ne répondra point à cet appel, sera regardé comme déserteur, arrêté et jugé comme tel, après le 12 du mois courant. »

ESPAGNE. — *Madrid, le* 30 *Mars.* — L'armée est toujours vue en Espagne d'un très-bon œil. Dimanche dernier, la messe militaire à laquelle ont assisté le grand-duc de Berg et les généraux français, a été très-belle et a fait une grande sensation parmi le peuple.

Le roi Charles et la reine sont toujours à Aranjuez ; le prince des Asturies et la reine d'Etrurie sont à Madrid.

Sur la route de Bayonne à Madrid, des relais ont été placés. On attend avec une vive impatience l'Empereur des Français. Nous n'avions pas besoin des circonstances actuelles pour désirer de voir un souverain aussi extraordinaire, et cet empressement de toutes les classes du peuple montre assez que la nation espagnole est toujours la même, et que tout ce qui est grand a droit à son intérêt. Mais dans les circonstances actuelles nous sentons bien qu'il n'est plus de bras capables de nous sauver ; que son intervention et ses conseils nous sont également nécessaires.

— On vient de faire afficher dans toutes les rues l'avis suivant : « On fait savoir à toutes personnes de quelque état, rang, condition ou dignité qu'elles soient, habitans de cette cité ou des provinces voisines, que ceux qui auraient con-

naissance, ou en leur pouvoir des sommes, biens, meubles, bijoux et effets quelconques, appartenant, à quelque titre que ce soit, à don M. Godoy, prince de la Paix, d'en faire la remise ou la déclaration, dans le plus bref délai, à MM. don Philippe-Ignacio Canga, etc. conseillers du roi au tribunal suprême de Castille, tous les trois chargés de cette commission par ledit tribunal.

» On prévient que, si on ne se hâtait d'obéir aux ordres dudit tribunal, et si on faisait de fausses déclarations, il serait procédé avec la dernière rigueur contre ceux qui cacheraient lesdits objets ou qui ne s'empresseraient pas de donner avis des dépôts qu'ils connaîtraient.

» Et pour que cette loi soit bien connue du public, le conseil a ordonné qu'elle soit affichée dans tous les coins de rues. »

Madrid, le 2 avril. D. B. Mugnoz.

(INTÉRIEUR).

Bordeaux, le 10 *Avril*. — Le 8, à sept heures du matin, S. M. s'est embarquée dans son yacht pour aller voir les bords de la Garonne au-dessous de notre ville : si le tems avait été plus favorable, l'Empereur serait probablement descendu jusqu'au Bec-d'Ambès, pour jouir du magnifique coup-d'œil que présente dans cet endroit le confluent des deux rivières dans la Gironde, et les riches côteaux d'alentour. A midi S. M. était de retour.

Hier, S. M. l'Empereur et Roi est sorti à cheval, à quatre heures après-midi. Il a parcouru une partie des communes de Pessac et de Talence, et s'est rendu à la maison de campagne de MM. Raba, qu'il a visitée.

— Une partie des équipages de S. M. l'Impératrice-Reine est arrivée hier dans cette ville.

Paris. — M. le Conseiller-d'Etat préfet de police vient de rendre une ordonnance pour faire exécuter dans toute l'étendue de l'Empire les dispositions du décret impérial du 18 septembre 1807, relatives aux formes à suivre pour la délivrance et le visa des passe-ports.

ANNONCES.

Le Printems d'un Proscrit, suivi de mélanges en prose. Cinquième édition, revue, corrigée et augmentée de l'enlèvement de Proserpine, poëme en trois chants, par M. Michaud. Vol. in-18 de 322 pages, papier fin raisin ; orné de quatre gravures. Prix 3 fr., et 3 fr. 50 cent. franc de port. A Paris, chez Giguet et Michaud, impr.-libr., rue des Bons-Enfans, n° 34.

(N° CCCLIII.)

(Samedi 23 Avril 1808.)

MERCURE DE FRANCE.



POËSIE.

ÉPITRE A DAMIS.

Enfin abandonnant le métier de tes pères,
Damis, il est donc vrai, tu quittes les affaires ;
Et libre des soucis, du tracas des bureaux,
Tu vas jouir en paix du fruit de tes travaux.
Deux fois cent mille écus ! la fortune est jolie,
Et l'accroître, dis-tu, serait pure folie.
Oui, sans doute ; et je plains cet homme ambitieux
Qui, mécontent du bien, cherchant toujours le mieux,
Vit et meurt indigent au sein de l'opulence.
Mais, dis-moi, pour charmer ta future existence,
Eviter de l'ennui le pénible fardeau,
Que feras-tu, Damis, en cet état nouveau ?
Amateur déclaré de la simple nature,
Epris du jardinage, ou de l'agriculture,
Aux champs te verra-t-on du matin jusqu'au soir,
Aligner des sillons, ou porter l'arrosoir ;
Emule des *Pictets* (1) former des bergeries,
Tondre des *mérinos*, établir des prairies,
Ou, partisan de l'art que professe *Tripet*,
Etaler en carrés la tulipe et l'œillet ?
Non, non, dès ton enfance habitant de la ville,
Tu ne saurais ailleurs fixer ton domicile.

(1) Célèbre agriculteur du Léman.

Le chant du rossignol, saluant le matin,
Est sans doute bien doux; mais le son argentin
De tes piles d'écus serait plus doux encore;
Et bientôt, dégoûté du lever de l'aurore,
Du riche émail des prés, du murmure des eaux,
Tu redemanderais ta caisse et tes bureaux.
D'ailleurs dans l'art heureux qu'enseigna Triptolème,
Tu ne l'ignores pas, la fatigue est extrême,
Et soixante printems, sur ton front amassés,
Ont détruit la vigueur dans tes bras affaissés.
J'en conviens, diras-tu, laissons cette ressource;
Mais de plaisirs très-vifs les lettres sont la source,
Et de les cultiver je forme le projet.
Je lirai, j'écrirai; dans un beau cabinet
Les regards, étonnés du plus rare assemblage,
Trouveront réunis, serpent et coquillage,
Fourneaux, récipient, pétrification,
Cristal, insecte, oiseau, crocodile, embryon!
Mon salon deviendra vaste bibliothèque,
Où je rassemblerai.... les Odes de Sénèque,
Les Contes de Rollin, l'Histoire de Boileau...
Les Contes de Rollin..... Ah! le titre est nouveau!
Allons, mon cher Damis, pour te rendre à l'école,
Il est un peu trop tard, et crois-en ma parole.
Tu feras beaucoup mieux, reprenant ton journal,
Et laissant-là Sénèque, Horace ou Juvénal,
De borner tes plaisirs à compulser Barême;
Car tu dirais bientôt, bâillant sur un poëme:
Dans cet ouvrage-là, non, rien ne me séduit.
Comment balance-t-il? et quel est son produit?

CHANSON.

Auprès de cette onde limpide
Qu'il serait doux dès le matin,
Le verre en main,
Emule d'Horace et d'Ovide,
D'aimer, de boire et chanter en refrein:
Vivent le chant, l'amour, le vin!

Loin de la savante manie,
Des emplois, partant du chagrin,
Trois soins rempliraient seuls la vie:
Aimer, bien boire et chanter en refrein:
Vivent le chant, l'amour, le vin!

C'est-là, j'en ai la certitude,
Que gît tout le bonheur divin :
Le verre en main,
Dans le ciel la béatitude
Est d'aimer, boire et chanter en refrein :
Vivent le chant, l'amour, le vin !

Or donc voulez-vous sur la terre
Un avant-goût de ce destin ?
Dans les bras de votre bergère
Aimez, buvez et chantez en refrein :
Vivent le chant, l'amour, le vin !

DEMORE, *des Académies de Lyon et de Marseille.*

ENIGME.

Il faut que je le confesse,
Oui, je fus fait à l'envers ;
Mais, hélas ! pour un seul travers,
Combien j'endure de traverses !
Traduit au parquet, je supporte
D'une insupportable cohorte
De coquettes, de freluquets,
De mirliflors, de farfadets ;
Leurs logogriphes, leurs charades,
Leurs calembourgs, leurs quolibets,
Leurs complimens encor plus fades,
Et leurs cent propos indiscrets.
Ces êtres faits pour se voir châtiés,
Me pressent, me foulent aux pieds.
Enfin de tant d'affronts lorsque l'on me délivre,
Pour réparer mes maux voilà que l'on me livre
Aux bras vigoureux d'un laquais ;
Qu'à ses fureurs on m'abandonne
Qu'il me bat et qu'il m'emprisonne,
Sans autre forme de procès.

S........

LOGOGRIPHE.

Je suis un mot bien dur quand c'est un dernier mot ;
Sexe charmant ! qu'au moins ce ne soit pas le vôtre.

Prends ma tête ou ma queue, ôte-moi l'une ou l'autre,
Si le proverbe est vrai, ce qui reste est un sot.

CHARADE.

Mon premier négatif n'est ni verbe, ni nom,
Mon second rarement était dit par Ninon,
On ne peut sans mon tout dire ni oui, ni non.

*Mots de l'*ENIGME, *du* LOGOGRIPHE *et de la* CHARADE *insérés dans le dernier Numéro.*

Le mot de l'Enigme du dernier Numéro est *Hymen.*
Celui du Logogriphe est *Crâne*, où l'on trouve *âne*, *arc* et *an.*
Celui de la Charade est *Or-ange.*

LITTERATURE. — SCIENCES ET ARTS.

(MÊLANGES.)

RÉFLEXIONS IMPARTIALES SUR M. SCHLEGEL.

On n'a fait jusqu'à présent que des satires de l'ouvrage de M. Schlegel, nous allons essayer la critique de sa critique.

Ce serait un malheur si l'admiration pour les grands maîtres aveuglait sur leurs défauts, mais c'en serait un plus grand encore si la découverte de quelques défauts empêchait d'admirer leurs beautés. Au reste, cela ne se peut, car pour être en état de remarquer avec finesse quelques légères fautes dans leurs ouvrages, il faut aussi pouvoir apprécier leurs traits de génie et leurs différens mérites. On peut ne pas exprimer l'admiration, mais il est impossible de s'y soustraire. Cependant on a tort d'en garder le secret, sur-tout quand on ne garde pas celui des défauts. On manque alors de justice encore plus que de justesse. C'est le reproche que l'on doit faire à l'ingénieux et savant auteur de la comparaison qui nous occupe. Mais il ne faut pas mériter le reproche que nous lui faisons en suivant contre lui-même l'exemple qu'il nous donne contre Racine. On doit convenir que son écrit est plein de pensées fortes, neuves, piquantes, profondes, trop hardies quelquefois, mais toujours originales,

qu'il critique avec esprit plusieurs détails et présente une foule d'aperçus nouveaux qui donnent le désir de les suivre.

Les littérateurs français ont été long-tems si peu sobres de décisions aussi injustes que tranchantes contre la littérature allemande en général, qu'un homme de lettres des plus distingués d'Allemagne, possédant à fond la langue grecque et sachant écrire le français de manière à nous étonner, a bien le droit d'user de représailles contre notre littérature et de critiquer méthodiquement nos auteurs. Il a vu si souvent des Français même se déchaîner contre Voltaire qu'il a cru pouvoir, quoique fort loin de vouloir les imiter, montrer par un examen réfléchi ce qu'il trouve de critiquable dans une pièce de Racine. Sa critique n'est pas toujours juste, mais elle est toujours ingénieuse. Il se récuse lui-même comme juge sous le rapport du style en sa qualité d'étranger dont son style ne nous avertirait pas. Et sans contredit M. Auguste Wilhelm Schlegel, le traducteur le plus parfait de Shakespear et de Caldéron, est un juge non-seulement compétent, mais imposant sur tout ce qui tient au genre dramatique.

Avant d'examiner ce qu'il dit d'Euripide, passons d'abord en revue les reproches qu'il fait à Racine.

M. Schlegel critique le vers qui rappelle le monstrueux égarement de Pasiphaë. L'intention de Racine était de montrer par là toute la fatalité provenant de la colère de Vénus contre la race du soleil, seule excuse de la passion de Phèdre, et peut-être pour le faire mieux sentir, l'auteur eût-il bien fait d'y substituer le mot *Vénus* à celui de l'Amour.

L'Œnone de Racine n'engage pas sa maîtresse, comme le dit M. Schlegel, à se livrer à sa passion ; mais elle cherche par des raisons quelconques à en diminuer l'horreur pour détourner la reine du dessein de mourir, et l'engager à venir au secours de son fils dans une crise politique. Il n'est pas vrai que Phèdre soit entraînée à voir Hippolyte par des projets *coupables*. Il est essentiel qu'elle lui parle pour les intérêts de son fils, et c'est-là que triomphe l'art du poëte en montrant comme elle est entraînée insensiblement à un aveu involontaire. Si M. Schlegel eût senti que l'inconséquence est le trait le plus caractéristique de la passion, tous ses reproches au rôle de Phèdre seraient devenus autant d'éloges. Il n'a point assez vu dans le premier morceau un égarement d'imagination dont elle ne s'aperçoit pas elle-même, et qui la précipite contre l'écueil qu'elle voulait

éviter. Elle en est presqu'aussi étonnée qu'Hippolyte quand il l'avertit par sa surprise. Cet *à parte* le prouve bien :

..... Aurais-je perdu tout le soin de ma gloire?

M. Schlegel blâme la première scène du troisième acte où Phèdre fait un dernier effort pour toucher Hippolyte. Cependant jamais la marche de la passion n'a été mieux entendue ni mieux peinte. Ces vers :

De l'austère pudeur les bornes sont passées.

. . . .

Sers ma fureur, Œnone, et non pas ma raison

montrent la passion comme un torrent débordé que rien ne peut plus retenir. La dernière consolation de Phèdre s'attache à l'idée qu'Hippolyte n'a pas encore aimé, idée qui, ménagée habilement, produit les plus grands effets dans le quatrième acte, quand elle découvre qu'il en aime une autre, et relève par la jalousie de Phèdre toute la chaleur de la tragédie. Assurément ces beautés ne sont point empruntées d'Euripide, et ne dût-on que cette belle scène à l'invention du personnage d'Aricie, on devrait encore en remercier Racine. M. Schlegel reconnaît ces beautés sublimes, mais il condamne le pur amour d'Hippolyte. Cependant l'indifférence de ce jeune héros qu'il admire beaucoup dans Euripide serait tout d'une couleur, au lieu que Racine tire un bien meilleur parti des penchans sauvages de ce jeune homme par le contraste d'un amour naissant. Et certes Hippolyte intéresserait moins si on nous le montrait occupé exclusivement d'une meute de chiens. A la vérité si on avait pu le présenter sur la scène comme le peint M. Schlegel, nul doute qu'on ne l'admirât ; mais on ne saurait peindre en dialogue comme en tableau. On ne pouvait le montrer « rayonnant de jeunesse et de vigueur, jouissant en sécu« rité d'une vie expansive et surabondante. » M. Schlegel ne veut pas voir non plus qu'Euripide a son *Aricie*. Cette intimité mystérieuse du jeune chasseur avec Diane fait d'Hippolyte une espèce d'Endimion : les allégories de la Fable personnifiant les vertus, la Chasteté personnifiée dans cette Déesse nous paraît tout simplement une belle femme préférée à toute autre ; et il faut convenir aussi que le don de cette couronne de fleurs qu'Hippolyte a cueillie lui-même dans une prairie, tient plus du madrigal que tout ce que M. Schlegel reproche au tragique français.

Ce critique a tort aussi de faire à ce vers de Phèdre :

Dans le fond des forêts allaient-ils se cacher?

Le reproche du défaut de convenances ; la passion n'en connaît pas. Toutefois, malgré l'injustice de plusieurs de ses reproches, M. Schlegel me paraît avoir encore plus raison contre Racine que pour Euripide. Il me semble que Phèdre se confessant d'abord à tout un chœur et lui recommandant le secret de sa confidence, puis accablant Hippolyte après sa mort d'une vengeance peu naturelle, ne devait pas produire à beaucoup près autant d'effet que la nôtre. Cette calomnie posthume qu'elle attache à sa main dans une lettre, paraît une vengeance tout à fait forcée, et révolterait sur-tout des spectateurs élevés dans une religion qui prescrit toujours, mais sur-tout à la mort, le pardon et l'oubli des offenses.

Pour l'Œnone de Racine elle ne voit que Phèdre comme Phèdre ne voit qu'Hippolyte. Au reste, puisqu'elle ne pouvait pas prévoir le monstre marin, il est assez simple qu'elle préfère causer à Hippolyte l'ennui de l'exil, que de laisser exposée à l'opprobre sa maîtresse mourante.

Mais puisque je vous perds sans ce triste remède,
Votre vie est pour moi d'un prix à qui tout cède.

Je parlerai : Thésée, aigri par mes avis,
Bornera sa vengeance à l'exil de son fils.
Un père en punissant, Madame, est toujours père,
Un supplice léger suffit à sa colère, etc.

L'ingratitude qu'on reproche à Phèdre envers cette nourrice, qui se perd pour elle, est excusable aussi d'abord par la crainte, et ensuite par le désespoir du sort cruel d'Hippolyte. D'ailleurs dans cet excès d'agitation et d'égarement est-on plus maître de ses paroles que de ses actions?

Quant aux réflexions de Théramène sur les amours de Thésée, ce gouverneur les communique à son élève uniquement pour calmer ses inquiétudes sur son père ; ce qui donne occasion au poëte de faire ressortir l'austérité d'Hippolyte. On reproche aussi à ce grave mentor de lui prêcher l'amour, ce qu'il aurait pu faire peut-être avec moins de naïveté. Mais néanmoins n'est-ce pas une belle idée pour mettre en jour toute la sagesse de ce jeune homme? N'est-il pas beau de le montrer plus sévère que son gouverneur? Théramène ne redoute pour son élève que l'excès de la vertu ; c'est dans ce sens qu'il le prêche. Et quand il exhorte Hippolyte à se livrer à un penchant que celui-ci croit devoir combattre par respect pour son père, c'est qu'on peut voir dans son union avec Aricie un avantage politique dont Ra-

cine aurait dû lui faire étayer sa morale; celui d'acquérir au fils de Thésée tout le parti des Pallantides.

Enfin, je ne sais pourquoi l'on trouve déplacée la belle poësie du récit de Théramène : elle n'est là que l'effet d'une imagination fortement frappée d'un événement terrible qui vient de se passer sous les yeux de celui qui le raconte.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans l'écrit de M. Schlegel, ce sont ses réflexions métaphysiques sur le but et la nature de la tragédie en général.

« Je crois, dit-il, que ce qui fait à la représentation d'une » belle tragédie ressortir une certaine satisfaction du fonds » de notre sympathie avec les situations violentes et les » peines représentées, c'est ou le sentiment de la dignité de » la nature humaine éveillée en nous par de grands mo- » dèles, ou la trace d'un ordre de choses surnaturel im- » primée et comme mystérieusement révélée dans la marche » en apparence irrégulière des événemens, ou la réunion de » ces deux causes.

» La force et la résistance donne l'une la mesure de » l'autre. C'est le besoin qui fait déployer toutes les res- » sources. Dans les grands malheurs une ame noble et éner- » gique découvre au fond d'elle-même, et met en œuvre ce » dépôt de sentimens invincibles que le ciel paraît y avoir » placés pour ces occasions là; elle découvre alors qu'en » dépit des bornes d'une existence passagère, elle touche à » l'infini. Les coups de la douleur, en frappant cette ame » courageusement concentrée dans elle-même, en font jaillir » l'étincelle divine. C'est pourquoi la tragédie, celui de tous » les genres qui aspire le plus à l'idéal dans les caractères, » est, et doit être remplie de situations difficiles, de colli- » sions compliquées entre le devoir et la passion ou entre » différens devoirs; de revers imprévus, de terribles catas- » trophes. Sénèque dit qu'un grand homme luttant contre » l'adversité est un spectacle digne des dieux; et si cette » sentence paraît dure au premier abord, plusieurs tragédies » antiques peuvent nous en faire saisir le véritable sens, etc.

. . . .

» Un personnage n'agit pas seulement par lui-même, il » éprouve aussi l'influence des actions des autres qui ne dé- » pendent pas de lui; sous ce point de vue on peut consi- » dérer ce qui se passe dans une tragédie comme une suite » d'événemens tout aussi bien que comme une suite d'ac- » tions. En un mot, la scène tragique nous présente non- » seulement les caractères humains, mais les destinées

» humaines..... La marche des évènemens doit se lier à une » grande pensée. C'est-là ce qui constitue la véritable unité » d'une tragédie. Dans les tragédies des Grecs on trouve » généralement une pensée unique, et tellement dominante, » qu'elle est pour ainsi dire l'ame et le génie de tout le » genre. Ce principe invisible, cette pensée fondamentale et » motrice dans la tragédie grecque, c'est la fatalité.

» Le systême tragique des Grecs est fondé sur un déve- » loppement de la morale presque entiérement indépendant » de la religion. La dignité de l'homme y est maintenue » comme en dépit de l'ordre surnaturel des choses : la liberté » morale dispute à la fatale nécessité qui est supposée gou- » verner le monde, un sanctuaire intime dans l'ame ; et » quand la nature humaine est trop faible pour remporter » dans ce combat une complète victoire, on lui ménage du » moins une honorable retraite. »

M. Schlegel pense que le christianisme peut être aussi un grand mobile de l'art dramatique. Caldéron, Corneille et Voltaire l'ont prouvé. Il peut fournir à la tragédie, selon M. Schlegel, une base aussi sublime et bien plus consolante.

Il parle ensuite des profondes intentions de Shakespear qu'il a si bien traduit et si bien entendu.

« On l'a, dit-il, singuliérement méconnu en le prenant » pour un génie sauvage, produisant aveuglément des ou- » vrages incohérens. J'appelerai Hamlet une tragédie phi- » losophique, ou pour mieux dire sceptique. Elle a été » inspirée par une méditation profonde sur les destinées » humaines, et elle l'inspire à son tour. L'ame ne pouvant » acquiescer à aucune conviction, cherche vainement à » sortir du labyrinthe par une autre issue que par l'idée du » néant universel. La marche à dessein lente, embarrassée, » et quelquefois rétrograde de l'action est l'emblême de l'hé- » sitation intellectuelle qui est l'essence du poëme : c'est » une réflexion non terminée et interminable sur le but de » l'existence, une réflexion dont la mort tranche enfin le » nœud gordien. Ce genre de tragique est peut-être le plus » sombre de tous : car la nature humaine demande à s'ap- » puyer fermement sur une persuasion quelconque ; l'irré- » solution de la raison lui répugne, et il faut que les ressorts » moraux soient extrêmement relâchés, pour que l'homme » puisse se complaire dans un scepticisme apathique sur les » vérités qui devraient l'intéresser le plus. La tragédie de » Léar a beaucoup d'analogie avec celle de Hamlet : elle est » même plus forte dans le même genre. Ce qui est exprimé

» par toute cette composition n'est plus le doute, c'est le
» désespoir de pouvoir découvrir dans les voies de ce monde
» ténébreux le moindre vestige d'une idée consolante. Ce
» tableau gigantesque nous présente un bouleversement du
» monde moral, tel qu'il parait menacer du retour du cahos;
» ce n'est pas une tragédie individuelle, mais elle embrasse
» le genre humain. Macbeth au contraire est écrit dans le
» système de la tragédie ancienne, malgré l'extrême dis-
» parité des formes. La fatalité y règne; nous y retrouvons
» même ces prédictions qui deviennent la cause de l'événe-
» ment qu'elles annoncent, ces oracles perfides qui tout en
» s'accomplissant à la lettre, trompent l'espérance de celui
» qui s'y est fié. »

M. Schlegel termine sa dissertation par une excellente traduction de la belle scène de la mort d'Hippolyte dans Euripide; mais tout en admirant ces beautés simples et sublimes, on est forcé de convenir qu'on ne saurait les détacher du tems et des circonstances qui les ont produites, et qu'il serait impossible de les naturaliser sur la scène française sans les dénaturer.

On a pu voir dans les morceaux que nous venons de citer toute la profondeur et toute la finesse des idées de M. Schlegel. Quelque injuste qu'il soit souvent, on serait heureux que tous les critiques ne le fussent jamais du moins qu'avec autant de science et d'esprit. Par M. **.

(EXTRAITS.)

AVENTURAS DE GILBLAS DE SANTILLIAN nueva edicion revista y corregida. Burdeos imprenta de Pedro Beaume.

ON doit peu s'étonner que Gilblas ait été traduit en espagnol. L'esprit de cette nation s'y retrouve; la manière franche et enjouée des aventures s'y fait remarquer; et les compatriotes de ce dernier écrivain ne sauraient s'empêcher d'aimer le romancier français qui s'en est le plus rapproché. Cette traduction ne peut pas non plus nous être indifférente. On sait que le meilleur moyen pour nous d'apprendre une langue moderne est de commencer par lire nos bons ouvrages traduits en cette langue: quel que soit son génie particulier, le traducteur n'a pu s'empêcher d'adopter plusieurs tours français;

et cette imitation, qui devient un défaut si elle est portée trop loin, nous familiarise, sans nous fatiguer, avec la langue que nous voulons apprendre. Le plaisir se joint à l'utilité dans cette étude facile : nous nous amusons à chercher comment le traducteur a rendu les morceaux qui sont gravés dans notre mémoire; et cet exercice agréable nous met à portée de comparer les ressources que présentent les deux idiômes. Sous ce rapport, la traduction de Gilblas doit être accueillie par ceux qui veulent étudier la langue espagnole.

J'ai dit que la manière de l'auteur de *Don-Quichotte* se trouve dans le chef-d'œuvre de le Sage. J'espère le montrer dans cet extrait qui serait sans intérêt, s'il ne roulait que sur un livre aussi connu que Gilblas. Je m'attacherai donc à tracer un parallèle entre Cervantes et le Sage. Le meilleur moyen de faire sentir le mérite d'un homme, qu'on peut mettre au nombre de nos bons auteurs comiques, est, je crois, d'exposer tous les traits de ressemblance qui le rapprochent d'un des plus célèbres écrivains dont l'Espagne s'honore.

Il y a non-seulement beaucoup de rapports entre le génie de ces deux écrivains, mais on en trouve de fort singuliers entre leurs caractères et les principales circonstances de leur vie. Cervantes avait plus d'ardeur et d'impétuosité dans l'imagination que l'auteur français : aussi sa jeunesse fut-elle très-orageuse. Il porta les armes, voyagea beaucoup, et fut esclave des Algériens pendant cinq ans et demi. Ce n'est qu'à son retour en Espagne, lorsqu'il eut passé sa trentième année, que commencent les rapports qu'il peut avoir avec l'auteur de Gilblas.

Le Sage, privé de son patrimoine par un tuteur infidèle, vint à Paris : n'ayant aucun goût pour un état sérieux, fréquentant les spectacles et les cafés, lié bientôt par l'agrément de son esprit avec la fameuse société du caveau où se trouvaient les Piron, les Fuzelier, les d'Orneval, il partagea les inclinations de ces aimables épicuriens, unis par l'amour du plaisir, de la paresse, et par les charmes d'une conversation pleine de saillies. C'était le moyen de mener une vie agréable, sur-tout à l'âge où l'avenir ne donne aucune inquiétude; mais,

malgré cette espèce d'ivresse, les besoins se font quelquefois sentir, et l'insouciance la plus déterminée ne peut empêcher de chercher à y pourvoir. Le Sage suivit ses goûts : il fit des comédies et des romans ; et, quoique ce moyen de subsistance soit très-incertain, sa modération et son esprit d'ordre le préservèrent de l'indigence.

Cervantes, à son retour d'Alger, était comme le Sage à son arrivée à Paris : sans fortune, sans état, préférant une vie libre à toutes les richesses, il se lia avec quelques amis qui avaient les mêmes inclinations que lui, trouva dans leur société un dédommagement aux privations qu'il était obligé de s'imposer, et travailla pour le théâtre, afin de subvenir à ses besoins les plus pressans.

Dans cette position, on a vu souvent des gens d'esprit chercher à réparer les torts de la fortune par des mariages avantageux. Mais il est rare que des hommes dominés par l'imagination, passant leur vie sans inquiétude sur l'avenir, trouvant leur bonheur dans cette douce insouciance, fassent de pareils calculs. Ils aiment mieux céder à l'inclination du moment, et préfèrent la beauté quand elle est unie aux agrémens du caractère, à des liaisons presque toujours approuvées par la raison, et souvent heureuses, quoique le penchant y ait eu d'abord peu de part. Cervantes et le Sage se marièrent par amour ; et ce qui fait autant d'honneur à leurs caractères qu'aux objets de leur choix, c'est que leur union fut paisible, et qu'ils y trouvèrent la consolation nécessaire aux positions difficiles dans lesquelles ils furent engagés.

Cervantes et le Sage eurent à se plaindre des comédiens : l'un avait eu le mérite de donner au théâtre espagnol une nouvelle forme ; il avait précédé Lopèz de Véga ; et ses comédies avaient offert le premier exemple de la peinture des mœurs et des caractères. Cependant il eut dans sa vieillesse à souffrir, comme Corneille, de l'ingratitude des comédiens. Ses pièces furent refusées ; et l'auteur de *Don-Quichotte* ne put même obtenir qu'elles fussent lues. Le Sage n'éprouva pas une aussi grande injustice, mais quelques mauvais procédés, quelques intrigues de coulisses lui déplurent, et lui firent

abandonner de bonne heure une carrière où il aurait obtenu de grands succès. Tous deux se vengèrent des comédiens, en les peignant dans leurs romans : j'aurai occasion de comparer ces tableaux dont le rapprochechement est curieux.

L'écrivain espagnol et l'écrivain français étaient peu propres à se procurer des Mécènes : renfermés dans les bornes d'une société intime, ils s'inquiétaient peu de multiplier leurs relations. Il aurait fallu que les hommes puissans leur fissent des avances : en supposant chez ces derniers un goût décidé pour les lettres, ces prévenances ne peuvent jamais être que très-rares. Cependant Cervantes trouva un comte de Lémos qui lui donna les témoignages d'amitié les plus tendres, sans presque rien faire pour sa fortune; et le Sage se lia avec un abbé de Lyonne, dont le commerce lui fut très-agréable, et ne lui valut aucune faveur ni aucune grâce.

Ces deux écrivains célèbres vieillirent dans une médiocrité peu éloignée de l'indigence; cependant le Sage poussa sa carrière plus loin, et fut plus heureux que Cervantes. Un de ses fils, chanoine à Boulogne-sur-Mer, le recueillit, et répandit beaucoup de bonheur sur ses vieux jours. L'auteur de *Don-Quichotte* au contraire mourut presque abandonné : le seul ami qui lui restait était en Italie, et ne revint en Espagne que pour recevoir une lettre pleine de fermeté et de tendresse que Cervantes lui avait écrite trois jours avant sa mort.

Si nous avons trouvé de grands rapports entre le caractère et la vie de ces deux romanciers, nous n'en observerons pas moins entre leur génie. L'espagnol, doué d'une imagination brillante, éclairé par une longue expérience, ayant observé les mœurs des différens peuples, offre des peintures remplies d'agrément et de vérité. D'autant plus indulgent pour les défauts des hommes qu'il a mieux étudié leurs faiblesses, il ne les combat le plus souvent que par une ironie fine et délicate. Le français, n'ayant presque pas quitté Paris, a nécessairement moins de ces connaissances variées; son imagination est moins féconde; mais il peint ce qu'il a vu avec un naturel et un charme qui n'avaient été connus que par Cervantes. Tous deux se rapprochent pour

l'enjouement de leurs conceptions et de leur style, pour le choix de leurs modèles, pour la naïveté de leurs tableaux, et pour la critique des mêmes travers. On voit dans leurs romans cette douce philosophie qui respecte les institutions sociales, qui prend les hommes tels qu'ils sont, qui ne court pas après une perfection impossible, qui évite avec soin toute affectation de sentiment, et qui ne châtie qu'en badinant.

La différence des époques où ces deux auteurs écrivirent a dû nécessairement influer sur leurs productions : c'est en effet ce qui forme la principale nuance qui les distingue. Cervantes a fait une révolution dans les mœurs de son siècle : le Sage n'a pas eu le même honneur. Il ne sera pas inutile de jeter un coup-d'œil sur le principal travers des Espagnols de la fin du seizième siècle : quand on le comparera ensuite à ceux qui dominaient en France du tems de le Sage, on ne sera pas étonné que ses ouvrages aient produit moins d'effet que ceux de *Don-Quichotte*.

L'esprit de chevalerie régnait en Espagne. Ce n'était plus l'amour de cette noble institution qui, dans des siècles barbares, avait pour objet de soutenir le faible et l'opprimé contre les entreprises du fort et du puissant; c'était un goût insensé pour des aventures extraordinaires, un désir de redresser les torts prétendus que l'ordre social peut faire à quelques individus, enfin une manie incompatible avec l'état de civilisation où se trouvait alors l'Europe. Les romans de chevalerie étaient les seuls livres qui fussent lus en Espagne; et ce travers leur était justement attribué. C'est en ce sens qu'il faut expliquer la pensée de Montesquieu où il a en vue les Epagnols et *Don-Quichotte*. *Le seul de leurs livres qui soit bon*, dit-il, *est celui qui fait voir le ridicule de tous les autres*. Quelques personnes cependant ont prétendu que *Don-Quichotte* avait plus nui aux Epagnols qu'il ne leur avait été utile. Elles ont pensé qu'il avait éteint dans cette nation les sentimens d'honneur qu'elle avait autrefois, et qu'en jetant du ridicule sur le courage personnel, il avait détruit ou du moins affaibli une des vertus brillantes qui la distinguait. Ces reproches ne sont nullement fondés : Cervantes, dans

son roman, n'attaque ni le véritable honneur, ni le véritable courage; il se borne à montrer que l'abus de ces qualités, ou plutôt l'erreur sur ce qui les constitue réellement, est un travers dont il est bon de se moquer. La vérité de cette opinion se trouve dans les témoignages contemporains. Sans doute la folie de *Don-Quichotte* est-très-singulière dans les mœurs actuelles; la foi qu'il ajoute aux romans de chevalerie est encore plus extraordinaire; cependant vers la fin du seizième siècle, les hommes les plus graves eurent quelquefois la même crédulité que le gentilhomme de la Manche. Un savant évêque espagnol qui avait assisté au Concile de Trente, rapporte un trait fort singulier (1). « Nous » avons vu, dit-il, un prêtre qui était très-persuadé que » tout ce qui était imprimé ne pouvait être faux. « Voici quel était son raisonnement: « Tout livre répandu » parmi le peuple est approuvé par les magistrats : or » ces derniers qui sont sages et vertueux, ne manque- » raient pas à leur devoir, au point de permettre qu'on » distribuât des mensonges, et d'autoriser par leur pri- » vilége le mal qu'ils peuvent faire. D'après ce bel argu- » ment, il regardait comme véritables et authentiques » toutes les actions racontées dans les romans d'Amadis » et de Clurian. »

On sent qu'un ridicule poussé si loin, et devenu presque général, était une mine féconde pour un homme tel que Cervantes. Il l'attaqua d'une manière victorieuse: tous les gens d'esprit et de bon sens se rangèrent de son côté, et la génération suivante ne vit plus aucune trace de ce travers.

Le Sage n'eut pas le même avantage. Il parut après Molière qui, comme Cervantes, était parvenu à dégoûter son siècle des longs romans de Mlle Scudéry et de la Calprenède. Les travers qui distinguaient les différentes classes de la société avaient disparu : les caractères même avaient trouvé le moyen de dissimuler leurs défauts trop difformes. Aucun médecin ne ressemblait plus à Diafoirus, aucun hypocrite à Tartuffe, aucun avare à Harpagon, aucune femme bel esprit à Philaminte.

(1) *Cano de locis Theologicis*. Liv. II, chap. 6.

A cette époque, qui était celle de la guerre de la succession, la France se trouvait sur le penchant de sa ruine. Les gens d'affaires possédaient seuls l'argent, et leurs spéculations, en produisant des variations continuelles dans les fortunes, bornaient tous les vœux, soit à conserver ce qu'on avait, soit à l'augmenter en s'exposant à des pertes immenses. Ce furent donc les travers qui tiennent à cette situation que le Sage mit sur la scène. Dans ses romans, il n'eut point à peindre les caractères originaux qui n'existent qu'avant les raffinemens de la civilisation; mais il traça, d'une main légère, des portraits qui se renouvellent dans tous les tems, parce qu'ils rentrent dans les habitudes générales de l'homme. L'humeur inconstante d'un jeune écolier qui, destiné à un état honnête, devient le valet de plusieurs maîtres, l'effet que produisent sur lui les mauvais exemples, l'avancement qu'il doit à l'éducation qu'il a reçue, et l'ivresse que lui cause la faveur inattendue dont il jouit près de deux premiers ministres, sont les principaux fondemens du roman de *Gilblas*. Le Sage l'a orné de plusieurs caractères dont le comique et la vérité seront toujours en possession de plaire. Les réponses du médecin Sangrado, et de l'archevêque de Grenade, sont passées en proverbe. Mais ce roman, si estimable à tant d'égards, n'était pas de nature, comme *Don-Quichotte*, à faire une révolution dans les mœurs. Il sera toujours un excellent livre pour les jeunes gens qui entreront dans le monde, parce qu'il les éclairera sur les défauts et les faiblesses de l'humanité, mais il ne réformera personne.. Cet avantage est réservé à peu de romans.

Cervantes et le Sage ont porté très-loin le talent de narration : l'un et l'autre possédaient cet aimable enjouement, cette finesse de tact et cette ironie délicate qui rendent la lecture de leurs ouvrages si agréable : mais il y a entr'eux une différence essentielle. Le premier s'était d'abord exercé dans la poësie; et le genre pastoral sur-tout avait paru lui convenir; de là ces peintures charmantes de la nature qui se présentent souvent dans *Don-Quichotte* et dans les Nouvelles. Le second n'avait jamais eu de goût pour la poësie; son penchant l'avait

l'avait porté plutôt à donner à sa prose le naturel et la vivacité qui conviennent à la comédie et aux romans de mœurs. Aussi ne remarque-t-on dans ses romans aucun écart d'imagination : la précision règne dans ses récits, et l'on n'y rencontre presque jamais la description des pays que parcourent ses héros.

Quoiqu'on ne voie pas que Le Sage ait cherché à imiter Cervantes, cependant les rapports qu'il avait avec cet homme célèbre l'ont nécessairement rapproché de ses conceptions. C'est sur-tout aux Nouvelles de l'auteur espagnol, que *Gilblas* ressemble le plus. Les deux écrivains d'ailleurs avaient le même but, celui de peindre tous les états.

La première aventure de *Gilblas* rentre absolument dans la Nouvelle de Cervantes intitulée : *Rinconnet et Cortadille.* Monipodio et Rolando ont le même empire sur leurs complices, ils observent la même régularité dans la distribution de leurs prises, et les mêmes lois régissent ces associations singulières. Il n'y a pas jusqu'à Léonardo qui n'ait son modèle dans la Nouvelle espagnole ; mais il faut convenir que Pipotte est bien plus comique que la gouvernante de Rolando. Elle joint la plus aveugle superstition à la conduite la plus coupable, et son caractère est d'une originalité vraiment piquante.

Toutes les classes du peuple ont fourni des peintures à Le Sage. J'ai dit que l'un et l'autre, ayant eu à se plaindre des comédiens, s'étaient vengés en se moquant de leurs ridicules. Tout le monde connaît la description de la maison d'Arsenie qui termine le premier volume de *Gilblas :* on a sur-tout remarqué l'épisode du malheureux poëte Pedro de Majada qui vient distribuer les rôles de sa pièce au milieu d'une orgie, et qui, n'ayant pas bien choisi son moment, est baffoué par les comédiens. Cervantes a peint à peu près la même situation dans sa Nouvelle intitulée : *Dialogue de deux Chiens.* Cette scène prouve que les comédiens du seizième siècle étaient encore plus impolis avec les auteurs que ceux du tems de Le Sage. J'essaierai de la traduire. Cervantes suppose, dans sa Nouvelle, que deux chiens préposés à la garde d'un hôpital jouissent pendant une nuit du don de la parole : l'un d'eux raconte son histoire ; il

a plusieurs fois changé de maîtres; le sort enfin l'attache à un poëte.

« Chaque matin, dit-il, au lever du soleil, j'allais » me coucher sous l'un des grenadiers du jardin. Un » jour j'aperçus un jeune homme qui avait l'air d'un » étudiant : sa robe, jadis noire, paraissait grise. Il s'oc- » cupait à écrire sur un porte-feuille qui lui tenait lieu » de pupitre ; de tems en tems, il se frappait le front, » rongeait ses ongles, et levait les yeux au ciel ; dans » d'autres momens, il paraissait rêver profondément ; » son extase était telle qu'il ne remuait ni les pieds, ni » les mains, ni même les yeux. Une fois j'approchai de » lui sans qu'il m'aperçût ; je l'entendis murmurer entre » ses dents, et après quelques instans il s'écria : Voilà » les meilleurs vers que j'aie faits de ma vie. Aussitôt » il écrivit avec précipitation, donnant tous les signes » de la plus grande joie. Tout cela me fit penser que » le malheureux était un poëte. Je lui fis mes démons- » trations accoutumées ; mais, plongé dans ses pensées, » il ne fit aucune attention à moi ; il continua à se gratter » la tête, à lever les yeux au ciel et à écrire.

» Je vis alors entrer dans le jardin un jeune homme » de bonne mine et parfaitement vêtu. Il avait à la main » un cahier dans lequel il lisait de tems en tems. Il s'ap- » procha du poëte, et lui adressant la parole : Votre » premier acte est-il fini ? dit-il. Je viens de l'achever, » répondit le poëte, de la manière la plus pompeuse » qui puisse s'imaginer. De quelle manière donc ? de- » manda le jeune homme. Le voici, repliqua le poëte. » Le pape revêtu de ses habits pontificaux sort avec » douze cardinaux : ceux-ci ont des soutanes violettes, » parce qu'à l'époque où se passa ma pièce, ils ne por- » taient pas encore la soutane rouge. Il faut garder » scrupuleusement le costume, et voilà pourquoi je veux » que mes cardinaux soient en violet. Plusieurs de mes » confrères manquent à cette règle fondamentale du » théâtre, et c'est un grand abus. Je n'ai pu me trom- » per sur la couleur des soutanes de mes cardinaux, » car j'ai lu avec la plus grande attention tout le céré- » monial romain. Comment voulez-vous, dit le jeune » homme, que notre directeur trouve des soutanes

» pour douze cardinaux? Si l'on m'en ôte un seul, dit
» le poëte, ma pièce perdra tout son mérite. Puis-je
» sacrifier une aussi belle cérémonie? Figurez-vous le
» souverain pontife paraissant sur le théâtre avec douze
» cardinaux et leur suite. Vive Dieu! ce sera un des
» plus beaux spectacles qu'on ait jamais vus. Je com-
» pris alors que l'un était poëte et l'autre comédien.
» Le comédien conseilla au poëte de supprimer quelques-
» uns de ses cardinaux, s'il voulait qu'on pût repré-
» senter sa pièce; celui-ci répondit qu'on devait le re-
» mercier s'il n'avait pas mis sur la scène tout le con-
» clave qui s'était trouvé à l'auguste cérémonie dont
» sa tragédie devait conserver à jamais la mémoire. Le
» comédien se mit à rire, et quitta le poëte pour aller
» étudier un rôle qu'on lui avait donné dans une comédie
» nouvelle.

» Le poëte écrivit quelques vers de sa tragédie;
» ensuite il tira de sa poche des croûtes et des raisins
» secs mêlés de mie de pain: après les avoir épluchés
» il les mangea. Mais les croûtes étaient si dures qu'il ne
» pouvait les mâcher; cela fut heureux pour moi; il
» me les jeta. Voilà donc, dis-je en moi-même, l'am-
» broisie dont se repaissent les poëtes! cependant ils ne
» parlent que de leur Apollon qu'ils placent au sommet
» de l'Olympe. J'en conclus que la poësie n'était pas un
» excellent métier; mais, comme j'avais bon appétit,
» je partageai volontiers le repas du poëte. Pendant le
» tems que ce jeune homme employa à composer sa
» tragédie, il vint tous les jours dans le jardin, et les
» croûtes de pain ne me manquèrent pas, car il était
» fort libéral. Après notre repas, nous allions tous les
» deux à la fontaine, et nous buvions comme des princes.
» Cependant le poëte cessa de venir; et la faim s'em-
» parant de moi, je résolus de quitter mon maître et
» d'entrer dans la ville pour y chercher des aventures.

» A peine étais-je dans la rue que je vis sortir le poëte
» du couvent de Saint-Jérôme: il me reconnut, et vint
» à moi. De mon côté, je lui fis mille démonstrations de
» joie. Il tira de sa poche quelques croûtes de pain plus
» douces que celles qu'il apportait dans le jardin, et
» m'en donna sans les avoir essuyées. Comme j'avais

» grande faim, je fus sensible à cette prévenance. L'ayant » vu sortir du couvent les poches pleines de morceaux » de pain, je soupçonnai que les Muses, malgré leur » orgueil, sont quelquefois réduites à vivre de charités. » Le poëte s'achemina dans la ville, et je le suivis dans » l'intention de le conserver pour maître, s'il le vou- » lait. Je pensai que son superflu pourrait suffire à mon » nécessaire, et que les pauvres sont ordinairement plus » généreux que les riches. Après avoir passé dans plu- » sieurs rues, nous entrâmes chez le directeur des co- » médiens. La troupe se réunit bientôt pour entendre » la lecture de la tragédie de mon maître; il la com- » mença; mais avant la fin du premier acte, les comé- » diens étaient sortis les uns après les autres. Il ne restait » d'auditeur que le directeur et moi. Quoique je ne » sois pas un grand connaisseur, il me parut que le » diable avait inspiré cette pièce à mon pauvre maître » pour sa perte: voyant cette solitude, il lisait toujours » en suant sang et eau: peut-être prévoyait-il la dis- » grâce qui le menaçait encore. Tous les comédiens, » au nombre de douze, revinrent: sans dire un mot, » ils s'emparèrent du poëte et voulurent le berner: » heureusement le directeur prit sa défense et s'opposa » à cette mauvaise plaisanterie. Je restai frappé d'éton- » nement; le directeur pestait; les comédiens riaient; » le poëte de très-mauvaise humeur, mais cherchant » à la cacher, prit son manuscrit, le mit dans sa poche, » et dit en sortant: Il ne faut pas jeter des perles devant » les pourceaux. »

Non-seulement Cervantes se joue des comédiens, mais il tourne en ridicule les poëtes qui transforment les tragédies en pantomimes, et qui substituent de vaines cérémonies à ces scènes où les passions et les faiblesses du cœur humain doivent être développées et approfondies.

Le Sage a peint d'une manière charmante le travers de ces vieillards qui veulent paraître jeunes, et qui croient pouvoir réussir auprès des femmes en déguisant leurs rides et en cachant leurs cheveux gris. Gonzalez Pacheco a cette prétention, et quoiqu'il soit décrépit, quoiqu'on puisse faire une étude d'ostéologie sur son corps, il se flatte de plaire à une jeune femme qui le

trompe : Cervantes a pu donner cette idée à Le Sage; dans une historiette très-agréable, il fronde ce ridicule. Je la citerai parce qu'elle est courte.

« Une jeune demoiselle très-sage et très-prudente con» sentit, pour obéir à ses parens, à épouser un vieillard » dont les cheveux et la barbe étaient blancs. La veille » du mariage, l'époux ne se baigna pas dans le Jour» dain, comme le disent les vieilles femmes; il se peignit » la barbe et les cheveux d'un beau blond cendré. » L'heure étant arrivée où les deux époux devaient être » unis, la demoiselle dit à ses parens qu'elle ne vou» lait se marier qu'avec l'homme qui lui avait été pré» senté, et qu'elle refusait tout autre. On lui répondit » que celui qu'elle avait à côté d'elle, était le même » que le vieillard qui lui avait rendu des soins. Cela » ne peut être, répondit-elle, j'atteste tous ceux qui » sont ici présens, que vous m'avez présenté un homme » grave, et dont les cheveux blancs annonçaient la sa» gesse : je ne le reconnais pas, ce n'est pas lui, et je le » refuse. Le vieillard confus se retira, et le mariage fut » rompu. »

Je ne pousserai pas plus loin ces rapprochemens; ils me paraissent suffire pour montrer les rapports qui existent entre Cervantes et Le Sage. Ces deux écrivains ont donné au roman le ton qu'il doit avoir; l'un et l'autre ont fui toute espèce d'affectation; et leurs productions peuvent être comparées, sans désavantage, aux meilleures comédies.

La version espagnole de Gilblas que j'ai sous les yeux, m'a semblé ne laisser rien à désirer pour l'élégance et l'exactitude. L'auteur a rendu avec un talent peu commun les plaisanteries françaises, soit en les adaptant au génie de sa langue, soit en leur substituant des saillies aussi comiques. Il ne s'est écarté un peu de l'original que dans l'épisode de Samuel Simon : l'information que les prétendus inquisiteurs prennent sur ce nouveau chrétien, est supprimée. Par respect pour des familles peut-être encore existantes, le traducteur n'a donné que l'anagramme des noms des deux ministres qui figurent dans Gilblas; le duc de Lerme y est désigné sous le nom du duc de *Melar*, le comte-duc d'Olivarès sous

celui de *Valderies*, et don Rodrigue de Calderone, sous celui de baron de *Ronéal*. Cette traduction, écrite dans la même langue que Don Quichotte, fournira aux espagnols qui ignorent le français, l'occasion de comparer deux auteurs qui ont écrit dans le même genre, et qui, parmi les romanciers, peuvent être considérés comme les meilleurs peintres de mœurs.

PETITOT.

RECHERCHES sur l'analogie de la musique avec les arts qui ont pour objet l'imitation du langage, par G. A. VILLOTEAU, professeur de musique, membre de plusieurs Sociétés savantes, et de la Commission des sciences et arts d'Egypte (1).

AUJOURD'HUI que la pratique musicale est presque arrivée au plus haut point de perfection, elle a tant de branches variées et tant de moyens de plaire, qu'elle absorbe à elle seule toute l'attention du public; mais on ne s'occupe plus guères de la musique envisagée en elle-même. Combien de lecteurs vont se récrier à l'annonce d'un ouvrage où la musique est considérée d'une manière abstraite, et se lie aux questions les plus générales! Quoi! un art de pur agrément, un art destiné à flatter l'oreille et à charmer nos loisirs, qu'est-ce qu'un tel art a de commun avec les mœurs et le gouvernement? La philosophie de la musique occupe, il est vrai, plus de place dans ce nouvel ouvrage que la musique pratique; mais l'auteur ne devait-il pas s'écarter de la route commune, puisqu'il marche à un but nouveau, puisqu'il s'efforce d'imprimer à son art une nouvelle direction, ou plutôt de lui rendre celle qu'il a eue dans l'antiquité?

Chez les Anciens, la musique paraît avoir été liée d'une manière intime, non-seulement avec tous les arts,

---

(1) Deux forts volumes, grand in-8°, avec planches et tableaux. Prix, 24 fr., et 28 fr. franc de port. De l'imprimerie impériale. Se trouve à Paris, chez Galland, libraire, rue Saint-Thomas-du-Louvre, n° 32.

mais encore avec les sciences morales et politiques. Personne n'ignore qu'elle faisait partie essentielle de l'éducation chez les Grecs. A la guerre, au théâtre, dans les cérémonies publiques, dans les sacrifices, dans toutes les réunions du peuple, par-tout elle déployait ses ressources pour une fin utile. Qui ne sait les merveilles que lui attribue le témoignage unanime de tous les écrivains? Aujourd'hui l'art n'atteint plus à ces prodiges, la science ne sait pas les expliquer, l'esprit refuse d'y croire. Il paraît que c'est par la connaissance des propriétés des sons qu'on était parvenu à de pareils résultats. Une étude approfondie des accens expressifs de la voix avait fait découvrir les chants les plus parfaits et les plus propres à toute espèce d'imitation musicale. Le dessein de la mélodie n'avait rien d'arbitraire, et les instrumens subordonnés à la voix suivaient sans effort un thème donné par la nature elle-même. Cette perfection n'était pas l'ouvrage des Grecs. Avec les autres arts, ils avaient reçu de l'Orient une musique toute faite; c'est même à son influence qu'ils attribuaient leur première civilisation. Mais ce peuple, organisé pour sentir vivement le charme des beaux arts, ne put borner ses jouissances au plaisir de la raison. Le plaisir de l'oreille devint le premier but de l'art; on négligea les antiques pratiques; les instrumens se perfectionnèrent, mais la musique elle-même dégénéra: elle s'isola des autres arts avec qui jusqu'alors elle était restée unie, et les Latins reçurent des Grecs la musique déjà corrompue et dénaturée. Quand les barbares bouleversèrent l'Empire, le désordre augmenta encore; l'établissement du christianisme ne lui fut guère plus favorable, et, lorsqu'au douzième siècle, on jeta les fondemens d'un nouvel édifice, ce fut au milieu de l'ignorance et des ténèbres. Telle est pourtant la source de notre système actuel de musique; l'auteur en fait voir l'origine par le rapprochement des faits historiques, et il ose appeler la réforme sur la musique moderne, comme le seul de nos arts qui porte encore les traces des tems de barbarie, et qui soit demeuré dans l'imperfection, au milieu des progrès qu'ont fait tous les autres.

Après le grand nombre de traités, d'essais et de mémoires qui ont paru sur la musique, après les savans ouvrages des Rameau, des Dalembert, des Euler, des Bernouilli; après les recherches de l'abbé Roussier, de Laborde, de Burette et autres académiciens sur la musique ancienne, et tant d'autres écrits de Rousseau, de Blainville, de l'abbé Dubos, du père André, de Romieu, de Grétry, etc., sur la théorie et la pratique musicale, et sur les moyens et l'objet de l'art, n'y a-t-il pas quelque témérité à traiter encore un pareil sujet? Tous ces travaux ont jeté de grandes lumières sans doute sur la nature de la musique; mais l'état de l'art chez les anciens est resté enveloppé de ténèbres; on n'a exposé que des opinions et peu de faits, et on les a défendus avec plus de passion que de bonne foi. Ce serait, il est vrai, une entreprise chimérique que de vouloir découvrir quel était le système musical de chacun des anciens peuples connus. Tout ce que l'on sait à cet égard se tire d'auteurs plus ou moins récens par rapport aux plus anciens écrivains grecs, tels que Pythagore et Lasus qui sont perdus, et qui sont si récens eux-mêmes, par rapport à l'antiquité: on a donc peu de lumières sur ce qu'était l'art chez les peuples antérieurs, et c'est ce qui donne un grand prix aux monumens de musique découverts en Egypte sur les plus anciens édifices connus. Néanmoins Aristoxène, Euclide, Nicomaque, Aristide, Ptolémée, etc., en disent assez pour faire connaître le système des Grecs et par conséquent celui qui appartient à leurs devanciers; car les Grecs reconnaissaient l'avoir puisé ailleurs.

Il serait intéressant de connaître quelle part ont eu les anciens peuples civilisés à ce système musical; l'Histoire n'apprend rien ou presque rien des musiques phénicienne, Chaldéenne, indienne et persane; on en sait un peu davantage sur celles des Hébreux et des anciens Chinois, et sur-tout des Egyptiens. On fait même honneur à ces derniers de l'invention de l'art et de l'invention des instrumens, et cet honneur ne leur est disputé par nulle autre nation, comme si tous les genres de gloire appartenaient à ce peuple privilégié, père des arts et des sciences.

Quelque répugnance qu'on ait à croire aux merveilles de la musique ancienne, il faut convenir avec l'auteur, que toute l'antiquité est d'un même sentiment à l'égard de l'excellence de l'art. Est-il vraisemblable que cette opinion unanime ne reposât sur aucuns fondemens ? Si la société n'eût pas retiré quelques services de la musique, l'eût-on qualifiée d'art divin, d'art par excellence, ainsi que l'appellent Platon, Plutarque et tous les autres sages? Eût-elle été regardée comme une des bases de l'éducation ? Aurait-on prescrit, comme utile aux bonnes mœurs, l'étude des principes de la musique et des arts qui en dépendent ? Enfin, comment expliquerait-on cette sévérité des anciens législateurs qui interdisaient sous des peines rigoureuses les innovations en musique, comme funestes à l'Etat? Assurément de pareilles lois (2) seraient dignes de pitié, si cette musique des anciens n'eût possédé en effet un degré de perfection qu'on craignait de voir dégénérer. Aussi l'auteur n'hésite pas à croire qu'elle avait sur la nôtre un grand degré de supériorité pour l'expression et le pathétique; c'est le sentiment de Planelli dans son traité *dell'opera in musica*, et aussi du fameux P. Martini. On usait du charme tout puissant qui est propre à la musique, pour exciter dans les cœurs les sentimens généreux, l'amour de la vraie gloire et des vertus privées. Les hymnes à l'honneur des dieux, les faits mémorables, l'Histoire du pays, les principes des sciences, les maximes de morale, les doctrines philosophiques, en un mot toutes les leçons faites pour instruire, se débitaient en vers chantés et accompagnés des instrumens. L'expérience avait appris l'effet et fixé l'emploi des divers nômes et des divers genres de musique: chaque espèce de chant se distinguait par le mode et la mélodie qui lui étaient propres, et les intervalles qui en caractérisaient l'expression étaient déterminés aussi bien que l'étendue de voix qui devait se parcourir. Le mode Lydien, par exemple, inspirait la joie, le phrygien allumait l'ardeur guerrière, le dorien calmait l'effervescence des passions; on dit même

(2) Les règles du chant s'appelaient *nômes*; *nôme* en grec signifie *loi*.

qu'il y avait telle espèce de mélodie qui servait à modérer les feux de l'amour.

Le plus précieux des services qu'on tirait de la musique, était son usage en médecine. De nos jours même on a reconnu ses bons effets dans plusieurs maladies nerveuses; autrefois, plus simple et plus près de la nature, elle devait aussi être un remède plus efficace et aux maux de l'ame et à ceux du corps. Pythagore en fit de fameuses expériences; Théophraste, Galien, Asclépiade et d'autres hommes considérables de l'antiquité l'employèrent dans des maladies graves: ajoutons que chez les Grecs, le dieu de l'harmonie était aussi le dieu de la médecine, et qu'Esculape était fils d'Apollon.

Pour bien saisir le sens de plusieurs passages que l'on trouve, dans les anciens, sur la musique, il faut savoir qu'ils entendaient le mot *musique* dans une acception très-étendue. Dans Platon, c'est la philosophie elle-même, ou la science des rapports des choses; telle est aussi l'idée que les anciens Chinois se faisaient de la musique. Aristoxène, Euclide, Nicomaque, et les auteurs de musique l'entendaient dans un sens plus circonscrit, mais comme renfermant encore dans ses limites la poësie et l'éloquence. Cicéron n'en avait pas une moindre idée: le traité de l'orateur et ses autres ouvrages prouvent que de son tems l'on considérait et cultivait encore la musique sous ce même point de vue. Le rhéteur Quintilien regardait la grammaire comme une partie de la musique.

Tout discours préparé, fut, dans l'origine musical et chanté, suivant M. Villoteau: Strabon vient à l'appui de cette opinion, quand il apprend qu'on se servait d'un même mot (ἀεῖδω) pour signifier *dire* et *chanter*; delà les mots de prosodie, comédie, tragédie, mélodie, etc. L'auteur est entré à ce sujet dans beaucoup de recherches intéressantes, appuyé d'une part, sur une foule de passages et d'autorités; de l'autre, sur l'étymologie commune des termes de musique et de poësie. Peut-être est-il allé trop loin en regardant la prose comme une invention assez récente. Strabon et saint Isidore sont apportés en preuve de cette propo-

sition; mais saint Isidore n'est pas ici une autorité, et Strabon dit seulement que Cadmus de Milet, Hécatée et Phérécyde s'écartèrent, dans leurs compositions, de la mesure poëtique.

Si tous les anciens ont eu de la musique une haute idée, c'est sans doute parce qu'elle ne faisait qu'un art avec la poësie, qui elle-même avait des rapports intimes avec la morale et les institutions publiques; mais l'opinion que professaient l'Egypte, la Grèce et l'ancienne Rome, il est intéressant de la retrouver en Chine; de tems immémorial on y avait déterminé la théorie et la pratique musicales. D'anciennes règles étaient établies, qui fixaient l'expression du langage pour toutes les classes de l'Etat; soit dans les relations sociales, soit même dans la vie domestique, et ces règles étaient fondées sur une connaissance approfondie des propriétés de la voix, c'est-à-dire des relations qui existent entre les sons de la voix humaine et les accens des passions et des sentimens. C'est ce qu'apprennent les livres classiques des Chinois et leurs plus anciens historiens, qui tous de concert paient à l'ancienne musique de leurs pays un tribut d'admiration, et célèbrent son pouvoir et son heureuse influence sur les mœurs. Cette extrême perfection musicale est attribuée, par notre auteur, à la nature de la langue chinoise, langue très-harmonieuse et très-accentuée, où tous les mots ont leurs accens et leurs inflexions propres: or chaque mot ayant plusieurs sens qui résultent des inflexions dont il est susceptible, il était indispensable de fixer ces mêmes inflexions par des règles sûres, et la musique seule pouvait les fournir.

L'auteur trouve la même conformité de principes chez les Hébreux et chez d'autres nations; il allègue en preuve une multitude d'autorités, et, de ce concours universel d'opinions de tous les peuples et de tous les tems, il conclut que l'objet de la musique était jadis d'instruire les hommes et de maintenir les bonnes mœurs. Le mot même de *musique* lui fournit une preuve de plus: son origine est, suivant lui, dans deux mots égyptiens qui signifient *la source de la sagesse*; ce n'est pas le lieu d'examiner la valeur de

cette étymologie, les philologues trouveront dans l'avant dernier chapitre de l'ouvrage, une discussion très-étendue où l'auteur a rassemblé tout ce qu'il est possible de dire à ce sujet. Quant à l'origine de l'art, il fait voir combien les conjectures données sur ce point sont hypothétiques et même absurdes, soit a l'égard du chant et de la musique en elle-même, soit à l'égard des instrumens: il rejette sur-tout fort loin cette idée, que la musique soit une imitation de la voix de certains animaux, ou du ramage des oiseaux. Quant à l'affinité qu'elle avait avec les arts du langage, il n'a négligé aucunes recherches, aucuns rapprochemens, pour prouver que ses règles et ses principes furent en effet communs à la poësie, à l'éloquence et à la grammaire.

Parmi les traces de cette affinité qui exista jadis entre la musique et le langage, l'auteur insiste sur les accens ou signes prosodiques. Il pense que les accens étaient des notes qui guidaient la voix dans le chant du discours, et servaient à fixer les intonnations expressives en marquant le point où il fallait, soit élever, soit abaisser la voix. Par la suite l'usage de ces signes devint différent, et ils ne désignèrent plus que la quantité, ou la durée des tems syllabiques. Cette altération des accens est attribuée, par Vossius, à l'école d'Alexandrie: l'auteur va plus loin, il pense que chaque lettre, dans les anciennes écritures, rappelait par elle-même, et l'intonnation, et la quantité, et l'articulation, et que c'est l'oubli de cette propriété qui fit introduire les voyelles et les accens. Suivant l'auteur, ce changement provint de la dépravation que subirent les langues anciennes par le mélange des idiômes étrangers. Il serait trop long d'examiner cette explication, qui suppose que jadis les langues étaient généralement syllabiques, et présente encore d'autres difficultés: nous nous bornons à exposer le sentiment de l'auteur. Peut-être attribue-t-il trop d'influence aux accens prosodiques sur l'état de l'art musical; mais on ne lira pas sans intérêt les nombreuses recherches et les détails curieux où il est entré à cette occasion; en traitant un sujet aussi épineux, l'auteur était guidé

par les savans ouvrages de Vossius, de Port-Royal, etc. L'opinion qu'il avance n'est même pas absolument nouvelle; car elle a été combattue par Marmontel qui regarde la quantité comme le seul objet de la prosodie. J.-J. Rousseau lui est plus favorable; mais dans cette question délicate, les opinions sont presqu'aussi nombreuses que les écrivains.

Tant que la musique resta liée, chez les anciens, avec les arts qui servent à l'expression du langage, elle garda son caractère et sa perfection; mais son isolement successif, et enfin total, d'avec la poësie et l'éloquence, la dénatura entiérement; le musicien ne vit plus dans son art que la pratique des sons; l'on perdit le goût de l'antique simplicité; la voix et ses accens expressifs ne furent plus la règle et le type de la musique; les instrumens, tels que la cithare et la flûte subirent des innovations; ils se multiplièrent et se firent entendre sans le concours du chant: d'un autre côté, l'on répandit dans le chant lui-même une profusion d'ornemens et de broderies; luxe d'un goût faux et ruiné, présage certain de la décadence de l'art; enfin le musicien et le chanteur corrompirent à l'envi son antique perfection. D'après Platon, Aristophane et Plutarque, l'auteur trace le tableau des désordres où tomba la musique, et fait remarquer avec tous les écrivains et les philosophes, que la licence et la corruption se glissèrent en même tems dans les mœurs des Grecs et des Romains. C'est ainsi qu'il confirme ici par l'expérience, le principe qu'il avait mis en avant de l'ancienne et mutuelle dépendance qui liait la musique aux autres arts, et de l'influence naturelle qu'elle a sur les mœurs.

La musique essuya encore bien des vicissitudes, quand l'Empire romain fut agité jusqu'en ses fondemens par deux grandes révolutions qui finirent par le renverser; l'établissement d'une religion nouvelle, et l'invasion des barbares: mais l'église grecque et l'église latine retinrent quelques principes de la musique ancienne à l'usage des cérémonies religieuses. Saint Grégoire, saint Isidore, saint Augustin et tous les premiers docteurs étaient musiciens; ils conservè-

rent des vestiges de l'ancienne prosodie musicale. Boëce, Martien Capella, Cassiodore, aidèrent aussi à en sauver quelques restes. L'ancien système se retrouve encore en partie dans le plein-chant dont les *tons* retracent les modes des Grecs, et portèrent d'abord les mêmes noms qu'eux. Les connaisseurs admirent plusieurs morceaux de plein-chant qui peuvent donner une idée de la perfection, de la simplicité et de la pureté du style antique; l'auteur regarde les chants prosodiques des rituels, comme des monumens de l'ancien chant du discours.

Mais les connaissances qu'avaient de l'ancienne musique, les docteurs chrétiens et les autres cités, étaient trop imparfaites, pour qu'on pût s'instruire dans leurs écrits de sa véritable nature et de son système fondamental; aussi quand le bénédictin Gui d'Arezzo parut au onzième siècle en réformateur, il ne connaissait presque rien de la théorie musicale qu'il voulait modifier et qu'il finit par abolir; il n'avait puisé ses lumières que dans Boëce, et de tous les anciens ouvrages de musique, il ne connaissait que les *harmoniques* de Ptolémée. L'Aretin se livra donc à son génie dans la création d'un nouveau système, comme si l'invention pouvait suppléer à l'observation et à l'expérience qui étaient les bases de l'ancienne musique des Grecs : au système des tétracordes, qu'il regardait comme arbitraire, il substitua une suite d'hexacordes; il imagina de nouveaux signes à la place des notes grecques ou égyptiennes, et leur donna les noms d'*ut*, *ré*, *mi*, *fa*, *sol*, *la*, tirés, comme tout le monde le sait, des syllabes initiales d'une des strophes de l'hymne de saint Jean, etc., etc.

L'auteur attaque vivement ce système de Gui d'Arezzo, qu'il regarde comme le fruit de l'ignorance et de la barbarie; il considère aussi comme très-nuisible à la musique, le changement des noms des notes grecques (noms qui étaient simples, sonores et imitatifs) en syllabes sourdes et sifflantes, et sans rapport avec les intervalles. Il observe que les Italiens ont proscrit de la gamme la syllabe *ut*, comme trop sourde, et l'ont remplacée par *do*: ce qui répond à la note *tô*

des Grecs. Dans ces dernières remarques, l'auteur nous semble avoir poussé un peu loin le tableau des avantages de l'ancienne solmisation, comme on trouvera qu'il attribue trop d'influence à la nomenclature actuelle sur les vices et les erreurs de notre musique. Nous ajouterons que plusieurs écrivains diffèrent avec lui sur la manière dont il faut concevoir l'origine et la formation du système de Gui d'Arezzo: nous ne pouvons que renvoyer ici au parallèle très-étendu qu'il fait de la gamme moderne avec celle des Grecs, laquelle il regarde comme ayant été réguliérement formée d'après le double principe de la progression triple et de la génération harmonique (3); les raisons que l'auteur apporte à l'appui, ne nous semblent pas assez convaincantes. Au reste il nous paraît encore douteux que la perfection de la musique ancienne fût absolument liée au système des tétracordes, et qu'une série d'octacordes conduise essentiellement à une mauvaise musique (4), à cet égard nous soumettons nos doutes à l'auteur lui-même. (*La fin au numéro prochain.*)

Vie et Pontificat de Léon X, *par* William Roscoe, *auteur de la Vie de Laurens de Médicis; ouvrage traduit de l'anglais, par* P. F. Henry, *et orné du portrait de Léon X et de médailles.* — *A Paris, chez* Lenormant, *imprimeur-libraire, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, n°.* 17

---

(3) Troisième partie, chap. I.

(4) L'octacorde ou système de huit sons appartient originairement à l'antiquité, et il est assez probable que Gui d'Arezzo a pu tirer de là sa gamme. Il suffit de considérer l'antique système des Grecs formant un octacorde entier, et les noms de *diapason* et de *disdiapason* que les anciens donnaient à l'octave et à la double octave; or, la marche des tétracordes consécutifs est troublée par le *diapason* ou octave, dès le troisième tétracorde, et même dès le second, par le *diapente* ou quinte. Nous sommes aussi portés à croire, d'après quelques indices, que les Egyptiens ordonnaient les sons de leur musique, et accordaient leurs instrumens par diapason et par diapente.

et à la Librairie stéréotype de H. NICOLLE, *rue des Petits-Augustins, n°.* 15.

LA première moitié du seizième siècle est l'époque la plus intéressante de l'histoire moderne. L'Amérique était découverte; l'imprimerie était inventée; les sciences, les lettres, et les arts commençaient à renaître: tout était préparé pour les plus grandes choses. Un hasard extraordinaire, dont les annales du monde n'offrent peut-être pas un second exemple, plaça en même tems sur les premiers trônes de l'Europe de grands princes dont un seul eût suffi pour illustrer le siècle qui les vit réunis. Soliman régnait sur la Turquie, Charles-Quint sur l'Espagne, la Flandre et l'Autriche, François Ier. sur la France, Henri VIII sur l'Angleterre, et Léon X était assis sur la chaire de Saint-Pierre. Tous ces rivaux de puissance, de génie et de gloire, se trouvaient trop à l'étroit dans un monde que chacun d'eux eût voulu envahir tout entier. Ils l'agitèrent long-tems par les efforts de leur ambition; mais ils trouvèrent des résistances proportionnées à leurs forces, et tout le résultat de leurs longs débats fut de tourmenter les peuples, de laisser les choses à peu près dans le même état qu'auparavant, et de fournir aux historiens futurs une riche et intéressante matière.

Cette matière a été souvent mise en œuvre. Chacun de ces grands souverains qui ouvrirent avec tant d'éclat le seizième siècle, eut son historien; et chacun de ces historiens, plaçant, pour ainsi dire, son héros sur le premier plan, disposa et groupa autour de cette figure principale, les autres personnages contemporains qui avaient été alternativement avec elle en société et en opposition d'intérêts. De cette manière, l'histoire particulière de chaque prince devint une histoire générale de son tems. Un français dut écrire et écrivit en effet l'histoire de François Ier; nous la devons à M. Gaillard, membre de l'académie française. Un Anglais, lord Herbert, composa celle de Henri VIII. Un autre écrivain de la même nation, Robertson, a donné celle de Charles-Quint, que la plume élégante et fidelle de M. Suard a naturalisée parmi nous; et c'est encore un anglais qui vient de publier celle de Léon X.

M.

M. Roscoë avait déjà publié la Vie de Laurens de Médicis, père du pontife. Il avait fait, pour ce travail, un grand nombre de recherches qui avaient à la fois rapport aux deux personnages. Voulant les mettre entièrement à profit, et pensant d'ailleurs avec raison, que l'histoire du fils ne comportait pas moins d'intérêt et ne prêtait pas moins au talent de l'historien que celle du père, il entreprit l'ouvrage dont nous allons rendre compte.

Léon X naquit en 1475; il fut fait pape en 1513, et il mourut en 1521, dans la neuvième année de son pontificat, et la quarante-sixième de son âge. Ce pontificat si court fut marqué par tant de grands événemens, et sur-tout par tant de belles productions dans la littérature et dans les arts, qu'il a mérité d'être appelé le *siècle de Léon X*, honneur que ce prince ne partage qu'avec Périclès, Auguste et Louis XIV. Le récit de toutes ces choses occupe deux volumes et demi. Le premier volume et la moitié du second sont remplis des faits qui eurent lieu depuis la naissance de Jean de Médicis jusqu'à son exaltation, et auxquels il prit une part plus ou moins grande. Fait cardinal à 13 ans, envoyé ensuite à Rome auprès d'Innocent VIII, il charma le pape et tout le sacré collége, par un ton de réserve et un air de gravité qui devaient contraster presque plaisamment avec son âge. Alexandre VI monta sur le trône pontifical qu'il devait souiller de tous les vices et de tous les crimes. Ce fut alors que Charles VIII entreprit et effectua la conquête du royaume de Naples qu'il fut obligé d'abandonner promptement, trop heureux de se frayer un chemin jusqu'à ses états, par la sanglante victoire de Fornoue. Le chef de la maison des Médicis, qui l'était aussi de la Toscane, avait imprudemment refusé le passage aux Français, dès le commencement de leur expédition, et avait attiré sur Florence, les effets de leur courroux. Ses concitoyens l'en chassèrent, lui et tous les autres membres de sa famille, au nombre desquels était le cardinal. Les Médicis firent par cinq fois de vains efforts pour rentrer dans leur ville natale, et en ressaisir le gouvernement. Ils n'y réussirent entièrement que lorsque Léon X eût été élevé à la papauté. Le

cardinal de Médicis partagea l'exil de ses parens et les traverses de tout genre auxquelles ils furent en butte. Il paraît qu'il supporta son malheur avec une résignation vraiment noble et courageuse. Il résolut de faire tourner son infortune au profit de son instruction, et il se mit à voyager dans les différentes contrées de l'Europe. Il s'était adjoint son cousin Julien de Médicis et dix de leurs amis communs. Dépouillés tous des marques de leurs dignités et vêtus uniformément, ils composaient une petite troupe que chacun d'eux commandait alternativement. Souvent suspects, ils étaient arrêtés quelquefois et conduits chez le magistrat ou vers le prince lui-même, qui ne les relâchait qu'à bonnes enseignes. Toute cette première partie de la vie de Léon X n'est, à proprement parler, qu'une portion de l'histoire d'Italie, au quinzième siècle, dans laquelle le cardinal de Médicis ne figure que par intervalles, et en jeune homme qui ne joue encore aucun rôle sur la scène du monde. Si l'auteur se fût strictement renfermé dans son titre, le récit des vingt-huit premières années de son héros eût été facilement compris dans quelques pages. Mais si le personnage n'a point influé sur les événemens arrivés pendant ce laps de tems, ces événemens ont plus ou moins influé sur sa destinée future; et c'était peut être une raison suffisante pour les retracer en détail. D'ailleurs, la brillante et rapide expédition de Naples, les malheurs de l'Italie, les troubles politiques de Florence croissant à la faveur des troubles militaires; ce long siége de Pise où les habitans se portèrent à des excès de constance et d'énergie qui font frémir; cette entrevue où Alexandre VI reçut Charles VIII dans Rome conquise, et imposa encore à son vainqueur par ce caractère sacré qu'il avait profané tant de fois; les cruautés, les déportemens, les infamies de ce pape et de son incestueuse famille; tous ces objets sont d'un tel intérêt, qu'on ne peut savoir mauvais gré à l'écrivain qui les rappelle même sans obligation, sur-tout lorsqu'il s'en acquitte avec autant de talent que l'a fait M. Roscoe.

A l'infâme Alexandre VI, avait succédé Pie III qui ne jouit que vingt-six jours de la dignité pontificale: Jules II le remplaça. Ce chef d'une religion de dou

teur, était le plus violent des hommes; on rapporte de lui mille traits singuliers d'emportement. Il mourut comme il avait vécu, c'est-à-dire, dans un transport de rage, en s'écriant : *loin de l'Italie les Français! loin de l'Italie Alphonse d'Est!* Ce pape qui, dans un corps cassé de vieillesse, portait une ame si ardente, fit la guerre pendant tout son règne qui fut de dix années, et la fit plusieurs fois en personne. La république de Venise, par sa puissance et ses richesses, excitait alors la jalousie de presque tous les princes de l'Europe. L'empereur, le roi de France, le roi d'Espagne et le pape formèrent contre elle cette fameuse alliance connue sous le nom de *ligue de Cambrai.* Venise devait être anéantie; mais Jules ayant obtenu de cette république ce qu'il désirait, se ligua bientôt avec elle et les Espagnols contre les Français qu'il voulait chasser de l'Italie, et il en vint à bout. Ce fut dans cette guerre que nous gagnâmes la bataille de Ravenne trop chèrement payée par la mort de Gaston de Foix, dont la brillante carrière fut terminée à vingt-trois ans par une imprudence bien excusable dans un chef de cet âge. Le cardinal de Médicis, légat du pape auprès de l'armée des confédérés, fut fait prisonnier par les Français à cette même bataille de Ravenne, et recouvra bientôt sa liberté. Dans ce second période de sa vie, qui comprend les dix années du pontificat de Jules II, Léon X est bien plus en évidence; il est revêtu de fonctions importantes, il est le ministre d'un pape guerrier, il habite un camp, dirige les opérations d'une armée, et l'emporte par la justesse de ses vues, par la hardiesse même de ses conseils, sur des capitaines sages et valeureux. L'inexécution de ses avis causa les revers de l'armée papale à Ravenne. Voici de quelle manière son historien le représente sur le champ de bataille: » Le car-
» dinal de Médicis, dit-il, donna dans cette lutte qui
» fut fatale à un si grand nombre de ses amis, des preuves
» de constance et de fermeté d'esprit. Quoique sans
» armes au milieu de la mêlée, il ne cessa point d'animer
» ses troupes, et il montra une impassibilité peut être
» supérieure au courage le plus bouillant. Il ne s'em-
» pressa point de quitter le champ de bataille après la

» défaite, et il prodigua aux mourans ces consolations » qui adoucissent les derniers momens de l'homme, » par l'espoir de l'immortalité. » C'est pendant qu'il remplissait ce pieux devoir, qu'il fut fait prisonnier, non sans risque d'être tué, ou blessé, ou du moins fort maltraité.

Nous voici arrivés à l'époque où commence véritablement l'histoire de Léon X, c'est-à-dire, celle de son pontificat. Il y fut promu à l'âge de 37 ans. Les cérémonies de son couronnement se ressentirent de cette magnificence et de ce goût pour les arts qui étaient héréditaires dans sa famille : elles coûtèrent cent mille écus d'or. Je ne rappellerai pas par quelle suite d'opérations politiques et militaires il s'efforça d'affermir et d'étendre encore la puissance temporelle que les forfaits d'Alexandre VI et les exploits de Jules II avaient déjà tant agrandie. Ce détail qu'on ne lira pas sans intérêt dans l'ouvrage même, prouvera que Léon X, malgré son amour pour les beaux arts, les plaisirs et le repos voluptueux, ne manquait, dans les affaires du gouvernement, ni de vigilance, ni d'habileté, ni d'énergie. On remarquera aussi que la douceur de son caractère et de ses mœurs, ne l'empêcha pas de sacrifier quelquefois à cette politique atroce du tems que Machiavel avait réduite en code dans son livre *du Prince*, et qui consacrait comme vertus, la violence, la fraude et la perfidie, dès qu'elles servaient au maintien du pouvoir. Il lui arriva aussi une fois d'user d'une sévérité, qui pourrait passer pour cruelle, envers quelques membres du sacré collége qui avaient conspiré contre sa vie; mais la générosité et la clémence n'étaient pas des vertus à l'usage des Romains modernes : l'ambition et la vengeance étaient leurs passions favorites; le meurtre et l'empoisonnement étaient leurs actions les plus familières. L'histoire de ces tems n'est qu'un long tissu de crimes.

Ce fut sous le pontificat de Léon X que naquit cette *réforme* qui enleva la moitié de l'Europe à l'autorité du Saint-Siége. Les effets en ont été diversement appréciés : on est d'accord sur les causes. La munificence du pape qui dégénérait en prodigalité, avait épuisé les trésors de

l'église. Léon, voulant achever la fameuse basilique de Saint-Pierre commencée par son prédécesseur, imagina d'étendre le trafic des indulgences, de manière à en en tirer les sommes dont il avait besoin; cette espèce de péage sur les ames fut affermée en Allemagne aux Dominicains. Les Augustins jaloux, chargèrent Luther, moine de leur ordre, de prêcher contre les indulgences qu'ils n'avaient pu vendre. Luther ne s'en tint pas-là. Une autorité d'opinion n'est jamais impunément attaquée; le premier coup qu'on lui porte la déconsacre pour ainsi dire, et dès-lors il n'est plus rien qu'on ne se permette envers elle. Du décri des indulgences, le fougueux Luther passa au décri des mystères, ou plutôt des sacremens qui en sont l'emblème. On brûla ses écrits; à son tour, il brûla les décrétales et les bulles du pape. Ces outrages réciproques rendirent tout rapprochement impossible, et l'ouvrage du schisme fut bientôt consommé. On reproche à Léon X de ne s'être pas assez inquiété des commencemens du mal, et surtout de n'avoir pas pris des mesures assez efficaces pour en arrêter les progrès. « Il ne savait pas, dit Voltaire, » combien Luther était protégé secrètement en Alle» magne. Il fallait, disait-on, le faire changer d'opinion » par le moyen d'un chapeau rouge. Le mépris qu'on » eut pour lui fut fatal à Rome. » On a prétendu aussi qu'il avait été question de faire Voltaire cardinal: ne serait-ce pas dans sa propre phrase qu'on aurait pris l'idée de ce conte? Quoi qu'il en soit, ce chapeau rouge était un appât bien puissant dans la main des papes; ils s'en servirent fort utilement pour leurs intérêts et contre ceux des autres puissances. Combien de ministres, pour l'obtenir, ont sacrifié la cause de leur maître à celle de la cour de Rome! Il n'était pas impossible que Luther en fût ébloui; en le lui donnant, on aurait, à peu de frais, arrêté, dans son origine, une révolte qui ne s'est pas bornée aux esprits et qui a fait couler des rivières de sang. La vanité d'un pape qui a voulu attacher son nom à l'achèvement d'un monument immortel, et le choix qu'il fit d'un ordre de religieux à l'exclusion d'un autre, telles sont pourtant les causes premières, les véritables causes du luthéranisme. Le

récit de ce grand événement occupe un espace considérable dans l'ouvrage de M. Roscoe. La matière semblait épuisée; mais l'auteur, en remontant plus haut, en pénétrant plus avant dans les causes et en faisant usage de matériaux à la fois authentiques et peu connus, a su donner à tout ce morceau un ton de profondeur, de force et de vérité qui en rend la lecture singulièrement attachante. Le personnage de Luther, sur-tout, est vraiment dramatique: il faut admirer cette activité infatigable, cette fougue indomptée, cette volonté inflexible que les plus grands obstacles ne font qu'affermir, et sur-tout ce courage audacieux d'un homme qui, sur la foi de ce même sauf-conduit qui avait mené Jean Hus à la mort, ne craint pas de se rendre à la diète impériale de Worms, et d'y lutter contre Charles-Quint entouré de toute sa puissance et obsédé par les agens de la cour de Rome, dont les plus doux conseils étaient le bannissement ou l'emprisonnement perpétuel du réformateur.

Ce qui consacre véritablement la mémoire de Léon X et doit la recommander à la postérité la plus reculée, ce qui produisit, sans mélange d'aucun mal, d'heureux effets que nous ressentons encore aujourd'hui, c'est la protection qu'il accorda aux sciences, aux lettres et aux arts. Sans doute ils étaient déjà dans un état florissant, déjà ils avaient produit des ouvrages distingués en tout genre, avant que Léon X pût avoir à cet égard aucune influence. Mais son goût naturel et cultivé pour les productions de l'esprit et des talens; les bienfaits qu'il répandit presque avec profusion sur tous ceux qui se livraient à ces nobles travaux; les distinctions qu'il leur accorda quelquefois sans mesure, puisqu'on vit les plus hautes dignités de l'église devenir la récompense du succès dans des genres profanes et même licencieux; cet accueil qu'il faisait à leur personne, accueil rempli de bienveillance et de grace, plus puissant que l'or et les honneurs sur l'ame des écrivains et des artistes dignes de leur profession; toutes ces causes contribuèrent à développer rapidement les germes du génie, et à lui faire produire, dans l'espace de peu d'années, ces fruits nombreux qui auraient fait l'hon-

neur de plusieurs siècles. A une époque très-rapprochée de leur renaissance, les lettres et sur-tout les arts joignirent à toute la vigueur, à toute l'abondance de la jeunesse, toute la perfection de la maturité. Cet effet, vraiment extraordinaire, doit avoir plusieurs causes; mais la cause immédiate, celle qu'on aperçoit d'abord, c'est la libéralité du souverain. Qu'à la place d'un pontife éclairé, magnifique, ami des arts et des plaisirs, on suppose un pape ignorant, parcimonieux et austère, et qu'on juge ensuite si la philosophie, la littérature et les arts auraient été cultivés avec la même ardeur et se seraient signalés par les mêmes chefs-d'œuvres. Il serait donc injuste de refuser à Léon X une grande part de la gloire qu'ils ont acquise. M. Roscoe ne pouvait avoir ce tort-là. Les princes qui ont protégé les lettres, trouveront toujours d'ardens panégyristes dans ceux qui s'y distinguent. Les écrivains sont solidaires entre eux, et ils paient encore aujourd'hui la dette que leurs devanciers du tems d'Auguste, de Léon X et de Louis XIV, ont contractée envers ces généreux souverains. On trouvera autant de profit que de plaisir à lire dans l'ouvrage de M. Roscoe, les notices qu'il a consacrées à cette foule d'auteurs et d'artistes qui ont fleuri dans les quarante-six années de la vie de Léon X. Le nombre en est immense et la liste de leurs ouvrages étonne l'imagination. La plupart de ces hommes, si fameux de leur tems, sont à peine connus aujourd'hui de ceux mêmes qui ont le plus d'érudition littéraire; mais cela s'explique facilement. D'abord beaucoup d'entre eux ont joui d'une réputation bien supérieure à leur mérite, et le tems en a fait justice. Beaucoup ont écrit en latin, et la latinité moderne qui ne s'est pas attachée à des objets positifs et d'une utilité durable et générale, tels que l'histoire et les sciences, a dû tomber dans le discrédit à mesure que les langues modernes se sont perfectionnées et que leur littérature s'est enrichie. De ceux qui ont écrit en langue vulgaire, c'est-à-dire en italien, un petit nombre a mérité d'entrer dans la littérature générale des peuples, et de devenir classiques pour tous ceux qui veulent cultiver leur esprit; les autres ayant exercé de médiocres talens sur des sujets locaux et passagers,

tels que l'éloge de leurs bienfaiteurs et la satire de leurs ennemis, sont, à double titre, dignes de leur obscurité actuelle, et les écrivains de ce genre forment une classe très-nombreuse dans la littérature italienne : on en pourrait trouver la cause dans le caractère de la nation qui est naturellement flatteuse et vindicative : nulle autre n'a peut-être produit tant de libelles atroces et de panégyriques dégoûtans, tant d'épigrammes sanglantes et de sonnets louangeurs. M. Roscoe s'est peut-être un peu plus étendu sur tous ces personnages, que ne le voudrait l'impatience des lecteurs actuels dont mille objets plus ou moins intéressans se disputent la curiosité; mais ses notices sont le résultat de recherches immenses, et lorsqu'un écrivain a dévoré l'ennui de mille gros volumes, peut-il faire moins que d'en employer un seul à nous en offrir la substance? et ce seul volume, n'aurons-nous point le courage de le lire en entier sans dégoût ? Ce que je reprocherais plutôt à M. Roscoe que la prolixité de ses notices sur les savans, les écrivains et les artistes, c'est l'ordre singulier dans lequel il les a placées. Son ouvrage est divisé par chapitres dont chacun comprend un laps de tems plus ou moins considérable : à la marge de chaque page, se voit l'année de la vie de Léon X et de son pontificat, dans laquelle les événemens se sont passés : cela est usité, cela est bien; mais par quelle bizarrerie l'auteur interrompt-il tout à coup le récit des faits historiques pour rassembler dans un chapitre, les philosophes; dans un autre, les littérateurs; dans un autre, encore, les sculpteurs, les peintres, les architectes etc. ? La vie de Léon X et l'histoire de son tems restent, pour ainsi dire, stationnaires pendant le cours de ces trois chapitres, et ensuite elles recommencent à marcher jusqu'à ce qu'elles arrivent à leur fin. Il est à remarquer de plus que ces chapitres sont tous trois timbrés à chaque page : *Anno ætatis* 45. *Anno Pontificatûs* 6; comme si cette seule et même année avait été marquée par la naissance, les ouvrages et la mort de tous les personnages qui sont rangés sous sa date. Ces trois chapitres devaient terminer l'ouvrage; c'était-là leur place naturelle : en les plaçant comme il l'a

fait, l'auteur a peut-être voulu délasser l'esprit du lecteur qu'une longue suite de faits de nature semblable pouvait fatiguer; mais, si c'est-là l'explication de son arrangement, ce n'en est point l'excuse : ce n'est jamais aux dépens de l'ordre qu'on doit chercher la variété!

M. Roscoe me paraît avoir les véritables qualités d'un historien, la saine critique et l'impartialité. Celle-ci éclate sur-tout dans l'exposition des faits relatifs à la réforme. C'était-là qu'un anglais, un protestant pouvait facilement se laisser entraîner par ses préventions contre la cour de Rome, et se livrer à ces déclamations anti-papistes, toujours bien reçues des lecteurs de sa nation. Il lui fallait une forte volonté d'être juste pour résister à ses propres dispositions et renoncer à flatter celles des autres. M. Roscoe en a eu le courage. Juge entre Léon X et Luther, il pèse avec calme, avec scrupule leurs griefs réciproques, sans que sa qualité d'anglican paraisse jamais faire pencher la balance en faveur de l'hérésiarque, ni sa qualité d'historien de Léon X en faveur de ce souverain pontife. Il n'a point à l'égard de son héros cette sévérité outrée que quelques auteurs ont affectée envers ceux dont ils écrivaient la vie, pour échapper au reproche plus commun et plus excusable peut-être d'avoir fait un panégyrique. Il ne dissimule point l'intérêt qu'il prend à sa mémoire, l'estime que lui inspirent son caractère et ses qualités brillantes; il manifeste franchement le désir de le justifier de quelques imputations plus ou moins graves qu'on lui a faites; mais ses éloges sont fondés sur des faits incontestables, et ses apologies sur des raisons au moins plausibles : il n'y a point d'exagération dans les uns, il n'y a point de réticence ni d'altération de faits dans les autres. Ce ton sage et modéré qui attire la confiance en paraissant y compter, voilà le seul artifice que l'honnête partialité de l'auteur mette en usage. Léon X eut des défauts, commit plusieurs fautes graves et même quelques forfaits politiques; mais il avait de la capacité, de la grandeur, de la générosité; à ces qualités d'un souverain il joignait celles d'un homme aimable. Il n'avait peut-être pas la doctrine et les vertus chrétiennes qui sembleraient nécessaires dans un pape : sans doute il aimait trop les plaisirs et les arts qui embellissent la vie,

pour se livrer à des études théologiques bien profondes, et remplir bien scrupuleusement toutes les obligations imposées par une religion et un état qui commandent les plus difficiles privations; mais du moins il n'avait pas le vice de l'hypocrisie, et jamais on ne lui reprocha le tort du scandale. Du reste, il s'acquittait des devoirs extérieurs de son état avec une gravité et une décence qui allaient presque jusqu'à l'édification.

Tout l'ouvrage est accompagné de nombreuses notes marginales qui ajoutent beaucoup à l'instruction du lecteur, et débarrassent le texte d'une foule de détails qui l'auraient trop surchargé. A la fin de chaque volume, se trouve un appendix qui contient soit des pièces justificatives, soit des pièces de vers curieuses et peu connues sorties de la plume des plus célèbres personnages du tems ou relatives à quelque grand événement.

Le style de la traduction est généralement bon : cependant la phrase est quelquefois trop fidèlement calquée sur l'original et par conséquent marche embarrassée de ces nombreuses incises dont l'enchaînement, conforme au génie de la langue anglaise, est si contraire au génie de la nôtre. On trouve aussi dans cette traduction plusieurs phrases irrégulièrement construites. En voici une dont les membres ne se rattachent nullement entre eux : « On a prétendu que ce furent les » ennemis de Michel-Ange et particulièrement le Bra- » mante, qui, reconnaissant sa supériorité comme sculp- » teur, jugeaient que comme peintre il serait fort infé- » rieur à Raphaël, pressèrent le pape de faire ce choix. » Le traducteur s'est évidemment trompé sur le sens de quelques mots anglais. « De *fastidieux* critiques, dit- » il, ou des lecteurs indolens peuvent se plaindre des » détails qui abondent dans ses récits ou de la lon- » gueur de ses périodes. » Il est clair que *fastidieux* ici n'a aucun sens, et que le véritable mot est *dédaigneux*. Il y a sans doute dans l'anglais *fastidious* qui signifie l'un et l'autre, et le traducteur n'en aura pas fait la différence. Il écrit sans cesse *il fut* pour *il alla*; cette locution, devenue très-commune, n'en est pas moins une faute (1). AUGER.

(1) Cet ouvrage est en 4 vol. in-8°. Prix, 24 fr., et 32 fr. franc de port.

VARIÉTÉS.

SPECTACLES. — *Théâtre de l'Impératrice.* — Première représentation du *Mari Juge et Partie*, comédie en un acte et en vers.

Derval est uni à Constance, et cependant il courtise Julie à laquelle il proteste qu'il est libre; mais Julie connaît Constance, et pour la venger elle se rend chez Derval déguisée en homme, et l'embarrasse d'abord par sa présence; ensuite elle force Constance à écrire à son mari qu'elle aime un jeune homme qui est enfermé dans son boudoir. Derval furieux veut enfoncer la porte, mais Julie qui a repris les habits de son sexe, l'ouvre elle-même : Derval confondu à son aspect demande grâce à Constance, et Julie épouse le neveu de Derval.

Cet ouvrage a obtenu du succès : le fonds en est faible, et l'intrigue offre quelque ressemblance avec le *Mariage de Figaro* et le *Jaloux malgré lui* : le style est pur et spirituel; cependant nous invitons les auteurs qui sont MM. Chazet et Ouvry à faire disparaître quelques vers trop négligés.

L'ouvrage est bien joué par Valcourt, Firmin et Mlle Adeline, et sur-tout par Mlle Delille chargée du rôle de Julie.

NOUVELLES POLITIQUES.

(EXTÉRIEUR.)

ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE. — *Washington, le* 18 *Février.* — Le gouvernement persévère dans la résolution qu'il a prise de renoncer à tout commerce extérieur, jusqu'à ce que la paix avec l'Europe soit tout à fait assurée. En conséquence, l'embargo mis sur tous les bâtimens durera jusqu'à ce que nos relations avec l'Europe soient tout à fait réglées.

ASIE. — *Smyrne, le* 24 *Mars.* — La flotte anglaise qui croise dans l'Archipel n'a encore rien entrepris contre cette place. Le commerce maritime étant en stagnation, le commerce par terre en est devenu plus actif. Il arrive toujours ici de riches caravanes chargées de cotons de Natolie et de Chypre, qui se rendent par Constantinople en Europe.

Si, comme on l'espère, la paix se conclut entre la Porte et la Russie, on recevra de fortes commissions de café de Moka et de Java pour l'Europe. La navigation le long des côtes de la Natolie est inquiétée, il est vrai, par les corsaires maltais; mais cependant la plus grande partie des bâtimens réussissent à parvenir à leur destination.

PRUSSE. — *Berlin, le* 5 *Avril.* — Le *Télégraphe* donne les nouvelles suivantes de Pétersbourg :

« Avant de quitter Tamasthens, les Suédois ont jeté dans l'eau les canons et le dépôt d'artillerie qui se trouvaient dans cette ville. On est occupé maintenant à retirer de l'eau, la meilleure partie de ces objets. On a trouvé à Saint-Michel 4 à 5000 fusils. La petite forteresse de Swartholm a capitulé; quoique sa garnison de 7 à 800 hommes eût été suffisante pour la défendre. Le commandant d'Abo, capitale de la Finlande suédoise, a envoyé des députés au général comté de Buxhowden, et lui a fait annoncer qu'on recevrait les troupes russes sans résistance, et qu'on prendrait des mesures pour les approvisionner de vivres. La milice finnoise se retire de par-tout, de crainte qu'elle ne soit forcée de servir en Suède. L'armée russe est maîtresse de toute la Finlande méridionale. »

BAVIÈRE. — *Munich, le* 4 *Avril.* — La commission d'organisation, formée pour régler la nouvelle constitution du royaume de Bavière, a déjà, depuis quelques jours, commencé ses séances. Elle est composée des ministres et de deux des plus anciens référendaires intimes de chaque département.

On assure que le royaume de Bavière sera partagé en seize départemens, dont le duché de Bavière, proprement dit, en formera trois.

ROYAUME DE HOLLANDE. — *Utrecht, le* 6 *Avril.* — Le corps législatif a envoyé un message au roi en réponse à celui de S. M., du 9 mars dernier. Ce corps donne son adhésion aux mesures qui lui ont été présentées. Sa réponse est ainsi terminée :

« Veuillez bien, Sire, agréer les témoignages de notre reconnaissance pour la communication que vous avez daigné nous faire de l'état de la caisse d'amortissement et du trésor public, au 1er janvier 1807; cette communication nous a donné la preuve de votre confiance dans cette assemblée, confiance à laquelle nous ne pouvons être trop sensibles, et que nous espérons conserver par notre amour pour V. M. et

pour le peuple, dont le bonheur inséparable sera toujours le but principal de nos vœux. »

ROYAUME DE NAPLES. — *Naples, le 2 Avril.* — Par un décret du 16 de ce mois, S. M. a chargé son ministre des cultes de faire remettre aux évêques les vases sacrés et les ustensiles provenant des églises des monastères, et nécessaires à celles des paroisses pauvres de leurs diocèses.

Un autre décret, du même jour, enjoint aux évêques d'envoyer aux intendans l'état des revenus des églises soumises à leur jurisdiction, afin de mettre à exécution le décret qui porte à cent vingt ducats le *minimum* du traitement des curés.

ETAT ROMAIN. — *Ancône, le 8 Avril.* — On a publié à Zara un avis qui porte que tout artisan habile dans son métier, et principalement en ouvrages de fer et de ferremens, qui voudra venir s'établir pour cinq ans, en Dalmatie, jouira des avantages suivans : 1° Il jouira pendant les cinq premières années d'un traitement de 750 liv. vénitiennes, et d'un local pour l'exercice de son métier; 2° on lui accordera en outre une pièce de terre labourable; 3° on paiera d'avance les frais de son voyage, pourvu qu'il y ait une garantie de son arrivée en Dalmatie; 4° tout le produit de ses travaux lui restera sans aucune retenue, ni contribution; 5° il aura, pendant les cinq premières années, cinq jeunes garçons qui le serviront *gratis* dans son atelier, à la seule condition qu'il leur enseignera son métier; 6° il trouvera ici tout ce qui est nécessaire pour son établissement : on n'exige de lui que les instrumens les plus communs et les plus légers de son métier. On offre les mêmes avantages aux charrons, et principalement à ceux qui ont l'habitude de construire des charrues de labour et des charrettes de campagne.

ESPAGNE. — *Madrid, le 9 Avril.* — Le roi Charles et la reine sont partis d'Aranjuez, où tout leur retrace le souvenir des affronts qu'ils ont reçus, pour se porter à l'Escurial. Le prince des Asturies, avec son précepteur le chanoine Escoïquitz, et le duc de l'Infantado partent demain matin, pour se rendre à la rencontre de S. M. l'Empereur.

Le grand-duc de Berg a passé la revue des divisions du corps du général Dupont, qui sont fort belles.

L'Infant Don Carlos est arrivé le 12 à Bayonne. Il a avec lui plusieurs grands d'Espagne, et plusieurs officiers.

(INTÉRIEUR.)

Turin, le 4 Avril. — On a éprouvé le 2 avril, à Turin, des secousses de tremblement de terre. Voici quelques détails sur ce fâcheux événement.

L'ondulation était du nord au sud, d'après le plus grand nombre d'observations : plusieurs personnes cependant ont observé un balancement de l'est à l'ouest. En comparant les positions des observateurs, il paraît que la direction moyenne revient à celle qui a été notée aussi par quelques-uns, du nord-ouest au sud-est. Cette première secousse a été suivie un instant après d'une seconde dans la même direction; celle-ci a été un peu plus forte que la première. La succession de ces secousses a duré huit secondes environ. Ce tremblement de terre, le plus fort qu'on ait ressenti à Turin depuis plus de 30 ans, a beaucoup alarmé tous ceux qui étaient dans une position propre à le ressentir, et particuliérement dans les logemens les plus élevés du sol. Des portes et des poutres ont présenté des crevasses, et on a observé un balancement sensible dans les meubles et même dans les murs, particuliérement des maisons peu solides. A 9 heures 15 minutes, une autre secousse beaucoup plus légère se fit sentir. On assure en avoir senti une autre un peu plus forte à une heure et demie du matin. A Pignerol, on a aussi éprouvé une grande secousse vers 5 heures et demie, et d'autres à 10 et 11 heures du soir, à minuit, à 2, à 3 et à 7 heures du matin. Dans la commune de Saint-Germain, il y a eu cinq maisons ruinées ; la voûte de l'église des catholiques, ainsi que le temple des réformés, ont aussi beaucoup souffert. A Lucerne, il n'y a presque plus de maisons habitables, et les églises sont aussi ruinées ; dans le village de La-Tour, la maison du maire a été détruite ; l'église des catholiques et le temple des réformés, à Saint-Jean, ont beaucoup souffert ; le village du Villars-Pérouse a aussi été très-endommagé. A Cavour, dans le département de la Stura, on a ressenti les mêmes secousses ; à Mondovi, il y a eu quelques maisons qui en ont souffert. Sur le Mont-Cénis, le tremblement a renversé un chandelier placé sur une cheminée, et tout le bâtiment de l'hospice a éprouvé une forte secousse qui a été accompagnée d'un bruit sourd, tel que celui que feraient plusieurs voitures roulant sur le pavé. Les lettres du Mont-Cénis font mention de la secousse qui a eu lieu après 9 heures. Les effets de ce tremblement de terre dans d'autres villes, ainsi que dans plu-

sieurs villages de la 27e division militaire, ont été plus ou moins marqués.

Bordeaux, le 14 *Avril.* — *L'indicateur* contient aujourd'hui l'article suivant : « S. M. l'Empereur est parti hier de Bordeaux, à trois heures du matin, ayant dans sa voiture S. A. M. le prince de Neufchâtel. S. M. était suivie de M. le grand-maréchal Duroc, de ses chambellans, et de plusieurs autres officiers de sa maison. »

Bayonne, le 17 *Avril.* — S. M., qui était partie de Bordeaux le 13 à trois heures du matin, s'est arrêtée pendant quelque tems à Mont-de-Marsan, et est arrivée ici dans la nuit du 14 au 15. Le 15, elle a reçu les diverses autorités, et elle a visité la citadelle, le port, les chantiers, etc. Le 16 elle a donné audience à la députation portugaise.

Marseille, le 11 *Avril.* — Le 10, à trois heures après midi, l'escadre commandée par l'amiral Gantheaume, au nombre de dix vaisseaux de ligne, cinq frégates et quelques bricks, est heureusement rentrée dans le port de Toulon, après avoir débloqué les Sept-Isles, et rendu parfaitement libre la navigation de l'Adriatique.

— M. le commissaire de marine à Marseille y a fait publier un avis ainsi conçu : « Le dey d'Alger ayant donné à l'Empereur et Roi les satisfactions qu'il en attendait, S. M. a prescrit que l'on cessât de courre-sus aux navires algériens ; que tout séquestre mis sur les sujets et sur les navires de cette régence, fût levé, et que leur navigation fût libre et respectée. »

Paris. — Un décret impérial du 1er avril ordonne la mise en activité de la réserve de 1809. En conséquence, M. le Conseiller-d'Etat préfet du département de la Seine a pris un arrêté par lequel les conscrits de la réserve de l'année 1809, compris dans ce département, sont sommés de se rendre, le lundi 25 de ce mois, dans l'enceinte du Temple, pour y être inspectés et dirigés ensuite sur les différens corps auxquels ils doivent appartenir.

ANNONCES.

Les Métamorphoses d'Ovide, traduites en vers, avec des remarques et des notes, par M. de Saintange. Nouvelle édition, revue, corrigée, le texte latin en regard, et ornée du portrait de l'auteur et de 140 estampes, gravées au burin sur les dessins des meilleurs peintres de l'Ecole fran-

çaise, Moreau le jeune, et autres. De l'imprimerie de Crapelet, sur ses nouveaux caractères neufs, sur papier vélin superfin, dit Nom de Jésus, quatre gros volumes in-8°, hauteur du format in-4°, édition tirée à cent. exemp., brochée avec soin. Prix, 150 fr. — Les mêmes, même édition, sur papier dit grand-raisin fin d'Auvergne, quatre gros vol. grand in-8°, ornée du portrait de l'auteur et de 140 estampes, brochée. Prix, 84 fr. — A Paris, chez Desray, libraire, rue Hautefeuille n° 4, près celle Saint-André-des-Arcs.

La réputation de cette traduction d'Ovide, considérée aujourd'hui comme la seule qui soit en même tems fidelle, originale et élégante, est établie, et elle durera aussi long-tems que fleurira la langue de Despréaux et de Racine; elle était digne de tous les honneurs typographiques. L'auteur qui a revu avec soin le poëme, la préface et les remarques, y a mis la dernière main; de notre côté, rien n'a été négligé pour que cette édition, enrichie de son portrait et ornée de 140 estampes, gravées sur les dessins des premiers peintres de l'Ecole française, Moreau le jeune et autres, répondît, par la beauté des papiers et des caractères, au mérite d'un ouvrage conquis pour notre langue sur la langue latine; les soins qui ont été apportés à la correction du texte latin, nous font espérer que les lecteurs, en comparant le poëte français au poëte latin, s'apercevront facilement qu'ils n'ont jamais possédé d'édition de ce dernier plus pure et plus correcte. Enfin nous pensons pouvoir affirmer que depuis plus de vingt-cinq ans on n'a publié aucun ouvrage de littérature dont le mérite soit au-dessus de celui-ci, et qui offre plus de luxe typographique, de choix dans les papiers, d'élégance dans les formats, sur-tout les exemplaires sur papier vélin; nous n'en excepterons pas même les réimpressions des premiers auteurs français, Molière, Racine, Boileau, etc., etc., et nous espérons que les amateurs le placeront avec plaisir dans leurs collections.

Eloge de Pierre Corneille, Discours qui a remporté le prix d'éloquence décerné par la Classe de la langue et de la littérature françaises de l'Institut, dans la séance du 6 avril 1808; par Marie J.-J. Victorin Fabre. Brochure in-8°, formant avec les notes 100 pages. Prix, 1 fr. 80 c., et 2 fr. 15 cent. franc de port. A Paris, chez Bouillat, Palais du Tribunat, n° 156, au Cabinet littéraire de St.-Jorre; D. Colas, impr.-libr., rue du Vieux-Colombier, n° 26; Debray, rue Saint-Honoré, n° 168; Gérard, rue St.-André-des-Arcs, n° 59; Delaunay, Palais du Tribunat.

On trouve chez les mêmes libraires les ouvrages suivans du même auteur :

Opuscules en vers et en prose, contenant un *Discours en vers sur l'indépendance de l'homme de lettres*, un *Essai sur l'Amour et sur son influence morale*. Broch. in-8°. Prix, 1 fr. 80 cent., et 2 fr. 10 c. franc de port.

Discours en vers sur les Voyages, pièce qui a obtenu un prix de l'Académie française en 1807. In-8°. Prix, 60 cent., et 70 cent. franc de port.



(N° CCCLIV.)

(Samedi 30 Avril 1808.)

MERCURE DE FRANCE.

POËSIE.

DÉBUT ET FRAGMENS

Du Poëme de Belzunce, *ou* la Peste de Marseille; *Poëme nouveau, par M.* Ch. Millevoye.

J'allais redemander aux fastes de la guerre
Ces héros qu'en tremblant a révérés la terre;
J'allais, des tems fameux interrogeant la voix,
Ressusciter l'honneur de l'antique pavois;
Quand la Religion, reine long-tems bannie:
« Que mes rayons, dit-elle, échauffent ton génie;
» De l'un de mes élus chante les saints travaux.
» Comme le champ d'honneur l'autel a ses héros. »
J'obéis, m'écriai-je, incliné devant elle;
Mais daigne me prêter cette harpe immortelle
Qui jadis, racontant Babylone au cercueil,
D'un grand peuple exilé prophétisa le deuil.
Alors, fille des cieux! si la corde sonore
Ne se dérobe point à ma main faible encore,
Si tu remplis mon sein de ta noble chaleur,
Je dirai la vertu protégeant le malheur.

Sous l'azur d'un beau ciel, de splendeur couronné,
Marseille s'élevait puissante et fortunée.
Partout fleurit l'espoir : l'automne en souriant
Prodigue ses moissons, et le riche Orient
Couronne des présens de la terre et de l'onde

N

Ces champs que du Midi l'œil embrâse et féconde.
Jamais dans nos climats des soleils plus heureux
Ne vinrent colorer des fruits plus savoureux.
Dans sa verte prison la figue recueillie,
Du frilleux oranger la pomme énorgueillie
Étalaient à l'envi leur précoce trésor,
Et l'olive onctueuse épandait ses flots d'or.
Debout sur ces rochers, dont la cîme hautaine
Voit accourir la vague écumeuse et lointaine,
Plutus, l'œil sur les mers, implorait le retour
Des vaisseaux qui, voguant vers les portes du jour,
Vont ravir les toisons de l'ardente Lybie,
Ou les parfums si doux qu'enfanta l'Arabie,
Et reviennent, chargés de cent trésors divers,
Apporter aux cités le tribut des déserts.
Ils approchent..... Craignez leurs perfides promesses!
Craignez ce vaste amas d'homicides richesses!
L'horrible peste habite en ces tissus pompeux;
Ses germes destructeurs voyagent avec eux;
Et, se levant du fond des sables solitaires,
La mort étend vers vous ses aîles funéraires.
Tel, des champs de Cécrops aux murs de Pandion
Courut le monstre affreux de la contagion;
Hydre au souffle infecté, qu'en ses grottes profondes
Le Nil nourrit long-tems de ses fanges fécondes.

L'ange exterminateur a donné le signal.
Déjà l'oiseau des mers, loin de ce bord fatal,
Fuit en poussant des cris de lamentable augure;
Déjà des corps nombreux peuplent la sépulture...
Insensés, que de l'or trompe le vil attrait!
Sur les sanglans linceuls glisse votre œil distrait:
Tant l'homme est incrédule et refuse son ame
A ces hautes leçons que le cercueil proclame!
Seulement un vieillard, instruit par le passé,
Disait: « D'un grand fléau ce peuple est menacé,
» Encore une journée, et l'hydre tient sa proie. »
Hélas! sa voix se perd dans la bruyante joie.
Il subit ton destin, prêtresse d'Ilion!
Et le mépris s'attache à sa prédiction.
Cependant les périls s'accroissaient d'heure en heure,
Et les morts se pressaient dans leur froide demeure.
Le monotone accent de l'airain solennel
Fatigue en vain les airs de son lugubre appel.
Des vulgaires humains en vain s'ouvre la tombe;

On ne s'aperçoit pas que le pauvre succombe :
Mais quand le riche orgueil du luxe fainéant
Vient à passer soudain des grandeurs au néant,
Sa chûte, qui long-tems retentit sur la terre,
Pénètre tous les cœurs d'un effroi salutaire ;
Comme si l'opulence avait droit ici-bas
De payer avec l'or la rançon du trépas !

Les yeux s'ouvrent enfin ; tout s'arrête immobile,
Et la douleur sans voix a parcouru la ville.
Ces chars de deuil voilés, qui vers le monument
Dans leur morne lenteur roulaient incessamment ;
Ces convois, qu'escortaient les pleurs et la prière,
Révélaient du fléau la course meurtrière ;
Et chaque citoyen, dans ce pressant danger,
Avide de savoir tremblait d'interroger.
Avez-vous quelquefois, alors que les orages
Annoncent aux vaisseaux l'approche des naufrages,
Entendu ces bruits sourds par degrés redoublés,
Ces confuses clameurs des matelots troublés ?
Du peuple dans l'effroi telle est la voix plaintive.
Les trésors d'Orient sont épars sur la rive ;
Le noir cordage flotte à demi détendu,
Et l'avide marchand, de terreur éperdu,
Regardant sa richesse avec indifférence,
Borne ses longs calculs et sa longue espérance.

. . . .

De moment en moment l'active maladie
Redouble les progrès de son vaste incendie ;
Tout meurt. On n'aperçoit que de vivans débris :
Les yeux n'ont plus de pleurs, la voix n'a plus de cris.
De leurs sinistres mains le Deuil et la Souffrance
Ont écrit sur ces murs : « Ici plus d'espérance. »
L'inévitable mort frappe à coups dévorans,
Et son niveau funèbre égale tous les rangs.
L'ami tombe et s'éteint sur l'ami qu'il regrette,
L'égoïste, au cœur dur, s'enferme en sa retraite ;
Là, seul, privé d'appuis, il meurt triste, isolé :
Il ne consola point et n'est point consolé.
L'étranger, que rappelle une épouse chérie,
Succombe, le regard tourné vers la patrie.
Le vieillard oublié, sur sa couche étendu,
Appelle, appelle encore, et n'est point entendu !
Près de lui languissait la lampe solitaire,
De sa dernière nuit compagne funéraire.

Que cette nuit fut longue! Enfin le jour parut.
La lampe s'éteignit et le vieillard mourut.
Plus loin, entre ses bras, une mère éplorée
Tient son fils qui n'est plus, et sa bouche égarée
S'attachant sur la sienne y puise avec effort
Le poison bienfaiteur qui lui promet la mort.
Mais des bords de la tombe un cri s'est fait entendre.
Les autels attendaient ce couple jeune et tendre;
Déjà fumait l'encens. O changement fatal!
Le froid linceul..... tel est leur voile nuptial!

ENIGME.

Mon petit frère vaut trois fois,
Et moi je vaux six fois autant que notre mère.
Un puîné succède à nos droits,
Et vaut cinq fois plus que son père.
Mon petit frère, et sur-tout moi,
Ou rongés par le tems, ou rognés par la lime,
Passons pour n'être pas toujours de bon aloi;
Ce qui fait qu'on nous mésestime.
Et puisqu'il faut le dire enfin,
Nous sommes de l'ancien régime,
Et nous touchons à notre fin.

S........

LOGOGRIPHE.

J'ai sept pieds de hauteur, et malgré ma stature,
Mon corps présente encore une grande courbure.
Dans cet état je sers à différens emplois,
Souvent à la cuisine et souvent sur les toits.
Sans ma tête, de moi, l'on fait un autre usage,
De parer un prélat j'ai le rare avantage.
En dépeçant mon tout on y trouve un grand saint
Dont le seizième siècle a couronné la fin;
Une substance enfin granitique ou calcaire,
Qui sous un autre nom reconnaît le vulgaire.
On trouverait aussi.... Mais c'est assez, Lecteur,
Car je ne suis qu'un vil instrument de malheur.

Par Mlle Mélanie Michaud (de Poligny).

CHARADE.

C'est en trio que se fait mon premier,
De tout trio la base est mon dernier,
Peu de trios qui n'offrent mon entier.

Mots de l'Enigme, du Logogriphe et de la Charade insérés dans le dernier Numéro.

Le mot de l'Enigme du dernier Numéro est *Tapis de pied*.

Celui du Logogriphe est *Non*. Otez l'*N*, il reste on, et le proverbe dit : *On est un sot.*

Celui de la Charade est *Ninon* (de l'Enclos).

LITTÉRATURE. — SCIENCES ET ARTS.

(EXTRAITS.)

Les Loisirs de Polymnie et d'Euterpe, ou *Choix de Poësies diverses de M.* S. E. de Bridel, recueillies et publiées par M. le baron de Bilderbeck. A Paris, chez *Maradan*, libraire, rue des Grands-Augustins, n° 9.

Un des plus beaux triomphes de la France, triomphe commencé par les lettres et terminé par les armes, c'est l'universalité de notre langue, et je doute qu'il y ait un Français assez modeste pour entendre, sans quelque mouvement d'orgueil national, sur les rives de la Vistule, du Danube, de la Sprée, du Niémen, et jusques sur le Volga, les mêmes accens que sur les bords de la Seine et de la Loire. On ne s'en est point tenu là ; et notre littérature, cette fille si riche d'une langue accusée d'être si pauvre, compte au-delà même de notre vaste Empire des esprits distingués qui l'enrichissent de précieux tributs. Nos meilleurs écrivains ont au loin des émules, et pour être poëte français il n'est pas nécessaire d'être français.

M. Bridel n'est pas français ; c'est lui qui nous l'ap prend, sans quoi l'on pourrait aisément le supposer d même pays que J. B. Rousseau, Chaulieu, Thomas Saint-Lambert. Mais comme il nous le dit lui-même dan une pièce intitulée *les Deux Ruisseaux*,

Le chantre de Henri par tes mains couronné
(C'est à la gloire qu'il parle.)
Fixa son vol brillant aux champs qui m'ont vu naître.
L'éclat de son couchant a lui sur mon berceau,
J'ai foulé, jeune encor, les prés qu'aimait Rousseau.

On reconnaîtrait encore mieux sa patrie à l'ardeur don il brûle pour elle, et au plaisir qu'il trouve à célébre la gloire antique de ses compatriotes :

Venez, cherchons ces lieux si chers à la patrie,
Qui long-tems sous le joug vit ses enfans courbés,
Où jaloux de leurs droits, prodigues de leur vie,
Nos pères sont tombés.

M. Bridel ne paraît étranger à aucun genre de poësie mais il se sent plus entraîné aux accens des maîtres d la lyre. Ce n'est pas qu'il ne réussisse également dan la poësie descriptive ou philosophique, et qu'il ne des cende même avec honneur jusqu'à l'apologue. On dirai à sa facilité de tout exprimer en vers, que la poësi française est sa langue maternelle, et si l'on peut quel quefois lui reprocher de la parler avec un peu d'accent on ne doit s'en prendre qu'aux occupations et au emplois qui l'ont presque toute sa vie éloigné d'un pay où il aurait obtenu et mérité tant de succès. Les société où il a vécu en Allemagne, moins occupées des mot que des choses, et moins attentives aux imperfection qu'aux beautés, ne lui ont peut-être point assez fai apercevoir les taches légères qui pouvaient de tems e tems déparer ses productions ; car il est bon quelquefoi pour un auteur de vivre avec des gens difficiles enver les autres pour le devenir envers soi-même. La plupar de ces considérations sont d'une si faible importance que le premier mouvement d'un auteur, fait pour as pirer à un rang élevé, est de les mépriser. Cependant quoiqu'un homme à talent ne soit pas toujours à beau coup près jugé par ses pairs, comme il est condamné à

reconnaître autant de juges que de lecteurs, il a toujours intérêt à consulter le vent du bureau. Beaucoup de ces messieurs jugent comme ils peuvent, on le sait, mais ils décident comme ils veulent; ils sentent imparfaitement tout ce qui est bien, mais ils cherchent ce qui est mal; ils n'ont pas de bons yeux, mais ils cherchent tant, et ils sont tant à chercher, et ils ont tant de plaisir à trouver, que presque rien ne leur échappe! Je commence donc par être ici leur organe avec le ferme propos de n'y plus revenir; et je ferai à M. Bridel les petits reproches que je lui ai entendu faire dans le monde. On l'accuse d'abord d'un peu trop d'abondance, défaut digne d'envie, sur-tout quand il est difficile, comme dans les pièces dont il s'agit, d'assigner précisément où il se trouve, puisqu'il n'y a rien qui n'ait un prix véritable, et qu'en lisant chaque pièce avec attention on sent qu'on regretterait tout ce qu'on en retrancherait. Mais en général plus le talent est riche, plus le goût doit être économe. Un autre reproche bien minutieux en lui-même, mais que certains esprits minutieux trouveront bien grave, c'est le retour un peu fréquent de certaines locutions maniérées et presque entièrement décréditées par la profusion avec laquelle quelques-uns de nos soi-disant poëtes érotiques les ont semées. Si les *zéphyrs folâtres*, les *lits de mousse*, les *troncs de verdure*, les *lèvres demi-closes*, et jusqu'aux *seins palpitans* sont passés de mode, c'est à l'abus que ces messieurs en ont fait qu'il faut s'en prendre; mais puisqu'on est convenu d'abandonner ces figures parasites exclusivement aux rimeurs du commun, M. Bridel a, moins que personne, le droit de s'en servir, et que gagnerait-il à cacher son or sous du clinquant?

Nous quittons avec plaisir le rôle de critique pour joindre notre suffrage à tous ceux que M. Bridel a mérités. Personne ne peut se vanter d'une plus belle vocation pour la poësie lyrique; l'enthousiasme qui fait éclore les grandes pensées, le talent qui les exprime, l'harmonie qui les recommande à l'oreille et qui change les paroles en musique, distinguent éminemment la plupart de ses poëmes. Le genre pindarique lui-même, dont le nom seul inspire je ne sais quelle crainte à tous

les esprits, et qui donne l'idée d'une sorte de navigation aérostatique, n'a rien qui effraye M. Bridel, ni qui doive l'effrayer. Il y a plus; c'est que dans cette région sublime, où si peu sont parvenus, et où moins encore se sont soutenus, notre aéronaute semble avoir trouvé une sorte de direction. Non-seulement presque toutes ses Odes sont remarquables par une pompeuse harmonie, par de nobles élans, par de magnifiques vers, par des strophes dignes de nos meilleurs poëtes; mais à travers ce beau désordre de pensées sans lequel une Ode n'est pas une Ode, on entrevoit un plan, une marche et des routes secrètes assez habilement tracées pour que la raison ne laisse pas que de s'y reconnaître, même quand l'imagination a l'air de s'y égarer. J'en citerais entre autres exemples celle sur le tremblement de terre de la Calabre :

Qu'entends-je? quelle voix funèbre et gémissante
Jusqu'à mon cœur saisi de trouble et d'épouvante
Porte ses accens douloureux?
Hélas! tout ici-bas naît et meurt dans les larmes;
Et ce bel Univers paré de tant de charmes,
Est toujours teint de sang et plein de malheureux.

Ce prélude, si bien assorti à la tristesse du sujet, est suivi d'une courte peinture d'une courte tranquillité après de longues agitations.

La discorde aux enfers avait suivi la guerre,
Les dieux laissaient enfin reposer leur tonnerre,
Et les mortels séduits osaient croire au bonheur.

Mais bientôt

L'ange exterminateur aux ailes étendues

vient obscurcir l'atmosphère. Il plane quelque tems sur la terre et les mers, et finit par abattre son vol sur Carybde. Le jour fuit, la mer gronde, la terre s'émeut,

Un long tonnerre roule en ses flancs agités.
Elle tremble; son sein frémit et se déchire;
Des morts saisis d'effroi le ténébreux empire
Craint de voir la clarté des cieux,
Tandis que des humains la race criminelle
Redoute les horreurs d'une nuit éternelle,
Et tour-à-tour accuse et réclame les dieux.

Voilà sans doute la scène d'horreur bien préparée, et c'est ici qu'il fallait peindre les ravages, les désordres, le tumulte de la nature :

Les monts sont ébranlés, les cités renversées
Se perdent dans le sein des ondes courroucées,
Le globe est en souffrance, et tout lutte ou périt.
L'onde infidèle a pris une route inconnue,
L'éclair sort de l'abîme, il jaillit de la nue ;
Tout se confond, le feu, l'air, la terre et les flots.

Ces prodiges sinistres servent au poëte comme d'un fond rembruni, sur lequel il va peindre des images déchirantes; des femmes, des enfans éplorés, de faibles vieillards courant çà et là dans les campagnes, des époux qui essayent d'arracher leurs malheureuses épouses aux flammes qui les poursuivent.

. . . .
L'un s'abîme, en fuyant son palais qui s'embrâse ;
Sous l'homicide poids d'un marbre qui l'écrase
Un autre expire au même instant.
Plus d'un infortuné, dans sa propre chaumière,
Trouve un affreux cachot, où loin de la lumière,
Sans secours, sans espoir, un long trépas l'attend.

Mais voici une peinture qui, à la différence des élémens près, semble rivaliser M. Girodet dans cette belle scène du déluge que nous avons tous admirée, en frémissant, au dernier salon.

A travers des débris une femme s'élance,
Elle tient dans ses bras sa plus chère espérance,
Son fils qu'elle arrache à la mort.
Dieux! sauvez-la (*beau mouvement*); sauvez l'objet de sa tendresse
Guidez sa marche errante, et qu'au moins la faiblesse
Intéresse le ciel et fléchisse le sort.
. . . .
Elle vole, elle échappe. O vaine et courte joie !
L'impitoyable mort ne lâche point sa proie.
La terre a croulé sous ses pas.
Un gouffre s'est ouvert. . . . . .

Il en peint ensuite d'autres qui fuient sur mer et trouvent la mort. Le poëte continue encore quelque tems sur le même ton, puis s'adressant au petit reste d'ha-

bitans échappés au désastre de ces malheureuses régions :

. . . .

Voyez sur vous en feu luire une étoile amie :
Les airs sont épurés, etc.

Et ce beau récit est terminé par cette réflexion attendrissante :

Que l'homme a d'ennemis !......

C'est pour lui l'occasion de vanter l'imprévoyance qui nous cache jusqu'aux dangers dont nous sommes échappés. Le poëte en rend grâce aux Dieux, et nous montre un tableau consolant après celui de tant de malheurs.

Déjà Flore et Palès ont réparé leurs pertes ;
De nouvelles moissons ces plaines sont couvertes ;
La flamme a fécondé ces champs, etc.

L'Ode intitulée *Cérès* a de même une marche digne des anciens lyriques dans leurs plus brillans écarts. Je voudrais parler aussi du *Ruisseau*, Liv. III, Ode 6.

Où vas-tu, fils des morts? etc.

Au reste nous aurions tort d'appeler l'attention de nos lecteurs sur telle ou telle description en particulier, puisque chacune, prise au hasard, paraîtrait choisie avec intention.

Quittons les Odes qui, à la longue, fatiguent l'attention, à peu près comme on se lasse à regarder longtems en l'air ; et suivons notre poëte à la campagne. C'est-là qu'il est à son aise et qu'il nous y met. Le joli poëme intitulé : *Le Printems et Lina*, suffira pour montrer une ame qui s'épanouit avec la nature et un esprit qui fleurit avec les champs. Nous en citerons quelques traits qui prouveront pour le reste. On s'attend bien que ce printems-là ne se passera pas sans parler du rossignol ; mais ce qu'aucun poëte n'a fait jusqu'à présent ni même tenté, que l'on sache, c'est de suivre et de noter, pour ainsi dire, ces chansons qui se passent si bien de paroles, et qui disent tant de choses au cœur. Ainsi, en attendant que le rossignol chante, écoutons le poëte :

Que j'aime ces accords si doux, si variés,
Ces soupirs prolongés, ces cadences pressées

Par des accens plaintifs aussitôt remplacées,
Ce prélude timide et ces tons indécis,
Essais mélodieux où le goût se déploie,
Ces sons filés sans art, renflés ou radoucis,
Voilés par la tristesse, animés par la joie,
Et ce murmure sourd et ces longs roulemens
Qui vont au fond du cœur chercher les sentimens,
Ces chûtes, ces repos, ces éclats, ces reprises,
Ces élans imprévus, ce charme des surprises,
Et ce silence enfin si plein de volupté,
De langueur, d'abandon pour l'ame recueillie,
Qui pense encor nager dans des flots d'harmonie,

. . . .

Philomèle a cessé; je crois l'entendre encor!...

La philosophie se mêle nécessairement à la contemplation des merveilles de la nature, puisqu'alors la nature nous rappelle vers elle, et qu'un moment du moins elle nous détrompe des prestiges du monde; elle nous ouvre notre cœur à nous-mêmes, elle nous invite à y descendre, à y lire, et c'est là qu'est écrite toute la philosophie dont l'homme a vraiment besoin. Ces vérités si utiles qui se seront offertes d'elles-mêmes sous une forme ou sous une autre à tant de bons esprits, et qui, cent mille fois répétées, ne le seront jamais assez: ces pensées, dis-je, sont toujours présentes à M. Bridel: la campagne lui offre en sa double qualité de poëte et de botaniste, un spectacle enchanteur; mais il paraît surtout aimer la paix, l'innocence et le bonheur qui en sont les premiers fruits, semblable à l'abeille qui préfère encore le miel aux fleurs dont elle le tire:

Mais pour mieux savourer tous ces plaisirs divers,
Que nous offrent les champs dans leur pompe nouvelle,
Il faut encor du monde éviter les travers;
A la sage nature il faut être fidelle,
Et porter aux hameaux des goûts simples comme elle.

. . . .

N'imitez pas le grand qui, dévoré d'ennui,
Traîne dans ses vallons tout Paris après lui;
Las du vide éternel des cercles, des visites,
On le voit tour-à-tour s'en plaindre et s'y plonger;
Il accourt au village et s'y trouve étranger.
Il lui faut des festins, il veut des parasites,

Des cris pour l'émouvoir, du bruit pour l'étourdir,
Des fous pour l'imiter, des sots pour l'applaudir.

Si le nom de M. Bridel n'était point en tête du recueil où se trouvent ces derniers vers, de qui les croirait-on ? Cette question suffit à leur éloge. Cette question se répéterait plus d'une fois avant la fin du poëme. Par exemple, après que M. Bridel a décrit le luxe des plus magnifiques jardins de Paris, on croit encore entendre cette même voix chère aux Muses réciter les vers suivans :

Dans ce jardin formé de cent jardins divers,
On trouve tout enfin, tout, hormis la nature.
Je les ai vus ces lieux où, croyant la fixer,
L'art à force de soins, d'audaces, de prestiges,
L'effarouche et la froisse en voulant l'embrasser.
Comme vous, j'ai peut-être admiré ces prodiges ;
Mais, bientôt fatigué de ce luxe éternel,
J'ai reporté mes yeux vers le toit paternel,
Et je n'ai demandé qu'une grappe à Pomone,
Un bleuet à Cérès, à Flore une anémone.
Oui, j'ai vu sans plaisir vos bois d'àcacias
Outragés par les vents et pleurant leur injure,
Vos aloës sans fleurs, vos cèdres sans verdure,
Et vos orangers nains, et ces tristes thuyas,
Des bouts de l'univers déportés dans vos terres,
Et ce peuple étranger qu'emprisonnent vos terres,
Qui forcé de fleurir, de briller en tout tems,
S'afflige de sa pompe et n'a point de printems.

On reconnaît encore le même ton et la même grâce dans cette consolante peinture du bonheur des plus simples habitans des campagnes ;

Les cabales, la brigue et les séditions,
Les orages des cours, leurs révolutions,
De l'humble villageois ne troublent point la vie.

. . . .

De ses aïeux obscurs habitant la maison,
Evitant des cités le tumulte et la gêne,
Dès l'enfance il n'a vu que le même horizon,
Et l'univers finit où finit son domaine.
Heureux mortel, ses jours coulent, exempts de peine ;
Aucun d'eux ne l'accuse, et l'heure qui s'enfuit
N'a point de compte à rendre à l'heure qui la suit.
Tout est à lui, les fleurs, les zéphyrs, la rosée,

Le sourire des cieux dans une onde apaisée.
L'ombre des bois. . . . .

Nous avons oublié, en rappelant les différentes critiques qu'on oppose à M. Bridel, de parler de quelques réminiscences qu'on a cru de tems en tems remarquer dans ses ouvrages ; mais ces prétendues fautes, qui avaient échappé à notre observation, ne sont ni des larcins, ni même des emprunts. M. Bridel est trop riche de son propre fonds, pour sentir le besoin de ces tristes ressources, et s'il a dans ce point donné quelque prise à la censure, ce ne pourrait être que par de très-innocentes rencontres. La même idée, sur-tout lorsqu'elle est juste et qu'elle tient naturellement au sujet, peut et doit souvent se présenter, quelquefois en termes presque les mêmes, à deux esprits qui s'exercent sur la même matière; par exemple dans l'Ode intitulée l'*Aéronaute*, lorsque M. Bridel dit que ce nouveau prodige

Fit croire au fabuleux dédale
Et combla l'immense intervalle
Qui séparait l'homme des Dieux.

il n'avait surement pas connaissance d'un impromptu de M. de Ségur, fait dans les Tuileries au moment où cent mille regards suivaient MM. Charles et Robert dans *les nues*, et qui finit par ces deux vers:

Eux-mêmes ils ont marqué leur place
Entre les hommes et les Dieux.

Il est encore possible que dans beaucoup d'occasions, ce qu'on appelle réminiscence ne soit qu'un oubli, et par exemple qu'un poëte, en travail d'une Ode pindarique, n'examine pas toujours si l'objet qui s'offre à son imagination n'est pas aussi dans sa mémoire ; et en pareil cas il lui suffirait, avant d'imprimer, de la plus légère observation pour éviter le reproche de plagiat.

Quelquefois aussi on donne un peu sévèrement le nom de réminiscence, où il n'y a que ressemblance de tour et de mouvement dans l'expression de deux idées absolument différentes ; et ces hasards doivent

être plus fréquens dans les Odes qu'ailleurs où une même exaltation de pensées, une même chaleur d'enthousiasme et en même tems un même rythme de vers obligent à des tournures pareilles, et alors on prend la conformité des cadres pour celle des tableaux. On peut s'en convaincre en comparant (sous ce point de vue seulement) quelques traits de l'Ode de notre auteur sur le *Courage*, avec des passages de l'immortelle Ode à la *Fortune*.

Il est un courage héroïque
Digne du tribut de mes vers,
Celui qui voit d'un œil stoïque
Et les succès et les revers;
Qui du sort perdant l'assistance,
Oppose une mâle constance
A son ingénieux effort;
Qui pardonne même à l'envie,
Et qui sans mépriser la vie
Sait ne point redouter la mort.

L'effort d'une vertu commune
Suffit pour faire un conquérant.
Celui qui dompte la fortune
Mérite seul le nom de grand.
Il perd sa volage assistance
Sans rien perdre de la constance
Dont il vit ses honneurs accrus;
Et sa grande ame ne s'altère
Ni des triomphes de Tibère,
Ni des disgrâces de Varus.

Il ne faut sans doute que savoir lire, c'est-à-dire entendre ce qu'on lit, pour reconnaître ici une différence bien réelle sous cette ressemblance apparente d'idées et même d'expressions, et pour juger que celui qui parle après est absolument indépendant de celui qui a parlé le premier. L'une de ces strophes est un avis aux conquérans en particulier, c'est-à-dire à un très-petit nombre d'hommes: l'autre adresse une leçon à peu près du même genre à tous les hommes, parce que chacun, dans sa sphère, a des succès à désirer et des revers à craindre; parce que les caprices du sort menacent et le pâtre et le monarque;

parce que chacun de nous a besoin de courage, et que chacun a une petite portion d'héroïsme à exercer sur le grand champ de bataille de la vie humaine: il n'y a donc point ici de réminiscence proprement dite, encore moins de plagiat, à moins qu'il ne soit désormais expressément défendu à tous les poëtes présens et à venir, de parler d'égalité d'ame depuis l'Ode *Æquam memento*, etc.; et au fait pourquoi tant de sévérité contre de prétendus larcins dont tout le monde profite? Pourquoi exclure telle ou telle pensée d'un ouvrage où elle pourrait être nécessaire, où elle viendrait naturellement de ce qui précéderait, où elle amènerait naturellement ce qui suivrait; et cela, par la seule raison que cette pensée aurait déjà été exprimée par quelqu'autre? Et où en serions-nous, si les bonnes choses ne pouvaient être dites qu'une fois? Ce serait rendre le métier d'écrivain, ou plutôt l'art d'écrire, de jour en jour plus difficile, et bientôt impossible. On en viendrait de proche en proche au terrible argument du grand chauffeur des bains d'Alexandrie; on ferait un livre (encore peut-être bien mince) du peu qui a été dit pour la première fois, et, en attendant mieux, on brûlerait le reste. Nous pensons néanmoins que beaucoup de traits des poësies de M. Bridel échapperaient encore à ce vaste incendie; la nature, qu'il n'a cessé d'étudier, a été son maître, on est garanti des lieux communs en écrivant sous sa dictée, et l'on sait que c'est elle qui fait les poëtes. Poëte! c'est en vain que la grossièreté et la frivolité, si rarement d'accord, ne parlent d'une aussi belle profession qu'avec le même dédain ou la même ironie; il nous est du moins permis, à nous qui n'osons point aspirer à ce titre, d'essayer d'en faire connaître toute la dignité. Un poëte est un homme qui voit les choses de plus haut, qui les regarde avec plus d'intérêt, qui les rassemble avec plus de goût, et qui les exprime avec plus de charme: c'est, d'ordinaire, un citoyen plus tranquille, un amant plus passionné, un ami plus vrai, un compagnon plus aimable, un homme plus humain. La poësie plaide si bien toutes les bonnes causes au fond des esprits qu'elle enflamme, elle y

versé, quand on la laisse faire, tant de désintéressement, tant de philosophie, tant de vraie grandeur, tant de vertu; elle leur montre si beau, tout ce qui est bon, et ce qui est mauvais, si odieux, que si jamais le commun des hommes s'éclaire assez pour devenir juste, on ne prononcera plus le nom de poëte qu'avec respect. BOUFFLERS.

L'Epicurien français, ou *les Dîners du Caveau moderne*, avec cette épigraphe :

> Rions, chantons, aimons, buvons;
> Voilà toute notre morale.

Troisième année. Second trimestre de 1808. Avril. Paris, Capelle et Renand, libraires-commissionnaires, rue Jean-Jacques Rousseau, n° 6.

RIRE, chanter, aimer et boire! Bonne morale en effet; excellent moyen de passer gaiement sa vie. Je suis loin de condamner ceux qui ne se font point d'autres occupations que celles-là, je serais tenté plutôt d'envier leur sort. Eh! qui ne voudrait être l'un de ces vingt ou trente bons vivans, aimables chansonniers, convives intrépides qui, s'étant liés entre eux par choix, se réunissant par goût, buvant sec et mangeant ferme;

> D'abord silencieux en se mettant à table,
> Immolent trente mets à leur faim indomptable,

Puis, quand le dessert a paru, exhalent leur gaieté intarissable en mots heureux, en saillies piquantes et en jolis couplets? Si tout le monde, comme de raison, n'est point admis à leurs banquets, et ne peut faire avec eux un cours de *friande* gourmandise, ni juger de la sublimité de leur appétit, tout le monde, du moins, peut amuser son loisir, récréer son esprit et orner sa mémoire des agréables productions que Comus et le dieu du vin leur inspirent. En effet, la joyeuse confrérie, sous les auspices d'Epicure son patron, publie tous les trois mois un recueil de vers et de prose également bons à lire. Celui qui vient de paraître avec le mois d'avril, en est une nouvelle preuve.

Il

Il est d'usage, lorsqu'on imprime un livre d'indiquer les matières qui y sont traitées par un titre particulier, tel que préface, introduction, chapitre, etc. Nos épicuriens ne font pas cela. Pleins d'une douce illusion et se croyant toujours à table, quels sont les titres sous lesquels ils offrent leurs diverses productions? *Premier et second service, hors-d'œuvres, dessert et café :* voilà ce qui s'appelle *être toujours à son affaire.* Mais ces différens services peuvent-ils affriander un lecteur tant soit peu délicat? assurément. C'est la philosophie d'Aristippe qui compose le *premier ;* et la vie de ce moraliste qui était l'homme du moment, les mots saillans que l'on a conservés de lui, se trouvent racontés et cités à l'aide d'une fiction ingénieuse.

Au nombre des *hors-d'œuvres*, paraît l'anecdote plaisante du *domino jaune* que je rappelle en peu de mots. Louis XV donnait une fête à Versailles pour le second mariage du dauphin. Il y avait un buffet splendidement servi, lequel était assiégé, à chaque instant, par un haut et large domino jaune. S'éloignait-il après une longue attaque, il revenait bientôt à la charge. Cette sorte de courage excita la curiosité, on voulut éclaircir le fait; et l'on reconnut que c'était un domino commun aux *cent suisses* qui, s'en affublant tour-à-tour, venaient successivement occuper un poste qui leur paraissait beaucoup meilleur que celui qu'ils occupaient à la porte du château.

Nous voici au *second service.* Attention.

Le vin de Champagne mousseux a une propriété *éruptive :* c'est un prisonnier toujours tenté de s'échapper. Aussi, lui est-il arrivé souvent de briser ses liens et de tromper l'espoir de celui qui se flattait de l'y tenir renfermé et de le vendre à beaux deniers comptans. Le *second service* vous indique la manière, en cas même de fuite et d'éruption, de n'en pas perdre une goutte, ce qui est bon à savoir et bon sur-tout à pratiquer.

Sous le titre de *cours gastronomique*, est une petite historiette dont M. *Victor Fage* est le héros. Il est séduit par les charmes de Mlle *Hélène*, honnête et jolie cuisinière. L'amour lui fait apprendre la cuisine,

et la cuisine lui fait goûter les délices de l'amour. L'érudition gastronomique est poussée très-loin dans ce récit écrit d'un style vif et piquant.

Nous ne tenons point table long-tems, car déjà nous sommes au *dessert*.

Nous avions au *premier service* les dits d'Aristippe arrangés en prose, les voici arrangés en vers de la façon de M. Piis, et l'eau en vient à la bouche. Goûtez plutôt.

Air : *Du Sultan Saladin.*

N'eussions-nous, comme Pâris,
À décerner qu'un seul prix,
Contentons plutôt trois belles
Que d'oser choisir entre elles :
Notre joyeux érudit
L'a dit,
L'a dit,
Et n'en sera pas dédit :
Vous adoptez tous d'Aristippe
Ce grand principe,
Ce grand principe ?...
(*Bis en chorus.*)
Nous adoptons tous d'Aristippe, etc.

Possédons Athénaïs,
Phryné, Rhodope et Laïs ;
Mais sans qu'elles nous *possèdent*
Que ces dames se succèdent ;
Notre joyeux érudit, etc.

Comment choisir maintenant parmi tous ces *fruits*, doux tributs de la muse de MM. Antignac, Armand Gouffé, Capelle, de Jouy, de Longchamps, Désaugiers, Ducray-Duminil, Moreau, Ph. La Madelaine ? Ma foi, cela n'est pas aisé. Je me décide pourtant, et je prends la *Franche Coquette* par M. de Jouy.

Air : *Mon honneur dit que je serais coupable.*

Vous m'imposez un cruel sacrifice
En exigeant de la sincérité ;
Mais j'y consens ; aujourd'hui par caprice
Je veux, Léon, dire la vérité :
Depuis trois mois on croit que je vous aime ;
Je vous la prouve, et sans autre raison,

Depuis trois mois vous le croyez vous-même ;
Depuis trois mois je ments, mon cher Léon.

Il vous souvient du souper où Glycère
Me disputait le prix de la beauté ?
Vous vous aimiez d'un amour bien sincère,
Mais un regard vous place à mon côté.
Certain Médor était assis de l'autre ;
Il eut sa part d'un muet entretien,
Car si mon pied interrogeait le vôtre,
De mon genou je répondais au sien.

. . . .
. . . .

— Eh quoi, Zulmis ! cette lettre si tendre....
— N'est qu'un extrait d'un ouvrage récent.
— Mais ce poison qu'un jour vous vouliez prendre....
— Autant que vous il était innocent.
— A mon départ vos mortelles alarmes....
— On s'embellit à se désespérer.
— Vos maux de nerfs... — Bagatelle. — Vos larmes...
— En s'exerçant on apprend à pleurer, etc.

Ma friandise s'exercerait bien encore sur le joli *Touchez-là* de M. de Longchamps. Pourquoi pas ? Essayons.

Air : *Du Ballet des Pierrots.*

Sans être citoyen de Sparte
Le laconisme me plaît fort,
Et jamais je ne m'en écarte ;
Qui parle trop a toujours tort,
Or, la phrase que je préfère
Celle qui dit tout, la voila :
En sentiment comme en affaire
Deux mots suffisent : *Touchez-là*.

. . . .
. . . .

Le léopard de l'Angleterre
S'engraissait du sang généreux,
Dont inondaient pour lui la terre
Six cent mille bras valeureux ;
Mais dans sa retraite profonde
Pour lui-même enfin il trembla,
Dès que les deux maîtres du Monde
Purent se dire : *Touchez-là*.

Je continuerais volontiers, mais je vois le café. — Eh bien? — Il est bon, je le trouve seulement un peu faible.

Le repas fini, il faut causer; mais sur quoi? Nos épicuriens nous l'apprennent. Leurs entretiens n'ont pas pour objet le début d'une actrice, le succès d'une pièce, ni autres balivernes semblables, mais bien des sujets de haute importance, les *produits de l'industrie gastronomique, les légumes et fruits* de M. Appert, *la torréfaction du café, les écrevisses et la manière de les faire cuire*, de sorte que, le style figuré à part, on ne quitte point leur recueil, on ne l'a pas achevé sans s'écrier avec Horace, qui tient sans doute une des premières places sur leur calendrier :

Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci.
C'est tout que de mêler l'utile à l'agréable.

VIGÉE.

HISTOIRE GRECQUE DE THUCYDIDE, accompagnée de la version latine, des variantes de treize manuscrits de la Bibliothèque impériale, d'observations historiques, littéraires et critiques, de *specimen* de ces manuscrits, de cartes géographiques et d'estampes; et dédiée à S. M. l'Empereur de toutes les Russies; par J. B. GAIL, professeur de littérature grecque, au collége impérial de France, de l'Académie royale des sciences de Gœttingue, des Académies de Marseille, Nancy, etc. A Paris, chez *Gail* neveu, au Collége de France. — 1808.

TANDIS qu'une foule d'écrivains de tous genres, les uns nés sans talens, les autres, malgré leurs dispositions naturelles, égarés loin de la bonne route, parce que, privés d'instruction depuis quinze ans, ils sont entrés dans les labyrinthes de la littérature, sans avoir le fil d'Ariane, nous accablent d'ouvrages mal digérés, de romans aussi insipides qu'immoraux, et de vers pour le moins aussi mauvais que leur prose, on ne voit pas sans plaisir et sans intérêt quelques savans nous rappeler à l'étude des langues anciennes

pour nous inspirer le goût antique, et seconder ainsi les intentions bienfaisantes de l'Empereur-Roi qui veut raviver toutes les branches de l'enseignement. Parmi ces savans, M. Gail occupe un rang très-distingué : élève et successeur de M. Vauvilliers, il ne cesse, sans pourtant négliger ses honorables fonctions de professeur, de nous donner des traductions élégantes et fidelles des poëtes les plus distingués de l'ancienne Grèce. Anacréon, Théocrite, Bion et Moschus n'ont perdu sous sa plume que ces beautés d'harmonie inséparables du rythme. Aujourd'hui, à l'exemple de Henri Étienne, de Budée, de Ramus, qui sont ses ancêtres dans la filiation littéraire des professeurs de langue grecque au collége de France, et digne rival des membres de la célèbre Université d'Oxford, qui ne dédaignaient pas de se faire éditeurs des auteurs grecs dont ils voulaient révéler les beautés à leurs élèves, M. Gail nous donne aujourd'hui une édition complète de l'*Histoire de Thucydide*, pour la perfection de laquelle il a compulsé les variantes des treize manuscrits de la Bibliothèque impériale, et qui de plus est enrichie d'une version latine à l'usage de ceux qui ne peuvent pas lire *Thucydide* dans l'original. Cet ouvrage, recommandable à tous égards, est le fruit de quinze ans de travaux et de veilles.

Thucydide, comme historien, a de grands avantages sur Hérodote qui l'a précédé, et sur Xénophon qui fut son contemporain, mais qui n'a écrit qu'après lui. Hérodote, quoiqu'il ait charmé l'oreille délicate des Grecs lorsqu'il leur lut les neuf livres de son histoire à l'assemblée des jeux olympiques, n'en a pas moins des défauts essentiels ; et si les observations plus exactes des voyageurs modernes, en Egypte, en Syrie et dans les diverses régions qu'il a visitées, l'ont fait absoudre du crime de mensonge qui est si grave dans l'Histoire, on ne reste pas moins en droit de lui reprocher son manque de méthode, sa prolixité et son style, qui à force d'être homérique, semble plus appartenir à la poësie qu'à la prose. On peut cependant l'excuser à cet égard : les seuls modèles que les Grecs eussent alors en littérature étaient Orphée, Homère et Hésiode ; et il n'est pas

étonnant que le premier historien de la Grèce en ait imité les premiers poëtes, puisqu'il n'avait point d'autres guides dans l'art d'écrire. Il n'est pas inutile de faire observer que Quinte-Curce, chez les Latins, a beaucoup de la manière d'Hérodote, et que, comme lui, il se complait dans les descriptions élégantes et fleuries. Xénophon, surnommé l'Abeille athénienne, dans sa Cyropédie, et même dans sa Retraite des dix mille qu'il ramena en Grèce, par une route extraordinaire, a plutôt fait des romans historiques que des histoires; aussi est-il difficile d'avoir en lui une confiance entière. Il est singuliérement recommandable par la pureté et l'élégante simplicité de son style, et il est difficile qu'un disciple de Socrate et de Platon n'eût pas hérité de leurs grâces. Pour Thucydide, il est grave et austère: on voit qu'il s'est plus pénétré, que ses deux rivaux, des véritables devoirs de l'historien. Quoiqu'il eût été lui-même un des chefs de l'armée athénienne dans la fameuse guerre du Péloponèse, il ne se met jamais en scène: il raconte ce qu'on *a fait*, et non *ce qu'il a fait*. Son style a de la dignité sans faste; il est concis, et même trop peut-être, car il en contracte quelque obscurité; mais il a de l'intérêt, parce qu'il fait passer sous nos yeux de grands événemens et de grands personnages, et qu'il offre de grands résultats à la pensée du lecteur. On a beaucoup comparé Thucydide à Tite-Live; mais nous ne voyons pas trop en quoi ces deux historiens se ressemblent. L'un est rapide, et plus que concis; l'autre, sans être traînant, laisse couler son style à pleins flots, et n'en dérobe ni la richesse ni l'abondance. Si quelqu'un approche de Thucydide, c'est notre président de Thou: le style de cet historien est comme celui de son modèle, grave et sévère; et c'est peut-être l'auteur latin moderne qui a le mieux imité l'idiôme des Romains, s'il est vrai que des juges modernes puissent en décider. Thucydide, quoique son style soit bien loin d'être poëtique, et il ne faut pas lui en faire un reproche, n'a pourtant pas été surpassé par Lucrèce et par Virgile, dans l'éloquente description de la peste qui dévasta de son tems le Péloponèse, l'Attique et presque toute la Grèce, et qui enleva au

moins le tiers de la population de ces belles contrées. Souvent Lucrèce ne fait que le traduire, et c'est alors que ce poëte nous paraît le plus éloquent et le plus énergique. Virgile le traduit moins qu'il ne l'imite, et Virgile ne peut rien imiter qu'il ne l'embellisse ; mais son immortel morceau ne fait point oublier celui de Thucydide. Virgile n'avait pas vu l'horrible contagion qui avait dévoré les troupeaux et les habitans de la Noricie, Thucydide en avait été le témoin, et aurait pu être la victime de la peste du Péloponèse ; et dans ce cas seul, celui qui décrit exactement ce qu'il a vu et presque souffert, a plus d'effet que celui qui *embellit* la narration d'un autre ; car on ne peut guère embellir sans altérer.

Voilà le grand historien dont M. Gail donne aujourd'hui une très-belle édition. Les deux derniers volumes de cette collection se composent de plusieurs Mémoires dans lesquels M. Gail discute avec beaucoup de goût et de sagacité, les différens genres de mérite de Thucydide, et rend compte des sources où il a puisé, et des travaux immenses qu'il s'est imposés à lui-même pour conduire cette savante entreprise à sa perfection. La beauté typographique se joint ici au mérite littéraire. Des cartes très-soignées, des estampes et le portrait de Thucydide dessiné et gravé d'après un marbre antique, sont des accessoires précieux de cette belle édition : et tout l'ensemble de cet intéressant ouvrage ne peut que nous donner une idée avantageuse du Xénophon que M. Gail nous prépare et nous annonce.

M.

Histoire de Fénélon, composée sur les manuscrits originaux ; par M. G. F. de Beausset, ancien évêque d'Alais, membre du Chapitre impérial de S^t.-Denis. Trois vol. in-8°. A Paris, chez *Giguet* et *Michaud*, imprimeurs-libraires, rue des Bons-Enfans, n°. 34.

(Dernier Extrait.)

La partie de cet ouvrage que l'auteur a consacrée à l'examen du *Télémaque*, est sans doute d'un intérêt

plus vif et plus général que des discussions théologiques sur le quiétisme et le jansénisme, mais elle fait naître aussi quelques réflexions douloureuses. On a vu souvent des hommes qui joignaient un caractère aimable à un beau génie, punis par la fortune de leurs succès dans la carrière des lettres, et condamnés à payer leur gloire d'une partie de leur bonheur. Il est triste que Fénélon ait subi le même sort dans un siècle où la considération publique élevait les grands talens à côté de ce que la naissance, la politique et la victoire avaient de plus illustre, et sous un roi qui regardait avec raison, comme le gage le plus sûr de son immortalité, la protection qu'il accordait aux arts de l'esprit. On ne peut douter que la longue disgrâce de l'archevêque de Cambrai n'ait été péniblement agravée par le prodigieux succès du *Télémaque*. Le pape, en condamnant le livre des *Maximes des Saints*, avait mis un terme à la malheureuse affaire du quiétisme; et la soumission de Fénélon, cette soumission modeste et profonde, dont l'admirable simplicité laissa si peu d'éclat au triomphe de ses adversaires, avait ramené à lui les hommes les plus opposés à l'erreur et aux nouveautés : on entendit les premiers magistrats du royaume, d'Aguesseau sur-tout, digne d'être leur chef et leur modèle, prononcer devant les parlemens l'éloge de Fénélon, en requérant l'enregistrement du bref qui le condamnait. Il est juste d'observer ici qu'après s'être permis dans la chaleur de la querelle un procédé peu délicat, après avoir compromis ou du moins laissé compromettre la dignité de son ministère, et si j'ose le dire, la majesté de son génie, par les intrigues et les emportemens de son neveu, Bossuet, dès qu'il eut mis la pureté de la foi sous la sauve-garde d'une décision souveraine, reprit, à l'égard de Fénélon, des sentimens aussi nobles que modérés. Ce grand évêque, l'oracle de l'église gallicane, le plus fidèle interprète de sa doctrine et le plus ferme appui de ses libertés, fut emporté par un zèle ardent au-delà de cette douceur et de cette modestie qui donnèrent tant de charme au caractère de Fénélon; mais sa vertu le préservait également de la haine et de l'envie. Loin de vouloir prolonger la disgrâce de l'archevêque de Cambrai,

tout ce qui lui revenait de sa conduite depuis la condamnation de son livre ; tout ce qu'il apprenait de la sagesse avec laquelle il gouvernait son vaste diocèse, et de la tendre affection que les habitans de la Flandre lui portaient ; les éloges unanimes des officiers qui l'avaient vu à Cambrai en revenant de l'armée ; l'espèce d'enthousiasme général qu'excitait le *Télémaque*, bien que cet ouvrage fût peu du goût de Bossuet ; enfin, pour me servir des expressions de Bossuet lui-même, *ce que je ne sais quoi d'achevé que le malheur ajoute à la vertu*, tout, dit l'historien de Fénélon, contribuait à toucher l'évêque de Meaux, et lui faisait regretter d'avoir perdu un ami si digne d'être, après lui, l'oracle et le modérateur de l'église de France. On a lieu de croire qu'il désira sincèrement de s'en rapprocher, et que ce fut dans cette intention que l'abbé de St.-André fit, à la prière de Bossuet, un voyage que d'autres circonstances rendirent inutile : mais Fénélon n'en était pas moins éloigné de la Cour par des intrigues très-actives et très-puissantes. Tous les ministres, à l'exception de M. de Beauvilliers, s'étaient déclarés contre lui depuis sa disgrâce, et tous croyaient avoir un grand intérêt à ne point laisser revenir auprès du duc de Bourgogne, un homme qui pouvait se ressouvenir de leurs procédés, et peut-être un jour les en punir.

Un événement que personne n'avait prévu, vint au secours de tant de passions, et dispensa pour toujours les ennemis et les rivaux de Fénélon du soin pénible de veiller à sa perte ; elle fut irrévocablement consommée, dans le cœur et l'esprit de Louis XIV, par la publication du *Télémaque*. Il faut entendre M. de Beausset en raconter les détails et les résultats.

« Tout le monde sait, dit-il, que l'infidélité d'un » domestique, que l'archevêque de Cambrai avait chargé de tirer une copie de son manuscrit, fit connaître » au public un ouvrage qui a valu à son auteur une » gloire qu'il n'avait pas ambitionnée, et des malheurs » qu'il ne méritait pas. Le copiste infidèle eut assez de » goût pour apprécier les beautés d'un pareil ouvrage, » et trop peu de délicatesse pour résister au désir d'en » tirer avantage. Il vendit à un libraire la copie qu'il

» s'était réservée à l'insçu de l'archevêque de Cambrai ;
» le libraire se hâta de la faire imprimer sous un format in-12, en assez gros caractères. Il n'en était encore qu'à la 208e page, lorsque la Cour en fut instruite : c'était à la fin de 1698, et dans le moment où elle était le plus irritée des lenteurs et des obstacles qu'elle éprouvait à obtenir du pape la condamnation de l'archevêque de Cambrai : c'était dans une circonstance où elle faisait surveiller avec une attention excessive, tous les écrits que ce prélat publiait pour sa défense. Tous les exemplaires du *Télémaque* furent saisis, les imprimeurs maltraités ; et on usa, au nom de Louis XIV, des mesures les plus sévères pour anéantir un ouvrage qui devait ajouter tant de gloire au siècle de Louis XIV. Mais il n'était plus tems ; quelques exemplaires avaient échappé à la vigilance de la police : cette édition, toute imparfaite qu'elle était, se répandit avec rapidité. Encouragé par le succès, mais intimidé par la crainte du gouvernement, l'imprimeur vendit, sous le plus grand secret, quelques copies manuscrites de la partie de l'ouvrage qui n'avait pas encore été imprimée : on se les communiquait avec autant d'avidité que de mystère, et le mystère ajoutait à l'intérêt et à la curiosité. »

Ce succès éclatant qui triomphait de toutes les précautions de la Cour, cette gloire rebelle qui environnait la disgrâce de Fénélon, malgré tous les efforts d'un monarque à qui ses courtisans voulaient persuader que sa faveur seule donnait la gloire, fut ce qui contribua le plus à aigrir Louis XIV contre l'auteur de *Télémaque*. On s'était empressé de lui dénoncer l'ouvrage comme une satire coupable des principes de son administration ; on cherchait, dans la conduite et le caractère des personnages, des allusions offensantes à la cour et aux ministres de Louis XIV ; on s'obstinait à le reconnaître lui-même dans le portrait d'Idoménée ; enfin, si l'on en croit le duc de Saint-Simon, le maréchal de Noailles qui n'aspirait à rien moins qu'à remplacer M. de Beauvilliers dans les places de gouverneur du duc de Bourgogne et de ministre d'Etat, di-

sait au roi, et à qui voulait l'entendre : « qu'il fallait » être ennemi de sa personne pour avoir composé le » *Télémaque*. » Peu s'en fallut qu'il n'en fît à Fénélon un crime de lèze-majesté.

Il est difficile de savoir, dit M. de Beausset, jusqu'à quel point Louis XIV ajouta foi aux intentions que la calomnie prêtait à l'archevêque de Cambrai ; mais on ne peut douter qu'il n'ait été profondément ulcéré contre l'auteur d'un ouvrage dont les maximes étaient réellement en opposition avec les principes de son gouvernement, avec les qualités dominantes de son caractère, avec toutes les illusions brillantes qui l'avaient si long-tems séduit. L'âge et la piété lui avaient bien donné le désir et le pouvoir de modérer le goût impérieux qui le portait au faste et à l'éclat ; mais la religion même n'avait pu le désabuser de ses idées de grandeur et de gloire ; observons encore qu'à l'époque où le *Télémaque* parut, le malheur n'avait pas encore appris à Louis XIV à connaître les bornes de sa puissance ; il était loin de soupçonner qu'il serait bientôt réduit à demander la paix à des ennemis qu'il avait humiliés, et qu'en offrant de subir la dure loi du vainqueur, il ne parviendrait point à désarmer sa vengeance : il fut donc affermi naturellement dans la première idée qu'il avait prise de Fénélon, qu'il regardait comme un *esprit chimérique*. Il regretta d'avoir confié l'éducation de son petit-fils à un homme dont les principes lui paraissaient d'autant plus dangereux, qu'il les jugeait absolument contraires au caractère de la nation que le jeune prince était appelé à gouverner. La politique paternelle de Mentor lui semblait incompatible avec la fermeté nécessaire pour réprimer la légèreté des Français : toutes ces maximes de modération et de popularité, le goût de la vie pastorale et du bonheur des travaux champêtres, la simplicité modeste des rois et des grands, cette candeur et cette bonne foi dans les négociations extérieures, que Minerve s'efforce d'inspirer au fondateur de Salente, parurent au plus fier des souverains, les jeux puérils d'une imagination peu familiarisée avec la connaissance des hommes et la véritable science du gouvernement. Il

est donc facile de comprendre comment Louis XIV, déjà convaincu par l'autorité des évêques les plus recommandables de sa Cour, que Fénélon n'avait que des idées romanesques sur la piété, fut amené à croire qu'il n'avait également que des idées romanesques en politique. S'il avait pu se persuader, observe très-judicieusement M. de Beausset, que les maximes de l'auteur du *Télémaque* étaient les plus justes et les plus vraies, Louis XIV était assez grand par son ame et son caractère pour l'en récompenser au lieu de l'en punir. C'était le même prince qui avait toujours encouragé le zèle austère des ministres de la religion qui l'avertissaient de ses fautes et de ses devoirs, et qui dit avec douceur au plus touchant de nos orateurs sacrés: « toutes les fois que je vous ai entendu, j'ai été fort content de vous et fort mécontent de moi-même. » Mais les vérités de la religion, appliquées à la morale, sont simples, éclairées, incontestables, et Louis XIV en était pénétré. Il n'en est pas aiusi des théories de gouvernement et des maximes de la politique: elles sont si mobiles et si variables dans leur application, le système est quelquefois si séduisant et l'exécution si difficile, et si dangereuse, qu'on peut aisément pardonner à Louis XIV, qui régnait avec gloire depuis quarante ans, d'avoir eu plus de confiance dans le souvenir de ses succès, que dans les lumières de Fénélon, séparées de la connaissance des hommes et de l'expérience des affaires. Il est probable qu'il se serait borné à regarder l'auteur du *Télémaque* comme un *esprit chimérique*, si cet auteur n'avait pas été le précepteur de l'héritier du trône; mais Fénélon devint à ses yeux un sujet ingrat et un écrivain dangereux, parce qu'il lui parut avoir oublié ses bienfaits et méconnaître les vrais principes du gouvernement.

C'est par cette discussion, pleine de sagacité, de candeur et de modération, que M. de Beausset justifie la cruelle méprise d'un grand monarque envers l'un des plus grands hommes de son siècle, et le jugement rigoureux qu'il porta sur l'un des chefs-d'œuvre qui ont le plus illustré son règne.

On juge bien que l'historien de Fénélon doit repous-

ser avec autant de soins et beaucoup moins de peine, les calomnies que la malveillance répandit, lors de la publication de *Télémaque*, sur les intentions de son immortel auteur. Il prouve, jusqu'à l'évidence combien il est absurde de supposer à Fénélon l'odieux projet de faire la satire d'un roi qui le comblait de bienfaits, dans un ouvrage destiné à l'éducation de son petit-fils. Les faits mêmes résistent à cette supposition; car il est avéré que l'archevêque de Cambrai n'a pu composer le *Télémaque* qu'à une époque où il jouissait encore de la plus haute faveur, et où il occupait à la cour la place la plus honorable; dans un tems où Louis XIV le distinguait par les témoignages d'estime les plus flatteurs, et l'élevait aux premières dignités de l'église. D'ailleurs, Fénélon a professé toute sa vie, et dans toutes les occasions, un véritable attachement pour ce grand prince : la veille même de sa mort, dans une lettre où il déposait, sans crainte et sans espérance, l'expression de ses derniers sentimens, il protesta solennellement, « qu'il avait toujours eu pour la » personne de Louis XIV et pour ses vertus, une » estime et un respect profond. » Sans doute, observent à cette occasion des écrivains protestans, dont le jugement ne saurait être suspect, on doit croire sur une déclaration de cette nature un évêque, un évêque comme Fénélon, et un évêque mourant.

Il est difficile de déterminer, d'une manière précise, l'époque à laquelle le *Télémaque* fut composé; mais il suffit de savoir avec certitude qu'il le fut avant la disgrace de son auteur, pour que la pureté de ses intentions soit démontrée comme l'élévation de son caractère et la simplicité de sa vertu. Voltaire, dans le jugement peut-être intéressé qu'il a porté sur le style et le mérite littéraire du *Télémaque*, convient qu'après la mort de Louis XIV et de Fénélon, la haine et la prévention cessèrent d'y chercher des allusions satiriques, et il ajoute qu'alors le succès diminua. Sans doute, quand le monarque et l'écrivain eurent trouvé dans la tombe un asyle contre l'ingrate légéreté des peuples et la malignité perfide des courtisans; quand la haine n'eut plus besoin d'éloigner les vertus

torien, il était si peu ambitieux de la gloire littéraire, que sans la piété religieuse de sa famille qui a recueilli ses différens écrits, et sans l'heureuse infidélité à laquelle on a dû le *Télémaque*, la postérité aurait été privée du plus grand nombre de ses ouvrages.

ESMÉNARD.

LES QUATRE SAISONS DU PARNASSE, ou *Choix de Poësies légères* depuis le commencement du 19e siècle, avec des mêlanges littéraires et des notices sur les pièces nouvelles. Par M. FAYOLLE. *Printems.* — 1808. 4e année. — Paris, chez MONDELET, rue du Battoir, n°. 20.

J'ai déjà eu plusieurs fois occasion de parler de ce recueil, exécuté avec beaucoup de soin d'après un plan très-heureux. Il offre une grande variété d'objets; et tel est le charme de la variété, qu'une suite de morceaux médiocres, mais écrits dans des genres différens et placés de manière à contraster entre eux, pourroit, jusqu'au bout, tenir en haleine la curiosité du lecteur en la trompant toujours; tandis qu'une réunion de pièces beaucoup meilleures, mais trop semblables pour le sujet et pour le ton, et rangées dans un ordre trop méthodique, ne manquerait pas d'engendrer bientôt la fatigue et l'ennui. Mais ce n'est pas sur la variété seulement que se fonde l'intérêt du recueil des *Saisons* : le bon choix des morceaux qui le composent y contribue beaucoup. L'éditeur, homme d'esprit et de goût, véritable *abeille du Parnasse*, va butinant sans cesse dans nos journaux les plus estimés, et dans les porte-feuilles de nos meilleurs écrivains; et, dans ce moment de prétendue disette littéraire, trouve le moyen de former tous les trois mois un assez gros volume, mi-parti vers, mi-parti prose, dont l'ensemble est presque toujours fort satisfaisant. Tous les volumes, sans doute, ne sont pas de la même force; mais, pour les productions de l'esprit comme pour celles de la terre, toutes les *saisons* ne peuvent être également bonnes. Quelquefois le champ des Muses est frappé de stérilité, ou ne se

couvre

couvre que d'herbes parasites : alors l'éditeur fait ressource des provisions qu'il a prélevées sur les moissons abondantes et tenues en réserve pour suppléer aux mauvaises récoltes. Souvent M. Fayolle joint à des pièces nouvelles ou inédites, des morceaux de date plus ou moins ancienne, dont quelques-uns ont déjà vu le jour, mais n'ont paru que dans des circonstances peu favorables ou dans des recueils négligés maintenant. Tout nouveaux pour quelques lecteurs, ces morceaux sont relus avec plaisir par les autres qui se félicitent de les voir placés dans une collection bien faite dont on peut garantir la fortune et la durée. Cette collection, dont le treizième volume vient de paraître, sera quelque jour consultée avec beaucoup de fruit pour l'histoire littéraire de notre tems : elle devra cet avantage au soin que prend l'éditeur d'y faire entrer des articles choisis sur les livres et les pièces de théâtre dignes de mention, ainsi que des notices nécrologiques sur tous les personnages dont les lettres, les sciences et les arts ont à regretter la perte.

On pouvait craindre que l'éditeur d'un pareil recueil, faisant lui-même de la prose et des vers, ne cédât trop souvent à l'envie d'y insérer des morceaux de sa composition. M. Fayolle est plus retenu : pouvant faire une grande partie des frais du volume, il aime mieux en faire les honneurs aux autres ; il porte quelquefois la discrétion jusqu'à ne s'y réserver aucune place. Il y a cependant mis cette fois une traduction en vers de l'épisode de Nisus et Euryale. Je me garderai bien de le comparer ici avec les autres poëtes traducteurs de Virgile : Je sais trop ce qu'il en coûte pour faire de ces comparaisons. Pesez de bonne foi le talent de deux poëtes : le plus loué des deux se trouvera offensé des éloges modérés que vous donnez à l'autre ; jugez si celui-ci vous en saura gré. On ne courrait pas plus de risque en les critiquant tous deux sans ménagement. Le plus sûr, je le vois, serait de mettre d'un côté toute la louange et de l'autre tout le blâme : de cette manière du moins on pourrait espérer de ne se faire qu'un seul ennemi. En attendant que je me décide à suivre cette méthode, je dirai, toute comparaison à part, que dans

la traduction de M. Fayolle, les beautés de Virgile me paraissent bien senties, et rendues avec une véritable fidélité, celle qui n'exclut ni la facilité, ni l'élégance. Je lui reprocherai la rime de *réservés* et *conservés*. Je crois que les composés d'un même verbe ne riment ensemble que lorsque la signification en est absolument différente : ici elle est presque la même.

M. Fayolle a aussi payé cette fois son tribut en prose par un extrait fort bien fait du *Génie de l'homme*, poëme de M. Chênedollé. Ce poëme qui n'a pas eu une fortune égale à son mérite, renferme un grand nombre de morceaux distingués. Ce qui s'y fait sur-tout remarquer, c'est le talent d'exprimer en beaux vers les plus hautes vérités de la physique et de la philosophie. Malheureusement l'auteur s'est proposé un sujet trop vaste, que son plan ne circonscrit pas d'une manière assez précise, et que son poëme est loin de remplir. On peut dire de ces poëmes qui veulent contenir toute la nature physique ou morale, et même l'une et l'autre à la fois, ce que Pascal disait de l'Univers : *C'est une sphère infinie dont le centre est par-tout, la circonférence nulle part.* Pour suppléer à ce défaut de limites, on imagine des divisions artificielles, qui n'ont pas plus de réalité que ces cercles appelés *colures* dont nos sphères armillaires sont assez inutilement décorées.

Ce sont peut-être ces considérations qui ont empêché M. de Fontanes d'achever ce poëme sur la nature et sur l'homme dont il fait mention à la fin de l'excellent discours qui précède sa traduction de l'*Essai sur l'homme*, de Pope. Il serait pourtant trop fâcheux que nous fussions privés des morceaux de ce poëme qu'il avait déjà composés. M. Fayolle nous en a donné un assez long fragment, où l'auteur, traitant du néant et de la grandeur de l'homme, de son corps périssable et de son ame immortelle, a pu déployer en entier sa belle manière, son talent pur, noble et vigoureux. Les *Mélanges de prose* sont enrichis d'un morceau du même écrivain, qui a pour objet la personne de Thomas et ses ouvrages. Ce morceau est un modèle parfait de critique et de diction : tous les tons y sont employés et fondus avec un art qui n'appartient qu'aux maîtres. De la simple discussion littéraire, l'auteur s'élève sans effort à la plus

haute éloquence, et il en descend avec autant d'aisance et de grâce qu'il y était monté. Un parallèle entre l'éloquence de la chaire et celle de l'Académie lui en fournit l'heureuse occasion. Il représente d'un côté Bossuet montant dans la chaire pour louer Condé dont la patrie en deuil déplore la perte récente; et de l'autre un homme de lettres lisant, sans pompe, dans la salle d'une académie, l'éloge d'un ministre, d'un philosophe, d'un magistrat ou d'un écrivain célèbre, long-tems après sa mort, et devant des spectateurs indifférens. Ces deux tableaux, d'un contraste piquant et noble à la fois, ont chacun le coloris qui leur est propre. Je craindrais moins de blesser la vérité que certaines convenances, en affirmant que l'un de ces tableaux rappelle l'éloquence mâle, hardie et sublime du grand orateur qu'il retrace. Du moins je puis dire, en toute assurance, que l'autre offre, au plus haut degré, ce style élégant et pur, ce ton de politesse et de réserve ingénieuse qui sont les qualités du genre académique.

Les autres poëtes et prosateurs qui ont contribué au volume dont je rends compte, sont MM. Le Brun, Ferlus, François (de Neufchâteau), Millevoye, Parceval-Grandmaison, Valmalette, Vigée, Dureau-Delamalle fils, Eusèbe Salverte, Diderot, etc. A la Bourse, il y a des signatures qu'il suffit de montrer pour prouver la bonté des effets. On ne doit pas être moins confiant en littérature, et l'on doit y reconnaître aussi des noms solvables. Ceux que j'ai cités sont, je crois, du nombre, et je me rendrais volontiers leur caution. AUGER.

VARIÉTÉS.

SPECTACLES. — *Académie impériale de musique.* — Représentation au bénéfice de M. *Chéron.*

Jamais représentation à bénéfice n'a été plus justement accordée, car jamais acteur ne l'a autant mérité que M. Chéron par un service long et distingué : cet artiste laissera de longs regrets et comme acteur et comme chanteur. Le très-bel opéra de la *Vestale* que M. Chéron avait choisi, joint deux mérites assez rares, celui d'un poëme bien conduit et bien écrit à une musique mélodieuse, forte d'harmonie, et

toujours adaptée à la situation : les amateurs se sont cependant aperçus que les représentations en avaient été interrompues, car il n'a pas été rendu avec son ensemble ordinaire; l'orchestre, quelque parfait qu'il soit, a failli plusieurs fois dans l'ouverture, et l'exécution des chœurs du premier acte a laissé beaucoup à désirer.

Mme Ferrière remplissait, pour la première fois, le rôle de la Vestale que Mme Branchu avait joué et chanté de manière à désespérer toutes ses rivales; Mme Ferrière y a paru un peu faible, cependant elle a chanté avec beaucoup d'ame et d'expression l'invocation du second acte.

La reprise du ballet de *Mirza* de feu Gardel aîné, n'a produit que peu d'effet, quoique Mme Gardel y jouât le rôle de Mirza et Vestris celui du colonel français : ce ballet est trop connu pour qu'il soit nécessaire d'en donner l'analyse; il y a si peu d'action dans cet ouvrage, que les nouveaux divertissemens ajoutés par M. Gardel le jeune, et qui sont charmans, n'ont même pas pu couvrir ce défaut.

Théâtre français. — Premier début de Mlle Desgarcins, élève de Mme Talma.

Ce nom rappelle aux amateurs de la scène française des souvenirs si chers, que l'effet en rejaillit tout naturellement sur la personne qui se présente avec une aussi bonne recommandation; la débutante a donc été fort applaudie à sa première entrée; mais les spectateurs qui fréquentent ce théâtre sont difficiles à contenter ;

« Et pour des coups d'essai veulent des coups de maître. »

Mlle Desgarcins est trop jeune pour paraître encore sur la scène; son organe n'est pas formé, et elle manque souvent de force : ces défauts qui sont ceux d'une extrême jeunesse, disparaîtront sans doute avec le tems, et l'on peut espérer qu'avec du travail cette jeune débutante se montrera un jour digne du nom qu'elle porte, et de l'excellente actrice qui lui a donné ses soins et ses conseils. B.

La seconde édition d'*Eusèbe* héroïde, par M. Laya, professeur de belles-lettres, vient de paraître. Nous rendrons compte, dans le prochain numéro, de cette intéressante production.

EXTRAIT *de la Notice des poësies manuscrites de feu M.* LE BRUN, *lue par M.* FRANÇOIS (de Neufchâteau) *à la séance publique de l'Institut, du 6 avril* 1808.

MOINS jaloux du présent que de l'avenir, M. Le Brun n'a pas publié

de son vivant le recueil de ses Œuvres poëtiques. Il les corrigeait sans cesse et semblait n'être jamais content de lui-même. Il a laissé des matériaux considérables que l'on s'occupe à mettre en ordre. Ces matériaux doivent fournir au moins trois volumes, distribués en huit parties. L'édition projetée doit comprendre :

1°. Cent soixante *Odes* de tout genre, pindariques, érotiques, morales, anacréontiques, et dont un très-grand nombre sont assez étendues. Elles forment cinq livres. Tous les genres y sont entremêlés à la manière de celles d'Horace. C'est la partie de ses Œuvres que l'auteur a le plus soignée, à laquelle il attachait le plus d'importance, et vraisemblablement celle qui contibuera le plus à sa gloire.

2°. Quarante-cinq *Élégies*, distribuées en quatre livres. Elles sont toutes en grands vers.

3°. Quarante *Épîtres* dans tous les genres et de toutes les mesures de vers. La plus célèbre est l'Épître *sur la bonne et la mauvaise plaisanterie*, qui est imprimée depuis long-tems. Plusieurs autres ne sont pas indignes de celle-là. Le plus grand nombre est inédit. Malheureusement il y en a beaucoup d'imparfaites.

4°. *La Nature*, poëme en quatre chants, commencé dès la jeunesse de l'auteur, interrompu et repris à plusieurs époques, mais auquel il avait cessé de travailler depuis plus de vingt ans. Le premier titre de ce poëme était *les Avantages de la vie champêtre*, et le but du poëte avait été de faire sentir quels sont ces avantages pour *la sagesse*, pour *la liberté*, pour *le génie* et pour *l'amour*. C'est ce qui lui avait fourni la division de l'ouvrage et les titres particuliers des quatre chants. Le premier et le second chant sont très-incomplets, on n'en a trouvé que des fragmens. Le troisième est le seul qui soit entier et mis au net, c'est celui du Génie. Le quatrième était le moins avancé, et ne fournira qu'un petit nombre de fragmens.

5°. *Les Veillées du Parnasse*, autre poëme en quatre chants, aussi resté imparfait. L'auteur feint qu'Apollon et les Muses, réunis sur le Parnasse, dans les longues nuits d'hiver, en charment l'ennui par des récits intéressans. La sensible Erato raconte la fable d'Orphée et d'Euridice ; c'est la traduction de cette admirable clôture des *Géorgiques*. Calliope récite la mort de Nisus et d'Euriale, traduite d'une épisode non moins admirable de *l'Enéide*. Ces deux morceaux sont achevés, et l'on peut dire qu'ils le sont, dans quelque sens que l'on donne à ce mot. Thalie, pour égayer un peu la soirée, raconte l'aventure nocturne d'Hercule, d'Omphale et du Dieu Faune, tirée du second livre des *Fastes d'Ovide*. C'est une imitation libre et en vers libres ; l'auteur n'y a pas mis la dernière main. Enfin Apollon raconte à son tour l'histoire de Psyché, la plus belle des fables et la plus ingénieuse des allégories de l'antiquité. M. Le Brun, en abrégeant ce récit, en a extrait ce qu'il y a de plus poëtique. Il l'a conduit jusqu'où commencent les

malheurs et les épreuves de Psyché. Ce qu'il en a fini, est peut-être ce qu'il a laissé de plus travaillé et de plus parfait.

6°. Plus de cinq cents *Epigrammes* sur toutes sortes de sujets, dans tous les genres et depuis le dixain jusqu'au distique. Elles seront divisées en plusieurs livres. L'auteur, à la manière des anciens, donnait le titre d'*Épigrammes* à tous ces petits poëmes dont le peu d'étendue les rend propres, si l'on veut, à servir d'*inscription*. Les siennes sont tour à tour philosophiques, galantes, gaies ou malignes, toujours spirituelles ou poëtiques. C'est avec l'Ode le genre de poésie auquel M. Le Brun était le plus naturellement appelé, et qu'il a le plus assidument cultivé jusqu'à la fin de sa vie.

7°. Deux livres de *Poësies diverses*, composées de toutes celles qui ne peuvent être classées dans aucune des divisions précédentes, vers de circonstance, de société, de galanterie, etc., etc. Le nombre en est considérable, mais sera nécessairement réduit. Le portefeuille laissé par M. Le Brun est très-riche; mais son luxe a besoin de quelques retranchemens, et il faut diminuer son opulence pour la faire mieux valoir.

8°. Enfin, quelques morceaux et fragmens en prose, presque tous sur *l'art des vers et le style poëtique*, objet dont ce grand poëte s'est beaucoup occupé. On y pourra faire entrer quelques notes importantes, fidellement copiées d'après celles qu'il écrivait au crayon sur des exemplaires de Malherbe et de quelques autres classiques français. On aura ainsi, du moins en partie, la théorie particulière, ou, si l'on veut, la poëtique de M. Le Brun.

NÉCROLOGIE. — Le peintre Robert vient d'être enlevé aux arts. Les sentimens qui m'attachaient à lui me font un devoir douloureux de consacrer quelques lignes à sa mémoire, de donner quelques détails sur sa personne et sur ses travaux.

Hubert Robert était né à Paris le 22 mai 1733. Ses parens le destinaient à l'état ecclésiastique, il y était même entré à l'age de 17 ans; mais la nature avait voulu qu'il fût peintre. Enfant, il dessinait déjà sans modèle et sans maître. On l'avait mis au collége de Navarre pour faire ses études, et en feuilletant ses cahiers on y aurait trouvé autant de dessins que de *devoirs*. Il racontait que l'abbé *Batteux*, l'un de ses professeurs, s'étant aperçu un jour, pendant la classe, qu'il essayait de cacher un papier, le lui demanda, vit un dessin, le garda, et plusieurs années après lorsqu'il eut été reçu à l'Académie de peinture, l'étonna beaucoup en lui représentant ce même dessin qui annonçait les plus heureuses dispositions.

Il avait fini ses études, et ses parens allaient solliciter pour lui un bénéfice, lorsqu'il leur déclara qu'il était résolu de se vouer à la peinture. La résistance qu'ils auraient pu lui opposer céda aux représentations du célèbre *Michel-Ange Sloodtz* qui, à la vûe des dessins que le jeune homme faisait à leur insçu, avait deviné qu'il serait un jour un peintre habile.

Libre d'entrer dans la carrière où son goût l'entraînait, Robert partit pour l'Italie. Il arrive à Rome, et les ruines dont elle s'énorgueillit, les chefs-d'œuvre dont elle se pare, ses édifices pompeux, ses sites ravissans, son beau ciel le transportent d'étonnement et d'admiration. Désormais et durant douze ans, le chevalet sur le dos et la boîte à couleurs à la main, il ira peindre tous les aspects que lui présente une nature si riche et si variée. Et quel sera son guide? qui l'éclairera de ses conseils? cette meme nature.

Ses progrès avaient été rapides, et ses jeunes émules, en revenant en France, le citaient comme une des plus chères espérances de notre Ecole.

L'éloge qu'ils en font parvient aux oreilles de M. *de Marigny* qui, en sa qualité de directeur-général des bâtimens du roi, écrit à M. *de Choiseul*, alors ambassadeur de France à Rome, lui demande des renseignemens sur le jeune artiste dont on lui vante le talent, et témoigne, en même tems, le désir d'avoir un tableau de sa composition. Robert fait le tableau, et M. *de Marigny*, en le recevant avec la réponse de M. *de Choiseul*, est tellement satisfait de l'un et de l'autre, qu'il accorde à Robert la pension d'élève à Rome sous le directorat de M. *Natoire*.

Si son talent lui faisait obtenir des encouragemens, son esprit, son caractère et sa conduite lui acquéraient des protecteurs et des amis puissans. Il en avait trouvé un dans M. *le Bailli de Breteuil*, ambassadeur de Malte, dont il recevait des témoignages de bonté tout particuliers, et avec qui, dans les momens de loisir que lui laissait son art, il s'amusait à traduire Virgile.

Un séjour de douze ans à Rome ne l'avait point détaché de sa patrie. Il désirait la revoir et choisit pour y rentrer l'année 1767, parce que, cette année-là, les membres des Académies de peinture et de sculpture devaient faire au Louvre une exposition publique de leurs ouvrages. Il revient donc à Paris. Ses camarades en le revoyant l'engagent à s'y fixer, et lui conseillent même de faire un tableau pour sa réception à l'Académie. Robert fait le tableau et le pre-

sente, mais il doute du succès, et retient une place dans la voiture publique pour retourner à Rome. Cependant, le même jour où il devait partir, l'Académie l'*agrée* et le *reçoit* unanimement.

Depuis ce moment, il vécut constamment occupé de son art. Le nombre de dessins et de tableaux qu'il a produits est presque incalculable. Il n'est pas un cabinet, non-seulement en France, mais encore en Europe, qui n'en offre quelques-uns. C'est à l'accueil que ses productions obtenaient chez l'étranger qu'il dut l'invitation flatteuse et honorable que *Catherine II* lui fit en 1782 et en 1791 de venir s'établir à Pétersbourg. Cette invitation était accompagnée des propositions les plus avantageuses pour sa fortune; mais son amour pour son pays, son attachement à sa famille, à ses amis, l'empêchèrent de les accepter.

Il avait été élu conseiller de l'Académie, nommé dessinateur de tous les jardins royaux et garde des tableaux du Roi, lorsque la révolution française arriva. Il perdit ses places, et la terreur lui ravit sa liberté. Son talent du moins lui restait, et pendant sa détention qui dura dix mois, il se consola avec ses pinceaux et ses crayons. Avant d'obtenir un local où il pût placer une toile, il peignait sur les assiettes dans lesquelles on lui apportait son dîner, et lorsque sa prison lui fut ouverte, il avait fait cinquante-trois tableaux, sans compter une prodigieuse quantité de dessins que s'étaient disputés ses compagnons d'infortune.

Robert, à un grand amour pour le travail, joignait une extrême facilité, une imagination vive et féconde. Le genre qu'il avait embrassé est un peu froid, un peu monotone. Qu'est-ce que des monumens et des ruines disent à l'ame? Mais la froideur et la monotonie disparaissent dans la plupart des compositions de Robert par les pensées ingénieuses et la variété des scènes dont il les anime. Son talent, au reste, ne se bornait pas au seul art de peindre, il excellait encore dans la composition des jardins irréguliers. Plusieurs, et celui de *Méreville* notamment, ont été tracés d'après ses dessins, et c'est sur ses plans qu'ont été construits les bains d'Apollon qui ornent le parc de Versailles. Il subit le sort réservé à tous les hommes célèbres qui vieillissent dans la carrière des arts et dans celle des lettres. Il n'était plus dans ses dernières années ce qu'il avait été dans la force de l'âge. Sa touche avait perdu de sa fermeté, sa couleur n'avait plus la même vigueur, ni la même harmonie; mais, dans ses plus faibles tableaux, on retrouve encore la tête et la main

d'un grand peintre. Il était dans son atelier et devant son chevalet lorsque la mort l'enleva subitement le 15 avril dernier.

Pour remplir l'engagement que j'ai pris en commençant, j'ajoute quelques mots. Robert était doué d'une complexion forte et vigoureuse, d'une adresse et d'une agilité extrême. Les jeux et les exercices de son enfance lui étaient encore familiers dans sa vieillesse. Il avait poussé la hardiesse jusqu'à la témérité. Etant à Rome, il fait avec ses amis le pari qu'il ira planter une croix sur un des murs les plus élevés du Colisée, murs dont toutes les pierres étaient disjointes par le tems; et il gagne le pari en échappant aux plus grands dangers. On cite encore de lui deux tentatives non moins étonnantes, une promenade sur la corniche du dôme de Saint-Pierre, et celle qui a fourni à M. *Delille* l'un des plus beaux épisodes de son poëme de l'imagination. A ces dons particuliers, Robert en réunissait de plus recommandables. Sa physionomie était franche et ouverte, son esprit vif, aimable et cultivé, son caractère enjoué, son cœur excellent, et son commerce aussi doux qu'agréable. Il s'était marié après sa réception à l'Académie, et sa femme, dans une longue union, ne connut d'autre chagrin que celui qu'il partagea avec elle, et que leur causa la perte de leurs enfans. Il est mort sans postérité, mais sa veuve le pleure, la société le regrette, et ses amis ne pensent point à lui sans attendrissement. VIGÉE.

NOUVELLES POLITIQUES.

(EXTÉRIEUR.)

RUSSIE. — *Pétersbourg, le* 11 *Mars.* — L'armée russe a ouvert sa campagne contre la Suède par d'importans succès. La Finlande, qu'on regardait comme le boulevard du royaume, est conquise en grande partie. Les troupes ont occupé Tamersfors et Tawastheus, d'où les Suédois se sont retirés au nombre de 10,000 hommes. Un courier expédié par M. le comte de Buxhowden, vient d'apporter les clefs de la forteresse de Swartholm, qui s'est rendue par capitulation, et où l'on a trouvé 200 pièces d'artillerie, de grands magasins et des munitions de guerre de tout genre. La garnison qui était de 700 hommes a été faite prisonnière de

guerre : on y comptait un grand nombre d'officiers. L'armée russe occupe Abo, marche sur Vasa ; et se dispose à attaquer Sweaborg : les grands préparatifs qu'elle a faits donnent lieu de croire que la place ne résistera pas. Le nombre des troupes russes qui, depuis la paix de Tilsitt, étaient stationnées dans quelques provinces occidentales de cet Empire, a de nouveau diminué, et une vingtaine de bataillons d'infanterie viennent encore, ainsi que quelques régimens de cavalerie, de se porter dans la Finlande, pour renforcer le général Buxhowden. Les mêmes lettres disent que les armemens maritimes continuent à Revel et à Cronstadt avec la plus grande activité, et qu'on équipe, en outre, un nombre considérable de galères et de grandes chaloupes canonnières, propres à servir à une expédition contre la Suède. Beaucoup de troupes doivent être embarquées sur ces chaloupes. On en conclut qu'il est question d'un débarquement prochain sur les côtes suédoises.

DANEMARCK. — *Kiel, le* 13 *Avril.* — Des voyageurs qui arrivent de Suède en ont rapporté des papiers anglais, qui vont jusqu'au 20 mars. Il paraît qu'à cette époque on travaillait aux apprêts d'une grande expédition qui devait mettre à la voile d'Yarmouth et des Dunes. On lit les notes suivantes dans divers papiers publics :

« On avait reçu le 19, à Londres, la première nouvelle de l'entrée des Russes dans la Finlande suédoise. Les ministres aussitôt tinrent, dans Downing-Street, un conseil qui dura trois heures ; et il fut ensuite expédié un courier au roi, à Windsor. La sensation que fit cette nouvelle ne peut se décrire ; elle est regardée comme une calamité nationale. La consternation est augmentée par le silence que gardent les ministres ; la curiosité publique n'a été satisfaite que par un avis affiché au café Lloyd. »

— Le général Witlhocke a été jugé : son arrêt porte qu'il sera fortement réprimandé et déclaré à jamais incapable de servir S. M. britannique.

— Des frégates suédoises ont paru devant Swinemunde, et le nombre des navires anglais semble s'augmenter dans ces parages ; ils gênent, autant qu'ils le peuvent, les communications entre les diverses îles du Danemarck.

Le prince de Ponte-Corvo est toujours à Odensée en Fionie. Les dernières lettres de cette île ne nous apprennent rien de nouveau.

POLOGNE. — *Dantzick, le 1er Avril.* — Les changemens attendus dans le gouvernement de cette ville ont eu lieu. Le 14, le sénat se réunit extraordinairement; le président, M. de Gralath, et un membre du sénat obtinrent la démission de leurs emplois avec pension. Le nombre des sénateurs fut augmenté de quatre nouveaux membres, et le *troisième ordre*, instruit qu'à l'avenir il ne se réunirait que tous les deux mois, à moins que le sénat ne jugeât à propos de le convoquer. Le troisième ordre est remplacé par seize représentans qui se réuniront une fois par semaine, pour apprendre les décisions du sénat, et les communiquer à la bourgeoisie.

Après que ces premières bases furent établies, on procéda aux nouvelles nominations. M.r Hufeland, professeur à Landshut, fut nommé l'un des quatre bourguemaîtres de la ville, et cinq des négocians les plus recommandables entrèrent au sénat. La place de président sera occupée alternativement chaque année par un des quatre bourguemaîtres. C'est M. Zernecke qui en remplit aujourd'hui les fonctions.

ALLEMAGNE. — *Vienne, le 9 Avril.* — Une patente impériale enjoint à tous les possesseurs de biens inféodés, dépendans autrefois de seigneuries étrangères aux Etats autrichiens, d'en donner, dans l'espace de six mois, un état à l'administration provinciale ou à la cour équestre, et de renouveler, soit en personne, soit par fondés de pouvoirs, pardevant ladite cour, dans l'espace d'un an, leurs obligations, sous peine de félonie. La cour équestre doit être nantie de tous les droits, redevances et appartenances qui étaient du ressort des anciennes seigneuries; elle a aussi son recours sur les échéances qui auraient pu avoir lieu avant le terme du renouvellement d'obligation. Cette patente a été publiée conformément à la sécularisation générale de l'Empire, conformément aussi à l'art. 15 du traité de Presbourg, et au droit de réciprocité, en vertu duquel toute dépendance féodale des biens et propriétés situés dans le territoire autrichien, à l'égard des seigneurs étrangers se trouve abolie.

— Une ordonnance du gouvernement, en date du 24 mars, oblige tout le clergé séculier et régulier du duché de Salzbourg et de la principauté de Berchtholgsdagen à donner, dans le délai de trois semaines, et dans les formes prescrites à cet effet, la déclaration précise de leurs biens fonds et de leurs revenus. Dans le cas de fausses déclarations, il

sera fait usage de mesures plus rigoureuses pour découvrir la vérité.

— Le gouvernement vient d'abolir un ancien usage de quelques jurisdictions du pays de Salzbourg, d'après lequel les enfans naturels ne pouvaient disposer, à leur mort, que d'un tiers de leurs propriétés, les deux autres tiers appartenant au fisc.

Hambourg, le 19 *Avril.* — Le duc de Mecklembourg-Strelitz vient d'annoncer, par une proclamation, son accession à la confédération du Rhin. Elle a eu lieu en vertu d'un acte signé le 18 février entre M. de Champagny, ministre des relations extérieures de France, et le comte de Schlitz, ministre plénipotentiaire du duc. Cet acte a été ratifié le 10 mars par ce prince, et le 21 mars par S. M. l'Empereur et roi.

Une inondation extraordinaire, causée par la fonte subite des neiges du Hartz, a grossi l'Ocker, l'Ems, l'Aller, d'autres petites rivières et le Weser; les villes de Brunswick, d'Hanovre, de Zelle, de Brême, ont été, pour ainsi dire, submergées. Les dommages causés par ce petit déluge, sont très-considérables.

Royaume de Westphalie. — *Cassel, le* 14 *Avril.* — S. M. vient de rendre, à l'égard des Juifs, un décret dont voici les dispositions :

Jérôme Napoléon, etc.

Considérant que si les Juifs doivent jouir, ainsi que nos autres sujets, du libre exercice de leur culte, cet exercice doit aussi, comme les autres, être soumis à notre surveillance, afin qu'il n'en résulte aucune contrariété avec la législation, et avec cette morale publique qui doit être la règle de tous les hommes, et n'en former qu'une seule société politique; que les Juifs doivent cesser de faire un corps à part, et à l'exemple de tous nos autres sujets, de quelque croyance qu'ils soient, se fondre dans la nation dont ils sont membres;

Nous avons décrété et décrétons :

Il sera formé, dans notre ville de Cassel, un Consistoire pour la religion juive. Le Consistoire sera composé d'un président pris indifféremment parmi les rabbins ou parmi les autres Juifs, de trois rabbins, de deux Juifs lettrés et d'un secrétaire, qui seront présentés à notre ministre de la justice et de l'intérieur, et par nous approuvés.

Le Consistoire sera chargé de veiller sur tout ce qui concerne le culte religieux; sur l'assiette et le recouvrement des taxes affectées aux dépenses du culte, au traitement du Consistoire, aux écoles et aux établissemens de bienfaisance dont les frais sont faits par les Juifs pour les enfans et les pauvres de leur religion; sur l'exécution des mesures

prises pour l'acquittement des dettes contractées par les anciennes communautés juives.

Cette surveillance comprendra les rites ou réglemens, le service divin, les synagogues, la discipline et l'enseignement religieux, sous l'inspection et l'approbation nécessaire du gouvernement. Les rabbins ne pourront célébrer les mariages et déclarer les divorces qu'après qu'il leur aura été justifié de l'acte civil de mariage ou de divorce.

Tout Juif qui viendra s'établir dans le royaume, sera tenu, dans le délai de six semaines, de se faire inscrire sur les registres de la synagogue dans l'arrondissement de laquelle il prendra domicile, afin de contribuer aux charges du culte : l'état civil des Juifs sera constaté dans chaque commune, à dater du 1er mai, par le maire, ou, à son défaut, par l'adjoint. Les maires et adjoints se conformeront, pour la tenue des registres et la rédaction des actes, aux dispositions du Code Napoléon.

Dans trois mois, à compter de la publication du présent décret, tous les Juifs ajouteront au nom sous lequel ils sont connus, un surnom qui deviendra le nom distinctif de leur famille; ils le feront inscrire à la municipalité de leur résidence; ils ne pourront, ni leurs enfans, les changer sans notre permission, à peine d'être poursuivis pour supposition de noms. Les maires veilleront à ce qu'ils ne prennent ni des noms de ville, ni des noms qui appartiennent à des familles connues.

ROYAUME D'ITALIE. — *Livourne, le* 8 *Avril.* — L'avis suivant vient d'être publié dans cette ville : « Le commissaire consul-général de France, chargé des affaires de la marine et de santé en Toscane, s'empresse de faire connaître aux sujets algériens les ordres de S. M. I. et R. : ils sont remis dès ce moment en liberté pleine et entière; le séquestre qui avait été apposé sur leurs propriétés est levé. »

(INTÉRIEUR.)

Bayonne, le 21 *Avril.*—Les Journaux ont publié ces jours-ci les rapports les plus opposés sur les événemens d'Espagne. On a fait monter un jour, la fortune du prince de la Paix, à cinq ou six cent millions, le lendemain, on a démontré la fausseté de cette assertion; quoi qu'il en soit, il faut attendre; ce grand procès doit être porté au tribunal de Napoléon, et s'y jugera à Bayonne. Déjà le prince des Asturies, accompagné du duc de Saint-Charles, grand-maître de la maison, du duc de l'Infantado, du chanoine Escoiquitz, des ministres Cevallos, Musquitz et Labsador, des comtes de Villanieto et d'Orgaz, et des marquis d'Ayerne et de Suadalcarar, est arrivé hier dans cette ville; S. A. R.

est descendue dans la maison où logeait l'Infant don Carlos. A deux heures après midi, S. M. l'Empereur est allé voir les deux Infants. A six heures, S. A. R. est venue à la campagne qu'habite S. M. et a dîné avec elle.

On prépare un logement en ville pour le roi Charles IV et la reine.

PARIS. — Le contre-amiral Allemand, commandant une division mouillée à l'Isle-d'Aix, en appareilla le 17 janvier, pour se réunir à l'escadre de Toulon. Il y arriva le 6 février, après avoir pris ou détruit six bâtimens anglais et un portugais. A peine le contre-amiral fut-il signalé, que l'amiral Gantheaume, qui était averti de son arrivée, mit sous voiles avec les bâtimens sous ses ordres. L'escadre ainsi réunie, se trouvait composée de dix vaisseaux, dont deux à trois ponts, un de 80 canons et sept de 74 canons, trois frégates, deux corvettes et sept transports, chacun de 800 tonneaux, chargés de troupes, vivres et munitions de toute espèce.

L'amiral dirigea sa route sur Corfou, qu'il avait ordre de ravitailler, et qui, depuis quelque tems, était bloqué par une escadre de six à sept vaisseaux. Soit que cette escadre eût été avertie du mouvement de celle de Sa Majesté, soit que les tems affreux qui eurent lieu à cette époque l'eussent forcée de relâcher, elle avait disparu depuis quelques jours, lorsque, le 23 février, l'amiral arriva devant Corfou. Son premier soin avait été d'envoyer des bâtimens à Otrante, Tarente, Brindisi, et sur les deux côtes de l'Adriatique, pour faire affluer sur Corfou les convois nombreux réunis dans ces ports, ce qui s'exécuta avec la plus grande activité. On n'en mit pas moins à débarquer dans l'île les troupes et munitions de toute espèce dont l'escadre et le convoi étaient chargés.

Depuis leur départ, les vaisseaux de S. M. avaient éprouvé des tems affreux; *le Commerce de Paris* avait des réparations assez importantes à faire dans sa mâture. L'amiral qui le montait, porta son pavillon sur *le Magnanime*; et sur l'avis qu'il reçut qu'une escadre anglaise était entrée dans la Méditerranée, il appareilla le 25 pour aller à sa rencontre, et empêcher sa jonction avec les autres escadres ennemies. Il laissa seulement sur Corfou quelques frégates et corvettes françaises et italiennes, pour assurer les communications.

L'escadre se porta à la hauteur de la Sicile, et n'y trouvant rien, elle parcourut tous les parages situés entre cette île, le Zante, et les îles ioniennes. Après 19 jours de croisière, elle rentra à Corfou.

Le 16 mars, tous les convois destinés pour Corfou, y étant introduits, l'île se trouvant approvisionnée de vivres pour deux ans, et ses magasins remplis de poudre et munitions, l'amiral remit à la voile, et après avoir croisé quelques jours sur la Sicile, la Barbarie et la Sardaigne, il fit route pour Toulon, où l'escadre est rentrée le 10 avril, ayant ainsi complétement rempli sa mission.

Actes administratifs.

En vertu d'un sénatus-consulte du 14 avril, la commission sénatoriale pour la liberté de la presse et la liberté individuelle a été nommée.

— S. M. l'Empereur et Roi ayant, par décret du 18 mars dernier, rendu conformément à celui du 15 avril précédent, fait le renouvellement quinquennal des maires et adjoints des douze arrondissemens de Paris, le Conseiller-d'Etat Préfet du département de la Seine, assisté du secrétaire-général de la préfecture, a reçu le 25 de ce mois, dans la salle de l'Hôtel-de-Ville, des fonctionnaires nommés le serment d'obéissance aux constitutions de l'Empire et de fidélité à l'Empereur, et a de suite installé, dans l'exercice de leurs fonctions, les divers titulaites.

ANNONCES.

Traité sur la nouvelle Physiologie du cerveau, ou Exposition de la doctrine de Gall sur la structure et les fonctions de cet organe; ouvrage accompagné de beaucoup de notes sur différens points de cette doctrine, et orné de seize figures et du portrait de M. Gall; par J. B. Nacquart, docteur en médecine de l'Ecole de Paris, etc. Un vol. in-8°. Prix, 6 fr., et 7 fr. 50 cent. franc de port. A Paris, chez Léopold Collin, libraire, rue Gilles-Cœur, n° 4.

Œuvres complètes de Rivarol, précédées d'une Notice sur sa vie, ornées du portrait de l'auteur. Quatre vol. in-8°. Prix, 20 fr., et 26 fr. franc de port. Chez le même.

Annibal fugitif; par L. M. P. de Laverne. Deux volumes in-12. Prix, 3 fr., et 4 fr. franc de port. Chez le même.

Histoire d'Espagne, depuis la découverte qui en a été faite par les Phéniciens, jusqu'à la mort de Charles III; traduite de l'anglais d'Adam, sur la 2e édition, par P. C. Briand. Quatre vol. in-8°. Prix, 20 francs, et 25 fr. franc de port. Chez le même.

Œuvres choisies de J. B. Rousseau, avec des notes de Ponce-Denis Ecouchard Le Brun, membre de l'Institut national, Classe de la littérature française; de plusieurs Académies de France et étrangères, et de la Légion d'honneur. Un vol. in-8°. de 400 pages, imprimé sur beau carré fin d'Auvergne. Prix, 4 fr. 50 cent. broché; 6 fr. 50 c. avec un superbe portrait de M. Le Brun, dessiné d'après nature par M. Lafitte, et gravé en taille-douce par M. Ribault. En papier vélin le prix est double. On ajoutera 1 fr. 25 c. pour recevoir ce volume franc de port. A Paris, chez F. Buisson, libraire, rue Gilles-Cœur, n° 10.

Du Génie des Peuples anciens, ou Tableau historique et littéraire du développement de l'esprit humain chez les peuples anciens, depuis les premiers tems connus jusqu'au commencement de l'ère chrétienne; par Mme V. de C*********. Quatre vol. in-8°. Prix, brochés, 24 fr., et 30 fr. franc de port. A Paris, chez Maradan, libr., rue des Grands-Augustins, vis-à-vis celle du Pont-de-Lodi, n° 9.

Histoire du Canal de Languedoc, rédigée sur les pièces authentiques, conservées à la Bibliothèque impériale et aux archives du canal, par les descendans de Pierre-Paul Riquet de Bon-Repos. Vol. in-8°. avec gravures et plan. Prix, 5 fr., et 6 fr. 25 c. franc de port. A Paris, chez Lenormant, imprim.-libr., rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, n° 17.

Nota. Il en a été tiré quelques exemplaires sans la carte, dont le prix est de 4 fr., et de 5 fr. franc de port.

Nouvelle Méthode pour reconnaître les maladies internes de la poitrine par la percussion de cette cavité, par Avenbrugen, ouvrage traduit du latin et commenté par J. N. Corvisart, premier médecin de S. M. l'Empereur et Roi, etc. Un vol. in-8°. grand format. Prix, 7 fr., et 8 fr. 50 c. franc de port. A Paris, chez Migneret, imprimeur, rue du Sépulcre, faub.-Saint-Germain, n° 20; Nicolle, libraire, rue des Petits-Augustins, n° 15.

ERRATA du N°. 353.

Page 154, *ligne* 3, la manière franche et enjouée des aventures; *lisez:* la manière franche et enjouée de Cervantes.

158, *ligne* 19, que ceux de *Don-Quichotte*; *lisez:* que ceux de l'auteur de *Don-Quichotte*.

161, *ligne* 20, Léonardo; *lisez:* Léonarde.

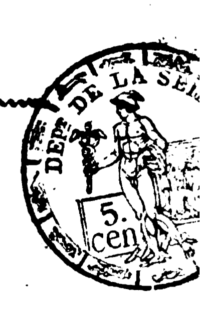
Id., *ligne* 25, ont fourni des peintures à Le Sage; *lisez:* ont fourni des peintures à Cervantes et à Le Sage.

162, *ligne* 32, où se passa; *lisez:* où se passe.

163, *dernière ligne*, essuyées; *lisez:* essayées.

(N° CCCLV.)

(Samedi 7 Mai 1808.)



MERCURE DE FRANCE.

POËSIE.

L'APPROCHE DU PRINTEMS,

A UNE INDIFFÉRENTE.

Saison d'amour, tu vas enfin renaître !
Zéphyr, d'un souffle créateur,
A maintes fleurs va donner l'être.
O doux printems, délice du bel âge,
Daigne, en ce jour, recevoir mon hommage.
Ton aspect ravit tous mes sens,
Tu portes en mon cœur des flammes éternelles,
Et, par tes feux encor naissans,
Tu sembles recréer ce que tu renouvelles.
Sans aimer, jeune Eglé, tu vois cette saison ;
Tu la vois à regret, et la froide raison,
Se glissant dans ton cœur, vient glacer ta pensée.
Le Dieu qui me consume en soupire et se tait ;
Mais tu voudrais en vain lui cacher ton secret,
Toute entière à l'amour ton ame est dévoilée !...
Tu cherches un bonheur que tu ne connais pas,
Qui porte dans nos sens une volupté pure,
Ce doux besoin d'aimer, charme de la nature,
Ce besoin qu'on éprouve en voyant tes appas.
Tu crains à chaque instant de blesser la pudeur ;
Et pourtant le désir te consume et t'enflamme ;
Ses feux secrètement s'emparent de ton cœur,
Et l'amour, par degré, pénètre dans ton ame.

Que ne vois-je arriver, avec le doux printems,
Ce moment fortuné d'un bonheur sans mesure;
Où nos cœurs se lieront par de tendres sermens;
Où tu rendras enfin hommage à la nature?

Par M. ACH. SURGIS.

CÉRINTHE INVOQUE PHÉBUS POUR LA GUÉRISON DE SULPICIE.

Eucades, etc. Lib. IV, Eleg. 4.

Toi, dont les blonds cheveux composent la parure,
Divin Phébus, accours et sans retard,
Apaise les douleurs que Sulpicie endure!
C'est la beauté qui réclame ton art.
N'attends pas que le mal flétrisse tous ses charmes,
Que la maigreur défigure ses traits!
Pour guérir Sulpicie, et calmer nos alarmes,
N'épargne aucun de tes philtres secrets.
Fais cesser, par pitié, l'anxiété cruelle
D'un jeune amant, qui souvent de ses vœux
Pour l'objet qu'il adore importune les cieux;
Ou qui, témoin d'une langueur mortelle,
Ose, en son désespoir, accuser jusqu'aux Dieux.

Aux vrais amans le ciel n'est point contraire.
Sulpicie est enfin rendue à ta prière;
Rassure-toi, mais sur-tout sois constant.
Pourquoi ces cris, ces pleurs? garde-les pour l'instant,
L'instant fatal où son regard sévère
Te ferait redouter un affreux changement,
Et le malheur d'avoir pu lui déplaire.
Mais lorsque cette belle est à toi toute entière,
Quand vingt rivaux l'assiégent vainement,
Qui pourrait affliger son trop heureux amant?

O Dieu propice! en sauvant Sulpicie,
D'un seul coup, tu nous rends à tous les deux la vie.
Qu'un tel prodige est doux et glorieux!
Combien tu jouiras, quand d'un couple amoureux
Sur tes autels tu recevras l'hommage;
Et quand de ton savoir, de tes secrets heureux,
Les Dieux jaloux t'envieront le partage!

KÉRIVALANT.

LA BOUILLOTTE.

Air : *Comme j'aime mon Hippolyte.*

Des jeux que l'on devrait bannir
Sans vous faire le catalogue,
Je vais tâcher de définir
Celui qu'on voit le plus en vogue.
Tout le monde doit l'avouer,
Ici chacun a sa marotte;
Si l'un se plaît à la jouer,
Moi, j'aime à chanter la bouillotte.

Jadis dans la société,
Pour jouir de quelqu'avantage,
Sur les mœurs et la probité
Il fallait plus d'un témoignage :
A ce mode on n'a plus recours,
Pourvu qu'on mette à la cagnotte (1);
Il importe peu de nos jours
Qui l'on reçoit à sa bouillotte.

Des vieilles Nymphes de Cypris
Lorsque se prolonge la course,
Pour la dépense du logis
C'est presque la seule ressource !
D'Alix, à l'air triste et dolent,
Qu'à son gré le destin ballotte,
Qui soutient le luxe insolent ?
Ce sont deux tables de bouillotte !

Le beau Linval, à qui le sort
Avait refusé la naissance,
Dans le monde prend son essor
Avec le ton de l'opulence :
Les grands airs sont ses attributs
Son inconduite le dénote ;
Mais il a plus que des vertus,
Il sait jouer à la bouillotte !

(1) La cagnotte est ce que l'on appelle aujourd'hui le chandelier (c'est le terme technique). Il y a souvent huit ou dix louis aux cartes par soirée.

Celle qui, sourde au sentiment,
Mais qui d'or est insatiable,
Au lieu de choisir un amant
Qui rende sa vie agréable,
Chaque soir cachant son ennui,
Tandis que la fortune flotte,
Promet le bonheur à celui
Que favorise la bouillotte.

Vous qui, sans vertus ni talens,
Voulez fréquenter le grand monde,
Gens méprisés, vils intrigans,
Qu'au doigt l'on désigne à la ronde,
Rendez grâce au goût dominant;
Sans crainte que l'on vous ballotte,
Vous irez partout maintenant
Si vous jouez à la bouillotte.

Par M. DE CAILLY.

ENIGME.

SANS avoir le dessein du crime,
Je plonge le poignard au sein de ma victime :
Je lui fais endurer des damnés le tourment;
C'est par-là que je rends service à tant de monde.
Plus je vais lentement
Et mieux je fais ma ronde.

S........

CHARADE EN LOGOGRIPHE.

Mon premier est admiratif,
Mon second est indicatif,
L'un adverbe, l'autre adjectif,
Et mon tout est un locatif
Où végète un seigneur oisif
Quoiqu'il se dise bien actif.
Pour être plus récréatif,
Décomposons mon substantif.
Voyez d'abord, maître attentif,
Qui pourtant écorche tout vif
Chaque voyageur apprentif,
Un certain mets fort tentatif,

Qu'on pêche en un fleuve hâtif,
Un patriarche primitif
Que trop de vin rendit lascif.
Sa femme resta comme un if,
Car son cœur à Dieu fut rétif,
Un mot, en deux sens, expressif;
Heur, malheur significatif;
Or, devinez, Jacques Rosbif.

M***.

CHARADE.

Pour mon premier le sage le méprise;
Dans les sallons jamais mon dernier n'est de mise.
Dans la société mon tout est odieux;
On le redoute, on le fuit en tous lieux.

S........

*Mots de l'*Enigme*, du* Logogriphe *et de la* Charade *insérés dans le dernier Numéro.*

Le mot de l'Enigme du dernier Numéro est *Ecu de six livres.*

Celui du Logogriphe est *Crochet*, dans lequel on trouve *rochet*, *roc*, *Roch* (saint).

Celui de la Charade est *Tri-ton*, accord dissonnant.

LITTERATURE. — SCIENCES ET ARTS.

(EXTRAITS.)

Voyages de découvertes dans la partie septentrionale de l'Océan Pacifique, faits par le capitaine W. R. Broughton, commandant la corvette de S. M. Britannique, *la Providence*, et sa conserve, pendant les années 1795, 96, 97 et 98, dans lequel il a parcouru et visité la côte d'Asie depuis le 35° N. jusqu'au 52°; l'île d'Insu, ordinairement appelée Jesso; les côtes N.-E. et S. du Japon; les îles de Likeujo et autres îles voisines, ainsi que la côte de Corée; traduits par ordre de S. E. le vice-amiral Decrès,

ministre de la marine et des colonies, par J. B. R. E***. Deux vol. in-8°, ornés de sept belles cartes et vues soigneusement revues par M. BUACHE, membre de l'Institut de France. Prix, 10 fr., et 13 fr. franc de port; papier vélin, 20 fr., et 25 fr. franc de port. Chez *Dentu*, libraire, rue du Pont-de-Lodi, n° 5.

De grands philosophes, admirateurs des sauvages, ont avancé que les voyages de découvertes avaient été plus nuisibles qu'utiles à l'humanité. Selon eux, la voile des Cook, des Bougainville, des Vancouver, des Meares, des la Perouse, des Portlock, des Dixon a laissé plus de maux que de biens sur les rivages visités par ces illustres navigateurs. C'est une opinion que l'on peut soutenir avec esprit et combattre avec avantage; mais un fait que personne ne sera tenté de mettre en doute, c'est que les voyages en question ont eu les résultats les plus heureux pour le progrès des sciences géographiques et naturelles. Ils nous ont révélé une cinquième partie du monde; ils ont peuplé d'îles cet Océan Pacifique que l'on regardait auparavant comme une vaste solitude; ils ont fixé les côtes occidentales du nord de l'Amérique, qui étaient encore il y a quelques années du domaine de l'imagination; enfin les hommes audacieux qui les ont entrepris ont, pour ainsi dire, inscrit leurs noms sur toute la ceinture du globe.

Parmi les marins qui se sont dévoués à ces périlleuses et utiles entreprises, le capitaine Broughton doit être placé d'une manière distinguée : ce qu'il a exécuté fait honneur à ses talens, à son zèle et à son intrépidité. Envoyé pour visiter la partie S. de la côte S.-O. de l'Amérique méridionale, depuis le 44° de latitude australe, il apprend que le capitaine Vancouver est parti de Montercy, dans le dessein de se rendre à cette partie. Alors ses opérations futures dépendant de son choix, il se détermine, avec l'avis de ses officiers, à explorer les mers les plus dangereuses du globe, celles qui offrent encore un vaste champ aux découvertes (1), à visiter

(1) Dans le troisième volume du dernier voyage de Cook, le capitaine *King* fait cette observation, et M. *Daines Barrington* dans ses

l'île de Sagalien, situés par les 52° de latitude N., et achever enfin la reconnaissance des îles voisines.

On voit par là que le capitaine Broughton a suivi les traces du célèbre et infortuné la Peyrouse. Quoiqu'il n'ait pas entièrement exécuté le plan qu'il s'était proposé, il a rendu cependant d'importans services à la géographie; et son voyage a levé en grande partie les incertitudes qui existaient sur les parages qu'il a visités.

Avant de les parcourir et de nous arrêter avec lui dans la partie méridionale de l'île de Jesso, je crois devoir faire remarquer qu'aucun pays du globe terrestre n'a été si diversement représenté depuis 150 ans que cette terre de Jesso, Iezo, Yeco, Eso, Jedso, Yesso ou Insu.

On a d'abord connu le Jesso comme une île au nord du Japon. On en a fait ensuite une espèce de continent de 800 lieues de long. L'opinion du continent une fois établie, on l'étendit depuis la Corée jusqu'à sept ou huit degrés de la Californie, et l'on finit par attacher une partie de ce prétendu continent à la Tartarie orientale, tandis que l'on confondait l'autre avec les terres de la Compagnie et de Jean de Gama.

Enfin les relations des premiers missionnaires commencèrent à dissiper ces ténèbres épaisses. Les pères des Anges et Carvaglio hasardèrent des conjectures que les dernières découvertes ont converties en vérités. Le premier soupçonna que le Jesso était une île (2). La violence des courans que l'on observe au nord, dit-il, ne peut pas permettre de supposer que ce soit un fleuve qui coule dans cette partie, quelque considérable qu'on le prétende. La Peyrouse, en traversant le détroit qui porte son nom, a prouvé que le père des Anges n'avait écrit que sur les renseignemens les plus authentiques (3),

---

Mélanges a plusieurs fois exprimé le désir de voir explorer la côte de Corée, la partie la plus septentrionale du Japon et les îles de Likeujo.

(2) Rel. du royaume de Jesso, publié à la fin du recueil de 1625.

(3) Le Père du Halde et Kœmpfer qui ont écrit depuis le Père des Anges regardent également le Jesso comme une île. (Du Halde, tom. I, pag. 13, et Kœmp. tom. I, pag. 56.) Le premier la termine au 50° nord. Danville adopte cette opinion, et n'a pas fait difficulté d'indiquer

et Broughton a confirmé ce que le père Carvaglio (4) avait dit de la ville de Matsumai et de la largeur du détroit de Sangaar, qu'il évaluait à sept ou huit lieues (5).

On doit remarquer que les missionnaires donnaient ces détails en 1620, vingt-quatre ans avant le voyage des Hollandais. On doit remarquer encore que pendant ces vingt-quatre ans les Portugais et les Espagnols ayant été exclus du Japon, il ne fut plus possible d'avoir des nouvelles du Jesso, et qu'alors les idées qu'on s'en était formé se brouillèrent; on revint aux anciennes erreurs. Caron, dans sa relation et dans celle des ambassades au Japon, fait voir que l'on crut de nouveau que le Jesso tenait à la partie septentrionale du Niphon, et même à la Tartarie, malgré les anciens témoignages, malgré la carte de Briet, que j'ai citée, et malgré celle de Texeira, cosmographe du roi de Portugal, publiée en 1649, et sur laquelle le Jesso était représenté d'après les renseignemens des missionnaires (6).

L'expédition de Batavia, de 1643, vint jeter un grand jour sur cette discussion géographique. *Le Castricom* et *le Breskes*, vaisseaux de l'expédition, séparés par une tempête, abordèrent tous les deux sur les côtes du Jesso, et le détroit de Sangaar fut aperçu par *le Breskes*, par les 41° 50′. Dans l'histoire des découvertes faites par les Russes, on trouve le journal du *Breskes*, publié par Witzer (7); il renferme une description de Jesso qui a beaucoup de traits de ressemblance avec le récit du capitaine Broughton. Cette espèce d'identité est bien la preuve que *le Breskes* aborda à Jesso, et

---

dans ses cartes le passage nommé depuis *le détroit de la Perouse*. Il s'est seulement trompé sur sa véritable latitude; il le place au 50° N., tandis qu'il est situé par les 45° 50′ N.

(4) Lettre du Père Carvaglio, insérée dans l'ouv. Portu. intitulé: *Ingem das Virtudes*, et Evora 1719, et par extrait dans le vol. in-folio de Witsen, qui a pour titre: *Nood and Oost Tartarye*.

(5) Ce détroit fut ainsi tracé dans la carte du Japon, pub. par Briet en 1657.

(6) La carte de Texeira était très-célèbre, elle se donnait à tous les pilotes qui allaient aux Indes.

(7) Muller, tom. I, pag. 362.

(*Notes de l'auteur de cet article.*)

qu'il en examina avec soin les habitans; mais elle ne prouve pas qu'il ait traversé le détroit de Sangaar. On peut même conjecturer, d'après quelques parties de son récit, qu'il ne put effectuer le projet qu'il avait formé de le parcourir, et qu'en essayant ce passage, il fut jeté sur la côte septentrionale du Japon. Au reste, qu'il ait passé par ce détroit ou non, toujours est-il vrai qu'il ne put relever la côte méridionale du Jesso, lui assigner sa véritable forme et sa position relativement au Japon, et enfin déterminer la largeur de ce détroit, auquel on continua de donner une étendue que le capitaine Broughton a prouvé qu'il n'avait pas.

Depuis cette expédition, les géographes ne reçurent aucuns renseignemens nouveaux sur les mers septentrionales du Japon. Le voyage de Spanberg ou plutôt de Spangenberg, en 1739, avait seulement confirmé les découvertes des Hollandais. Il était réservé à l'infortuné la Perouse de procurer un aperçu tout-à-fait neuf sur ces contrées mal connues. Il entre du côté de la mer du Japon, et trouve le canal qui sépare la Tartarie, ou pour mieux s'exprimer la Mantchourie des terres de Jesso. A l'extrémité méridionale de l'île de Tchoka, il aperçoit un autre détroit auquel on a justement donné son nom : il le traverse, et fait ensuite connaître d'une manière positive que les terres de Jesso étaient composées de deux grandes îles, dont la plus septentrionale s'appelait Segalien ou Tchoka, et la plus méridionale Chicha ou Jesso, et que celle-ci était séparée du Japon par le détroit de Sangaar.

Mais il restait encore une lacune à remplir et une grande incertitude à lever. Le navigateur français, n'ayant pas vu la partie méridionale de Chicha ou Jesso, n'avait pu en tracer les contours et l'étendue que par aperçu, et d'après les auteurs qui l'avaient précédé; il avait donné dans ses cartes une très-grande largeur au détroit de Sangaar. Arrowsmith l'avait suivi dans sa grande carte de la mer du Sud publiée en 1805; les géographes et les marins attendaient avec impatience que tous les doutes sur ce point important fussent levés. C'est ce que le capitaine Broughton a fait dans ce voyage.

En traversant le détroit de Sangaar il a prouvé que l'île de Jesso ou *Insu*, ainsi qu'il l'appelle, n'était séparée de l'île de Niphon que par un bras de mer de cinq lieues dans sa plus grande largeur : ainsi ce point est définitivement éclairci. On doit encore à Broughton la reconnaissance de la côte occidentale de Jesso, et des côtes septentrionales méridionales et orientales du Japon, et celle des îles de Likeujo, et des îles Madjicosemah qui en sont voisines. Quant à sa navigation dans la Manche de la Tartarie, il n'a pu pénétrer aussi avant qu'il l'aurait désiré, quoique son canot se soit avancé de quinze milles plus au nord que celui de la Perouse. Le navigateur anglais n'a pas vu d'habitans, et n'a pu par conséquent compléter les notions insuffisantes que nous avons sur ces différens pays, dont la connaissance nous est peut-être interdite pour longtems. Le capitaine Krusenstern qui a parcouru une partie des mêmes parages depuis lui n'a pas été plus heureux.

On peut se convaincre facilement par cet essai historique sur le Jesso, de tout ce que la géographie de cette partie du globe doit aux travaux de la Peyrouse et des Broughton. Quoique ce dernier, dans tout le cours de son voyage, n'ait eu en vue que les avantages et les progrès de la navigation, il n'a pas négligé cependant d'offrir à ses lecteurs le tableau des lieux qu'il a visités, et celui des mœurs et des usages des peuples avec lesquels il a pu avoir quelques relations. On lira sans doute avec intérêt ce qu'il a écrit sur la baie des volcans dans l'île de Jesso.

« J'ai peu vu de pays dont l'aspect soit aussi beau que celui de la partie nord de *Volcano bay*. Le terrain s'élève en côteaux de formes et de hauteurs très-variées, et couverts d'arbres qui commençaient à perdre leurs feuilles.

» Le sol est en général excellent et très-productif. On trouve dans les bois des ormes, des chênes, des frênes, des érables, des bouleaux, des hêtres, des tilleuls, des ifs, des pins argentés, des charmes, des sassafras, ainsi qu'une grande variété d'arbustes. La plupart des plantes qui croissent en Angleterre sont naturelles à ce pays.»

Il a une conformité frappante entre les détails que donne le capitaine Broughton sur les habitans de l'île de Jesso ou Insu, et ceux qu'on trouve dans le voyage de la Peyrouse sur les naturels de l'île Tchoka ou Segalien. Le récit du navigateur anglais s'accorde encore parfaitement avec celui que Spangenberg a fait des habitans d'une île qu'il avait visitée, et qui est située par les 43° 50" de latitude boréale. En général, les anciennes et les nouvelles relations peignent de la même manière les naturels de l'Archipel d'Insu. Elles les représentent comme un peuple humain, bon et généreux; entièrement soumis aux Japonais dont ils sont tributaires, paresseux à l'excès, laissant la terre sans culture, et se livrant exclusivement à leur goût pour la chasse et la pêche. Broughton a confirmé ce que les Hollandais de l'expédition de 1643, et ce que le chevalier Saris avaient raconté de la petite taille des habitans d'Insu, de leur longue barbe qui leur cache la figure, et des poils noirs et épais qui leur couvrent tout le corps.

L'habillement des hommes, dit le navigateur anglais, consiste en une robe lâche, dont l'étoffe est faite avec l'écorce intérieure du tilleul; elle leur descend jusqu'aux genoux, et est serrée autour du corps par une ceinture à laquelle ils attachent leur boîte de tabac, leur pipe et leur couteau. Quelques-uns avaient aux oreilles des anneaux, d'où pendaient des espèces de grains. Dans la belle saison ils n'ont qu'une pièce de toile qui leur sert de ceinture. L'habillement des femmes diffère peu de celui des hommes, mais leurs robes descendent jusqu'au milieu de la jambe. Elles ont en général le visage agréable, mais la manière dont elles coupent leurs cheveux les défigure; leur conduite est modeste, réservée, telle qu'il convient à leur sexe; elles s'occupent des travaux domestiques, et de la fabrication des étoffes pour les vêtemens; elles prennent, ainsi que les hommes, beaucoup de plaisir à fumer.

Les maisons de ces insulaires sont en bois; les murs et les toits sont de roseaux. Au milieu de la maison est le foyer, et à chaque extrémité du toit, il y a un petit trou pour donner issue à la fumée. Leur lit est une plate-forme élevée au-dessus du sol, couverte de nattes et de peaux.

Le varec abonde sur ces côtes : remplaçant le bois et servant aux insulaires à faire cuire le poisson, on peut le regarder comme un article de commerce fort important. On voit dans les villages des ours et des aigles qu'ils tiennent en cage, apparemment pour les manger; car quelques instances que fit le capitaine Broughton, il ne put engager les naturels à lui en céder. Ces insulaires ne construisent point leurs canots; comme les habitans des îles de la mer du Sud, ils imitent la forme des jonques japonaises, et ils sont ordinairement en bois de sapin, dont les flancs sont recouverts de bordages qui augmentent leur largeur, et qui, se prolongeant de l'avant et de l'arrière, en rendent les extrémités très-fines. C'est dans ce frêle esquif, qui cède facilement à toutes les ondulations des vagues, que l'habitant d'Insu ou Jesso, remuant ses avirons l'un après l'autre, parcourt rapidement des rivages dangereux, et va jeter ses filets d'écorce de tilleul au milieu de l'onde qui moutonne à l'entour des rochers qui paraissent à fleur d'eau comme des pics anguleux.

Les voyageurs qui ont visité les pays sous la domination des Japonais, se sont plaint avec raison de tous les obstacles que ces peuples opposent à l'avide curiosité des étrangers. La défiance qu'ils montrent sur-tout envers les Européens, le Hollandais excepté, n'a pas peu contribué à l'ignorance où l'on est d'une foule de leurs usages. Le capitaine Broughton n'a pas pu pénétrer dans l'intérieur du pays d'Insu; ses communications avec les naturels ont été gênées : le cérémonieux japonais était toujours entre lui et le peuple dont il voulait étudier les mœurs, le langage, les lois et les coutumes; qu'il voulait apprécier dans sa vie intérieure et suivre dans ses travaux, et dans les différentes branches de son industrie. Si le capitaine Broughton eût pénétré dans l'intérieur des terres, nous aurions aujourd'hui une idée de la physionomie non altérée des Jellois, et la question de leur origine serait irrévocablement décidée. On sait qu'il existe plusieurs opinions sur ce sujet : la plus probable me paraît celle qui donne à ces insulaires une origine commune avec les Kamtchadales, et qui les met par conséquent en parenté avec

les naturels des îles Kouriles. La différence qui existe, selon Broughton, entre le langage des Kouriles et des Jellois, ne devra pas faire preuve contre cette opinion lorsqu'on remarquera que c'est à l'introduction d'un grand nombre de mots japonais dans la langue des insulaires de Jello qu'on doit cette différence. Ce mélange date d'environ un siècle, époque à laquelle les Jellois furent entièrement soumis par les habitans du Japon (8). C'est donc dans les anciennes relations qu'il faut examiner l'identité des Jellois, des Kamtchadales et de quelques tribus tartares. J'engage à consulter sur cet article l'ouvrage très-rare et très-curieux de Witsen que j'ai déjà cité.

La géographie maritime s'enrichira d'une foule de remarques nautiques du capitaine Broughton; les renseignemens qu'il donne sur les côtes et les mouillages des îles Madjicosemah, Pescadores et Likeujo, ont le mérite de la nouveauté et de l'intérêt (9); c'est la partie la plus dramatique de son voyage, le moment où l'intrépide navigateur court le plus grand danger, celui de son naufrage. La corvette qu'il montait se perdit au milieu de la nuit sur un banc de corail, au nord de l'île de Typinsan. La conduite que Broughton a tenue dans cette circonstance où il n'a quitté son bâtiment que le dernier, fait le plus grand honneur à son cœur, à son caractère et à ses talens. On le voit ensuite sur un frêle bâtiment de 80 tonneaux s'exposer à de nouveaux dangers, et tenter de nouvelles découvertes sur une mer hérissée d'écueils, toujours grosse d'orages et couverte d'une brume perpétuelle.

Cette traduction est bien faite; l'auteur a su éviter le néologisme, et ces phrases ambitieuses si communes aujourd'hui; il n'a pas fait de la géographie à la manière d'Homère; son style est simple, précis et rapide, tel qu'il convient au sujet. LAR......

---

(8) Tom. I, in-folio, pag. 56 et suiv.

(9) Je ne veux parler ici que des remarques nautiques. Ce que l'auteur dit des mœurs et des usages des habitans de Likeujo était connu. Le Père Gaubil, dans un Mémoire inséré dans le tome 23 des Lettres édifiantes, entre dans les plus petits détails sur ce peuple, sa constitution, ses lois, etc. (*Notes de l'auteur de cet article.*)

Eusèbe; par J. L. Laya, professeur de belles-lettres au Lycée Charlemagne. Nouvelle édition. A Paris, de l'imprimerie de l'Institution des sourds et muets, sous la direction d'*Ange-Clo*, rue du Faubourg Saint-Jacques, n° 256. — 1808.

La première édition de cet ouvrage, malgré les critiques dont il fut assailli, a été épuisée en très-peu de tems; et l'auteur a profité de celles de ces critiques qui lui ont paru raisonnables, pour donner à cette Epître ou héroïde le degré de perfection dont son talent est susceptible. Cette docilité éclairée est la marque d'un très-bon esprit; et M. Laya en a toujours fait preuve. Nous commencerons cet extrait par une observation de peu d'importance; mais nous la faisons parce que nous la croyons juste. Dans les héroïdes que l'antiquité nous a transmises (et l'on ne peut nier qu'Eusèbe n'en soit une), c'est une amante qui écrit à son amant infidèle, ou une épouse à son époux absent, comme Sapho à Phaon, Pénélope à Ulysse, etc. M. Laya nous répondra que la fameuse lettre originale d'Abélard à son ami, où il lui révèle ses infortunes et celles d'Héloïse, est adressée à un solitaire qui n'a d'autre intérêt à ces événemens que celui de l'amitié. D'accord; mais lorsque l'art s'est emparé de ce beau sujet, lorsque Pope et, après lui, Colardeau l'ont revêtu des brillantes couleurs de la poësie, ils ont senti, ces grands maîtres, qu'Abélard seul devait recevoir l'intéressante confidence d'une passion qu'il avait pu croire amortie dans le cœur d'Héloïse par les austérités du cloître. M. Laya l'a bien senti comme eux; car, pour se dispenser de cette règle, que nous croyons une des conditions indispensables de l'héroïde, il n'en a point donné le titre à la sienne. Sans nous appesantir davantage sur cette petite chicane, entrons en matière, et analysons Eusèbe.

Eusèbe resté, à vingt ans, sans famille, sans fortune, et sans autre ressource qu'un grand talent pour l'éloquence que l'étude devait développer, s'embarque pour les colonies : il y a des succès et s'y marie. Bientôt le

souvenir de la France, qui est aussi la patrie de sa femme, lui fait repasser les mers : mais assailli par une tempête, leur vaisseau se brise, et s'abîme à la vue des côtes. Eusèbe, jeté seul sur le rivage, cherche en vain sa femme qu'il ne retrouve pas, et qu'il croit ensevelie dans les flots. Désespéré, il entre dans une maison de religieux hospitaliers : il y fait son noviciat, s'y engage par des vœux. Il retrouve alors, mais trop tard, sa femme qu'il ne cessait de pleurer même au pied des autels. Accablé de sa terrible situation, à laquelle rien ne peut porter remède, il est prêt à blasphémer l'Eternel et à se donner la mort; mais il est ramené à des sentimens plus religieux par son épouse qui lui donne l'exemple de la résignation en prenant elle-même le voile. Voilà les événemens qu'Eusèbe raconte à son ami; ils offrent à l'imagination des tableaux qui ont de l'intérêt. Nous allons voir comment l'auteur en a tiré parti :

> Mes mains, au monument où reposait ma mère,
> Venaient de confier les restes de mon père;
> Sans famille, sans bien, trop jeune infortuné,
> Dans l'âge des plaisirs de deuil environné,
> Roseau faible et courbé sous les coups de l'orage,
> Tu vis comme mon ame, essayant son courage,
> Et bientôt soulevant le poids de sa douleur,
> Sut opposer au sort l'égide du malheur,
> La constance : le Ciel, aux rives étrangères,
> M'inspira de chercher des destins moins contraires.
> Quelques heureux talens, présage de succès
> Qu'eût peut-être avoués notre barreau français,
> Par l'étude agrandis, mûris par l'infortune,
> Bientôt m'ont fait sortir de la route commune.
>
> . . . .
>
> Qu'on est riche, entouré des heureux qu'on a faits !
> Du sévère public la clameur importune
> Ne vient pas accuser votre noble fortune,
> Lorsque vous-même, ardent à la justifier,
> Par d'utiles vertus avez su l'expier.

Ces vers, qui sont dans le genre tempéré, ont le mérite requis pour le début de tout ouvrage, celui de la clarté et de l'élégance. Bientôt l'auteur va s'élever avec son sujet. Eusèbe, après son mariage, cède bientôt au désir de revoir la France qui est aussi la patrie de sa jeune compagne.

Vers leur commun berceau nos ames entraînées,
De loin, y renouaient leurs premières années,
Recommençaient la vie ; un sentiment pieux
Nous y montrait la tombe ou dormaient nos aïeux,
Où nous devions un jour rejoindre leur poussière.
Adieu donc pour jamais, ô terre hospitalière
Qui reçut l'orphelin et le fils du malheur ;
Adieu, je vous bénis, et vous *garde* en mon cœur !

Il y a dans ce morceau des traits de sensibilité : et les vers qui le terminent ont du mouvement et de l'onction. Nous voici arrivés à la description de la tempête qui cause le naufrage d'Eusèbe et de son épouse. Ce morceau mérite une discussion particulière :

Nous partons : mon vaisseau, qu'un souffle heureux seconde,
Emportant tous mes biens, fend les plaines de l'onde.
La mer calme, le Ciel étincelant et pur,
Nous ouvrent un passage entre leur double azur.
Des derniers feux du jour dans le lointain dorées
Déjà sortaient des eaux les rives adorées.....
Salut, terre natale ! Oh ! que puissent mes pleurs
Bientôt mouiller ton sol, ta verdure et tes fleurs !....
Hélas ! ils vont bientôt couler sur ton rivage,
Les pleurs du désespoir et *les pleurs* de la rage !
O prodige !..... Soudain se dérobe à nos yeux
Le Ciel enveloppé d'une vapeur de feux ;
Et, *comme* repoussant l'atmosphère fumante,
La mer s'enfle et s'élève en montagne écumante,
Roulant et les cailloux et les sables brûlans
Qu'un désordre intestin fait jaillir de ses flancs.
Un Vésuve nouveau qui couvait sous ses ondes
Ouvre, en les déchirant, ses entrailles profondes.
Le bitume en fureur *au sein* des eaux mugit ;
Le soufre en s'irritant *au sein* des airs rugit :
Sous nos pieds la mer tonne, et le Ciel sur nos têtes.
Mon vaisseau, frêle abri qu'assiégent les tempêtes,
Par la vague, tantôt, vers la côte lancé,
En pleine mer, tantôt, par elle repoussé,
Jouet de son caprice, ici, fuit dans l'abîme,
Là, sur elle incliné, monte et pend à sa cime.
De ténèbres, de feux, d'ondes environnés,
Par la terre, et la mer, et le ciel condamnés
Nous roulons, *égarés* au sein du gouffre immense,
Où l'antique chaos sous nos pieds recommence.
. . . .

Le



> Le foudre souterrain, *déchaîné* de nouveau,
> Bondit, s'élance, et frappe, et brise mon vaisseau,
> Dont les vastes éclats, que disperse sa rage,
> Par les flots ressaisis, sont vomis sur la plage.
> Dans ces affreux courans moi-même enveloppé,
> La rive m'a reçu, de leur gouffre échappé,
> Mais seul..... L'onde jalouse a gardé ce que j'aime.

Il y a dans ce morceau quelques taches, et nous avons eu soin de les *souligner*; mais ce ne sont point de ces fautes qui détruisent l'effet. Ceux qui, en rendant compte d'Eusèbe, ont blâmé quelques expressions de la description de cette tempête comme hasardées, n'ont pas fait réflexion que la tempête que nous peint M. Laya n'est point un de ces orages ordinaires causés par l'agitation des flots que soulèvent et bouleversent les vents, mais une de ces tourmentes que les navigateurs modernes connaissent et redoutent, parce qu'ils en ont l'affreuse expérience : ce sont des volcans sous-marins qui les excitent; elles ne sont point rares dans les hautes latitudes et même sur les côtes. C'est dans ces tempêtes qu'il n'est ni extraordinaire, ni hasardé de dire que *la mer s'enfle et s'élève en montagne écumante, roulant et les cailloux et les sables brûlans qu'un désordre intestin fait jaillir de ses flancs. Le bitume en fureur au sein des eaux mugit, le soufre en s'irritant au sein des airs rugit*, deviennent des expressions justes et naturelles, parce que ce sont des circonstances nouvelles qu'elles caractérisent. Le lecteur a dû remarquer ces beaux vers :

> Mon vaisseau, faible abri qu'assiégent les tempêtes,
> Par la vague, tantôt, vers la côte lancé,
> En pleine mer, tantôt, par elle repoussé,
> Jouet de son caprice, ici, fuit dans l'abîme;
> Là, sur elle incliné, monte et pend à sa cime.

Et ceux-ci, qui sont encore plus beaux :

> Dans ces affreux courans moi-même enveloppé,
> La rive m'a reçu de leur gouffre échappé,
> Mais seul... L'onde jalouse a gardé ce que j'aime!

Ce dernier vers sur-tout est jeté à merveille, et peint avec énergie et concision l'horrible isolement où se

R



trouve Eusèbe. Ce malheureux époux, qui se croit à jamais privé de ce qu'il aime, est recueilli par des religieux hospitaliers :

Mais quel tendre intérêt me rappelle à moi-même ?
Fille auguste du ciel, l'active Charité
Me conduit, sous le toit de l'hospitalité,
Où respirent en Dieu des hommes vénérables,
Au faible, au cœur souffrant, au pécheur secourables.
Ces prêtres, exercés au secret des douleurs,
Ont bientôt dans mes yeux lu celui de mes pleurs.
Leur piété sensible, *inquiète*, prudente,
Bientôt sonde mon cœur et sa blessure ardente ;
Dans ce cœur de regrets et de feux dévoré,
Comme un baume sauveur elle entre par degré,
Pénètre en tous mes sens, et calme leur vertige.
Ainsi l'eau du matin vient rafraîchir la tige
De ces fleurs qu'un soleil ardent et meurtrier
Sous le poids de ses feux la veille a fait plier.
Que leur zèle est touchant ! leur voix compâtissante !
Comme elle sait répondre à l'ame gémissante,
Et par le seul pouvoir de ses simples accens
Apaiser la révolte et l'orage des sens !
. . . .
Pour distraire mes maux, ils redisaient les leurs :
Eh ! qui n'a pas porté son fardeau de douleurs !
D'un tendre égarement victime intéressante,
L'un offrait à son Dieu sa plaie encor récente,
L'autre, sur son vieux front où revit le passé,
Laissait lire un regret qui s'est mal effacé :
D'un long tourment d'amour ce front portait l'empreinte ;
La trace reste encor, si la flamme est éteinte.
Je voyais dans ces traits que l'amour a *minés*
L'image de ces rocs par les feux calcinés,
De ces monts où la foudre imprima son ravage,
Où le volcan éteint grave encor son passage.

Il faudrait être bien injuste pour ne pas reconnaître beaucoup de talent dans ces vers, ainsi que dans les suivans, par lesquels nous allons terminer ces citations que nous pourrions aisément multiplier, si nous voulions mettre sous les yeux du lecteur tous les morceaux qui nous paraissent dignes d'être distingués :

Dieu m'avait avoué ; son esprit quelquefois
Présent à mon esprit s'exprimait par ma voix.

Quelquefois le pécheur, que ma menace étonne,
Croyait, plein d'épouvante, entendre Dieu qui tonne,
Et, devant que ma voix cessât de retentir,
Déjà renouvelé courait au repentir;
D'autres fois (et c'était mon plus doux ministère)
L'homme Dieu s'annonçait pour racheter la terre :
De sa miséricorde il ouvrait les trésors;
Tous y pouvaient puiser, les faibles et les forts;
Tous offraient à ce Dieu, qui calmait leurs alarmes,
L'accord de leurs soupirs et l'encens de leurs larmes.»

Il nous semble qu'il suffit d'être impartial pour avouer que cette nouvelle production de M. Laya ne peut qu'ajouter à sa réputation, et qu'elle confirme l'opinion avantageuse que le public a conçue de lui, lorsqu'il s'est plu à rendre justice aux belles scènes de *l'Ami des Lois*, aux vers élégans et spirituels de l'*Epître à un jeune cultivateur*, et à la touchante héroïde intitulée : *Les derniers momens de Madame de Tourvel*.

M.

Le Printems d'un Proscrit, suivi de mélanges en prose. Cinquième édition, revue et corrigée, augmentée de l'*Enlèvement de Proserpine*, poëme en trois chants, par M. Michaud, avec quatre gravures. A Paris, de l'imprimerie de *Giguet* et *Michaud*, rue des Bons-Enfans, n° 34. — 1808.

Plusieurs critiques se sont élevés dans ces derniers tems contre les poëmes descriptifs : en admirant dans quelques ouvrages de cette espèce des détails brillans de verve et de poësie, ils se sont plaints de ne pas trouver dans l'ensemble cet intérêt soutenu et progressif qui ne peut être le résultat que d'un plan profondément combiné et lié avec art dans toutes ses parties. Cette opinion n'est sûrement pas dépourvue de fondement, et il est bien permis de regarder comme vicieux un genre où l'imagination et le talent même courent quelquefois le risque d'ennuyer. Voici pourtant un poëme descriptif qui, sans être exempt des défauts qu'on reproche justement au genre, a obtenu un succès

universel, et dans un tems où les vers sont presque toujours si froidement accueillis, a trouvé un plus grand nombre de lecteurs que le roman le plus en vogue. Cela prouve, après bien d'autres exemples, que dans la poësie le style est presque tout, et que l'intérêt des détails obtient toujours grâce pour tous les vices de régularité et d'ensemble que la réflexion peut condamner.

Depuis qu'on fait des vers, on n'a cessé de célébrer le printems. Le développement des végétaux et l'aspect charmant de la nature ranimée, cette espèce de fermentation qu'éprouvent tous les êtres, et cette surabondance de vie qu'on respire, pour ainsi dire, dans une atmosphère embaumée, en agissant vivement sur les sens, éveille aussi l'imagination, et il n'est personne qui ne se sente plus ou moins poëte à l'aspect d'un beau paysage dans une belle matinée de printems. Les scènes riantes de la saison nouvelle, animées par la peinture d'une passion, à qui la nature semble avoir particuliérement destiné cette heureuse époque de l'année, voilà tout le fond d'une multitude de chants anacréontiques, d'idylles, d'élégies, de poëmes érotiques faits et à faire; et l'on sait assez combien de versificateurs seraient réduits au silence si on leur retranchait Flore, l'Amour et les Zéphirs. C'est donc une tâche bien difficile que celle de rajeunir ces images rebattues et discréditées chaque jour par la foule d'insipides écrivains qui ne se lasse pas de les mettre en œuvre; mais il n'y a pas de fond si épuisé que le talent ne sache forcer à produire encore: chaque homme a une manière particulière de voir, relative à ses organes, à son caractère, à sa disposition actuelle; et celui qui sait faire passer dans son style toutes les diverses nuances analogues à sa situation personnelle, aura toujours le secret de trouver des aspects nouveaux aux objets les plus connus, et de donner un air de jeunesse et de fraîcheur à des sujets en apparence communs et usés.

C'est ce que M. Michaud a su faire avec autant de talent que de bonheur. Au lieu de se borner à accumuler après tant d'autres des lieux communs sur le printems, il a envisagé son sujet sous un rapport qui lui était personnel et propre à y répandre un intérêt

tout nouveau: l'homme dans le malheur, l'exilé, le proscrit ne voit pas la campagne des mêmes yeux que l'indolent sybarite qui vient s'y reposer des plaisirs fatigans de l'hiver. Le souvenir des discordes civiles et des orages politiques prête un charme plus doux aux scènes paisibles de la vie champêtre, et personne ne doit être plus touché de la bienfaisance de la nature que celui qui a à se plaindre de la méchanceté des hommes. Toutefois le souvenir des dangers qui l'ont poursuivi, l'affliction que les troubles de sa patrie lui donnent, le suivent au sein de l'asyle qu'il s'est choisi, et viennent mêler des idées de mélancolie et de tristesse aux images riantes qui l'entourent; si, inspiré par la reconnaissance, il veut prendre la plume et célébrer la douce influence de la saison et des beaux lieux qui le consolent, ce contraste touchant d'objets gracieux et de sentimens mélancoliques se fera sentir dans ses vers, et répandra sur ses tableaux un jour triste et doux qui en augmentera le charme.

Telle était la situation de M. Michaud, et c'est elle qui fidèlement empreinte dans ses vers leur a communiqué un intérêt dont les poëmes descriptifs ne sont pas ordinairement susceptibles. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner en détail un ouvrage déjà jugé, et dont cinq éditions consécutives ont assez attesté le succès. Je ne puis cependant me refuser au plaisir de montrer par un exemple comment le poëte sait intéresser l'ame du lecteur à toutes ses peintures. Dans le troisième chant, il fait une description détaillée d'une belle soirée de printems. Si cette description n'était remarquable que par le charme et la vérité des couleurs, elle aurait déjà un grand mérite; mais l'auteur ne se contente pas de peindre exactement ce qu'il a sous les yeux, il se place lui-même dans son tableau; et il suppose que le lendemain il doit quitter pour jamais le lieu qui lui a servi d'asyle, et qui lui offre en ce moment encore un si beau spectacle. Dès-lors tous les sentimens relatifs à sa situation viennent naturellement se mêler à ses peintures, et cette description, qui pouvait n'être qu'un lieu commun agréable, acquiert un intérêt dramatique, et devient une élégie pleine de sensibilité et de charme.

Je ne citerai ici que les passages les plus propres à justifier cet éloge, en regrettant que le défaut d'espace m'oblige à mutiler ce morceau charmant.

Déjà l'ombre s'étend: ô frais et doux bocages!
Laissez-moi m'arrêter sous vos jeunes ombrages,
Et que j'entende encor, pour la dernière fois,
Le bruit de la cascade et les hymnes des bois.

De la cime des monts tout prêt à disparaître,
Le jour sourit encore aux fleurs qu'il a fait naître.
Sur ces toits élevés, d'un ciel tranquille et pur
L'ardoise fait au loin étinceler l'azur;
Et la vitre embrâsée à la vue éblouie,
A travers la forêt, montre un vaste incendie.

Sous ces ombrages frais, du chantre du printems,
L'éclat touchant du soir ranime les accens....

. . . .

La caille, comme moi sur ces bords étrangère,
Fait retentir les champs de sa voix printanière;
Sorti de son terrier, le lapin imprudent
Vient tomber sous les coups du chasseur qui l'attend;
Et par l'ombre du soir la perdrix rassurée,
Redemande aux échos sa compagne égarée....

. . . .

Mais déjà la lumière à la terre est ravie,
Image du bonheur, des plaisirs de la vie
Dont on sent mieux le prix quand on les a perdus!
Dans les bois agités les oiseaux éperdus
Tremblent que le soleil, désertant ces rivages,
N'ait pour jamais quitté leurs paisibles bocages,
Et de leurs chants plaintifs font gémir les forêts.
L'oiseau des nuits, sorti de ses antres muets,
Vient par ses cris aigus saluer les ténèbres.
Le ver luisant, semblable à ces lampes funèbres
Dont la pâle clarté luit au fond des tombeaux,
Fait briller dans la nuit la mousse des côteaux.
Des vapeurs de l'été la lueur phosphorique
Me rappelle des morts l'ombre mélancolique;
Et le front des sapins, balancé par les vents,
Semble peupler les airs de fantômes errans.
O toi! dont la clarté, si chère au paysage,
Adoucit de la nuit le front triste et sauvage,
Qui, parmi les cyprès dont se couvrent les cieux,
Brilles comme l'espoir au cœur des malheureux,

Si quelque fugitif s'égarait dans la plaine,
Viens prêter ta lumière à sa marche incertaine !
Au détour du vallon, au sein de la forêt,
Fais briller un rayon de ton flambeau discret !
O lune ! viens charmer mes tristes rêveries,
Viens consoler ces champs, ces bois et ces prairies ;
Demain encor le jour viendra les visiter ;
Et moi, c'est pour jamais que je vais les quitter !

Ces retours touchans du poëte sur lui-même sont inspirés par sa situation, et il n'est personne qui, dans une position semblable, ne se soit livré à de pareilles rêveries. Heureux le poëte qui sait si bien exprimer ce que ses lecteurs ont senti comme lui !

On peut voir par le morceau qu'on vient de lire, que le style du *Printems d'un Proscrit* est plein de facilité, de naturel et d'élégance. On pourrait peut-être, sous le rapport de l'art, y désirer quelquefois plus de fermeté et de précision. Avec un peu plus de travail, l'auteur aurait sans doute corrigé ce défaut : mais peut-être aussi eût-il ôté à ses vers quelque chose de cet heureux abandon qui convient si bien aux sentimens qui les lui ont inspirés.

S'il a pensé qu'en faveur de la simplicité et du naturel on lui pardonnerait un peu de négligence, il s'est montré plus sévère à lui-même dans le poëme qui paraît aujourd'hui pour la première fois, et qui présente dans toute sa maturité le talent aimable dont le public a si bien goûté le premier essai. Il a senti que, pour recommander à l'intérêt des lecteurs un sujet aussi éloigné d'eux, il fallait un style plus travaillé, une exécution plus finie que pour nous émouvoir par la peinture de sentimens et de malheurs que nous avons tous plus ou moins partagés. Un habillement simple et négligé sied bien à la Muse de l'Elégie; mais celle de l'Epopée doit, même dans ses jeux, soigner sa démarche et son maintien, et ne se montrer jamais qu'avec de brillans atours.

L'enlèvement de Proserpine est un sujet intéressant et poëtique: cependant je ne serais pas étonné que beaucoup de lecteurs ouvrissent le poëme de M. Michaud avec une prévention défavorable. La mythologie a perdu presque tout son crédit parmi nous, et c'est

un moyen peu sûr de piquer la curiosité que de remettre en scène toutes ces vieilles divinités que tous les versificateurs médiocres ont tant de fois appelées à leur secours: cependant de nombreux exemples ont prouvé quel parti toujours nouveau le talent pouvait tirer de ces brillantes fictions, et sans doute ce serait être bien ennemi de ses plaisirs que de vouloir désormais lui interdire ces peintures riantes et ces allégories ingénieuses qui ont toujours eu un attrait particulier pour une imagination poëtique. D'ailleurs ce ne sont pas seulement de riches couleurs et d'heureuses images, que la mythologie fournit au pinceau du poëte; on sait assez que ses dieux et ses déesses, loin d'avoir cette impassibilité que la raison attribue à la divinité, étaient au contraire sujets à tous nos penchans et presqu'à tous nos malheurs. Ainsi tant que la peinture des passions sera susceptible d'émouvoir et de plaire, l'inépuisable mythologie pourra fournir au poëte les sujets les plus féconds et les plus heureux. Quel est en effet le fonds du poëme qui nous occupe? c'est l'histoire d'une jeune fille qu'un cruel ravisseur enlève à une mère désolée; ce fonds est aussi celui de plusieurs romans qui ont intéressé; et comme on y voit en jeu les passions les plus puissantes sur le cœur humain, il pourra encore devenir le sujet d'un grand nombre d'autres ouvrages, tous susceptibles d'un intérêt égal. Que le ravisseur soit le dieu des enfers, que la mère soit la déesse qui enseigna l'agriculture aux hommes, ces circonstances rendent la fable plus poëtique, mais n'en changent pas la nature, de même que dans nos tragédies la dignité des personnages ajoute à la majesté du spectacle, et permet de donner au style plus d'élévation et de pompe, sans rendre leurs malheurs moins touchans aux yeux des spectateurs.

M. Michaud a pris l'idée de son poëme dans Claudien. Cet auteur, qui gâte trop souvent par le faux goût de son tems un talent digne d'un plus beau siècle, avait fait un poëme sur l'enlèvement de Proserpine, dans lequel entraient aussi le désespoir de Cérès, ses voyages, sa descente aux enfers, et le retour de sa fille en Sicile. Il ne nous en reste que trois livres,

parmi lesquels le poëte français n'a mis à contribution que les deux premiers, jugeant avec raison qu'après l'hymen de Proserpine et de Pluton l'action était complète, et que pousser le récit plus loin ce serait commencer un second poëme. Il fallait un goût bien sûr et bien délicat pour s'approprier aussi heureusement quelques beautés mêlées à beaucoup de défauts brillans, qui ont souvent avec elles un air de ressemblance très-propre à tromper des yeux moins exercés.

Ce qu'il y a de plus répréhensible dans le poëte latin, c'est un style ambitieux et boursoufflé, presque toujours hors de proportion avec le sujet, et de la monotonie la plus fatigante. Le ton emphatique du début l'a rendu célèbre :

Inferni raptoris equos, afflataque curru
Sidera tænario, caligantesque profundæ
Junonis Thalamos audaci prodere cantu
Mens congesta jubet. Gressus removete, profani.
Jam furor humanos nostro de pectore sensus
Expulit, et totum spirant præcordia phœbum, etc.

« Mon esprit surchargé m'ordonne de célébrer dans » mes chants audacieux les coursiers du ravisseur in- » fernal, les astres souillés par les vapeurs exhalées de » son char, et le triste hymen de la Junon des enfers. » Eloignez-vous, profanes ; déjà une sainte fureur a » chassé de mon ame les pensées d'un mortel, et mon » sein respire Phébus tout entier, etc. »

Assurément le début qu'Horace tourne en ridicule dans son art poëtique,

Fortunam Priami cantabo et nobile bellum :

peut passer pour fort modeste en comparaison de celui-ci. Au reste, le même esprit qui a inspiré à Claudien des vers si boursoufflés, semble avoir présidé à toute l'ordonnance de son poëme. Toutes les machines de l'épopée y sont mises en mouvement, et l'on y voit l'Olympe conspirer avec les divinités infernales pour l'enlèvement d'une jeune fille. Pluton, ennuyé un beau jour de son long célibat, se met en fureur contre son frère qui n'a pas songé à le pourvoir. Aussitôt les furies

et toutes les divinités infernales accourent à sa voix, et menacent déjà d'escalader l'Olympe. Heureusement les parques, qui sont plus prudentes, lui conseillent d'user de douceur et d'envoyer un message à Jupiter. Celui-ci effrayé des conséquences d'un refus, et prévoyant bien qu'aucune déesse ne voudrait partager le triste empire de son frère, se décide à lui livrer Proserpine. Il confie l'exécution de ce dessein à Vénus, qui se hâte d'accomplir ses ordres. Cérès s'est éloignée de sa fille, et a quitté la Sicile pour aller rendre visite à Cybèle. Vénus accompagnée, on ne sait trop pourquoi, de Diane et de Pallas, qu'elle se garde pourtant de mettre dans la confidence, se rend auprès de Proserpine, et la mène cueillir des fleurs au pied du mont Etna, où Pluton paraît subitement et l'enlève.

M. Michaud avait trop de goût pour embarrasser son poëme de ces ressorts si compliqués et si peu proportionnés à l'effet qu'il avait à produire. Aussi a-t-il suivi une marche beaucoup plus simple. Vénus irritée contre Cérès veut se venger en lui ravissant sa fille, et dans ce dessein elle va trouver Pluton, et lui persuade de l'enlever, et de la prendre pour femme. Il n'était pas trop facile d'imaginer un motif à cette colère de Vénus. Nous sommes aujourd'hui fort étrangers aux diverses intrigues de la cour céleste, et très-peu au fait des petites rivalités qui devaient naturellement diviser un si grand nombre de déesses. Le poëte feint que Cérès, en enseignant l'agriculture aux hommes, les a éloignés des voluptés auxquelles l'oisiveté les laissait abandonnés, et qu'elle a *fait naître la sagesse du sein du travail.* Ainsi Vénus a vu ses autels négligés pour ceux de la déesse qui préside à l'agriculture. Cette allégorie est juste et ingénieuse, et elle motive heureusement le ressentiment de Vénus qui est la base de tout le poëme.

Dans Claudien, Proserpine est occupée à broder au moment où Vénus arrive auprès d'elle. « Elle charmait » sa demeure par de doux chants, et préparait pour le » retour de sa mère des présens qu'elle ne devait point » lui offrir. »

Ipsa domum tenero mulcens Proserpina cantu
Irrita texebat rediturœ munera matri.

Ces deux vers me paraissent plein de sentiment et de grâce : mais après ce trait heureux, le poëte se met à décrire l'ouvrage de Proserpine, et il y emploie assez mal à propos vingt-quatre vers : j'aime bien mieux le tableau que M. Michaud a substitué à ces détails parasites. Dans son poëme Vénus, sous les traits de Cyane, l'une des nymphes de la Sicile, paraît auprès du lit de Proserpine encore endormie. La peinture du sommeil tranquille de la jeune vierge, celle de son réveil et de l'émotion inconnue qu'elle éprouve auprès de la déesse, ont beaucoup de grâce et de fraîcheur. On pense bien que le poëte latin n'a pas manqué de décrire fort au long la toilette des déesses, et en particulier celle de Proserpine. M. Michaud, voulant donner à son ouvrage les formes antiques, devait y placer quelques détails de ce genre, pour lesquels les Anciens ont toujours montré un goût particulier : mais il a eu l'art de les lier à la situation, ce qui leur donne un nouveau prix. Proserpine se pare d'un voile que lui présente Vénus.

L'aiguille sur ce voile avec art dessina
Le doux aspect des bois et des vallons d'Enna.
Là, dans des prés fleuris, de jeunes immortelles
Dépouillent le printems de ses roses nouvelles ;
Là, folâtrent en paix les amours et les jeux ;
Ici l'orage gronde et fait trembler les cieux ;
Plus loin, le Dieu des morts, vaincu par un sourire,
De l'amour, d'un enfant a reconnu l'empire.
Vers le Styx, des mortels et des dieux redouté,
Il conduit en triomphe une jeune beauté ;
L'Achéron la reçoit sur sa rive étonnée,
Et l'empire des morts va fêter l'hyménée.

Sur ce riche travail, prophétique présent,
La déesse promène un regard innocent,
Elle admire comment l'aiguille industrieuse
Traça de tant d'objets l'image merveilleuse ;
Elle aime à contempler, dans ces divers tableaux,
Cet enfant qui du Styx sut enchaîner les flots.
Sur la jeune captive, aux enfers descendue,
D'un air triste et plaintif elle arrête sa vue ;
Sur la toile plaintive elle l'entend gémir,
Et, voyant l'Achéron tout prêt à l'engloutir,
Voyant les cieux troublés et les Nymphes en larmes,
S'étonne que l'amour ait causé tant d'alarmes.

L'idée de parer ainsi Proserpine pour l'hymen auquel elle est destinée, et de l'attendrir d'avance sur son propre malheur, me paraît très-ingénieuse. Le dernier trait sur-tout est de la naïveté la plus touchante. C'est ainsi que le poëte a trouvé l'art de rajeunir une espèce d'ornement qui sans cet artifice ne serait qu'un hors-d'œuvre usé.

Un avantage particulier au poëme de l'enlèvement de Proserpine, c'est de réunir dans un cadre resserré des morceaux du ton le plus opposé, et de faire naturellement succéder le terrible au gracieux, et les peintures les plus sombres aux tableaux les plus rians. Ainsi, après avoir offert à l'imagination du lecteur les belles campagnes de la Sicile, embellies encore par la présence et les jeux de ses jeunes Nymphes, le poëte change subitement de ton et de couleur.

Tout à coup, ô surprise ! Un bruit, un bruit horrible
Vient du vallon d'Enna frapper l'écho paisible ;
Le spergus de ses eaux voit le crystal troublé ;
Jusqu'en ses fondemens la Sicile a tremblé.
Au signal de Vénus, le dieu du noir rivage
Sous les rocs de l'Etna cherche un étroit passage
Qui conduise son char vers l'empire du jour ;
Impatient de fuir le ténébreux séjour,
Rien ne peut l'arrêter ; il marche, et le tonnerre
Semble gronder au loin dans les flancs de la terre.
Le dieu du feu pâlit dans ses noirs arsenaux ;
Le Cyclope, au milieu de ses brûlans fourneaux,
D'épouvante et d'horreur sent son ame glacée,
Fuit et laisse tomber la foudre commencée ;
A travers les volcans allumés sous ses pas,
Parmi les rocs brisés qui volent en éclats,
Comme un sombre torrent le dieu des morts s'avance,
Et l'Etna voit sortir de son cratère immense
Un *monstre*, effroi du jour ; les astres radieux,
A son *horrible* aspect, égarés dans les cieux,
Ont pris loin de la terre une route nouvelle ;
Ses fiers coursiers, nourris dans la nuit éternelle,
Lorsqu'ils ont vu le jour et son brillant flambeau,
Reculent à leur tour devant un ciel nouveau.
Mais bientôt, ranimés par la main qui les guide,
Ils franchissent les airs d'un vol prompt et rapide ;

Pressés par la terreur qui règne aux sombres bords,
Leur flanc est déchiré, le sang rougit leur mords;
Ils vomissent des flots de soufre et de bitume,
Et les champs sont couverts de leur brûlante écume.

J'ai souligné quelques mots dans cette belle tirade. Pluton est mal appelé *un monstre* : son aspect doit être terrible, mais c'est celui d'un dieu; et quand Raphaël l'a placé dans l'Olympe auprès de Neptune et de Jupiter, au lieu d'en faire *un monstre*, il lui a donné je ne sais quelle beauté farouche qui, dans le roi des enfers, fait reconnaître aussi le frère du maître des dieux. Par la même raison l'épithète d'*horrible*, dans le vers suivant, me paraît déplacée : *terrible* serait plus convenable. Les coursiers de Pluton ne sont point pressés *par la terreur qui règne aux sombres bords*, mais par la main du dieu qui les anime et les aiguillonne. Malgré ces légers défauts, ce tableau est neuf et frappant, et bien préférable dans son ensemble à celui de Claudien, dont il reproduit heureusement quelques traits. Ce poëte, incapable de retenir son imagination en de justes bornes, se perd dans des détails qui ôtent à sa narration la rapidité qu'elle devait avoir. Il s'arrête trop long-tems sous l'Etna : Pluton a trop de peine à renverser les obstacles qui lui ferment le passage. D'ailleurs son goût décidé pour ce qui est gigantesque et outré lui inspire des images qu'on peut appeler extravagantes. « Déjà, dit-il, » le roi des morts cherchait un passage dans les en- » trailles de la terre, et ses pesans coursiers pressaient » Encelade gémissant. Les roues fracassent ses membres » énormes, le géant, accablé sous le poids de la Sicile » et du dieu des enfers, souffre et se plaint. Epuisé de » fatigue, il s'efforce de les secouer, et de ses serpens » fatigués il embarrasse l'essieu : la roue fumante glisse » sur son dos sulfureux. »

Jamque per anfractus animarum rector opacos
Sub terris quærebat iter, gravibusque gementem
Enceladum calcabat équis : Immania findunt
Membra rota, pressaque gigas cervice laborat
Sicaniam cum dite ferens, tentatque moveri
Debilis, et fessis serpentibus impedit axem :
Fumida sulfureo prælabitur orbita dorso.

Si M. Michaud est supérieur à Claudien dans l'ordonnance de ce tableau, il ne lui cède pas dans les détails qu'il lui emprunte; les vers où il peint la terreur subite qui s'est emparé de Vulcain et des Cyclopes, sont plus rapides et plus énergiques que ceux-ci :

. . . . Stupuit fornace relictâ
Mulciber, et trepidus dejecit fulmina Cyclops.

« Vulcain effrayé a quitté ses fourneaux, et le Cyclope tremblant a jeté la foudre. » Le sens et sur-tout la prosodie de ce parfait *dejecit*, composé de trois longues, rend le vers très-inférieur au français :

Fuit et laisse tomber la foudre commencée.

Le troisième chant de l'*Enlèvement de Proserpine* est le plus beau et le plus riche de poësie. Le retour triomphant de Pluton, la joie et les acclamations des divinités infernales, les pompes de l'hymen déployées pour la première fois dans les enfers fournissent au poëte des couleurs plus neuves, et l'on est étonné de voir un sujet, qu'on aurait jugé d'abord stérile et usé, devenir sous sa plume aussi original et aussi fécond. Il suffit de citer pour preuve les vers suivans :

Le roi des morts s'avance, et suivi de sa cour,
Revoit de son palais le lugubre séjour.
D'un front calme, il s'assied sur son trône d'ébène,
Et commande aux enfers de recevoir leur reine.
Il commande; empressés d'obéir à ses loix,
Des esclaves nombreux accourent à sa voix,
Et, du dieu triomphant proclamant la puissance,
Etalent ses trésors et sa magnificence.
Là, s'offrent aux regards, l'un sur l'autre entassés,
Les *lambeaux* éclatans des trônes renversés,
Les couronnes des rois, les palmes de la gloire,
Et les sceptres tombés des mains de la victoire.
Par le tems effacés, confusément épars,
Ici l'œil aperçoit les monumens des arts,
Chefs-d'œuvre immortelss, dépouilles des vieux âges;
Vingt siècles écoulés au deuil des noirs rivages
Mêlent par-tout l'éclat de leurs riches débris,
Et le trône funèbre où Pluton est assis,
Déployant sa splendeur sous un ciel triste et sombre,
Semble l'astre des nuits qui rayonne dans l'ombre.

Par-tout l'or resplendit, et jamais le soleil
D'un luxe plus pompeux n'éclaira l'appareil.

Ce beau morceau, que l'auteur ne doit qu'à lui-même, est digne de celui qui le suit, et où il a imité Claudien, en l'embellissant :

Bientôt une clarté bienfaisante et nouvelle
Perce les profondeurs de la nuit éternelle;
Sous un ciel moins obscur, roulant en paix ses eaux,
Partout l'heureux Léthé verse l'oubli des maux,
Et la douce Espérance, aux malheureux si chère,
Fait briller chez les morts sa lueur étrangère.
Le trépas a cessé ses ravages cruels;
Et le ciseau fatal, redouté des mortels,
Reste oisif dans les mains de la Parque étonnée.
O prodige nouveau! pendant une journée
La terre ne vit point une famille en deuil
Pleurer la mort d'un père et suivre son cercueil;
Ce seul jour ne vit point, triste jouet des ondes,
Le nocher s'engloutir aux sein des mers profondes,
Ni les guerriers tomber dans le champ des combats,
Ni les cités des rois déplorer le trépas.
Le Styx n'entendit point sur son fatal rivage
Les mânes de son onde implorer le passage;
Sur la foi du destin, à la merci des eaux,
L'inflexible Caron, couronné de roseaux,
Et le front rayonnant d'une allégresse austère,
Laissa flotter en paix sa barque solitaire.

Rien ne convenait mieux au sujet que cette teinte sombre qui règne jusques dans la peinture de ces fêtes d'hymen, lesquelles ne consistent que dans l'interruption des supplices; elle est conservée dans tout ce troisième chant, et la joie même de l'Elysée est grave et austère comme les sages qui l'habitent. C'est une nuance délicate que le goût prescrivait et que Claudien n'a pas sentie. Les fêtes qu'il décrit ressemblent trop à une orgie : il y montre, par exemple, les Furies remplissant des coupes de vin et faisant boire avec elles les serpens qui hérissent leurs têtes :

Oblitæ scelerum formidatique furoris
Eumenides cratera parant et vina feroci
Crine bibunt.

On peut juger, par cet exemple et par ceux que j'ai cités auparavant, combien M. Michaud avait à faire pour dégager les beautés réelles de l'auteur latin de cette multitude de fautes contre le goût et quelquefois contre le bon sens, parmi lesquelles elles étaient comme perdues. La marche du poëme et beaucoup de détails lui appartiennent entiérement; et toutes les fois qu'il imite, il corrige et perfectionne. Cela était peut-être plus difficile que de tirer tout de son propre fonds. Il serait superflu de multiplier davantage les citations; je les ai faites en assez grand nombre pour prouver que sa versification, toujours élégante et facile, s'élève avec le sujet à la haute poësie, et sur-tout qu'il est doué de cette flexibilité si rare et pourtant si nécessaire, qui fait qu'on passe sans effort *du grave au doux, du plaisant au sévère*. On peut donc lui prédire en toute assurance des succès durables, et tous les amis des lettres doivent désirer qu'il applique un talent si heureux à des sujets plus importans.

Le poëme de *Proserpine* est suivi des *Lettres sur la pitié et sur les préjugés*, qui ont déjà paru dans les quatre premières éditions du *Printems d'un proscrit*. Ces lettres, publiées pour la première fois il y a six ans, excitèrent de vives discussions, sur-tout la dernière dans laquelle l'auteur établit l'utilité des distinctions héréditaires. Plusieurs critiques décidèrent alors qu'elles étaient l'ouvrage d'un ennemi de la *philosophie*, des *lumières* et des *idées libérales*; car c'étaient des expressions dont on se servait encore : aujourd'hui les principes qu'elles contiennent trouveront beaucoup moins d'opposition; et on les jugera ce qu'elles sont, c'est-à-dire les idées d'un esprit sage, ami de l'ordre et des grandes vérités consacrées par l'assentiment et l'expérience de tous les siècles, qui sait faire parler à la raison un langage à la fois clair, ingénieux et piquant. G.

Du Cotonnier et de sa culture, ou *Traité sur les diverses espèces de Cotonniers, sur la possibilité et les moyens d'acclimater cet arbuste en France, sur*

sur sa culture, etc.; par C. Ph. de Lasteyrie, membre des Sociétés philomatique, d'agriculture de Paris, de celles de Stockholm, Gœttingue, Leipsick, etc., etc. Un volume in-8° de 446 pages avec figures. Prix, 6 fr., et 7 fr. 50 cent. franc de port. — A Paris, chez *Arthus-Bertrand*, libraire, rue Hautefeuille, n° 23.

Après avoir étendu la puissance des Nations qu'ils gouvernaient, après avoir enrichi leur patrie des dépouilles de leurs ennemis vaincus, les plus grands capitaines ont pensé que les trésors les plus précieux étaient ceux que la nature reproduit et multiplie chaque année dans les lieux où la prévoyance agricole les dépose. Sésostris, vainqueur de l'Asie, ajouta beaucoup à sa gloire, en devenant, pour les Egyptiens, ce que Triptolème fut pour Athènes. Alexandre ne se borna point à faire passer en Macédoine l'or et les bijoux des Perses, il fit présent à ses heureux concitoyens des plantes et des animaux utiles qui pouvaient s'acclimater en Grèce : c'est à lui que l'Europe doit et la pêche vermeille, et l'abricot parfumé, et tant d'autres productions recueillies ou décrites par Aristote. De pareils dons sont restés plus long-tems dans la mémoire des peuples reconnaissans, que le nom des lieux où leurs armes triomphèrent. Combien de gens ignorent la date des victoires qui illustrèrent les aigles romaines, et savent que *Lucullus* enleva les cérises à Mithridate, et *Curius Dentatus*, les poires à Pyrrhus !

Mais ce n'est pas assez de vouloir confier, aux champs paternels, les productions exotiques, il faut que le sol qu'on leur destine, que le climat soient propices. Pour de pareilles conquêtes, quel pays plus favorisé que la France? elle offre tous les sols et tous les climats. Le physicien et le naturaliste ont peine à concevoir comment elle a consenti si long-tems à être tributaire du Nouveau-Monde et de l'Inde pour tant de productions, qu'il est possible, nous dirons même facile d'acclimater dans les provinces méridionales. Le *riz*, le *sucre*, le *thé*, le *coton*, l'*indigo*, le *quinquina*, prospèrent à des latitudes plus froides que notre Pro-

vence et notre Languedoc. Parmi les oiseaux domestiques, la pintade et la poule-d'Inde nous prouvent qu'il serait facile de peupler nos campagnes de hoccos, d'agamis et d'autres animaux plus utiles que notre poule, qui elle-même est originaire du Malabar (1).

Comment tant de richesses ne sont-elles pas indigènes ? c'est que pour vaincre l'apathie des peuples, pour lui créer une nouvelle habitude, pour le forcer à profiter d'un bien dont la conservation demande quelque soin, il faut qu'un souverain, ami des sciences et des arts, dont le génie inspire autant de confiance que d'admiration, protége, encourage, récompense l'introduction d'une culture utile et inusitée, ouvre lui-même les sources des nouvelles richesses dont il veut faire jouir ses sujets. C'est le désir de seconder les vues bienfaisantes d'un tel souverain, qui dicta l'ouvrage que nous examinons.

La nature nous présente abondamment les plantes alimentaires, mais elle est plus avare des végétaux textiles : le chanvre, le lin et le coton sont presque les seuls, du moins les plus généralement employés. Les deux premiers semblent principalement appartenir aux Français, et peut-être seraient-ils pour eux ce que le coton est à l'Angleterre si depuis un siècle la culture du chanvre et du lin avait été spécialement encouragée; mais nos relations coloniales nous ont tellement accoutumés à l'usage du coton, qu'il n'est plus question d'examiner aujourd'hui si nous pouvons nous en passer ou diminuer sa consommation; l'intérêt général commande de multiplier les moyens de nous les procurer le plus surement et le plus économiquement possible.

Sans doute nous regrettons, avec M. Chaptal (2), que de si grands capitaux soient employés à mettre en œuvre une substance étrangère que nos rivaux ou nos ennemis possèdent exclusivement; mais nous pensons comme lui que ce qu'il eût été sage d'empêcher il y a cinquante ans, il est nécessaire de le protéger

---

(1) Voyage de Sonnerat.

(2) *Chimie appliquée aux arts.* Discours préliminaire, pag. 52 et 35.

maintenant, parce que l'existence de deux cent mille ouvriers en dépend, et qu'il faut leur procurer cette matière première, sans que nos ennemis puissent en fixer le prix. Or le moyen le plus sûr d'acquérir cette indépendance est de cultiver en France le coton.

Ce n'est point une chose nouvelle que la culture de ce végétal en Europe : M. de Lasteyrie nous apprend qu'en 1566 on cultivait le coton en grand dans le Midi. Voici ce qu'*Abel Jouan*, historien du tems de Charles IX, dit à l'occasion de l'entrée de ce prince dans la ville d'Hyères : « *Autour d'icelle ville y a si* » *grande abondance d'oranges, et de palmes, et de* » *poivriers et autres arbres qui portent le coton, qu'ils* » *sont comme forest.* » L'auteur cite encore l'ouvrage de *Quinquerau*, évêque de Sènez, qui en 1606 écrivait : *N'avons-nous pas doncques assez de quoi admirer les raretés de notre Provence, se montrant si indulgente et libérale que de nous faire germer très-heureusement les cannes dont on fait cuire le sucre?..... Nous pouvons pour le jourd'hui aller de pair avec d'autres contrées, pour avoir comme elle grande quantité de plantes portant le coton.* Pour prouver qu'une atmosphère moins chaude que celle de nos provinces méridionales peut permettre la végétation du coton, M. de Lastegrie rapporte que M. J. Blackbrune a cultivé sur couche en 1793 dans Lancashire, des cotonniers qui ont produit assez pour fabriquer une pièce de mousseline de sept aunes et demie de long, sur une demie de large; mais que dirons ceux qui ne croient point que cette plante puisse prospérer en France, quand ils sauront que le nommé *Fleischman* a cultivé dans les jardins de la cour de Saxe le cotonnier *à l'air libre* pendant les années 1778, 1779, 1780 et 1781 (3). Tout le monde sait que depuis long-tems le coton est très-bien acclimaté à Malte, en Calabre, en Sicile; que *Miller* a élevé en Angleterre le *cotonnier velu*; que MM. Mourgues, Gillot et Faujas ont fait avant la révolution des essais très-heureux en Dau-

(3) *Feuille du Cultivateur*, tome I, page 195.

phiné et dans le Languedoc ; et si quelques tentatives ont été infructueuses dans le Milanais, le Piémont et la Sardaigne, ce non succès tient au mauvais choix des espèces qu'on voulait y cultiver. M. Teissier, de l'Institut, a déjà prouvé que depuis trois ans on récoltait du coton dans 14 ou 15 de nos départemens sans que les généreux cultivateurs, qui se sont livrés à ces patriotiques expériences, connussent la meilleure manière de préparer le sol et de soigner la culture de cette plante. C'est à M. de Lasteyrie qu'on devra les plus sages préceptes que puisse suivre l'agriculteur jaloux d'enrichir sa famille et son pays en acclimatant le coton. L'ouvrage de cet habile agronome enseigne la manière de choisir le sol, de le préparer ; il apprend quels sont les engrais qui lui conviennent, comment on doit semer le coton, le soigner pendant sa végétation et le préserver des insectes qui lui nuisent, le récolter et le retirer de sa coque ; il calcule les dépenses nécessaires, les bénéfices probables et certains ; il compare les modes particuliers de culture qui sont favorables aux différentes variétés de cotonniers, et pour ne laisser à cet égard rien à désirer, il passe en revue les usages adoptés par les anciens et par les modernes en Egypte, en Arabie, en Syrie, en Espagne, en Sicile, dans le Levant, en Chine et en Amérique.

Cet ouvrage est donc un traité complet écrit avec ordre, clarté, précision, fait pour intéresser également le savant et le cultivateur, le politique et le marchand, le littérateur et l'homme du monde. Il fallait, pour traiter avec une sorte d'élégance une matière aussi sèche en apparence, joindre à des connaissances étendues et variées l'amour des arts et le désir constant d'être utile à son pays. M. de Lasteyrie a prouvé qu'il réunissait toutes ces conditions, et son livre peut être offert comme modèle à ceux qui se sentiront la force d'écrire tout ce que la théorie et la pratique offrent d'intéressant à connaître dans un art nouveau.

C. L. Cadet, *pharmacien de S. M.*

L'ÉLECTRICITÉ, sa cause, sa nature, sa théorie, le galvanisme, le magnétisme; par M. LIMES (1).

L'AUTEUR de cet ouvrage, plein de vénération, à ce qu'il paraît, pour les travaux de Franklin, a cru trouver dans certains passages de ses écrits, des idées dont il pense que ce physicien aurait tiré un plus grand parti pour sa théorie, si elles ne *s'étaient présentées à lui d'une manière vague et confuse*, et s'il ne s'était point borné à un simple aperçu, en se contentant d'annoncer qu'il n'était pas incroyable qu'on pût arriver quelque jour à CETTE DÉCOUVERTE. M. Limes, dans la vue de ramener la science à toute la simplicité dont elle est susceptible, n'admet, comme Franklin, qu'un fluide électrique. Il a jugé que puisque le fluide électrique existe dans tous les corps de la nature, il doit avoir un rapport et une fonction dans ces corps; ce qui l'a conduit à conclure que le calorique est le fluide électrique lui-même. Beaucoup de physiciens avaient eu l'idée de l'identité du fluide électrique avec le calorique; mais aucun n'était entré, comme l'auteur de l'ouvrage que nous annonçons, dans les considérations qui pouvaient en établir la preuve; aussi s'est-il vu dans le cas de penser que le calorique capable de produire les phénomènes électriques était le calorique qui existe dans l'intérieur des corps, qui fait équilibre avec l'attraction de leurs molécules, celui enfin auquel on a donné le nom de *calorique latent*, qui existe comme le fluide électrique en quantités inégales dans les corps; ce qui est un nouveau trait de ressemblance et une nouvelle preuve d'identité. Il résulte de cette idée heureuse que les difficultés qui avaient arrêté les physiciens dans la théorie d'un seul fluide se trouvent levées. La principale était celle qui avait conduit Æpinus à ce résultat étrange et contraire aux lois de l'attraction,

(1) Brochure in-8°. Paris, chez Levacher, libraire, rue du Hurepoix, n° 3, près le Pont-Saint-Michel. Prix, 1 fr. 80 cent., et 2 fr. 20 cent. franc de port.

que la matière repoussait la matière. Suivant M. Limes, le fluide électrique ou le *calorique latent* ayant son action employée dans l'intérieur des corps pour combattre l'attraction moléculaire, n'a plus d'action à exercer particulièrement d'un corps à l'autre, lorsqu'ils sont à l'état naturel : ainsi l'état d'équilibre existe dans ces corps sans ces actions multipliées et réciproques que supposait Æpinus. La facilité avec laquelle il explique les principaux phénomènes, ceux des attractions et des répulsions électriques qui l'avaient été d'une manière si peu satisfaisante dans toutes les théories connues jusqu'à ce jour, ceux de la bouteille de Leyde, du pouvoir des pointes, etc. fait regretter que l'auteur n'ait pas donné plus d'étendue à son ouvrage, en appliquant ses principes à la plupart des phénomènes électriques connus, puisqu'il pense « qu'il ne » s'en présentera aucun qui laisse encore quelque nuage » qu'on ne puisse dissiper par l'application des prin- » cipes dont il donne le développement. »

Il les applique au galvanisme et au magnétisme : et c'est toujours le même agent qui produit tous les phénomènes galvaniques et magnétiques. Cet ouvrage fait pour fixer l'attention de tous les savans qui s'occupent des sciences physiques, par les vues neuves qui y sont présentées, nous a paru d'ailleurs écrit avec intérêt, et souvent avec force. Nous citerons ce passage qui termine l'article du magnétisme, dans lequel l'auteur dit que, pour éclaircir certains points de la science, il faut le concours de la chimie, de la physique et de la minéralogie qu'on voulut trop long-tems isoler. « La » nature est une dans son ensemble, comme dans ses » lois; elle rejette les limites; de même le génie grand » et vaste dans ses conceptions repousse ces barrières » posées par la médiocrité et réservées pour elle, em- » porté par le torrent de ses forces, il s'élance et par- » court en conquérant le domaine de la nature qui ne » peut résister à ses élans vainqueurs. »

VARIÉTÉS.

SPECTACLES. — *Théâtre français.* — Première représentation d'*Artaxerce*, tragédie en cinq actes et en vers, par M. Delrieu.

Une tragédie en cinq actes et en vers, et qui a obtenu beaucoup de succès, est un ouvrage trop important pour que l'on puisse, d'après l'effet que produit la représentation, en faire un examen raisonné : la mémoire n'est pas toujours un guide assez sûr, et le charme de la représentation fait souvent excuser des fautes qui n'échappent plus ensuite au critique, lorsqu'il porte son jugement dans le silence du cabinet : ce n'est que le poëme à la main qu'il est possible de prononcer sur ce que plusieurs littérateurs ont appelé le *chef-d'œuvre de l'esprit humain.* Nous attendrons donc l'impression de cette nouvelle tragédie pour la juger définitivement sous le double rapport et du plan et du style; mais nous pouvons dès ce moment dire à nos lecteurs qu'elle a obtenu un grand succès, que ce succès nous semble très-mérité, que nous avons reconnu de l'esprit dans l'ordonnance de l'ouvrage, de l'art dans la liaison des scènes, un intérêt puissant et soutenu, et qu'un grand nombre de vers méritent d'être cités.

M. Delrieu s'est servi avec beaucoup d'habileté des tragédies composées sur le même sujet par Magnon, Deschamps, Crébillon et Lemierre, mais c'est sur-tout l'opéra d'*Artaxerce* de Métastase qu'il a le plus constamment suivi comme le meilleur de ses modèles. Cependant, en l'imitant, il l'a soumis à ses propres idées; et il a usé d'un droit reconnu en s'appropriant avec talent l'ouvrage d'un tragique étranger.

Il n'a emprunté son dénouement, qui est fort beau, à aucun des auteurs que nous venons de nommer; mais il est impossible de ne pas trouver dans le cinquième acte de l'*Artaxerce* de M. Delrieu quelque ressemblance avec celui de *Rodogune.*

Cet ouvrage est le premier que M. Delrieu donne au Théâtre français; jusqu'ici il n'était connu que par deux comédies représentées avec succès au Théâtre de l'Impératrice, et par l'opéra-comique de *Michel-Ange ;* mais la distance entre ces productions agréables et la tragédie d'*Artaxerce* est immense, et nous pensons que celui qui

débute au Théâtre français par un ouvrage de cette importance, mérite de grands éloges, et annonce à la scène un tragique de plus.

Théâtre du Vaudeville. — Première représentation d'une *Etourderie*, ou *Comment sortira-t-il de là?* par M. Radet.

Linval, jeune officier, aime Constance dont le père est mort, elle attend dans une pension l'heureux moment où elle doit épouser M. Griffard, vieux procureur: cet hymen avait été arrêté par le père de Constance, afin de s'acquitter, avec le vieux praticien, d'une somme de cinquante mille francs qu'il n'a pu lui payer, et Constance est destinée entr'eux à servir de *solde de compte:* ce projet ne convient nullement aux jeunes gens qui s'adorent: Linval loue une chaumière qui tient aux murs de la pension; il monte sur ce mur pour apercevoir au moins celle qu'il aime, mais trop occupé sans doute de cette douce contemplation, la tête lui tourne et il tombe dans le jardin où Constance se trouvait seule dans ce moment: le jeune homme entre dans un pavillon pour y prendre les habits d'une vieille femme, et pouvoir, sous ce travestissement, sortir de la maison sans compromettre Constance, mais une maîtresse de la pension l'y enferme et emporte la clef. C'est alors qu'on se demande comment il sortira de-là? Très-heureusement pour lui il a fait part de son amour au capitaine Franval, ancien ami de son père, qui arrive fort à propos pour faire mettre notre étourdi en liberté, rembourser au procureur la somme de cinquante mille francs et unir Constance à Linval. Ce vaudeville est inférieur aux autres productions de M. Radet. On a cependant applaudi quelques jolis couplets qui demandaient grâce pour la faiblesse de l'intrigue: dans le monde, toutes les étourderies se ressemblent, mais au théâtre, pour les faire pardonner, il faut au moins qu'elles soient *originales*.

Nous observerons à M. *Auguste*, chargé du rôle de Linval, que l'on ne parle au théâtre qu'afin d'être entendu des spectateurs, et que les acteurs sont assez généralement dans l'usage de soigner leur prononciation.

B.

NOUVELLES POLITIQUES.

(EXTÉRIEUR.)

AFRIQUE. — *Alger, le 30 Mars.* — La conduite du dey d'Alger envers les Européens prend chaque jour un nouveau caractère de violence. Le 22 de ce mois, il fit enjoindre aux consuls de Suède, de Hollande, de Danemarck de lui apporter leurs présens. M. le consul de Suède consentit à faire immédiatement des présens.

Le 25, les trois consuls de Hollande, de Danemarck, d'Amérique furent mandés au palais.

Le consul de Hollande dit qu'il attendait les ordres de sa Cour. Alors le dey lui annonça que si, à l'arrivée du courier, qui était attendu d'un moment à l'autre, il ne recevait pas de présens, il le ferait enchaîner lui et ses enfans, et les enverrait aux travaux.

Le consul d'Amérique observa qu'il ne pouvait point, sans ordre de son gouvernement, acquitter les dix-huit mille piastres exigées. Si tu ne les payes sous quatre jours, répliqua le dey, je te fais mettre à la chaîne, à moins que tu ne consentes à me livrer neuf Américains que je ferai pendre aux portes de Bab-Azoun.

Enfin, M. Ulrich, capitaine de vaisseau, consul de Danemarck, exposant la situation de son pays, dit que le bâtiment qui portait ses présens avait été arrêté et confisqué par les Anglais, et que l'agent d'Angleterre à Alger en était convenu lui-même. Ce consul pria la régence de lui accorder un délai; mais le dey, sans égard pour le caractère d'un agent parlant au nom de son souverain, le fit saisir au milieu du palais par des sbires, et le fit traîner immédiatement dans les bagnes, au milieu des huées d'une populace barbare.

Le lendemain, sur les vives représentations des consuls européens qui se rendirent au palais, et au nom desquels le consul général de France porta la parole, le dey se décida enfin à remettre celui de Danemarck en liberté.

TURQUIE. — *Constantinople, le 11 Mars.* — Les janissaires avaient formé à Smyrne, un complot contre les chrétiens. Ce complot a été découvert à tems, et les auteurs

arrêtés. Ce qui avait ainsi exaspéré les janissaires contre les chrétiens, c'est qu'une frégate anglaise avait, sous leurs yeux, forcé un bâtiment de transport turc à s'échouer sur le rivage.

— Les janissaires avaient pris aux Grecs une église, située dans le village de Faneraki, sur la Mer-Noire : ils en avaient fait une mosquée. D'après la décision du muphti, cette église a été rendue aux Grecs.

— Les différends qui existaient entre le primat et l'évêque de l'île de Tine, à la suite desquels le premier avait été condamné à la prison, ont été apaisés.

— Le caïmacan de la Porte en Egypte, Mehemed-Aly, a maintenant pacifié toute cette province ; la majorité des beys a suivi l'exemple de Sehahin-Aly-Elfy, et a traité avec le pacha. Cependant Mahemed-Aly a décliné la commission qui lui avait été donnée par plusieurs firmans, de marcher contre les Wechabites, lorsque la paix serait rétablie en Egypte, et de les chasser de Gedda, de la Mecque et de Médine.

VALACHIE. — *Bucharest, le 2 Avril.* — Le nombre des troupes russes augmente tous les jours en Valachie. Deux mille hommes ont passé le 17 et le 18 à Bucharest, venant d'Yassi et de Fokshane, en prenant la route de Craïovo. On annonce la prochaine arrivée d'un autre corps de 15,000 hommes, sous les ordres des généraux Platow, Essaiff et Kamenskoï.

SERVIE. — *Belgrade, le 31 Mars.* — M. de Rodofinikin, conseiller-d'Etat de Russie, a, dit-on, reçu, le 16 de ce mois, un courier venu de Valachie. On assure qu'en conséquence il a prévenu le sénat servien que l'armistice conclu pour sept mois avec la Porte, à Sloboja, le 28 août de l'année dernière, expirait le 28 mars ; que la Porte n'avait pas accédé aux demandes de la Russie, et ne voulait point renoncer à la Servie ni à aucune province : et qu'ainsi le sénat devait faire tous les préparatifs de guerre, et cependant attendre de nouveaux ordres pour en venir à une rupture. On a reçu par le même courier la nouvelle que le grand quartier-général des troupes russes s'était porté en avant de Bucharest.

Le 28, le général en chef des Serviens, Georges Petrowitsch Czerny, est revenu de sa terre de Topela, où il

fait un court séjour, après la revue de ses troupes, et est arrivé ici par Ostronitza.

ANGLETERRE. — *Londres, le* 10 *Avril.* — La flotte destinée à la Baltique, est composée de 17 vaisseaux de guerre, sous le commandement de sir James Saumarez. Cet amiral arbora son pavillon sur le vaisseau *la Victoire*, de 118 canons, le vaisseau à bord duquel Nelson a perdu la vie. Le capitaine Hope est capitaine de la flotte : elle se rendra par divisions dans la Baltique. Sir Sam. Hood, qui monte *le Centaure*, commandera sous l'Amiral Saumarez.

— M. Pinkney est nommé ministre de l'Amérique près la cour de Londres.

— Dans le nombre des troupes que le gouvernement fait passer en Suède, on compte toute la légion allemande, 6000 hommes de gardes à pied, et plusieurs régimens de cavalerie. Lord Cathcart est commandant en chef de cette armée, et a sous lui sir John Moore, sir David Baird, sir Arthur Wellesley, et les brigadiers-généraux Dyott et Cotton.

ALLEMAGNE. — *Vienne, le* 17 *Avril.* — Le comte de Duben, chargé d'affaires du roi de Suède près de notre cour, a remis derniérement à M. le comte de Stadion, ministre des affaires étrangères, une note dans laquelle il se plaint de ce que l'Autriche n'est pas restée neutre, ou même ne s'est pas liée avec l'Angleterre. Il devient de jour en jour plus probable que la cour ne tardera pas à intimer au comte de Duben l'ordre de quitter les Etats autrichiens.

— L'Empereur de Russie a fait remettre à la cour de Vienne une note relative à la conduite du roi de Suède, et à la détermination qu'il a prise en conséquence, de poursuivre la guerre contre la cour de Stockholm avec la plus grande vigueur. Les circulaires que le comte de Romanzoff a transmises à ce sujet à tous les ministres étrangers résidans à Pétersbourg, ont été envoyées ici par des couriers extraordinaires.

— Une ordonnance du gouvernement, en date du 24 mars, oblige tout le clergé séculier et régulier du duché de Salzbourg et de la principauté de Berchtholdsgaden à donner, dans le délai de trois semaines, et dans les formes prescrites à cet effet, la déclaration précise de leurs biens-fonds et de leurs revenus. Dans le cas de fausses déclara-

tions, il sera fait usage de mesures plus rigoureuses pour découvrir la vérité.

DANEMARCK. — *Copenhague, le* 16 *Avril.* — On porte au nombre de onze celui des vaisseaux ennemis qui se trouvent actuellement dans le Belt, dont trois vaisseaux de ligne, deux frégates, deux bricks, et quatre yachts autrefois danois, équipés aujourd'hui en corsaires. C'est S. Samuel Hood qui commande ces bâtimens.

— Les Anglais ont bombardé, le 8 de ce mois, la petite île de Fejoe; ils ont endommagé plusieurs maisons, sans que personne heureusement ait péri. On ne voit pas quel peut être le but de cette expédition aussi inutile que peu dangereuse.

— Il y avait, le 11 de ce mois, sur la côte de Suède, vis-à-vis cette ville, six vaisseaux de guerre anglais, dont une frégate, deux cutters étaient arrivés le 10, et un vaisseau de 74 était arrivé le 8. Aujourd'hui on compte, dans le Sund, quatre vaisseaux de ligne anglais, une frégate et trois bricks. L'un des vaisseaux de ligne porte pavillon de contre-amiral.

SUÈDE. — *Carlscrone, le* 22 *Mars.* — Notre flotte, qui a mis en mer, est composée de quatorze vaisseaux de ligne, huit frégates et plusieurs chaloupes canonnières ou petits bâtimens. Le 3, on a fini le pénible travail de casser la glace pour faire sortir la flotte. Elle est commandée par l'amiral Olof Cederstroem, qui a arboré son pavillon à bord du *Gustave-Adolphe*, de 90 canons. Le lieutenant-colonel Tornquist est chef de division, et M. Maurice Krusenstierne capitaine de pavillon. C'est le 20 de ce mois qu'on a mis l'embargo sur tous les vaisseaux prussiens, russes et danois, qui se trouvent tant ici que dans les autres ports de Suède. Il y avait à Gothembourg dix vaisseaux prussiens et deux à Marstrand.

PORTUGAL. — *Lisbonne, le* 18 *Avril.* — Cette ville jouit de la tranquilité la plus parfaite. Les vivres y sont abondans et d'un prix peu élevé; les marchés sont bien approvisionnés. Pendant toute la semaine-sainte les églises ont été remplies de monde, sans qu'il se soit passé le moindre désordre.

La police exerce une surveillance active et salutaire, et les troupes françaises observent la discipline la plus exacte.

— Son excellence le maréchal Junot a fait publier, le 8

avril, à Lisbonne, une proclamation renfermant les mesures les plus rigoureuses contre ceux qui chercheraient à avoir quelque communication avec les Anglais, et contre tous commandans de côtes qui laisseraient approcher un bâtiment anglais quelconque, même avec pavillon parlementaire.

ROYAUME DE NAPLES. — *Naples, le 8 Avril.* — Le 11 du mois dernier, une frégate et une corvette anglaises débarquèrent deux cents hommes à Ascea. M. Théodore de Dominicis, commandant de la garde nationale, rassembla aussitôt tous les citoyens de la commune, et marcha contre l'ennemi, qui fut bientôt forcé de se rembarquer.

Quelques jours après, les Anglais se présentèrent sur la côte de Palinuro, pour y piller quelques barques chargées d'huile: mais ils furent reçus à coups de fusil, et repoussés par la garde nationale des environs. Celles de S.-Constantino, de Ravello et d'Acquafredda ont déployé aussi beaucoup de zèle et de courage.

(INTÉRIEUR).

Bordeaux, le 27 Avril. — S. M. l'Impératrice-Reine a quitté cette ville et a pris la route de Langon, hier matin, à cinq heures; elle est arrivée le même jour à Bayonne à sept heures du soir. La ville était illuminée. S. M. l'Impératrice est descendue au château de Marrac, où réside S. M. l'Empereur. Elle a reçu aujourd'hui la visite du prince des Asturies. Le prince de la Paix est arrivé le 25 à Bayonne; le roi et la reine d'Espagne devaient y arriver le 29.

PARIS, le 3 Mai. — *Rapport à S. A. I. le grand-duc de Berg, lieutenant de l'Empereur, commandant ses armées en Espagne.*

Monseigneur, conformément aux ordres de V. A. I., je me suis rendu à Aranjuez avec la lettre de V. A. pour la reine d'Etrurie. Il était huit heures du matin; la reine était encore couchée; elle se leva de suite et me fit entrer. Je lui remis votre lettre. Elle m'invita à attendre un moment, en me disant qu'elle allait en prendre lecture avec le roi et la reine. Une demi-heure après, je vis entrer la reine d'Etrurie avec le roi et la reine d'Espagne.

S. M. me dit qu'elle remerciait V. A. I. de la part que vous preniez à ses malheurs, d'autant plus grands que c'est un fils qui s'en trouve l'auteur. Le roi me dit que cette révolution avait été machinée; que de l'argent avait été distribué, et que les principaux personnages étaient son fils et M. Caballero, ministre de la justice; qu'il avait été forcé d'abdiquer pour sauver la vie de la reine et la sienne; qu'il savait que,

tous cet acte, ils étaient assassinés pendant la nuit; que la conduite du prince des Asturies était d'autant plus affreuse, que s'étant aperçu du désir qu'il avait de régner, et lui, approchant de la soixantaine, il était convenu qu'il lui céderait la couronne lors de son mariage avec une princesse française, ce que le roi désirait ardemment.

Le roi a ajouté que le prince des Asturies voulait qu'il se retirât avec la reine à Badajoz, frontière du Portugal; qu'il lui avait observé que le climat de ce pays ne lui convenait pas, qu'il le priait de permettre qu'il choisît un autre endroit; qu'il désirait obtenir de l'Empereur la permission d'acquérir un bien en France et d'y finir son existence. La reine m'a dit qu'elle avait supplié son fils de différer leur départ pour Badajoz, qu'elle n'avait rien obtenu, et qu'il devait avoir lieu lundi prochain.

Au moment de prendre congé de LL. MM., le roi me dit : « J'ai écrit à l'Empereur, dans les mains duquel je remets mon sort. Je voulais faire partir ma lettre par un courier, mais je ne saurais avoir une occasion plus sûre que la vôtre. » Le roi me quitta alors pour passer dans son cabinet. Bientôt après il en sortit, tenant à la main la lettre ci-jointe qu'il me remit (Nos. I et II); et il me dit encore ces mots : « Ma situation est des plus tristes. On vient d'enlever le prince de la Paix qu'on veut conduire à la mort. Il n'a d'autre crime que celui de m'avoir été toute sa vie attaché. » Il ajouta qu'il n'y avait sorte de sollicitations qu'il n'eût faites pour sauver la vie à son malheureux ami, mais qu'il avait trouvé tout le monde sourd à ses prières, et enclin à l'esprit de vengeance; que la mort du prince de la Paix entraînerait la sienne, et qu'il n'y survivrait pas. . . . .

Signé, B. DE MOUTHION.

Aranjuez, le 23 mars 1808.

N°. I.

Lettre du roi Charles IV à l'Empereur Napoléon.

Monsieur mon frère, votre majesté apprendra sans doute avec peine les événemens d'Aranjuez et leur résultat; elle ne verra pas sans quelqu'intérêt un roi qui, forcé d'abdiquer la couronne, vient se jeter dans les bras d'un grand monarque son allié, se remettant en tout à sa disposition, qui seul peut faire son bonheur, celui de toute sa famille, et de ses fidèles et aimés sujets. Je n'ai déclaré m'en démettre en faveur de mon fils que par la force des circonstances, et lorsque le bruit des armes et les clameurs d'une garde insurgée me faisaient assez connaître qu'il fallait choisir entre la vie et la mort, qui eût été suivie de celle de la reine. J'ai été forcé d'abdiquer; mais rassuré aujourd'hui et plein de confiance dans la magnanimité et le génie du grand homme qui s'est toujours montré mon ami, j'ai pris la résolution de me remettre en tout ce qu'il voudra bien disposer de nous, de mon sort, de celui de la reine, et de celui du prince de la Paix. J'adresse à V. M. I.

et R. une protestation contre les événemens d'Aranjuez et contre mon abdication. Je m'en remets et me confie entiérement dans le cœur et l'amitié de V. M. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

Monsieur mon frère,

De votre majesté impériale et royale,

le très-affectionné frère et ami, CHARLES.

Aranjuez, le 21 mars 1808.

N°. II.

21 marzo.

Protesto y declaro que todolo quc manifiesto en mi decreto del 19 de marzo, abdicando la corona en mi hijo, fue forzado por precaver mayores males y la efusion de mis queridos vasallos, y por tanto de ningun valor.

Io EL RE.

21 mars.

Je proteste et déclare que mon décret du 19 mars, par lequel j'abdique la couronne en faveur de mon fils, est un acte auquel j'ai été forcé, pour prévenir de plus grands malheurs et l'effusion du sang de mes sujets bien-aimés. Il doit en conséquence être regardé comme de nulle valeur.

MOI LE ROI.

Actes administratifs.

S. M. l'Empereur a rendu à Bayonne le 25 et 30 avril deux décrets, le premier relatif à un prêt de 3 millions que S. M. a autorisé la caisse d'amortissement de faire aux propriétaires vignobles de Bordeaux, afin de les indemniser des pertes que leur occasionne la non-exportation de leurs vins. Le second relatif aux embellissemens de la ville de Bordeaux.

ANNONCES.

Œuvres d'Euclide, traduites littéralement, par F. Peyrard, professeur de mathématiques et d'astronomie au Lycée Bonaparte; auteur de la traduction des *Œuvres d'Archimède*, ouvrage approuvé par l'Institut, adopté pour les bibliothèques des Lycées et dédié à S. M. l'Empereur et Roi.

Prospectus. — Lorsque la Classe des sciences physiques et mathématiques de l'Institut national approuva ma traduction des Elémens de la géométrie d'Euclide, plusieurs membres manifestèrent leurs regrets de ce que je ne publiais pas la traduction complète de ses Œuvres, et je fus invité par la Classe à terminer celle d'Archimède. Lorsque cette même Classe approuva cette dernière traduction, elle m'invita à entreprendre la traduction d'Apollonius. Ce double vœu de la Classe sera rempli. Une partie des Œuvres d'Euclide a déjà paru; j'ai publié la traduction complète des Œuvres d'Archimède, qui était infiniment plus difficile que celles d'Euclide et d'Apollonius. Ma traduction d'Euclide paraîtra avant

la fin de 1808. Pendant qu'on imprimera ma traduction d'Euclide, je m'occuperai de celle d'Apollonius.

Je ferai imprimer moi-même ma traduction d'Euclide, sans l'intermédiaire d'un libraire : ceux qui désireront se la procurer, seront tenus de souscrire chez moi, ou de se procurer, par le moyen d'un libraire ou autrement, une souscription signée de moi. Les personnes qui ne seront pas inscrites sur ma liste avant le 1er août 1808, paieront un tiers en sus.

Ma traduction d'Euclide renfermera deux forts volumes in-4°. L'imprimeur, le dessinateur et le graveur seront toujours MM. Crapelet, Gaucher et Duplat. Les figures seront dans le texte, et répétées autant de fois que le demandent les démonstrations, c'est-à-dire que ma traduction d'Euclide sera imprimée à l'instar de celle d'Archimède. La liste des souscripteurs sera placée à la tête du premier volume.

Prix, 60 fr. papier ordinaire, et 120 fr. papier vélin.

On souscrit à Paris, chez F. Peyrard, Éditeur, au Lycée Bonaparte.

Extrait du rapport fait par MM. Lagrange et Delambre, à la Classe des sciences physiques et mathématiques de l'Institut, sur la traduction des Elémens d'Euclide, *par M. Peyrard, du 28 ventose an XII.*

. . . .

Nous avons lu avec soin la nouvelle traduction, en la comparant à l'original grec, du moins quant à l'énoncé de chaque proposition, et pour les parties essentielles des démonstrations; car c'eût été un travail aussi long qu'inutile que de suivre le traducteur dans des détails qui ne peuvent se traduire de deux manières. Par-tout M. Peyrard nous a paru rendre avec exactitude le sens et même les expressions de son auteur......

Le tome IIIe formant la seconde partie du *Voyage dans le Midi de la France*, par A. L. Millin, 1 vol. in-8°, avec atlas in-4°, composé de 20 planches, représentant les vues, monumens, ruines, inscriptions, etc., etc., décrits dans cet ouvrage. Prix, 15 fr. pour Paris, et 18 fr. franc de port.

On peut se procurer la première partie de ce *Voyage*, composé de 2 volumes in-8° et atlas in-4°, à raison de 36 fr., et 42 fr. franc de port. A Paris, chez Tourneisen fils, libraire, rue de Seine, nº 12, faubourg Saint-Germain.

Voyage aux Indes orientales, par le P. Paulin de Saint-Barthelemy, missionnaire, traduit de l'italien, par M***, avec les observations de MM. Anquetil-Duperron, J. R. Forstet, et Sylvestre de Sacy, et avec une dissertation de M. Anquetil, sur la propriété individuelle et foncière dans l'Inde et en Egypte. Trois volumes in-8° de plus de 1650 pages, orné du portrait de l'auteur, avec un atlas in-4°, contenant une carte de l'Inde, d'après Danville, et 13 planches, représentant les vues, costumes, idoles, etc. des différentes nations de l'Inde. Prix, 20 fr., et 25 fr. 50 cent. franc de port. Chez le même.

(N° CCCLVI.)

(Samedi 14 Mai 1808.)

MERCURE

DE FRANCE.

POÉSIE.

L'AVENUE DES CHATELETS. — Élégie.

Arbre de Phaéton, toi que chérit Alcide,
Toi, dont le tronc léger s'élève en pyramide,
O svelte et pâle peuplier,
Eprouvant de la hache un affront meurtrier,
De ces rians vallons dont tu fis la parure
Pour un peu d'or, hélas ! tu vas t'expatrier !
Quand tout renaît dans la nature,
Les doux chants de l'oiseau, des ruisseaux le murmure,
Le feuillage des bois et des prés la verdure,
Ton sort devient plus rigoureux.
Ainsi j'ai vu souvent, dans la commune joie,
Quand un cercle élégant s'abandonnait aux jeux,
Un amant triste et malheureux
Offrir un noir contraste, à ses douleurs en proie.
Bientôt des Châtelets le vallon enchanteur
A l'amant ainsi qu'au lecteur,
En sa retraite solitaire,
Ne présentera plus, abri doux et flatteur,
De rameaux fraternels la cime séculaire.
Fuyez de ces lieux profanés,
Oréades, Sylvains, et vous, jeunes Dryades ;
De ce ruisseau, cher aux Naïades,
Oh ! qui répétera les accens indignés ?
Les Jeux vont s'exiler de cette aimable rive ;

Chloé n'y chante plus sa plaintive romance ;
Hylas n'y grave plus ses chiffres amoureux ;
Sur ces bords, qui charmaient sa tendre rêverie,
Myrthé n'exhale plus ses soupirs douloureux.

Douce et vague Mélancolie,
Toi qui, près du plaisir comme de la douleur,
Convient si bien à l'âme attendrie,
Et de ces jeux bruyans que chérit la folie
Sais si bien reposer mon cœur,
Comme tu te plaisais sous ce toit de verdure !
Tu mêlais des soupirs l'attendrissant murmure
Au murmure de ce ruisseau ;
Tu confiais à la nature
Et ta naissante peine et ton espoir nouveau.
Relu sous cet épais ombrage,
J'y retrouvais Parny plus tendre et plus touchant ;
De Tibulle, sur ce rivage,
Bien plus harmonieux était encor le chant ;
D'Young moins noire était la page.
Là, mon esprit, plus indulgent,
En son illusion voyait avec délices
Les hommes moins pervers, de moindres injustices
Le spectacle moins affligeant,
Le destin moins fécond en funestes caprices,
Moins de crimes et moins de vices,
L'erreur moins propagée et le cœur moins changeant.
Quand les peines du corps, les tortures de l'ame
Auprès de ma raison appelaient tous mes soins,
Réclamant d'Apollon la poëtique flamme,
J'y chantais mes douleurs : elles me blessaient moins.

Oh ! combien en peu de jours cette aimable vallée
De ses vieux habitans voit la race exilée !
De combien peu d'instans l'infortune est le fruit !
Et combien au contraire ont succédé d'années,
Et combien de saisons, l'une à l'autre enchaînées,
Ont parcouru le cercle à leur marche prescrit,
Avant que ces rameaux aient élevé leur cime :
Formés par quarante ans, un seul jour les détruit.
Tels, en un jour aussi, dans le cours d'une nuit,
Sous les traits du malheur ou sous les coups du crime,
La gaîté disparaît et le bonheur s'enfuit.
Ainsi d'une longue espérance,
Ainsi d'une ferme constance,
Ainsi de la félicité,

En un moment précipité,
D'une heure, d'un instant dans le rapide espace,
L'édifice fragile et s'écroule et s'efface.
De ces chers Peupliers trop cruel possesseur,
Tu n'as donc respecté ni leur antique ombrage,
Ni de leurs rameaux verts la propice épaisseur,
Ni l'éclat de ce beau rivage,
Ni les regrets de notre cœur?

Puisse, quand la mordante scie
De ses sons importuns affligeant les échos,
Divisera ces troncs, coupera ces rameaux,
Puisse la merveille inouie,
Puisse le phénomène affreux
Des magiques forêts qu'Armide fit éclore (1),
Ou des arbres sanglans qui couvraient Polydore (2),
Effrayant le cœur et les yeux,
Aux regards interdits se présenter encore!

Qu'ai-je dit? où m'emporte une vaine douleur
Qui d'une cruelle sentence
N'adoucira point la rigueur?
Tout ce qui vit, végète ou pense,
Nous offrant beaucoup d'intérêt
Mais aux Dieux fort peu d'importance,
N'a qu'une éphémère existence,
Objet d'un vain espoir comme d'un vain regret.
Ou par le tems ou par la hache,
Soit que le fer l'abatte, ou que le vent l'arrache,
De ces beaux Peupliers le cortége imposant
Ne devait-il donc pas redescendre au néant?

.... Lorsque le glaive, instrument des batailles,
Soutien ou destructeur des rois et des Etats,
Multipliant ses attentats,
Couvre les champs flétris d'affreuses funérailles,
D'un spectacle effrayant notre œil est occupé.
Tel d'un autre Pénée, ô toi, nouveau Tempé,
De débris affligeans ton enceinte se couvre,
Et l'œil désolé n'y découvre
Que des restes hideux et des tronçons épars,
Ruines de la vie et tourment des regards.

Ma plainte n'est point indiscrète;

(1) Le Tasse, Gier. Liber. Cant. 15.
(2) Virgile, Æn. Lib. 3.

Par moi des Peupliers le c' arme est regretté.
Que leur frêle débris au moins soit respecté :
Qu'ils forment pour l'amour une alcove secrète,
Une table à Bacchus, un pupitre au poëte,
Un asyle au mystère, un siége à la beauté.
Qu'ils n'aillent pas des morts habiter la retraite,
Et sur-tout qu'Harpagon, par le bas prix tenté,
N'en compose jamais son avare cassette !

Louis Dubois.

ENIGME.

Lecteur, comme chacun doit me trouver en soi,
Tu dois conséquemment me rencontrer en toi.
Je suis un certain être aussi rond que la lune;
Mais beaucoup plus petit; pourtant je fais fortune.
Je fais les jours, les mois, et même les saisons :
L'on n'aurait point, sans moi, récoltes ni moissons.
Nul empereur, sans moi, ne parviendrait au trône,
Nul monarque, sans moi, n'obtiendrait la couronne.
Sans moi le monde entier ne pourrait subsister;
Aucun homme, sans moi, ne pourrait exister.
Présent dans les combats, je suis en nombre, en force,
L'on n'y pourrait, sans moi, brûler la moindre amorce.
Faisant l'occasion, amenant l'à-propos,
Je forme un conquérant, j'enfante le héros;
Ils ne pourraient, sans moi, remporter la victoire,
Ni triompher sans moi, ni vivre dans l'histoire.
Sans moi l'on pourrait bien être chéri, vanté;
Mais sans moi nul n'irait à l'immortalité.

S........

LOGOGRIPHE.

Le plus souvent lorsque Lise est chagrine,
C'est de moi que Lise se plaint :
Mais bien des fois le mal est feint
Et se guérit sans médecine.

Messieurs, vous chargez-vous de mettre les accens ?
Je vais vous détailler tout ce que je comprends.

D'abord trois rivières de France ;
Ce qui d'un autre monde apporté par Baudin
Pousse à Paris, grâce à l'art des Thouïn ;
Ce qui fait que sans vent une barque s'avance ;
Ce que dans l'eau fait un canard ;
Un vin à mousse pétillante ;
Un titre turc ; une eau dormante ;
Ce qu'enseigne Gentil-Bernard ;
Ce qu'Oreste fut à Pylade ;
Ce que vante dans l'Iliade
Un vieux roi tant soit peu bavard ;
Ce qu'étaient, si l'on croit Cervantes,
La fleur des chevaliers errans
Et la souche des rossinantes ;
Le mois le plus cher aux amans ;
Ce qui donne l'hydrophobie ;
Nid d'un aigle ; nom d'un poisson ;
Ce que dans une tragédie
Voltaire osa croiser ; ce que vengea Buffon ;
Un des grands acteurs de Milton ;
Deux prénoms, vénérés dans l'église romaine ;
Cet orgueilleux oiseau que le bon La Fontaine
Para d'un plumage emprunté ;
D'un mauvais produit de Surène
Une mauvaise qualité ;
Ce qu'un Jocko partage avec l'espèce humaine ;
Ce que Rubens souvent sur la croix inscrivait ;
Un mot latin nom de rivière ;
Ce que César croyait n'avoir pas fait
Quand quelque chose encor restait à faire ;
Ce que souhaite avec ardeur
Jeune fille qui cherche à plaire ;
Ce que tu fus pour ton malheur
Infortuné Bailli ! Ce qu'est un cimeterre ;
Ce qui renferme un coutelas ;
Ce qui finit mainte prière ;
Ce dont on paie en quelques cas
Et qu'on trouve au Pérou ; ce qui de l'Angleterre
Sépare les trois Continens ;
Ce qui la rend encor si fière ;
Ce qui dans les êtres vivans
Est le principe de la vie ;
Une ville de la Russie ;
Le but final des commerçans ;

Certaine espèce de folie ;
Le nom d'un moine turc ; un art surnaturel
Qui fit paraître Samuel ;
Ce qu'est par fois l'amour, ce qu'est toujours l'absynthe ;
Le nom royal d'une figure peinte ;
Ce que du haut d'un arbre aërien (1)
Fait la plaintive tourterelle ;
Ce que brisa Léon l'Isaurien ;
Certaine mesure nouvelle ;
Un fruit dont parle Cook ; ce que garde un soldat ;
Ce que pèse Guyton, et que chante Garat....

Cinquante objets, tout juste, est-ce une bagatelle ?
Et cependant mon tout n'a que huit élémens :
Cinq moulus, cuits au four, donnent les trois restans.

CHARADE.

De mon premier
Excusez la manie ;
De mon dernier,
Fuyez la compagnie ;
De mon entier
Evitez la furie.

S........

*Mots de l'*ENIGME, *du* LOGOGRIPHE *et de la* CHARADE *insérés dans le dernier Numéro.*

Le mot de l'Enigme du dernier Numéro est *Broche*.

Celui du Logogriphe est *Hôtel*, dans lequel on trouve *tel*, *lot*, *Loth*, *hotte*, *hôte*, *ote*, *ho*, *eh*, *hé*.

Celui de la Charade est *Fougueux*.

(1) *Aeria... ab arbore ;* expression virgilienne. Lorsqu'on fait des Logogriphes, on peut se dispenser de savoir croiser des rimes masculines et féminines : mais il faut absolument posséder les auteurs grecs et latins, la mythologie, la bible, et même l'histoire.

LITTÉRATURE. — SCIENCES ET ARTS.

(EXTRAITS.)

Eloge de Pierre Corneille, Discours qui a remporté le prix d'éloquence décerné par la Classe de la Langue et de la Littérature françaises de l'Institut, dans sa séance du 6 avril 1808; par Mr. M. J. J. Victorin Fabre. A Paris, chez *Bouillat*, au Cabinet littéraire de *Girardin*, Palais du Tribunat, n° 156; *D. Colas*, rue du Vieux-Colombier, n° 26; *Gérard*, rue Saint-André-des-Arcs, n° 59; *Debray*, rue Saint-Honoré, n° 168; *Delaunay*, Palais du Tribunat, etc. Brochure in-8° (1).

Je viens un peu tard parler au public d'un Discours sur lequel on n'a rien oublié pour le prévenir défavorablement; je n'imiterai point l'exemple que plusieurs Journaux ont donné. Les uns ont cru ne pouvoir louer les rivaux que M. Victorin Fabre a vaincus dans ce concours, qu'en lui lançant des traits indirects mais visibles, et aussi injustes qu'ils étaient amers; les autres l'ont attaqué directement: tous ont prétendu infirmer le jugement de l'Académie. Je me bornerai à donner une idée vraie de l'ouvrage de M. Fabre. J'en parlerai comme si l'auteur n'avait point eu de concurrens, comme s'il n'eût pas concouru, mais couru seul dans la carrière où il a remporté le prix.

En traitant un sujet où, comme on l'a fort bien observé, tout paraissait en quelque façon prévu par tout le monde, il fallait sur-tout l'envisager sous un point de vue nouveau ou du moins assez particulier pour mêler quelque surprise aux effets attendus; il fallait non-seulement avoir étudié profondément, non-seulement bien juger, mais bien sentir Corneille, et passer du discernement à l'enthousiasme, pour pouvoir transmettre aux autres ces émotions qu'on ne parvient à exciter que lorsqu'on les éprouve soi-même;

(1) On trouve chez les mêmes libraires les ouvrages suivans du même auteur : *Opuscules en vers et en prose*, broc. in-8°. *Discours en vers sur les Voyages*, in-8°.

il fallait, et cette condition n'était pas la moins essentielle, non-seulement bien écrire, mais donner à son style l'élévation et la force, le nombre, l'harmonie, la noble hardiesse qui constituent le style oratoire, s'élever enfin jusqu'au sublime, puisqu'on avait, non pas à examiner et à définir, mais à louer, à peindre, à présenter à l'admiration des hommes un des écrivains, un des poëtes les plus sublimes des tems modernes.

Laissons-là les théories improvisées pour un but particulier, dictées uniquement par l'intérêt de quelque préférence ou de quelque antipathie personnelle; l'art oratoire existe, il a ses principes, ses modèles connus : il ne s'agit pas de vaines paroles, d'emphase, de recherche, d'affectation, d'antithèses; ce n'est pas là l'éloquence, pas plus que *bel astre* et *fatal laurier* ne sont la poësie; mais enfin il y a un style oratoire comme il y a un style poëtique. Le style oratoire français est parvenu au plus haut degré de perfection et de gloire; il s'agit de l'y maintenir. C'est à cela que sont destinés les prix d'éloquence décernés par un corps littéraire, à qui sont remis en dépôt les trésors de la langue et de la littérature françaises : ce serait aller contre le but qu'il se propose que de confondre tous les genres, que d'écrire du même style une discussion littéraire, une histoire et un éloge académique; que de ne pas proportionner encore dans les éloges les nuances du style au degré d'élévation de l'objet, et pour nous en tenir aux derniers sujets proposés, que de tracer, par exemple, avec les mêmes couleurs, les mêmes figures, les mêmes mouvemens, l'éloge de Boileau, de Corneille et de La Bruyère.

M. Victorin Fabre me paraît avoir rempli toutes ces conditions dans son éloge de Corneille. Le point de vue qu'il a choisi est pris d'un mot de Voltaire; et ce mot, par lequel l'orateur commence son Discours, est pour ainsi dire le texte qu'il entreprend d'y développer.

Le génie de Corneille a tout créé en France (2); sa gloire n'est pas seulement dans ses écrits; elle est dans ses prédécesseurs inhabiles, dans ses illustres successeurs; elle est

(2) Voltaire, *Commentaire sur Corneille*.

dans notre littérature toute entière. Organe à la fois de la reconnaissance et de l'admiration publiques, le panégyriste de Corneille doit célébrer également ses chefs-d'œuvres et ses bienfaits; à l'analyse de son talent il doit ajouter le tableau de son influence; et cette influence créatrice, il doit sur-tout la signaler dans le développement du génie national et dans la grandeur de son siècle. Tel est du moins le plan que je me suis tracé, tel est le but que je me propose d'atteindre; et si je ne m'en suis point trop écarté, Corneille va paraître dans ce Discours, non-seulement le père du théâtre, mais encore le bienfaiteur des lettres et de la raison.

Sa carrière ainsi marquée et circonscrite, et l'on ne peut nier qu'elle n'ait de la nouveauté et de la grandeur, il commence à marcher vers le but; s'il s'arrête quelquefois sur la route, il ne s'en détourne jamais. Il retrace d'abord l'état de barbarie et de faiblesse où était la scène française quand celui qui allait en être le réformateur s'y montra pour la première fois. Il le fait voir, dans ses premiers essais, cédant lui-même au mauvais goût de son siècle, mais déjà supérieur à ses rivaux; sortant enfin par sa *Médée* des limites où son génie s'était jusque-là renfermé. C'est après ce premier pas que Corneille sent mieux combien il lui en reste à faire. Il quitte Paris et la Cour, il commence, comme il le doit, par se rendre indépendant et libre; il s'enfonce dans la retraite, et ne prenant pour guides que la nature et les tragiques grecs, il fait éclore de ses méditations un système où les règles de la tragédie antique sont adaptées aux mœurs de l'Europe moderne.

Pour bien connaître ce système et tout ce que nous devons à son inventeur, il faut rechercher d'abord si Corneille, en s'écartant des traces de l'antiquité, n'a point trouvé de guides parmi les modernes. L'Italie et l'Espagne, en voulant se créer un théâtre, avaient donné dans deux excès opposés, l'une en copiant trop servilement les anciens, l'autre en s'écartant d'eux tout à fait: caractériser les efforts que ces deux peuples avaient faits, et les erreurs diverses où ils étaient tombés, pour montrer que Corneille n'avait pris aucun des deux pour guides, n'était point un hors-d'œuvre, mais une partie même du sujet. Il n'était pas moins nécessaire de re-

monter aux dramatiques anciens, de marquer par une analyse exacte la différence qui existe entre le système de leur théâtre *soumis à la fatalité*, et le système du nôtre, créé par Corneille, où la fable et les révolutions tragiques ont pour mobiles *les passions*. Si c'était des morceaux pareils qu'on eût regardés comme *des rameaux superflus* dans lesquels *la sève d'un jeune talent s'égare*, on serait assurément dans l'erreur.

Ce système créé par Corneille, on a voulu lui en arracher la gloire. Un panégyriste de Racine a prétendu que ce poëte avait le premier *puisé la tragédie dans le cœur humain*; il a dit que Corneille *n'est pas le peintre des passions* (3). Le panégyriste de Corneille s'élève contre cette injustice. Il demande si l'orgueil, l'ambition, la haine, la vengeance, le double fanatisme de la patrie et de la liberté si bien tracés par Corneille, ne sont pas des passions humaines, s'il n'y en a point d'autre que l'amour. Et cette passion elle-même, ses combats, ses orages, n'est-ce pas lui qui le premier les a peints en maître sur notre théâtre? Oublie-t-on les scènes héroïquement passionnées de Sévère et de Pauline; les mouvemens vrais et énergiques de Camille; l'intrigue, les situations, les caractères et le dialogue du Cid?

A ce mot, l'orateur s'arrête pour développer à la fois et les beautés de ce chef-d'œuvre de tous les tems et l'effet prodigieux qu'il dut produire dans le tems et dans les circonstances où il parut. C'est par cette marche régulière, mais animée et qui n'a rien de froid ni de commun, qu'il passe de l'analyse du système dramatique de Corneille à l'analyse de ses plus beaux drames. Le cadre neuf, ingénieux et pour ainsi dire théâtral où est placée celle du Cid, a été généralement applaudi, on peut même dire admiré. Le citer suffit pour prouver qu'il n'y a rien d'exagéré dans les éloges qu'on en a faits.

« Transportons-nous à cette époque mémorable que déjà près de deux siècles séparent de nous (4); ne connaissons

(3) Laharpe, *Eloge de Racine*.

(4) *Le Cid* parut en 1636.

de notre littérature que les ouvrages connus alors; et prenons place dans ce parterre qui jugea *la naissante merveille du Cid*. La *Sophonisbe* de Mairet est notre chef-d'œuvre tragique (5); le *Cléomédon* de du Ryer a réuni tous les suffrages (6); et la *Marianne* de Tristan, si burlesquement emphatique, et si trivialement affectée, nous venons de l'accueillir avec transport. L'affiche annonce *le Cid* : cette pièce est de l'auteur de *Médée*, de Médée bien moins heureuse aux représentations que Sophonisbe et Marianne : nous allons donc enfin juger si, par de plus dignes veilles, Corneille a pu s'égaler à Tristan et à Mairet.

» La scène s'ouvre : quelle surprise! quel ravissement! Nous voyons pour la première fois, une intrigue noble et touchante, dont les ressorts balancés avec art, serrent le nœud de scène en scène, et préparent sans effort un adroit dénouement : nous admirons cet équilibre des moyens dramatiques qui, réglant la marche toujours croissante de l'action, tient le spectateur incertain entre la crainte et l'espérance, en variant et en augmentant sans cesse un intérêt unique et toujours nouveau; cette opposition si théâtrale des sentimens les plus chers et des devoirs les plus sacrés; ces combats où d'un côté luttent le préjugé, l'honneur, les saintes lois de la nature de l'autre, l'amour, le brûlant amour, que la nature respectée ne peut vaincre, et que le devoir surmonte sans l'affaiblir. Subjugué par la force de cette situation, je vois tout le parterre en silence, étonné du charme qu'il éprouve, et de ces émotions délicieuses que le théâtre n'avait point encore su réveiller au fond des cœurs. Mais dans ces scènes passionnées où devient plus vive et plus pressante cette lutte si douloureuse de l'héroïsme de l'honneur et de l'héroïsme de l'amour; lorsque, dans les développemens de l'intrigue, redoublent de violence ces combats, ces orages des sentimens opposés, par lesquels l'action théâtrale se passe dans l'ame des personnages, et se reproduit dans l'ame des spectateurs........ alors au sein de ce profond silence, je vois naître un soudain frémissement; les cœurs se serrent, les larmes coulent; et parmi les larmes et les sanglots, s'élève un cri unanime d'admiration, un cri qui révèle à la France que la tragédie est trouvée! »

Le même cadre ne pouvait servir pour les analyses

(5) Jouée en 1633.
(6) Joué en 1636.

d'Horace et de Cinna. Elles ne pouvaient avoir la même étendue, mais les effets les plus frappans de ces deux chefs-d'œuvre sont retracés bientôt après sous un autre aspect. La force, l'élévation qui y dominent forment en quelque sorte un nouvel intérêt dramatique inventé par Corneille, l'intérêt d'admiration. Mais de là même est né un doute hasardé par quelques critiques. Cet intérêt, ce ressort était-il vraiment tragique, et le poëte qui en a fait un si grand usage avait-il réellement un talent propre à la tragédie (7) ? Nouvelle discussion pleine de vie et de chaleur, où la raison et le goût, dépouillés des formes de la logique et revêtus de celles de l'éloquence, n'en sont pas moins pour cela la raison et le goût. L'orateur, vraiment orateur, y démontre que l'admiration se joint aux plus fortes impressions de la terreur et aux plus douces émotions de la pitié, dans le Cid, dans Horace, dans Cinna, dans la terrible Rodogune. Je voudrais pouvoir citer en entier ce morceau; nos lecteurs, de même avis sans doute que le jeune défenseur de Corneille, aimeraient à voir de quel ton et avec quelle véhémence il soutient son opinion et la leur; mais ce morceau seul remplirait ici plusieurs pages, et le morceler serait lui ôter le mérite de la progression et de l'ensemble, mérite rare, et celui de tous peut-être qui caractérise le mieux un écrivain né pour la véritable éloquence.

Quand l'orateur a ainsi renversé l'objection que l'on a tirée contre Corneille de ce ressort de l'admiration qui lui est en quelque sorte particulier, il passe rapidement en revue les autres principaux ressorts que ce génie créateur emploie, la force de combinaison qui brille dans le nœud de ses intrigues, la vérité, la profondeur, l'inépuisable variété de ses caractères, l'art infini qui règne dans les situations où il sait les placer, les formes sans cesse diversifiées de son dialogue et de son style; « de ce dialogue admirable, tantôt plein, majestueux, soutenu, abondant en pensées et en images, tantôt vif, serré, précipité, rompu, suivant avec la rapidité de l'éclair toutes les émotions, tous les mou-

(7) Eloge de Racine, note 6.

vemens de l'ame, et n'offrant dans son impétuosité qu'un choc, un combat de traits de caractère, de situation et de génie, etc. (8). »

Mais tant de perfections sont-elles sans mélanges ? Ce grand génie se soutient-il toujours dans son sublime essor ? « Il tombe, répète avec complaisance la prudente médiocrité, bien sûre de ne pas faire de chûte ; il tombe. — Oui, sans doute. — Et ses chûtes sont profondes. — Je l'avoue ; elles sont proportionnées à la hauteur de son vol : il tombe ? et heureux qui peut tomber ! heureux sur-tout qui tombe de si haut ! » Ce trait original, jeté vivement dans le style généralement périodique et arrondi de ce discours, a de commun avec le reste qu'il exprime un sentiment ou un élan de l'ame autant qu'une perception fine de l'esprit.

C'est par une expression également remarquable, quoique d'un genre différent, que l'auteur, en parlant de la tragédie d'Horace, signale ce premier pas du génie de Corneille sur le territoire romain. « C'était alors pour la première fois que le talent de Corneille entrait dans l'ancienne Rome. Dès qu'il eut foulé cette terre de gloire et de liberté, son ame se connut une énergie nouvelle, et son génie parut s'agrandir encore en peignant la grandeur romaine. » Le *talent de Corneille entrant pour la première fois dans l'ancienne Rome*, est un mot digne de Corneille.

M. Victorin Fabre n'oublie aucun des rapports sous lesquels on doit considérer le génie de ce grand-homme. il voit en lui le législateur comme le créateur de notre théâtre, le premier modèle, parmi nous, de la comédie de caractère, des pièces à machine qui ont été le germe de notre opéra, des scènes lyriques où respirent toutes les grâces et la mollesse de l'amour, etc. Il ne dissimule pas non plus les erreurs dans lesquelles tomba ce génie si élevé quand sa force vint à décheoir ; mais sur tous ces objets j'avoue que sa rapidité me paraît aller jusqu'à la sécheresse. Je désirerais sur-tout ici deux morceaux de quelque étendue, l'un sur les *Discours*

(8) N'a-t-on pas dit ou écrit quelque part que M. Fabre n'a point parlé du dialogue de Corneille ?

dont l'art dramatique est l'objet, et dans lesquels il serait intéressant d'observer Corneille ajoutant à l'art des anciens les nouveaux secrets de son art, donnant pour fondement à sa doctrine, non la pratique des autres, comme avait dû le faire Aristote, mais la sienne et les résultats de cinquante années d'expérience; l'autre sur les fruits malheureux de son dernier âge; sujet difficile et ingrat, je l'avoue, affligeant même à traiter: il fallait bien se garder sans doute de s'y appésantir, le goût et la convenance le défendaient; mais entre une désignation aussi fugitive et de longs et pénibles détails il y avait un milieu à saisir. Je soupçonnerais même que l'auteur ne s'est interdit ici les développemens auxquels il s'est si heureusement livré ailleurs, que pour se renfermer dans les bornes prescrites par les lois du concours.

Les avis peuvent être partagés sur l'opinion qu'il développe dans sa seconde partie et qu'annonçait le premier mot de son Discours: on peut moins étendre qu'il ne l'a fait, d'après ce mot de Voltaire, l'influence du génie de Corneille sur son siècle, et non-seulement sur la littérature, mais sur les caractères, les mœurs, la direction des esprits, l'art de penser: on peut aussi être comme lui de cette opinion, on peut reconnaître cette influence d'un génie puissant sur le siècle le plus glorieux pour la France; ceux-mêmes, à qui cette idée ne paraîtrait qu'une illusion, doivent l'aimer dans l'orateur qui l'éprouve, qui trouve encore des couleurs brillantes pour peindre ce siècle déjà peint tant de fois, et qui fait même envisager sous un rapport nouveau ce beau siècle en présentant, comme la principale source de sa gloire, le grand homme qui n'est ordinairement considéré que comme l'une de ses merveilles.

Cette influence ne pouvait être l'effet du talent seul. La trempe vigoureuse et particulière de ce talent lui-même naissait de la trempe du caractère de Corneille, et de ses vertus. En retraçant avec le ton du sentiment ces vertus sociales et domestiques qui commandent le respect, comme le talent et le génie commandent l'admiration, M. Fabre ne se dissimule pas deux

reproches que l'on fait au caractère de Corneille. On blâme en lui, d'un côté, des louanges données avec trop peu de mesure et de choix, qui le font accuser de faiblesse; de l'autre, les éloges qu'il se donne à lui-même et qui paraissent dictés par l'orgueil. M. Fabre rejette le premier tort sur le ton général où l'éloge était alors monté. « La louange, dit-il ingénieusement dans une note (9), est une sorte de monnaie publique qui n'a point de valeur intrinsèque et dont l'opinion fait tout le crédit; elle perd dans la circulation; et la dépréciation, augmentant sans cesse avec l'abondance, il faut augmenter en même proportion la somme fictive, pour atteindre à la véritable valeur. Or, avant d'accuser Corneille d'en avoir été prodigue, il convenait d'examiner si cette espèce de monnaie n'était point parvenue, sous le ministère de Richelieu, au dernier terme de sa dépréciation ».

Quant aux éloges qu'il se donna peut-être trop libéralement à lui-même, sont-ils en effet l'expression de l'orgueil, ou de la noble fierté d'un grand-homme à qui l'on refusait de rendre justice? «Corneille auteur d'un prodige, Corneille persécuté mit moins de fierté dans ses réponses, que n'avaient étalé d'orgueil et de présomption dans leurs censures d'insolens et misérables rivaux. Est-ce donc lui qu'il faut condamner? » — Mais quand il eut triomphé de l'envie, quand il eut obtenu l'admiration générale, n'aurait-il pas dû parler plus humblement de lui-même?

« Il l'aurait dû, sinon par modestie, du moins par intérêt. Ses succès? non; sa gloire? encore moins: mais son amour-propre y eût gagné; il aurait reçu plus d'hommages. Les hommes sont ainsi faits: ils veulent accorder en pur don même ce qu'ils n'oseraient refuser; on les dispose toujours à contester ce qu'on exige d'eux comme une dette. Corneille, moins sincère et plus adroit, pouvait se parer de cette modestie artificieuse qui, en repoussant la flatterie, sait si bien attirer le flatteur; qui toujours ignore son mérite pour nous laisser le soin de l'en avertir, et qui, refusant toute louange,

---

(9) Les notes placées à la fin du discours de M. Fabre ne sont point une partie indifférente de son travail : elles méritent d'être lues.

sait se faire louer de tout, même du refus de l'éloge. Il pouvait se parer enfin de cette présomption des humbles qui dédaignent les ouvrages de leur esprit pour faire croire leur esprit bien supérieur à leurs ouvrages. Mais quoi! Corneille ne s'était pas instruit à nos modernes écoles de politesse : son ame simple ignorait tous ces calculs, ces humilités d'une vanité usuraire : et parmi tant de succès, je l'avoue, il n'eut pas l'orgueil d'être modeste. »

Je n'ai pas besoin de faire remarquer la tournure piquante de cette réponse assaisonnée d'une certaine amertume philosophique, et qui semble annoncer dans notre jeune auteur un talent d'observer les hommes, non moins précoce que son talent de penser et d'écrire.

Après avoir résumé en peu de mots tous les titres qui placent Corneille au premier rang dans notre admiration, et qui forcent même les nations étrangères à reconnaître sa supériorité, puisque de toutes celles qui se glorifient de leur théâtre, les unes avouent hautement cette supériorité, et les autres, en préférant sans peine Corneille à tous les poëtes étrangers, ne mettent au-dessus de lui que leurs plus grands poëtes nationaux : l'orateur tire de cette dernière idée le sujet de sa péroraison.

« Et nous, Messieurs, dit-il, nous Français éclairés par son génie, nous qui sommes tous ses disciples, quel rang lui donnerons-nous? Comment expliquerons-nous ces jugemens des nations étrangères? Après la bataille de Salamine, quand les grands capitaines de la Grèce s'assemblèrent publiquement pour décerner le prix de la valeur, chacun d'eux s'adjugea le premier, et accorda le second à Thémistocle. La Grèce sut découvrir la vérité dans ces arrêts mêmes de l'amour-propre : la couronne que Thémistocle méritait, elle la posa sur sa tête. Assise toute entière aux jeux olympiques, elle se leva, par un transport unanime, quand le héros y parut ; tous les regards se fixèrent sur lui ; Thémistocle seul formait alors le spectacle. Ainsi vous interprêterez les arrêts de ces nations rivales ; ainsi vous décernerez à la France et à Corneille le prix qu'ils ont mérité ; ainsi dans cette auguste assemblée, si sa grande Ombre apparaissait en ce moment, nous verrions se renouveler les honneurs rendus à sa vieillesse, lorsqu'après une longue absence, il reparut dans ce cirque plein de sa gloire, dans ce cirque où l'admiration publique était déjà enflammée par l'un de ses plus

beaux

beaux chefs-dœuvre. Tous les spectateurs se levèrent pour rendre hommage au prince, au fondateur du théâtre, qui rentrait dans ses états. De même à l'apparition de son Ombre, nous nous lèverions tous pour poser sur son front la couronne tragique; et l'Europe entière, empressée de consacrer ces honneurs légitimes, répondrait à nos hommages par ses applaudissemens. »

Dans cet extrait, je me suis attaché, comme je l'avais promis, à faire connaître l'ouvrage de M. Victorin Fabre plutôt qu'à en faire l'éloge. Maintenant je le demande, où sont donc ces *superfluités*, où sont ces *folles déclamations*; où est cet *alliage du faux goût et des vaines paroles*, qu'on avait semblé nous annoncer? n'y voit-on pas au contraire toutes les qualités qui constituent le style oratoire, qui le différencient des autres styles, jointes à l'élégance, à la pureté, à la clarté qui doivent être communes à tous? ne voit-on pas en un mot dans le tout ensemble plus de beautés réelles et solides qu'il n'en faut pour justifier le jugement que l'Académie a prononcé?

Elle ne l'a point prononcé froidement. Une approbation exprimée par la plupart de ses membres dans les termes les plus chauds et les plus honorables, s'est jointe à l'unanimité des suffrages. La partialité s'efforce en vain de nier ou de dénaturer ces faits. Et pourquoi ces efforts? pourquoi cette ligue de journaux, armés pour obscurcir le triomphe le plus éclatant et le plus juste? Comment, lorsque, pour la première fois depuis long-tems, on lit, on entend des morceaux tels que ceux dont tout ce discours est tissu, ne s'empresse-t-on pas, tous petits intérêts à part, de reconnaître, d'encourager et d'applaudir un talent qui s'annonce ainsi? Et s'il se trouve que ce talent, déjà mûr dans plusieurs de ses parties, soit possédé par un jeune homme qui n'ait pas encore vingt-trois ans, et qui déjà depuis trois années se distingue dans nos concours, comment ne voit-on pas dans cette circonstance un nouveau motif de se réjouir au nom des lettres, et de féliciter le jeune vainqueur?

On fait tout le contraire; on tourne l'âge en objection contre le talent. On veut faire entendre au public

que l'ouvrage d'un homme si jeune n'est qu'un ouvrage de jeune homme ; même en louant ce qu'on ne peut absolument blâmer, on sourit à des beautés brillantes sans doute, mais solides et fortes, mais approuvées par la raison autant que par l'imagination et par le goût, comme si ce n'étaient que les illusions d'un enfant. Mais le public ne prend pas le change; et à mesure que cette production si malignement travestie est plus connue, les suffrages de tous les bons juges deviennent unanimes en sa faveur comme l'ont été ceux de l'Académie.

Que M. Victorin Fabre ne se décourage donc pas, qu'il continue à se nourrir constamment de bonnes études et de sentimens élevés : qu'il ne s'irrite point, qu'il ne donne point à la malveillance l'avantage d'avoir troublé par ses cris la joie de son triomphe et la paix de son ame. Certain de n'avoir provoqué en rien ce déchaînement, de n'avoir pas à se reprocher une ligne écrite contre qui que ce soit, qu'il se dise, sans trop d'orgueil, que c'est donc de son succès même que naît ce déchaînement contre son succès ; qu'il fasse vœu de ne jamais donner d'autres alimens à la haine, et qu'il lui en donne souvent. GINGUENÉ.

ŒUVRES CHOISIES DE *J. B. ROUSSEAU*, avec des notes de PONCE-DENYS ECOUCHARD LE BRUN, membre de l'Institut national, classe de la littérature française, de plusieurs académies de France et étrangères, et de la Légion d'honneur. A Paris, chez *F. Buisson*, libraire, rue Gilles-Cœur, n° 10.

DANS le compte que j'ai rendu des notes de M. Le Brun sur Boileau, j'ai fait mention de celles qu'il a faites aussi sur J. B. Rousseau. Ce nouvel ouvrage vient de paraître. M. Le Brun n'a point commenté les *Allégories*, ni les *Epîtres*, dont la plupart, on le sait, méritent peu qu'on s'en occupe. Il n'a point commenté non plus les *Epigrammes* : il est reconnu que dans ce genre Rousseau est d'une perfection qui n'eût guères laissé au commentateur que le soin d'admirer, et d'ail-

lours il est beaucoup de ses Epigrammes sur lesquelles on ne pouvait faire de glose, faute d'en pouvoir décemment offrir le texte au public. M. Le Brun n'a donc fait de notes que sur les *Odes* et les *Cantates*. C'est comme lyrique seulement qu'il a examiné Rousseau. Personne n'eut plus d'intérêt à l'étudier sous ce rapport ; personne aussi n'avait plus de droits pour le juger. Sans doute il n'est pas indispensable, pour apprécier un écrivain, de s'être exercé dans le même genre que lui ; mais, si ce n'est pas une condition nécessaire, c'est du moins un avantage incontestable. On a dit beaucoup de mal du commentaire de Voltaire sur Corneille ; mais ce sont moins les admirateurs sincères de Corneille, que les ennemis passionnés de Voltaire, qui se sont déchaînés contre cet ouvrage. Quel autre l'eût mieux fait que Voltaire ? Croit-on que pour avoir fait *Zaïre*, *Mérope* et *Brutus*, il en ait été moins propre à juger le plan, les caractères, les situations, le style du *Cid*, des *Horaces* et de *Cinna* ? Et Fréron, parce qu'il fermait les yeux aux beautés de Voltaire, en était-il plus capable d'apercevoir celles de Corneille et de les faire apercevoir aux autres ? Qu'eût été un commentaire de Corneille fait par Fréron ? Une longue et ennuyeuse diatribe contre les tragédies de Voltaire. On eût acheté bien cher une compilation en plusieurs gros volumes, des observations répandues dans les numéros de l'*Année littéraire*. Des gens qui n'avaient sûrement pas le droit d'être jaloux de Voltaire, et qui ne l'en ont pas moins déchiré, ont prétendu que lui-même était jaloux de Corneille, puisqu'il le critiquait souvent : imputation fausse et absurde. Nul n'a loué, ni ne louera Corneille plus sincérement, plus magnifiquement que ne l'a fait Voltaire. Mais ce même goût si profondément sensible aux beautés vraies, aux traits sublimes et énergiques du père de notre théâtre, pouvait-il ne pas l'être, dans le même degré, aux fautes graves et nombreuses qui les accompagnent ? L'homme également touché des uns et choqué des autres, pouvait-il, devait-il faire autrement que d'exprimer avec une égale force son plaisir et son dépit, son admiration et son dégoût ? Pour l'attaquer avec quelque fondement, il faudrait prouver qu'il est dans Corneille de beaux traits

qu'il a passés sous silence ou loués insuffisamment; et qu'il en est d'autres aussi qu'il a trouvés répréhensibles quand ils ne l'étaient pas ou blâmés plus qu'ils ne méritaient de l'être. Or, je doute que dans tout le commentaire de Voltaire il existe un seul exemple concluant de l'un ou de l'autre genre d'injustice.

J'ai un peu insisté sur ce point, parce que je prévois que quelques personnes, sur les mêmes indices et avec la même équité, ne manqueront pas d'accuser M. Le Brun d'avoir été jaloux de J.-B. Rousseau, et de s'être fait son détracteur. La vérité est cependant que jamais on n'a admiré plus franchement, ni vanté plus passionnément ce grand lyrique : cela va jusqu'à l'aigreur et à l'emportement contre ceux qui se sont rendus coupables du seul crime de l'avoir loué modérément. M. de Laharpe est souvent pris à partie et fort rudement traité pour avoir eu ce tort. Comme il avait aussi celui de ne pas goûter beaucoup les Odes de M. Le Brun, on peut soupçonner que le disciple, en vengeant l'injure de son maître, n'avait pas tout à fait oublié la sienne, et que, sans le dire, il a payé les deux dettes à la fois.

Rousseau est, sans contredit, un grand poëte et un plus grand versificateur. Ses idées sont quelquefois exprimées avec beaucoup de force, ses images avec beaucoup de pompe ou de grâce; il excelle sur-tout dans la partie de l'art dont l'oreille est le juge: l'arrangement harmonieux des mots, le choix du rythme, la coupe du vers, le nombre et l'enchaînement des périodes, la richesse et le bonheur des rimes, voilà ce qui le distingue et lui donne un si haut rang sur notre Parnasse. Mais d'un autre côté, on sait que Rousseau avait l'esprit moins juste, et le cœur moins sensible que l'oreille. Plus occupé du mot que de la pensée, il ne fait souvent qu'habiller en termes magnifiques l'idée la plus commune, la plus rebattue; quelquefois aussi cette idée est fausse; ici le fil du raisonnement lui échappe ou se perd dans des conséquences forcées; là, des exemples mal appliqués viennent appuyer une proposition mal établie. Rousseau n'avait appris de Boileau que le mécanisme du vers: celui-ci n'avait pu lui trans-

mettre sa raison ferme et lumineuse ; il ne lui avait pas transmis non plus son goût sûr et exquis. Rousseau est très-inégal ; il est peu de ses plus belles odes qui ne soient défigurées par quelque strophe faible ou mauvaise ; à côté d'un trait sublime de pensée ou d'expression, il place une phrase maniérée ou barbare, un terme obscur, impropre, bas ou ampoulé. Enfin, Rousseau, dans son talent, a eu deux manières très-distinctes. Les ouvrages de son bon tems sont presque toutes ses Odes sacrées et une partie de ses Odes profanes; tout le reste appartient à cette époque funeste où, banni de la France par un arrêt infamant, il vivait réfugié en Allemagne; alors le malheur ulcérait son ame et préoccupait tristement son esprit, en même tems que les années éteignaient sa verve et endurcissaient pour ainsi dire son oreille.

Cette vicissitude du talent de Rousseau, les qualités et les défauts dont il se compose, les beautés et les imperfections qui en ornent ou en déparent les productions, toutes ces choses sont indiquées dans les notes de M. Le Brun, non point par des observations approfondies et généralisées, mais par des traits de louange ou de blâme appliqués à chaque objet en particulier et exprimés avec un grand abandon de formes et d'expressions.

M. Le Brun qui faisait peu de cas de la prose, ne croyait pas apparemment qu'elle méritât plus de soin. J'ai déjà dit, à l'occasion de ses notes sur Boileau, combien il dédaignait ce vil langage; en voici une nouvelle preuve qui vaut, à elle seule, toutes les autres. Il s'agit de ce vers de Rousseau :

Et celui qui punit les rois les plus sublimes.

« Un *homme sublime*, un *roi sublime*, dit M. Le » Brun, bien loin d'être bonne poésie, n'est ni bon » français, ni même bonne prose. » *Ni bon français, ni même bonne prose* est vraiment curieux. A ce compte la *bonne prose* ne passe qu'après le *bon français*, et une phrase pourrait ne pas être *bon français* et être encore *bonne prose*. Je n'assurerai pas que ce fût-là rigoureusement l'opinion de M. Le Brun ; mais c'est

du moins ce que l'on peut conclure de ses termes, et son profond mépris pour la prose est du moins prouvé par la négligence avec laquelle il l'écrivait. Un des caractères de la négligence dans le style est le néologisme. M. Le Brun en mettait dans ses vers par ambition; il en met dans ses notes par paresse. Vers surchargés d'*f*, dit-il, qui s'accusent réciproquement d'*ineuphonie.* » Ce mot d'*ineuphonie* qui revient souvent ainsi que son adjectif *ineuphonique*, n'est pas une heureuse innovation; l'utilité ne la justifie pas, puisque nous avons *cacophonie* qui dit exactement la même chose. Ensuite je ne comprends pas bien ce que c'est que des vers qui *s'accusent réciproquement d'ineuphonie.* M. Le Brun, ordinairement sévère jusqu'à la rigueur dans ses observations, y est quelquefois rigoureux jusqu'à l'injustice. Rousseau a dit :

> Pensez-y donc, ames grossières;
> Commencez par régler vos mœurs.

Sur quoi M. Le Brun observe qu'*on ne dit point les* mœurs *de l'ame*; mais Rousseau ne l'a pas dit non plus: *ames* est au pluriel, et il est là pour *hommes.* C'est une métonymie très-usitée; ne dit-on pas : la population d'une telle ville est de cent mille *ames?* M. Le Brun critique aussi peu justement ces deux vers:

> Non, non, les lueurs passagères
> N'ont jamais ébloui tes sens.

« Les *sens*, dit-il, peuvent-ils être éblouis comme les » *yeux?* » Oui, sans doute, puisque les *yeux* sont un *sens*, ou, si l'on veut, l'organe d'un sens. La poësie a le droit d'employer le genre pour l'espèce et *vice versâ.* Je ne puis pas encore être de l'avis de M. Le Brun, lorsque dans ces deux vers célèbres:

> Le tems, cette image mobile
> De l'immobile éternité.

il reprend l'épithète d'*immobile* qui, suivant lui, *rapetisse le sens*: voilà ce qu'on n'avait point encore aperçu. *Immobile* serait une faible épithète à *éternité* si on l'employait seule; mais ici elle est opposée à celle de *mobile* qui caractérise si bien le *tems.* Les deux épi-

thètes se fortifient l'une par l'autre, et cette antithèse a toujours été admirée comme un heureux artifice de style. Dans la même Ode, Rousseau dit :

Mais la déesse de mémoire,
Favorable aux noms éclatans,
Soulève l'équitable histoire
Contre l'iniquité du tems.

L'avant-dernier vers est une imitation visible de ce beau vers de Boileau :

Et soulever pour toi l'équitable avenir.

M. Le Brun néglige d'en faire la remarque, lui qui note avec un soin extrême les plus légers emprunts faits à Racine par Rousseau. Ceci me fournit l'occasion de faire moi-même une remarque que je n'ai encore vu consignée nulle part. On raconte qu'un jour Louis XIV, présidant aux agrandissemens continuels qu'il faisait faire à son parc de Versailles, fut frappé de l'air de réflexion avec lequel un paysan regardait ces travaux, et lui demanda à quoi il rêvait-là : *je songe, sire*, répondit le paysan, *que vous avez beau agrandir votre parc, que vous aurez toujours des voisins*. Rousseau a mis cette anecdote en vers, et elle termine l'Ode 6 du livre 3. La réponse du paysan est mot pour mot dans Apulée : *Licet privato suis possessionibus paupere, fines usque et usque proterminaveris, habiturum te tamen vicinum aliquem*. Littéralement : « quand même » en dépouillant le pauvre de ses propriétés, tu re- » culerais sans cesse les bornes de tes domaines, tu » aurais toujours quelque voisin. » Il n'est guère vraisemblable qu'Apulée et un paysan des environs de Versailles se soient rencontrés si juste, et tout porte à croire que c'est avec le mot du philosophe de Madaure qu'on a fait la prétendue anecdote.

Je reviens aux notes de M. Le Brun. En voici une qui n'est pas facile à comprendre ; elle porte sur ces vers où Rousseau parle des heureux du siècle :

Le calme règne dans leurs villes,
Nul bruit n'interrompt leur sommeil :
On ne voit point leurs toits fragiles
Ouverts aux rayons du soleil.



La note se lit ainsi : « *Toits fragiles* pour *toits qui* » *sont fragiles*, forme un sens très-différent. » Est-ce bien là ce que M. Le Brun a dit ou voulu dire? Je soupçonne qu'il avait ainsi rédigé sa remarque : « *Toits* » *fragiles* pour *toits qui ne sont pas fragiles*, etc. » En effet le poëte veut dire que ces hommes fortunés dont il parle *n'ont pas*, comme les pauvres habitans des campagnes, des *toits fragiles*, des toits de chaume, *ouverts aux rayons du soleil*; et c'est ce qu'exprime aussi cette phrase du pseaume d'où l'Ode est tirée : *Non est ruina maceriæ, neque transitus.* Dans cette supposition, il resterait à savoir si le mot *fragiles*, à la place duquel on mettrait aussi bien le mot *solides*, forme véritablement un faux sens, et si le poëte ne voulant pas dire : *On ne leur voit point de toits fragiles*, etc., a pu transporter aux toits tels que les ont les riches, à *leurs toits* enfin, l'épithète appplicable aux toits tels qu'ils ne les ont pas. Ce petit problême de métaphysique poëtique méritait bien d'exercer la sagacité de M. Le Brun; sa profonde théorie et sa longue pratique de l'art, lui auraient fourni toutes les lumières nécessaires pour le résoudre; mais ses remarques en général sont dictées par un sentiment rapide et vif, plutôt que par un esprit de réflexion et d'analyse; de-là quelques jugemens hasardés ou même faux, quelques décisions légères qui ne sont point assez motivées ou quelquefois le sont mal. L'ardeur de son caractère et l'irritabilité de son humeur se manifestent de tems en tems par des boutades assez singulières. A propos de quelques vers de Rousseau, qui, à vrai dire, sont des plus mauvais : « Des vers semblables, dit-il, suffiraient pour déshonorer toute une pièce, j'allais dire presque tout un siècle. » C'est pousser bien loin l'horreur et la crainte des mauvais vers; heureusement l'honneur d'un siècle ne tient pas tout à fait à cela.

Les petites imperfections que j'ai relevées dans le commentaire de M. Le Brun sur J. B. Rousseau, peignent le caractère de l'homme, plus qu'elles ne nuisent à l'utilité du livre. Supérieur, selon moi, au commentaire sur Boileau, résultat d'observations plus étendues

et plus multipliées sur des écrits dont l'auteur était encore meilleur juge, ce nouveau travail sera lu avec fruit par les poëtes et par les gens du monde.

Les uns pourront y apprendre à éviter des défauts séduisans et à combiner de nouvelles beautés d'expressions dont le secret leur est révélé par un maître habile qui en a beaucoup profité pour lui-même. Les autres, que le bien et le mal dans les ouvrages d'esprit frappent souvent avec beaucoup de justesse, verront leurs propres impressions partagées et expliquées par un homme de l'art, et cette découverte les encouragera peut-être à les étudier davantage et à s'en rendre compte par eux-mêmes. AUGER.

Lettres sur la Morée et sur les îles de Cérigo, Hydra et Zante, par A. L. CASTELLAN, avec 25 dessins de l'auteur, gravés par lui-même, et 3 plans. Un vol. in-8°. A Paris, chez *H. Agasse*, imprimeur-libraire, rue des Poitevins, n° 6.

M. Castellan faisait partie d'une réunion d'ingénieurs et d'hommes instruits dans les sciences ou les arts, qui fut envoyée à Constantinople vers la fin de 1796, sur la demande du gouvernement turc. Cette mission que des raisons politiques rendirent à peu près nulle pour son objet, fournit à l'auteur des Lettres sur la Morée l'occasion de voir plusieurs îles de la Grèce qu'il a décrites dans le volume que nous annonçons. Jeune et artiste, il a vu ces lieux enchantés par d'antiques souvenirs, avec la sensibilité de son âge, l'imagination d'un peintre et quelquefois d'un poëte.

Quoique M. Castellan se soit encore arrêté en Grèce à son retour, les deux séjours qu'il y a faits n'ont point été assez longs pour qu'il ait pu tout observer, et donner à ses observations l'étendue, la profondeur qu'elles auraient s'il était parti dans l'intention de décrire des contrées peu connues, et muni de toutes les études, de tous les moyens propres à l'exécution de ce projet: c'est ce qu'a fait le docteur Pouqueville, en visitant la Morée depuis M. Castellan. Mais après avoir lu le docteur anglais, on

trouvera encore du plaisir dans les descriptions et les détails qu'offrent les Lettres de M. Castellan. Le style en est d'une simplicité élégante; l'auteur n'a point abusé de son sujet pour lui donner une extension et des couleurs ambitieuses. C'est un joli bouquet qu'il a composé en se promenant dans quelques parties de l'Archipel grec.

Les gravures sont spirituellement faites et ont l'accent de la vérité. En voici les sujets : *La vue du port San-Nicolo* (île de Cérigo, ancienne Cythère). — *Une grotte remarquable* (dans la même île). — *Les plan et coupe de chambres sépulcrales* (même île). — *L'intérieur de l'une des chambres taillées dans le rocher.* — *Ruines du temple de Vénus* (dites le palais de Ménélas, à Cérigo). — *Le plan d'une partie de l'île de Cythère.* — *Costumes des Grecs de Cérigo.* — *Des constructions en polygones irréguliers* (dans la rade de Napoli de Malvoisie). — *Le plan de la rade de Napoli et des ruines d'Epidaure-Limera* (ces plans ont été dressés par M. Barbié du Bocage). — *Tour, ou maison de campagne fortifiée, à Napoli.* — *Costumes des Moraïtes nomades et leur campement d'été.* — *Chanteur grec ambulant et costumes des habitans de la Morée.* — *Tombeaux turcs.* — *Femme turque, au tombeau de son mari.* — *Vue de la ville d'Hydra* (île de ce nom). — *Eglise grecque à Hydra.* — *Vue de la ville basse de Coron.* — *Vue de la citadelle de Coron* (prise du mouillage). — *Puits et jardin turcs.* — *Restes d'un monument antique* (dans les montagnes de la Messénie). — *Vue de la ville de Navarin, de son port et de l'île de Sphacterie.* — *Fontaine et constructions antiques, à Navarin.* — *Famille albanaise en voyage.* — *Vue de la ville de Philatréa.* — *Vue de la ville de Zante.* — *Costumes des habitans de Zante.*

M. Castellan, qui peint très-agréablement le paysage, a choisi avec goût les sujets, les sites et les costumes que représentent ses estampes. Ordinairement il les dispose de manière à décrire plusieurs objets à la fois, et à ce que la scène soit animée comme dans la planche 6, intitulée *Costume des Grecs de Cérigo*, où l'on voit deux paysannes, un enfant et un papas, ou prêtre, devant un petit monument dédié à la Vierge; dans la planche

9, qui représente un Moraïte nomade, jouant du chalumeau : on croit voir un berger de Théocrite. Cette jolie scène offre aussi le parc où l'on enferme le troupeau, et une espèce de belvédère établi sur des arbres, pour la sureté du Berger. Les planches 10 et 11, qui représentent, l'une un chanteur grec ambulant, et l'autre une femme turque arrosant des fleurs sur le tombeau de son mari, sont d'un intérêt touchant.

Voici la scène du chanteur : « Nous jouissions paisiblement d'un doux repos, nous entretenant des causes qui avaient pu faire abandonner l'habitation construite près de là sur le penchant d'une colline couverte d'oliviers, lorsqu'un grec fort bien vêtu et d'une belle figure s'est avancé vers nous. Il nous a salué cordialement, à la manière orientale, en portant la main à son cœur, a étendu son manteau sur le gazon et s'y est assis, les jambes croisées.

» Notre interprète l'a questionné sur le sujet de son voyage : il a répondu gaîment qu'il courait le pays pour son plaisir et celui des autres ; qu'il était poëte, conteur, musicien ; qu'il allait de ville en ville, chantant des romances, récitant des morceaux de poésie et faisant des contes ; qu'il trouvait autant de profit que d'agrément dans cette occupation. Cette rencontre nous a rappelé nos troubadours, ainsi que les rapsodes qui parcouraient anciennement la Grèce et chantaient, en s'accompagnant de la lyre, les poëmes d'Homère. Nous nous sommes assis autour de lui, nous disposant à l'écouter en silence. Il a préludé par quelques accords tirés d'un instrument presque semblable à une mandoline, mais plus petit et garni d'un manche fort long. Il pinçait les cordes avec un morceau d'écaille de tortue. Après avoir exécuté plusieurs morceaux d'une difficulté dont nous avons été étonnés, il a chanté, en s'accompagnant du même instrument, plusieurs airs de différens genres avec beaucoup de goût et d'expression : tantôt la modulation en était douce, langoureuse et triste ; tantôt elle devenait gaie, vive, emportée. »

La lettre XI traite de la musique vocale des Grecs modernes, mais c'est sur-tout des sensations qu'il a éprouvées que M. Castellan rend compte.

« Lorsqu'un léger vent ride la mer, nous nous abandonnons à l'impulsion de la voile et écoutons en silence la douce mélodie des hymnes que les Grecs adressent à la Vierge. Ces chants religieux ont quelque chose de touchant dans leur simplicité; ils donnent une idée des anciens airs grecs dont ils conservent peut-être le caractère, de même que le grec vulgaire a retenu une partie de la prononciation modulée et la douceur de la langue de Démosthène et de Pindare. Ce charme est dû à la mélodie plus qu'à l'harmonie. Les Grecs chantent rarement en parties, ou s'ils le font, le motif de l'air n'est point étouffé sous la richesse des accompagnemens. Ces motifs, je les ai retrouvés quelquefois en Italie et même dans notre patrie : ce sont ceux qui se gravent dans la mémoire avec le plus de facilité, parce qu'ils sont d'une mélodie simple, et qu'ils expriment un sentiment. Mais l'avouerai-je? Lorsqu'en Grèce, dans mes promenades à la campagne, à la fin d'un beau jour, j'entendais au loin les voix de quelques jeunes paysanes agenouillées devant une chapelle isolée, et ornée seulement de festons de jasmin et de bouquets qu'elles venaient de cueillir, alors je ralentissais mes pas, je craignais de troubler cet acte religieux et me tenais à l'écart. Ces accords que la nature seule inspirait, ces pieux accens qui semblaient traverser le vague de l'air, pour arriver jusqu'à l'Eternel, me représentaient les concerts des anges; j'étais attendri et me joignais mentalement à leurs prières. Ce culte naïf m'inspirait autant de respect que la plus pompeuse cérémonie.... »

Les tombeaux et chapelles sépulcrales des Grecs modernes sont ordinairement hors des villes, sur les routes ou à la sommité des montagnes couvertes de cyprès. On appelle *Champs des Morts* ces cimetières qui n'ont rien de repoussant. C'est même un but de promenade. Les tombes y servent de bancs. L'ombre épaisse et les objets qu'on a sous les yeux peuvent inspirer la mélancolie, jamais le dégoût.

« Les Grecs et les Turcs paraissent avoir sur la mort les mêmes idées que leurs ancêtres. Ils considèrent la fin de l'existence comme le commencement d'un sommeil paisible. Ils ne veulent pas que ce moment soit

accompagné de terreurs et d'images lugubres : leurs morts sont portés dans des cercueils découverts, ornés d'étoffes précieuses, abrités par un cintre de feuillages verts, et les corps vêtus de leurs plus beaux habits sont jonchés de fleurs; leurs tombeaux offrent l'emblême caractéristique de l'état de la personne qui y repose; le turban indique la tombe d'un homme, et par sa forme, le rang qu'il occupait. Ordinairement une simple pierre couvre le corps; elle n'est pas chargée d'une épitaphe mensongère : le chiffre de Dieu y est gravé ainsi que l'instrument qui désigne la profession qu'exerçait le défunt. La tombe d'une femme sera ornée d'une espèce d'urne; celle d'une jeune fille, d'une rose. Souvent ces tombeaux ont la forme d'une caisse ouverte faite de marbre blanc, sculpté et même peint et doré. Plusieurs marches y conduisent et aux extrémités s'élèvent de petites colonnes supportant le turban ou autres attributs. Le corps n'est alors recouvert que de terre végétale où les parens font croître des fleurs qu'ils viennent arroser religieusement tous les jours. »

C'est ce que représente la XIIme gravure, où l'on voit une femme turque arrosant des fleurs sur le tombeau de son mari. L'auteur dit avoir été plusieurs fois témoin de cet acte religieux, et n'avoir fait que décrire les sentimens qu'il inspire, dans une imitation d'élégie ou romance grecque placée à la suite de l'estampe que je viens de citer. Les Grecs enterrent quelquefois aussi les morts dans leurs maisons, ou leurs jardins, et y élèvent des chapelles sépulcrales dont la XIme gravure offre trois modèles.

La seconde partie du volume contient des détails attachans sur les mœurs des habitans de la Morée (l'ancien Péloponèse), sur l'oppression où les tiennent les Turcs, sur la descente des Russes en 1770, l'invasion des Albanais qui en fut la suite et désola le pays pour un demi-siècle. Le précis de cette catastrophe et de ses causes, est renfermé dans le récit d'un Moraïte nomade, récit qui est plein d'intérêt dramatique. Enfin, comme nous l'avons déjà dit, en commençant cet extrait, et comme l'attestent les titres des gravures et les citations que nous en avons faites, l'auteur a cueilli

tout ce que le sujet pouvait fournir d'intérêt et de variété dans l'espace qu'il a parcouru, et pour le tems qu'il a employé à visiter les lieux dont il parle.

On pourrait peut-être faire quelqu'utile application d'une machine fort simple qu'il décrit et qui sert à tirer de l'eau d'un puits et des renseignemens contenus dans la XXVme lettre sur un *papas*, poëte, peintre et musicien, qui possédait un procédé pour peindre à une espèce de détrempe vernie très-brillante, doivent intéresser les peintres. M. Castellan ne put pas obtenir du Grec, une communication franche de ce procédé; mais il croit l'avoir deviné. D'après les indications qu'il en donne, il paraîtrait que c'est l'encaustique des anciens, ou peinture à la cire.

M. Castellan, malgré le grand nombre de gravures dont il a enrichi son livre, l'a mis à un prix très-modique. C'est un exemple que les libraires n'imiteront sûrement pas. L. B.

SUR LE SUCRE DE RAISIN, ses propriétés et ses usages.

(Article rédigé d'après les Mémoires de M. PROUST, insérés dans les *Annales de Chimie*.)

LES sciences ont leur dictionnaire, et ceux qui les cultivent ne parlent souvent qu'un idiôme peu à la portée du public à qui s'adressent leurs observations. Les théories nouvelles, même consacrées à des objets utiles, n'arrivent pour l'ordinaire au commun des hommes qu'enveloppées de tout l'attirail scientifique, par des voies fortuites, et consignées dans des recueils périodiques peu répandus, ou simplement accessibles aux intelligences les plus cultivées. On sent généralement le besoin de les placer à une distance plus rapprochée des habitudes domestiques, et s'il n'existe pas encore à cet égard sur toutes les découvertes avantageuses des instructions ou méthodes officielles qui les rendent usuelles pour tous, c'est souvent la faute des auteurs même de ces découvertes qui, satisfaits d'avoir tracé sommairement la route, se hâtent de passer à d'autres méditations du moment qu'ils sont bien certains d'avoir pris date dans le souvenir des hommes. Le peu de gloire qui

dérive d'une dissertation subsidiaire qui ne peut plus étonner par la nouveauté de son objet, et dont le sort le plus heureux se bornerait à changer en monnaie courante un lingot d'or sorti brut du creuset, peut aussi éloigner les meilleurs esprits d'un travail secondaire qui n'a plus d'attrait pour l'amour-propre. Pour nous, étranger à la renommée, ainsi qu'aux prétentions qu'elle semble justifier, et qui préférons à toute autre jouissance celle qui peut résulter de la certitude ou simplement de l'espoir d'être utile, nous avons cru suffisamment honorable de seconder le vœu de l'administration suprême en propageant des lumières appelées, accueillies par elle; d'entrer aussi dans les vues de la Société d'agriculture du département de la Seine, en publiant sur une matière qui doit, dit-on, fournir bientôt le sujet d'un de ses programmes d'encouragement, un extrait des Mémoires de notre savant compatriote M. Proust, à qui nous devons le sucre de raisin. Cette découverte précieuse faite il y a plusieurs années par ce laborieux physicien, et publiée dans les *Annales de Chimie* de janvier 1806, nous a semblé littéralement le *lingot d'or* dont nous venons de parler, et les propriétaires de vignes qui ont intention de se livrer cette année à des essais fructueux sur la fabrication de ce sucre, nous sauront gré de leur produire, dépouillés de tout appareil technique, les procédés simples qui conduisent au but qu'ils se proposent, ainsi que le sommaire des avantages qu'ils peuvent recueillir de l'application de ce sucre aux usages de la vie, aux détails *culinaires*, et même à quelques spéculations de commerce.

La maturité parfaite du raisin est la première condition pour obtenir le sucre avec abondance. Le propriétaire réduit par fois à regarder comme une calamité la trop grande fécondité de ses vignes, doit profiter des premiers beaux jours d'automne pour tenir à part, en lieu sec et chaud, si cela se peut; les raisins qu'il ne peut employer tout à la fois pendant la courte époque des vendanges, au travail de ses chaudières. Ces vases doivent être calculés, s'il est possible, de manière à offrir en largeur le double de surface qu'en profondeur. Les poëles à lessive dans plusieurs départemens vignobles peuvent suffire aux premiers essais.

Le raisin privé de sa rafle, écrasé, pressé, égoutté, on verse dans la chaudière le moût qui en provient, et dès qu'il commence à ressentir la chaleur d'un feu doux, on y jette par petites poignées successives, et en remuant avec une longue spatule, environ un décalitre de cendres lessi-

vées (1) par hectolitre de moût, et l'on remue ce mélange jusqu'à ce que l'ébullition écumeuse et légère qui naît de cette addition de cendres soit cessée, et annonce que tout l'acide du raisin est neutralisé. A ce premier témoignage de la disparution de l'acide, il est bon d'en ajouter un second par la dégustation de la liqueur. Si elle n'offre plus au goût qu'une douceur plate et absolument privée de cette pointe acidule qui relève si agréablement la saveur du raisin, on peut compter que la saturation est complète, et que toute addition d'absorbans serait désormais superflue. Dans les pays pourvus de terres calcaires blanches, on peut employer avec succès pulvérisées, en place de cendres lessivées ces sortes de craies qui annoncent suffisamment leurs propriétés absorbantes en ce qu'elles happent à la langue lorsqu'elles sont sèches. Le blanc de Meudon est de ce nombre. Ces substances ont même l'avantage d'opérer, en se déposant, la clarification parfaite du moût de vin, et de retarder en même tems la fermentation vineuse.

Pour effectuer cette clarification il suffit, lorsqu'on opère un peu en grand, de mettre le moût ainsi saturé par le mélange des cendres lessivées ou des terres absorbantes, à refroidir dans des cuviers munis de robinets ou simplement percés et bouchés de liége à deux doigts de leur fond; la liqueur se dépose pendant la nuit. Soutirée de dessus son dépôt, on met ensuite en évaporation sur le feu tout ce qu'on obtient de limpide, et l'on filtre le reste au blanchet d'étamine, de flanelle ou de toile de coton claire, pour restituer à la chaudière tout ce qui est égoutté avec la transparence requise.

Dans les petits ménages, on peut admettre la clarification au sang de bœuf ou aux blancs d'œufs avant de filtrer à la chausse; mais le procédé est plutôt un luxe de l'art qu'une nécessité pratique. L'opération consiste à battre le *serum* seulement du sang de bœuf ou les blancs d'œufs avec quelques litres de moût, que l'on ajoute ensuite à celui

(1) Les cendres criblées et purgées de tout corps étranger doivent être mises en macération et lavées à la main successivement en plusieurs eaux qui se chargent de leurs sels, dont les ménagères économes sauront bien tirer un parti utile pour le blanchissage. Il est bon que ce lavage des cendres soit fait d'avance dans le cours de l'été. Une fois déposées, égouttées, on les met à sécher au soleil, puis on les garde avec soin et propreté pour l'usage que nous indiquons.

do

de la chaudière; on chauffe, on écume et l'on filtre le tout.

Lorsqu'on travaille à la réduction de ce moût une fois clarifié et qu'on veut l'amener à la consistance désirable, il faut avoir soin de ne point hâter l'évaporation par un trop grand feu; c'est pourquoi il serait à propos que les chaudières destinées à la concentration du moût, fussent placées sur des fourneaux construits à dessein pour que leur foyer, sagement resserré, pût cependant fournir un degré suffisant de chaleur au moyen de la dépense de combustible la plus modérée. L'usage des trépieds de fer sous les chaudières, et d'un feu allumé à foyer ouvert doit être admis sans doute faute d'autres convenances; mais seulement chez les personnes qui veulent se borner à de simples et fugitifs essais, ou bien dans les pays où le bois ne coûterait presque rien. Encore n'est-il point permis en bonne morale sociale de gaspiller sa propriété personnelle, puisqu'après tout elle n'est jamais qu'une fraction de la richesse publique.

Avec la précaution que nous avons indiquée de mettre en réserve et même, si l'on veut, à l'exposition solaire (pour en diminuer d'autant l'eau surabondante) les raisins destinés à la fabrication du sucre, on pressent aisément la facilité que peut avoir tout propriétaire de vignes de prolonger à son aise ses opérations pendant plusieurs semaines au-delà du terme des vendanges, et de graduer ainsi à volonté sur la capacité de ses vases évaporatoires la dose du moût qu'il peut chaque jour y mettre en saturation et ensuite en concentration. Il est démontré en outre que plus le raisin est mûr, plus il fournit de parties sucrées; ainsi la prévoyance qui le fera séquestrer prudemment dans des lieux secs, où il pourra doubler en quelque sorte de maturité, à l'abri du maraudage des enfans ou des animaux écornifleurs, et sur-tout loin de toute humidité, avant d'en tirer parti, est commandée autant pour le meilleur succès du procédé, que pour l'économie du tems et des moyens nécessaires à son résultat.

Il est naturel qu'on désire savoir à quel point fixe l'évaporation du moût doit être portée pour obtenir un sucre ou sirop qui puisse se conserver; l'observation a prouvé au professeur Proust, que le sirop ou moscouade de raisin trop concentré, se cristallise, ou, pour parler plus correctement, se congèle plus tard que celui qui l'est moins. Mais sans nous astreindre à suivre notre guide dans les détails rigou-

reux de tous les degrés d'après lesquels on peut régarder la cuisson du *vezou* du raisin comme suffisante pour sa conservation, nous dirons sommairement que ce sirop concentré à son point doit peser environ un tiers de plus que son volume d'eau pure : ainsi un vaisseau de cristal ou de faïence taré, et que l'on sait contenir, par exemple, deux hectogrammes d'eau potable, devra contenir trois hectogrammes pesant de moscouade ou sirop de raisin.

Nous pourrions invoquer avec notre auteur l'industrie des raffineurs pour donner au sucre de raisin une nuance plus rapprochée de celle du sucre en pain alors même qu'il est prouvé que sa consistance en sera toujours très-éloignée; mais nous n'écrivons pas ici pour les personnes que leur fortune met au-dessus des jouissances attachées à une certaine modestie dans les goûts, et nous sommes du reste loin de croire qu'il soit strictement avantageux pour les usages domestiques et les besoins bourgeois du plus grand nombre des consommateurs, que ce sucre lui soit offert sous une forme raffinée ou concrète. La consistance sirupeuse nous semblerait même, sous le rapport de l'agrément du coup-d'œil, lui convenir bien davantage que l'état de solidité et de concrétion. Nous nous contenterons d'observer qu'il contient par cent, environ soixante-quinze parties que nous appellerons cristallisables quoiqu'elles n'aient offert jusqu'à ce moment qu'une espèce de congélation grenue, friable, sèche, et privée de configurations régulières qui constituent les cristaux de sucre de cannes; de plus environ vingt-cinq parties constamment fluides et sirupeuses, également et peut-être plus sucrées que les soixante-quinze parties concrètes, qui le sont elles-mêmes d'environ un quart ou peut-être simplement d'un cinquième moins que le sirop ou moscouade de canne à sucre, mais remplissant du reste les mêmes fonctions tant pour l'assaisonnement que pour la salubrité des alimens. La seule objection que l'on puisse faire à cette espèce de sucre, c'est la couleur ambrée de son sirop même le plus transparent, et la nuance blonde de sa moscouade dont le candi des raisins secs de Chypre ou de Corfou nous reproduisent assez bien l'aspect. Il faut convenir pourtant que s'il est loin de flatter le sens de la vue il est loin également de le révolter. L'odorat et le goût, à qui il offre d'ailleurs l'arôme et la saveur légère d'un jus de fruits en compôtes, nous réconcilient d'autant plus vîte avec lui, qu'il se prête très-bien à édulcorer le café au lait, les pâtisseries, les sorbets, les crêmes, les compôtes, à confectionner en

général toutes ces friandises aimées des femmes et des enfans, et dans lesquelles on emploie la cassonade brute, que l'on sait être éminemment nourricière, et à qui l'on n'a jamais fait d'objection sérieuse contre sa robe fauve, et souvent aussi colorée que le sucre brut du raisin. Il suffit que la propreté de sa préparation soit suffisamment constatée aux personnes qui le fabriqueront à leur usage, pour les familiariser bien vîte avec la nuance qu'il a reçue par le seul fait de la concentration. Quant à ceux qui se destinent à le travailler par spéculation commerciale, ils sauront bien, à force d'essais et d'industrie, lui procurer le lustre et l'attrait dont il est susceptible pour appeler le consommateur.

Un avantage que nous ne devons point passer sous silence, c'est de pouvoir, par une addition graduée de ce sucre, remédier à la verdeur des vins fabriqués avec des raisins recueillis à la suite d'un été pluvieux ou peu chaleureux. Tout le monde sait combien ces sortes de vins sont disgracieux aux palais des gourmets, froids et sévères pour les poitrines délicates, pour les estomacs débiles sur-tout, qu'ils désolent par ces flatuosités, ces aigreurs brûlantes, ces hocquets glaireux qu'ils y engendrent. L'affinité du sucre de raisin avec le vin lui-même, qui n'en est qu'une modification, ne pouvant être contestée, il est indubitable que leur mélange intime, convenablement calculé, doit bonifier et changer subitement la nature du vin le plus *verdelet*, et lui fournir tous les principes généreux que la température de l'année lui a refusé. Mais pour assurer le succès de cette tentative, il faudrait, dans la confection même du vin, avoir pris la précaution d'ajouter par poignées successives dans la cuve où l'on reçoit le vin blanc au sortir du pressurage et à mesure que cette cuve se remplit, quelques décalitres de cendres lessivées, ou bien quelques litres de craie, ou même de chaux vive que l'on remuerait dans le moût du vin, pendant un quart-d'heure, avant de l'entonner dans les futailles. La surabondance du tartre qui constitue le premier acide du vin se trouvant neutralisée par cette saturation à froid, qui ressemble d'ailleurs en tout à celle que nous n'avons prescrite à chaud qu'afin de la rendre plus rigoureusement exacte pour l'opération du sucre, on mêlerait la moscouade de raisin tenue en réserve avec ce jeune vin fraîchement délivré de son acide exubérant, et l'on serait sûr de se procurer à peu de frais, dans les années froides, un vin digne de rivaliser avec ceux de 1781 et 84.

On peut, dans les cuves à vin rouge, saturer également

par un mélange de cendres lessivées ou de craie, ou de chaux elle-même, comme nous venons de le dire (2), l'acide tartareux du vin qu'on y met à fermenter; mais il est bon de prévenir ceux qui en tenteront l'essai, que l'effet de cette saturation sera de donner d'abord au moût coloré une teinte équivoque et terne dont ils ne doivent point être alarmés. Leur vin une fois soutiré de la cuve, à mesure que la fermentation s'avancera dans les tonneaux, il s'y développera successivement un second acide (celui du vinaigre) qui finira par rendre au vin sa nuance vermeille et animée.

Nous avons évité à dessein de reproduire les calculs de M. Proust, servant de corollaires naturels à ses nombreuses expériences sur les quantités relatives de sucre contenu dans les diverses espèces de raisins sur lesquels il a opéré. Ces expériences ayant eu lieu à Madrid, latitude privilégiée sous laquelle le raisin arrive toujours à la maturité la plus parfaite; nous aurions craint d'entraîner le lecteur dans quelque méprise en lui présentant l'espoir chimérique d'atteindre aux mêmes résultats que lui avec des raisins de France. En attendant qu'on publie chez nous une série d'observations faites sur les produits même de nos vignobles, il vaut mieux se borner à garantir en principe, et d'après notre propre certitude expérimentale, qu'il est en France peu d'expositions, même parmi les plus disgraciées, sous lesquelles on ne puisse obtenir au moins de vingt à vingt-cinq parties de sucre sur cent de moût de raisin. L'analogie nous conduit en outre à croire que, dans le Midi de la France et dans plusieurs expositions du centre également favorisées des regards du ciel, on doit obtenir de vingt-cinq à trente parties de sucre sur cent de moût de vin. Et certes, d'après cette règle générale, les personnes qui savent que le jus de la canne à sucre elle-même, après avoir subi une élaboration beaucoup plus longue et plus dispendieuse, est loin de présenter en sucre brut des résultats approchans de ceux-ci, doivent redoubler de zèle et de courage pour s'approprier une source de jouissances agréables, d'autant plus précieuse, qu'elle peut servir à alléger notablement le tribut que nous payons à l'étranger, que notre patrie nous en

(2) Je préférerais la cendre, dit M. Proust, page 264, parce que n'exigeant pas comme la chaux des tâtonnemens dans les doses, son excès ne pourrait avoir aucun des inconvéniens qu'on aurait à craindre de la dernière.

fournit les bases élémentaires, et que l'industrie la plus vulgaire peut l'approprier sans frais onéreux aux besoins de notre santé, comme aux innocens caprices de notre sensualité.

ANT. VALLÉE, *employé au Ministère du Grand-Juge.*

VARIÉTÉS.

SPECTACLES. — *Théâtre de l'Impératrice.* — Première représentation de l'*Ecole des Juges*, drame en trois actes et en prose.

La nouvelle administration de ce théâtre semble vouloir lui communiquer une vie plus active; le répertoire sera désormais plus varié : on ne s'en tiendra plus aux seules comédies, on jouera aussi des drames. Ce genre n'est pas le meilleur, mais il a de nombreux partisans, et il est du devoir de sages entrepreneurs de chercher à contenter tous les goûts.

Le drame intitulé l'*Ecole des Juges*, est en ce genre le coup d'esssai de M. Dubois : cet ouvrage ne manque pas d'intérêt, et l'analyse que je vais en donner, le prouvera mieux que toutes mes réflexions.

Lord Belton, président du banc du roi, a pour ami lord Edouard amant de la belle Jenny, fille de lady Arson, irlandaise à laquelle il a rendu, sans se faire connaître, d'importans services: lord Selmond, son rival, se les attribue, et à la faveur d'une reconnaissance usurpée il est près d'épouser Jenny, lorsque lady Orson découvre que lord Edouard est le véritable bienfaiteur; elle promet de l'unir à Jenny. Lord Belton découvre un projet formé par lord Selmond pour perdre lord Edouard dans l'esprit du roi, il se bat avec lui et le tue: lord Edouard, soupçonné d'être l'auteur de la mort de lord Selmond, est conduit devant le banc du roi; toutes les apparences sont contre lui, les juges le condamnent à l'unanimité; lord Belton qui a écrit la sentence de sa propre main, y substitue son nom à celui de lord Edouard, fait lire le jugement à haute voix et se déclare coupable: tant de dévouement étonne, mais dans le même moment un fidèle serviteur apporte la grâce accordée à lord Belton par le roi à qui il avait avoué sa faute.

A la première représentation on avait remarqué des longueurs; l'auteur les a fait disparaître, et la seconde représentation, dégagée de quelques phrases que le parterre avait désapprouvées, a confirmé le succès de la première.

Closel a joué d'une manière distinguée le rôle de lord Belton.

On a donné hier au *Théâtre de l'Impératrice* la première représentation de *Il Credulo*, opéra de *Cimarosa*. Cette soirée avait un double intérêt, car Mlle Mosca devait aussi débuter: cette jeune et jolie cantatrice a fait le plus grand plaisir; sa voix qui est un *contre-alto* fort agréable a paru, malgré la timidité inséparable d'un premier début, forte, pleine et sonore: ce genre de voix qui est peu connu en France, n'est pas favorable aux grands développemens de la musique, mais elle rachète bien ce désavantage par une grâce et une expression qui lui sont particulières. Mlle Mosca a été souvent et justement applaudie; son admission complètera la nouvelle troupe des bouffons.

Mme Barilli a chanté dans le nouvel opéra non-seulement avec la grâce qu'elle déploie toujours, mais aussi avec une étendue de voix qu'on ne lui connaissait pas encore.

Nous reviendrons sur cette production de *Cimarosa* qui mérite un examen étendu. B.

NÉCROLOGIE. — *Cabanis* (*Pierre-Jean-Georges*), membre de l'Institut national et du Sénat-Conservateur, professeur de médecine légale à l'Ecole de médecine de Paris, membre de la Société médicale, d'émulation, etc., est mort à Meulan, le vendredi 6 mai 1808, à l'âge d'environ cinquante-deux ans, des suites de plusieurs attaques de paralysie.

Déjà connu par ses principes philosophiques avant la révolution, il en embrassa la cause; mais il n'eut jamais la moindre part à ses excès.

Lié avec Mirabeau, il le soigna pendant sa maladie, et reçut ses derniers soupirs.

Membre de l'Institut dès sa création, il fut en l'an VI nommé député au Conseil des Cinq-Cents, et il y fit plusieurs rapports intéressans.

Il prit part à la révolution du 18 brumaire, et fit partie de la commission intermédiaire.

Le 3 nivose an VIII, il fut du nombre des vingt-neuf citoyens nommés membres du Sénat-Conservateur, et qui avec Sieyes et Roger-Ducos, complétèrent le Sénat.

Voici la liste de ses ouvrages : nous ne parlons pas d'un grand nombre de morceaux qu'il a donnés dans plusieurs recueils.

1790 : Observations sur les hôpitaux. In-8°.

1791 : Journal de la maladie et de la mort d'Honoré-Gabriel-Victor Riquetti-Mirabeau. In-8° de 66 pages.

1792 : Travail sur l'éducation publique, trouvé dans les papiers de M. de Mirabeau l'aîné ; publié par P. J. G. Cabanis. In-8° de 207 pages.

An V : Mélanges de littérature allemande, ou choix de traductions de l'allemand. In-8°.

An VI : Du degré de certitude de la médecine. In-8° de 150 pages.

La seconde édition fut donnée en l'an XI, l'auteur l'avait revue, corrigée ; et parmi quelques écrits qu'on trouve à la suite, sont les *Observations sur les hôpitaux* et le *Journal de la médecine*, etc. ; de Mirabeau.

An VIII : Quelques considérations sur l'organisation sociale en général et particuliérement sur la nouvelle constitution. In-12.

An X : Des rapports du physique et du moral de l'homme. Deux vol. in-8°.

Cet ouvrage est le plus important de ceux de M. Cabanis qui, dans les premiers volumes des Mémoires de l'Institut (sciences morales et politiques), avait déjà donné quelques articles sur ce sujet.

An XII : Coup-d'œil sur les révolutions et sur la réforme de la médecine. In-8°

An XIII : parut la nouvelle édition des *Rapports du physique et du moral de l'homme*, revue, corrigée et augmentée d'une table analytique, par M. Destutt-Tracy ; et d'une table alphabétique, par M. Sue.

1807 : Observations sur les affections catarrhales en général, et particuliérement sur celles connues sous le nom de rhumes de cerveau et rhumes de poitrine. In-8°.

Il a été rendu compte dans la *Revue philosophique*, de tous les ouvrages que M. Cabanis a publiés depuis l'an VI (1).

M. Cabanis avait dans sa jeunesse cultivé avec succès la poësie. Il avait commencé une traduction, en vers, de l'Iliade ; quelques beaux fragmens en ont été imprimés.

Il eut des relations très-actives avec quelques-uns des

---

(1) Tous ceux qui ont rapport à la médecine se trouvent chez Crapart, Caille et Ravier, libraires, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs.

philosophes qui ont marqué dans le dix-huitième siècle. L'étendue de ses connaissances, la noblesse et la bonté de son ame, la libéralité de ses principes doivent être de justes motifs de regrets pour ses amis et pour le public.

A. J. Q. B.

Note des Rédacteurs. — Notre intention est de donner incessamment une notice plus détaillée sur la personne et les ouvrages de M. Cabanis.

NOUVELLES POLITIQUES.

ESPAGNE. — Les nouvelles d'Espagne sont si importantes, que nous croyons devoir les rapporter textuellement; les voici telles que le Moniteur les a publiées extraites d'une lettre de Madrid, en date du 2 mai à sept heures du soir :

« Le peuple de Madrid a toujours été en fermentation depuis les événemens d'Aranjuez. Sa présomption et son orgueil étaient portés à un point dont on ne peut pas se faire d'idée. La victoire qu'il avait obtenue sur son roi, les trophées qu'il s'énorgueillissait d'avoir conquis sur les deux cents carabiniers qui formaient la garde du prince de la Paix, lui faisaient croire que tout devait fléchir devant ses caprices et ses passions effrénées. Des insultes journalières étaient faites à des Français. Souvent les coupables ont été exemplairement punis. Mais toujours les Français ont opposé le sang-froid et le calme de la force à cette effervescence de la multitude. Il est vrai que le bon esprit de la masse des honnêtes habitans de Madrid soutenaient ces dispositions des Français.

» Depuis deux jours, les rassemblemens étaient plus nombreux; ils paraissaient dirigés vers un but. Des bulletins à la main, des proclamations couraient les campagnes. Les observateurs de sang-froid, Français et Espagnols, voyaient une crise s'approcher, et la voyaient avec plaisir. Sans une leçon sévère, il était impossible de ramener à des idées de raison cette multitude égarée.

» La reine d'Etrurie et l'infant don Francisco, indignés des outrages auxquels ils étaient journellement exposés, sollicitèrent et obtinrent la permission de se rendre à Bayonne. Le grand-duc envoya un de ses aides-de-camp les complimenter, et l'assurer qu'ils n'essuyeraient aucune insulte. Arrivé sur la place du palais, cet officier est entouré par un rassemblement. Il se défend long-tems. Il était sur le point de périr, lorsque dix grenadiers de la garde arrivent, la bayonnette en avant et le sauvent.

» Au même instant un autre officier est blessé dans un autre rassem-

blement. La grande rue d'Alcala, la porte du Soleil, la place Mayor se couvrent de peuple. Le grand-duc fait battre la générale et chacun se rend à son poste. Un bataillon de la garde, de piquet chez le grand-duc avec deux pièces de canon, se rend sur la place du Palais. Il est bientôt provoqué par les mutins; il se range aussitôt en bataille et commence un feu de deux rangs. La mitraille vole dans différentes rues; tous les attroupemens sont dissipés en un instant, et la plus grande consternation succède à la plus furieuse arrogance.

» Le grand-duc avait envoyé l'ordre au général Grouchy d'entrer par la rue d'Alcala pour dissoudre un rassemblement de plus de vingt mille personnes qui s'était formé dans cette rue et dans les places environnantes. Trente coups de canon à mitraille et quelques charges de cavalerie nettoyèrent toutes les rues. Les révoltés se réfugièrent alors dans les maisons et commencèrent à tirer par les fenêtres. Les généraux de brigade Guillot et Daubrai firent enfoncer les portes, et tout ce qu'on trouva les armes à la main et faisant feu fut passé au fil de l'épée. Un détachement de la garde à cheval, à la tête duquel était le chef d'escadron Daumenil, chargea plusieurs fois sur la place. Cet officier eut deux chevaux tués sous lui. Le général Grouchy eut un cheval blessé.

« Pendant que ceci se passait, les révoltés se portaient à l'arsenal pour s'emparer de vingt-huit pièces de canon et s'armer de dix mille fusils qui s'y trouvaient. Le général Lefranc, qui était caserné avec sa brigade au couvent de San-Bernardino, marcha au pas de charge avec un régiment. Les mutins n'eurent que le tems de tirer quelques coups de canon, tout ce qui se trouva dans l'arsenal fut passé au fil de l'épée. Les fusils dont ils commençaient à défaire les caisses furent renfermés dans les salles d'armes.

» Un grand nombre de paysans des villages voisins avaient été appelés dans la ville pour cette grande expédition. Quand ils virent avec quelle promptitude cette émeute avait été dissipée, ils cherchèrent à se sauver dans les campagnes; mais la cavalerie les attendait aux différentes issues de la ville; ils furent chargés dans la plaine, et tous ceux qui furent pris les armes à la main furent fusillés.

» La seule garnison française de Madrid a eu part à ces événemens, savoir : deux bataillons de fusiliers de la garde que commandait le colonel Friederichs; un piquet de chasseurs de la garde, et 5 ou 600 hommes de cavalerie. Quand on entendit le canon, la générale battit dans les cinq camps; les divisions se formèrent et se dirigèrent au pas de charge sur Madrid; mais lorsqu'elles arrivèrent l'ordre était déjà rétabli. Les trois mille hommes qui composent la garnison de Madrid avaient suffi pour tout mettre à la raison. On évalue notre perte à vingt-cinq hommes tués et quarante-cinq à cinquante blessés. Celle des révoltés s'élève à plusieurs milliers des plus mauvais sujets du pays.

» La junte de gouvernement a ordonné sur-le-champ le désarmement

de toute la ville : tous les bons citoyens ont applaudi à cette mesure, et voient avec plaisir la punition de ces révoltés, qui, sans la présence des Français, en brisant le trône des faibles rois d'Espagne, auraient anéanti le royaume, et entraîné dans une longue agonie cette brave nation. »

Lorsque l'Empereur reçut ici la nouvelle des événemens de Madrid, il se rendit à l'instant chez le roi Charles, qui était de retour de chez l'Impératrice, où il avait déjeûné. « Ah ! s'écria le vieux roi en entendant le récit de ces événemens, je prévoyais ce malheur. Les hommes coupables qui, pour satisfaire leurs passions, ont agité le peuple, croyaient pouvoir le contenir, et ils sont engloutis dans l'abîme qu'ils ont ouvert. »

Le roi prit sur-le-champ la résolution de nommer le grand-duc de Berg lieutenant-général du royaume, et il adressa en conséquence des lettres-patentes à la junte et aux conseils de Castille et de la guerre. Il rappela don Antonio, qui avait été laissé à la tête de la junte, mais qui n'a ni la fermeté, ni l'expérience nécessaires dans des circonstances aussi fortes.

Le roi a fait appeler ensuite le prince des Asturies, lui a fait lire la lettre du grand-duc de Berg qui rend compte de l'événement, et lui a dit : « Voilà ce qu'ont produit en partie le conseil que vous ont donné des hommes coupables, de flatter l'opinion de la multitude, et d'oublier le saint respect dû au trône et à l'autorité légitime. Il en est des commotions populaires comme des incendies ; on les allume facilement, mais il faut une autre expérience et un autre bras que le vôtre pour les éteindre. »

N°. I.

Lettre de S. M. l'Empereur au prince des Asturies.

Mon frère, j'ai reçu la lettre de V. A. R. Elle doit avoir acquis la preuve, dans les papiers qu'elle a eus du roi son père, de l'intérêt que je lui ai toujours porté. Elle me permettra, dans la circonstance actuelle, de lui parler avec franchise et loyauté. En arrivant à Madrid, j'espérais porter mon illustre ami à quelques réformes nécessaires dans ses Etats, et à donner quelque satisfaction à l'opinion publique. Le renvoi du prince de la Paix me paraissait nécessaire pour son bonheur et celui de ses sujets. Les affaires du Nord ont retardé mon voyage. Les événemens d'Aranjuez ont eu lieu. Je ne suis point juge de ce qui s'est passé et de la conduite du prince de la Paix ; mais ce que je sais bien, c'est qu'il est dangereux pour les rois d'accoutumer les peuples à répandre du sang et à se faire justice eux-mêmes. Je prie Dieu que V. A. R. n'en fasse pas elle-même un jour l'expérience. Il n'est pas de l'intérêt de l'Espagne de faire du mal à un prince qui a épousé une princesse du sang royal, et qui a si long-tems régi le royaume. Il n'a plus d'amis : V. A. R. n'en aura plus, si jamais elle est malheureuse. Les peuples se

vengent volontiers des hommages qu'ils nous rendent. Comment d'ailleurs pourrait-on faire le procès au prince de la Paix, sans le faire à la reine et au roi votre père ? Ce procès alimentera les haines et les passions factieuses : le résultat en sera funeste pour votre couronne. V. A. R. n'y a de droits que ceux que lui a transmis sa mère ; si le procès la déshonore, V. A. R. déchire par-là ses droits. Qu'elle ferme l'oreille à des conseils faibles et perfides : elle n'a pas le droit de juger le prince de la Paix ; ses crimes, si on lui en reproche, se perdent dans les droits du trône. J'ai souvent manifesté le désir que le prince de la Paix fût éloigné des affaires : l'amitié du roi Charles m'a porté souvent à me taire et à détourner les yeux des faiblesses de son attachement. Misérables hommes que nous sommes ! faiblesse et erreur, c'est notre devise. Mais tout cela peut se concilier : que le prince de la Paix soit exilé d'Espagne, et je lui offre un refuge en France. Quant à l'abdication de Charles IV, elle a eu lieu dans un moment où mes armées couvraient les Espagnes ; et aux yeux de l'Europe et de la postérité, je paraîtrais n'avoir envoyé tant de troupes que pour précipiter du trône mon allié et mon ami. Comme souverain voisin, il m'est permis de vouloir connaître avant de reconnaître cette abdication. Je le dis à V. A. R., aux Espagnols, au monde entier : si l'abdication du roi Charles est de pur mouvement, s'il n'y a pas été forcé par l'insurrection et l'émeute d'Aranjuez, je ne fais aucune difficulté de l'admettre, et je reconnais V. A. R. comme roi d'Espagne. Je désire donc causer avec elle sur cet objet. La circonspection que je porte depuis un mois dans ces affaires doit lui être garant de l'appui qu'elle trouvera en moi, si, à son tour, des factions, de quelque nature qu'elles soient, venaient à l'inquiéter sur son trône. Quand le roi Charles me fit part de l'événement du mois d'octobre dernier, j'en fus douloureusement affecté ; et je pense avoir contribué, par les insinuations que j'ai faites, à la bonne issue de l'affaire de l'Escurial. V. A. R. avait bien des torts ; je n'en veux pour preuve que la lettre qu'elle m'a écrite, et que j'ai constamment voulu ignorer. Roi à son tour, elle saura combien les droits du trône sont sacrés. Toute démarche près d'un souverain étranger, de la part d'un prince héréditaire, est criminelle. V. A. R. doit se défier des écarts, des émotions populaires. On pourra commettre quelques meurtres sur mes soldats isolés ; mais la ruine de l'Espagne en serait le résultat. J'ai déjà vu avec peine qu'à Madrid on ait répandu des lettres du capitaine-général de la Catalogne, et fait tout ce qui pouvait donner du mouvement aux têtes. V. A. R. connaît ma pensée toute entière ; elle voit que je flotte entre diverses idées qui ont besoin d'être fixées ; elle peut être certaine que, dans tous les cas, je me comporterai avec elle comme envers le roi son père. Qu'elle croie à mon désir de tout concilier et de trouver des occasions de lui donner des preuves de mon affection et de ma parfaite estime. Sur ce, etc., etc.

Bayonne, le 16 avril 1808.

N°. II.

Lettre du roi Charles IV, à son fils le prince des Asturies.

Mon fils, les conseils perfides des hommes qui vous environnent, ont placé l'Espagne dans une situation critique. Elle ne peut plus être sauvée que par l'Empereur.

Depuis la paix de Bâle, j'ai senti que le premier intérêt de mes peuples était de vivre en bonne intelligence avec la France. Il n'y a pas de sacrifice que je n'aye jugé devoir faire pour arriver à ce but important; même quand la France était en proie à des gouvernemens éphémères, j'ai fait taire mes inclinations particulières pour n'écouter que la politique et le bien de mes sujets. Lorsque l'Empereur des Français eut rétabli l'ordre en France, de grandes craintes se dissipèrent, et j'eus de nouvelles raisons de rester fidèle à mon système d'alliance.

Lorsque l'Angleterre déclara la guerre à la France, j'eus le bonheur de rester neutre, et de conserver à mes peuples les bienfaits de la paix. L'Angleterre, depuis, saisit quatre de mes frégates, et me fit la guerre avant même de me l'avoir déclarée. Il me fallut repousser la force par la force; les malheurs de la guerre atteignirent mes sujets.

L'Espagne, environnée de côtes, devant une grande partie de sa prospérité à ses possessions d'outre-mer, souffrit de la guerre plus qu'un autre Etat. La cessation du commerce et les calamités attachés à cet état de choses, se firent sentir à mes sujets. Plusieurs furent assez injustes pour les attribuer à moi et à mes ministres.

J'eus la consolation du moins d'être assuré du côté de la terre, et de n'avoir aucune inquiétude sur l'intégrité de mes provinces, que, seul de tous les rois de l'Europe, j'avais maintenue au milieu des orages de ces derniers tems. Cette tranquillité, j'en jouirais encore sans les conseils qui vous ont éloigné du droit chemin. Vous vous êtes laissé aller trop facilement à la haine que votre première femme portait à la France, et bientôt vous avez partagé ses injustes ressentimens contre mes ministres, contre votre mère, contre moi-même.

J'ai dû me ressouvenir de mes droits de père et de roi; je vous fis arrêter; je trouvai dans vos papiers la conviction de votre culpabilité; mais sur la fin de ma carrière, en proie à la douleur de voir mon fils périr sur l'échafaud, je fus sensible aux larmes de votre mère, et je vous pardonnai.

Cependant mes sujets étaient agités par les rapports mensongers de la faction à la tête de laquelle vous vous étiez placé. Dès ce moment, je perdis la tranquillité de ma vie, et, aux maux de mes sujets, je dus joindre ceux que me causaient les dissentions de ma propre famille.

On calomnia même mes ministres auprès de l'Empereur des Français, qui, croyant voir les Espagnes échapper à son alliance, et les esprits agités même dans ma famille, couvrit sous différens prétextes mes Etats de ses troupes. Tant qu'elles restèrent sur la rive droite de l'Ebre, et

parurent destinées à maintenir la communication avec le Portugal, je dus espérer qu'il reviendrait aux sentimens d'estime et d'amitié qu'il m'avait toujours montrés. Quand j'appris que ses troupes s'avançaient sur ma capitale, je sentis la nécessité de réunir mon armée autour de moi, pour me présenter à mon auguste allié dans l'attitude qui convenait au roi des Espagnes.. J'aurais éclairci ses doutes et concilié mes intérêts. J'ordonnai à mes troupes de quitter le Portugal et Madrid, et je les réunis de différens points de la monarchie, non pour quitter mes sujets, mais pour soutenir dignement la gloire du trône. Ma longue expérience me faisait comprendre d'ailleurs que l'Empereur des Français pouvait nourrir des désirs conformes à ses intérêts, à la politique du vaste système du continent, mais qui pouvaient blesser les intérêts de ma maison. Quelle a été votre conduite ? vous avez mis en rumeur tout mon palais ; vous avez soulevé mes gardes-du-corps contre moi ; votre père lui-même a été votre prisonnier ; mon premier ministre, que j'avais élevé et adopté dans ma famille, fut traîné sanglant de cachot en cachot ; vous avez flétri mes cheveux blancs ; vous les avez dépouillés d'une couronne, portée avec gloire par mes pères et que j'avais conservée sans tache ; vous vous êtes assis sur mon trône ; vous avez été vous mettre à la disposition du peuple de Madrid, que vos partisans avaient ameuté, et de troupes étrangères qui au même moment y faisaient leur entrée.

La conspiration de l'Escurial était consommée, les actes de mon administration livrés au mépris public. Vieux et chargé d'infirmités, je n'ai pu supporter ce nouveau malheur. J'ai eu recours à l'Empereur des Français, non plus comme un roi à la tête de ses troupes et environné de l'éclat du trône, mais comme un roi malheureux et abandonné. J'ai trouvé protection et refuge au milieu de ses camps ; je lui dois la vie, celle de la reine, et de mon premier ministre. Je vous ai suivi sur vos traces à Bayonne. Vous avez conduit les affaires de manière que tout dépend désormais de la médiation et de la protection de ce grand prince. Vouloir recourir à des agitations populaires, arborer l'étendard des factions, c'est ruiner les Espagnes, et entraîner dans les plus horribles catastrophes vous, mon royaume, mes sujets et ma famille. Mon cœur s'est ouvert tout entier à l'Empereur : il connaît tous les outrages que j'ai reçus, et les violences qu'on m'a faites ; il m'a déclaré qu'il ne vous reconnaîtrait jamais pour roi, et que l'ennemi de son père ne pouvait inspirer de la confiance aux étrangers ; d'ailleurs, il m'a montré des lettres de vous qui font foi de votre haine pour la France.

Dans cette situation mes droits sont clairs, mes devoirs davantage encore : épargner le sang de mes sujets, de rien faire sur la fin de ma carrière qui puisse porter le ravage et l'incendie dans les Espagnes, et les réduire à la plus horrible misère. Ah ! certes, si, fidèle à vos devoirs et aux sentimens de la nature, vous aviez repoussé des conseils perfides ; si constamment assis à mes côtés pour ma défense, vous aviez attendu

le cours ordinaire de la nature qui devra marquer votre place dans peu d'années, j'eusse pu concilier la politique et l'intérêt de l'Espagne avec l'intérêt de tous. Sans doute depuis six mois les circonstances ont été critiques; mais quelque critiques qu'elles fussent, j'aurais obtenu de la contenance de mes sujets, des faibles moyens qui me restaient encore, et sur-tout de cette force morale que j'aurais eue en me présentant dignement à la rencontre de mon allié, auquel je n'avais jamais donné de sujet de plainte, un arrangement qui eût concilié les intérêts de mes sujets et ceux de ma famille. En m'arrachant la couronne, c'est la vôtre que vous avez brisée; vous lui avez ôté ce qu'elle avait d'auguste, ce qui la rendait sacrée à tous les hommes.

Votre conduite envers moi, vos lettres interceptées ont mis une barrière d'airain entre vous et le trône d'Espagne. Il n'est ni de votre intérêt, ni de celui des Espagnes que vous y prétendiez. Gardez-vous d'allumer un feu dont votre ruine totale et le malheur de l'Espagne seraient le seul et inévitable effet. Je suis roi du droit de mes pères; mon abdication est le résultat de la force et de la violence. Je n'ai donc rien à vous; je ne puis adhérer à aucune réunion d'assemblée. C'est encore une faute des hommes sans expérience qui vous entourent.

J'ai régné pour le bonheur de mes sujets; je ne veux point leur léguer la guerre civile, les émeutes, les assemblées populaires et les révolutions. Tout doit être fait pour le peuple, et rien par lui. Oublier cette maxime, c'est se rendre coupable de tous les crimes qui dérivent de cet oubli. Toute ma vie, je me suis sacrifié pour mes peuples, et ce n'est pas à l'âge où je suis arrivé que je ferai rien de contraire à leur religion, à leur tranquillité et à leur bonheur. J'ai régné pour eux, j'agirai constamment pour eux. Tous mes sacrifices seront oubliés; et lorsque je serai assuré que la religion de l'Espagne, l'intégrité de mes provinces, leur indépendance et leurs priviléges seront maintenus, je descendrai dans le tombeau en vous pardonnant l'amertume de mes dernières années.

Donné à Bayonne, dans le palais impérial, appelé le Gouvernement, le 2 de mai 1808.

Signé, CHARLES.

N. B. (Le *Moniteur* donne le texte espagnol de cette pièce, ainsi que de la pièce suivante.)

N°. III.

Lettre du prince des Asturies à l'infant don Antonio, à Madrid.

Aujourd'hui j'ai adressé à mon bien-aimé père une lettre conçue en ces termes :

« Mon vénérable père et seigneur, pour donner à V. M. une preuve de mon amour, de mon obéissance et de ma soumission, et pour céder au désir qu'elle m'a fait connaître plusieurs fois, je renonce à ma cou-

[illegible] de V. M., désirant qu'elle en jouisse pendant de longues années.

» Je recommande à V. M. les personnes qui m'ont servi depuis le 19 mars. Je me confie dans les assurances qu'elle m'a données à cet égard.

» Je demande à Dieu de conserver à V. M. des jours longs et heureux.

» Fait à Bayonne, le 6 mai 1808.

» Je me mets aux pieds de V. M. R. »

Le plus humble de ses fils, FERDINAND.

En vertu de la renonciation que je fais à mon père bien-aimé, je retire les pouvoirs que j'avais accordés, avant mon départ de Madrid, à la junte pour l'expédition des affaires importantes et urgentes qui pouvaient se présenter pendant mon absence. La junte suivra les ordres et commandemens de mon très-aimé père et souverain, et les fera exécuter dans les royaumes.

Je dois, en finissant, témoigner aux membres de la junte, aux autorités et à toute la nation, ma reconnaissance de l'assistance qu'ils m'ont donnée. Je leur recommande de se réunir d'efforts et de cœur au roi Charles et à l'Empereur Napoléon, dont la puissance et l'amitié peuvent plus que toute autre chose garantir les premiers biens des Espagnes, leur indépendance et l'intégrité du territoire. Je vous recommande de ne pas donner dans les piéges de nos éternels ennemis, de vivre unis entre vous et avec nos alliés, d'épargner le sang et d'éviter les malheurs qui seraient le résultat des circonstances actuelles, si on se laissait aller l'esprit de vertige et de désunion.

Bayonne, le 6 mai 1808. *Signé*, FERDINAND.

ANNONCES.

Vie et Pontificat de Léon X, par William Roscoe, auteur de la *Vie de Laurent de Médicis*; ouvrage traduit de l'anglais, par P. Henry, et orné du portrait de Léon X, d'après le tableau de Raphaël et d'un grand nombre de médailles. Quatre vol. in-8°. broc. Prix, 24 fr., et 30 fr. franc de port. A Paris, chez H. Nicolle, à la librairie stéréotype, rue des Petits-Augustins, n°. 15; Lenormant, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

La Procédure civile des Tribunaux de France, démontrée par principes, et mise en actions par des formules; par M. Pigeau, ancien avocat, et professeur de l'Ecole de Droit de Paris. Deuxième partie du premier volume. Prix, 7 fr. 50 cent., et 9 fr. franc de port. A Paris, chez Garnery, libraire, rue de Seine. L'ouvrage entier formera 2 gros vol. in-4°., et coûtera 36 fr., et 42 fr. franc de port.

La première partie du premier volume, qui paraît, se vend 10 fr. 50 cent., et 12 fr. franc de port.

La deuxième partie que nous annonçons, 7 fr. 50 cent., et 9 fr. franc de port.

La première partie du second vol., qui paraîtra au mois d'octobre prochain, se vendra 9 fr., et 10 fr. 50 cent. franc de port.

La deuxième partie et dernière, qui paraîtra au mois de février prochain, coûtera 9 fr., et 10 fr. 50 cent. franc de port.

Œuvres d'Archimède, traduites littéralement, avec un Commentaire, par F. Peyrard, professeur de mathématiques et d'astronomie au Lycée Bonaparte ; suivies d'un Mémoire du traducteur sur un nouveau Miroir ardent, et d'un autre Mémoire de M. Delambre sur l'arithmétique des Grecs. On y a joint le portrait d'Archimède, avec deux planches du Miroir ardent, gravés en taille-douce. Ouvrage approuvé par l'institut, adopté par le Gouvernement pour les bibliothèques des Lycées, et dédié à S. M. l'Empereur et Roi. Seconde édition. Deux vol. in-8° de 1080 pages, imprimés par Crapelet, sur beau carré fin d'Auvergne ; avec plus de 500 figures gravées sur bois, avec un soin extrême, par J. J. Duplat, et intercalées dans le texe. Prix, 20 fr. br., et 23 fr. 50 c. franc de port. En pap. vélin le prix est double. Il reste très-peu d'exemplaires de la belle édition in-4°, dont le prix, cartonné, est de 48 fr. sans le port. A Paris, chez F. Buisson, libraire-éditeur, rue Gilles-Cœur, n° 10.

L'Enéide, traduite en vers, par M. J. Hyacinthe de Gaston, proviseur du Lycée de Limoges, ancien officier de chasseurs. Seconde édition, avec le texte et des notes ; ouvrage adopté pour les Lycées. Quatre vol. in-12. Prix, 10 fr., et 20 fr. papier vélin ; on ajoutera 3 fr. pour la recevoir franc de port. A Paris, chez Léopold Collin, libraire, rue Gilles-Cœur, n° 14.

Théodore de Lyon, ou la Destinée malheureuse ; par J. M., etc. Quatre vol. in-12. Prix, 8 fr., et 11 fr. franc de port. Chez le même.

Organisation civile et religieuse des Israëlites de France et du royaume d'Italie, décrétée par Sa Majesté l'Empereur et Roi, le 17 mars 1808, suivie de la collection des actes de l'assemblée des Israëlites de France et du royaume d'Italie, convoquée à Paris en 1806 ; et de celle des procès-verbaux et décisions du grand-sanhédrin, convoqué en 1807, lesquelles ont servi de base à cette organisation. Un vol. in-8°. Prix, 6 fr., et 7 fr. 50 cent. franc de port. A Paris, chez Treuttel et Würtz, libraires, rue de Lille, n°. 17 ; et à Strasbourg, même maison de commerce, et au Bureau du *Mercure de France*.

Essai historique et poëtique de la gloire et des travaux de Napoléon premier, depuis le 18 brumaire an VIII, jusqu'à la paix de Tilsitt, par J. J. d'Albenas, in-8°. Prix, 75 cent. A Paris, chez Gautier et Bretin, libraires, rue Saint-Thomas-du-Louvre, n° 30, et chez l'auteur, rue Batave, n° 14.

(N° CCCLVII.)

(Samedi 21 Mai 1808.)

MERCURE DE FRANCE.

POËSIE.

FRAGMENT *d'un poëme inédit en huit chants, intitulé :* Les trois Règnes de la Nature, *par J.* DELILLE (1).

(Ce fragment est tiré du troisième chant ; le poëte peint les effets de la pluie, de la grêle et de la neige : il présente un malheureux bûcheron surpris par la tempête, et frappé par la mort lorsqu'il cherche à regagner sa demeure.)

Malheur au bûcheron qui, revenant des bois
Retourne sur le soir à ses rustiques toits ;
Il ne reconnaît plus le fleuve, la vallée ;
Sa vue est éblouie, et son ame est troublée ;
Il s'égare, il s'enfonce en de mouvans tombeaux.
Dans un lointain obscur, à travers des rameaux,
Il croit voir sa cabane ; à cette douce image
Il rassemble sa force, excite son courage ;
Mais, soudain dissipé, le fantôme trompeur,
Au lieu du toit chéri lui montre une vapeur !

(1) Ce poëme va paraître, chez MM. *Giguet et Michaud.* Si l'on en juge d'après le morceau que nous publions, et plusieurs autres que des lectures particulières ont fait connaître, l'ouvrage sera digne du sujet et de l'auteur. Il se placera au rang des autres poëmes de M. Delille, qui, créés ou traduits, figurent tous, quoi qu'en aient dit quelques critiques, parmi les plus beaux monumens de la poësie française.

(*Note des Rédacteurs.*)



Il traverse en tremblant ces effroyables scènes ;
Son œil y cherche en vain quelques traces humaines.
Autour de lui des vents la colère mugit,
L'air siffle, le loup hurle, et l'ours affreux rugit ;
Le jour meurt, la nuit vient, des nuages plus sombres
De moment en moment épaississent les ombres,
Et son horreur ajoute à l'horreur du désert :
L'épouvante s'accroît, l'espérance se perd,
Et l'effroi qui déjà lui peint sa mort prochaine
Fait frémir chaque nerf et court dans chaque veine.
Dans un sentier perfide il craint de s'engager,
Il voit partout un piége et partout un danger ;
D'un terrain infidèle il peut être victime ;
Sous ses pas tout-à-coup peut s'ouvrir un abîme ;
Peut-être un noir marais, recouvert de frimas,
Sous leur tapis trompeur lui cache le trépas :
Il se peint un étang, un lac dont la surface
Couvre des flots bouillans sous sa voûte de glace,
Un précipice affreux, des carrières sans fonds.
L'imagination dans ces gouffres profonds
Déjà le précipite ; il tressaille, il s'arrête ;
Devant lui le désert, et sur lui la tempête !
Enfin tremblant de crainte, épuisé de vigueur,
A côté d'un glaçon il tombe de langueur.
En vain en l'attendant, sa femme prévoyante
Prépare du sarment la flamme pétillante,
Et de chauds vêtemens, et son sobre festin ;
Par ses touchans regrets le rappelant en vain,
De ses enfans chéris la troupe aimable pleure ;
En vain d'un air timide entr'ouvant leur demeure,
Ils avancent la tête, et, le cherchant de l'œil,
De frayeur et de froid frissonnent sur le seuil :
Sa femme, ses enfans, sa cabane chérie,
Il ne les verra plus !.... Aux sources de la vie
Déjà du froid mortel le poison s'est glissé ;
Tous ses nerfs sont roidis, tout son sang s'est glacé ;
Le malheureux expire ; et le vent qui l'assiége
Ne bat plus qu'un cadavre étendu sur la neige.

LE CHAMEAU ET SES PANÉGYRISTES.

CONTE.

Le premier dromadaire, à Memphis amené,
Fixa tous les regards du public étonné.
Autour de lui bientôt on s'empresse, on s'attroupe;
Et de la tête aux pieds, du nez jusqu'à la croupe,
Par tous les curieux il est examiné.
Chacun le loue à sa manière.
Cet animal, dit l'un, doit avoir un bon pas,
Et fournir sans broncher une longue carrière,
Mérite dont je fais grand cas:
C'était un voyageur qui parlait de la sorte.
On prétend, s'écrie un meûnier,
Que l'on peut sur son dos, sans le faire plier,
Mettre la charge la plus forte:
Il est souple et docile, ajoute un officier:
Bien mieux que tout cela, reprend un vieil avare,
C'est qu'il ne mange presque rien.
Qualité précieuse et par malheur trop rare!
Affectant un grave maintien,
Certain petit bossu s'avance,
Et dit: Messieurs, ces qualités,
Qu'avec emphase vous citez,
Ne sont pas, croyez-moi, d'aussi grande importance.
Avant tout passe la beauté.
Pour moi j'admire en lui cette heureuse éminence,
Le mont qui, sur son dos artistement jeté,
Par ses hardis contours et sa noble élégance
Lui donne à tous les yeux un air de majesté.

G. DE M.

ENIGME.

Dans le tems du repos je suis en sentinelle,
Toujours en suspens ou debout;
Dans le tems du combat c'est la main de ma belle
Qui me conduit en tout.
Elle me mène au feu le plus vif: intrépide,
J'y suis tant qu'il lui plaît. Bientôt elle me guide
Corps à corps avec l'ennemi.
Avec précaution je m'approche de lui.

Mais que peut contre moi qui suis plus dur qu'un casque,
Un ennemi fluet, toujours mou, toujours flasque?
Pourtant quand je l'attaque il se roidit un peu.
Mais moi qui n'entends pas ce jeu,
Trop échauffé pour faire grâce,
Quand je m'appesantis sur lui,
Je le frotte, je le repasse,
Sans qu'il y manque un petit pli.

S........

LOGOGRIPHE.

Pour les enfans de Mars, même au sein de la guerre,
Je trace un signe de repos;
Je tiens un rang fort bas parmi les minéraux,
Et suis aux artisans souvent très-nécessaire.
Dans mes cinq pieds, on trouve un des quatre élémens,
Un poisson des plus abondans;
Une arme de l'amour; plus, une maladie,
Qui dépare toujours une bouche jolie;
D'un aliment exquis les restes précieux;
Une ville d'Afrique; et ce mortel fameux
Qui parcourut les airs guidé par son courage;
Puis de mon tout enfin le plus commun usage;
Ce qu'arrache par fois la joie ou la douleur;
Ce qui charme l'oreille et qui flatte le cœur;
Ce qu'en un chien de chasse avec soin l'on recherche.
Je finis, ami lecteur, cherche.

CHARADE.

Mon premier redoublé, dans l'enfance est bien tendre,
Vous ne méritez pas le bonheur de l'entendre,
O vous! qui, pour l'hymen, ressentez du dégoût.
Sous mon second, le soldat est tranquille.
A Paris, et dans chaque ville
Les arts et les métiers sont soumis à mon tout.

*Mots de l'*ENIGME, *du* LOGOGRIPHE *et de la* CHARADE *insérés dans le dernier Numéro.*

Le mot de l'Enigme du dernier Numéro est la lettre *O*.

Celui du Logogriphe est *Migraine*, dans lequel on trouve *Marne*, *Aine et Ain*; *graine*; *rame*; *nager*; *Aï*; *Emir*; *mare*; *aimer*; *ami*; *âge*; *maigre*; *mai*; *rage*; *aire*; *raie*; *rime*; *âne*; *ange*; *Marie et Rémi*; *geai*; *aigre*; *main*; *I. N. R. I.* (Lettres initiales de l'inscription de la croix); *Niger*; *rien*; *mari*; *maire*; *arme*; *gaîne*; *amen*; *mine*; *marine*; *ame*; *Riga*; *gain*; *manie*; *Iman*; *magie*; *amer*; *Argine*, (nom de la dame de trèfle); *gémir*; *image*; *are*; *igname*; *rang*; *air*; *grain et mie*.

Celui de la Charade est *Fougueux*.

LITTÉRATURE. — SCIENCES ET ARTS.

(MÊLANGES.)

THÉATRE FRANÇAIS.

REVUE.

LES nombreuses représentations de l'*Assemblée de famille* n'ont pas encore épuisé la sensibilité du public, et les égoistes les plus endurcis ne se lassent point d'aller prendre, pendant une heure ou deux, un air de générosité, en applaudissant de belles maximes de bienfaisance qui ne les engagent à rien. Je ne sais si, comme l'a dit adroitement l'auteur de la pièce,

Les hommes réunis sont moins indifférens,

et si cette exaltation contagieuse se dissipe dès qu'ils sont séparés : mais je sais bien que la lecture de l'*Assemblée de famille*, dans le silence du cabinet, n'a point confirmé le succès bruyant de la représentation. Ceux même à qui le jeu des acteurs et l'engoûment du parterre ont fait illusion, quand ils n'ont plus sous les yeux Fleury, Dazincourt, Damas, Mlle Mars, Mlle Devienne, se vengent de la surprise faite à leur jugement, sur les contradictions éternelles de l'oncle *Blainvil*, sur le bavardage philosophique et sentimental des valets, sur l'étrange naïveté d'un caractère qui,

de l'aveu de l'auteur, n'a d'autre modèle que le talent de l'actrice, et sur la fatuité pesante et vulgaire de *Valmont*, mauvais rôle qui ne doit sa physionomie qu'à l'intelligence singulière de l'acteur qui l'a créé. Un étranger qui entend parler de l'*Assemblée de famille* dans un salon, par des hommes qui, dès que la pièce est annoncée, courent au théâtre, cherche inutilement à concilier les bizarres contradictions de ce qui lui paraît être l'opinion : deux jours après, il voit sur l'affiche l'*Avare*, chef-d'œuvre d'un grand homme, dont nos livres, nos monumens, nos journaux même, et l'admiration de l'Europe entière, consacrent le génie ; il y vole, et trouve trente personnes dans la salle. Il commence alors à comprendre ce que prouve en faveur d'un ouvrage dramatique, un succès de mode, d'affluence et de nouveauté. Je crains bien, je l'avoue, qu'il ne lui reste un peu d'humeur contre la légéreté française, et beaucoup de mépris pour ce goût si délicat et si pur dont nous aimons tant à nous vanter : mais que cet homme revienne un jour assister à la reprise de la pièce qui a causé tant d'empressement ; qu'il se souvienne que, depuis cent cinquante ans, Molière et Corneille jouissent parmi nous de la même gloire ; et peut-être sera-t-il plus juste, ou du moins plus indulgent.

Il y a beaucoup d'ouvrages dont le succès éphémère avait justifié ces réflexions, long-tems avant que l'*Assemblée de famille* les eût inspirées : j'ajoute qu'autant la raison dédaigne l'enthousiasme factice avec lequel on a célébré la pièce le lendemain de la première représentation, autant elle repousse aujourd'hui les critiques amères qui lui refusent toute espèce de mérite. Le succès de l'*Assemblée de famille* a servi de prétexte à quelques injures grossières contre les gens de lettres ; la seule vengeance digne d'eux, c'est la justice, la modération et la politesse. Il leur appartient de fixer l'opinion publique, en reconnaissant dans cet ouvrage des intentions morales, une situation intéressante, un style souvent faible et diffus, mais souvent aussi naturel et facile, et presque toujours exempt de mauvais goût. S'il y a peu de vérité dans les caractères, peu d'art dans la conduite de l'intrigue, peu ou point de comique dans l'expression, il y a du moins un charme attendrissant dans le rôle de la jeune orpheline, une leçon utile donnée à l'avarice et à la cupidité, quelques vers heureusement tournés, sans recherche, sans efforts et sans prétention. Ce mérite n'est pas vulgaire, et, dans un premier ouvrage, il pouvait suffire à la gloire de l'auteur.

Le sort de l'*Homme aux convenances* diffère en tout point de celui de l'*Assemblée de famille*. Ecarté de la scène avec une violence injuste, il est accueilli dans le monde avec une faveur marquée. Je crois, en effet, que la manie des convenances est un ridicule peu dramatique : il semble que les soins minutieux qui la caractérisent, n'ayant entr'eux aucune suite et souvent aucun rapport, il est difficile de les lier à la marche d'une intrigue théâtrale. Regnard a heureusement vaincu, dans le *Distrait*, une difficulté du même genre ; mais il faut observer que la distraction produit nécessairement une foule de méprises, moyen comique par sa nature, tandis que la manie des convenances, toujours grave et compassée, laisse peu de ressources à la vivacité de l'action et à la gaîté du dialogue. Au reste, le *Distrait* tomba dans la nouveauté ; c'est la seule pièce de Regnard que l'agrément des détails et les saillies piquantes du style n'aient pas protégée, dans le premier moment, contre le vice du fond. Elle fut reprise trente ans après, et le succès n'a plus été contesté. L'*Homme aux convenances* aura peut-être la même destinée, quoique son auteur ne lui ait pas donné la même importance. Il a sagement resserré l'action dans l'espace d'un acte : et si l'on doit porter un examen sévère sur un tableau d'histoire, ou sur une peinture de mœurs, qui ambitionnent une gloire durable, on avouera du moins qu'une miniature sans prétention peut plaire un moment, ne fût-ce qu'à la faveur du cadre. Celui-ci me paraît ingénieux. A l'homme, esclave de tous les usages, des moindres formules de l'étiquette et de la société, M. de Jouy oppose un campagnard qui s'est affranchi de toutes les bienséances. La scène où ces deux caractères sont mis en contraste, pouvait suffire pour assurer le succès d'un ouvrage aussi court : le dialogue en est franc, rapide et semé de vers, remarquables par la finesse et la précision. Pour obtenir l'estime et la considération, Gerfeuil, l'*Homme aux convenances*, dit :

GERFEUIL.

Il faut être homme honnête.

FRANVAL.

Il faut être honnête homme.

GERFEUIL.

Qui ne l'est pas ?

FRANVAL.

Ma foi, j'aurai plutôt fini,

Si vous voulez savoir ceux qui j'appelle ainsi :

Au tems où nous vivons le ciel en est avare.

GERFEUIL.

Le bien vivre est commun ; le savoir vivre est rare.

FRANVAL.

Parbleu, je le voudrais ; nous y gagnerions tous ;
Et dans votre Paris on verrait moins de fous
Se croyant dans l'Etat d'une grande importance,
Pour savoir comme il faut faire la révérence.
On ne confondrait pas, comme on fait tous les jours,
Les bonnes actions avec les beaux discours :
On saurait préférer une honnête rudesse
A ces dehors plâtrés qu'on nomme politesse,
Et qui souvent d'un fat couvrant la nullité,
Usurpent les égards dus à la probité.

Je ne m'en défends pas ; j'aime assez les pièces qu'on peut lire, et dont les vers n'ont pas toujours besoin du prestige de la scène et du talent des acteurs. Je sais qu'au théâtre, le spectateur ému par un intérêt puissant, donne moins d'attention à l'élégance et à la pureté du style : mais ce mérite reprend ses droits dès que la toile est baissée, et venge l'écrivain de l'indifférence du parterre. Il y a dans l'*Homme aux convenances* une autre scène qu'on n'a point écoutée, mais qu'on ne lira point sans plaisir. C'est celle où le jeune *Victor*, profitant de la manie de M. de *Gerfeuil*, lui fait écrire la lettre qui amène le dénouement. Il s'agit de rendre un témoignage honorable des mœurs, de la conduite et du caractère d'un jeune homme qui demande en mariage une riche héritière ; mais ce qui occupe le plus l'*Homme aux convenances*, c'est le choix du papier, la largeur de la marge, en un mot, ce sont toutes les vaines et graves puérilités dont l'usage lui fait une loi suprême.

GERFEUIL.

Il est encore un point qu'il ne faut pas omettre,
C'est de savoir plier et cacheter sa lettre
Suivant la qualité, l'âge et l'état des gens.
Mais cela ne s'acquiert qu'avec beaucoup de tems,
Avec un tact parfait que l'art seul développe ;
Je juge d'une lettre en voyant l'enveloppe.

Son cousin lui témoigne une admiration ironique sur l'étendue et la profondeur de ses connaissances. *Gerfeuil* répond gravement :

. . . .

Depuis plus de dix ans je prépare un travail
Dont l'ensemble exigeait des recherches immenses ;
Il est intitulé : *Traité des convenances*.
Dans ce traité moral, je prends l'homme au berceau,
Et le suis pas à pas jusque dans le tombeau ;
Car la mort entre aussi dans le plan de l'ouvrage ;
Et je finis par là.

VICTOR.

Mais c'est assez l'usage,

Etc.

Je le répète, je ne crois point que ce personnage soit dramatique, et que la peinture de ce travers puisse fournir au talent le sujet d'une comédie. Mais le caractère une fois admis (et la première scène avait été fort applaudie), je m'étonnerais qu'un seul acte, écrit avec autant d'agrément et de facilité, n'eût pas trouvé grâce devant le public, si je ne savais pas que cinq ou six spéculateurs, qui disposent de trente connaisseurs affamés, entreprennent indifféremment le succès ou la chûte des pièces nouvelles, et que probablement M. de Jouy n'avait pas eu la prudence de leur confier le sort de la sienne.

J'ignore si leurs dispositions secrètes étaient plus favorables à M. Delrieu, ou, ce qui est beaucoup plus vraisemblable, si la masse imposante du public a comprimé leur insolence accoutumée, mais il est certain que le succès éclatant d'*Artaxerce* n'a été troublé par aucun murmure. Cette tragédie, dont les trois derniers actes sont quelquefois une traduction fidelle, quelquefois une imitation éclairée de l'opéra de Métastase qui porte le même titre, fait beaucoup d'honneur au talent de M. Delrieu. La manière dont il a imité son modèle prouve qu'il n'était pas indigne de lutter contre lui ; et dans ce genre, ce qu'on dérobe aux étrangers devient une conquête honorable. D'ailleurs, on reconnaît ici que l'auteur français, en suivant les traces du poëte italien, n'a pas oublié que ses juges auraient le droit d'être plus sévères. Ce n'est pas assez pour lui de s'approprier les beautés qui conviennent également aux deux théâtres ; il sait que le nôtre, plus régulier, plus épuré, commande plus de préparation dans les événemens, plus de suite dans les caractères, et qu'on n'y jouit pleinement d'une situation forte, compliquée et tragique, qu'autant qu'elle est amenée par des moyens vraisemblables et intéressans. C'était le plus grand obstacle à vaincre dans le sujet que

l'auteur d'*Artaxerce* avait choisi. Je ne dirai pas qu'il y ait réussi complétement; mais du moins a-t-il mis plus de soins et plus d'art que ses prédécesseurs à préparer l'assassinat de Xercès, qui forme le nœud de sa tragédie. Dans Métastase, c'est à la seconde scène qu'*Artaban* sort de la chambre du roi, le glaive parricide à la main. Le monarque, dans la première scène, avait banni *Arbace* pour avoir aspiré à l'hymen de *Mandane*. *Artaban*, dès qu'il rencontre son fils, s'écrie : *Tu es vengé. Xercès est tombé sous mes coups.*

Sei vindicato :
Serse mori per questa man.

Cette exposition brusque n'est pas déplacée dans un drame lyrique, où la musique admet peu de développemens et force de sacrifier la vraisemblance à l'effet théâtral. Mais Lemierre me paraît avoir méconnu le véritable caractère de la tragédie, en offrant au spectateur une action atroce, avant de l'avoir ému par la peinture des passions qui en sont à la fois le motif et l'excuse. Le premier vers de sa pièce est celui-ci, qu'*Arbace* adresse à son père :

Les mains teintes de sang, d'où sortez-vous, Seigneur?

Ainsi le ressort terrible sur lequel repose l'ouvrage, est en action avant que personne en ait soupçonné le besoin. M. Delrieu a consacré ses deux premiers actes à préparer l'événement : l'exposition, sans doute, est moins frappante, elle se développe avec un peu de lenteur; mais elle a le mérite d'établir les caractères, et de nous apprendre pourquoi *Artaxerce* et *Mandane*, malgré la douleur où les plongera la mort de leur père, ne cesseront pas de prendre l'intérêt le plus vif à *Arbace*, accusé de cet horrible assassinat. Ni M. Delrieu, ni aucun de ceux qui ont traité le sujet avant lui, n'ont su rendre vraisemblables les circonstances du parricide. La raison présente une foule d'objections contre la manière dont on le suppose commis; mais la raison ne se fait pas entendre à des spectateurs vivement émus, et c'est ici l'espèce d'invraisemblance, qu'on pardonne le plus facilement au théâtre, quand il en résulte de grands effets. On ne peut ni r que M. Delrieu n'en ait tiré des scènes très-attachantes, notamment celle qui termine le troisième acte, où la rapidité, la chaleur et la véhémence du style ajoutent encore à l'intérêt et à la force de la situation. Il y a de beaux vers dans cette scène; il y en a dans toutes les parties de l'ouvrage; mais autant qu'on peut en juger avant l'impression, il y a mieux encore; il y a une Tragédie.

Outre les représentations dont nous venons de parler, on a remarqué, dans le cours de quelques semaines, trois reprises importantes : celle de l'*Ecole des Pères*, ouvrage d'une excellente morale, d'un effet médiocre, malgré la belle situation du quatrième acte ; celle du *Vieux Célibataire*, la meilleure comédie dont se soit enrichi le théâtre français à la fin du siècle dernier ; et celle de la *Mère jalouse*, pièce tombée dans la nouveauté, malgré les vers brillans, les portraits, les tirades ingénieuses dont elle est remplie, et qui se soutiendrait encore plus difficilement aujourd'hui, sans le talent particulier de Fleury et la physionomie originale et piquante que Mlle Contat donne au rôle de Madame de *Naan*. ESMENARD.

(EXTRAITS.)

DISCOURS sur la vie de la campagne et la composition des jardins ; par M. ALEXANDRE DE LA BORDE.

IL n'appartient pas à tout le monde de parler de la campagne ; les uns la voient de trop loin, les autres de trop près. Vue de trop loin, ce n'est qu'un paysage ; vue de trop près, ce n'est que de la terre. Examinez à la campagne ceux qu'une fortune immense et le luxe voluptueux qu'elle leur prescrit exilent dans la capitale, et à qui une position trop élevée impose envers la société d'impérieux devoirs ; ils viennent, disent-ils, respirer un moment ; ils en ont vraiment besoin : mais ils n'ont qu'un moment à respirer, et ils croient qu'ils respirent. Ils observent tout, ils critiquent tout, ils changent tout, ils se dépêchent en doublant le pas de développer des idées qui leur sont venues tout à coup, et dont leurs complaisans admirent la profondeur, ici, construire un pont, là, creuser une rivière, porter cent pas plus loin cette colline, arracher ces arbres fruitiers pour les remplacer par des arbres exotiques, etc., etc. Ils ont cru fuir Paris, mais Paris les suit partout et les rappelle de partout ; ils y retournent en soupirant, et en disant un tendre adieu, un *lungum vale* à leurs arbres, à leurs fleurs, à leurs eaux, à leurs gazons..... Ceux-là peuvent-ils se flatter de connaître vraiment la vie de la

campagne? Hélas! les pauvres riches, ils y mourraient.

Suivons maintenant à la campagne ceux que le sort (le plus dur des maîtres) attache à la glèbe, et qui n'y vivent que parce qu'ils ne vivraient point ailleurs : vous les entendrez se plaindre à toute heure de ces fatigues éternellement renaissantes, de ces travaux enchaînés l'un à l'autre, *concatenatosque labores*, qui finissent à peine chaque soir pour recommencer avant chaque matin : ceux-là ne connaissent point non plus la vie de la campagne. Ce n'est ni pour la première, ni pour la seconde de ces deux espèces d'hommes qu'existent ces aimables loisirs, cet agréable oubli de la vie, *jucunda oblivia vitæ*, qui sont les premiers et les plus doux fruits de la campagne. En général, on peut dire que la campagne est une complaisante pour les riches et une marâtre pour les pauvres ; elle n'est une amie que pour les indépendans.

Mais la fortune, soit par des faveurs modérées, soit par d'utiles disgrâces, vous a-t-elle enfin placé dans cette position désirable où vous pouvez vous dispenser de vous atteler à son char? c'est alors que la campagne vous attend pour vous révéler ses mystères si vous en êtes digne, et vous enivrer de ses délices. Je dis, si vous en êtes digne, parce qu'il faudra vous-même y apporter de quoi l'aimer toujours davantage et de quoi la rendre toujours plus aimable, de quoi sentir ses charmes et de quoi lui en prêter, c'est-à-dire un cœur exempt ou affranchi des passions qui peuvent contrarier sa douce influence, et en même tems ouvert à toutes celles qui peuvent la seconder, avec un esprit orné de toutes les connaissances qui peuvent servir à l'ornement de la campagne et à son utilité. Nous croyons voir toutes ces données réunies au point le plus désirable dans l'homme à la fois tranquille et actif, élégant et simple, aimable et utile, à qui nous devons l'intéressant Discours sur la vie de la campagne et sur la composition des jardins, ouvrage fait pour inspirer à tous ceux qui le liront le goût de la campagne, et que M. de la Borde ne donne que comme une introduction à un grand travail qui a pour titre : *Description des nouveaux jardins de la France et de ses anciens*

châteaux. L'auteur entre en matière par de sages considérations sur la vie de la campagne en général, dans ses rapports avec les mœurs, le caractère et le bonheur des hommes. On voit qu'il a sur-tout en vue ceux qui ont le plus besoin des ressources qu'elle présente, et qu'il pense à des hommes qui auraient vécu dans certaines époques trop mémorables de l'histoire humaine, à des hommes sur le déclin de l'âge qui, autrefois emportés malgré eux par la course des événemens, et fatigués, s'il est permis de parler ainsi, du roulis de leur siècle, ne demandent plus au destin que la plus désirable de ses faveurs, le repos.

« Un beau pays, dit M. de la Borde, est alors pour » eux un être animé qui les console sans les plaindre, » qui leur fait partager ses richesses sans les humilier » de ses dons. S'ils y portent les peines de l'ame, les » plaisirs des champs adoucissent leurs maux et rem- » placent leurs affections ; s'ils y portent le regret de » la puissance ou de la richesse, ils croient y retrouver » ces deux avantages, parce qu'ils vivent au milieu des » faibles et des pauvres. »

Mais, selon M. de la Borde, la vie de la campagne ne borne pas ses effets salutaires à l'adoucissement des chagrins et des regrets ; elle les étend sur les hommes les plus heureux, en leur offrant d'utiles et de louables emplois de leur richesse ; enfin la campagne sympathise toujours de manière ou d'autre avec nous, et dans la variété de ses productions, de ses aspects, de ses occupations, de ses jouissances, de ses inquiétudes, elle a pour ainsi dire en dépôt ce qui convient à tous les âges, à toutes les fortunes, à toutes les situations, à toutes les humeurs, à tous les caractères.

La vie de la campagne et la composition des jardins qui en est la plus agréable occupation, se présentent à l'esprit de M. de la Borde avec toutes les variations qu'elles ont subies depuis les premiers tems dont la mémoire nous ait été transmise jusqu'à nos jours. Il nous peint la vie tranquille, indépendante, heureuse des bergers nos ancêtres, de ces bons patriarches dont il a l'air de regretter la tranquille société, quand bornés aux soins de leurs troupeaux, contens de l'abondance et de la

sécurité, ils habitaient encore en qualité de commensaux dans le vaste palais de la nature, y choisissant leur demeure et la changeant à leur gré, défrayés de tout par la mère commune, et riches de tous ses biens.

L'auteur considère ensuite la vie champêtre dans tous ses progrès vers la civilisation, qui n'ont pas été, à beaucoup près, autant de pas vers le bonheur. Il nous fait partager l'amour des Grecs pour leurs jardins, et nous nous promenons un instant dans ceux des environs d'Athènes, où tant de philosophes ont semé tant de sublimes vérités, et tant de brillantes erreurs, et où il y avait par conséquent plus encore à écouter qu'à regarder.

De la Grèce en Italie, l'imagination et l'histoire n'ont qu'un pas. Nous y trouverons aussi des jardins qui n'auront de long-tems l'élégance de ceux des Grecs, et qui ne retentiront pas d'abord comme eux de tout ce que l'esprit humain peut enfanter de plus magnifique; mais ils seront cultivés par des héros. Le luxe et le goût qui, sur le soir de la république, avaient succédé à la sévérité de ces premiers tems, ont du moins été très-utiles aux environs de Rome. Cicéron ressuscite l'académie d'Athènes à Tusculum; Horace à Tibur montre Epicure son maître, sous ses dehors les plus séduisans; il en est ainsi des deux Pline. Des hommes moins remarquables les imitaient en cela; et en général, on eût dit que sous les premiers empereurs, les citoyens romains, dispensés de leurs anciens devoirs, ne cherchaient qu'à se délasser des fatigues civiques de leurs pères. Les poëtes chantèrent les campagnes; les riches les ornèrent; les sages les habitèrent. Quelques-uns mirent leur plaisir aux jardins, quelques-uns leur gloire, et beaucoup leurs trésors. Néron, lui-même, en construisit de superbes : celui-là, sûrement, n'avait pas de quoi aimer la campagne, mais il trouvait au moins de quoi l'embellir.

On voit ensuite qu'en ce genre de magnificence, chaque empereur, bon ou mauvais, semble être devenu l'émule de son prédécesseur; mais après que ces beaux jardins, ces riantes demeures, dont eux et leurs sujets avaient couvert l'Italie, ont été dévastés par les Goths et les Vandales, M. de la Borde passe en France; et quel

plaisir pour un enthousiaste aussi sincère de la campagne, et sur-tout de son pays, de nous le montrer à l'époque de cette chevalerie, qui a imprimé aux Français, en particulier, les plus aimables traits de leur caractère? Il faut voir avec quelle complaisance, et en même tems avec quelle magie il rend, pour ainsi dire, la vie et le mouvement à ces vaillans paladins, à ces aimables troubadours, qu'on ne saurait se rappeler sans les regretter, et sans leur sourire; comme il nous montre la gaîté, l'honneur, la religion, la galanterie, l'équité accordées, et pour ainsi dire, fondues ensemble dans cette riante adolescence de notre nation. Tout reparaît, et ces tentes, et ces amphithéâtres, et ces lices, et ces champs-clos, et ces palefrois, et ces haquenées, et ces flottantes banderoles, et ces devises ingénieuses, et ces festins magnifiques, et ces musiques guerrières, et ces chants d'amour, et ces carousels, et ces tournois, où le courage pour briller n'attendait pas qu'il fût utile, et ces allées de tilleul, et ces charmilles, confidentes de si doux secrets, et ces donjons, et ces tours témoins de tant de faits d'armes, et ces châteaux, à toute heure ouverts à l'hospitalité, où la faiblesse était sûre de trouver des soutiens; l'innocence, des défenseurs; la beauté, des champions.

Telle était alors la vie de la campagne, et malheureux qui aurait habité des villes. Ces tems si gais qu'on voit suivis dans notre histoire de jours tantôt nébuleux, tantôt orageux, reparaissent à la mémorable époque du règne de François Ier, le plus noble, le plus brave, le plus galant, le moins ignorant des paladins. « Ce prince aimable, comme nous le peint M. de la » Borde, qui, honorant à la fois les lettres et les vertus, » voulut être armé chevalier par Bayard, et recevoir » les derniers soupirs de Léonard de Vinci. »

En suivant toujours notre auteur, on s'afflige comme lui de voir cet éclat trop passager faire place aux troubles religieux, aux longues factions, qui changèrent bientôt la face de la France, comme le caractère des Français. Le règne d'Henri IV arrive enfin comme une belle année après un triste hiver. Aidé de Sully, il rendit la vie à ses Etats, en rendant le bonheur à ses

sujets; et après lui, quelle consolation du moins, de voir encore son ami nous montrer sous les majestueux ombrages de Rosny, un sage digne de la Grèce, un héros digne de Rome, l'adorateur des mânes de son maître, le bienfaiteur de son pays, suivi dans sa retraite par la reconnaissance de tout un peuple, par le spectacle du bien qu'il a fait, et par la conscience du bien qu'il voulait faire!

Un assez long intervalle a séparé *le bon tems du beau siècle*; c'est ainsi que M. de la Borde qualifie les règnes d'Henri IV et de Louis XIV, et ses regards éclairés se fixent sur les merveilles que ce grand monarque fit éclore. Peut-être, cependant, que moins étonnant il serait encore plus admirable; mais plus jaloux de subjuguer la nature, qu'attentif à la consulter, Louis XIV semble avoir armé contre elle tous les arts et tous lestalens. Il a fait plus, et ralliant pour la première fois dans notre histoire les grands autour du trône, il a fait déserter les châteaux et priver les campagnes d'une foule d'hommes qui les auraient du moins enrichies de leur opulence. Mais

Naturam expellas furcâ tamen usque recurret.

les campagnes, désertées par des ambitieux, ont vu revenir à elles une foule de transfuges ramenés ou renvoyés à la vraie vie par la réflexion ou par la disgrace. Ces hommes, repoussés ou trompés par la fortune, ont du moins été reçus par la nature qui ne repousse et ne trompe personne, et peut-être même que plus d'un a trouvé dans les charmes de l'exil à se consoler des ennuis de la faveur.

Telles sont les routes toujours agréables, toujours variées, toujours fleuries, toujours trop courtes par où M. de la Borde nous amène à ces riantes habitations de nos jours, où la nature mieux connue semble avoir dirigé le travail des hommes, et où du moins on a cessé de s'éloigner d'elle en ligne droite; monumens champêtres (et ceux-là sans doute en valent bien d'autres) qu'il serait à la fois si agréable et si instructif d'observer avec un guide initié à tous les secrets de l'art. Et comment ne pas suivre avec le plus sensible intérêt un homme

homme qui, éprouvé de trop bonne heure par les plus affligeans revers, n'a trouvé que les peines du cœur au-dessus de son courage! Heureux qui saurait comme lui se consoler du reste, et comme lui voir le monde en observateur, la campagne en peintre, la société en ami, la patrie en citoyen, la fortune en sage!

BOUFFLERS.

LETTRES DE TENDRESSE ET D'AMOUR, contenant les Lettres de Julie à Ovide, et d'Ovide à Julie; suivies des lettres galantes d'une Chanoinesse portugaise; des Lettres de Babet, et des réponses de son amant; des Lettres d'amour d'une Dame philosophe; des lettres de la présidente de Ferrand au baron de Breteuil; et de celles d'Eloïse à Abélard. Quatre volumes in-12. A Paris, chez Léopold Collin, rue Gilles-Cœur. — 1808.

IL vaut certainement mieux réimprimer des Ouvrages estimables, et les réunir en recueil pour la commodité du lecteur, que de publier pour la première fois de mauvais romans qui risquent de n'être ni achetés ni lus. Tout n'est pas également bon dans ces quatre volumes, quoique l'éditeur prétende, dans son avertissement, que les lettres de Julie et d'Ovide, qui ouvrent ce recueil et qu'il dit être de Mme de Lezay-Marnésia, ont été long-tems attribuées à Marmontel; nous ne nous souvenons pas d'avoir jamais entendu dire que ce célèbre académicien en fût l'auteur; et nous n'avons rien vu dans ces lettres qui nous rappelât le style et la manière des Contes Moraux, de Bélisaire et des Incas. Ce n'est pas qu'elles soient sans mérite; on y remarque de l'esprit et de la grâce, souvent même un heureux abandon; et elles ressemblent assez, par le style, aux lettres d'Alcibiade et d'Aspasie de Crébillon fils. Malheureusement ces lettres sont un roman historique, c'est-à-dire, ne sont ni *une histoire* ni *un roman*, mais une production où la vérité de l'Histoire est compromise, sans que l'imagination

y gagne beaucoup. D'abord c'est mal connaître le caractère de Tibère que de s'imaginer, comme l'auteur le fait dire à Julie et à Ovide, que ce monstre n'est pas susceptible de jalousie en amour, et qu'il fermera les yeux sur l'attachement qu'ils ressentent l'un pour l'autre. Le soupçonneux, l'inquiet, le féroce Tibère n'être point jaloux ! Eh ! qui le sera donc, si ce n'est lui? Mais voici un démenti un peu plus fort que l'auteur donne à l'Histoire: tout le monde sait que Cicéron n'eut de son épouse Térentia qu'une fille qui se nommait Tullia, qui mourut avant lui, et qu'il pleura long-tems. Eh bien! Mme de Marnésia, de son autorité privée, prolonge les jours de cette jeune romaine; eh! pourquoi? pour qu'Octave devienne amoureux d'elle; mais ce qu'il y a de plus étrange, c'est qu'elle semble partager sa passion. La fille de Cicéron amoureuse d'Octave, du triumvir qui sacrifia lâchement son père à la vengeance d'Antoine! Non, il n'est pas permis de dénaturer à ce point l'Histoire. Ce fut Térentia, la femme de Cicéron, qui avait divorcé avec lui, qui lui survécut, qui parvint même à une extrême vieillesse, puisqu'elle mourut sous le règne de Tibère, et qui descendit au tombeau, dépouillée de ce beau nom d'épouse de Cicéron, n'ayant pas rougi de se remarier à un sénateur obscur qu'une alliance si singulière ne put pas même illustrer.

Après les lettres de Julie à Ovide et d'Ovide à Julie, viennent les lettres galantes d'une Chanoinesse portugaise. La traduction de ces lettres qui sont originales, eut dans le tems beaucoup de succès, et le méritait, parce qu'elle est en général fidèle et élégante. Le héros que cette chanoinesse avait choisi pour son vainqueur, est un personnage réel, le comte de Chamilly, officier-général distingué, qui fut même honoré du bâton de maréchal de France, en 1703. Il est vraiment extraordinaire que le comte ait fait une si profonde impression sur le cœur de cette religieuse, s'il est vrai, comme le duc de Saint-Simon l'assure dans ses Mémoires, que c'était « un gros et grand homme, le meil- » leur, le plus brave et le plus rempli d'honneur; mais » si bête et si lourd, qu'on ne comprenait pas qu'il eût

» quelques talens pour la guerre. ». Sa maîtresse ne le voyait apparemment pas du même œil que le duc qui en général n'est pas indulgent dans ses portraits. Quoi qu'il en soit, elle l'aima passionnément. On ne doit pas s'attendre à trouver dans ces lettres de ces orages du cœur excités par des événemens romanesques: les peines de l'absence, et la crainte de ne pas être aimée du comte de Chamilly autant qu'il était aimé d'elle, sont le seul ressort qui donne du mouvement à l'ame de la chanoinesse, et suffisent cependant pour animer son style; tant il est vrai que ce ne sont pas toujours les grandes secousses et les grands malheurs qui rendent éloquens. Ces lettres d'une portugaise ont porté bonheur même à ceux qui les ont imitées; et Dorat, qui avait dans son talent plus de délicatesse que de sensibilité, en a fait une traduction libre et en vers qui réussit, et qui ne devait pas tout à fait son succès aux estampes et aux vignettes, dont, selon son ordinaire, il l'avait ornée. On aurait bien fait d'insérer cette imitation, qui est élégante, dans ce recueil: elle l'aurait rendu plus complet.

Les lettres de Babet, dont Boursault est l'auteur, quoiqu'il prétende qu'elles lui ont été écrites par une jeune personne de beaucoup d'esprit, réussirent aussi beaucoup, et ont été souvent réimprimées: cependant nous préférons la scène des deux procureurs dans la comédie du *Mercure Galant*, *Esope à la Cour*, et sur-tout le bon procédé que ce poëte comique, assez sévèrement traité par Boileau, eut cependant pour lui aux eaux de Bourbonne. Boursault, quoique sa première éducation eût été négligée, et qu'il ne sût pas même le latin, écrivait avec correction et élégance en Français, sur-tout en vers; car sa prose, et surtout celle des lettres de Babet, est très-*maniérée*. En voici une preuve assez convainquante: Boursault, dans une de ses lettres, essaye de donner de la jalousie à Babet; et le moyen qu'il emploie pour cela est de lui décrire les charmes d'une belle qu'il a rencontrée au bal. Après deux pages entières sur ce sujet intarissable, il ajoute encore: « Elle a les lèvres si fraîches » et si vermeilles, que, depuis ton absence, je n'ai rien

» envisagé de si charmant : et pour ses dents, elles sont
» si blanches et si bien rangées, que je lui fis cent contes
» risibles pour avoir le plaisir de les voir souvent. Le
» *trou* qu'elle a au menton me fait souvenir qu'elle en
» a encore aux joues, qui donnent une merveilleuse
» grâce au reste de son visage ; et pour sa gorge, on
» peut dire :

Que c'est-là que l'amour, pour tirer tous ses traits,
Entre deux monts d'albâtre est campé tout exprès.

Il faut avouer que ces deux vers, dignes au reste de la prose qui les précède, sont un peu dans le goût de Cottin, et que Boursault en compose de meilleurs, lorsqu'il fait dire dans son *Mercure Galant* à un des deux procureurs :

Un mémoire de frais
Pensa, l'hiver passé, te faire mettre au frais.
Tu l'avais fait monter à sept cent trente livres ;
Et ton papier volant, tel que tu le délivres,
Étant vu de Messieurs, trois des plus apparens
Réduisirent le tout à trente-quatre francs :
Encore dirent-ils que dans cette occurrence
Ils te passaient cent sous contre leur conscience.

Il vaut mieux faire des vers pareils, et que ne désavoueraient ni Molière ni Regnard, que de composer un roman épistolaire aussi médiocre que les lettres de Babet.

Le troisième volume de ce recueil est rempli par des lettres de tendresse et d'amour d'une Dame philosophe, et par de nouvelles lettres *fort tendres et fort passionnées* (du moins le titre l'annonce) de la présidente Ferrand au baron de Breteuil. Cette double correspondance n'est pas ce qu'il y a de mieux dans cette collection. D'abord, que veut dire ce titre : *Lettres de tendresse et d'amour d'une Dame philosophe* ? La Philosophie et l'Amour ne s'accordent guère ensemble ; d'ailleurs le dénouement est prévu d'avance : la Philosophie échouera, et le peu de bonheur que l'Amour procure ne sera pas un dédommagement du naufrage. Cependant la Dame philosophe annonce qu'elle fera une belle défense : « Peut-être (dit-elle à l'homme ai-

» mable et dangereux à qui elle écrit), peut-être suis-» je assez sûre de ma vertu pour ne pas vous craindre, » quelque mérite que vous ayez; mais la suite de l'occa-» sion est encore plus sûre; et ce *peut-être* qui, malgré » moi, vient de m'échapper, ne marque point une » véritable certitude: ne nous voyons donc point, ou » du moins ne nous voyons que quand le hasard le » voudra permettre. Ce ne sera pas si souvent que je » le voudrais, mais plus souvent que je ne *dois* le sou-» haiter. Je suis mariée; je n'ai point de regret de l'être; » j'aime le mari à qui je suis: et quand vous me de-» mandez avec tant d'empressement de faire naître » une occasion où vous puissiez lui marquer l'envie » que vous avez d'être son ami, je crois qu'il n'a point » de plus grand *ennemi* que vous. Il est dangereux à » un mari d'avoir *des amis de votre sorte :* je n'en » connais aucun qui ait *cet honneur*, qui ne l'*achète* » aux *dépens du sien ;* et je ne vous parlerais pas sin-» cèrement si je vous promettais de favoriser ce que » je n'approuve pas. Je veux bien ne *vous pas fuir*, » quand vous ne me chercherez point; et vous *ren-» contrer* sans vous attendre; mais je ne veux point » qu'il y ait de la supercherie, ni *vous être redevable* » *d'un plaisir*, dont je ne veux avoir *obligation* qu'au » hasard. » Nous avons souligné dans cette citation tous les mots et toutes les expressions qui font présumer que la Dame philosophe ne sera pas long-tems sur la défensive. Dès-lors, nul intérêt, nul incident qui change la situation des personnages. Le mari finit bien par être jaloux, et nous sommes même étonnés qu'il ne commence pas par-là; mais toute sa jalousie se borne à séquestrer sa femme, et à payer des espions qui doivent lui rendre compte de sa conduite: mais comme elle a soin de nous avertir qu'elle leur donne le double de la somme pour qu'ils trompent son époux, le danger où elle se trouve ainsi que son amant, n'est pas grand, et nous pouvons les y laisser.

Le fond des lettres de Mme la présidente Ferrand à M. le baron de Breteuil, est encore plus faible. Elles roulent toutes sur les obstacles que l'ambition du baron semble mettre au bonheur de la présidente, en le

forçant de s'éloigner d'elle, et de s'absenter de la capitale, pour aller en ambassade soit à Venise, soit ailleurs. En vérité cela n'est pas suffisant pour inspirer de l'intérêt, ni même captiver l'attention, et nous ne connaissons rien de si froid que la dernière lettre de cette présidente dont nous allons citer quelques fragmens.

« Les reproches que vous vous faites de m'avoir *quittée*, » et ces remords que vous donnent les marques de mon » amour, ne me vengent point assez de ce que me fait » souffrir votre absence : tant de douleurs finiront quand » il plaira à la fortune qui vous conduit présentement. » Il y a long-tems que je vous ai mandé que je m'at- » tendais à vous recevoir de ses mains, plutôt que de » celles de l'amour ; vous nous avez l'un et l'autre » méprisés pour elle ; je souhaite qu'elle reconnaisse » ce sacrifice par des faveurs plus constantes que ne » sont celles qu'elle a coutume *de faire*, et que vous » ne veniez pas un jour chercher dans les bras de » l'amour une consolation *à* son inconstance, et un » asyle contre ses dégoûts........ Adieu, pensez à moi » et m'écrivez régulièrement. » Une femme qui est si raisonnable, à coup sûr n'est pas très-sensible, et il n'y a dans tout cela rien de bien attachant.

Enfin nous voici parvenus au quatrième volume que remplissent tout entier les lettres d'Héloïse à Abélard traduites par Bussi-Rabutin, et la célèbre imitation en vers que Colardeau nous a donnée de l'héroïde de Pope, sur le même sujet. On a tout dit et tout épuisé sur ces deux malheureux amans ; ils ont été fort calomniés de nos jours, et nous ne perdrons pas notre tems à les défendre ; ils n'en ont pas besoin. Nous nous contenterons de dire quelque chose de leurs deux traducteurs, Bussi et Colardeau. La traduction de Bussi passe pour élégante ; mais en la relisant avec attention, on y remarquera beaucoup d'expressions vieillies et de tours surannés ; elle est d'ailleurs extrêmement froide, et il n'est pas étonnant que le comte de Bussi, qui, après avoir été exilé dans ses terres en Bourgogne par Louis XIV qu'il n'aimait pas, affecta depuis une *belle passion* pour ce monarque qui n'en fut pas la dupe, ne se soit pas bien pénétré de l'ardent amour dont Abélard et Héloïse

brûlaient l'un pour l'autre. L'auteur des vers sur *Déodatus*, et des aventures *de la duchesse d'Olonne*, n'avait rien de commun avec l'ame des êtres passionnés dont il tâchait de rendre les sentimens. On ne peut pas en dire autant de Colardeau ; son héroïde d'Héloïse à Abélard, est digne d'eux, c'est tout dire, et digne du premier poëte de l'Angleterre, du célèbre Pope qui leur avait, avant lui, consacré sa muse. Cette héroïde, ainsi que les hommes de Prométhée et l'Epître à M. Duhamel de Denainvilliers, sont, après les ouvrages des grands maîtres qui ont illustré le dix-huitième siècle, les plus beaux monumens de la poësie française moderne ; et l'Epître d'Héloïse à Abélard sur-tout, rappelle dans plusieurs morceaux le talent de Racine.

Nous sommes fâchés que l'éditeur de ce recueil ne l'ait pas terminé par les lettres Péruviennes, cette production charmante de Mme de Graffigny, qui, ayant passé ses beaux jours à la Cour de Stanislas roi de Pologne et duc de Lorraine, y avait contracté une délicatesse de sentimens et une grâce de style, contre lesquelles les dames, qui nous assomment aujourd'hui de romans historiques, feraient bien d'échanger leur érudition prétendue, et leur métaphysique alambiquée. Ces lettres auraient plus fait lire cette collection, que toutes celles de Julie à Ovide et d'Ovide à Julie, et auraient délassé le lecteur du sentiment pénible que doivent lui faire éprouver les infortunes d'Héloïse et d'Abélard. M.

Œuvres complètes de Jean Racine, avec le Commentaire de M. de Laharpe, et augmentées de plusieurs morceaux inédits ou peu connus. A Paris, chez *H. Agasse*, rue des Poitevins, n°. 6. — 7 vol. in-8°.

Voici enfin une publication utile aux lettres, honorable pour les éditeurs qui l'ont entreprise, pour le poëte qui est l'objet du Commentaire et pour le commentateur ; honorable sans doute pour ce dernier,

moins cependant qu'on n'aurait pu s'y attendre, et offrant encore des traces, non de l'affaiblissement de l'âge, mais de quelques mauvaises habitudes de l'esprit, dont les unes furent pour M. de Laharpe des habitudes de tous les tems, les autres appartiennent seulement aux dernières années de sa vie. Pour ne pas interrompre ce qui le regarde, et pour terminer ce que j'en ai dit dans les articles précédens (1), j'intervertirai ici l'ordre naturel, et commencerai par le commentaire pour finir par l'auteur commenté.

Quelques personnes ont mis en question si Racine avait besoin de l'être. Ce doute n'a pu naître que dans deux sortes d'esprits; ceux qui ont assez profondément médité sur l'art dramatique en général et en particulier sur les perfectionnemens qu'il doit à Racine, et qui ont aussi fait une étude assez approfondie de tous les secrets de notre style poëtique, et principalement de la théorie non moins hardie que délicate du style de ce grand poëte, pour n'avoir plus rien à apprendre: ceux-là forment la première classe, et je ne la crois pas nombreuse. La seconde peut l'être beaucoup davantage: j'y comprendrais tous ces esprits irréfléchis qui se dispensent de méditer et sur l'art et sur le style, qui, contens d'en éprouver les effets, ne s'interrogent jamais sur les causes de ce qu'ils éprouvent, et croient qu'il n'y a rien au monde de plus simple que ce qui leur coûte si peu d'efforts pour en jouir à leur manière.

Oui, sans doute, Racine a besoin d'un commentaire pour tous les esprits qui ne sont rangés ni dans l'une ni dans l'autre de ces deux classes. Il en a le même besoin que Corneille; peut-être lui aurait-il fallu Voltaire pour commentateur; mais, au défaut de Voltaire, pouvait-on trouver mieux qu'un poëte dramatique qui, s'il n'a jamais pu s'élever très-haut par la pratique de l'art, en avait du moins étudié profondément la théorie; qu'un littérateur habile, qui déjà depuis trente ans, avait, par un éloge public, pris des engagemens avec la gloire de Racine, et posé une des bases les plus solides

(1) *Voyez* Mercures du 19 mars et du 9 avril. Cet article y fait suite; des circonstances indifférentes au public en ont retardé l'impression.

de la sienne propre; qui, dans un *Cours de littérature* publiquement professé et mis depuis entre les mains de tout le monde, avait pris un soin particulier de faire sentir les beautés et de développer l'art caché de chacune des pièces de Racine; qui avait donné à la perfection continue de son style ce titre de *désespérante* (2) qui lui est resté; qui s'était enfin montré libéral envers la gloire de Racine, jusqu'à se faire accuser, non sans raison, d'être injuste envers celle de Corneille?

Laharpe était donc, pour ainsi dire, le commentateur désigné de Racine; et aucun nom ne pouvait, en tête d'un tel commentaire, faire attendre davantage ni inspirer plus de confiance que le sien. L'ouvrage remplit-il complètement cette attente; répond-il entiérement à cette confiance que le titre inspire? c'est ce qu'il s'agit d'examiner.

En ouvrant ce commentaire, on doit espérer d'abord qu'on n'entendra plus l'auteur déclamer contre la Révolution, comme il l'a fait à tort et à travers dans ses autres derniers ouvrages. Il serait aussi trop fort de mêler ensemble cette révolution et Racine. Laharpe n'a cependant pas manqué d'en parler à son ordinaire, à propos des mauvaises éditions, à propos de l'ignorance, à propos de tout (3).

On doit espérer aussi d'être délivré par ce commentaire de celui de Luneau de Boisjermain, et de pouvoir l'oublier entiérement. Publié en 1768, en sept gros volumes in-8°, et avec tout le luxe typographique, il s'est glissé dans toutes les bibliothèques. Il y tiendrait fort bien sa place si on ne le lisait jamais; mais on ne peut l'ouvrir sans être dégoûté presque à chaque page par les remarques les plus niaises, les critiques les plus fausses et des éloges souvent aussi faux que les critiques. Un bon commentaire sur Racine était devenu d'une nécessité bien plus urgente depuis l'existence de celui-là, qu'on aurait tenu pour réfuté, par cela

(2) *Eloge de Racine*, vers la fin.

(3) *Voyez* dans sa Préface, tom. I, pag. 3; dans sa *Vie de Racine*, *ibid.* pag. 17; dans une note sur *les Plaideurs*; dans plusieurs notes sur *Athalie*, etc.

même qu'il en eût paru un meilleur. Mais comment Laharpe aurait-il laissé échapper une si belle occasion d'argumenter, d'attaquer ce que personne ne soutient, de démontrer ce qu'aucun ne nie? Après avoir donné lui-même une *Vie de Racine*, il critique phrase par phrase l'autre Vie de Racine toute entière. Dans ses préfaces, il réfute longuement et durement les préfaces, et dans ses notes, les notes de l'ancien commentateur; en sorte que ce malheureux Luneau de Boisjermain dont vous croyiez être quitte, vous le retrouvez à tout moment.

Sottise, ignorance crasse, bévues grossières, absurdes inconséquences, contradictions dans les choses et dans les termes, chaos de contradictions, absence totale de sens commun, intentions malignes et perverses, etc. Laharpe ne lui épargne rien, ni la chose, ni le mot. Voulez-vous voir jusqu'où il pousse la franchise d'expression? Lisez cette note sur Bérénice (4). « Quelque mépris qu'inspire cet excès d'ineptie, il est impossible de ne pas s'indigner pour l'honneur de la nation et des lettres, que les chefs-d'œuvres de nos classiques soient souillés par des mains aussi téméraires que méprisables; et qu'à la faveur du mérite typographique, ils circulent partout, défigurés à ce point, avec une impudence si révoltante. » Et notez, s'il vous plaît, que Luneau vivait encore, et que Laharpe se promettait bien qu'il lirait de ses yeux ces douces et charitables paroles.

C'est l'habitude de ce ton injurieux et insolent dans la critique, que j'appelle en lui une habitude de tous les tems. Il faut avouer que si ce ton est déplacé partout, il est plus messéant encore dans un commentaire sur Racine : mais avouons aussi que s'il n'exista point, depuis les siècles du pédantisme, d'écrivain polémique plus irascible, il y avait peu d'objets plus capables d'irriter l'homme qui l'eût été le moins, que ce ridicule commentaire. L'ignorer était impossible : le passer sous silence, l'était de même. Laharpe eût tout concilié, même son goût pour les injures, en se soulageant une bonne fois dans sa préface générale, et ne

(4) Acte IV, scène 3, tom. III, pag. 84.

parlant plus, dans ses notes, de l'ancien commentaire, que pour en tirer, comme il l'a fait, les citations des auteurs anciens, et les observations qui lui ont paru mériter d'être conservées.

Si vous retranchez du nouveau commentaire ces citations grecques et latines, qui étaient toutes traduites, ces emprunts faits d'observations justes et assez bien exprimées pour n'avoir pas besoin d'être mieux, et les réfutations et argumentations superflues, que le commentateur pouvait s'épargner; si vous considérez encore que dans son éloge de Racine, et sur-tout dans les notes, plus étendues que l'éloge même, il avait déjà fait beaucoup d'observations qu'il y a reprises; que dans ses leçons au Lycée, il avait donné sur chacune des pièces de Racine, des explications et des remarques qu'il n'a eu que la peine d'y reprendre de même, pour en enrichir son commentaire; vous verrez que ce qui reste, a dû lui coûter peu de travail.

Mais enfin le tout réuni, forme un ensemble qui sera loin d'être sans utilité, pour quiconque voudra étudier celui de nos poëtes en qui l'art paraît le moins, et qui en a peut-être le plus. On y trouve un grand nombre d'observations dictées par le goût, et d'applications des principes les plus sains, sur l'art d'écrire en général, et en particulier sur l'art du théâtre. Celles mêmes de ces observations que l'on trouve dans d'autres parties des œuvres de l'auteur, sont ici mieux placées, et mises dans un nouveau jour. Les préfaces sont de véritables examens; elles contiennent, pour la plupart, des considérations générales, sur le sujet, les caractères et la conduite de chaque pièce, et les notes, des observations de détail sur les scènes les plus intéressantes, sur la peinture des passions, et sur le style.

On doit penser que ces dernières sont peu nombreuses sur *les Frères ennemis*. Elles le sont davantage dès la tragédie d'*Alexandre*, qui annonçait de grands progrès dans son auteur; il a semblé au commentateur, que les fautes essentielles, les constructions vicieuses, les termes impropres, les figures inexactes, etc., qui s'y trouvent, pouvaient être dangereuses, dans un poëte dont toutes les autres pièces offrent si peu de ces sortes de

taches à observer. Dans la préface qui roule presqu'entièrement sur les défauts de l'intrigue, et sur ces ridicules amours, qui étaient alors à la mode, et que l'exemple de Corneille, fait pour en corriger, y avait mis encore davantage, le commentateur cite un trait de Saint-Evremont, qui écrivit après cette pièce, *que la vieillesse de Corneille ne l'alarmait plus, et qu'il ne craignait plus de voir finir la tragédie avec lui*; et il attribue avec raison ce mot, plutôt au hazard, qu'à une véritable sagacité de jugement; car le fait est, qu'il était presqu'impossible de prévoir dans Alexandre, l'auteur d'Andromaque, et des autres chefs-d'œuvre qui consolèrent en effet la France de la vieillesse et de la perte de Corneille. Mais Laharpe eût bien dû en rester là, et ne pas consacrer une si longue note, à la fin de cette tragédie, à réfuter mot à mot une dissertation du même Saint-Evremont sur cette pièce d'*Alexandre*. Si la pièce est peu lue, la dissertation l'est encore moins; la réfutation était donc destinée en naissant, à l'être tout aussi peu que l'une et l'autre; ce n'était pas la peine de la faire, et sur-tout de la faire si longue (5); mais il me semble toujours voir écrit *en lettres d'or* sur le portefeuille de Laharpe, comme sur la jupe de madame Tardieu, dans la satire de Boileau, *Argumentabor* (6).

Il retrouve encore Saint-Evremond dans la préface d'*Andromaque*. Il y réfute aussi l'ancien commentateur, et même une niaiserie très-évidente que l'on trouvait sur cette pièce, dans le *Dictionnaire historique des hommes célèbres*, et que l'on y trouve peut-être encore; mais la plus grande partie de cette préface est une excellente réfutation des objections que l'on a faites contre Andromaque, et un développement aussi clair que judicieux, de l'admirable contexture du plan de cette pièce, fondé tout entier sur le jeu et l'opposition des caractères, sur le choc impétueux, on dirait presque sur le feu croisé des passions, d'où résulte un intérêt qui est un, au milieu de cette multiplicité de ressorts, et une

(5) Elle n'a pas moins de huit pages en petit texte.

(6) Satire X.

pièce « du genre de celles qu'on nomme *implexes*, mais nullement de celles où il y a duplicité ou épisode. » Ce morceau de critique où l'on retrouve dans toute sa force, le talent de l'auteur, pour l'analyse et la discussion littéraires, est un fort bon supplément à ce qu'il avait déjà dit sur ce sujet, dans son *Cours de littérature*.

Il ne répond pas moins victorieusement dans sa préface de *Britannicus*, à une assertion de Voltaire qui, après avoir dit que c'est *la pièce des connaisseurs*, ajoute que *cet estimable ouvrage est un peu froid*. On ne doit, dit Laharpe, donner ce titre d'*estimable*, qu'à des ouvrages du second ordre, tels que *Manlius*, etc.; mais une pièce qui est *celle des connaisseurs*, est certainement du premier, lors même qu'elle ne l'est pas sous tous les rapports, et dans toutes ses parties. Il démontre dans son commentaire, ce qu'il ne fait qu'affirmer ici, et met dans tout son jour l'art que le poëte emploie à nouer son action, et à développer ses caractères; il avoue en finissant, que le cinquième acte est d'un effet médiocre, et fort inférieur à celui du quatrième; mais, ajoute-t-il, si l'on ne traitait que des sujets dont la principale force est dans le dénouement, il en est beaucoup que le génie se refuserait. Il conclut enfin que, parmi les chefs-d'œuvre de notre scène, *Britannicus* est au second rang pour l'effet théâtral; mais qu'il est au premier, pour la conception originale, la vérité et la profondeur des vues morales et politiques, et par le fini de l'exécution.

Le commentateur trouvait à l'égard de Bérénice, une partie de son ouvrage faite. Voltaire, dans son commentaire, au lieu de s'appesantir inutilement sur les défauts sans nombre du *Tite et Bérénice* de Corneille, mit avant cette pièce la *Bérénice* entière de Racine, avec des notes. C'était un devoir pour Laharpe de les conserver et de ne faire qu'y ajouter les siennes: il fait plus; il n'est pas toujours de l'avis de son maître, et il le combat avec d'autant plus d'avantage qu'il emploie toujours avec lui le ton de la déférence et des égards. « J'oserais trouver trop de sévérité dans cette note...... Voltaire, qui voyait le mieux, pouvait être difficile sur le bien...... Il peut être permis d'être moins

sévère qu'un aussi grand maître que Voltaire, etc. »
Voilà quelles sont ici les formes de sa critique ; cela vaut beaucoup mieux que la jactance, la dureté, le ton de mépris et les injures.

Je ne sais si dans *Bajazet*, il ne défère pas trop à l'autorité de Voltaire, qui tournait souvent en dérision ce vers : *Elle veut, Acomat, que je l'épouse.* Laharpe croit qu'il n'avait pas tort : cela est petit, dit-il, même pour le fond des choses et encore plus par l'expression. Je ne saurais être de cet avis. *Que je l'épouse !* dans la bouche de Bajazet, présente l'idée d'une chaîne insupportable et honteuse qu'on veut lui donner ; honteuse, puisqu'elle lui serait comme imposée pour racheter sa vie ; insupportable, puisqu'elle le séparerait à jamais de tout ce qu'il aime. Cette idée, loin d'être petite, est monstrueuse à ses yeux, et l'acteur ou même le lecteur qui prononcerait bien ce vers ne ferait rire personne, pas même Voltaire.

« C'est ici, continue Laharpe, que le rôle de Bajazet commence à être au-dessous du sujet. Ce malheureux vers annonce toute la misère du personnage qu'il va jouer dans cette scène et dans le reste de la pièce : il ne sera plus qu'un amoureux de roman et quelquefois de comédie. » Je ne puis encore adopter entièrement cette opinion, et je ne regarde pas comme démontré ce que le commentateur établit comme tel dans la suite de ses notes, que l'amour de Bajazet et d'Atalide est de l'élégie ou de l'idylle, mais point du tout de la tragédie. Le ton d'Atalide descend peut-être en effet jusqu'à l'idylle et à l'élégie, ou, à plus proprement parler, jusqu'à la comédie : jamais celui de Bajazet. Jamais le rôle d'un jeune prince qui refuse de sacrifier un amour vrai et mutuel à l'ambition de régner, ne peut cesser d'être noble, intéressant et tragique parce que ses dangers augmentent en proportion de sa résistance, et parce qu'on lui fait d'un hymen qu'il déteste, une condition pour sauver sa vie. Mais ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans cette controverse ; elle exigerait trop de développemens.

Le critique en reconnaissant dans *Mithridate* une force et une élévation qui rapproche ce rôle des plus

beaux de Corneille, adopte l'opinion générale qui a condamné, malgré le succès, l'amour que le poëte a donné à son héros. Les beautés que Racine a tirées de cette faute même, ne lui en paraissent pas une excuse suffisante: il substitue à ce plan défectueux un autre plan. « Peut-être eût-il fallu, dit-il, que Mithridate, aigri plus que jamais par ses malheurs, méprisant l'amour comme Acomat, n'eût que l'orgueil jaloux d'un despote d'Asie; que la rivalité d'un de ses fils, et non pas de tous les deux, fût continuellement mêlée à une intrigue politique, digne de la perfidie de Pharnace, qui pouvait là, sans blesser aucune convenance, être également furieux d'amour et d'ambition; que Xipharès ne fût ni amoureux ni aimé, mais seulement le fils de Mithridate et le mortel ennemi de Pharnace et des Romains; et que Monime aimât Pharnace en détestant ses crimes. Voilà peut-être, si l'on osait substituer un plan quelconque à un plan de Racine, ce qui pourrait conserver à ce grand sujet toute l'austérité tragique qu'il devait avoir, etc. »

Cela est fort bien sans doute, et présenté avec le ton de réserve qui convient, sur-tout à un artiste, en parlant des grands maîtres de l'art; mais il ajoute: « J'avoue qu'on y aurait perdu le rôle de Monime, qui, tel qu'il est, me semble un des chefs-d'œuvre de l'auteur. » Et il dit très-bien en quoi et comment ce rôle est en effet supérieur à ceux même de Bérénice et de Zaïre. Que résulte-t-il de cela? qu'il faut laisser la pièce comme elle est, que Racine a eu raison de la faire ainsi, puisque son plan lui a fourni des beautés du premier ordre qu'un autre plan n'eût pas admises, et que par conséquent le commentateur pouvait s'épargner cette proposition de réforme, puisque l'observation qui la termine replace le lecteur au même point où il l'a pris.

Il n'en est pas moins vrai que dans le rôle de Xipharès, comme dans ceux de Bajazet et d'Atalide, l'amour peint avec ses faiblesses, plutôt qu'avec son énergie, donne aux pièces entières dans lesquelles il paraît ainsi, un caractère inférieur à celui que doit avoir la véritable tragédie. Cette expression des passions

tendres que jamais poëte ne possèda au même degré que Racine, était sur-tout convenable au sujet de Bérénice; mais il semble que la lyre du poëte une fois montée sur ce ton, qui allait si bien à la trempe de son ame et de son génie, eut de la peine à le quitter; que ce fut sur ce ton encore qu'elle résonna dans Bajazet et dans Mithridate, et qu'elle ne reprit que dans Iphigénie et dans Phèdre les accens de l'amour tragique. Ces trois pièces données de suite après Britannicus, qu'on n'avait point apprécié, semblèrent effacer les fortes impressions qu'on avait reçues d'Andromaque et autoriser les jugemens qui en plaçaient l'auteur au second rang; mais selon l'expression de son commentateur, Iphigénie, Phèdre et Athalie sont à jamais du premier.

On ne trouve pas ici, sur ces trois chefs-d'œuvre, un commentaire aussi étendu ni aussi approfondi qu'on aurait pu l'attendre. La perfection même qui y règne est le motif que donne Laharpe, de la sobriété de ses remarques. « Actuellement, dit-il, que nous en sommes à ses chefs-d'œuvres (de Racine), je dois répéter qu'un commentaire où l'on voudrait tout remarquer dans cet esprit (dans l'esprit d'une analyse exacte et détaillée), serait sans fin. C'est une étude d'artiste et dont même peu d'artistes seraient à portée de profiter. Mais en général, l'esprit des lecteurs n'a besoin, en ce genre, que d'être averti et de s'exercer suivant ses forces, etc. » Si cette opinion était vraie, elle serait très-favorable à ceux qui pensent qu'on n'avait pas besoin d'un commentaire sur Racine, car tous les lecteurs sont suffisamment avertis qu'il est plein de beautés de style et de perfections de l'art, et presque tous peuvent se croire assez de forces pour les apercevoir sans avoir besoin d'un guide.

Laharpe se borne donc, sur-tout dans Iphigénie, à faire observer les beautés les plus frappantes, à réfuter, comme à son ordinaire, l'ancien commentateur, et à élever, sous tous les rapports, le poëte français au-dessus du poëte grec qui a le premier traité ce beau sujet. C'est ce qu'il avait déjà fait dans son *Cours de littérature*, où les analyses de cette pièce, d'Andro-

maque,

maque, de Phèdre et d'Athalie sont peut-être les meilleurs morceaux qui se trouvent dans tout l'ouvrage. Il aurait dû y ajouter dans le commentaire plus d'observations particulières, sur-tout à l'égard du style poëtique qui est ici dans cette haute perfection, d'où Racine ne descendit plus une fois qu'il y eut atteint. Celles qu'on y trouve sont pour la plupart très-justes, mais ne suffisent peut-être pas. N'y eût-il eu que les *artistes* à pouvoir profiter de cette étude, elle méritait d'être faite, et ne pouvait l'être sur un meilleur fonds ni par conséquent avec plus de fruit.

C'est la même chose dans Phèdre. On y trouve trop peu de ces observations instructives, mais elles sont toutes dictées par le goût. L'auteur s'est attaché sur-tout à détruire les reproches que l'on a faits au caractère d'Hippolyte et à son amour pour Aricie. Ce qu'il dit à ce sujet, est plein de sens et conforme aux notions les plus saines sur la vraie théorie de l'art et sur la marche des passions que l'art doit représenter. Son admiration pour le rôle de Phèdre, le plus beau que le genre dramatique ait jamais créé, est sans bornes et s'exprime sans ménagement. La Didon seule de Virgile peut y être comparée; et il ne balance point à mettre Phèdre encore au-dessus. « Tout ce qu'il y a d'hommes instruits, dit-il au sujet de cette sublime scène du quatrième acte, où Phèdre joint à tous ses autres tourmens le supplice de la jalousie, tout ce qu'il y a d'hommes instruits, sait que cet inappréciable morceau de plus de quatre-vingt vers, ces transports du repentir et du désespoir après ceux de la jalousie et de la rage, ne ressemblent absolument à rien, si ce n'est à l'inspiration d'un génie supérieur. C'est la seule fois qu'on a pu mêler ce qu'il y a de plus fort dans la peinture des passions, et ce qu'il y a de plus éclatant dans les couleurs de la poësie; et cet usage de la fable, ce mélange d'un double sublime, dont l'un est ordinairement étranger à l'autre, ne s'était trouvé qu'une fois dans l'Epopée (4[e] livre de l'Enéïde), et quelque beau qu'il soit dans Virgile, Racine l'a porté beaucoup plus loin; il est monté beaucoup plus haut, parce que dans Didon il n'y a ni crime

ni remords. Les vers sublimes de pensées, de sentimens ou d'images sont ici pressés les uns sur les autres, comme le sont ailleurs dans Racine les vers qui ne sont que beaux. En total, c'est un morceau unique, et qu'on ne peut comparer à rien. »

Quand bien même l'amour d'Hippolyte et d'Aricie n'aurait produit que cette admirable scène, ne serait-il pas excusé ou plutot motivé suffisamment? Mais ce n'est pas là son seul mérite, il tient de plus près encore au sujet, tel que Racine l'avait conçu, et les motifs du poëte, et les raisons qui les justifient sont très-bien développés par le commentateur. On ne pense pas ainsi en Allemagne, comme nous l'apprenons par la belle dissertation de M. Schlegel (7); mais si Voltaire dans son *Temple du goût*, conseilla aux poëtes français de ne point aller faire leurs vers en Allemagne; on doit ajouter maintenant à ce conseil celui de n'y point aller chercher leurs poëtiques.

Je ferai ici sur le rôle d'Hippolyte, puisque l'occasion s'en présente, une observation qui a pour objet, non ce rôle en lui-même, mais la manière dont on s'est habitué depuis quelque tems à le jouer sur nos théâtres. Des acteurs se sont étudiés à y paraître dans tout l'éclat, et dans toute la fraîcheur de la jeunesse; un jeune peintre de beaucoup de talent a enchéri sur eux, en représentant Hippolyte, à peine adolescent, vêtu avec cette élégante simplicité grecque, si favorable à la beauté des formes, et aux effets de l'art. Les acteurs à leur tour, séduits par le succès mérité de ce tableau, l'ont pris pour modèle, et ils s'épuisent maintenant à se rajeunir, à se montrer élégamment et légérement vêtus, frais, blonds, presqu'enfans. Ce n'est point là du tout l'Hippolyte de Racine, le même, à l'amour près, que l'Hippolyte d'Euripide et de Sénèque. Ce jeune chasseur des siècles héroïques, vigoureux, musclé, digne

(7) Cette dissertation n'est pas de nature à faire beaucoup de mal, et elle a fait un grand bien en donnant lieu aux excellentes observations de M. Gerboux, insérées dans le *Mercure* du 16 avril. C'est un morceau de critique littéraire très-distingué.

fils d'un héros tel que Thésée, d'une héroïne telle que l'amazone Antiope, instruit par Neptune même dans l'art de guider un char, sans cesse livré dans les bois au violent exercice de la chasse, et n'ayant eu jusqu'alors d'autres amours que son arc, ses javelots, son char et ses coursiers; jeune sans-doute, mais assez loin déjà du premier âge, pour s'être rendu fameux dans la Grèce, par *une vertu poussée jusqu'à la rudesse*, et par son éloignement pour l'amour; qui avait *long-tems insulté aux fers de ses captifs;* dont l'orgueil avait *si long-tems méprisé Vénus*, cet Hippolyte assurément, ne peut être celui qu'on lui substitue aujourd'hui; et pour me servir d'une expression triviale qui me paraît propre à rendre ce que je veux dire ici, quand on voit sortir comme d'une boîte à coton, ce petit grec efféminé, ce délicat et faible jouvenceau, si l'on conçoit bien encore les tendres sentimens d'Aricie, on ne conçoit plus la passion effrénée de Phèdre, passion désordonnée, dont le fonds est tout physique, et dans laquelle les sens, alors, commettraient plus d'une erreur! La couleur propre et les nuances de ce rôle, sont écrites dans le rôle même. Il attend un acteur qui s'écoute et sache s'entendre, quand il en récite les vers; le premier qui saura le bien saisir et le bien rendre, doit être certain d'un succès qui réjaillira sur la pièce entière.

Le commentateur de Racine ne regardant *Esther* que comme une pièce de circonstance, et parfaitement adaptée à son but, mais qui n'était ni ne pouvait être destinée à paraître publiquement sur le théâtre, il n'est pas étonnant qu'il n'ait que légerement discuté dans sa préface, ce qui regarde la conduite et les caractères; mais cette pièce étant de son aveu, et de celui de tous les connaisseurs, l'une des plus parfaites pour le style, on a lieu d'être surpris qu'il ne se soit pas particuliérement appliqué à en relever les beautés poëtiques, et qu'il se soit presqu'entiérement remis de ce soin, à cet ancien commentateur, si rudement traité jusqu'alors, et dont il ne fait ici, à peu de chose près, que copier les notes.

Il reprend ses droits dans *Athalie*, sur-tout dans les trois premiers actes (les deux derniers, on ne sait pourquoi, sont beaucoup plus négligés); il redresse sou-

vent son prédécesseur, et le supplée plus utilement encore par de bonnes observations. Il s'attache aussi dans la préface, à mettre Voltaire en contradiction avec lui-même, au sujet de cette admirable tragédie, et à réfuter les critiques qu'il avait substituées, dans ses derniers tèms, aux expressions d'une admiration sans réserve. Voltaire avait appelé pendant quarante ans Athalie, *le chef-d'œuvre de la scène* : il prétendit en dernier lieu, que c'était un ouvrage *de très-mauvais exemple*, que Joad est un fanatique et un séditieux, qui fait égorger sa souveraine, etc. Laharpe attribue ce changement à la douleur de voir que les livres et l'esprit d'une religion que Voltaire détestait, eussent produit le plus parfait et le plus sublime de tous les ouvrages dramatiques, etc. » Il peut y avoir quelque chose de vrai dans cette imputation; peut-être aussi n'était-elle pas nécessaire pour démontrer, que dans cette occasion, le premier jugement de Voltaire, est préférable au dernier. Ce qui paraît démontré, c'est que les critiques particulières, relatives à la conduite de la pièce, que Voltaire ajoutait à cette critique fondamentale du sujet, sont toutes fausses, et vont même, comme Laharpe les en accuse, jusqu'à l'absurde : quant aux objections tirées du sujet même, de la conduite de Joad, de son fanatisme, et de l'exemple qu'il donne, il n'est pas aussi sûr que Voltaire ait eu tort, et que Laharpe ait raison. Tout s'arrangerait peut-être, en disant qu'il n'est pas toujours nécessaire qu'une grande action dramatique présente un grand exemple à suivre. Quoi qu'il en soit, et malgré tout ce qu'on serait obligé de céder à des accusations, dont la discussion pourrait être fort délicate, plus on relit, plus on étudie ce prodigieux ouvrage, plus on se persuade qu'il doit rester en possession du titre de chef-d'œuvre de la scène, que Voltaire lui donna dans son meilleur tems.

GINGUENÉ.

(*La fin dans le numéro prochain.*)

Le Thé est-il plus nuisible qu'utile? Broch. de 32 pag.; par C. L. Cadet, pharmacien ordinaire de S. M. l'Empereur et Roi, etc. Prix, 60 cent., et 70 c. franc de port. A Paris, chez *D. Colas*, imprim.-libr., rue du Vieux-Colombier, n° 26.

Comme l'auteur a depuis long-tems consacré sa plume à des objets d'utilité publique, et comme on doit accueillir dans les circonstances politiques où nous nous trouvons, tout ce qui peut tendre à diminuer la consommation des denrées coloniales, cet opuscule mérite de fixer un instant l'attention.

Après avoir retracé succinctement l'histoire naturelle du thé, adopté en France en 1631, M. Cadet examine la préparation qu'on lui fait subir avant de le livrer au commerce, et les usages auxquels on l'applique. Il prouve, par le rapport des voyageurs et des naturalistes, que le thé n'est pas employé frais, même au Japon, parce qu'il donne en cet état des attaques de nerfs, des vertiges et des convulsions. Ces propriétés nuisibles sont atténuées par la torréfaction, mais alors le thé n'a aucune odeur qui lui soit propre, et celle qu'on lui connaît est due à plusieurs plantes qu'on mélange avec lui. L'auteur nous les fait connaître. Voilà, dit M. Cadet, le thé déjà déchu d'une grande prérogative, puisque beaucoup de végétaux de notre pays peuvent acquérir le même arôme, en étant mélangé avec le *chloranthus*, *l'olivier odorant*, etc. Il fait suivre cette observation par l'analyse chimique du thé, dans lequel il reconnaît beaucoup de *tannin* et d'*acide gallique*, principes astringens qui ont une action assez énergique sur le système nerveux. Il explique par-là les mauvais effets du thé, contre lequel déjà huit ou dix médecins célèbres, qu'il cite, ont écrit, et il conclut que l'usage habituel de cette boisson est plus nuisible qu'utile : mais comme il prévoit que l'on se décidera difficilement à briser les théyères, il propose de substituer au thé plusieurs plantes de notre pays plus agréables et plus salu-

taires, telles sont les *faltrancks* des Suisses, les *menthes*, les *sauges*, etc.

En lisant cette petite brochure, nous avons pensé que l'auteur, pour donner plus de poids à son opinion, exagérait un peu la consommation du thé en disant que l'Europe en achetait par an pour 50 millions; mais Raynal, comme il l'observe, la porte à 72, et nous lisons dans le *Répertoire de la littérature anglaise*, de la fin de 1807, que l'achat du thé coûte chaque année, en valeur effective, plus de 150 millions numéraire. S'il y a dans ce compte une exagération, elle est du côté des Anglais, mais s'il n'y en a pas, il faut convenir avec M. Cadet que le thé ne vaut pas une si grande prodigalité.

Parmi les plantes que ce savant indique comme succédonnées, nous avons été étonnés de ne pas trouver la *verveine citronée* (*verbex tryphyllos*), et le *botrys* (*teucrium*), dont le parfum est si suave, mais il n'a pas voulu sans doute effrayer par une longue liste, et nous mettre dans l'embarras du choix.

On perd difficilement d'anciennes habitudes, et quoiqu'en France on ait renoncé à cette anglomanie qui avait accrédité les réunions appelées *Thés*, beaucoup de personnes auront de la peine à proscrire cette boisson, parce que le thé vient de loin et qu'il est fort cher; mais si les médecins reconnaissent avec M. Cadet que cette plante est plus nuisible qu'utile, ils trouveront bien le moyen de mettre à la mode le *botrys* ou tout autre végétal salutaire.

Cette mode, que tout bon Français doit désirer, aurait le double avantage de laisser dans les coffres du commerce des trésors qui se perdent dans l'Inde, et de rendre moins fréquentes les vapeurs de nos jolies femmes.

Quel que soit le résultat des recherches de M. Cadet, on ne peut que lui savoir gré de ses intentions patriotiques, et on lira avec plaisir son petit ouvrage, écrit avec clarté, précision et élégance. D.

L'Ami de la Santé pour tous les sexes et tous les âges, contenant 1°. Les moyens de conserver la santé; 2°. le traitement des maux qui peuvent se passer des soins d'un médecin ; 3°. les secours prompts que certaines maladies exigent, qu'on ne peut différer sans danger, et que l'on peut administrer sans crainte, en attendant l'arrivée du médecin: par Philibert Périer, docteur-médecin, membre correspondant de la Société médicale d'émulation de Paris. Un vol. in-8° de 400 pages. Prix, 5 fr., et 6 fr. 25 c. franc de port. A Paris, chez *Delalain*, imprim.-libraire, rue Saint-Jacques, n° 38.

Pour donner une idée de l'utilité incontestable de cet ouvrage, nous ne pouvons mieux faire que de citer le commencement de la préface de l'auteur:

« En écrivant, dit-il, cet ouvrage pour les gens du » monde, mon intention est, non pas de leur fournir » des moyens de guérison pour se traiter eux-mêmes, » mais de leur indiquer ce qu'il convient de faire, lors- » qu'ils sont en santé, pour ne pas tomber malades; de » leur apprendre à se passer du médecin dans quelques » maladies, qui, étant peu dangereuses par elles-mêmes, » n'exigent pas qu'ils appellent un homme de l'art; » enfin de les éclairer, soit sur l'emploi de quelques » moyens propres à suspendre les progrès de certaines » maladies, qui exigent des secours prompts et assez effi- » caces, pour permettre alors d'attendre l'arrivée d'un » médecin, soit sur la conduite à tenir dans certains » cas, pour ne pas agraver la maladie. Combien, en » effet, n'y a-t-il pas de personnes qui ont été victimes » de leur imprudence par la seule ignorance des prin- » cipes de l'hygiène; et combien plus encore n'en trouve- » t-on pas à qui de prétendues connaissances en méde- » cine ont été funestes!

» C'est donc après avoir bien réfléchi sur l'inconvé- » nient des médecines populaires, que j'ai essayé d'en » donner une qui renferme ce que les autres ont de

» bon, en évitant le juste reproche qu'on leur fait, d'être » une source d'erreurs et de méprises pour les gens du » monde. Il me semble que la plupart de ceux qui se » sont occupés jusqu'à présent de ce sujet, ne l'ont pas » tout à fait envisagé sous son véritable point de vue, » en ce qu'ils se sont bien moins proposé de donner des » conseils de santé, que d'offrir des principes de méde- » cine. Pour moi, persuadé que cet art difficile ne peut » être exercé sans danger, par des personnes qui n'en » ont pas fait une étude particulière, j'ai suivi un plan » tout opposé; et l'on ne m'accusera pas d'avoir mis des » armes dangereuses entre les mains des gens qui ne » peuvent en faire qu'un mauvais usage. Je pourrais » citer l'opinion d'un grand nombre d'auteurs qui ont » tous fait sentir le danger de chercher à donner au » peuple des notions de médecine. »

Après avoir fait connaître en quoi ceux qui ont traité ce sujet, se sont éloignés du véritable but, l'auteur expose dans cette même préface le plan qu'il a suivi, et dont une courte et parfaite analyse se trouve heureusement renfermée dans le titre même de l'ouvrage. Nous ne craignons pas d'avancer qu'il tient tout ce qu'il promet; que son plan ne pouvait être mieux conçu; enfin, qu'il nous paraît bien préférable au plus grand nombre des ouvrages de ce genre, qui, malgré la réputation méritée de leurs auteurs, ont fait plus de mal que tout l'empyrisme des charlatans. Depuis long-tems on en désirait un qui pût être mis sans danger entre les mains des gens du monde, où ils n'apprissent que ce qu'ils doivent savoir, et qu'il leur parlât, en quelque sorte de médecine, sans les initier aux principes de l'art. Nous avouerons que celui-ci nous paraît remplir parfaitement l'attente des hommes éclairés, et qu'il doit être pour tout le monde, une espèce de *veni mecum*, propre à être consulté dans toutes les circonstances de la vie.

VARIÉTÉS.

SPECTACLES. — *Théâtre Impérial de l'Opéra-Comique.* — Première représentation d'*Amour et mauvaise Tête*, opéra-comique en trois actes.

La plus belle saison de l'année n'est pas la plus lucrative pour les comédiens. La première représentation d'un opéra-comique, en trois actes, n'avait pas même attiré assez de curieux pour garnir la salle de Feydeau.

On s'aperçoit aisément qu'*Amour et mauvaise Tête* est le coup d'essai d'un très-jeune homme; mais il n'est pas facile de mettre nos lecteurs dans la confidence de l'ouvrage : à travers les nombreux morceaux de musique dont il est surchargé, on n'a pu que difficilement en concevoir le plan; tout ce que nous avons pu y reconnaître c'est que Valaincourt, jeune étourdi, et que l'on annonce avoir une mauvaise tête, aime Ernestine, fille de M. de Creneuil : le père est fortement prévenu contre lui, ce qui ne l'empêche pas de lui donner sa fille à la fin du troisième acte. On a trouvé beaucoup trop de ressemblance entre le caractère de Valaincourt et celui de Ste-Foix dans le joli opéra de M. Duval.

La musique a paru en général manquer de couleur; le compositeur n'a pas assez soigné l'ouverture, qui, à bien dire, n'est qu'un *concerto* de clarinette avec accompagnement obligé. On dit que les maîtres d'Italie négligent, presque tous, les ouvertures; mais le public à Paris est plus exigeant, il veut que l'ouverture d'un opéra soit une esquisse rapide qui indique les principales situations de l'ouvrage. La partition de l'orchestre a fait plaisir; les accompagnemens sont gracieux, et tout fait espérer que M. Paccini réussira complètement lorsqu'il rencontrera un poëme mieux tracé et mieux conduit que celui d'*Amour et mauvaise Tête.*

Nous avons déjà, dans ce Journal, reproché à Mlle Michu de négliger son chant. Si cette jeune actrice n'était pas intéressante par ses dispositions, nous ne lui donnerions pas des conseils qui ne sont dictés que par le désir sincère de voir la fille d'un acteur qui a fait long-tems les délices de ce théâtre, se rendre digne du nom qu'elle porte; nous l'invitons à travailler sérieusement son organe qui parait rude et difficile à assouplir.

Théâtre du Vaudeville. — Première représentation du *Retour au Comptoir*, ou l'*Education déplacée.*

Le but de cet ouvrage est de prouver qu'il faut rester à la place que le sort nous a assignée. M. et M[me] Simon tiennent un magasin de nouveautés; ils ont pour filles *Toinette* et *Louison*, mais ces deux sœurs ne reçoivent pas la même éducation: Louison, que l'on n'appelle plus que *Corinne*, est élevée dans un pensionnat à la mode; Toinette qui a gardé son nom de baptême, tient au comptoir la place de la mère. Après un cours complet d'études, *Corinne* revient à la maison paternelle entourée de ses maîtres de dessin, chant et musique, qui, croyant M. Simon très-riche, lui protestent que *Corinne* pourrait au besoin donner des leçons dans ces arts différens. Le bon marchand, que cette éducation brillante a ruiné, les prend au mot et les prie de chercher des écoliers à sa fille, mais ils s'en excusent tous trois en disant que la diversité de ses études ne lui a pas permis de rien approfondir. *Corinne* cruellement désabusée sur les louanges que ses maîtres lui donnaient, leur répond que cette leçon est la dernière qu'elle recevra d'eux, mais qu'au moins elle en saura profiter; en effet, elle renonce aux arts et prend au comptoir la place de Toinette qui épouse M. Duvernoy, bon fabricant de Château-Chinon. La scène des maîtres est d'une intention vraiment comique.

Les auteurs du *Retour au Comptoir* vivement demandés, ont été nommés au milieu des applaudissemens; ce sont MM. Georges Duval et Jules. B.

Notes sur la cérémonie funèbre qui a été célébrée à Auteuil, le 14 mai 1808, pour les obsèques de M. Cabanis.

Le 14 mai 1808, on a transféré à l'église de Sainte-Geneviève, pour y être inhumé, le corps de M. Pierre-Jean-Georges Cabanis, membre du Sénat-Conservateur, de l'Institut, de l'Ecole de médecine de Paris, décédé à Rueil, près Meulan, le 6 mai. Cette translation a été précédée d'une cérémonie funèbre, célébrée dans l'église d'Auteuil, village où M. Cabanis avait fixé sa résidence, depuis plusieurs années, retenu sans doute par le double lien des souvenirs et de l'amitié (1). A cette solennité don-

---

(1) La tombe de M[me] Helvétius se trouve à Auteuil, où M. et M[me] de Praslin, amis intimes de M. Cabanis, passaient une grande partie de l'année; à Auteuil, où demeure aussi M. Destutt-Tracy, qui aima si

loureuse et touchante, ont assisté des députations considérables du Sénat, de l'Institut, de l'Ecole de médecine de Paris; les parens, les amis les plus intimes de M. Cabanis, et un grand nombre de personnes que la reconnaissance et les regrets avaient réunies, et presque confondues autour du cercueil de l'honorable collègue, de l'illustre confrère, de l'excellent ami, de l'homme de bien.

M. le sénateur Garat, ami de M. Cabanis, a prononcé, dans cette séance de deuil, un discours dont mes larmes et l'émotion profonde de l'orateur, m'auraient permis à peine de saisir le sens, si je n'avais partagé les sentimens exprimés d'une manière si touchante dans ce discours, et connu tous les titres de l'illustre défunt, aux regrets de ses contemporains, et aux souvenirs de la postérité.

Tout entier à sa pénible situation, M. Garat n'a fait aucun effort pour en sortir; on a vu évidemment que c'était moins un éloge, qu'un dernier adieu. « O! mon ami, lui a-t-il dit, je viens te parler pour la dernière fois; je viens déposer sur ton monument funèbre, le tribut de nos regrets : mais comment remplirai-je cette pénible tâche; comment pourrai-je trouver quelques paroles, lorsque ces images de la mort glacent ma pensée, lorsque la douleur étouffe ma voix, lorsque les mouvemens de mon ame me porteraient à me précipiter sur ton cercueil, et à y demeurer attaché, dans le silence et le recueillement de la consternation! »

Dans une semblable situation, M. Garat s'est borné à jeter un coup-d'œil rapide sur la vie et les ouvrages de M. Cabanis, et a rappelé ses premiers essais littéraires, ses études sur Homère, ses travaux relatifs à la médecine, l'objet et le mérite de ces travaux; mais sur-tout, les qualités dominantes de son ame, qui donnaient tant de prix et de charme à son commerce, et qu'il a si bien, si constamment développées dans le sentiment exquis et continu de la bienfaisance et de l'amitié. Habituellement livré, par la direction de son esprit, et par la nature de ses méditations, aux sentimens les plus élevés de la philantropie, M. Cabanis ne s'oubliait jamais dans ces hautes affections, et savait les concilier avec les soins journaliers de la bienfaisance, avec les attentions délicates de l'amitié, et les sollicitudes tendres et détaillées, dont les personnes de sa famille et de son intimité, étaient l'objet.

M. Cabanis consacra ses premiers travaux littéraires, à la langue grecque, et à une lecture approfondie des poëmes d'Homère, dont il a traduit plusieurs chants; il semblait vouloir se préparer, par la contemplation de ces tableaux antiques des beautés de la nature, à l'étude positive et scientifique de ses phénomènes, de ses lois.

Les langues modernes ne furent point négligées par M. Cabanis qui,

---

tendrement M. Cabanis, qui en fut si tendrement aimé, et qui, dans quelques mois, vient d'éprouver des pertes si douloureuses, dont malheureusement sa généreuse amitié sent trop bien toute l'étendue.

d'ailleurs, n'eût jamais le dessein d'employer cette connaissance pour des lectures multipliées ; il avait trop de sagesse et d'élévation dans l'esprit, dit M. Garat, pour n'avoir pas aperçu de bonne heure, que la science des vérités n'est pas très-étendue ; il voulait seulement pouvoir entendre et apprécier les auteurs originaux les plus recommandables, sans la translation toujours peu sûre de leur pensée dans une autre langue ; et il apprit peut-être quatre ou cinq langues, pour connaître à fond une douzaine d'ouvrages du premier ordre.

M. Cabanis fit ses premières études médicales, sous la direction de ce Dubreuil, dont il ne parlait jamais qu'avec la plus vive émotion ; de ce Dubreuil, d'ailleurs si généreux, si éclairé, inspirant tant de confiance et d'intérêt à ses malades, qui devenaient ses amis, et au point, que, lorsqu'il avait le malheur d'en perdre, c'était lui que l'on plaignait, et qui méritait en effet d'inspirer alors un tel sentiment.

M. Garat a rappelé d'une manière générale, l'objet et le mérite de plusieurs des ouvrages de M. Cabanis, dont nous avons donné les titres dans notre précédent numéro ; il a montré sur-tout, la direction constante des travaux auxquels son ami n'a cessé de se livrer, depuis le moment où il embrassa la profession de médecin, à l'exercice de laquelle les circonstances lui ont toujours permis de se livrer, avec une indépendance et une libéralité, dont la noblesse et la bienfaisance de son ame lui avaient fait un besoin. J. L. Moreau (de la Sarthe.)

NOUVELLES POLITIQUES.

Les nouvelles d'Espagne prennent chaque jour un nouveau degré d'intérêt. Aussi nous croyons devoir leur consacrer de préférence aux nouvelles, peu importantes d'ailleurs, des autres pays, l'espace très-circonscrit que nous pouvons réserver pour la politique.

Madrid, le 6 Mai 1808. — *Extrait de la séance de la Junte suprême du Gouvernement, du 4 Mai* 1808. — « Le 4 de Mai 1808, la Junte suprême de gouvernement, réunie, considérant que les circonstances extraordinaires dont il est parlé dans la lettre de S. A. I. existent effectivement ; que la famille royale est réunie à Bayonne, d'où nous apprendrons dans peu ce qui aura été prononcé sous la médiation de S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie ; qu'enfin il est entendu que rien dans la présente séance ne doit anticiper ou préjuger les arrangemens attendus de Bayonne ;

A arrêté : qu'elle confère la présidence de la Junte su-

prême de gouvernement, à S. A. I. et R. le grand-duc de Berg.

D'après cela, la Junte a nommé à l'unanimité pour son secrétaire, le colonel comte de Casa-Valencia, lequel tiendra et conservera les minutes des délibérations de chaque séance, et en contre-signera toutes les expéditions, etc., etc. »

Signé, JOACHIM.

Bayonne, le 11 *Mai.* — Par un traité conclu entre l'Empereur Napoléon et le roi Charles, auquel ont adhéré le prince des Asturies et les infans don Carlos, don Francisque et don Antonio, ce qui compose la totalité des membres de la maison d'Espagne, tous les différends existans ont été applanis. On ignore encore les conditions du traité. Suivant nos constitutions, il ne peut pas être rendu public avant d'avoir été communiqué au Sénat. Mais on voit par la proclamation du roi d'Espagne et par celle du prince des Asturies, que l'Empereur Napoléon est revêtu de tous les droits de la maison d'Espagne. Le roi Charles, la reine Louise-Marie, la reine Marie-Louise et l'infant don Francisque dînent aujourd'hui chez l'Empereur et partent demain pour Bordeaux. Ils feront ce voyage en quatre jours. Ils passeront deux jours à Bordeaux, et se rendront de-là à Fontainebleau, d'où ils iront à Compiègne. On croit que cette résidence a été affectée, par Sa Majesté, au roi Charles, pour en jouir sa vie durant.

— Le prince des Asturies, l'infant don Carlos et l'infant don Antonio ont passé hier la soirée avec LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice. Ils sont partis aujourd'hui à cinq heures du matin pour Bordeaux. Ils seront deux jours en route. Ils passeront deux jours à Bordeaux, et se rendront ensuite à Valençai d'où il est probable qu'ils iront à Navarre. On croit que S. M. leur a cédé cette superbe terre et la forêt qui en dépend.

— On dit que beaucoup d'Espagnols de distinction sont en route pour Bayonne, où il paraît que S. M. va tenir une Junte générale. On présume qu'elle s'occupera non-seulement de régler ce qui concerne la succession au trône, mais encore de statuer sur les améliorations que tous les bons Espagnols réclament.

— S. M. C. a envoyé plusieurs proclamations en Espagne pour exhorter les autorités et les habitans à regarder les Français comme des frères, et à se soumettre aux mesures

que prendra S. M. l'Empereur Napoléon pour assurer la tranquillité et le bonheur de ce royaume. Voici la lettre que le roi a adressée au Conseil suprême de Castille, etc. :

Au Conseil de l'Inquisition, etc.

Dans ces circonstances extraordinaires, nous avons voulu donner une nouvelle preuve de notre amour à nos aimés sujets, dont le bonheur a été pendant tout notre règne, le constant objet de nos sollicitudes. Nous avons donc cédé tous nos droits sur les Espagnes, à notre allié et ami l'Empereur des Français, par un traité signé et ratifié, en stipulant l'intégrité et l'indépendance des Espagnes, et la conservation de notre sainte religion, non-seulement comme dominante, mais comme seule tolérée en Espagne.

Nous avons, en conséquence, jugé convenable de vous écrire la présente, pour que vous ayez à vous y conformer, à la faire connaître, et à seconder de tous vos moyens, l'Empereur Napoléon. Montrez la plus grande union et amitié avec les Français, et sur-tout, portez tous vos soins à garantir les royaumes de toute rébellion et émeute.

Dans la nouvelle position où nous allons nous trouver, nous fixerons souvent nos regards sur vous, et nous serons heureux de vous savoir tranquilles et contens.

Donné au Palais Impérial, dit du Gouvernement, le 8 mai 1808.

Signé, MOI LE ROI.

— La traduction de la pièce ci-après, a été insérée dans le *Moniteur*.

DON FERDINAND, prince des Asturies, et les infans don Carlos et don Antonio, sensibles à l'attachement et à la fidélité constans que leur ont témoigné tous les Espagnols, les voient avec la plus grande douleur au moment d'être plongés dans la confusion, et menacés des extrêmes calamités qui en seraient la suite; et sachant qu'elles proviendraient en grande partie de l'ignorance dans laquelle ils sont, soit des motifs de la conduite que LL. AA. ont tenue jusqu'ici, soit des plans déjà tracés pour le bonheur de leur patrie, ils ne peuvent se dispenser de chercher à les détromper par les salutaires avis qui leur sont nécessaires pour ne pas entraver l'exécution de ces plans, et en même tems de leur donner le plus cher témoignage de l'affection qu'ils ont pour eux.

Ils ne peuvent en conséquence s'empêcher de leur faire connaître que les circonstances dans lesquelles le prince prit les rênes du gouvernement à la suite de l'abdication du roi son père, l'occupation de plusieurs provinces du royaume et de toutes les places frontières par un grand nombre de troupes françaises, la présence de plus de 60,000 hommes de la même nation dans la capitale et dans les environs, enfin beaucoup de données que d'autres personnes ne pouvaient avoir, leur persuadèrent qu'étant

entourés d'écueils, ils n'avaient plus que la liberté de choisir entre plusieurs partis, celui qui produirait le moins de maux, et qu'ils choisirent comme tel, le parti d'aller à Bayonne.

Après l'arrivée de LL. AA. RR. à Bayonne, le prince alors roi apprit inopinément la nouvelle que le roi son père avait protesté contre son abdication, prétendant qu'elle n'avait pas été volontaire. Le prince n'ayant accepté la couronne que dans la persuasion que l'abdication était libre, fut à peine assuré de l'existence de cette protestation, que son respect filial le détermina à rendre le trône, et peu après le roi son père y renonça en son nom et au nom de toute sa dynastie, en faveur de l'Empereur des Français, afin qu'ayant en vue le bien de la nation, l'Empereur choisît la personne et la dynastie qui devait l'occuper à l'avenir.

Dans cet état de choses, LL. AA RR. considérant la situation dans laquelle elles se trouvent et les circonstances critiques où l'Espagne est placée; consisérant que dans ces circonstances, tout effort de ses habitans à l'appui de leurs droits serait non-seulement inutile, mais funeste, et qu'il ne servirait qu'à faire répandre des ruisseaux de sang, à assurer la perte tout au moins d'une grande partie de ses provinces et celle de toutes ses colonies d'outre-mer, s'étant d'ailleurs convaincus que le moyen le plus efficace pour éviter de tels maux, serait que chacune de LL. AA. RR. consentît en son nom et en tout ce qui lui appartient, à la cession de ses droits au trône, cession déjà faite par le roi leur père; réfléchissant également que Sa dite Majesté l'Empereur des Français s'oblige, dans cette supposition, à conserver l'indépendance absolue et l'intégrité de la monarchie espagnole, ainsi que toutes ses colonies d'outre-mer sans se réserver, ni démembrer la moindre partie de ses domaines; qu'elle s'oblige à maintenir l'unité de la religion catholique, les propriétés, les lois, les usages; ce qui assure pour long-tems et d'une manière incontestable la puissance et la prospérité de la nation espagnole, LL. AA. croient donner la plus grande preuve de leur générosité, de l'amour qu'elles lui portent, et de leur empressement à suivre les mouvemens de l'affection qu'elles lui doivent, en sacrifiant, en tout ce qui leur appartient, leurs intérêts propres et personnels, à l'avantage de cette nation, et en adhérant par cet acte, comme ils ont adhéré par une convention particulière, à la cession de leurs droits au trône; elles délient en conséquence les Espagnols de leurs obligations à cet égard, et les exhortent à avoir en vue les intérêts communs de la patrie, en se tenant paisibles, en espérant leur bonheur des sages dispositions et de la puissance de l'Empereur Napoléon. Par leur empressement à se conformer à ces dispositions, les Espagnols doivent croire qu'ils donneront à leur prince et aux deux infans le plus grand témoignage de leur loyauté, comme LL. AA. RR. leur donnent le plus grand témoignage de leur tendresse paternelle, en cédant tous leurs droits

et en oubliant leurs propres intérêts pour les rendre heureux, ce qui est l'unique objet de leurs désirs.

Bordeaux, le 12 mai 1808.

Signé, Yo el Principe; Carlos et Antonio.

ANNONCES.

Dictionnaire d'anecdotes, de traits singuliers et caractéristiques, historiettes, bons mots, naïvetés, saillies, réparties ingénieuses, etc. etc. Nouvelle édition. Deux vol. in-8°. Prix, 6 fr., et 8 fr. franc de port. A Paris, chez Arthus-Bertrand, libraire, rue Haute-Feuille, n° 23, acquéreur du fonds de M. *Buisson*.

Athénée des Dames; ouvrage d'agrément et d'instruction, uniquement réservé aux femmes, par une Société de Dames françaises, et rédigé par Mme de Beaufort-d'Hautpoul. On y a joint des planches gravées en taille-douce. Tome II. Livraisons I à IV. A Paris, chez Buisson, libraire, rue Gilles-Cœur, n° 10.

La Ferme, prix remporté à la Société d'agriculture de Paris, le 28 décembre 1789, et application de la récente découverte de l'auteur, à la *Construction des grandes et petites fermes*. Troisième édition in-8°, avec de nouvelles notes, et 3 gravures, dont deux enluminées. Prix, 3 francs. A Paris, chez le sieur Cointeraux, rue Folie-Méricourt, n°. 4; Lenormant, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois; Debray, rue Saint-Honoré, vis-à-vis celle du Coq, et Werlet, rue Saint-Sauveur-Saint-Denis, n°. 41.

L'ancienne Société royale d'agriculture de Paris, avait proposé en 1789 pour sujet du prix, la question suivante:

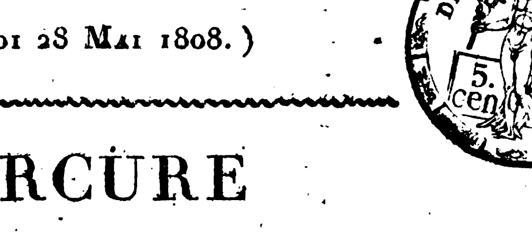
« 1°. Quels sont les meilleurs moyens de garantir les habitations de la » campagne, des accidens auxquels elles sont le plus souvent exposées; » 2°. d'en rendre le séjour plus sûr, plus sain, plus commode; 3°. et la » construction plus économique. »

Le prix fut décerné au mémoire de M. Cointeraux; c'est cet ouvrage que l'auteur publie pour la troisième fois.

De l'Amour, considéré dans les lois réelles et dans les formes sociales de l'union des sexes; par P. de Senancourt. Seconde édition, avec des additions considérables, et une gravure allégorique. Un volume in-8°. Prix, 5 francs, et 6 francs franc de port. A Paris, chez Capelle et Renand, libraires-commissionnaires, rue J. J. Rousseau. 1808.

Contes et Fables, suivis de quelques mots de Piron, mis en vers, par Jean-François Guichard. Deuxième édition. Deux volumes in-12. Prix, 3 francs 60 centimes, et 4 francs 50 centimes par la poste. A Paris, chez Léopold Collin, libraire, rue Gilles-Cœur, n°. 4. 1808.

On trouve également chez le même libraire, les chefs-d'œuvre de Voltaire, nouvelle édition, 4 volumes in-18. Prix, 6 francs, et 7 francs 75 centimes par la poste.


(N° CCCLVIII.)

(Samedi 28 Mai 1808.)

MERCURE DE FRANCE.

POËSIE.

CHANT DES ISRAÉLITES SUR LA MORT DE LA FILLE DE JEPHTÉ.

Élégie qui a été citée honorablement à l'Académie des Jeux floraux, le 3 mai 1808.

Non loin de Galaad, sur un mont écarté
Qu'ombragent des cèdres antiques,
Les vierges d'Israël, en ces tristes cantiques,
Honoraient tous les ans la fille de Jephté.

Guerriers, n'approchez pas; laissez couler nos larmes,
Ne troublez pas ce chant funèbre et solennel:
Le gage infortuné du succès de vos armes,
La fille de Jephté périt pour Israël.

Ainsi la plante salutaire
Est coupée en sa tige avant que de fleurir:
Son suc porte au malade un secours nécessaire,
Il est sauvé; mais elle va mourir.

Israël a péché; Dieu remet sa vengeance
Aux descendans d'Ammon, peuple cruel et fier:
A la voix du Seigneur, il s'élève, il s'avance,
Comme au souffle des vents les sables du désert:
Israël n'a plus de défense.
La commune douleur s'exhale par des cris.
Mais cependant Jephté rassemble les débris



Des bataillons jadis remplis de zèle :
Prosterné devant Dieu, confiant et soumis,
Il élève ses mains : « Aux coups des ennemis
» Livreras-tu, Seigneur, le juste qui t'appelle,
» Qui place dans toi seul sa force et son appui ?
» Pardonne en sa faveur à ce peuple infidèle.
» Protège-le : reste avec lui !
» Et puisque d'Israël doit s'expier le crime,
» Lorsque de Galaad nous joindrons les remparts,
» A ta fureur je vouerai pour victime
» Le mortel qui d'abord frappera mes regards. »

Guerriers, n'approchez pas : laissez couler nos larmes,
Ne troublez pas ce chant funèbre et solennel :
Le gage infortuné du succès de vos armes,
La fille de Jephté périt pour Israël.

Jephté parle : il fléchit le Seigneur des armées,
Son bras est avec nous : désormais sans soutien,
L'impie Ammonéen
De ses guerriers mourans voit les plaines semées.
Ainsi le feuillage orgueilleux,
Dont se revêt un arbre vigoureux,
Dès qu'il ne reçoit plus la sève nourricière,
Tombe, et languit dans la poussière.

Aux murs de Galaad nos fortunés soldats
Arrivent annoncés par des chants de victoire :
Le peuple avec transport vient célébrer leur gloire ;
Il adresse au Dieu des combats
Sa reconnaissante prière.
La fille de Jephté précède tous les pas ;
Elle venait au-dévant de son père !
C'est elle que Jephté découvre la première :
C'est l'holocauste du Seigneur !

Cessez ces vains concerts, instrumens d'allégresse,
Et que des sons plaintifs inspirent la douleur !
D'Israël c'est le chef vainqueur
Qui doit sacrifier l'enfant de sa tendresse,
L'unique espoir où reposait son cœur !

Non, il ne verra point sa table environnée
De nombreux rejetons, charme de ses vieux ans :
Sa fille, vierge encor, finit sa destinée
Aux premiers jours de son printems.
La vigne fleurissait : de la foudre frappée

Sa tige en vain survit à ses bourgeons naissans ;
Jusqu'en sa racine coupée
Stérile, elle se fane, et meurt avant le tems.

Guerriers, n'approchez pas ; laissez couler nos larmes ;
Ne troublez pas ce chant funèbre et solennel :
Le gage infortuné du succès de vos armes,
La fille de Jephté périt pour Israël.

Pendant deux mois, parcourant nos montagnes,
La fille de Jephté gémit sur ses malheurs,
Et ses fidèles compagnes
La suivent en versant des pleurs.
Elle est au matin de la vie,
Elle n'en verra pas le soir.
Des filles d'Israël le glorieux espoir,
L'espoir de devenir la mère du Messie,
Pour elle est perdu sans retour.
Pleure, victime obéissante,
Offre au Seigneur une plainte innocente ;
Tu n'embrasseras point les fruits de ton amour.
Et tu disparais de la terre
Comme un songe, une ombre légère
Qui ne laisse rien après soi.

De Dieu qui connaîtra la loi !
Ses jugemens impénétrables
Atteignent tour-à-tour les justes, les coupables,
Et l'homme devant lui rentre dans le néant.
En silence, adorons ses décrets immuables,
Bénissons le Seigneur, gloire au Dieu tout-puissant !

Guerriers, n'approchez pas ; laissez couler nos larmes,
Ne troublez pas ce chant funèbre et solennel :
Le gage infortuné du succès de vos armes,
La fille de Jephté périt pour Israël.

ENIGME.

Nous sommes quatre pour porter
Un quadrupède de grand poids ;
Il pèse au moins cinquante fois
Autant que nous pouvons peser.
Nous fréquentons fort peu le liquide élément,
Nous foulons à nos pieds la terre, et cependant

Avec le croissant de la lune
Notre tournure est tant soit peu commune.
Dans le détail que je te fais,
Ne penses pas que je me plais
A te forger un ridicule conte.
Ami lecteur, j'en aurais honte :
On me forge toujours, je ne forge jamais.

S........

LOGOGRIPHE LATIN,

Dont le mot est homonyme français et latin, adressé à

L'EMPEREUR NAPOLÉON.

Constanti pede, bis duplici sermone revertor :
Gallica vox in me nobile monstrat opus,
Quo jàm nullus adest vectis præstantior Arti :
Sic Deus Orbi Te nobile misit opus.
Altera vox, PRINCEPS, votum sonat omne tuorum.
Tertia si mandat, quis neget obsequium ?
Si quis sollicitus quònam vox quarta refugit ?
Intrò grande tuum pectus adire licet.

Par Louis Verdure, *directeur des postes et imprimeur, au Blanc* (Indre).

CHARADE.

Sur mes six pieds, je précédais à Rome
César, Pompée et Cicéron :
L'ange aussi bien que le démon,
Et la bête aussi bien que l'homme,
Sont tous connus par mon dernier :
Au mois de mai refleurit mon premier.

*Mots de l'*Enigme*, du* Logogriphe *et de la* Charade *insérés dans le dernier Numéro.*

Le mot de l'Enigme du dernier Numéro est *Fer-à-repasser.*

Celui du Logogriphe est *Craie*, dans lequel on trouve *air*, *raie* (poisson), *arc*, *carie*, *cire*, *Caire*, *icare*, *raie* (ligne), *cri*, *air* (musique), *jare.*

Celui de la Charade est *Pa-tente.*

LITTERATURE. — SCIENCES ET ARTS.

(MÊLANGES.)

LES ÉPOUSEURS.

« Oui, je te l'ai toujours promis, ma chère Mathilde, et » je tiendrai ma parole, disait le bon William Brady à sa » fille, en revenant de la promenade qu'il faisait tous les » soirs avec elle dans sa calèche; tu n'auras jamais d'autre » époux que celui qu'aura choisi ton cœur; mais il choisira » bien, n'est-il pas vrai, mon enfant? Il faut qu'en fermant » les yeux, j'emporte au moins la certitude que je laisse » ma Mathilde entre les mains d'un homme qui veillera sur » son bonheur. »

Miss Brady baissa les yeux et rougit. « Mon père con- » naît, dit-elle après un moment de silence, ma respec- » tueuse affection pour lui : il peut être persuadé que toutes » ses volontés seront...... des lois sacrées..... et d'ailleurs, » je n'aurai dix-sept ans que le mois prochain, se hâta- » t-elle d'ajouter d'un air léger, j'ai tout le tems de faire » un choix. — Tu en as du moins toutes les facilités, reprit » sir William. N'es-tu pas libre autant qu'une fille bien » élevée peut désirer de l'être? Je ne refuse l'entrée de ma » maison à aucun homme honnête, quoique bien convaincu » qu'il n'en est pas un qui vienne chez moi pour m'y voir. » Tous les yeux sont attachés sur toi; mais pendant ce tems- » là les miens observent. Oh! je crois connaître à merveille » tout mon monde. T'est-il jamais venu dans l'idée de passer » en revue ce cercle d'adorateurs? — Quoi! mon père, » pensez-vous que je fasse plus d'attention qu'il ne convient » à des hommes dont les uns sont amenés chez vous par dé- » sœuvrement, les autres par la curiosité peut-être? Croyez- » vous que leurs personnes, leurs complimens puissent être » pour moi l'objet de réflexions bien profondes? Je vois, » j'écoute tout cela avec une indifférence...... — Voilà qui » est bien philosophique, ma chère enfant! Comment! tu » ne serais pas en état de me dire, par exemple, si j'ai » bien jugé le jeune Henri Ashton? A mon avis, il est doué » d'un heureux caractère, mais on ne peut le citer, néan- » moins, pour un sujet bien distingué. — Non, certes, ré- » pondit Mathilde du ton le plus décidé. — Et le fils de

» mon vieil ami, sir Edouard Broomley, ne possède-t-il
» pas toutes les qualités qui doivent faire l'orgueil d'un
» père, et garantir le bonheur de la femme qui sera la
» sienne ? De plus, une fortune solide, et enfin ce qui, de
» mon tems, ne déplaisait point aux dames, une figure,
» une taille..... — Oh ! assurément, mon père, M. Broomley
» a un mérite que l'on ne peut contester ; mais si j'osais me
» permettre une observation, il me semble que ce jeune
» homme manque d'un certain naturel, d'une certaine
» franchise que je mets avant tout. — Et tu avais l'air de
» ne connaître aucun des individus que nous voyons le plus
» habituellement ! Il faut pourtant que le pauvre Broomley
» ait été soumis par toi à un examen bien réfléchi. Enfin,
» c'est sa faute s'il ne te plaît pas davantage. Mais le capi-
» taine Harrod ? je t'avoue, moi, que cet homme me paraît
» calculer plus en banquier qu'en militaire ; sa conversation
» roule constamment sur mes deux cents mille livres sterling,
» et quand je veux lui parler de ses campagnes, il me
» ramène toujours aux actions de la compagnie des Indes.
» — Que vous êtes bon d'écouter, et même de recevoir ce
» lourd discoureur ! Il se ferait scrupule de prononcer le
» nom d'une jeune personne de Londres, sans y ajouter
» aussitôt à combien de guinées et de schellings doit se
» monter sa dot. — Ma foi, ma chère amie, à la manière
» dont tu arrranges tous les hommes que je viens de te
» nommer, il me semble que je ferai prudemment de ne
» pas prolonger cette revue, ne fût-ce que par charité pour
» ceux dont tu n'as pas esquissé les portraits. D'ailleurs,
» qui mériterait encore d'arrêter nos regards ? Serait-ce un
» jeune Blanford, de tous les étourdis de Londres le plus
» fou, de tous les beaux esprits du jour le plus insipide ?
» A ta place, je le confesse, ses fades jeux de mots et ses
» éternels petits vers, me le feraient prendre dans la plus
» belle aversion. Hem, qu'en penses-tu, mon enfant ? »

Mathilde toussait, s'agitait ; elle s'impatientait contre le soleil couchant, contre la poussière, contre les passans. — « Et si tu savais en outre, chère Mathilde, reprit sir William, combien j'ai à me plaindre du père de ce M. Blanford ? — Mais, mon père, avec votre permission, devez-vous en rendre le fils responsable ? En honneur, vous le traitez avec une rigueur, une injustice...., » — Mathilde se tut et se mordit les lèvres. Sir William feignit de ne point s'en apercevoir, et ils rentrèrent dans Londres, gardant l'un et l'autre le plus profond silence.

Le jour suivant, tous les hommes dont il avait été question dans l'entretien que nous venons de rapporter, se trouvèrent réunis à dîner chez sir William. C'était d'après l'invitation de miss Braddy : elle désirait fêter l'arrivée d'une cousine, qui avait été la compagne et l'amie la plus intime de son enfance. Le nombre ordinaire des convives était augmenté d'un jeune officier, Alfred Wilson, qui arrivait d'Amérique avec son régiment. En peu de minutes, ses regards, ses propos annoncèrent des prétentions sur la riche héritière ; et aussitôt les quatre anciens rivaux, réunis pour la première fois par un intérêt commun, se liguèrent contre le nouveau venu. Miss Anna, la jeune cousine, reçut des politesses marquées de chacun d'eux : tous étaient persuadés qu'on ne pouvait avoir de meilleur appui auprès de Mathilde, que la confidente de toutes ses pensées. Miss Anna, qui arrivait de sa province, trouva que les hommes étaient incomparablement plus attentifs, à Londres, pour les jeunes personnes. Elle répondait à chaque galanterie qui lui était adressée, par le compliment qui lui paraissait le plus propre à exprimer sa reconnaissance. Peu jolie, et encore moins spirituelle, elle ne s'avisa pas une seule fois de soupçonner que tant de prévenances de la part de gens inconnus devaient couvrir des intentions cachées. On riait assez haut des naïvetés de la petite provinciale ; Mathilde s'en amusa elle-même ; et sir William, sans trop savoir de quoi l'on riait, prit part à la gaîté générale.

Elle faillit être troublée par la petite guerre extrêmement vive qui s'était engagée contre le jeune militaire et son voisin Henri Ashton. Celui-ci, après avoir été l'agresseur, se défendait assez mal ; quoiqu'assisté de toutes les grosses plaisanteries du capitaine Harrod et des calembourgs de l'aimable Blanford, il allait chercher à se sauver, par une querelle ouverte, de l'humiliation qui l'attendait dans ce combat d'esprit, lorsque Mathilde se rangea tout à coup du parti du jeune officier, et imposa silence à ses adversaires. Blanford, surpris et piqué à l'excès, voulut témoigner à Mathilde toute sa mauvaise humeur d'une partialité aussi révoltante ; il fit une longue sortie contre les coquettes qui donnent toujours la préférence au dernier venu. Edouard Broomley, qui jusque-là avait gardé le silence, répondit par une tirade moins longue, mais plus énergique, contre l'indiscrétion de certains hommes avantageux, qui compromettent et tyrannisent celles qu'ils prétendent forcer d'agréer leurs hommages exclusifs. Sir William sourit d'un

air satisfait ; et de ce moment, Mathilde qui semblait n'avoir eu d'yeux et d'oreilles que pour Blanford, s'occupa poliment du modeste Edouard Broomley.

Après le dîner, on proposa d'aller prendre le thé dans un pavillon situé à l'extrémité du jardin. Chacun des rivaux profita de cette occasion pour essayer de mettre miss Anna dans ses intérêts ; chacun d'eux lui avoua donc qu'épris de la plus violente passion pour sa belle cousine, c'était de ses bons offices désormais qu'il attendait le prix de sa tendresse. Miss Anna, cette fois, ne pouvait plus se faire illusion sur le but réel de toutes les attentions dont elle avait été comblée pendant le repas ; et soudain se développa chez elle un esprit qui, si Pope a dit vrai, se trouve placé dans toute tête féminine immédiatement à côté du désir de plaire. La petite provinciale fit un prompt usage de cette nouvelle faculté. « Quoi ! c'est donc sérieusement, dit-elle à Blan-» ford, que vous voulez consacrer votre vie entière à ma » cousine ? Mais savez-vous qu'en me rendant confidente de » projets aussi graves, vous m'imposez l'obligation de vous » parler avec une franchise qui peut être aussi pénible » pour moi qu'inattendue pour vous ? Mathilde est ma meil-» leure, ou plutôt mon unique amie ; son bonheur m'est » plus cher que le mien propre ; ainsi, je ne dois rien » dissimuler dans une circonstance qui doit décider de son » sort. Vous croyez l'aimer, cette chère petite cousine, » parce que vous avez été séduit par quelques agrémens » extérieurs. Elle est fort bien, parfaitement bien, sans » doute ; mais si vous découvriez tout à coup quelques dé-» fauts essentiels dans sa personne, soyez de bonne foi, » M. Blanford, dites-moi si l'ardeur de vos transports n'en » serait pas un peu calmée ? — Des défauts essentiels dans » miss Mathilde ! vous m'alarmez ! — Eh bien ! comme vous » voilà déjà inquiet et troublé ! Rassurez-vous. Des défauts es-» sentiels, ce serait trop dire ; mais enfin si quelqu'imperfec-» tion comme...... par exemple...... — Comme ? mais parlez » donc, miss Anna. — Comme..... une taille.... qui tendrait » un peu à se tourner..... — Ah ! ciel ! que me dites-vous-» là ? Qui se serait jamais douté.... ? — Monsieur Blanford, » en vérité, vous me faites entrer dans des détails d'une » indiscrétion..... Ma pauvre cousine, si elle savait jamais.... ! » — Oh ! ne craignez rien. Que d'obligation je vous ai, miss » Anna ! Oui, dans le fait, quelquefois j'ai cru voir..... — » Ce qui saute aux yeux de tout le monde, malgré tout l'art » de l'ouvrier qui fait ses corps. Au reste, rappelez-vous

» que je ne vous ai rien dit, absolument rien. » Et avant que Blanford pût lui adresser une nouvelle question, elle était déjà rentrée dans le pavillon, serrant affectueusement Mathilde dans ses bras, et lui chuchotant à l'oreille qu'elle n'aimait rien tant au monde que sa bonne et jolie petite cousine.

Blanford resté seul fit quelques tours de jardin pour se consulter. Le résultat de ses profondes réflexions fut qu'il ne s'exposerait jamais à la honte de se montrer à Hyde-Park ou à l'opéra, à côté d'une femme qui aurait quelques irrégularités dans la taille. Ne voulant cependant pas avoir à se reprocher d'avoir agi avec précipitation, il rejoignit la société pour vérifier en dernière analyse le rapport de miss Anna. Pendant que Mathilde versait le thé, il attacha sur elle un regard auquel il lui semblait impossible que rien pût échapper. Si Mathilde pouvait se vanter d'un avantage réel, c'était sans contredit d'une taille et d'une tournure aussi parfaites qu'élégantes; mais le judicieux jeune homme se serait cru désormais indigne de prétendre à la moindre pénétration, s'il n'eût vu ce que miss Anna avait su voir. Il remarqua donc très-distinctement que la belle qu'il avait jusqu'alors comparée, dans tous ses madrigaux, à Hébé et à Flore, avait une épaule plus haute que l'autre, et la tête tant soit peu engoncée. S'approchant de miss Anna, il lui dit tout bas d'un air important, et en lui serrant la main comme pour la remercier : « Vous avez raison ! » Qu'il eût été humilié, s'il avait pu pénétrer qu'il était la dupe des artifices d'une petite provinciale !

Désespéré de cette découverte, dont il n'imaginait pas que la réalité pût être mise en doute, il se persuada bientôt que c'était un procédé bien odieux, de la part de miss Mathilde, d'avoir cherché à lui en imposer sur un point aussi essentiel. « Que j'étais aveuglé ! » se disait-il. Ne pouvant faire éclater librement son dépit contre celle qui en était l'objet, il saisit avec empressement la première occasion que lui fournit la conversation pour rallumer la querelle qui avait eu lieu, à table, entre Alfred Wilson et lui. Le jeune officier repoussa plus vivement encore les sarcasmes de Blanford, et tous les rieurs se rangèrent de son côté, malgré les préventions existantes contre le nouveau venu; mais miss Braddy, intérieurement ulcérée de voir traiter avec aussi peu de ménagement l'homme que son cœur avait distingué, prit Wilson dans une aversion formelle, et se promit bien de le lui faire sentir en toutes circonstances.

Cette petite scène, après avoir amusé quelques instans, avait fini, comme il arrive ordinairement, par répandre de la contrainte et du froid. On se retira de bonne heure. Sir William, resté seul avec sa fille et sa nièce, paraissait plongé dans une profonde rêverie. Mathilde lui en demanda le sujet. « Je réfléchissais, dit le bon homme en souriant, que » tu auras bientôt, ma chère fille, autant de poursuivans que » la chaste Pénélope. Au reste, laissons-les faire : nous ver- » rons bien à la fin lequel de tous ces rivaux viendra à bout » de tendre l'arc. Ton M. Blanford a déjà l'air assez sûr » de son fait, mais à la preuve, mon enfant, à la preuve ! » — Mon monsieur Blanford ! Mais, d'honneur, mon père, » vous n'y pensez pas. Si d'autres que ma cousine vous en- » tendaient, ne pourrait-on pas croire ?.... Toute raillerie à » part, Blanford a pour vous, pour nous tous, l'attachement » le plus vrai, l'amitié la plus délicate....... » Miss Anna sourit ; Mathilde ne vit pas tout ce qu'il y avait de malin dans ce sourire, et elle lui serra affectueusement la main.

Il était rare qu'un jour se passât sans que Blanford envoyât à miss Braddy un bouquet et des vers. Le lendemain matin, son domestique parut, comme à l'ordinaire, mais il n'apportait qu'un papier et point de fleurs. Miss Mathilde ouvre avec empressement, lit une longue pièce de vers et n'y comprend rien ; elle appelle Anna, les vers sont relus plus posément, et à travers un déluge de paroles, les deux cousines démêlent cette profonde sentence : « Qu'il n'est point » de mystère que le tems ne dévoile. » Elle était retournée en cent façons, puis appuyée de l'exemple de la Nymphe Calisto, qui n'avait pu dérober son secret aux yeux de Diane. Enfin M. Blanford, bien aise de faire voir qu'il connaissait les auteurs français, et trouvant tout naturel de se comparer à un empereur romain, terminait en s'appliquant ce vers de Corneille :

Auguste a tout appris, et veut tout oublier.

Miss Braddy, quoique regardant comme impossible de pénétrer le sens de cette pièce énigmatique, se trouva singuliérement offensée de la comparaison que le poëte osait faire d'elle avec Calisto ; et prenant aussitôt un crayon, elle écrivit au bas de la lettre même : « Je ne sais ce que » vous avez *appris* et ce que vous voulez *oublier ;* mais je » vois que la tête vous a tourné. Ne vous présentez plus » chez mon père : vous n'y seriez point reçu. »

Dans la première chaleur de son ressentiment, Mathilde

se hâta d'annoncer à sir William qu'ayant murement réfléchi sur les défauts essentiels de Blanford, elle se faisait un devoir d'adopter à l'égard de ce jeune fat la façon de penser du père le plus tendre et le plus éclairé. « Quelques » instances qu'il fasse, ajouta-t-elle, je suis fermement dé» terminée à ne plus le voir. » Sir William sourit en observant l'air solennel et le ton tragique dont Mathilde lui fit cette déclaration imprévue. « Prends garde, ma chère en» fant, dit-il; ne va pas exposer ton vieux père à prendre » un dépit passager pour une résolution irrévocable. » Mathilde, indignée du seul soupçon d'une telle faiblesse, voulut attester le ciel et la terre qu'elle avait prononcé sans retour la disgrâce de Blanford. « Ah! ne fais pas de sermens, » reprit en riant sir William, car je ne pourrais plus te » croire; mais songe que voilà ton honneur intéressé à tenir » ta parole. » Le bon M. Braddy se promit bien, intérieurement, de seconder de tout son pouvoir les efforts héroïques de sa fille; il se flattait de pouvoir diriger désormais le choix de son cœur; et, pour lui éviter de nouveaux périls, il conçut aussitôt le projet de faire subir une rigoureuse épreuve à tous les hommes qui aspiraient à sa main.

Il ne se doutait pas que sa nièce, sans l'avoir consulté, entrât aussi merveilleusement dans ses vues; et miss Anna, de son côté, ne pensait guères que sa jalousie et son astuce servissent à l'exécution du plan de son oncle. Son calcul n'avait d'objet direct que sa petite personne. « Certes, se » disait-elle en regardant Mathilde, il faudrait que je fusse » née sous une étoile bien sinistre si, en écartant de ma » présomptueuse cousine cette foule d'adorateurs, je ne » pouvais parvenir à en retenir un seul près de moi. » Fière du succès presqu'inespéré de sa première tentative, elle crut pouvoir se promettre une égale réussite de la seconde. L'occasion de faire un nouvel essai du talent qui venait de se développer chez elle ne tarda pas à s'offrir.

Edouard Broomley lui donnait le bras à la promenade. Miss Anna qui, depuis quelques jours, étudiait les personnages et le degré de faveur dont jouissait chacun d'eux, avait déjà suffisamment reconnu qu'aucun n'était plus près de remplacer et de faire oublier l'aimable Blanford que sir Edouard, non moins bien partagé que lui pour les agrémens extérieurs, et doué d'un genre d'esprit infiniment préférable. Edouard était sensible et délicat à l'excès: miss Anna ne se méprit pas sur la nature de l'attaque qu'il fallait lui livrer.

Elle prit un air si profondément affligé, elle poussait de si fréquens soupirs, que sir Edouard se crut obligé de la prier de ne point trouver mauvais qu'il peût lui demander le sujet de ce noir chagrin. C'est tout ce qu'attendait miss Anna : « Quoi, sir Edouard, lui répondit-elle, vous connaissez ma » vive tendresse pour ma cousine, et vous pouvez avoir des » doutes sur la cause des peines que j'éprouve! — et ses » soupirs redoublèrent. — Votre cousine, miss Braddy! — » Comment! vous n'avez pas remarqué combien elle-même, » depuis hier, paraît agitée et soucieuse? — Pardonnez-moi, » j'ai cru m'apercevoir qu'elle n'avait pas sa gaieté ordinaire; » mais au moment où je cherchais à m'approcher d'elle, et » à lui adresser la parole, il m'a semblé qu'elle a mis une » certaine affectation à s'éloigner de moi. — Oui, vous pour» riez avoir bien vu : cette pauvre cousine! elle est digne de » toute votre indulgence; je suis convaincue qu'elle a honte » d'elle-même. — Comment donc? — Hélas! vous m'enten» dez.... elle rougit de sa faiblesse; ce M. Blanford.... — » Eh bien? — L'impertinent! méritait-il une distinction si » flatteuse? — Miss Anna, expliquez-vous donc. — Il pré» tend, il soutient.... Mais vous ne croirez jamais jusqu'où » peut aller la méchanceté de ce fat. — En vérité, vous me » mettez au supplice! — Il a rêvé tout-à-coup que ma cou» sine était contrefaite, et il lui a envoyé, sans plus d'exa» men, les adieux les plus outrageans, s'ils n'étaient les plus » ridicules. — Tout est donc rompu? — Oh! tout-à-fait; de » la part de ce Blanford, du moins; mais ma pauvre cousine, » ah! vous la connaissez, c'est la bonté même....; au lieu » de ressentir cette injure avec la dignité convenable, elle » se livre à un désespoir de roman. Si vous saviez toutes » les idées qui lui passent par la tête! vous en seriez ému, » attendri, effrayé autant que je le suis moi-même. Juste » ciel! sir Edouard, que n'ai-je pas été forcée d'écouter » depuis ce fatal moment! il ne s'agit de rien moins que de » courir après le perfide, fût-ce au-delà des mers; de le » sommer de rendre un cœur sans lequel on ne peut vivre; » tantôt de découvrir une odieuse rivale et de lui arracher la » vie; tantôt d'aller s'ensevelir dans les montagnes d'Ecosse » pour pleurer la perte de l'objet aimé et maudire le reste » du genre humain. Tous les hommes qui ont cherché à lui » plaire, sont précisément ceux qu'elle hait le plus cordia» lement. La pauvre Mathilde! Vous avez pour elle l'amour » le plus tendre; aussi suis-je persuadée qu'elle vous déteste, » qu'elle vous abhorre. — Vous aurait-elle parlé de moi? —

» Non, c'est moi qui, croyant la distraire agréablement,
» essayai de prononcer votre nom devant elle; ah! si vous
» pouviez vous figurer son impatience, son dépit, ses fureurs!
» Sir Edouard, vous êtes naturellement sensible et compa-
» tissant; ayez pitié de l'état d'aliénation de ma malheureuse
» cousine; ne tentez point de la revoir de long-tems, de très-
» long-tems; sa douleur s'usera, et peut-être même, à force
» de pleurer Blanfort, pourra-t-elle vous admettre à le
» pleurer avec elle. — La perspective est consolante et flat-
» teuse, il faut l'avouer. »

En achevant ces mots, Edouard Broomley précipitait sa marche, et entraînait miss Anna qui, lisant sur sa figure l'agitation violente de son ame, s'applaudissait de voir que tous ses coups avaient porté. Edouard acheva la promenade sans proférer une parole, sans même se joindre aux exclamations pathétiques que sa compagne faisait entendre de minute en minute.

En rentrant à la maison, miss Anna saisit l'instant de dire à l'oreille de sa cousine, que sir Edouard instruit, elle ne savait comment, de la retraite de Blanford, avait déclaré qu'une jeune personne, capable de regretter un pareil fou, devait être cent fois plus folle. Mathilde lança sur Edouard Broomley, des regards qui peignaient son ardent courroux; il n'y vit que la confirmation complète de tout ce que lui avait révélé miss Anna.

Sa résolution fut bientôt prise; le lendemain, il vint prier miss Anna de remettre à sa cousine un billet contenant ce peu de mots: « En recherchant votre main, je mettais plus
» de prix encore à obtenir votre cœur. J'apprends qu'il n'est
» plus à vous: je dois donc retirer l'offre du mien. Il est d'une
» nature trop différente de celui qui vient de vous échapper,
» pour oser aspirer à vous consoler de sa perte. » Mathilde, quelqu'extrême qu'eût été sa prévention en faveur de Blanford, n'avait pu fermer les yeux sur les rares qualités de sir Edouard. Son estime pour lui était profonde; elle n'en fut que plus douloureusement affectée de l'ironie amère de son billet. Ce ne fut pas même sans lui causer un regret qu'elle eût voulu se dissimuler, que se présentait à son esprit l'éloignement d'un homme pour qui son père professait une considération particulière; d'un homme, enfin, dont elle s'avouait que le choix était un hommage public rendu au mérite d'une jeune personne. Toutes ces idées se combattaient dans son esprit; mais la vanité triompha, et lui dicta la réponse suivante: « Je n'ai jamais eu de prétentions sur votre

» cœur, sir Edouard; qui peut donc vous inspirer la témérité » de pénétrer les secrets du mien? Respectez ma liberté, et » jouissez de la vôtre. »

Miss Anna, chargée de ce billet, eut soin d'en prendre connaissance en soulevant le cachet; le style de Mathilde lui parut beaucoup trop modéré; elle résolut, en conséquence, de supprimer totalement ce message. Tout bien considéré, il lui sembla plus expédient de ne regarder les deux lignes tracées par sa cousine que comme un texte, dont elle se réservait de faire le commentaire. « Je me suis acquittée de votre » commission, dit-elle à sir Broomley; je ne sais ce que con- » tenait le papier que j'ai remis à Mathilde de votre part; » mais à peine y a-t-elle jeté les yeux qu'elle est entrée » dans une colère dont j'ai frémi moi-même. Il me serait » trop pénible de vous répéter toutes les expressions dont » elle s'est servie pour se plaindre de votre procédé; il me » serait plus difficile encore de vous reconnaître dans l'af- » freux portrait qu'elle a tracé de votre personne. Quelques » jours n'ont-ils pas suffi, ajouta-t-elle, en baissant modeste- » ment les paupières, pour m'apprendre à mieux vous ap- » précier? Puisse ma pauvre cousine ne pas sentir, un jour, » l'énormité de la perte qu'elle fait aujourd'hui si volontai- » rement! »

Sir Edouard, à ces derniers mots, crut sentir serrer sa main par celle de miss Anna; il n'hésita pas à attribuer ce mouvement à l'émotion de cette bonne petite parente. Il crut devoir reconnaître tant de soins et de bienveillance par la prière d'être admis à lui présenter ses hommages, lorsqu'elle serait de retour à Winchester, et lui au château qu'il possédait dans les environs de cette ville. Miss Anna put à peine contenir l'excès de sa joie; elle se voyait déjà maîtresse de ce beau château.

Avec quelle douce satisfaction elle entendit Mathilde déclarer le soir même, à son père, que sir Edouard, qu'il croyait si sage et si mesuré, avait osé se permettre envers elle des excès tels que l'honneur lui faisait une loi de ne le revoir de ses jours. Le bon sir William ne put obtenir d'explication plus circonstanciée sur les délits d'Edouard Broomley; il avait promis à sa fille de ne point contraindre ses inclinations, il fallut donc tenir sir Edouard pour bien condamné; mais son cœur souffrit du brusque éloignement de ce jeune homme, le seul de tous ses rivaux dont il eût désiré faire son gendre. Il n'en fut que plus empressé à faire subir aux autres prétendans l'épreuve qu'il leur destinait.

Peu de jours après, il les rassembla tous à sa table; chacun d'eux, instruit de la retraite de Blanford et de sir Edouard, se félicitait intérieurement de la victoire qui ne pouvait plus lui échapper. A peine daignèrent-ils s'apercevoir qu'Alfred Wilson n'était pas au nombre des convives. Depuis la querelle violente que ce jeune militaire avait eue avec Blanford, la froideur que miss Braddy affectait de lui témoigner en toute occasion, l'avait suffisamment averti de renoncer à des visites qui ne pouvaient plus être qu'importunes. La douleur qu'il ressentit de sa disgrace, fut aussi vive que la passion qu'il avait conçue en peu de jours, non pour l'héritière de l'opulent sir William, mais pour Mathilde jeune, aimable et belle. Il s'était éloigné sans se permettre, comme ses orgueilleux concurrens, un ridicule éclat ou d'amères railleries contre l'auteur de ses peines. S'il la rencontrait au spectacle ou dans les promenades, il n'osait pas l'aborder; il se contentait de lui faire un profond salut que miss Mathilde semblait à peine remarquer.

Le dîner commença très-gaîment; on parla de plusieurs mariages qui venaient de se faire; on en annonça d'autres qui allaient se conclure. Sir William s'étendit avec complaisance sur le bonheur des pères qui trouvaient à former pour leurs filles des unions bien assorties. Tout ce qu'il dit sur ce sujet, fut relevé et applaudi par tous les hommes avec une chaleur qui, chez quelques-uns, alla jusqu'a l'attendrissement. Il fut unanimement décidé que, l'amour et l'estime mutuels étant l'unique base de la félicité des époux, la dot d'une jeune personne, aux yeux de tout homme qui se piquait de délicatesse, consistait exclusivement dans ses vertus et ses attraits.

Cette sentence philosophique venait à peine d'être prononcée qu'on apporte des lettres à sir Braddy. Il demande la permission d'en lire une qui doit, dit-il, lui apprendre l'arrivée de la flotte des Indes orientales, sur laquelle il a de très-gros intérêts. Dès les premières lignes, il change de couleur, et laisse échapper la lettre, en levant les yeux au ciel, avec un profond soupir. On s'alarme; Mathilde, effrayée de l'état de son père, lui demande quelle nouvelle sinistre contient cet écrit. « Il m'annonce, répond sir William, que » sept vaisseaux du convoi sont tombés au pouvoir des fran- » çais. Par une déplorable fatalité, dans ce nombre se trou- » vent les cinq bâtimens dont la cargaison m'appartient; en » les perdant je perds tout, absolument tout au monde. »

La foudre était tombée sur tous les convives. Mathilde s'é-

lance dans les bras de son père : « Non, vous n'avez pas tout » perdu, lui dit-elle ; n'ai-je pas le bien de ma mère ? je vous » l'abandonne. » Une exclamation générale se fit entendre : était-ce de surprise, d'admiration, de regret? c'est ce que la conduite de chacun des amis de sir William pourra seule expliquer. Avec la joie, leur appétit avait disparu ; chacun d'eux, les yeux tristement attachés sur son assiette, ne les relevait que pour observer la contenance de ses rivaux. Ceux qui étaient doués de quelque pénétration purent démêler sur la figure de la bonne petite cousine, un sentiment qui n'était pas celui d'une douleur inconsolable ; elle saisit l'instant de dire tout bas, et avec un accent pathétique au capitaine Harrod assis près d'elle ; « Hélas ! qui eût jamais pu prévoir » que je dusse me trouver un jour plus riche que ma cousine? » — Comment, reprit vivement le capitaine, combien avez-» vous donc? — Oh ! tout au plus un quart de ce qu'aurait » eu miss Braddy.—Eh ! mais, c'est encore beaucoup ! Pour-» quoi donc, chère miss Anna, nous avoir fait un mystère de » votre fortune ? — A quoi bon ? l'on n'avait ici des yeux que » pour ma cousine. — On en aurait eu pour vous, soyez-en » sûre, et pour mon compte, je sens déjà... » — Mathilde vint interrompre ce dialogue, en proposant à sa cousine de monter avec elle dans son appartement. Miss Anna ne pouvait refuser ; mais en sortant, elle lança au capitaine un regard qu'il trouva délicieux, parce qu'en ce moment il achevait en lui-même un calcul, d'après lequel l'adorable cousine ne pouvait avoir moins de trente ou quarante mille livres sterling.

Les dames s'étant retirées, la table fut, selon l'usage, couverte de bouteilles. « Si les Français m'ont pris mes vaisseaux, » dit sir William, ils m'ont du moins laissé ma cave. Allons, » mes amis, jouissons de ce qui nous reste. » Les convives avouèrent que jamais l'on n'avait pris son parti plus héroïquement, mais aucun d'eux ne trouva dans son cœur une étincelle de ce courage stoïque. Qu'on juge de leur abattement ! les meilleurs vins de France et d'Espagne furent repoussés avec indifférence ; tout le monde se déclara dans l'obligation de sortir pour affaire urgente, et bientôt le bon M. Braddy se vit seul à table. « Je vous tiens, chers et loyaux » amis, se dit-il en se frottant les mains, je vous tiens, pas » un de vous n'aura ma fille. » Il eût pu ajouter : « Pas un » de vous ne voudrait encore l'accepter. »

Miss Mathilde, tandis que sa cousine dormait d'un doux sommeil, se livra aux plus douloureuses réflexions : elle se

sentait

sentait la force de supporter la perte d'une riche dot; mais elle ne pouvait soutenir l'idée de l'infortune qui allait peser sur son père, dans ses vieux jours. Elle reçut, de grand matin, une lettre dont l'écriture lui était inconnue; la signature lui apprit qu'elle était d'Henri Ashton. Voici ce qu'il lui mandait en style de commerce: « Très-honorée miss Braddy, » après avoir dûment compulsé mes livres, et pris exacte » connaissance de mon actif et de mon passif, j'ai trouvé que » la différence entre 200,000 livres sterling que vous deviez » apporter à votre mari, et zéro, signe représentatif de votre » avoir actuel, en apporterait une trop notable dans le cours » des affaires de ma maison. Encore, si vous n'eussiez pas, à » mon su et vu, fait à sir William votre père, l'abandon des » fonds que vous aviez à répéter du côté maternel, on aurait » pu voir à s'arranger; mais après une aussi fausse opération, » je me vois dans l'impossibilité de vous intéresser à mon né- » goce, comme épouse, associée et compagne: ce dont, » très-honorée miss Braddy, je m'empresse de vous donner » avis pour votre gouverne, étant d'ailleurs très-parfaitement » votre, etc. *Henri Ashton.* »

Mathilde leva les épaules et sourit de pitié: comme elle jetait cette lettre au feu, on lui en apporta une du capitaine Harrod. Il lui mandait très-laconiquement, que dans ses plans de mariage et de bonheur futur, il avait toujours placé au rang de ses premières jouissances celle de faire répandre des torrens de bienfaits sur les infortunés, par la femme qui porterait son nom; que ce serait pour son cœur une peine trop cruelle de la voir réduite à une pitié stérile envers cette classe intéressante; et, qu'en conséquence, il se trouvait contraint de renoncer aux projets que dans des tems plus heureux, il s'était plu à concevoir.

Miss Anna entrait au moment où sa cousine allait faire partager à ce billet le sort de la lettre d'Henri Ashton; Mathilde le lui remit; elle le lut avec avidité. « Qu'il est char- » mant, le capitain[illegible]e dit-elle; n'est-il pas évident qu'il » ne reprend sa libe[illegible]ue pour m'en faire hommage? »

Miss Braddy descendit chez son père pour lui exprimer le dédain que lui inspiraient les deux lettres qu'elle venait de recevoir. « J'en lisais une, à l'instant même, lui dit-il, d'un » homme que tu aimes encore moins, d'Alfred Wilson. — » Quoi! s'écria Mathilde, celui-ci croit-il avoir aussi le droit » d'insulter à notre infortune? — Lis ce qu'il m'écrit. — » Dieu m'en garde! — Lis, te dis-je. — J'apprends votre » malheur, mandait Alfred à sir William; je me sens plus

» hardi à vous avouer que j'aime votre charmante fille. » J'avais mis deux mille guinées en réserve pour acheter une » compagnie de cavalerie. Montrez-moi quelqu'estime en » acceptant ce faible secours; je me trouverai moi-même » moins à plaindre. — Je le confesse, je ne m'y attendais pas, » dit Mathilde en essuyant une larme. — Ni moi, dit Anna, d'un ton léger. Le bon sir William remit la lettre dans sa poche en souriant. Il proposa aussitôt à sa fille et à sa nièce d'aller voir une course de chevaux annoncée pour le jour même. « Ce sera une distraction, ajouta-t-il, et nous en avons » tous besoin. » On part.

Miss Braddy avait à peine pris sa place qu'elle s'entend nommer; elle se retourne, et reconnaît Blanford. Il était avec deux de ses compagnons d'extravagances; il leur annonce qu'il va bien les divertir aux dépens d'une petite fille qui a été folle de lui, mais qu'il a laissée parce qu'elle l'ennuyait. Ces messieurs s'approchent de manière à ce que Mathilde ne puisse perdre un mot de leurs grosses plaisanteries. Sir William, occupé à expliquer à sa nièce tout ce qui était nouveau pour elle dans ce spectacle, n'entendait heureusement rien de ce qui affectait si cruellement sa fille. Elle était dans un état violent; la rougeur de l'indignation et de la colère couvrait son front, des larmes étaient prêtes à s'échapper de ses yeux; elle se levait, se rasseyait, s'agitait.... Dans ce moment, Alfred, placé sur les gradins opposés, l'aperçut, et du même coup d'œil il remarqua son trouble et celui qui l'occasionnait. En un instant, il est derrière Blanford sans en être vu. Les trois jeunes gens faisaient assaut d'impertinence: « De grâce, M. Blanford, dit Alfred en lui frappant » un peu rudement sur l'épaule, est-ce-là le ton des cheva» liers anglais de nos jours? » Surpris, déconcerté de cette apostrophe imprévue, l'agréable jeune homme cherche à balbutier une réponse qui fasse rire ses amis et ses voisins; mais il est brusquement interrompu par Alfred qui, en termes très-militaires, lui déclare qu'il se charge de lui donner une leçon de courtoisie, à l'heure même. Blanfort est entraîné par ses compagnons sur les pas du jeune militaire; bientôt tous quatre sont hors de vue.

Mathilde avait entendu donner le défi; alarmée du péril qu'allait courir l'homme généreux qui s'était déclaré son vengeur, elle se hâta de faire part à son père de la scène qui venait de se passer; elle le conjura de faire les plus prompts efforts pour prévenir un combat dont elle seule était cause; mais où devait-il avoir lieu? Comment quitter brusquement

la course sans se faire remarquer? Sir William prononça donc que son premier soin devait être d'éviter tout esclandre, et qu'en conséquence il fallait rester. Mathilde, pour la première fois, accusa son père de cruauté; elle attendait, dans de mortelles transes, l'instant de remonter en voiture

En rentrant dans la ville, un ancien ami de sir Villiam qui était à cheval, s'approche de sa calèche, et lui dit qu'il vient d'être témoin d'un duel dont les acteurs ne lui sont peut-être pas inconnus. Mathilde le presse de s'expliquer: il raconte qu'arrivé sur le champ de bataille, Blanford avait déclaré que s'il fallait qu'il se battît pour tous les bons mots qui lui échappaient, il aurait déjà dépeuplé la moitié de Londres; qu'Alfred s'étant mis alors en devoir de lui balafrer la figure, il s'était fait un rempart de ses deux amis; que l'un de ceux-ci avait été bientôt désarmé, mais que l'autre, en recevant une blessure assez grave, en avait fait une à Alfred. — « Ciel! il est blessé! s'écria miss Braddy. — « Oh! je ne crois pas que ce soit dangereusement, » reprit l'ami. Mathilde, dès que l'on fut arrivé, pria sa cousine de s'informer auprès des gens de la maison de l'adresse d'Alfred Wilson; miss Anna revint presqu'aussitôt lui dire que personne ne la savait.

Mathilde passa la nuit entière à réfléchir sur l'étrange changement qui s'était fait, autour d'elle, dans l'espace de quelques jours.

Tous les hommes qui semblaient attendre leur bonheur de ses regards s'étaient éloignés en un instant; et celui qu'elle avait accablé de ses dédains venait d'exposer ses jours pour elle!

Avant l'heure ordinaire du déjeûné, Mathilde était descendue dans l'appartement de son père. « Ne trouvez-vous » pas, lui dit-elle, que la décence exige que vous envoyiez » demander des nouvelles de M. Wilson? — J'y penserai, » répondit froidement sir William; mais, en attendant, fais » le thé. » Mathilde obéit, en se disant que son père n'était plus reconnaissable.

La porte s'ouvre, un officier se présente, le bras en écharpe. Miss Braddy jeta un cri involontaire; elle faillit laisser tomber la tasse qu'elle offrait à son père. Alfred n'était guère moins ému. Il arrivait sur l'invitation de sir William qui lui avait écrit: « Si votre coup d'épée ne vous interdit pas » tout mouvement, accourez, je vous attends. » Mathilde veut lui parler de sa blessure, lui exprimer sa reconnaissance, elle bégaye, elle s'embarrasse; aux larmes qui roule

laient dans ses yeux, sir William voit que sans crainte d'être démenti par le cœur de sa fille, il peut laisser agir le sien. « Brave jeune homme, dit-il à Alfred, vous avez » été le protecteur de mon enfant, soyez-le toujours : je la » remets entre vos mains. Vous m'avez offert tout ce que » vous possédez, et je le prendrais si j'en avais besoin : vous » êtes de ces hommes dont on peut tout accepter. Mais » William Braddy n'entend pas non plus qu'on le refuse : » il faut, avec la main de Mathilde, recevoir ce porte- » feuille ; il contient beaucoup plus que vos indignes rivaux » ne supposent que j'ai perdu. »

Mathilde se jeta dans les bras de son père, tandis qu'elle abandonnait une de ses mains au trop heureux jeune homme. Alfred voulut prononcer des sermens : sir William l'interrompit, en le pressant sur son cœur à côté de sa fille.

Miss Anna suffoquait : « Quoi ! se disait-elle, l'ai-je bien » entendu ? elle retrouve toute sa fortune ! elle se marie ! » et moi ! moi !..... Dès le lendemain elle se fit enlever par par le capitaine Harrod, qui croyait enlever un trésor, et qui, un mois après, l'abandonna, quand il sut qu'elle n'était pas plus riche en espèces qu'en attraits. La malheureuse miss Anna, repoussée par ses parens, vint se jeter aux genoux de sa cousine ; elle lui avoua toutes ses noirceurs. Mathilde ne lui refusa ni un asyle, ni son pardon. « Pour- » quoi te hairais-je, lui dit-elle ? n'as-tu pas aussi contribué » à la félicité dont je jouis, en écartant de moi tous les » hommes qui n'étaient pas mon Alfred ? — Tu as raison, » ma fille, dit sir William, lui seul était digne de ta ten- » dresse ; son cœur est comme l'or : il est sorti pur d'une » première épreuve, tu ne dois plus craindre qu'il change. »

L. DE SEVELINGES.

(EXTRAITS.)

Œuvres complètes de Jean Racine, avec le Commentaire de M. DE LAHARPE, et augmentées de plusieurs morceaux inédits ou peu connus. A Paris, chez *H. Agasse*, rue des Poitevins, n°. 6. — 7 vol. in-8°.

Si l'on veut maintenant connaître par des exemples les observations particulières sur le style de Racine, dans lesquelles l'habile commentateur fait briller autant

de sagacité que de justesse, et une connaissance de la langue poëtique devenue extrêmement rare parmi les critiques d'aujourd'hui, on ne peut être embarrassé que du choix. Je choisirai pour premier exemple une note sur Alexandre, parce qu'elle porte en partie sur cette rareté même des bons juges en fait de style poëtique, et qu'elle contient aussi sur ce style des notions qu'il n'est pas inutile de rappeler. On y trouvera peut-être, avec un mépris amer pour l'ignorance des autres, un peu trop d'estime pour son propre savoir; mais cela tient au caractère de l'auteur; il perce dans tous ses ouvrages.

Il s'agit de quelques vers dont l'expression est forte et hardiment métaphorique, mais que l'ancien commentateur et même Louis Racine avaient loués outre mesure. Le premier avait dit que ces vers annonçaient déjà un poëte supérieur. « Ces vers sont beaux, il est vrai, dit Laharpe, mais d'un genre de beauté à la portée de tout le monde, et dont on avait des exemples, même dans des poëtes que personne ne lit plus, dans Brébeuf, dans le Moine, etc. Ce n'est point là ce qui peut annoncer *un poëte supérieur*. Je relève cette assertion parce que c'est une des sottises de nos jours de placer exclusivement la beauté poëtique dans l'usage des figures, même quand elles sont faciles et communes ou fausses et outrées...... Ce qui caractérise particulièrement le bon versificateur, c'est l'emploi judicieux des tropes de toute espèce, dont se forme une diction qui n'est jamais commune et jamais affectée : d'où il suit que ce mérite ne peut se remarquer que dans la continuité du style et fait proprement le bon écrivain. La *supériorité* tient ensuite au nombre et au degré de beautés qui l'élèvent au-dessus de cette élégance habituelle sans laquelle on ne sait pas écrire, et tout cela n'est encore que la supériorité du style, telle, par exemple, qu'elle se trouve dans *Esther*. On n'est *un poëte supérieur* que quand on joint ce style à des conceptions poëtiques d'une grande beauté, comme dans *Athalie*, dans *Phèdre*, *Andromaque*, etc. Je n'ignore pas que cette précision dans le langage de la critique est aussi inconnue à la plupart de ceux qui s'érigent

en juges de la poësie que les premières notions de la peinture à la plupart de ceux qui vont juger les tableaux du Louvre. Mais aussi ces prétendus connaisseurs en littérature inspirent aux vrais connaisseurs et aux bons artistes précisément la même pitié qu'éprouvent les peintres et les sculpteurs quand ils entendent l'ignorance raisonner au salon sur ces arts, en termes qu'elle n'entend même pas. »

Pour mieux développer ses idées, il fait dans la même note l'analyse d'un autre vers, bien plus remarquable pour un homme de l'art et un homme de goût, et que l'ancien commentateur n'avait nullement remarqué, c'est celui-ci :

Toujours son amitié traîne un long esclavage.

« Ce vers est d'un homme qui a déjà le sentiment de la vraie poësie de style, c'est-à-dire, qui sait s'approprier par des formes heureuses et nouvelles ce qui semble être à tout le monde. Tout le monde a dit ou peut dire : *Son amitié n'est qu'un esclavage, un esclavage déguisé* : il n'y a qu'un poëte qui sache dire :

Toujours son amitié traîne un long esclavage.

Ce vers est parfait; le second hémistiche est beau de trois manières; par l'image que forme le mot *traîne*; par la précision qui naît de l'ellipse hardie *traîne*, pour *entraîne avec elle*, comme il faudrait le dire en prose; par l'harmonie imitative des sons prolongés, *traîne un long esclavage*. Voilà comme on fait de bons vers, et voilà ce que peuvent y voir ceux qui en ont bien étudié l'art......... La connaissance de tous ces secrets de l'art, qui sont sans nombre, heureusement n'est nécessaire qu'à ceux qui le cultivent ou à ceux qui prennent sur eux de s'en rendre les juges devant le public. Ceux-ci ne doivent pas tout dire, mais pour ne pas se tromper dans ce qu'ils disent, ils doivent savoir tout ce qu'on pourrait dire. »

D'après cette règle dont on ne peut contester la justesse, il est aisé de voir combien parmi tant de prétendus critiques qui ne décident pas d'une manière moins tranchante sur les vers que sur la prose, il y en a peu dont le public doive compter pour quelque chose les décisions.

Voici, sur un vers d'*Andromaque*, une observation d'un autre genre, qu'il est surprenant que personne n'eût encore faite. Oreste, dans sa belle scène du troisième acte avec Pylade, lui dit :

Mon innocence enfin commence à me peser.

« Ce vers, dit le commentateur, m'a toujours étonné : il n'y a point de spectateur instruit qui ne sache que celui qui parle ainsi a tué sa mère. L'époque de la pièce n'est pas incertaine : on y fait mention du voyage en Tauride, qui certainement a suivi le meurtre de Clytemnestre. Comment cet Oreste parricide peut-il parler de son *innocence?* Il a été absous par les Dieux, mais il n'est pas *innocent.* L'auteur a bien senti qu'il ne fallait faire dans la pièce aucune mention de ce meurtre, qui affaiblirait trop l'intérêt dont le rôle d'Oreste est susceptible ici. On a loué cette réserve et avec raison. Ne serait-il pas à souhaiter qu'il l'eût poussée plus loin, qu'Oreste n'eût parlé ni des *Scythes* qui rappellent la Tauride, ni de son *innocence* qui rappelle son crime? C'est un doute que je propose, car d'ailleurs les vers qui suivent et qui peignent avec tant de force cette fatalité aveugle et terrible, ce principe de tant de *malheurs qui condamnent les Dieux*, rentrent parfaitement dans l'intention du poëte, qui est de préparer les spectateurs aux attentats d'Oreste et à une catastrophe sanglante. »

Ne peut-on pas dire, à l'égard de ce mot d'*innocence*, qu'Oreste n'a commis qu'un crime en quelque sorte involontaire, et que ce crime peut n'être à ses yeux qu'une preuve de plus de cette fatalité dont il se plaint? Cependant l'observation méritait d'être faite. Ce qu'il y a de singulier, c'est que Laharpe dise ici que ce vers l'*a toujours étonné*, et que dans son *Cours de littérature*, où il le cite, il n'ait rien dit de son étonnement.

Nous avons vu qu'il prend souvent la défense de quelques parties du plan ou des caractères contre des critiques qu'on en a faites, lors même que ces critiques ont pour elles des autorités imposantes; il défend de même des vers et des expressions poëtiques, lorsqu'ils ont été injustement attaqués, et il les justifie en les sou-

mettant à l'analyse poëtique, la seule qui doive être employée pour juger les vers. Exemples :

Croiront-ils mes périls et vos larmes sincères ?

BAJAZET.

« Ce vers souvent critiqué a donné lieu à beaucoup de discussions : voici ce qui m'engagerait à ne pas le condamner. Sans doute des périls ne peuvent pas être sincères ; mais c'est ici un artifice de style, à l'usage de Racine et des bons poëtes qui l'ont suivi, de réunir deux mots par la même épithète, quand il se trouve dans le dernier un rapport exact, et dans l'autre une analogie d'idées suffisante : c'est ici le cas. Les périls sont *réels* quand les larmes sont *sincères ;* ainsi l'une fait ici supposer l'autre, et la *sincérité* des larmes fait sous-entendre la réalité des dangers. »

Au-dessus de leur gloire un naufrage élevé,
Que Rome et quarante ans ont à peine achevé.

MITHRIDATE.

« Ce dernier vers est si beau, qu'il suffirait pour excuser ce qu'il pourrait y avoir de hasardé dans *le naufrage élevé au-dessus d'une gloire*, qu'on a tant critiqué ; car, plus les fautes sont rares, moins on les pardonne. Quant à moi, je trouverais la justification de ce vers précisément dans ce qu'on a dit pour le blâmer. On a cherché où pouvait être l'*image* d'un naufrage élevé au-dessus d'une gloire ; et pourquoi y chercher *une image ?* Pourquoi ne serait-ce pas tout simplement une idée ? Et en quoi est-elle mal rendue ? Ne dirait-on pas bien, même en vers : *Mon naufrage m'élève au-dessus de leur gloire ?* Qu'a fait le poëte, que de mettre *le naufrage* à la place de la personne ? C'est toujours la seule idée de supériorité qu'il a voulu exprimer, sans prétendre faire un tableau ; et tout se réduit ici à une métonymie très-permise, dont il ne fallait pas faire tant de bruit. »

Ceci est une réponse indirecte à l'un des articles les plus erronés de ce qu'on nomme la poëtique de Voltaire, poëtique qui pourrait être excellente si l'on en avait pris les principes dans les beautés si nombreuses de ses vers, mais qui, malheureusement, se compose, en plus grande partie, des jugemens ou précipités ou partiaux

qu'il a portés sur les vers des autres. Ce principe, faux et inapplicable dans beaucoup de cas, est qu'une métaphore, pour être bonne, doit pouvoir être rendue par *une image*, et fournir le sujet d'un tableau.

Un autre principe de la même poëtique, ou plutôt un autre procédé, dont l'application est souvent très-mal et très-méchamment faite par les mauvais critiques, c'est de juger de la bonté des vers en les réduisant en prose. Ce principe peut être vrai, si on l'applique seulement à la justesse des pensées et à la régularité grammaticale des phrases, à laquelle il faut toujours qu'elles puissent être ramenées par l'analyse; mais il est de la plus grande fausseté quant au style, et c'est au style qu'on l'applique presque toujours. L'ancien commentateur de Racine n'y avait pas manqué sur ces vers d'Hermione, dans Andromaque :

> **Oui, c'est vous dont l'amour croissant avec leurs charmes**
> (*Les charmes de mes yeux.*)
> **Leur apprit le premier le pouvoir de leurs armes.**

Il reprochait à Racine de lui avoir fait dire *le pouvoir des armes de mes yeux*. Laharpe lui répond que sa critique porte à faux; que pour juger les expressions, il faut d'abord les voir à leur place; que *le pouvoir des armes de mes yeux* serait en effet ridicule par plus d'une raison, mais qu'après qu'on a parlé de leur *courroux* (comme Oreste le fait dans le vers précédent), on n'est point blessé d'entendre parler de leurs armes, parce que l'un amène l'autre; et cette suite dans les idées est un des secrets de la diction. C'est ainsi que des expressions mises dans la phrase à une distance convenable, n'ont plus rien de répréhensible, quoiqu'elles fussent mauvaises l'une près de l'autre; et les rapprocher c'est les gâter. »

Il serait aisé de multiplier ces citations, et je le ferais d'autant plus volontiers, que ces idées justes et ce langage précis sont devenus plus rares dans la critique : l'utilité dont il peut être d'appuyer des règles trop oubliées de l'autorité d'un écrivain que l'on a mis au rang des maîtres, serait un motif de plus; mais il n'est pas moins utile d'observer quelques erreurs qui ont pu se

glisser parmi ces vérités, et d'avertir que la confiance due au commentateur de Racine qui y avait certainement le plus de droits, ne doit pas cependant aller jusqu'à s'interdire tout examen.

L'examen même le plus rapide suffit pour faire apercevoir quelques-unes de ces erreurs. Dans une note sur Alexandre, Laharpe relève une mauvaise critique de Luneau de Boisjermain, qui, au sujet de ces deux vers,

> Et fâché que ton crime ait souillé sa victoire,
> S'en lavera bientôt par ton propre trépas,

avait dit magistralement : On ne se lave point d'un *crime par* un *trépas; dans ton sang* aurait été plus juste. « La remarque serait juste, observe le nouveau commentateur, s'il y avait *lavera son crime par ton trépas*, parce qu'alors il y aurait une métaphore et qu'elle serait fausse, puisque *le trépas* ne peut *laver*. Mais le critique qui ne sait pas la différence d'une métaphore à un trope, ne s'est pas aperçu que *se laver* est pris ici figurément pour *se justifier*, et qu'il n'y a point de trope plus familier dans le langage que celui-là, etc. » J'ignore où il avait pris lui-même cette idée de *la différence d'une métaphore à un trope*; les *tropes*, c'est-à-dire les figures par lesquelles on *détourne* un mot de sa signification propre, sont en grand nombre; la métaphore est un des principaux; elle est un trope, comme la catachrèse, la métonymie et l'antonomase; c'est ce que tout le monde apprend en rhétorique, et j'avoue qu'une différence entre le trope et la métaphore est aussi nouvelle pour moi que pour l'ancien commentateur.

Il est fâcheux que Laharpe ait choisi cette occasion, où il se trompe si visiblement, pour ajouter avec un dédain pédantesque et une exagération ridicule : « Faut-il être réduit à être maître d'école en commentant Racine? Il le faut bien dans un tems où tant d'écoliers se font maîtres. Mais si l'on savait combien cela est triste et honteux aux yeux d'un artiste! combien il est dur d'avoir tant à rougir pour l'honneur des lettres et de la patrie !... »

Sur ce beau vers de Mithridate :

> Montrer aux nations Mithridate détruit,

le critique observe (1) que « c'est bien là qu'on peut voir l'effet d'un mot *mis en sa place.* » Point du tout, c'est l'effet d'un mot créé, ou pris dans une acception toute nouvelle, l'effet d'une figure hardie jusqu'à l'audace. L'expression dont Boileau se sert en parlant de Malherbe :

> D'un mot *mis en sa place* enseigna le pouvoir,

est assez ordinairement mal entendue, et l'est notamment ici ; elle est relative à la place que les mots occupent dans la phrase, à leur ordre direct ou inverse, à leur union ou à l'intervalle qui les sépare, etc., toutes circonstances qui influent singuliérement sur leur énergie et même quelquefois sur leur signification poëtique, mais qui n'ont rien de commun avec cette expression trouvée, *Mithridate détruit.* Ce qui suit, dans cette note, est très-bon. « Ces deux mots unis, *Mithridate détruit,* font du seul nom de Mithridate une grande puissance. » Il faut cependant observer que ce n'est pas seulement par leur union dans la phrase qu'ils produisent cet effet, mais par l'attribution inattendue du mot *détruit* à un nom d'homme. Cet effet serait presque le même quand ces deux mots seraient séparés. « C'est, continue la note, du sublime d'expression avec des moyens simples ; c'est le secret des grands écrivains. » Ces moyens consistent ici, comme partout, à avoir du génie, à sentir en soi cette émotion forte qui vous présente les objets sous un aspect frappant et nouveau, qui vous dicte, pour les rendre, une expression aussi frappante et aussi nouvelle. C'est ce qui fait le sublime d'expression, et cela est si peu simple que ce don de l'invention et de la nouveauté est ce qu'il y a de plus rare dans le style. Il y a de très-grands, ou du moins de très-bons écrivains qui ont toujours ignoré ce secret.

Ces deux vers d'Alexandre :

> Et voyant de son bras voler partout l'effroi,
> L'Inde sembla m'ouvrir un champ digne de moi,

ont fourni au commentateur cette remarque : « *Voyant* est ici un de ces ablatifs absolus (*moi voyant*) qui sont

(1) Dans une note sur *Alexandre.*

si favorables à la poësie et dont personne ne s'est mieux servi que Racine. » Ceci prouve d'abord qu'en grammaire, comme en beaucoup d'autres choses, Laharpe n'avait pas des connaissances très étendues, et qu'il s'était trop souvent tenu en arrière de celles de son tems. Il avait fait de fort bonnes études, mais, presque en tout, il en était resté là. Aussi savait-il médiocrement les langues anciennes, moins encore les modernes, même l'italienne, comme il l'a prouvé quand il a voulu traduire le Tasse; et n'avait-il sur la plupart des auteurs qui ont écrit dans toutes ces langues, que des idées de tradition, non des idées qui lui fussent propres. Dans le tems de ses études, on déclinait encore les noms français sur le modèle des noms latins; on y rêvait des cas, des génitifs, des ablatifs, etc. qui n'y sont pas, et qu'on a reconnu depuis n'y pas être. C'est parler aujourd'hui un langage suranné et tout à fait impropre, que le commun même des grammairiens ne parle plus, que d'appeler *ablatif absolu*, un tour quelconque de la langue française.

Mais, ce qu'il y a de pis, c'est que quand même il y aurait des *ablatifs* dans la langue, il n'y aurait point ici d'*ablatif absolu* dans la phrase. Il y a bien un latinisme, mais ce n'est point celui-là. Pour le prouver, il suffira de réunir quelques autres exemples où Laharpe a cru voir ces sortes d'*ablatifs;* car il est revenu souvent à cette fausse interprétation dont il paraît s'être su beaucoup de gré; on verra clairement son erreur, ce qui l'y a fait tomber, et ce qu'il convient de mettre à la place.

> Captive, toujours triste, importune à moi-même,
> Pouvez-vous souhaiter qu'Adromaque vous aime?

« Cette construction n'est point en elle-même inexacte (2), à moins que l'*ablatif absolu* et l'ellipse ne soient interdits à notre langue, et heureusement elle comporte l'un et l'autre... Nous devons principalement à Racine l'usage de cette espèce d'*ablatif absolu* accom-

---

(2) L'ancien commentateur avait dit qu'*elle n'était pas fort exacte aux yeux des grammairiens*, mais qu'elle avait *de la grâce aux yeux des poëtes.*

pagné de l'ellipse et si favorable à la rapidité et à la facilité des constructions, etc. »

Muet à mes soupirs, tranquille à mes alarmes,
Semblait-il seulement qu'il eût part à mes larmes ?

ANDROMAQUE.

« Nous ne remarquerons plus ces sortes d'*ablatifs absolus* que Racine a comme naturalisés dans notre langue, et sur-tout dans notre poësie, et qui donnent à l'une et à l'autre une vivacité et une précision que nos constructions méthodiques semblaient leur refuser. *Muet*, *tranquille*, *semblait-il qu'il eût*, *etc.*, au lieu de *lui étant muet*, *tranquille*, *etc.*

Et toujours plus farouche,
Vingt fois le nom d'Hector est sorti de sa bouche.

Ibid.

« J'entends parfaitement qu'*elle*, *étant toujours plus farouche*, *vingt fois le nom d'Hector*, *etc.* »

Laharpe a cherché le premier à expliquer cette tournure hardie et extraordinaire dont Racine a enrichi notre langue; il a bien vu que c'était un latinisme, mais il l'a mal expliqué par l'*ablatif absolu*. Premiérement, comme nous l'avons dit, il n'y a point en français d'*ablatifs* ni d'autres cas; secondement, si l'on traduisait en bon latin toutes ces phrases de Racine, l'ablatif absolu n'y serait pas employé. L'adjectif qui se présente d'abord, par une inversion très-commune dans les langues grecque et latine, suivrait le cas du substantif ou du pronom qui vient ensuite. Ce serait dans le premier exemple: *Et mihi cernenti undequaque sparsum nominis ejus terrorem, India visa est, etc.*; ainsi des autres. A la place de ces adjectifs ainsi d'accord avec les substantifs, substituez des ablatifs absolus, vous ferez des phrases d'une latinité au moins douteuse, qui ne peuvent avoir servi de modèle à un écrivain si élégant et si pur.

Ce que Racine a emprunté du latin dans ces vers et dans plusieurs autres, est une inversion d'autant plus hardie, que les noms français étant privés des terminaisons, ou *cas* des noms latins, le rapport de l'adjectif au substantif est plus difficile à saisir, quand ils ne se suivent pas dans l'ordre que nous appelons *naturel*. Cela exige des

précautions que Laharpe explique fort bien dans un ou deux des exemples cités; mais il s'est trompé, comme on le voit, en spécifiant mal le latinisme employé par Racine, et en rapportant à l'ablatif absolu, ce qui doit être expliqué par l'inversion. Dans ces quatre phrases françaises, comme dans les phrases latines correspondantes, cette inversion peut et doit être réduite à la construction directe. 1. *Et l'Inde sembla ouvrir un champ digne de moi, à moi voyant, etc.* 2. *Pouvez-vous souhaiter qu'Andromaque, captive, toujours triste, importune à moi-même, vous aime? A moi-même*, au lieu d'*à elle-même*, offre ici une singularité et une nouveauté de plus; tout cela passe dans l'ordre inverse, et ne pourrait subsister dans l'ordre direct. 3. *Semblait-il seulement que lui, muet à mes soupirs, etc., eût part à mes larmes?* 4. *Et vingt fois le nom d'Hector est sorti de la bouche d'elle toujours plus farouche.*

Cette discussion grammaticale est longue et n'est pas amusante, je le sens bien; mais elle n'est peut-être pas sans utilité. Ce commentaire de Laharpe sur Racine, pouvant être regardé comme classique, si l'on adoptait sa fausse théorie des *ablatifs absolus*, les cas, bannis depuis long-tems de la grammaire française, y rentreraient peut-être par l'*ablatif*.

Le commentateur donne souvent de bonnes décisions sur la langue qu'il savait très-bien; quelquefois aussi, soit par trop de précipitation ou de légéreté, soit parce qu'il n'avait pas assez étudié la philosophie du langage, s'il décide bien, il motive mal, comme dans cette note de la préface sur Bérénice : « On dit bien c'est un des *hommes* qui a le plus d'esprit, parce que *les hommes* sont pris ici en général. On ne peut pas dire : c'est *un de ceux qui a* le plus d'esprit. Ce solécisme grossier est de nos jours. » Il est vrai que c'est un solécisme grossier; il l'est malheureusement que cette faute est très-commune aujourd'hui; mais la raison de cette faute n'est pas que dans la bonne manière de parler, *hommes* soit pris dans le sens général, car on dirait également bien, c'est *un des hommes* de France qui a le plus d'esprit, quoique *hommes* soit dit ici particuliérement des hommes de France, et même c'est *un des hommes* de Paris, c'est *un des hommes* de telle société *qui a* le plus d'esprit.

C'est *un des hommes qui a* le plus d'esprit est un pur gallicisme; on le change en solécisme en disant : c'est *un de ceux qui a* le plus d'esprit; pourquoi? Personne que je sache n'en a encore dit la raison. C'est que dans le premier cas, *hommes* a une signification complète, et qu'après avoir rempli, comme on le doit, l'ellipse qui est dans la phrase, on retrouve ce mot avec toute sa signification, ce qui satisfait l'esprit. On remplit donc ainsi cette ellipse : *C'est un homme qui a le plus d'esprit des hommes* en général, ou *des hommes* de France, ou *des hommes* de Paris, etc. Mais dans le second cas, le mot *ceux* a besoin d'un complément, *ceux qui font* ou *qui sont* ceci ou cela. Ce *qui* relatif dont il a besoin pour se compléter, vous le lui prenez pour faire votre mauvaise phrase; il reste isolé et dépourvu de toute signification; et la preuve que telle est la cause de cette faute, c'est que si vous lui restituez ce *qui* dont il ne peut se passer, vous pourrez alors vous servir de l'autre à votre gré. Vous ne ferez pas une phrase bien écrite, mais vous ne ferez plus de solécisme, en disant : *un de ceux* qui ont écrit sur cette matière, *qui l'a fait* avec le plus de talent, etc.

Quoique le critique ait en général pris la défense des expressions poëtiquement hardies de Racine contre les chicanes des grammairiens, ou plutôt des puristes, il a encore quelquefois passé trop légèrement condamnation; quelquefois même il a repris le premier, des vers que l'on pourrait défendre contre lui, tels que

Ses yeux s'opposeront entre son père et vous,

dans Andromaque;

Mon cœur, etc.,
Peut brûler à son gré dans des flammes obscures,

dans Bérénice, et quelques autres; mais je craindrais de trop multiplier ces petites controverses, qui demandent toujours d'assez longues explications. Il vaut mieux finir, en prouvant par quelques citations que l'un de nos écrivains le plus vanté pour la pureté de son style, et qui s'est montré le plus difficile sur le style des autres, a fait lui-même quelquefois des fautes capitales, non-seulement de style, mais de langue. J'ob-

serve même qu'il n'a paru depuis long-tems aucun de ses écrits, où je n'en aie relevé de pareilles; mais elles sont plus choquantes dans un ouvrage de la nature de celui-ci.

Les unes sont en quelque sorte cachées dans de mauvaises constructions, et l'on peut ne les pas saisir d'abord. Par exemple, on trouve dans une note sur Alexandre, cette phrase louche et irrégulière : « Il y a un autre genre de mérite non moins admirable dans le dialogue concis, c'est *celui où* les interlocuteurs, dans une situation violente, font entendre d'autant plus qu'ils expriment moins, etc. » A quoi se rapportent ces mots *c'est celui où?* Est-ce au mérite, ou au dialogue? Ce ne peut être ni à l'un, ni à l'autre, et ce n'est par conséquent à rien. C'est au genre de mérite qu'il devrait se rapporter; et il suffirait, pour cela, de dire tout simplement : *C'est lorsque* les interlocuteurs, etc.

Les autres fautes se montrent à découvert; ce sont des locutions vicieuses, nées dans ces derniers tems, et qui font partie de ce langage corrompu contre lequel La-harpe s'est mis quelquefois dans de si grandes colères; comme *de maniere à ce que*, *remplir un but.*

« Le spectateur doit être instruit de tout successivement, de manière *à ce qu'il* ne puisse jamais ignorer *ce qu'il* doit savoir. » Tome Ier, page 42.

« Le spectateur est censé dire au personnage : Agissez et parlez *de manière à ce que* je voie clairement *ce que* vous êtes. » Tome II, page 306.

« Des critiques qui n'allaient à rien moins, si elles avaient eu quelque fondement, qu'à faire crouler ceux de la pièce, *de manière à ce qu'il* n'en restât rien. » Tome V, page 100.

« Il n'y a point de fait historique dont *le but* moral soit mieux *rempli.* » *Ibid.*, page 5, (*préface d'Esther.*)

Que conclure de cela? Rien autre chose, sinon qu'il est infiniment difficile d'écrire avec une élégance et même avec une régularité continue; que les écrivains les plus soignés doivent redoubler de soin dans des tems où le langage se corrompt de toutes parts autour d'eux; qu'enfin il nous en doit rester bien peu que l'on puisse regarder comme des autorités irréfragables en fait de langage,

langage, puisque l'un de nos académiciens qui mit le plus d'importance à conserver le dépôt de la langue, et qui passe avec raison pour l'avoir le plus scrupuleusement gardé, a cependant laissé échapper de pareilles fautes dans un tel ouvrage.

Et quelle conclusion générale tirer de toutes ces observations? Ce commentaire est-il tout ce que doit être un commentaire sur Racine? Je ne le crois pas. Tient-il tout ce qu'on avait lieu d'attendre et tout ce que promet le nom du commentateur? Je ne le crois pas non plus. Mais s'il y manque quelquefois des recherches approfondies sur l'art dramatique, et des observations analytiques des beautés du style, on a vu cependant que sous ces deux rapports, il y a beaucoup à profiter dans cette lecture. Si l'on doit en quelques endroits suivre avec précaution le commentateur, on peut, dans la plus grande partie, se fier à un guide qui avait si bien fait ses preuves avant de se charger de nous conduire. J'ai rappelé, en commençant cet extrait, tous les titres qui l'appelaient en quelque sorte à cet emploi. On peut trouver quelque chose à redire dans la manière dont il l'a rempli; mais en général, son commentaire est l'ouvrage d'un critique exercé, d'un écrivain fidèle aux meilleurs principes de la littérature et du goût, qui écrit toujours avec clarté, avec ce qu'on pourrait appeler le sentiment de l'élégance française; qui avait fait de l'art de la tragédie l'une de ses principales études; qui l'avait sur-tout étudié dans Racine, et qui, dans deux ouvrages remarquables, n'avait pas profité sans gloire de cette étude. En un mot, son commentaire peut contenir des choses qu'on n'y voudrait pas voir; il y en peut manquer d'autres qu'on y désirerait; mais ce qui est bon est excellent, et en forme une grande partie. Qui oserait promettre davantage, et jusqu'à présent qu'a-t-on de mieux?

Il ne forme pas le seul avantage qu'ait cette édition des œuvres de Racine sur toutes celles qui avaient paru jusqu'ici. Elle est véritablement complète, et de plus, exécutée avec un grand soin pour la correction du texte, et pour l'ordre et la division des matières. La plupart des pièces qu'elle contient avaient été tronquées

et défigurées dans l'édition de 1768. Elles ont été restituées d'après les originaux. Plusieurs morceaux et plusieurs lettres paraissent pour la première fois. Rien n'est indifférent de ce qui, à diverses époques et sous différentes formes, est sorti de la plume d'un tel écrivain. Presque tous les morceaux sont accompagnés de notes historiques et d'éclaircissemens utiles pour leur parfaite intelligence, et qui prouvent que l'éditeur n'a rien négligé pour la satisfaction des lecteurs.

Les Poésies diverses, la traduction du *Banquet de Platon*, et quelques autres morceaux de prose moins importans remplissent la fin du cinquième volume. On trouve dans le sixième, les deux fameuses lettres à l'auteur des *Imaginaires*, avec les réponses qui furent faites à la première, et auxquelles Racine répliqua par la seconde; mais celle-ci ne fut point publiée de son vivant: Despréaux, son ami, et l'ami de MM. de Port-Royal, l'empêcha de la mettre au jour. On les a comparées toutes deux aux *Provinciales*. L'auteur y eut entièrement et très-spirituellement raison. Il n'eut qu'un tort, celui d'attaquer dans ces lettres, pour le petit intérêt des romans et du théâtre, des hommes trop sévères sans doute, mais respectables, et auxquels il avait des obligations. Il s'en repentit toute sa vie.

Ces lettres sont suivies du *Précis historique des Campagnes de Louis XIV, de 1672 à 1678*, pièce attribuée d'abord à Pélisson, mais composée en commun par Racine et Boileau, historiographes en titre du Roi, et rédigée en entier par Racine. Ce précis, écrit, comme on peut le penser, dans le style du panégyrique plus que dans celui de l'histoire, avait été imprimé à part, tantôt sous le nom de Pélisson, et tantôt (5) sous ceux de Racine et de Boileau. Il paraît pour la première fois, dans les œuvres de l'auteur à qui il appartient.

Après la *Relation du siége de Namur*, le morceau connu sous le titre de *Fragmens historiques*, reparaît tel qu'il fut d'abord publié par Louis Racine, et qu'il se retrouve dans l'édition de Luneau de Boisjermain. Mais ces fragmens, écrits par l'auteur sur autant de feuilles

(5) En 1734.

détachées, avaient été imprimés confusément et sans aucun ordre de dates ni de matières; ils sont placés ici selon ces deux ordres, qui en rendent la lecture plus agréable. Plusieurs de ces fragmens renferment des anecdotes assez piquantes sur des personnages qui appartiennent à l'histoire, et qui figuraient alors sur le grand théâtre des événemens publics, à commencer par Louis XIV, ses ministres, ses généraux, les princes étrangers, les papes, les cardinaux, les nonces, etc. Ils sont écrits en style de mémoires, et avec la liberté qui appartient à ce genre. Quelques traits, tels que ceux sur les deux papes Alexandre VIII et Innocent XII, et un mot du nonce Roberti, feraient crier au scandale, s'ils échappaient à quelque malheureux philosophe; un écrivain aussi religieux que Racine a seul la permission de les raconter (4).

L'Abrégé de l'Histoire de Port-Royal remplit le reste du volume. Ce morceau d'histoire a été regardé comme un modèle; et il l'est en effet du genre historique appliqué à ces sortes d'objets. Lors même que l'on porte peu d'intérêt à plusieurs choses qui y sont rapportées fort en détail, on en éprouve toujours à voir une société aussi recommandable à beaucoup d'égards éprouver une persécution aussi injuste. Le style d'ailleurs en est d'une pureté, et à quelques longueurs près, d'une élégance exquise; il faudrait qu'une histoire méritât de bien des façons de tomber dans l'oubli, pour que le nom de Port-Royal et le style de Racine ne l'en tirassent pas.

Les lettres de Racine occupent presque tout le septième et dernier volume. Elles ne sont précédées que de deux Discours académiques et de quelques autres pièces de peu de conséquence. L'un des deux Discours jouit d'une juste célébrité. L'éloge de Corneille fait par Racine, et d'une manière digne de l'un et de l'autre, est une circonstance unique qui distinguera toujours ce Discours de tous ceux qui remplissent les recueils de l'Académie. On chercherait en vain ici, comme dans toutes les autres éditions de Racine, son Discours de réception. Il n'en

(4) *Voy.* T. VI, p. 235 et suiv.

est resté qu'une anecdote très-remarquable et qui pourrait inspirer plus d'une réflexion sur l'usage académique d'en prononcer de pareils. Louis Racine nous apprend que le remercîment de son père fut fort simple et fort court; «il le prononça d'une voix si basse que M. Colbert qui était venu pour l'entendre et que ses voisins mêmes en entendirent à peine quelques mots. Il n'a jamais paru dans les recueils de l'Académie et ne s'est point trouvé dans ses papiers après sa mort. »

Les lettres de Racine à ses amis pendant sa jeunesse, à La Fontaine, à son fils, et la correspondance amicale entre lui et Boileau, contiennent sans doute bien des choses qui peuvent paraître de peu d'intérêt aujourd'hui; mais il y en a toujours un attaché à ce qui nous révèle le caractère des écrivains célèbres; et il est même impossible de n'en pas éprouver un très-vif en reconnaissant à chaque page qu'un si grand et si beau génie fut un homme sensible et vertueux, un bon mari, un père aussi rempli de sollicitude que de tendresse pour ses enfans, et un excellent ami.

Son Testament, qui termine ce recueil, est tiré pour la première fois de la Bibliothèque impériale où l'original est déposé. Il est simple et sans aucun faste, ne contient que quatre legs assez modiques, proportionnés sans doute à sa fortune, et n'atteste que la bienfaisance et la sincère piété du testateur.

J'ai déjà parlé du soin très-remarquable avec lequel cette édition a été dirigée et exécutée. Le Libraire prévient, dans un *Avis*, qu'il ne lui a pas été permis, à son très-grand regret, de nommer l'homme aussi désintéressé qu'éclairé qui s'est chargé gratuitement de cette direction; mais ce secret n'est pas tel que les amis des lettres ne puissent le pénétrer et vouer pour leur propre compte à ce modeste éditeur les remercîmens qui lui sont dus. Outre la surveillance générale de l'édition, il a fourni un assez grand nombre de *notes* et d'*additions* anecdotiques qui jettent un plus grand jour sur les pièces de Racine, sur l'époque et les principales circonstances de leur représentation, etc. On y trouve peut-être quelques anecdotes qu'il n'aurait pas fallu rapporter sans des correctifs nécessaires. Telle

est sur-tout celle de ce prétendu secret de l'art de faire des vers, qui consisterait à faire le second vers avant le premier, « l'un des plus grands secrets, dit un commentateur de Boileau, pour donner aux vers du sens et de la force, et que ce commentateur prétend être celui que Boileau apprit à Racine. » Ce sont-là des balivernes qui ne peuvent que faire pitié à tout homme qui se connaît un peu en vers, et dont l'absurdité saute aux yeux. Elles ne devraient pas être répétées par un homme d'autant de goût et de bon sens que l'Editeur.

On pourrait peut-être aussi lui reprocher, non pas d'avoir mis Racine trop au-dessus de Voltaire, car qui peut se flatter d'avoir au juste la mesure de l'un et de l'autre de ces deux grands poëtes tragiques? Mais d'avoir trop déprécié Voltaire dans quelques jugemens absolus qu'il en porte. La mémoire de ce grand homme, encore récente, est par cela même, encore livrée aux fluctuations, et balottée, pour ainsi dire, par les préventions et les passions contemporaines. Mais l'effet constant et soutenu de ses pièces au théâtre, malgré tout ce qu'on fait pour en dégoûter le public, doit annoncer quel sera sur leur compte, le jugement de la postérité; et il vaut mieux se trouver dès à présent d'accord avec elle, qu'avec des écrivains qui, probablement, ne lui parviendront pas.

GINGUENÉ.

Mémoires de la vie galante, politique et littéraire de l'abbé AUNILLON DELAUNAY DU GUÉ, ambassadeur de Louis XV près le Prince-Électeur de Cologne. Deux vol. in-8° de 300 pages chacun. A Paris, chez *Léopold Collin*, libraire, rue Gilles-Cœur, n° 4.

LA vie *galante* d'un *abbé!* Ce titre a déjà quelque chose d'extraordinaire et de *mal-sonnant.* Mais les *faits et gestes* contenus dans le livre ne permettaient-ils pas d'éviter le rapprochement de deux mots qui devraient naturellement se fuir? Oh! non, assurément. Peut-on

du moins donner quelque idée de ce livre ? Oui, et je vais l'essayer.

M. le président Aunillon a deux fils et est *bon* père ; il songe de bonne heure à leur fortune, à leur état. En pareil cas, ce me semble, on doit étudier le caractère, observer les penchans, les goûts, les dispositions de ses enfans ; et quand on est à peu près sûr d'avoir deviné la carrière vers laquelle les porte la nature, leur en faciliter l'entrée, les y guider et leur fournir tous les moyens de la remplir d'une manière honorable. Voilà mon opinion, et c'était aussi, vraisemblablement, celle de quelques pères de famille contemporains de M. le président Aunillon ; mais ce n'était pas la sienne. Noble, il fallait qu'il soutînt sa noblesse, et s'il n'avait que cinquante mille livres de rente, on sent bien que ce revenu partagé entre deux enfans ne donnait que vingt-cinq mille livres de rente à chacun ; or, qu'était-ce que cela pour un héritier des noms et armes d'Aunillon ? Bref, il fallait que des deux enfans l'un eût tout et l'autre rien. Ainsi pensait M. le président ; et il n'était pas le seul des hommes de son *étoffe* et de sa *robe*, qui, de son tems, pensât ainsi. Mais comment s'y prenait-on pour avantager un enfant aux dépens d'un autre ? Rien de plus simple. On donnait à celui qui, par sa constitution physique, paraissait le plus en état de perpétuer la race, toute la fortune patrimoniale, et celui qui était rachitique ou contrefait, était renvoyé à se pourvoir pardevant l'église, ou, en termes plus clairs, prenait le petit collet, et en le prenant, entrait en possession d'une chapelle, d'un prieuré ou d'une abbaye ; c'est ainsi que le plus ordinairement se passaient les choses. Mais revenons à l'abbé d'Aunillon et à son père.

M. le président, tout rempli des sages et prévoyans principes qui devaient le diriger dans sa conduite envers ses deux fils, les avise un jour. Il croit s'apercevoir que l'aîné pourrait difficilement résister aux grandes fatigues, et assurer sa postérité ; en dépit du droit d'aînesse, il le destine à la douce tranquillité de l'état ecclésiastique. « Mais l'enfant montre peut-être quelque inclination pour cet état ? » Point du tout ; et quoiqu'il

n'ait encore que six ans, il l'a en aversion. N'importe, on le tonsure, il grandit, n'en aime pas davantage le petit collet; mais en revanche, sent naître en lui le goût le plus ardent pour le plaisir. Je ferai grâce, comme de raison, au lecteur, du détail très-circonstancié que M. l'abbé Aunillon donne de ses bonnes fortunes. Elles forment les deux tiers de ses Mémoires. Maison bourgeoise, château, couvent, auberge, ville et village, sont tour à tour le théâtre de ses conquêtes. Pas une femme, de quelque rang, état ou condition qu'elle soit, ne lui résiste. Il paraît, il voit, il triomphe; c'est un petit César. Enfin, jusqu'à soixante ans, il prouve, quoiqu'il soit entré dans les ordres à la suite d'un chagrin amoureux, quoiqu'il ait été successivement grand-vicaire de deux évêques; il prouve, dis-je, que M. son père l'a fort mal jugé. Et ce qu'il y a d'extraordinaire, c'est que tandis que M. l'abbé mène une vie si peu exemplaire, si peu convenable à son état, son frère est, lui, un modèle de sagesse et de piété.

J'ai suffisamment indiqué le contenu édifiant des Mémoires de M. l'abbé Aunillon. Je ne parlerai maintenant du style que pour dire qu'il est presque toujours négligé, par fois trivial, et souvent incorrect. Par exemple, M. l'abbé dit quelque part que son domestique s'en était donné *d'une façon* à dîner, et était allé s'achever dans un cabaret. Un homme de bonne compagnie ne s'exprime pas ainsi. Ailleurs, il parle de désordres auxquels on n'avait pas seulement *songé d'apporter remède* : cela n'est pas français. Ici, il parle de l'appartement d'une dame qui était *joignant* le sien; et là, d'une femme qui était *revenue de la bagatelle* : certes, écrire ainsi, ce n'est pas bien écrire. Mais puisque ces Mémoires sont scandaleux quant au fond, et fort peu attrayans quant au style, pourquoi les avoir mis au jour? Je me suis fait cette question, et instruit par l'expérience, je me suis dit : C'est que la licence a cela de commun avec la malignité, qu'elle est toujours sure d'avoir des partisans et des lecteurs. Cela ne fait pas l'éloge de l'espèce humaine, mais il en est ainsi depuis long-tems, et si le monde doit changer, ce n'est pas de cette année

que datera sa métamorphose. Oui, je le parie, les Mémoires de M. l'abbé Aunillon, tout scandaleux, tout défectueux qu'ils sont, auront plus de vogue que n'en auraient eu ses sermons. Comment! il composait des sermons, s'écrie-t-on peut-être? Sans doute; et de plus, des comédies, des opéra, des madrigaux, des chansons. Oh! c'était un homme rare, un homme *charmant*. Que dis-je? A la suite de ses Mémoires, on trouve des pensées et réflexions morales, et ce qui m'a étonné doublement, c'est qu'elles sont très-morales en effet, et que dans la plupart, la justesse de l'esprit s'allie à la pureté de l'expression. En voici quelques-unes :

« Le jugement qu'on doit faire de nous sur telle ou telle démarche, sur nos ouvrages, sur notre conduite, nous arrête souvent et quelquefois fort à propos; mais si nous examinions bien scrupuleusement avec combien peu d'équité nous jugeons les autres, nous serions bien rassurés, ou du moins bien peu inquiets des jugemens que peut porter de nous, l'aveugle et injuste multitude. »

« Bannir les passions de la société, c'est l'anéantir elle-même. S'il en était des passions ainsi que d'un simple sentiment, comme on ne revient d'un sentiment vicieux qu'en passant à celui qui lui est opposé, on ne guérirait d'une passion qu'en se livrant à celle qui lui serait contraire. Il est vrai de dire qu'un sentiment est un commencement de passion, et qu'une passion n'est autre chose qu'un sentiment qui a jeté de profondes racines dans votre ame. C'est ce qui a donné naissance à cet axiôme aussi physique que moral : *Principiis obsta, serò medicina paratur* : Veillez sur les passions naissantes, sans quoi le remède arrivera trop tard. Cependant la nature semble encore avoir prévu cet inconvénient. Il y a bien peu de passions qui ne naissent d'un sentiment louable en lui-même. L'avarice a pris sa source dans l'économie; la prodigalité dans la bienfaisance; et celle-ci comme toutes les autres, dans notre amour-propre. Eclairez celui-ci sur ses véritables intérêts, coupez quelques racines à ces passions qui déshonorent l'humanité, et vous en ferez des vertus. »

« L'idée de la mort ne doit épouvanter que lorsqu'elle est la peine du crime. L'homme courageux s'y expose de sang-froid, le téméraire la brave, l'insensé se la donne, le philosophe pourrait-il la craindre? »

Tout cela est assez raisonnable. Pourquoi donc, si l'on voulait tirer M. l'abbé Aunillon de l'obscurité où il était doucement enseveli, ne s'est-on pas contenté de ne publier de lui que des ouvrages qui pouvaient honorer sa mémoire? Ah! c'est qu'il n'en a pas laissé un assez grand nombre pour faire deux gros volumes in-8° tels que ceux qui viennent de paraître, et que les manuscrits s'achètent le plus souvent au poids; c'est encore, indépendamment de ce que j'ai déjà dit là-dessus, qu'on ne pouvait guère se flatter de *bien* vendre les écrits *décens* d'un abbé, au lieu que l'on pouvait espérer qu'en publiant les Mémoires de sa vie *galante*, le feu y serait.

VIGÉE.

VARIÉTÉS.

SPECTACLES. — *Théâtre de l'Impératrice.* — Première représentation des *deux Francs-Maçons*.

C'est une véritable bonne fortune pour les journalistes qu'un pareil ouvrage; car telle critique qu'ils se donnent la peine d'en faire, personne à coup sûr ne prendra contr'eux le parti de l'auteur. Si les *deux Francs-Maçons* eussent été représentés sur un des théâtres du Boulevard, on ne les aurait certainement pas distingués dans la foule des pièces qui font les délices des amateurs du mélodrame. Mais comment se fait-il qu'ils aient été reçus au théâtre de l'Impératrice, qui avait mérité le nom de second théâtre français, lorsqu'il nous offrait les comédies de MM. Collin, Picard, Duval et Andrieux? Nous n'en donnerons aucune analyse. Il est des ouvrages qui, sans être entièrement bons, décèlent au moins assez de dispositions pour mériter une discussion détaillée; mais de quelles expressions se servir pour parler d'une production que l'on n'eût pas osé hasarder sur les derniers tréteaux germaniques!

Je ne puis croire, ainsi qu'on affectait de le publier dans

la salle, que la *non-chûte* des *deux Francs-Maçons* ait été l'ouvrage d'une corporation respectable; les éloges que l'auteur y a donnés à la maçonnerie ne peuvent guères flatter cette Société.

« Rien n'est si dangereux qu'un ignorant ami
» Mieux vaudrait un sage ennemi. »

— On a donné mardi dernier, deux pièces de théâtre, l'une au grand opéra, sous le titre d'*Aristippe*; l'autre à l'opéra comique, sous celui *d'un Jour à Paris*. Elles ont toutes deux pleinement réussi. Nous en rendrons compte dans le prochain numéro. Les auteurs d'*Aristippe* sont, pour la musique, M. Kreutzer, célèbre comme violon et comme compositeur, et pour les paroles M. Giraud qui débute dans l'art dramatique d'une manière fort distinguée. Ceux *d'un Jour à Paris* sont pour la musique M. Nicolo, et pour les paroles M. Etienne, l'un et l'autre accoutumés à de brillans succès.

NOUVELLES POLITIQUES.

(EXTÉRIEUR.)

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE. — *Philadelphie*, 12 *Mars*. — Il a été adopté, le 9 de ce mois, dans les deux chambres du congrès, une nouvelle résolution relative à l'embargo précédemment ordonné sur tous les vaisseaux et bâtimens dans les ports et havres des Etats-Unis. Cet acte additionnel contient, entr'autres dispositions, celles qui suivent :

« Il est ordonné par le sénat et la chambre des représentans des Etats-Unis d'Amérique assemblés en congrès, que pendant la durée de l'acte qui porte pour titre : *Acte qui met un embargo sur tous les vaisseaux et bâtimens dans les ports et hâvres des Etats-Unis*, aucun vaisseau, bâtiment ou bateau, de quel genre que ce soit, appartenant à des citoyens des Etats-Unis, et n'étant pas enregistré, ni muni de licence ou de lettre de mer, ne puisse obtenir la permission de partir d'un port quelconque des Etats-Unis, ni recevoir ses expéditions; qu'il ne sera non plus permis à aucun vaisseau étranger de partir d'un port quelconque des Etats-Unis avec un chargement destiné pour un autre port des Etats-Unis, et

qu'il ne lui sera pas donné des expéditions à cet effet, jusqu'à ce que le propriétaire, le consignataire ou les facteurs d'un pareil vaisseau américain ou étranger auraient, conjointement avec le capitaine, donné obligation aux Etats-Unis, avec une ou plusieurs personnes pour sûreté, pour une somme double de la valeur du vaisseau et du chargement, si le vaisseau appartient à des citoyens des Etats-Unis; et pour une somme quadruple de la valeur du vaisseau et de son chargement, si le vaisseau est étranger, pour que le vaisseau ne se rende à aucun lieu ou port étranger, et que le chargement soit remis à terre dans quelqu'un des ports des Etats-Unis; que néanmoins, dans le cas d'un bâtiment américain dont l'emploi a été constamment limité à des rivières, baies, détroits et lacs en dedans de la juridiction des Etats-Unis, il sera permis et il suffira de donner obligation pour une somme égale à 200 dollars par tonneau, avec condition que le bâtiment ne sera pas employé à un commerce étranger pendant le tems stipulé par les conditions de l'obligation.

» Il est ordonné que les signataires de l'obligation ci-dessus prescrite seront tenus, dans l'espace de quatre mois, après la date de l'obligation, de produire devant le receveur du port où le vaisseau a reçu ses expéditions, un certificat constatant leur déchargement, et délivré par le receveur du port des Etats-Unis où le déchargement a été opéré; faute de quoi, l'obligation sera poursuivie; et dans chacune de ces poursuites, sentence sera prononcée contre le défendeur ou les défendeurs, à moins qu'on ne fournît des preuves du déchargement, de perte en mer, ou d'un autre événement inévitable.

» Il est ordonné qu'il ne sera point permis d'exporter, des Etats-Unis, de quelque manière que ce soit, des effets, denrées ou marchandises, produits du sol ou des manufactures du pays ou du sol, et des manufactures d'un pays étranger; et dans le cas où de pareils effets, denrées ou marchandises seraient exportés des Etats-Unis, soit que l'exportation se fasse par terre ou par mer, alors le vaisseau, bateau, radeau, chariot, charrette ou autre voiture qui aurait servi à ladite exportation, sera confisqué, ensemble avec les agrès, chevaux, mules ou bœufs, et les propriétaires de tels effets, denrées ou marchandises, et toute autre personne sciemment intéressée à cette exportation défendue, paieront chacun en particulier, une amende qui ne pourra pas excéder la somme de 10,000 dollars pour chaque transgression. Que néanmoins, rien de ce qui est contenu dans ce paragraphe ne pourra être

interprété de manière à empêcher les vaisseaux étrangers de sortir des ports des Etats-Unis avec les chargemens qui pourraient se trouver à leurs bords au moment où l'acte qui met un embargo, etc., sera parvenu à leur connaissance.

» Il est encore ordonné que dans le cas où il serait reconnu que des citoyens des Etats-Unis ont des propriétés de valeur dans un port ou endroit quelconque hors de la juridiction des Etats-Unis, provenant d'effets qui se trouvaient en vérité hors de ladite juridiction jusqu'au 22 décembre dernier, le président sera autorisé à accorder à ses concitoyens la permission d'expédier pour un tel port ou endroit, un vaisseau sur son lest, afin d'importer ladite propriété dans les Etats-Unis, pourvu qu'une obligation, avec garantie suffisante, soit donnée aux Etats-Unis, qu'un tel vaisseau n'exportera point, des Etats-Unis, soit des espèces ou des effets, denrées ou marchandises; qu'après un tems raisonnable qui lui sera accordé pour faire ce voyage, il retournera dans les Etats-Unis avec lesdites propriétés, et que pendant le cours du voyage, il ne s'engagera, soit directement, soit indirectement, dans aucun commerce, affrètement ou autre emploi; et qu'aucuns effets, denrées et marchandises ne seront importés par ledit vaisseau, autres que les propriétés pour lesquelles ledit vaisseau aura obtenu sa permission. »

TURQUIE. — *Belgrade, le 25 Avril.* — Il est arrivé ici, le 23, un courier russe, expédié au Conseiller-d'Etat Rodofinikin et au Sénat servien, avec la nouvelle que l'armistice entre les Turcs et les Russes avait été prolongé de deux mois, et que les Serviens étaient compris dans cet armistice. Lorsque cette nouvelle est arrivée à Bucharest, l'armée russe avait entièrement quitté ses quartiers d'hiver, et pris des positions le long du Danube.

ANGLETERRE. — *Londres, le 27 Avril.* — On écrit de Gibraltar, le 5 avril : « Cent hommes avec deux ingénieurs et un détachement d'artillerie ont été expédiés hier de ce port pour prendre possession d'une île à l'opposite du détroit, près de la côte de Barbarie, laquelle île nous a été cédée par l'empereur de Maroc, et qui nous sera d'une grande utilité pour réprimer les chaloupes canonnières et les corsaires de l'ennemi, et pour procurer un abri à nos bâtimens, et principalement pour les approvisionnemens que nous tirons de Barbarie. »

— On s'attend que l'empereur de Maroc va d'un jour à l'autre déclarer la guerre à l'Espagne et à la France.

— Les négocians qui font le commerce avec les Etats-Unis ont reçu, hier, une communication officielle du résultat de la mission de M. Rose. Le président des Etats-Unis a refusé de révoquer la proclamation hostile et inhospitalière contre les bâtimens anglais, quoiqu'on lui offrît une réparation convenable pour l'affaire de *la Chesapeak* et du *Léopard*, et en conséquence, toute négociation a été rompue, sans qu'on ait pris aucune détermination relativement aux différends qui existent entre les deux pays.

— On lit dans une gazette de Hambourg, du 9 avril, la lettre suivante ; la nouvelle qu'elle contient a été apportée à Vienne par un courier extraordinaire :

Vienne, le 30 Mars.

« La Porte a permis le passage de troupes françaises pour se rendre en Perse. Le 6 et le 7, il y eut un divan nombreux à ce sujet, où la proposition de l'Empereur des Français de laisser passer un corps de troupes pour se rendre en Perse fut discutée, et consentie par le gouvernement. »

Du 3 Mai. — Des lettres de Calcutta, du commencement du mois de décembre 1807, contiennent les nouvelles suivantes : « Le nouveau gouverneur-général, lord Minto, est arrivé dans cette capitale des Indes britanniques. Il a commencé son administration en faisant quelques changemens dans le sort des princes de Mysore. Celui d'entr'eux qui était impliqué dans l'insurrection de Vellore, reste ici en prison ; quant aux autres, les aînés ont été mis en liberté et peuvent rester à Calcutta ; les jeunes sont placés sous la surveillance d'un officier.

» Dans le district d'Alygher, un prince nommé Dondeah-Khan s'est révolté. Le major-général Dickins a été envoyé contre lui à la tête d'un corps considérable ; le 18 novembre, ce général tenta deux fois l'assaut contre le fort de Comona ; mais il fut repoussé avec une grande perte. Nous eûmes neuf officiers et quatre-vingt-dix-sept soldats de tués ; dix-huit officiers et quatre cents dix-huit soldats blessés. Dans la nuit du 18 au 19 novembre, Dondeah-Khan abandonna le fort Comona, et se retira dans une autre place forte, où nos troupes l'ont suivi.

» Sir Georges Barlow se rend comme gouverneur à Madras.

» Il est arrivé devant les bouches du Gange une frégate

française et un corsaire commandé par le capitaine Surcouf. Ils ont pris quatorze bâtimens de Calcutta. »

Du 7 Mai. — L'expédition est actuellement à Yarmouth, qui est le rendez-vous général. Il est probable qu'elle a actuellement fait voile pour sa destination. On dit qu'il ne sera fait, quant à présent, aucune tentative contre Flessingue. L'expédition doit, à ce qu'on prétend, toucher en Norwège, et se rendre ensuite à Gottembourg.

DANEMARCK. — *Copenhague, le 7 Mai.* — Malgré le grand nombre de vaisseaux anglais qui croisent entre les grandes et les petites îles du Danemarck, nous n'avons cependant pas perdu encore un seul bateau de poste. La navigation des côtes entre Copenhague et Elseneur n'a également point été troublée.

Trois bataillons et deux escadrons de nos troupes sont encore arrivés en Séelande, à la vue de l'ennemi.

On va lever, pour la défense du pays, quatre corps de chasseurs exercés dans les provinces de Séelande, de Laland, de Fionie et du Jutland. Ces corps seront formés par les chasseurs et arquebusiers des biens nobles, et complétés par des hommes enrôlés.

Depuis un rapport du commandant de la Norwège méridionale, daté du quartier-général de Blaquier, le 22 avril, il résulte que les 13, 14 et 15 avril, plusieurs corps suédois pénétrèrent en Norwège par quatre ou cinq endroits; mais nos troupes parvinrent à repousser l'ennemi sur tous les points, et le 19 avril, la colonne, commandée par le prince en personne, tomba sur l'ennemi entre Hemnaes et Hoelands-Priesterhoff, et le força de nouveau à se retirer en désordre. L'ennemi, s'étant rallié, revint à la charge, mais sans succès; et après une affaire très-sanglante, il ne lui resta que l'alternative ou de prendre la fuite ou de mettre bas les armes. Il a perdu en morts restés sur le champ de bataille, les lieutenans Scheffman et baron Sparre, et 42 hommes. On a fait prisonniers plusieurs officiers de marque.

Du 8 Mai. — Les Russes ont pris les îles suédoises de Gothland et d'Oéland, dans la Mer Baltique. Ces deux îles sont d'une étendue considérable, et dominent par leur position le milieu de la Mer Baltique.

ALLEMAGNE. — *Vienne, 28 Avril.* — La Gazette de la Cour contient aujourd'hui, sur la Turquie, l'article suivant: « Les deux ministres de la Sublime-Porte, destitués der-

niérement, le reiss-effendi Seïd-Haleth, effendi, et le caïmacan Tagyar-Mustapha, pacha, ont été exilés le 19 mars; le premier à Kutuhaja, le second à Demotica.

» La tranquillité publique a été légèrement troublée le 24 mars, à Constantinople, par un tumulte tout à fait insignifiant, qui eut lieu dans la mosquée du sultan Mehemed, occasionné par les officiers de la mosquée, et qu'on apaisa sur-le-champ d'une manière énergique; quoique l'auteur de ce trouble se fût réfugié dans un asyle privilégié, il en a été tiré de force et exécuté avec d'autres complices. »

Francfort, 12 *Mai*. — On mande de Bavière que la nouvelle organisation de ce royaume s'étendra aussi sur les affaires ecclésiastiques. Il paraît décidé qu'il n'y aura qu'un seul archevêché pour tous les catholiques de la monarchie bavaroise, et un président supérieur à la tete d'un consistoire général pour l'administration des affaires ecclésiastiques des protestans. On assure que la place d'archevêque est destinée à S. A. le ci-devant électeur de Trèves, qui prendra le titre de primat du royaume de Bavière. On se flatte, à Augsbourg, que ce prince continuera à résider dans cette ville.

(INTÉRIEUR.)

Du Louroux (Indre), *le* 19 *Mai*. — Les princes d'Espagne, qu'on assure être le prince des Asturies, et le plus jeune des enfans du roi, ainsi que beaucoup d'autres personnes de distinction, sont passés ici en poste hier et avant-hier, pour se rendre au superbe château de Valançay, appartenant à S. A. le prince de Bénévent, vice-grand-électeur, et distant de cette ville de deux postes et demie.

Paris. — Le roi et la reine d'Espagne sont arrivés le 23 de ce mois à Fontainebleau, accompagnés du prince de la Paix et d'une suite nombreuse. Tout était disposé pour les recevoir. Leurs Majestés occupent l'appartement où logent ordinairement le roi et la reine de Hollande, appelé *l'appartement du pape*.

— Par décret du 24 janvier 1807, S. M. l'Empereur et roi a ordonné que les monnaies d'or et d'argent fabriquées à son effigie dans le royaume d'Italie avec le titre et le poids prescrit par le décret du 21 mars 1806, auraient cours pour leur valeur nominale en France, d'où il suit que les monnaies dont il s'agit, étant fabriquées selon la même division, au même titre et au même poids que les monnaies françaises,

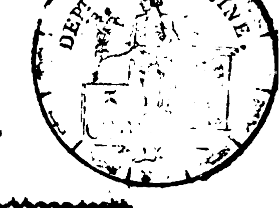
en exécution de la loi du 7 germinal an XI, elles ont la même valeur.

Néanmoins il est des personnes qui ne veulent les recevoir qu'au même taux que les livres tournois. Cette difficulté résulte d'une fausse interprétation du mot italien *lira*, qui, littéralement traduit, correspond au mot français livre.

Mais cette difficulté n'est nullement fondée puisque la *lira* italienne d'argent est, comme le franc, du poids de cinq grammes au titre de 940 de fin, et qu'elle a par conséquent la même valeur.

En conséquence, la *lira* d'argent italienne, ses divisions et ses multiples, frappées à l'effigie de S. M. l'Empereur et Roi, doivent être reçus dans toutes affaires et transactions, soit commerciales, soit pour tous autres paiemens ou versemens, au même taux que le franc, ses divisions et ses multiples.

ANNONCES.



(N° CCCLIX.)

(Samedi 4 Juin 1808.)

MERCURE DE FRANCE.

POËSIE.

LE POËTE,

Ode qui a remporté un prix aux Jeux Floraux, le 3 Mai 1808, par M. L. Dusillet (de Dôle), *membre de l'Académie de Besançon.*

Quel pouvoir a rendu sensible
Ce marbre si long-tems glacé?
Quel attrait, quel charme invincible
Fléchit ce lion courroucé?
Ne fuyez plus, mortels sauvages ;
C'est trop errer, sur ces rivages,
Sans frein et sans nobles désirs !
Thèbes vous offre une patrie,
Ses saintes lois, sa paix chérie
Et ses arts, source des plaisirs.

Ce doux concert qui vous enchante,
Ces sons à l'oreille inconnus,
C'est la voix auguste et touchante
Des Amphions et des Linus.
Siècles fortunés ! heureux âges,
Où les graves leçons des sages
Coulaient en vers mélodieux ;
Où, la Grèce entière inspirée,
Inventait la langue sacrée
Pour converser avec les Dieux !

C'est alors que la voix d'Orphée
Charmait les paisibles humains ;
Par lui la discorde étouffée
Vit briser le glaive en ses mains.
Sur l'autel Thémis descendue
Vengea l'innocence éperdue
Des transports du crime effréné ;
Et l'hymen, embrassant la terre,
Vint plier à son joug austère
L'Amour surpris d'être enchaîné.

Mais bientôt du Parnasse antique
Fuyant l'humble tranquillité,
Au sein d'un monde fantastique,
S'élance Homère avec fierté :
L'illusion, les doux mensonges,
Les prestiges brillans, les songes,
Les jeux, les ris, vont l'entourer ;
Et sous des cieux qu'elle varie,
L'imagination fleurie
Le promène sans l'égarer.

Là, tout s'anime pour lui plaire ;
Son cœur, ses yeux, tout est séduit :
Cet astre éternel qui l'éclaire,
C'est un char que Phébus conduit ;
Son ame inquiète, agitée,
C'est ce feu pur que Prométhée
Ravit au céleste flambeau ;
Et ses jours que Pluton réclame
Ne sont qu'une légère trame
Dévouée au fatal ciseau.

De ces lieux, féconds en prodiges,
Le Barde inhumain repoussé,
Ne connut point les doux prestiges
Dont le Grec heureux fut bercé :
Ses Muses tristes, vagabondes,
Au fracas des vents et des ondes
Mêlaient leurs cris impétueux ;
Et le noir aspect des orages
N'inspirait à des cœurs sauvages
Que des chants sauvages comme eux.

Celui qu'un astre favorable
Fit prêtre du sacré vallon,

Et qui ceint le laurier durable
Promis aux enfans d'Apollon,
Des Muses fidèle interprète,
N'a point de la foule indiscrète
Les sens trompeurs, l'instinct borné:
Dans ses yeux la flamme étincelle;
Et sa voix, son regard décèle
Le sang des Dieux dont il est né.

Ses vers de l'aimable innocence
Respirent la douce candeur.
Modeste, il blâme avec décence,
Sincère, il loue avec pudeur.
Du portique élève sévère,
Il chante les Dieux qu'il révère,
Les lois, les talens, les vertus;
Et jamais sa Muse asservie
Ne vend au bourreau d'Octavie
L'encens qu'elle doit à Titus.

Cachant sa fortune et sa vie
Sous l'humble toit de ses aïeux,
Les noirs chagrins, la pâle envie
Respectent ses jours précieux:
Riche des seuls trésors du Pinde,
Il ne va point aux mers de l'Inde
S'appauvrir de biens superflus;
Ni, des grands esclave stupide,
Partager l'ivresse insipide
Des Verrès et des Lucullus.

Il sait qu'une gloire facile
Ne plaît qu'à des cœurs indolens;
Et dédaigne un laurier fragile,
Faible prix des faibles talens;
Des siècles bravant les outrages,
Il veut qu'à ses moindres ouvrages
Un sceau divin soit imprimé,
Et que sa verve inépuisable,
Comme une source intarissable,
Abreuve l'Univers charmé.

Tantôt dans la riche Epopée
Variant ses sons, ses couleurs,
Aux larmes d'Elise trompée
Il nous force à mêler nos pleurs.

Il guide la lance acérée
Que du beau sang de Cythérée
Un grec impie osa tremper;
Ou riant des fureurs d'Armide,
Il lui confie un trait timide
Qui menace et craint de frapper.

Tantôt sur la scène ennoblie,
Étalant d'augustes malheurs,
De Mérope ou de Cornélie
Il fait éclater les douleurs.
Comme il peint les fureurs d'Atrée,
Les tourmens de Phèdre égarée,
Les remords tardifs de Jason!
Comme il prend bien avec Thalie
Le langage de la folie
Pour mieux parler à la raison!

Conduit par toi, molle Élégie,
Il va pleurer sous un cyprès;
Ou d'Eucharis trop tôt fléchie
Vanter la honte et les attraits;
Tour à tour rebelle ou docile,
Tyran sombre, esclave imbécille,
Heureux d'un mot, d'un mot troublé,
Usant son cœur dans les alarmes,
Le matin, tout baigné de larmes,
Et le soir déjà consolé.

Mais si de Pindare et d'Alcée
La voix fait palpiter ton cœur,
Si vers eux ton ame élancée
Frémit aux sons d'un luth vainqueur;
Fils des Dieux, déployons nos ailes!
Osons des voûtes éternelles
Sonder l'auguste profondeur;
Et qu'un effroi pusillanime
Du saint transport qui nous anime,
N'étouffe point la noble ardeur.

Viens.... Que la colombe ignorée
Languisse en son humble séjour!
L'aigle qui touche à l'Empyrée
Plane inondé des feux du jour.
Ainsi dans son vol intrépide
S'élevait le chantre rapide

D'Aristomène et d'Hiéron,
Quand des hauteurs de son génie
Il versait des flots d'harmonie
Sur les sommets du Cythéron.

J'éprouve sa brûlante ivresse :
Enfin les Dieux m'ont exaucé !
Apollon m'embrasse, il me presse ;
Le double mont s'est abaissé !
Adieu, terre où rampe la lyre ;
Mon ame, impétueux délire,
S'épure à ton souffle enflammé !
Libre d'une chaîne grossière,
Je n'ai plus rien de la poussière
Dont les Dieux jaloux m'ont formé.

Quelle est cette Muse nouvelle
Qui joint la grâce à la beauté ?
Chaste Isaure, en toi tout révèle,
Tout trahit la Divinité.
Mon œil charmé t'a reconnue
A cette pudeur ingénue
Qui seule attire tous nos vœux,
A ces fleurs, quinze ans délaissées,
Que les Amours ont enlacées
Dans l'or mouvant de tes cheveux !

O Troubadour, me dit Clémence,
Noble cœur de la gloire épris,
Prends ces fleurs ; qu'une gloire immense
D'un si pur amour soit le prix !
Je les dois au mortel sensible
Dont la lyre douce et flexible
Soupira tant d'accords divers !
O Troubadour ! ton art suprême,
C'est d'avoir caché l'art lui-même
Sous le feint désordre des vers.

ÉNIGME.

Lecteur, Dieu te garde de moi.
Je porte un nom plus respectable
Que le palais du plus grand roi ;
Cependant j'inspire l'effroi.

Je ne reçois qu'un misérable,
Qui n'a ni soutien, ni crédit,
Je suis sa dernière ressource.
Si tu ne ménages ta bourse
Toi-même, dans mon sein, tu chercheras ton lit.

M.

LOGOGRIPHE.

J'OFFRE dans mes neufs pieds un animal errant,
Et puis encore un animal passant,
Marchant, et nageant et volant.
J'offre en mon corps un animal courant,
A volonté, trottant ou galoppant,
Et puis encore un animal grimpant;
Et puis encore un animal gissant;
Et puis encore un animal rampant.
En est-ce assez, lecteur, es-tu content?

S........

CHARADE.

FILLETTE adroitement se sert de mon premier
Quand il s'agit de mon dernier.
Mais s'il s'agit de mon entier
Destructeur absolu de mon gentil dernier,
Fillette n'a besoin de mon joli premier.

S........

*Mots de l'*ENIGME, *du* LOGOGRIPHE *et de la* CHARADE *insérés dans le dernier Numéro.*

Le mot de l'Enigme du dernier Numéro est *Fer-à-cheval.*

Celui du Logogriphe est *Vis*, qui offre quatre Homonymes, deux français et deux latins, savoir : *Vis*, terme de mécanique; *Vis*, impératif du verbe *vivre*; *Vis*, seconde personne du singulier du présent de l'indicatif du verbe *volo* (tu veux); *Vis* (force.)

Celui de la Charade est *Pré-nom.*

LITTERATURE. — SCIENCES ET ARTS.

(EXTRAITS.)

Les Éclogues de Virgile, traduites en vers français, par M. Tissot.

Dans l'ancien tems, quand les petits écoliers, dont on voulait faire de petits Cicérons, étaient enfin parvenus au bout de leur triste rudiment, on ne manquait pas de leur mettre les Bucoliques de Virgile entre les mains, comme de toutes les poësies latines la plus facile à comprendre, et les maîtres prouvaient en cela combien eux-mêmes ils étaient encore écoliers. Nous avons tous ou presque tous passé par là; et après nous avoir fait pendant environ un an, bien feuilleter notre dictionnaire, après nous avoir fait bien démonter toutes les pièces de chaque phrase latine pour les reconstruire suivant l'ordonnance française, on disait : cet enfant-là entend parfaitement ses bucoliques, il les explique à livre ouvert; il faut lui donner quelque chose d'un peu plus difficile.... Plus difficile! Y pensait-on? Ces messieurs ignoraient que pour bien entendre les bucoliques il ne suffit pas d'avoir appris le latin, mais qu'il faut le savoir, ce qui est bien différent; qu'il ne suffit pas même de savoir le latin, qu'il faut savoir aussi le grec, et comme M. Tissot, demander à Théocrite de vous expliquer les éclogues de Virgile. Maintenant, pour entendre Théocrite, il faut connaître, non-seulement la langue des Grecs, mais aussi leurs moeurs, leurs goûts, leurs occupations, et ces connaissances, où les chercher? Ce ne sera pas dans ces périodes sur lesquelles Hérodote, Thucydide, Pausanias, Polybe, Plutarque nous ont laissé de si bons renseignemens, mais dans les âges qui manquent à l'histoire, dans ces tems disparus de la mémoire des hommes, pour n'avoir laissé après eux la trace d'aucun grand événement. La poësie bucolique est en quelque sorte le premier amusement de l'enfance du genre humain; il faut, pour en sentir tout le charme, avoir vu l'âge d'or, ou, du moins, l'avoir rêvé; il faut que

l'ame du poëte ait gardé à son insçu je ne sais quelle vague et secrète réminiscence d'une vie antérieure dont la douce impression lui serait demeurée, comme l'escarboucle au milieu des ténèbres conserve la lumière dont il a été pénétré.

L'histoire des tems bucoliques ne paraîtrait peut-être pas fort intéressante, puisque ce serait celle des hommes oisifs; mais l'imagination se transporte au milieu d'eux, s'y délasse avec Théocrite, Bion, Moschus et Virgile. Il ne restait cependant pas plus de vestiges des mœurs pastorales du tems de Virgile que du nôtre; mais, élève de la simple nature, inspiré par elle, et passionné pour elle, il se plaisait à l'embellir de ses fictions; il la voyait au travers de son génie. La poësie bucolique part d'une supposition, c'est qu'il a pu y avoir de l'innocence, de la paix et du loisir sur la terre; et cette supposition, notre bon Virgile aimait à s'y prêter. Il aimait à se représenter la gaîté, la sécurité, l'émulation, l'aménité qui régneraient chez des hommes libres de tout soin, étrangers à toute ambition; il les voyait, il les entendait vivant et conversant ensemble dans des contrées riantes, à l'ombre des bosquets, au bord des fontaines, occupés seulement de leurs troupeaux, de leurs amours, de leurs champs. Enfin, il cherchait à se peindre à lui-même ce qui pouvait se passer ici-bas avant que les hommes n'eussent inventé la puissance, ni la richesse, ni aucun des signes de convention qui ont mis depuis tant de variétés dans les conditions humaines. C'est en effet à cette époque imaginaire, qu'il faut que l'esprit se transporte; c'est le songe dont il faut qu'il se berce pour trouver les vrais accens de la poësie pastorale, et sans doute le caractère du poëte y fait beaucoup; nous avons, je crois, peu de traditions sur Théocrite, Bion et Moschus; il paraît seulement à la simplicité, à la naïveté et à la douceur de leurs poëmes, qu'ils se rapprochaient des mœurs primitives autant que la corruption, ou, si l'on veut, la civilisation de leur tems et de leur pays le permettait. Ce sont pour la plupart, des combats de chant, des entretiens, des disputes qui tirent tout leur intérêt de leur naïveté. Oui, mais cette naïveté gagne le cœur; c'est l'ancien monde où l'on croit vivre,

et l'on regrette en y passant de trop courtes heures, que nos ancêtres aient cru avoir besoin d'autre chose.

Après ces illustres Siciliens, Virgile, qui les a suivis et surpassés, nous présente à la fois tous les élémens qu'on voudrait réunir pour en faire un parfait poëte bucolique. Virgile, né à la campagne, élevé à la campagne, initié de bonne heure aux loisirs champêtres aussi bien qu'aux travaux rustiques, Virgile, doué à la fois d'une simplicité et d'une grandeur d'ame qui le rendaient également étranger à l'avarice et à la vanité; Virgile, que la faveur d'Auguste cherchait, et qui ne la cherchait point; Virgile, qui, pressé par Mécène d'entrer dans son intimité, lui a demandé d'y recevoir son ami Horace au lieu de lui; Virgile, enfin, qui, seul peut-être entre les poëtes de son tems a préféré sincérement le commerce des Muses à celui des Grands, et qu'elles en ont à la vérité si bien récompensé,

Me dulces ante omnia musæ.

Voilà non-seulement le talent, mais le caractère qui convenait à la muse bucolique; voilà l'homme qui, avant de naître à Mantoue, avait sans doute vécu en Arcadie

Et in arcadia ego.

ou, pour mieux dire, qui avait l'heureuse Arcadie dans sa tête et dans son cœur.

Et peut-être, des exemples, plus voisins de nous, confirmeront-ils ce que nous avons avancé sur les conditions requises pour la poësie bucolique; les esprits qui, entre les Français, ont été les plus rapprochés de ce genre, étaient sans contredit, La Fontaine et Mme Deshoulières. Mme Deshoulières a vécu simple et champêtre au milieu du grand monde qu'elle enchantait. Quant au *bonhomme*, tous les siècles le connaîtront pour ce qu'il a été. L'auteur de l'éclogue naïve du *Devin du Village*, avec des bizarreries moins aimables, peut, sous ce rapport, leur être associé. Vous observerez plus ou moins, dans tous les trois, cet enthousiasme de la nature, cet amour de la campagne, cette simplicité de mœurs, ce détachement des affaires, cette heureuse ineptie pour l'intrigue, ce précieux oubli de la vie du

monde, *jucunda oblivia vitæ*, qui fait de chacun d'eux un être à part, un ci-devant habitant de l'Arcadie, *et in Arcadiâ ego.*

Mais il est plus que tems d'en revenir à l'ouvrage que nous avons annoncé, et qu'on peut regarder comme un service essentiel rendu à notre littérature. On avait jusque là fait de vains essais en prose et en vers pour traduire les bucoliques ; on a trouvé que la prose en général ne rendait pas les vers ; on a trouvé ensuite que les vers ne rendaient pas ceux de Virgile. On s'est persuadé qu'il y avait un mur entre la poésie française et la poésie latine, et que ce mur était encore plus haut du côté de Virgile que de tout autre. Heureusement qu'il s'est trouvé un professeur qui a franchi le mur ; mais son triomphe devait plutôt inspirer le découragement que l'audace ; car il a montré que pour traduire un Virgile, il en fallait un autre. Cependant cet heureux émule de son modèle en a trouvé depuis, de plus ou moins dignes de lui pour la traduction des *Géorgiques* et sur-tout de l'*Enéide* ; mais, ni les uns ni les autres n'avaient encore osé aborder les bucoliques, et l'on dirait que M. Delille lui-même a été plus effrayé de Tityre, de Damete, d'Alphésibée, de Mélibée... que d'Enée, de Mézence et de Turnus. On dit en effet, que l'étonnante simplicité de ces charmans petits poëmes cache, sur-tout pour les connaisseurs, une finesse qu'ils ne savent qu'admirer ; cette facilité si invitante leur a paru impossible à rendre, et sous tant de naturel ils ont cru entrevoir tout l'art secret de la nature, *natura dedala rerum.* Le beau simple est en poésie, *Si parva licet componere magnis*, ce que le bel uni est en orfévrerie. Tous les ouvriers en ce genre conviennent que les ornemens les plus travaillés demandent moins de soins et d'habileté que cet uni parfait, et qu'ici le moindre défaut dans la matière, la moindre soudure, le moindre écart de l'instrument y sont irréparables ; il y faut de la perfection partout, et en lisant et en relisant les bucoliques, on voit que c'est précisément comme cela qu'est travaillé l'*or de Virgile.*

M. Tissot prouve de reste dans sa préface, qu'il était plus fait que personne pour admirer tant de charmes

invisibles à des yeux ordinaires, pour apprécier ces graces modestes et par-là plus touchantes, qui sont le premier attribut de son poëte; il le prouve aussi dans tout le cours de sa traduction, quoique de son aveu même, il ne remplisse pas aussi exactement qu'il le voudrait, les règles qu'il s'est imposées; mais enfin, il est épris des beautés et souvent il les rend; il est effrayé des difficultés et souvent il les surmonte; il y a plus; c'est que s'il avait besoin d'avis, c'est de lui que lui viendraient les meilleurs.

Et, en effet, qui peut répondre de traduire un poëte? Si nous n'avions pas sous les yeux les *Idylles* de Théocrite, traduites par Virgile, et les *Géorgiques*, par Delille, nous croirions la chose impossible. Pour traduire un vrai poëte, il faut d'abord être poëte soi-même, et ce qui est encore plus difficile, devenir ce poëte-là. Or, plus on est poëte, plus on est soi; et plus on est soi, plus on a de peine à se faire un autre. Quel que soit l'original, il faut que le traducteur, quel qu'il soit, fléchisse pour un moment le genou, et qu'il descende humblement au rang d'un simple versificateur qui rimera pour le poëte, à condition que le poëte pensera pour lui. Nous avons vu quelque part un tableau de Pietre de Cortone, copié par Annibal Carrache; le tableau ne pouvait être que bon, mais il n'était ni d'Annibal Carrache, ni de Pietre de Cortone: le copiste était trop grand peintre, il avait pu quitter sa manière, il n'avait pu en prendre une autre.

Mais si les copies en peinture offrent des difficultés, les traductions d'une langue dans une autre en présentent de plus grandes, parce que c'est copier un tableau avec un autre assortiment de couleurs; et alors, comment parvenir au même effet? Il semblerait, au premier aperçu, que chaque mot d'un idiôme devrait trouver dans les autres idiômes, un mot qui lui correspondrait; cela se peut pour des idées simples, pour des choses positives et sur-tout matérielles; certainement *ovis* est parfaitement rendu dans notre langue par *brebis*; *arbor*, par *arbre*; *laurus*, par *laurier*. Mais est-on bien sûr que l'*amor* des latins réponde en tout à notre *amour*; leur *ingenium*, à notre *esprit*; leur *dementia*, à notre *sottise*? Les

choses morales ont pour nous des formes indécises, des degrés variables, des nuances infinies. Tout cela conserve toujours quelque chose de vague, d'arbitraire, même entre ceux qui parlent la même langue; et à plus forte raison, comment devinerons-nous à quelle forme, à quel degré, à quelle nuance, en fait de choses morales, une nation étrangère fait répondre dans son langage les mots qui, chez nous, expriment les mêmes idées. Il pourrait bien en être à cet égard de deux idiômes, comme de deux thermomètres (celui de Réaumur, si l'on veut, et celui de Farenheit), dont les graduations sont différentes et ne partent pas d'un même point; mais du moins ces rapports-là sont déterminés, et les points de rencontre fixés par les gens de l'art; il n'en est pas ainsi pour les termes abstraits, destinés à indiquer des choses immatérielles, et particuliérement dans tout ce qui tient à la délicatesse du langage; il suffit d'y réfléchir pour être à tout moment frappé des différences dont nous parlons, mais on n'a point de données pour les évaluer; et cependant encore, entre deux langues vivantes, on trouve toujours quelque moyen de s'entendre et d'éclaircir à peu près ces sortes d'obscurités; mais comment fixer les incertitudes que nous présentent les langues anciennes? Les morts gardent leurs secrets. Cicéron, Lucrèce, Horace, Virgile, ne nous diront point si nous les avons bien devinés, libre à chacun de nous de les entendre à sa fantaisie. Il faut s'en tenir au plaisir qu'ils nous font toujours, au ravissement qu'ils nous causent quelquefois; voilà le bon dictionnaire. Une première idée du vrai beau qu'ils ont fait naître de bonne heure dans nos jeunes esprits, comme une lumière plus ou moins vive qu'ils y auraient allumée, nous éclaire sur leurs beautés, et l'admiration sert de preuve.

Cependant si les anciens ont dans leur langage des finesses qui désespèrent leurs confidens les plus intimes, ils fourmillent de beautés qui doivent trouver leur expression dans toutes les langues; et la poësie de Virgile particuliérement, qui est toute en sentimens et en images, dénuée même du charme de sa douce harmonie, et de certaines grâces qui n'appartiennent qu'à lui, trouvera

toujours des enthousiastes dans les imaginations vives et les cœurs tendres. Joignez à cela, dans les poëmes de moins longue haleine, un motif principal toujours aisé à observer, et auquel Virgile est toujours fidèle, et vous aurez un guide; aussitôt que vous sentez ce motif, il vous pénètre de l'esprit du poëte, et vous éclaire sur la plupart des détails, plus sûrement que tous les commentateurs; il paraît que c'est là ce que M. Tissot a consulté de préférence, et il s'en est bien trouvé.

Après avoir fait notre profession de foi en général sur l'auteur et le traducteur des bucoliques, nous avons essayé d'examiner quelques détails de l'ouvrage de M. Tissot, pour ainsi dire à la loupe; c'est malheureusement le moyen d'être distrait des plus grandes beautés par les plus petites imperfections, et nous nous sommes prouvé à nous-mêmes que ce vers si rebattu :

La critique est aisée et l'art est difficile.

est encore plus vrai, s'il est possible, pour les traducteurs que pour les auteurs.

Commençons par les premiers vers :

Tityre, tu patulæ recubans subtegmine fagi,
Silvestrem tenui musam meditaris avenâ.

Tu reposes, Tityre, à l'abri de ce hêtre
Et ta flûte légère essaye un air champêtre.

Pourquoi deux images dans le français, quand le latin n'en présente qu'une? M. Tissot nous montre d'un côté, un berger qui repose à l'ombre, et de l'autre, une flûte qui essaie des airs champêtres; au lieu de cela, tout se tient, tout se voit à la fois dans Virgile; le berger, son attitude nonchalante, son action, son flageolet, et jusqu'à la forme du hêtre, *patulæ*, sous lequel il essaie ses airs. On peindrait tout cela, et ce serait peut-être la meilleure manière de le traduire.

Nos patriæ fines, et dulcia linquimus arva,
Nos patriam fugimus.

Nous, hélas! nous quittons ce fertile verger,
Nous fuyons la patrie.

Nous cherchons en vain ce *dulcia* qui nous attendrit

dans Virgile, et cette répétition déchirante, *nos patriæ fines linquimus... Nos patriam fugimus.*

Tu, Tityre, lentus in umbrâ
Formosam resonare doces Amaryllida silvas.

Et toi *seul*, ô berger,
Dans un mol abandon tu redis sous l'ombrage
Le nom d'Amarillis aux échos du bocage.

Un mol abandon rend aussi bien qu'il est possible ce *lentus* si difficile à rendre; mais où est ce *doces*, si pastoral à la fois et si poëtique? apprendre aux forêts à répéter le nom de la belle Amaryllis; rien ne convient mieux aux tems orphiques dont les poësies bucoliques doivent toujours rappeler la pensée. Nous observerons encore ici qu'Amaryllis n'est pas montrée dans sa beauté aux yeux des Français comme aux yeux des Romains, *formosam Amaryllida.* Ce serait quelquefois un service à rendre à tel ou tel de nos poëtes, que de les émonder de leurs épithètes; mais Virgile, encore une fois, n'a rien qui ne soit d'*or.*

Nous avons assez chicané Mélibée, passons à Tityre.

O Melibœe, deus nobis hæc otia fecit.

Ce vers-là porte sa traduction avec lui. Ce dieu, c'est Auguste qui avait conservé au poëte son petit patrimoine.

Namque erit ille mihi semper deus.

Car celui-là sera toujours un dieu pour moi.

Nous regrettons que ce trait si remarquable ne se trouve point dans la traduction. C'est Tityre qui, pour son propre compte, fait ici l'apothéose de son bienfaiteur, et Auguste devait bien autant aimer cette apothéose-là, que celle du Sénat romain; car la reconnaissance a quelque chose de plus flatteur sans doute que la flatterie.

Illius aram
Sæpe tener nostris ab ovilibus imbuet agnus.

Pour l'autel de ce dieu souvent j'irai choisir
Les plus tendres agneaux de notre bergerie.

Mais Tityre, pour ces fêtes-là, ne se propose de choisir

qu'un tendre agneau à chaque fois, et c'est assez; le traducteur veut en prendre plusieurs, et c'est trop.

Undique totis
Usque adeo turbatur, agris en ipse capellas
Protinus æger ago; hanc etiam vix, Tityre, duco
Hic inter densas corylos modo namque gemellos:
Spem gregis ah! silice in nudâ connixa reliquit.

Quand nos champs partagés sont en proie à Bellone,
Moi-même de ces lieux à regret je m'enfuis.
Vois cette chèvre, hélas ! qu'à peine je conduis....
Sur des rochers tout nuds son amour les délaisse...
Mère de deux gemeaux, ma naissante richesse.

Sont en proie à Bellone, semble indiquer que c'est là le théâtre actuel de la guerre; ce qui n'est ni dans Virgile ni dans la vérité. *En proie à Bellone*, conviendrait mieux à un jeune poëte qui voudrait faire montre de son talent, qu'à un vieux berger qui cherche à attendrir sur son malheur. Représentons-nous un pauvre homme au milieu de la confusion qui règne dans les campagnes, forcé de partir sans délai, tout malade, et chassant quelques chèvres devant lui, et qui plus est, en voilà une qu'il est obligé de traîner, parce qu'elle vient de mettre bas deux petits, l'espoir du troupeau, qu'elle a laissés, hélas! sur une roche pelée, etc. C'est ici malheur sur malheur; l'infortune de Mélibée est à son comble, mais aussi le tableau de Virgile est à l'effet : ce mot *æger*, que M. Tissot traduit par le mot *à regret*, signifie tout simplement que Mélibée est *malade*; il n'en est pas moins obligé de fuir, et le lecteur le suit dans sa fuite avec un intérêt d'autant plus tendre.

Nous ne continuerons point des chicanes plus tôt que des critiques, auxquelles nous doutons qu'aucune traduction pût échapper. Nous sentons qu'à force d'être minutieuses, elles deviendraient injustes; et ce qu'on leur pardonnerait le moins, ce serait de nous amener de proche en proche à un gros *in*-f°. d'observations sur chaque Eclogue de Virgile; nous nous contenterons d'observer que toutes ces petites incorrections, dont chacune est presque imperceptible, ne laissent pas, lorsqu'elles sont réunies, de nuire à l'ensemble, et font

l'effet que feraient autant de soufflures sur un verre placé devant un tableau de prix.

Mais un reproche plus grave peut-être, et en même tems peut-être encore plus inévitable, c'est la différence de ton qui frappe de tems en tems entre le latin et le français. Cette différence tient sur-tout à des élégances qui ne seraient peut-être pas sans mérite ailleurs; mais là, elles ont le défaut de n'être pas dans Virgile, et quelquefois même de tenir la place de quelques-unes de ses inimitables naïvetés; or, dans toutes les conversations, mais dans celles des bergers sur-tout (et les Eclogues ne sont que cela), la naïveté aura toujours le pas sur l'élégance. Par exemple, Tityre raconte qu'il a été à Rome, qu'il y a vu ce héros (c'est ici le sens de *Juvenem*), ce héros pour qui, dit-il, nos autels fument douze fois par an, et c'est lui qui, de lui-même, a répondu à ma demande:

Pascite, ut ante, boves, pueri, submittite tauros.

Ce qui veut dire tout simplement : *paissez vos troupeaux, attelez vos bœufs comme auparavant.*

Le poëte français le traduit ainsi :

Allez, bergers, dit-il, nourrissez vos génisses,
Et soumettez au joug vos taureaux menaçans,

Ce n'est pas la peine de faire observer que *ut ante, comme ci-devant*, était nécessaire pour compléter le sens de la phrase; mais nous en voulons sur-tout à cette épithète de *menaçans*, qui est de trop et plus que de trop, car elle donne à la réponse d'Auguste une intention qui n'est pas dans Virgile. Auguste est un prince clément qui répond à ces pauvres gens avec simplicité, avec bonté, qu'ils mèneront leurs troupeaux à la pâture comme auparavant, et qu'ils mettront comme auparavant, leurs taureaux à la charrue. Mais que ces taureaux-là soient menaçans comme le Minotaure, ou doux comme des moutons, c'est ce qui importe fort peu à Auguste, il accorde une grâce à des paysans, mais il ne leur fait pas de poësie.

Je m'arrêterai encore un moment à cette comparaison si touchante, et que Mélibée fait d'une manière si naturelle

naturelle entre sa position et celle de son voisin; et en vérité, c'est moins pour faire de nouvelles observations à M. Tissot que pour admirer Virgile avec un des hommes qui en connaissent le mieux toutes les beautés.

Fortunate senex! ergo tua rura manebunt.

Ce premier vers est rendu, comme beaucoup d'autres, dans toute sa belle et noble simplicité.

Heureux vieillard, ainsi tu conserves tes champs.

Le traducteur n'a pas manqué non plus, quatre ou cinq vers plus bas, cette belle répétition *heureux vieillard*, qui vient vraiment du cœur, et qui nous intéresse toujours davantage au malheur de l'un et à la consolation de l'autre.

Fortunate senex! hic, inter flumina nota
Et fontes sacros, frigus captabis opacum.

Heureux vieillard, nos lacs, nos fontaines sacrées,
Nos forêts te verront sous leur sombre épaisseur
De l'ombrage et des eaux respirer la fraîcheur.

Ces vers respirent encore Virgile; ils sont même très-exactement et très-librement rendus, à cela près que le poëte français a jugé à propos de changer les fleuves en lacs: mais qu'importe, rien n'est si ordinaire que de voir une magicienne arrêter le cours des fleuves, et la poësie n'est-elle pas la première des magiciennes?

M. Tissot n'est pas tout à fait si exact ni aussi heureux à la fin du morceau. Souvent, dit Virgile, les abeilles d'Hibla, rassasiées de fleurs de saule, viendront de la haie voisine t'inviter au sommeil par leur agréable bourdonnement. Le poëte traducteur dit à peu près la même chose dans son langage. De l'autre côté, poursuit Virgile, l'élagueur, au-dessous de ce roc élevé, chantera en plein air, et tes pigeons chéris ne cesseront point, pendant ce tems-là, de roucouler, et du haut de tes ormeaux la tourterelle continuera son gémissement.

C'est ici, à ce qu'il nous semble, que le traducteur s'écarte le plus de son modèle; il paraît que Virgile, qui peint toujours et qui termine toujours ses tableaux avec soin, veut nous montrer, entre de beaux arbres

et de belles eaux, un bon vieillard doucement endormi au bourdonnement de ses abeilles, pendant que plus loin, près d'une haute roche, l'homme qui émonde ses arbres chante en plein air, et que ses gros pigeons patus roucoulent, et que la tourterelle continue à gémir sur le bout des branches de ses ormeaux. Le sommeil de ce vieillard est si touchant, qu'il n'y a personne qui ne le respecte; M. Tissot, au contraire, l'interrompt en adressant la parole au bon homme (ce dont Virgile se garde bien); et pourquoi lui dire?

> Entends de l'émondeur la voix claire et sonore.

Virgile cependant ne nous dit pas si l'émondeur a une basse-taille ou une haute-contre.

> Tandis que la colombe et les ramiers encore

(*encore* est là plus que parasite).

> Suspendus dans les airs aux ormeaux d'alentour
> Roucouleront sans cesse un nouveau chant d'amour.

Virgile n'a point parlé de chants d'amour, car l'amour ne convient ni à l'âge de Tityre ni à la tristesse de Mélibée. Je voudrais aussi voir, à la fin de l'éclogue qui est en général bien rendue, un découragement plus profond, plus marqué dans le pauvre Mélibée, lorsqu'après l'effusion de la reconnaissance de Tityre envers Auguste, l'autre berger, de plus en plus frappé du contraste de son infortune avec la fortune de son ancien voisin, parle avec amertume de la destination de tous tant qu'ils sont de bannis,

> *At nos hinc alii sitientes ibimus Afros,*
> *Pars scythiam et rapidum cretæ veniemus oaxem*
> *Et penitus toto divisos orbe Britannos.*

> Et nous allons chercher les brûlans Africains, etc.

et nous allons me paraît trop coulant pour l'expression d'un sentiment aussi pénible, il ne rend point *at nos*; il semble qu'il faudrait ici une exclamation, ou quelque mouvement dans le style, qui montrât mieux l'abattement ou même le désespoir; *at nos* indique tout cela. Le poëte français a aussi négligé d'annoncer la dispersion *alii.... pars....* ce qui est encore plus affligeant que s'ils devaient aller tous ensemble d'un de ces côtés-là ou

d'un autre; il y a la séparation de plus, qui, dans une troupe infortunée, achève de déchirer les cœurs.

Justes dieux! notre exil est-il donc éternel?

Ce dernier vers n'est pas dans Virgile, mais le sentiment y est: puissent tous les traducteurs ne jamais commettre de plus fâcheuses infidélités envers leurs auteurs! Mais ce *en unquam*, qui le rendra jamais dans une autre langue? Ce malheureux! qui s'est complu un moment dans ces vagues pensées, en rêvant que si un jour, après un bien long tems, il pouvait revoir la terre de ses pères, le chaume qui couvre sa pauvre cabane...; si, après des années, rentrant dans son héritage, il regardait ses moissons.... Comme tous ces mouvemens sont vrais! Et enfin, cette belle réflexion, cette sagesse, fille du malheur, *en quo discordia cives perduxit miseros! Voilà où la discorde a conduit d'infortunés citoyens*. M. Tissot a bien senti tout cela, mais Virgile encore mieux. Dans cette même tirade, M. Tissot, pour être littéral quand il le peut, traduit *mea regna* par *mon empire*; mais ce mot signifie aussi mes domaines, mes biens, mon héritage. Un paysan, en parlant de son héritage, ne pourrait dire mon empire qu'en badinant, et certes Mélibée n'est point d'humeur à cela.

Ite meæ, felix quondam pecus, ite capellæ.

Ce mot *ite*, qui, dans le latin, anime la scène, et en fait un tableau mouvant, n'est point rendu dans les vers français, qui d'ailleurs sont pleins d'élégance et de mélancolie. Mais, lorsqu'après avoir exhalé son indignation, après avoir dit avec une douloureuse ironie: *greffe à présent tes fruits, Mélibée, aligne avec soin tes vignes*, il se tourne brusquement, et dit à ses chèvres: ... *Allons, marchez, pauvres chèvres! marchez, troupeau jadis heureux!* On lit, pour ainsi dire entre les lignes, tout ce qui s'est passé dans son âme pendant ce court intervalle; on voit qu'il prend son parti moitié de fureur, moitié de résignation, annonçant à ses compagnes de voyage qu'il n'y aura désormais pas plus de bonheur pour elles que pour lui. Ce mot *ite*, cette résolution subite de poursuivre sa route, motivait le mot *tamen* dans l'invitation de Tityre qui termine cette pre-

mière éclogue. Ce *tamen*, qui influe beaucoup lui-même sur la marche de la pièce, est aussi oublié. Tityre voit ce malheureux qui part avec la mort dans le cœur: Vous pourrez *cependant*, lui dit-il, passer ici la nuit avec moi.

Encore un mot sur ce dernier morceau: quoique d'ailleurs bien traduit, il l'est peut-être encore un peu trop poëtiquement. Un berger qui offre l'hospitalité à un ancien ami, ne lui dit pas

J'ai la molle châtaigne et les doux fruits d'automne,
J'ai du lait épaissi que mon bercail me donne.

Mais il dit, comme Virgile, j'ai des châtaignes bien mûres, j'ai des pommes bien douces, j'ai des fromages en abondance... Tout se dit dans Virgile comme le premier berger venu le dirait. Il semble que la mesure, l'élégance et l'harmonie se trouvent là par hasard; il prend plaisir à montrer des mœurs simples dans un style simple comme elles; et moins il paraît poëte, plus il est peintre.

Quoique nous nous soyons peut-être un peu trop étendus, un peu trop appesantis même sur les petites taches que nous avons cru apercevoir dans l'estimable traduction de M. Tissot, nous n'en avons pas moins de plaisir à le féliciter de nous avoir mieux éclairés qu'on ne l'avait fait jusqu'ici sur les beautés cachées des Bucoliques. Il ne nous appartient pas de prononcer entre lui et M. Didot dont nous ne connaissons point l'ouvrage. Mais n'est-ce rien pour M. Tissot que, dans la carrière qu'il a parcourue, Segrais et Gresset soient demeurés loin derrière lui, et qu'il n'y ait que les éclogues de Virgile au-dessus des siennes?

Enfin voici notre dernier mot; cet ouvrage, plein du goût des anciens, et fait pour l'instruction de la jeunesse, ne peut que lui être utile, et l'auteur trouvera sans doute, dans l'empressement que tous ceux qui cultivent la langue latine mettront à le lire, la récompense due à un travail aussi recommandable.

BOUFFLERS.

ŒUVRES DE JEAN RACINE, avec des commentaires, par J. L. GEOFFROY. Sept vol. in-8°, avec figures. A Paris, chez *Lenormant*, imprimeur-libraire, rue des Prêtres-St.-Germain-l'Auxerrois, n° 17.

L'UN de ces critiques impitoyables qui, sans avoir rien écrit, font une si rude guerre à tous les écrivains, qui quelquefois sévissant avec justice contre la sottise, presque toujours poursuivent le talent avec animosité, et pour mieux le désoler, prodiguent souvent à la médiocrité les éloges dont ils le privent, M. Geoffroy (il suffit de l'appeler par son nom), M. Geoffroy vient enfin de descendre dans la lice, et de s'exposer lui-même aux traits qu'il a tant de fois lancés contre les autres. La partialité dont il fait ouvertement profession, pourrait ici provoquer et presque justifier celle des autres; ce serait être doublement équitable que de l'être envers lui, et peu de gens sont capables de cet effort. D'un autre côté les injures violentes dont il menace, dont il accable déjà ceux qui se sont permis à son sujet quelques observations plus ou moins fondées, pourraient intimider les autres critiques : tous ne sont pas aguerris, et quelques-uns ont la faiblesse de craindre ce qu'ils méprisent. J'ai le bonheur de ne point partager cette crainte; rassuré du côté de M. Geoffroy, je n'ai plus à redouter que moi-même, c'est-à-dire cet esprit de vindicte et de justice distributive qui pourrait me porter à un excès de rigueur et de dureté, que je crois répréhensible même envers celui qui en donne chaque jour l'exemple. Mais je m'observerai beaucoup à cet égard. Je tâcherai de n'articuler contre M. Geoffroy aucune censure, que je ne la motive et n'en prouve la justesse jusqu'à l'évidence. Je m'attirerai peut-être par-là plus d'injures qu'un autre; mais, je l'ai déja dit, je ne m'en mets point en peine, et peu s'en faut que je ne le désire.

Une préface générale précède tout l'ouvrage de M. Geoffroy. On y voit que Racine est le seul poëte dramatique que l'on dût commenter, qu'un commentaire

sur Corneille était inutile, parce que Corneille *est un homme supérieur à toutes les règles, qu'on ne peut juger par les maximes ordinaires de la critique, et dont les défauts sont couverts par le même enthousiasme qu'inspirent ses beautés.* « Le sublime en littérature, ajoute » M. Geoffroy, est une absolution générale pour l'au-» teur; c'est la doctrine de Longin; Voltaire en con-» vient lui-même. » Le *sublime* qui est *une absolution générale !* Si Longin et Voltaire ont professé cette *doctrine*, ils ne l'ont certainement pas exprimée de cette manière. Il me semble au reste que l'inutilité d'un commentaire sur Corneille n'est point du tout prouvée par les raisons qu'en donne M. Geoffroy. Si l'on pardonne beaucoup de négligences en faveur de beaucoup de traits sublimes, il n'en est pas moins nécessaire de distinguer les unes des autres et d'en marquer la différence pour ceux qui seraient tentés de les confondre; et sans doute le reproche de n'être bon à rien, était le dernier que l'on dût faire au commentaire de Voltaire qu'avait en vue M. Geoffroy. Mais M. Geoffroy a de singulières idées sur la manière différente dont Corneille et Racine doivent être jugés, en raison de la différence de leur talent. « Ce qui convient à l'un messied à l'autre, » dit-il quelque part: cela dépend du ton qu'on a pris, » du caractère qu'on s'est établi; et ce qui n'est dans » Corneille qu'une noble simplicité, serait dans Racine » faiblesse et négligence. » C'est ainsi qu'un journaliste pourrait décider entre deux auteurs contemporains dont il voudrait favoriser l'un et maltraiter l'autre; mais il faut ici d'autres principes, une autre manière de juger. En bonne doctrine littéraire, les choses ne changent point de nature et de nom, selon qu'elles appartiennent à tel écrivain ou à tel autre. Ce qui dans Corneille sera regardé avec raison comme un trait de *noble simplicité*, ne sera jamais ni *faible*, ni *négligé*. Pourquoi le deviendrait-il en passant dans Racine? Racine est toujours *élégant* : Corneille ne l'est presque jamais. M. Geoffroy pouvait dire aussi bien que *ce qui est dans Racine une noble élégance, serait dans Corneille recherche et afféterie.* Cette proposition ne serait guère plus étrange que la première. C'est peut-être ici le lieu

d'examiner une autre assertion de l'auteur, également relative au style. « C'est, dit-il, dans les situations tou-» chantes et pathétiques, qu'on doit *sur-tout* s'attacher » à maintenir le style au niveau du sujet, et *s'interdire* » *sévèrement tout ce qui est commun et familier.* » Il n'y a point de doute qu'en général on ne doive *s'attacher à maintenir le style au niveau du sujet*; mais le style s'y élève naturellement *dans les situations touchantes et pathétiques*; d'ailleurs l'esprit ému, entraîné par ces mêmes situations, pardonnerait plus facilement les expressions *communes et familières* qui auraient pu échapper au poëte. Pour moi, je croirais dire une chose incontestable, en disant tout le contraire de ce que dit M. Geoffroy : savoir que dans les situations *qui ne sont ni touchantes ni pathétiques*, on doit *sur-tout* s'attacher à suppléer le défaut d'intérêt du sujet par le charme du style, et s'interdire sévèrement tout ce qui est commun et familier. Par ce peu d'exemples, on peut déjà juger que M. Geoffroy n'a pas en littérature des principes bien justes, ni bien solides. J'achèverai, j'espère, d'en convaincre nos lecteurs, lorsque j'examinerai le *Commentaire*. Je vais auparavant m'occuper de la *Vie de Racine*, qui suit la Préface générale.

Il est dit dans *l'avis de l'éditeur*, que cette vie est *plus complète et plus exacte que toutes celles qui ont paru jusqu'ici*. D'après une soigneuse vérification que chacun peut faire de son côté, j'affirme que cette vie ne contient pas un seul fait, une seule anecdote qui ne soit consignée dans les *Mémoires sur la vie de Racine* par son fils, et dont n'aient déjà fait usage tous ceux qui ont écrit sur la personne de Racine, tels que Luneau de Boisjermain, Laharpe, etc. Je m'engage de plus à démontrer que quelques-uns de ces faits sont dénaturés ou mal interprétés par le nouveau biographe. Je dirai aussi ce qu'il me semble de ses idées et de son style.

Tout le monde connaît cette anecdote de la jeunesse de Racine, qui, s'étant vu arracher des mains, par Lancelot, son maître, plusieurs exemplaires du roman grec de Théagène et Chariclée, prit le parti de l'apprendre par cœur, et de porter le livre à Lancelot, en

lui disant : *vous pouvez brûler encore celui-ci comme les autres.* M. Geoffroy, sans en donner aucun motif, conteste la vérité de cette anecdote qu'il traite de *petit conte.* A lui permis; mais il ne fallait pas gâter le mot de Racine par une paraphrase de mauvais goût. « Racine, dit-il, porta *fièrement* son livre au *sacristain*, » en lui déclarant qu'il s'était mis à l'abri de toute » recherche, et que le roman n'était plus dans ses » mains, mais dans sa tête. » Je ne sais, mais j'aime mieux : *vous pouvez brûler encore celui-ci comme les autres.*

C'est une opinion généralement reçue, que Racine dans sa jeunesse, fut l'amant de la Champmêlé. Mme de Sévigné le dit dans ses lettres; quelques autres écrits du têms le disent aussi. Racine le fils dément le fait. Il était rempli de vénération pour son père; il écrivait à son propre fils, très-jeune encore; il était donc tout simple qu'il cherchât à ménager la mémoire de l'un et l'innocence de l'autre. La liaison de Racine avec la Champmêlé est un de ces faits qu'on ne peut guère établir que par des ouï-dire et des probabilités, et que par conséquent on peut démentir par d'autres rapports et d'autres conjectures. Racine fils usa de ce droit : on respecta sa piété filiale, mais on ne parut guère convaincu par ses raisonnemens et ses allégations; le témoignage de Mme de Sévigné prévalut. M. Geoffroy le combat à son tour. Peut-être, en qualité de commentateur, croit-il avoir à cet égard les mêmes devoirs à remplir qu'un fils. Il importe peu quelle soit son opinion sur un fait qui importe assez peu lui-même; mais ce qui est vraiment digne d'examen et de discussion, c'est la manière dont il soutient sa thèse. D'abord il établit qu'un poëte n'a pas besoin d'être amoureux pour bien peindre l'amour, et que ce n'est pas sérieusement que Boileau a dit :

> Mais, pour bien exprimer ces caprices heureux,
> C'est peu d'être poëte, il faut être amoureux.

Je crois au contraire que Boileau l'a dit très-sérieusement; et par des raisons que l'on sait bien, cette règle a un poids tout particulier dans sa bouche. M. Geoffroy

oppose ensuite à Ovide, Virgile *qui a parlé de l'amour beaucoup mieux que lui, quoiqu'on ne le soupçonne pas d'avoir jamais éprouvé les tourmens de cette passion.* Tous ces exemples tirés de loin concluent mal. Ovide, plus libertin qu'amoureux, a parlé de l'amour comme de tout le reste, avec plus d'esprit que de sensibilité. Quant à Virgile, nous ne savons presque rien de ce qui regarde sa personne. Sa vie, faussement attribuée à Donat, grammairien du quatrième siècle, n'est qu'un tissu de fables absurdes. Nous ignorons s'il fut amoureux, ou non : dans le doute, il serait plus raisonnable de penser qu'il a éprouvé la passion dont il a si bien peint les tourmens; mais on ne peut rien affirmer ni rien nier à cet égard. L'exemple de Virgile vient donc mal à propos appuyer une proposition qui n'est guère soutenable, et d'ailleurs est presqu'étrangère à la question, puisque Racine, sans véritable amour, et par le seul attrait du plaisir, aurait pu avoir avec la Champmêlé, cette liaison dont parle Mme de Sévigné.

« Mme de Sévigné, dit M. Geoffroy, a décidé que » Racine était amoureux de la Champmêlé; mais les » décisions de Mme de Sévigné ne sont point des oracles; » elle jugeait aussi légèrement qu'elle écrivait; elle » adoptait les contes populaires. Il y a beaucoup d'anec- » dotes et point de critique dans ses lettres. Pourquoi » son autorité aurait-elle plus de poids lorsqu'elle parle » des amours de Racine, que lorsqu'elle parle de son » génie? Elle a probablement aussi mal jugé ses intri- » gues secrètes que ses ouvrages publics. N'est-ce pas » cette même Mme de Sévigné qui a prédit que Racine » *n'irait pas plus loin qu'Andromaque*, qu'on *s'en dé- » goûterait comme du café?* Je ne vois pas qu'elle mé- » rite plus de confiance lorsqu'elle prétend pénétrer » dans le cœur de Racine, etc., etc. » Le goût de Mme de Sévigné n'était pas sûr : donc sa véracité est suspecte. Elle s'est trompée sur les pièces de Racine : donc elle en a imposé sur ses amours. Voilà ce qui s'appelle raisonner et savoir conclure. Que dit-on de la témérité de Mme de Sévigné, qui *prétend pénétrer dans le cœur de Racine?* ne croirait-on pas qu'il s'agit d'une de ces passions respectueuses qu'on renferme dans son ame,

qu'on cache à tous les regards, quelquefois même à ceux de la personne aimée? Certes, il ne faut pas ordinairement une grande *pénétration* pour découvrir l'intrigue d'un jeune auteur de tragédie avec une jeune actrice; et les amours de coulisses, comme on sait, sont le secret de la comédie. Il faut cependant apprendre à M. Geoffroy qui paraît l'ignorer, que Mme de Sévigné était plus que personne à portée de savoir la vérité sur cet objet. Son fils fut lui-même un des amans de la Champmêlé qu'elle appelle quelque part sa *belle-fille*. Le marquis de Sévigné ne cachait rien à sa mère, et lui faisait même quelquefois des confidences fort embarrassantes. Or, l'amant d'une comédienne ignore rarement le nom de ceux qui l'ont précédé : personne n'en fait mystère. Ainsi, quand Mme de Sévigné dit que Racine avait été amoureux de la Champmêlé, elle le tenait sûrement de son fils qui l'avait appris sans doute de la Champmêlé et peut-être de Racine lui-même avec qui il était souvent en société de plaisir, comme le prouve ce passage d'une lettre de sa mère : « il a de plus une » petite comédienne (la Champmêlé), et tous les Des» préaux et les Racine, et paye les soupers : enfin, c'est » une vraie diablerie. »

Autres preuves alléguées par M. Geoffroy. Il cite deux fragmens de lettres de Racine, relatifs à la maladie et à la mort de la Champmêlé. Racine, alors plongé dans la dévotion, et écrivant à son fils qu'il voulait entretenir dans les mêmes principes, parle fort chrétiennement des derniers momens de la comédienne. Cela est tout à fait dans l'ordre, et conforme à la situation actuelle de Racine; il n'y a rien là qui démente ses anciens sentimens. M. Geoffroy assure que dans ces deux passages *on reconnaît le chrétien et point du tout l'amant*. La découverte est merveilleuse! c'est que le chrétien avait abjuré les faiblesses de l'amant, et que d'ailleurs il ne convenait point au père d'en laisser apercevoir même le souvenir à son fils. Enfin, il n'est point vrai, comme le dit M. Geoffroy, que Racine ne parle de la Champmêlé *qu'avec la plus grande indifférence et même avec une sorte de dureté*; car M. Geoffroy lui-même reconnaît, quelques lignes auparavant, que, dans les passages

cités, *il parut prendre quelqu'intérêt à son sort*; et, en effet, le premier de ces passages est remarquable par un certain ton de douleur et d'affection; mais on verra que M. Geoffroy est dans l'habitude de se contredire.

« Mon principal motif, dit-il, pour croire que Racine » n'eut jamais aucune liaison intime avec la Champ- » mêlé, c'est qu'il avait *un esprit juste, un goût déli-* » *cat, un cœur sensible*. Il devait sans doute dédaigner » de partager les faveurs d'une fille de théâtre avec » quelques seigneurs libertins; et la Champmêlé, à son » tour, vaine, intéressée, n'a pas dû faire beaucoup de » cas de l'amour d'un poëte qui ne pouvait flatter ni » l'intérêt ni la vanité. » Je crois impossible de plus mal raisonner. En quoi la *justesse de l'esprit*, la *sensibilité du cœur* et même la *délicatesse du goût* s'opposent-elles à ce qu'un jeune poëte devienne amoureux d'une comédienne dont il forme le talent, et à qui il doit lui-même une partie de ses succès? Le marquis de Sévigné fut bien l'amant de cette même comédienne; or, on ne l'a jamais accusé d'avoir eu le *cœur insensible*; il a sur-tout prouvé, par une fort bonne dissertation sur un passage d'Horace, qu'il avait le *goût très-délicat* et l'*esprit très-juste*. Ensuite, si la Champmêlé était *vaine*, on ne voit pas comment *sa vanité ne pouvait être flattée de l'amour d'un poëte* qui avait de grands succès, une grande réputation d'esprit, et qui lui donnait de beaux rôles où elle brillait : cela pouvait même aller jusqu'à *flatter*, ou plutôt servir beaucoup *son intérêt*. Enfin, Racine était un fort bel homme; et l'on sait qu'un jour Mlle Gaussin, obsédée devant Helvétius par les instances amoureuses d'un financier vieux et laid qui lui offrait une forte somme d'argent, lui dit, en montrant Helvétius : *venez demain chez moi avec un visage comme celui-là, et je vous donnerai le double.*

Après cinq mortelles pages sur la liaison vraie ou fausse de Racine avec la Champmêlé, on croirait que M. Geoffroy n'en doit plus parler. Point du tout : cela lui tient si fort au cœur, qu'il y revient plus loin avec la même justesse d'idées et la même force de dialectique. Boileau dit à Racine dans une lettre : « Ce ne serait pas » une mauvaise pénitence à proposer à M. de Champ-

» mêlé, pour tant de bouteilles de vin de Champa-
» gne qu'il a bues : vous savez aux dépens de qui. »
M. Geoffroy *trouve, dans ce dernier passage, une nouvelle preuve de l'indifférence de Racine pour la Champmêlé.* Une plaisanterie faite par Boileau sur le mari, *prouve* en effet très-bien que Racine n'a pas été l'amant de la femme. Si je voulais à mon tour tirer des conséquences de ce passage, j'en induirais tout le contraire; car toutes ces bouteilles de vin de Champagne bues par M. de Champmêlé, *aux dépens de qui savait Racine*, l'avaient été probablement à ses dépens; et l'on pourrait croire, sans trop de malignité, qu'il n'avait fait boire tant de vin de Champagne au mari, que pour qu'il fermât les yeux sur la conduite de sa femme. Mais en voilà trop sur cette oiseuse et ridicule discussion.

Passons à un objet plus grave, aux motifs de la conversion de Racine. M. de Laharpe dit, à ce sujet, dans la *Vie de Racine*, placée en tête de son commentaire : « Il faut bien avouer aussi que les chagrins qu'il eut
» à essuyer à l'occasion de sa *Phèdre*, ne firent que
» hâter sa résolution de renoncer au théâtre, long-
» tems combattue par son penchant, et que les scrupules
» religieux l'emportèrent quand l'attrait du génie fut
» affaibli par les dégoûts ». Ce qui semble prouver que Racine céda moins d'abord aux conseils d'une religion dont il avait depuis long-tems les principes dans le cœur, qu'aux suggestions violentes et soudaines du dépit, c'est qu'il voulut aller s'ensevelir dans un couvent de Chartreux, comme depuis on a vu Lamotte aller cacher sa honte et son chagrin à la Trappe, après la chûte d'une petite pièce au théâtre italien. Voilà l'opinion générale; elle ne blesse ni la gloire de la religion, ni celle de Racine. Il est reconnu que Dieu emploie souvent des moyens humains pour parvenir à ses fins surnaturelles. M. Geoffroy ne veut pas qu'il en ait été ainsi à l'égard de Racine. En pareille matière, la vérité ne peut pas être exactement connue, et l'erreur est sans inconvénient; il est donc permis à chacun d'en croire ce que bon lui semble. Il s'ensuit naturellement que, quelque opinion qu'on embrasse, on ne doit point attaquer avec violence et dureté l'opinion des autres. Mais M. Geoffroy n'avait garde de

négliger une si belle occasion de satisfaire à son penchant pour l'injure. Le passage de l'*Elòge de Racine*, où M. de Laharpe énonce son sentiment un peu plus oratoirement que dans le passage cité plus haut, est traité de *diatribe* et de *galimatias de rhéteur*. Ceux qui partagent ce sentiment, sont des *hommes ivres de vanité et d'ambition, fanatiques du théâtre, persuadés qu'il n'y a rien de plus important et de plus admirable dans le monde, que des comédiens, et que le bonheur suprême consiste dans les applaudissemens populaires.* M. Geoffroy prend à la lettre et répète en vingt manières ce que Racine, dans sa profonde piété et son entier détachement des choses de ce monde, dit de la gloire littéraire et des travaux du théâtre. *Vaine fumée, gloriole*, métier *d'assembler des syllabes harmonieuses et d'amuser une poignée d'oisifs, frivolité, bagatelle, niaiseries, crime* enfin *dont il faudra rendre compte à Dieu.* Racine, dans l'amertume de son repentir, pouvait parler avec ce ton de mépris et de détestation, d'un métier où il avait acquis tant de gloire. Mais M. Geoffroy *n'est pas si coupable*; et, en vérité, ce langage est bien plaisant dans la bouche d'un homme qui fait métier de juger des pièces de théâtre, des comédiens et des comédiennes, et de faire la chronique des coulisses, et qui tout à l'heure même vient de donner sur ces *bagatelles*, sur ces *niaiseries* qu'a faites Racine, un énorme commentaire, sur lequel il fonde l'espoir de son immortalité, ainsi qu'il le dit dans sa Préface. Si la gloire de Racine n'est que *gloriole*, et son talent que *frivolité*, comment appellera-t-on le talent et la gloire de M. Geoffroy? qu'en dira-t-il luimême, quand il se sera converti et retiré du théâtre?

J'ai dit que M. Geoffroy avait altéré ou mal interprété quelques-uns des faits relatifs à la vie de Racine; je vais en donner la preuve. « Racine, dit-il, était né avec » cette délicatesse, cette finesse de tact, cette politesse » et cette grâce nécessaires pour plaire à la cour. » C'est en effet là l'idée qu'on a conservée des manières de Racine; mais personne ne s'était encore avisé de citer à l'appui, comme fait M. Geoffroy, ce mot de Louis XIV, voyant Racine et le marquis de Cavoye se promener ensemble dans les jardins de Versailles: *Voilà deux hommes*

que je vois souvent ensemble; j'en devine la raison: Cavoye avec Racine se croit bel esprit; Racine avec Cavoye se croit courtisan. Le mot est évidemment une épigramme; et quand le roi dit que *Racine se croyait courtisan*, il ne voulait certainement pas dire qu'il eût les manières nobles et aisées d'un courtisan, comme l'infère M. Geoffroy: Racine le fils prétend que son père *n'était pas regardé par les fins courtisans comme bien expert dans leur science*, et il cite en preuve le mot même de Louis XIV. Ce monarque dit aussi de Racine, qu'il avait *une des plus heureuses physionomies qu'il vît à sa cour*. Voici de quelle manière grotesque M. Geoffroy travestit ce mot: « Louis XIV lui-même, le plus bel » homme de son siècle, cita un jour Racine comme *un* » *des courtisans* dont *le visage* lui paraissait *le plus* » *agréable*. »

Un jeune régent du collége des Jésuites mit en question, dans une harangue latine prononcée en public, si Racine était poëte et chrétien: *an christianus? an poëta?* et il prononça pour la négative. « Racine, dit M. Geoffroy, fut *très-sensible à cette insulte* de la part d'un » Ordre alors très-accrédité à la cour et dans le monde. » Racine le fils dit formellement, au contraire, que *le chrétien ne fit pas attention aux offenses que recevait le poëte*, et il rapporte, en témoignage, la lettre que son père écrivit sur cet objet à Boileau; lettre que cite aussi Laharpe, dans sa *Vie de Racine*, et où l'on voit, dit-il, *la plus profonde indifférence pour une injure véritablement atroce*. Cela est loin de cette grande *sensibilité* dont parle M. Geoffroy. Quant on dénature ainsi les faits, il ne faut pas laisser dire à son éditeur, qu'on a fait une Vie de Racine *plus exacte que toutes celles qui ont paru jusqu'ici*.

Racine fut enterré à Port-Royal, comme il l'avait demandé par son testament. Un homme de la cour que M. Geoffroy ne nomme pas, et qui était le comte de Roucy, dit à ce sujet: *Voilà ce que Racine n'eût jamais fait de son vivant*. Il plaît à M. Geoffroy de trouver *assez obscure* cette épigramme qui est fort claire. « Elle signi- » fie *probablement*, dit-il, que Racine, en bon courti- » san, n'eût pas voulu, de son vivant, donner cette

» preuve d'attachement à une maison très-suspecte au » Roi, et regardée comme le boulevard du jansénisme. » Vraiment, voilà ce qu'elle signifie *probablement!* On est bien heureux d'avoir un commentateur qui vous explique ces choses-là.

On jugera de la chose au style de M. Geoffroy, dans sa *Vie de Racine;* il est absolument le même que dans ses *Feuilletons.* « Du tems de Racine, dit-il, les vers » n'étaient point *une denrée aussi courue* et d'un débit » aussi avantageux qu'elle l'est aujourd'hui. » On reconnaît là sa prédilection pour les métaphores tirées du marché, de la cuisine et de la table. « Les dernières » éditions de Racine (je parle de *celles publiées* pendant » sa vie) sont les plus défectueuses. » Ailleurs : « Dans » les meilleures éditions de Racine, spécialement dans » *celle in-4°*, publiée, etc. » M. Geoffroy peut-il ignorer que *celles publiées* et *celle in-4°* sont de grossiers solécismes? On a prétendu que Racine, dans sa dernière maladie, souffrant des douleurs atroces, avait demandé s'il lui était permis de mettre fin à sa vie et à ses tourmens. « Racine, dit M. Geoffroy, était trop versé dans » la science de la religion, *pour n'avoir pas besoin* de » faire une question semblable. » Il faut *trop versé.....* *pour avoir besoin;* ou *assez versé...... pour n'avoir pas besoin.* M. Geoffroy, lui-même, le sait bien; et tout ce que j'en veux conclure contre lui, c'est qu'il a mis à écrire sa *Vie de Racine* et son *Commentaire*, la même précipitation, la même négligence, qu'à brocher des *articles* sur le *Pied de Mouton* et la *Queue du Diable.* Je n'aurai que trop d'occasions de le prouver dans la suite de cet extrait.

Le *Commentaire* et les *Feuilletons* ne sont pas seulement écrits du même style et du même ton, ils sont encore dictés par le même esprit; et cet esprit est celui du dénigrement. Le commentateur n'a su louer Racine, qu'en lui immolant sans cesse Voltaire et les auteurs de nos jours qu'il appelle ses disciples. Son animosité ne se borne point aux écrivains, elle s'étend à tout le siècle qu'il gourmande et fronde à tout propos sous le rapport de l'éducation, des mœurs publiques et privées, des opinions, des habitudes, des occupations, des plaisirs,

en un mot, tout ce qui compose la société. Sa mauvaise humeur ne se contente pas d'attendre et de saisir les occasions de s'exhaler; elle les va chercher au plus loin et les amène de force. « Racine, dit M. Geoffroy, déclamait » les vers comme il les faisait : au talent de poëte, il joi- » gnit celui d'acteur; mais il n'avilit jamais son carac- » tère par le métier d'histrion; il ne monta point sur le » théâtre, etc. » Certes, M. Geoffroy n'a pas prétendu sérieusement louer Racine, en remarquant qu'il ne jouait point la comédie; mais cette remarque devient un trait détourné contre Voltaire qui se permettait cet amusement. De peur qu'on ne s'y méprenne, l'auteur y revient cinq pages plus loin; et cette fois, l'accusation est aussi directe qu'elle est violente. « Voltaire a *honteusement* vieilli » dans l'état d'*histrion*;..... mais on lui a pardonné de » n'être plus qu'un *vieux et mauvais comédien*, parce » qu'il était toujours un grand chef de parti. » C'est bien là le langage d'une fureur aveugle. Je suppose, avec M. Geoffroy, que toutes les pièces de Voltaire, jouées à Ferney, fussent des *rapsodies théâtrales*, et le *rebut de la scène française*; quoique l'*Orphelin de la Chine* et *Tancrède* fussent du nombre de ces pièces : je suppose encore que Voltaire y jouât d'une manière *ridicule* aux yeux même des *Suisses, à qui il donnait la comédie gratis*; quoiqu'il jouât, dit-on, d'une manière très-noble et très-vraie le rôle de Cicéron dans *Rome sauvée* : je demande ce qu'il y a de *honteux* à essayer, sur son propre théâtre, des pièces que l'on a composées. Beaucoup de gens en France, depuis les simples particuliers jusqu'aux premières personnes de l'Etat, s'amusent à représenter les ouvrages d'autrui; ils ne croient pas pour cela vivre *honteusement dans l'état d'histrion*; et ils seraient justement surpris de s'entendre appliquer cette dénomination devenue odieuse, que l'on doit épargner même à ceux qui font de la comédie une profession. M. Geoffroy parle toujours de ces derniers avec un mépris cruel. Il peut avoir à se plaindre de quelques-uns; mais que diront ceux dont il n'a qu'à se louer? . . . .

Ce que Racine a fait de bien, et même ce qu'il n'a pas fait de mal, devient toujours, comme je l'ai dit,

un

un sujet de satire contre Voltaire; mais M. Geoffroy va plus loin : il trouve quelquefois moyen de faire tourner à la honte de Voltaire et à la gloire de Racine, ce que l'un a montré de talent dans les occasions où l'autre en a manqué. Racine dédia sa tragédie des *Frères ennemis* au duc de Saint-Aignan, et lui adressa une épître dans le goût du tems, remplie de flatteries outrées, et, il faut le dire, peu spirituelles. Voltaire, comme on sait, excellait dans ce genre. Voici la conclusion qu'en tire M. Geoffroy : « Corneille et Racine, pleins de droiture » et de bonne foi, estimaient ceux auxquels ils dédiaient » leurs ouvrages; et voilà peut-être la raison pour laquelle ils ne savaient pas les louer avec autant de » grâce que Voltaire, qui méprisait ceux qu'il flattait. » Les bornes de l'absurde sont certainement reculées par cette inconcevable phrase, et je défie M. Geoffroy lui-même de les porter plus loin. AUGER.

(*La suite au numéro prochain.*)

ÉLOGE DE PIERRE CORNEILLE, Discours qui a obtenu la première mention honorable, au jugement de la Classe de la littérature et de la langue françaises; par RENÉ DE CHAZET, avec cette épigraphe :

Rome n'est plus dans Rome; elle est toute où je suis.
SERTORIUS, acte 3, scène 2.

A Paris, chez *Lenormant*, imprim.-libr., rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, n° 17. — 1808.

M. Chazet ouvre son Discours par un morceau de celui que prononça le grand Racine, lorsqu'en qualité de directeur de l'Académie française il répondit à Thomas Corneille qui venait d'y prendre séance à la place de son frère. « Où trouvera-t-on un poëte qui ait possédé à la fois tant de grands talens, l'art, la force, le » jugement, l'esprit? Personnage véritablement né pour » la gloire de son pays, comparable, je ne dis pas à » tout ce que l'ancienne Rome a eu d'excellens poëtes » tragiques, puisqu'elle confesse elle-même qu'en ce » genre elle n'a pas été fort heureuse, mais aux Eschyle,

» aux Sophocle, aux Euripide, dont la fameuse Athènes » ne s'honore pas moins que des Thémistocle, des Péri- » clès, des Alcibiade qui vivaient en même tems qu'eux. » Ce fragment sert de corollaire au Discours de M. Chazet, et son Eloge de Pierre Corneille est le développement et le résultat de ce premier principe. On voit avec intérêt la modestie d'un jeune littérateur s'étayer de l'opinion d'un grand homme pour en louer un autre, et n'offrir le nouveau jour qu'il va répandre sur les ouvrages et les triomphes de Corneille que comme un reflet de la lumière que Racine y a déjà versée. Mais l'auteur sait aussi penser et écrire d'après lui-même, et il le prouve dès l'exorde de cet Eloge, lorsqu'il nous retrace le chaos dont Corneille créateur fit jaillir l'art dramatique qui, grâce à son génie, parut presque parfait à sa naissance. « Les ouvrages n'avaient alors ni un caractère parti- » culier ni une physionomie distincte : la comédie ne » savait rien imiter ; la tragédie était burlesque ; on y » remarquait le mélange de tous les styles ; rien n'était » plus commun que de trouver, dans un drame héroïque, » des strophes d'Ode ou des *tirades* d'Elégie ; le désordre » et la confusion régnaient dans l'art dramatique....... » Corneille paraît, et les ténèbres se dissipent : n'ayant » devant les yeux que des exemples à fuir, et pas un » modèle à consulter, il s'élève par la seule puissance » de son génie ; quand tous les autres suivent leur siècle, » il force son siècle à le suivre ; il trouve en lui-même » tous les secrets de son art, il l'ennoblit, le fait sortir » de l'enfance, et c'est auprès de son berceau que ce » grand homme lui élève un trône. » Le lecteur aura sans doute remarqué cette expression : *Quand les autres suivent leur siècle, il force son siècle à le suivre*. C'est ce qu'on appelle une *expression trouvée*, parce qu'elle ne pouvait être employée qne pour Corneille, et ne convient qu'à lui. Les traits fins et délicats ne sont pas étrangers au pinceau de M. Chazet, comme il l'a prouvé dans plusieurs de ses agréables bagatelles, et il a su en placer sans inconvenance dans son *Eloge de Corneille*. Par exemple, lorsqu'il nous peint le déchaînement des poëtes médiocres (et ils l'étaient tous alors) contre le succès du *Cid*, il nous dit : « Ce succès brillant, inoui

» jusqu'alors dans les annales du théâtre, devait éveiller » toutes les haines, exciter toutes les jalousies. Corneille » annonçait un talent trop extraordinaire pour ne pas » mériter des ennemis, et ils se présentèrent en foule; » lettres anonymes, cartels, épigrammes sanglantes, » rien ne fut *épargné*, c'était l'envie avec tout son cor- » tége. Les amis les plus intimes du poëte, ceux qui ne » lui avaient jamais refusé leurs éloges, irrités de son » succès qu'ils désespéraient d'atteindre, se pronon- » cèrent contre lui *en cette occasion*; tant il est vrai que » toute idée de prééminence révolte la médiocrité, et » que son système habituel est de dire un peu de bien » de ses égaux, et beaucoup de mal de ses maîtres. » Il faut avoir sondé les replis du cœur humain pour faire une telle découverte. Cet aperçu est vrai, mais effrayant; il dégrade même l'humanité, mais M. Chazet, par la mesure de l'expression et la convenance du style, adoucit la sévérité du résultat, et nous réconcilie un peu avec nous-mêmes. « Cet ouvrage tant critiqué, poursuit le panégyriste, eut cent représentations de suite; et dans » toute la France, quand on voulait combler la mesure » de l'éloge, on disait : *Cela est beau comme le Cid*. » Corneille lui seul pouvait *démentir* une comparaison » aussi honorable en se surpassant lui-même, et il fit » jouer les *Horaces*. De l'une de ces pièces à l'autre, vous » trouvez l'intervalle immense; songez qu'il a été fran- » chi par un géant. » Ici l'expression est grande pour rendre une grande idée; et la franchise du style semble nous mettre en rapport avec la franchise du génie de Corneille.

Nous ne suivrons pas M. Chazet dans l'analyse de tous les chef-d'œuvres que créa Corneille après le *Cid* et les *Horaces*; nous nous hâtons d'arriver à l'endroit de son discours, où il retrace l'ascendant que Corneille prit sur ses contemporains. « C'est à cette époque sur-tout que » l'auteur du *Cid* exerça la plus grande influence sur » son siècle. En créant à la fois sa langue et son art, il » avait donné une nouvelle direction aux idées, il avait » élevé les esprits et répandu les lumières. L'une de ses » ses pièces était un roman de chevalerie; l'autre, un » traité de morale politique, et la troisième, la théorie

» des gouvernemens; c'étaient trois mines fécondes que
» son instinct lui avait révélées, et les autres écrivains
» s'enrichirent de ses découvertes. Tous les genres d'élo-
» quence se *tiennent*; dans un siècle nouveau, un chef-
» d'œuvre est un appel à tous les talens; pareil à l'étin-
» celle électrique, le feu sacré les enflamme, et le *com-*
» *mencement* de perfection dans un art se *communique*
» à tous les autres. C'est ainsi que Pascal, Bossuet et
» Boileau ont profité, pour leur style, des beautés et des
» défauts de leurs prédécesseurs; et le génie d'un poëte
» tragique a formé un moraliste pour la sagesse, un
» vengeur pour le goût, et un orateur pour la chaire;
» en un mot, aucun homme remarquable avant Cor-
» neille; tous ceux qui ont *existé* ne sont devenus cé-
» lèbres qu'après lui. Quelle preuve veut-on encore de
» sa prodigieuse influence? »

Quoique l'on pût combattre quelques-unes de ces assertions qui sont trop généralisées, elles n'en sont pas moins fines et ingénieuses, et prouvent que l'auteur a senti son sujet. Mais le morceau le plus brillant de ce discours est le résumé qui en forme la péroraison. Ce morceau fut couvert d'applaudissemens à la lecture publique et le méritait. Nous allons le citer tout entier : « Après tant
» d'obstacles détruits, tant de succès obtenus, tant de vic-
» toires remportées, que pourrai-je ajouter à l'éloge de
» Corneille? Rien, Messieurs, puisque je vous ai parlé de
» tous ses ouvrages; mais si chacun de ses titres, pré-
» senté isolément, vous a saisis d'admiration, que serait-
» ce, si un résumé fidèle les réunissait dans tout leur
» éclat, et ne formait qu'un faisceau de tous ses lauriers?
» Oui, vous serez, j'ose le dire, éblouis de sa gloire,
» lorsque, rassemblant tant de rayons épars pour les
» offrir ensemble à vos yeux, je vous dirai, sans au-
» cunes précautions oratoires : D'épaisses ténèbres cou-
» vraient la littérature; il a percé cette nuit profonde.
» La tragédie n'existait pas; il a créé la tragédie; et,
» l'asservissant à des règles sévères, il l'a rendue difficile
» pour *écarter les rivaux*; il a deviné par instinct une
» route nouvelle; il a fait dix chef-d'œuvres en huit ans;
» il a laissé des modèles dans tous les genres. Nous lui de-
» vons la première tragédie intéressante, et la première

» comédie de caractère. Il a fait plus, il a donné l'idée du
» premier poëme lyrique dans *Andromède*, et du pre-
» mier drame dans *Don Sanche d'Arragon*; c'était pour
» lui un besoin d'inventer. La France lui doit ses plus
» grands écrivains; il a excité tous les esprits, éveillé
» tous les amours-propres, averti tous les talens; poëte
» dans toute l'étendue de ce titre honorable, philosophe
» dans la véritable acception du mot, il a illustré toutes
» les vertus, il a écrit pour tous les peuples, et jamais
» on ne citera son nom, sans se rappeler qu'il a été le
» premier comme le plus bel ornement de son siècle.

» Et quel siècle, Messieurs, que celui où les talens les
» plus variés se confondaient dans cette Académie pour
» la gloire de la France! Supposez un moment que
» tous ces grands hommes dont nous voyons ici les
» bustes immortels, et dont les ouvrages vivent dans
» notre souvenir, rentrent dans cette enceinte illustrée
» par leur génie. Supposez que vous voyiez reparaître
» ce Racine, peintre brillant des passions; ce Balzac,
» écrivain élégant, l'un des créateurs de la prose fran-
» çaise; ce Pélisson, historien fidèle, le protégé de Fou-
» quet surintendant, l'ami de Fouquet prisonnier; ce
» Boileau, le législateur du Parnasse; ce La Fontaine,
» le fabuliste de la nature; enfin, supposez, Messieurs,
» que vous voyiez rentrer ici tous les arts *se tenant par*
» *la main*; il faut aussi vous représenter Corneille ou-
» vrant cette marche triomphale, précédant tous les
» talens, comme il a précédé son siècle, et recevant de
» l'admiration publique le surnom de Grand, non-seu-
» lement, nous dit l'auteur de *Zaïre*, *pour le distin-*
» *guer de son frère, mais pour le distinguer du reste*
» *des hommes*. » Ce morceau nous paraît bien pensé.
Il est écrit avec chaleur et mouvement, et il termine d'une manière éloquente cet éloge estimable. Ce n'est pas que dans le cours de l'ouvrage, il ne se trouve quelques fautes de peu d'importance et faciles à corriger. Quelquefois l'auteur se contente, même dans les endroits soignés, du premier mot qui lui vient sous la plume, pour *esquisser*, qu'on nous permette ce terme, sa pensée, et ne cherche plus celui qui pourrait lui donner le dernier degré de force. Nous avons souligné

quelques-unes de ces expressions répréhensibles. Mais ces fautes n'ôtent rien au mérite réel de ce discours; et nous osons, par intérêt pour M. Chazet, l'inviter à faire comme Le Sage et Piron, qui, parvenus à peu près à son âge, renoncèrent aux succès trop faciles des théâtres du second et du troisième ordre, pour se préparer aux succès plus brillans de *Gilblas* et de *Turcaret*, de *Gustave* et de la *Métromanie*. C'est la vraie gloire littéraire qu'il doit maintenant ambitionner; et son *Eloge de Corneille*, dont l'Académie française vient de faire une si honorable mention, prouve qu'il peut un jour approcher la palme de plus près, et même la cueillir. M.

VARIÉTÉS.

SPECTACLES. — *Académie Impériale de musique.* — Dans le dernier numéro, nous avons promis quelques détails sur les opéras d'*Aristippe* et d'un *Jour à Paris*. Entretenir le public d'ouvrages nouveaux douze jours après leur première représentation, c'est annoncer que le parterre s'est plu à confirmer son premier jugement. Commençons notre revue par *Aristippe*.

Nicias, neveu de *Polixène*, faux sage, affectant le rigorisme, aime *Aglaure*, élève d'*Aristippe*, dont la philosophie consiste à jouir de tous les plaisirs : on conçoit que *Polixène* s'oppose à l'union d'*Aglaure* avec *Nicias;* mais ce philosophe rigide se laisse séduire par les plaisirs que l'on rencontre en foule dans la maison d'*Aristippe : Polixène* cède d'abord aux attraits que lui offre la table; bientôt après, il tombe aux genoux d'*Aglaure*, qu'il ne connaissait pas, et dont il devient amoureux. Après ces diverses preuves de faiblesse, il ne peut plus s'opposer au bonheur de *Nicias;* il consent donc à ce qu'il épouse *Aglaure*, et lui-même renonce à ses principes austères.

Ce sujet convenait parfaitement à l'opéra : on trouve dans ce pays de féerie tout ce qui charme les oreilles et éblouit les yeux, et *Polixène* en devient plus excusable d'avoir succombé à des séductions si bien dirigées. L'*Aristippe* de M. *Giraud* est un véritable opéra comique, et il serait à désirer que le répertoire de l'Académie Impériale de musique s'enrichît de quelques ouvrages de ce genre, qui re-

poseraient le public du grand opéra. D'ailleurs cet ouvrage lyrique joint à un plan bien ordonné, le mérite du style. Le *Triomphe de Trajan* et la *Vestale* ont rendu le parterre plus difficile sur les vers qu'il ne l'était il y a dix ans; et si, à l'avenir, les opéras sont écrits avec autant de soin, on ne pourra plus dire avec Beaumarchais : *Ce qui ne vaut pas la peine d'être dit, on le chante.*

La musique, qui est de M. *Kreutzer*, premier violon de l'Académie Impériale de musique, a puissamment contribué au succès de l'ouvrage; elle est remarquable par l'union du chant et de l'harmonie; les chœurs sont savans et cependant mélodieux, et plusieurs morceaux, parfaitement bien chantés par *Lays*, ont été tellement goûtés par le parterre, que nous ne doutons pas que bientôt on ne les chante dans tous les salons. *Dérivis*, chargé du rôle de *Polixène*, l'a rendu avec talent; ce jeune acteur, doué d'un beau physique et d'une belle voix, fait des progrès sensibles, et sera, dans peu de tems, un des sujets les plus distingués de ce théâtre.

Théâtre impérial de l'Opéra-Comique. — La manière la plus fructueuse de donner une leçon, c'est de mettre le précepte en action; et si l'on veut faire rougir un jeune fou de sa conduite peu réglée, le spectacle de sa propre conduite fera sur lui plus d'effet que les plus beaux axiômes de morale. Ce moyen, employé par M. *Etienne*, lui a parfaitement réussi dans le nouvel opéra-comique.

Le jeune *St.-Romain*, envoyé à Paris par son père pour y terminer son éducation, emploie son tems à faire des folies et des dettes. Son père l'apprend; il se rend à Paris avec Pauline, jeune orpheline, qu'il destine à son fils; à son arrivée, au lieu de lui faire des reproches, il lui annonce que son intention est de se fixer dans la capitale; il prend une maison très-dispendieuse, donne un grand souper, et feint de perdre cent mille écus au jeu. Le fils, frappé de l'esprit de vertige qui semble s'être emparé de son père, ose lui faire des représentations, et lui propose de retourner aux champs; c'est alors qu'il apprend que ce n'est qu'une leçon qu'on a voulu lui donner. Il épouse Pauline, et re- nonce à Paris.

Cette pièce a été fort applaudie et le mérite; l'idée principale est ingénieuse, elle amène des situations très-comiques, et le dialogue renferme une foule de traits vifs et piquans qui décèlent dans l'auteur un esprit d'observation dont ne peut se passer l'homme de lettres qui travaille pour le théâtre.

Ce nouvel ouvrage, de M. *Etienne*, ne peut qu'ajouter à sa réputation. La musique est fort agréable. On y retrouve souvent le talent de M. *Nicolo*. On a sur-tout applaudi un fort joli duo entre *St.-Romain* et *Pauline*, et un morceau très-bien chanté par *Elleviou*.

Théâtre du Vaudeville. — Première représentation des *Parodistes*.

C'est une bonne idée que celle de mettre en scène les parodistes, et de jouer à leur tour ceux qui jouent tout le monde.

M. *Godet*, ancien marchand, et retiré du commerce, aime passionnément la tragédie; *Clémence* sa fille, partage d'autant plus ce goût, qu'elle aime beaucoup *Valmont*, jeune auteur tragique dont on doit le soir même représenter le premier ouvrage. Mme *Godet*, au contraire, dédaigne le pathétique et n'aime que le vaudeville; elle voudrait donner pour époux à sa fille, *Folleville*, parodiste intrépide qui, de concert avec deux de ses amis, se propose de parodier *Valmont*. Ces messieurs se réunissent à cet effet dans le salon de Mme *Godet*; mais au moment de travailler, ils s'aperçoivent que personne d'entr'eux ne connaît la tragédie. Il n'est pas vraisemblable que de trois chansonniers qui se sont donné rendez-vous pour faire une parodie, pas un n'ait pris la peine de passer au théâtre pour faire connaissance avec l'ouvrage aux dépens duquel ils veulent s'égayer. Une autre scène qui m'a paru aussi manquer de vraisemblance, c'est celle où *Valmont*, sans en être trop pressé, déclare à deux inconnus qu'il est l'auteur de la tragédie que l'on joue dans le même moment. Dans la *Métromanie*, *Damis*, incertain du succès de sa comédie, se garde bien d'avouer à M. *Francaleu* qu'il est l'auteur d'un ouvrage dont il ignore le sort.

Cependant *Valmont* est assez complaisant pour réciter plusieurs tirades à deux des parodistes; *Folleville*, caché dans un cabinet d'où il peut tout entendre, prend des notes; *Valmont* est sur le point de leur faire connaître son dénouement, lorsque *Clémence* arrive et l'envoie au jardin, lui promettant tout bas de le rejoindre bientôt; et, restée seule avec les trois parodistes, sous prétexte de leur fournir les airs les plus gais, elle embrouille tout et les empêche de travailler; le tems de la représentation s'écoule ainsi; *Fierval*, directeur du théâtre chantant, vient annoncer le succès de la tragédie, et dit à *Folleville* qu'il a engagé sa parole à un parodiste plus expéditif que lui, et qui lui a déjà donné

à compte quelques couplets malins : on découvre que ce parodiste est *Valmont* lui-même ; Mme *Godet* ne peut résister aux prières de l'auteur couronné, et lui donne *Clémence*.

Ce vaudeville, que l'on a annoncé être l'ouvrage de M. *Gassau*, est semé de mots heureux, et quoique le nom de l'auteur ne soit pas connu des habitués de ce théâtre, on a remarqué beaucoup de facilité et d'esprit dans la manière dont les couplets sont *tournés*. B.

NÉCROLOGIE. — La littérature vient de perdre B. Belleteste, âgé de trente ans, le dernier descendant de Guillaume de Lorris. C'est une perte qui ne peut être bien appréciée que par ceux qui savent combien peu l'on cultive les langues de l'Orient, et le mérite qu'il faut pour les posséder à fond. Le savant que l'on regrette a donné des preuves de son talent dans deux ouvrages inédits, traduits de l'arabe et du turc. Ses connaissances et son zèle ont été fort utiles pour l'achèvement de la grande carte d'Egypte, et pour l'impression des Mémoires de la Commission des sciences et arts dont il était membre. Une extrême modestie, un rare désintéressement, et toutes les qualités du cœur qu'il réunissait au même degré, rendent sa mémoire encore plus recommandable et plus chère. Sa famille et l'amitié ont fait une perte irréparable. E. J.

NOUVELLES POLITIQUES.

(EXTÉRIEUR.)

ANGLETERRE. — *Londres, le* 10 *Mai*. — Quelques journaux anglais contiennent le budjet mis sous les yeux du parlement, le 11 avril dernier, par le lordPetty, chancelier de l'échiquier. Les dépenses de la Grande-Bretagne s'élèveront à 42,939,604 liv. sterling, et celles de l'Irlande, à 5,653,170 liv. sterling. La banque a avancé trois millions et demi. La taxe de guerre doit produire 20 millions. *Les droits d'entrée et de sortie ont éprouvé quelque diminution*. L'emprunt de cette année sera de 8 millions, et on fera une nouvelle émission de billets du trésor pour 4 millions. Les intérêts de ces billets et de l'emprunt s'élèvent à une somme de 750,000 liv. sterling. Cette dernière somme

sera fournie par les moyens suivans : annuités à court terme ; somme disponible de 380,000 liv. sterling ; épargnes dans les dépenses de l'administration, 65,000 liv. sterling ; augmentation de quelques taxes permanentes et épargnes dans la perception, 125,000 liv. sterling ; augmentation de quelqu s branches du timbre, 200,000 liv. sterling : en tout, 770,000 liv. sterling.

« Quant au timbre, dit le chancelier de l'échiquier, les lettres-patentes pour les dignités les plus éminentes n'ont coûté jusqu'à présent en Angleterre que 20 liv. sterling, tandis qu'en Irlande, un duc, un marquis, un comte paient 200 liv. sterling ; un vicomte, 150 ; un baron, 100. Pourquoi ne paierait-on pas sur le même pied en Angleterre ? »

M. Tierney se réserve de faire, à une autre occasion, une critique détaillée de ce budjet.

Après quelques discussions, la chambre accorda 726,000 liv. sterling, comme étant le surplus disponible du fonds d'amortissement.

Russie. — *Pétersbourg, le 30 Avril.* — S. M. I. voulant rendre impossible toute communication quelconque entre la Russie et l'Angleterre, vient d'ordonner qu'aucun bâtiment venant d'un port anglais ne sera admis dans un port russe, quand même ce bâtiment appartiendrait à une nation amie, et ne serait chargé d'aucune marchandise. Tout vaisseau qui n'aura pas relâché en Angleterre, pourra librement entrer dans les ports de Russie, et exposer les productions de cet Empire, à condition néanmoins que les maisons de commerce auxquels ces bâtimens seront adressés, s'engageront par écrit à ne point les renvoyer en Angleterre, et à faire consigner leur cargaison dans quelque port d'une puissance alliée de la Russie.

— On vient de découvrir sur les rivages de la mer Blanche une variété nouvelle de la substance vulgairement nommée *verre de Moscovie*, et par les minéragolistes, *mica foliacé*. La variété connue que l'on emploie en guise de verre dans une partie de la Russie, est nuisible aux yeux par sa couleur d'un blanc très-éclatant ; la nouvelle variété est d'une couleur grisâtre, quelquefois argentine ; en le mettant au-dessus d'une impression ou d'une écriture très-fine, on lit de celle-ci sans fatiguer les yeux le moins du monde. On en a apporté ici des lames d'un pied et demi en carré. Elles contiennent, dit-on, quelques grains de muriacite ou soude muriatée gypsifère.

Du 7 Mai. — La nuit dernière, un courier du général Buxhowden a apporté à Pétersbourg l'importante nouvelle

de la reddition de Swéaborg, effectuée le 3 mai, conformément à la capitulation. On a trouvé dans cette forteresse beaucoup de grosse artillerie; et dans le port, 4 frégates et plus de 100 bâtimens de la flotte suédoise. Le contre-amiral russe Budisko s'est emparé de l'île suédoise de Gothland.

Du 12 *Mai.* — Le général Barkley de Tolly vient de recevoir l'ordre de se mettre en marche avec sa division, forte de 10,000 hommes, pour renforcer l'armée de Finlande.

Allemagne. — *Vienne*, 15 *Mai.* — D'après un ordre de S. M. l'Empereur d'Autriche, on n'admettra à l'avenir aucun enfant dans une maison d'éducation, à moins qu'il ne soit prouvé qu'il a eu la petite-vérole, ou qu'il a été vacciné.

Une petite-vérole d'une mauvaisse espèce s'étant manifestée dans les faubourgs de Kœnigsberg, la police a fait sur-le-champ vacciner les enfans des maisons voisines qui ne l'avaient point encore été, et elle a recommandé de nouveau la vaccine comme l'unique moyen de se préserver de ce fléau.

Bavière. — *Augsbourg*, *le* 24 *mai.* — La nouvelle constitution bavaroise contient six titres, dont voici les principales dispositions :

Le royaume fait partie de la confédération du Rhin.

Toutes les constitutions particulières, priviléges et corporations qui existaient dans les différentes provinces, sont supprimés.

Tout le royaume a une seule représentation nationale; il est gouverné par les mêmes lois et administré d'après les mêmes principes.

Il y a un seul et même système de contribution.

La servitude est par-tout supprimée.

La noblesse conservera ses titres et droits seigneuriaux; mais tous sont assujettis aux mêmes charges que les autres citoyens.

Les nobles ne participent pas d'une manière particulière à la représentation nationale, mais seulement en qualité de propriétaires.

Les mêmes dispositions ont lieu à l'égard du clergé.

L'état garantit à tous les citoyens la sûreté des personnes et des propriétés, la liberté des consciences et de la presse, avec les restrictions adoptées depuis plusieurs années.

La couronne est héréditaire parmi les mâles de la maison régnante, d'après le droit de la primogéniture et la succession de ligne en ligne.

Les princesses sont pour toujours exclues du gouvernement; elles ne succèdent par leur descendance mâle, qu'après l'extinction totale des mâles.

Les princes puînés n'auront pas d'immeubles, mais une rente annuelle, dont le *maximum* est de 100 mille flor. Le *maximum* des revenus annuels pour la veuve du roi est de deux cent mille florins, avec une résidence convenable.

Tous les membres de la maison royale sont soumis à la juridiction du monarque ; ils ne peuvent se marier sans son consentement.

La majorité est fixée à l'âge de dix-huit années révolues.

La loi pragmatique, relative à l'inaliénabilité des domaines de l'Etat, est confirmée.

Le ministère se divise en cinq départemens, savoir : ceux des relations extérieures, de la justice, des finances, de l'intérieur et de la guerre. Plusieurs ministères pourront être réunis en la personne du même ministre.

Les ministres sont responsables de l'exécution exacte des ordres royaux et des atteintes qu'ils auraient pu porter à la constitution. Ils adressent chaque année au roi un rapport circonstancié sur l'état de leur département.

Il y aura, pour les délibérations sur les affaires intérieures les plus importantes, un conseil intime qui, outre les ministres, sera composé de douze à seize membres.

Le roi et le prince royal assistent aux séances du conseil intime qui est divisé en trois sections, savoir : celle de la législation civile et criminelle, celle des finances, et celle de l'administration intérieure. Le conseil intime n'a que voix consultative.

Dans chaque cercle, les électeurs nommeront parmi les deux cents propriétaires, négocians et fabricans les plus imposés, sept individus ; la réunion de tous ces individus forme l'assemblée générale du royaume.

Le roi nomme le président et les secrétaires de cette assemblée, qui se réunit au moins une fois par an. Le roi la convoque et la dissout.

Il y a un seul tribunal suprême pour tout le royaume.

Le roi a le droit de faire grâce ; mais il ne peut jamais entraver des informations commencées ou des procès portés devant les tribunaux, moins encore soustraire une partie à son juge naturel.

La confiscation des biens n'a lieu qu'à l'égard des déserteurs.

Il y aura pour tout le royaume un seul Code civil et un seul Code criminel.

Une armée active est entretenue pour la défense de l'Etat et pour l'exécution des obligations contractées pour la confédération du Rhin. Les troupes seront complétées par la voie de la conscription militaire.

Dans les affaires criminelles et de service, les militaires sont soumis à une juridiction particulière ; dans toutes les autres affaires, ils sont subordonnés aux tribunaux civils ordinaires.

ROYAUME DE NAPLES. — *Naples*, 16 *Mai*. — On se rappelle que l'ancienne cour, à l'approche de l'armée française, avait fait ouvrir tous les bagnes et mettre en liberté tous les forçats ou galériens qui y étaient détenus, afin d'organiser le meurtre et le pillage dans les diverses provinces de la monarchie. Ces bandits ont été poursuivis, et une grande partie

est tombée entre les mains des troupes; mais, pour achever d'exterminer ceux de ces misérables qui ont échappé à la rigueur des lois, un décret ordonne que les individus tirés des galères avant que le tems de leur détention fût expiré, et qui seront pris en délit dans l'intérieur du royaume, seront jugés par une commission militaire, et punis de mort.

Voici un extrait de la seconde partie du rapport de S. Exc. le ministre de l'intérieur, sur la situation générale du royaume pendant les années 1806 et 1807. La première partie concerne l'administration militaire : celle-ci est relative à l'administration intérieure.

« Le trésor public est le centre unique des recettes et dépenses. L'état en est mis sous les yeux de V. M. tous les quinze jours.

» On voit par les relevés qui ont été faits de ce registre, que chaque mois de l'année 1807 a produit au-delà d'un million de ducats, dont neuf dixièmes en argent, l'autre en denrées.

» Un pareil résultat prouve que les ressources assignées par V. M. au paiement des créanciers de l'Etat et de l'arriéré des services, suffiront malgré l'extrême difficulté des circonstances dans lesquelles le gouvernement s'est trouvé.

» Ces ressources acquises, partie par la suppression de plusieurs ordres religieux, et de quelques couvens dont les ordres subsistent encore, partie par les produits du *Tavoliere*, n'ont eu aucune conséquence dangereuse. Les opérations ordonnées par V. M. ont au contraire permis de fonder dans la Pouille quelques colonies indigènes, et de rendre à la culture et à la circulation des biens considérables, sans nuire à la dignité du culte, et sans rien ôter à ses ministres vraiment nécessaires.

» Un décret du 15 août 1806, ordonna donc la formation, dans chaque commune, d'une école primaire pour l'un et l'autre sexe ; les maîtres et les maîtresses publiques, nommés par le décurionat, sont payés des fonds de la commune, et doivent, au moyen de cette rétribution, apprendre gratuitement à lire, à écrire et les premiers élémens des calculs.

» Dix-huit écoles également gratuites ont été instituées successivement dans divers monastères de la ville de Naples, et douze autres pour les filles viennent d'être fondées dans les conservatoires de cette capitale.

» A la suite de ces colléges, des écoles spéciales ont été instituées par cette même loi, telles que l'école militaire, fondée à Caserte, celle de jurisprudence à Naples.

» Le collége de Naples compte en ce moment plus de cent vingt élèves. Les colléges de Sulmona, de Lucera, de Lecce, sont dotés et donnent les mêmes espérances. Ceux des autres provinces vont l'être incessamment.

» L'Université des études a été rétablie sur un meilleur plan. Le Musée minéralogique a reçu quelqu'accroissement. Les fouilles de

Pompéia ont été recommencées, et V. M. a décidé qu'elle ferait l'acquisition de tous les terrains qui ensevelissent cette ville célèbre ; en la découvrant entièrement, elle aura la gloire d'exécuter ce qui jusqu'ici avait été vainement demandé.

» Le déroulement des volumes de Papiri a été repris, et se fait avec une nouvelle activité. Le grand ouvrage sur les antiquités d'Herculanum se continue, et l'Académie doit incessamment mettre au jour un nouveau volume.

» Les beaux-arts ont, en même tems que les lettres et les sciences, attiré les regards de V. M. L'académie de dessin a été rétablie, et elle est actuellement dans un état florissant. Le musée des tableaux et celui des sculptures reçoivent un nouvel arrangement.

» Les deux anciens conservatoires de musique sont réunis aujourd'hui en un seul qui a reçu une meilleure forme. V. M. en a exclu, pour l'avenir, les enfans qu'une coutume barbare privait de l'espoir de la virilité, pour leur conserver un genre de voix que la nature a exclusivement réservé à un autre sexe.

» Les travaux publics ont, comme les lettres et les arts, déjà reçu au moins une première impulsion.

» Parmi ces travaux, les chemins qui sont le grand véhicule du commerce et de la civilisation des peuples, ont tenu le premier rang. La route de Calabre a été ouverte au commencement de l'année 1807, de Lagonegro à Cassano, elle se continue en ce moment jusqu'à Reggio, et établira bientôt, entre la capitale et les Calabres une communication qui ne pouvait auparavant avoir lieu sans beaucoup de difficultés.

» V. M. a pris différentes dispositions pour ouvrir des routes dans les Abruzzes et dans la province de Molise, et elle a appliqué à ces travaux utiles le produit de plusieurs monastères supprimés; ces mesures promettent quelques succès pour l'année 1808.

» D'autres communications importantes ont été également entreprises, telles que celles d'Avellino à Salerne, et se suivent avec activité.

» La route de Poggio-Reale et la montée de Capo-di-Chino ont été reconstruites à neuf.

» On a fait sur la route de Rome et sur celle de la Pouille les réparations les plus urgentes, et rétabli plusieurs ponts sur d'autres routes.

» L'ouverture de la route Napoléon, qui, de Secondigliano passe par Miano, Capo-di-Monte, et vient pénétrer dans le centre de Naples, en multipliant les avenues de la capitale, et en donnant un abord facile à un des plus beaux sites du monde, peut déjà se compter comme une grande amélioration et comme un ouvrage, lorsqu'il sera terminé, également utile et magnifique.

» Plusieurs embellissemens ont été commencés dans la capitale. Le nouveau Cours qui, de la place de Saint-Augustin, va en franchissant par un pont de la rue de la Sanità, joindre la route Napoléon, s'avance et donnera l'accès à des quartiers où l'on peut aujourd'hui à peine arriver.

» Une somme de cent cinquante mille ducats a été accordée pour terminer les bâtimens *de'Studj* et de l'*Albergo de'Poveri*.

» L'éclairage de la ville s'est exécuté avec rapidité et aux applaudissemens unanimes de tous les amis de l'ordre et de la décence publique.

(INTÉRIEUR).

PARIS. — Le 26 mai 1808, jour anniversaire de la prise de Dantzick; conformément aux décrets de S. M. l'Empereur et Roi; le cœur du maréchal de Vauban a été transféré dans le mausolée qui lui avait été érige vis-à-vis celui de Turenne, sous le dôme de l'Hôtel impérial des Invalides.

Le cœur du maréchal de Vauban était placé dans la salle d'audience de l'Hôtel de la guerre, sous un buste du maréchal, au milieu d'armes et de drapeaux pris à Dantzick et dans les places conquises. Il y avait été déposé par M. Le Pelletier d'Aulnay, ancien marechal-de-camp, arrière-petit-fils du maréchal de Vauban, au nom et en présence des autres membres de la famille du maréchal.

Une salve d'artillerie avait annoncé le matin la cérémonie et le jour anniversaire de la prise de Dantzick. A midi, une seconde salve ayant annoncé le départ du cortége, le cœur du maréchal de Vauban, porté par M. Le Pelletier d'Aulnay, a été pose sur un char orné d'armes et de drapeaux pris à Dantzick, et dans les autres places conquises par la Grande-Armée.

Il a été reçu à la porte du dôme par M. le maréchal Serrurier, gouverneur de l'Hôtel impérial des Invalides, à la tête de son état-major et d'officiers invalides de toutes armes.

Le cœur du maréchal de Vauban ayant ensuite été remis à M. le maréchal, gouverneur des Invalides, M. le maréchal Serrurier l'a porté jusque sur le mausolée qui devait le recevoir, accompagné de LL. Exc. les ministres et les maréchaux, de la famille de Vauban, des militaires et autres personnes du cortége. Le maréchal Serrurier a fait placer le cœur de Vauban, la couronne et la médaille dans l'urne d'albâtre qui termine la colonne funéraire. L'urne a été scellée sur-le-champ.

— Par décret rendu à Bayonne, le 18 mai 1808, l'organisation des comptoirs de la Banque de France est et demeure définitivement arrêtée. En voici les dispositions principales :

Les comptoirs que la Banque établira dans les différentes villes de l'Empire, seront sous sa direction immédiate. Ils prendront le titre de *comptoirs d'escompte de la Banque de France.*

Le fonds capital de chaque comptoir d'escompte sera fixé par le conseil-général et fourni par la Banque.

Les comptoirs d'escompte rendront compte chaque semaine à la Banque de leurs opérations.

Le bénéfice acquis par chaque comptoir d'escompte, sera réglé tous les six mois, et porté au crédit de la Banque.

Le taux de l'escompte dans les comptoirs est fixé provisoirement à cinq pour cent l'an.

Le directeur et les administrateurs proposeront, lorsqu'ils le jugeront utile et convenable, l'émission des billets, et après avoir pris l'avis de la chambre de commerce. Le conseil-général de la Banque délibérera sur cette proposition, sur la quotité de l'émission et ses coupures en billets de 250 fr. et au-dessus. Sa délibération sera soumise au ministre des finances.

La Banque de France aura le privilége exclusif d'émettre des billets de Banque dans les villes où elle aura établi des comptoirs.

Les actions de la Banque inscrites dans un comptoir d'escompte, seront seules admises avec le cinq pour cent consolidé, valeur nominale, pour la garantie additionnelle des effets à deux signatures escomptés par le comptoir, conformément aux art. 12 et 13 des statuts de la Banque.

Le cinq pour cent consolidé qu'on voudra affecter pour la garantie additionnelle des effets à deux signatures à escompter dans les comptoirs, sera transféré au nom de la Banque de France.

Le dividende des actions de la Banque inscrites dans un comptoir d'escompte, et les arrérages du cinq pour cent consolidé transféré à la Banque pour la garantie des effets escomptés par un comptoir, seront payés aux caisses du comptoir.

L'administration de chaque comptoir d'escompte sera composée,

D'un directeur,

De douze administrateurs au plus et de six au moins, suivant l'importance du comptoir,

Et de trois censeurs.

Ils devront être résidens dans la ville où le comptoir d'escompte sera établi.

Les autres dispositions sont relatives à l'administration antérieure de la Banque.

Le Poëme des trois Règnes, par M. Delille, que nous avons annoncé dans l'un de nos précédens numéros devoir être publié incessamment, chez M. Giguet et Michaud, sera aussi mis en vente au commencement de juillet, chez MM. H. Nicolle; et à Strasbourg, chez MM. les frères Levrault. Cet ouvrage sera du même volume que le *Poëme de l'Imagination*. Il s'imprime dans les mêmes formats, et les prix en seront les mêmes.

(No. CCCLX.)

(Samedi 11 Juin 1808.)



MERCURE DE FRANCE.

POËSIE.

ELMONDE. — Élégie.

Cunctæque profundum
Pontum aspectabant flentes.

Oh ! pleurez avec moi, pleurez le sort d'Elmonde !
Avide de trésors, Armand, son jeune époux,
Lui vantait chaque jour les bords du Nouveau-Monde,
Cette heureuse contrée en richesses féconde,
Et bientôt il voulut franchir les flots jaloux.

Que ce fatal projet vint te coûter de larmes,
O malheureuse Elmonde ! et de quelles alarmes
Lui-même en te quittant sentit nâvrer son cœur !
Que de fois il maudit un calcul séducteur !
Qu'il hésita long-tems, quand il vit sur tes charmes
D'un morne désespoir s'étendre la pâleur !
Enfin, il abandonne une épouse si chère,
Et, montant le vaisseau d'un avare étranger,
Vers les sources de l'or, dans un autre hémisphère,
Au prix de tous ces biens que le sage préfère,
L'ingrat alla poursuivre un bonheur mensonger.

Du pilote long-tems la sagesse éprouvée
Ou vainquit ou trompa les fougueux aquilons ;
Mais du sein de l'abîme une trombe élevée
Sur le vaisseau d'Armand roule en noirs tourbillons ;
Elle éclate ; et la mer dans ses affreux sillons

Reçoit l'infortuné dont l'heure est arrivée.
Sa bouche froide et pâle, accusant le destin,
Veut s'entr'ouvrir encor pour appeler Elmonde.
Vains efforts ! sa voix meurt; et sous le flot qui gronde,
Il se débat, s'épuise, et disparaît enfin.

On ignora d'abord ce funeste naufrage :
Mais lorsque ses amis, par des vœux superflus,
Loin de lui s'efforçaient de détourner l'orage,
Un débris du vaisseau, jeté sur le rivage,
Leur apprit que déjà l'imprudent n'était plus.

Hélas ! depuis ce jour à jamais déplorable,
Sa gémissante épouse, en proie au désespoir,
Seule, à travers le calme et les ombres du soir,
Vient contempler la mer, la mer impitoyable.
Un délire pensif agite sourdement
Son cœur, toujours rempli du malheureux Armand.
Au sommet d'un rocher, sa retraite ordinaire,
Elle s'assied; et là, si la brise légère
Joue avec ses cheveux et ses longs vêtemens,
Le même lieu, dit-elle, a vu tous mes tourmens,
Quand mon époux monta cette nef étrangère;
Et le même zéphyr effleurait l'onde amère,
Quand il partit, malgré mes noirs pressentimens.
Alors, interrogeant les échos de ces rives,
Où le soir les surprit ensemble tant de fois,
Au bruit sourd de la vague elle mêle sa voix,
Et murmure en pleurant des paroles plaintives.

Souvent, lorsque des nuits la chaste déité
Prête aux navigateurs sa douteuse clarté,
Vers ce ciel, qu'un moment respectent les orages,
L'infortunée élève un regard affligé,
Et le pâle croissant, porté sur les nuages,
Lui semble un frêle esquif à demi-submergé.

Ainsi tout vient nourrir sa douleur solitaire,
Et la mer n'offre plus de tranquilles beautés,
Plus de rians lointains, qu'à ses yeux attristés
Le malheur aussitôt ne transforme ou n'altère.
De l'aube ou de Vesper les tableaux inconstans,
La pompe de l'été, les charmes du printems,
Tout fait couler ses pleurs, tout aigrit sa misère,
Et toujours ses regrets restent vainqueurs du tems.
Mais le dirai-je, hélas ! que devient l'insensée
Quand l'aquilon mugit, quand la mer courroucée

Annonce aux nautonniers l'approche des hivers !
Alors, malgré la neige et la rigueur des airs,
Malgré l'épaisse nuit qui couvre la campagne,
Eperdue, elle sort sans guide, sans compagne,
Elle sort; et préfère au logis protecteur
Des bois ou des rochers la ténébreuse horreur.
Il semble que le bruit des vagues en furie,
Les sifflemens du nord à travers les forêts,
Lui rendent plus présente une image chérie,
Et de cette ame en deuil exaltent les regrets.

Comme une ombre à jamais du cercueil exilée,
Et que poursuit partout la colère du sort,
Voyez-la s'avancer tremblante, échevelée,
De ces bois au rivage, et du rivage au port.
En vain pour s'eloigner elle tente un effort;
Par un sombre penchant en secret rappelée,
Elle revient toujours vers ce funeste bord :
Toujours elle y demande, elle y cherche sans cesse
Les restes de l'époux que pleure sa tendresse.
Et si dans l'horizon, un éclair égaré,
Des vagues un instant lui découvre l'abîme,
Elle croit entrevoir son phantôme adoré,
Et sourit en nommant cette chère victime.
Le long de ces écueils au loin retentissans,
Il lui semble par fois ouir sa voix touchante ;
La tempête s'éloigne, et de plaintifs accens,
Promenés dans les airs sur l'haleine des vents,
La remplissent encor d'amour et d'épouvante.

C'est ainsi que, toujours abusée en ses vœux,
Elle oublie à la fois sur ce triste rivage,
Les frimats que l'hiver suspend à ses cheveux,
Et les gouffres cachés dans un terrain fangeux,
Et ses habits trempés par les eaux de l'orage.
Souvent même, tandis qu'un souvenir amer,
Seul, de tout autre soin détourne sa pensée,
L'aurore la retrouve immobile, glacée,
Et le regard sans cesse attaché sur la mer.

Oh ! pleurez avec moi, pleurez le sort d'Elmonde,
Et ses nuits sans repos, et ses jours sans bonheur.
Les orages de l'air, les tempêtes de l'onde,
N'égaleront jamais le trouble de son cœur.

S. E. GÉRAUD.

A L'OMBRE D'UN AMI.

Ami sensible et vertueux,
Que n'avaient éloigné mon deuil, ni ma misère,
S'il est vrai, comme je l'espère,
Que notre ame, après nous, habitante des cieux,
Du haut de ce séjour heureux,
A ceux qu'elle a chéris ne soit pas étrangère,
Dehérain, bénis les saints nœuds
Qui, depuis ton trépas pour moi si douloureux,
De ta famille ont fait ma seconde famille.
Vois ton épouse, objet de ma constante ardeur,
Sans m'en donner le nom, m'adopter pour sa fille,
Et tes enfans m'aimer comme on aime une sœur.
Vois-nous, loin des regards profanes,
Sur ta tombe essayer de jeter quelques fleurs;
Entends-nous, évoquant tes mânes,
Nous instruire d'exemple à devenir meilleurs.
Vois l'aîné de tes fils, jeune amant de la gloire,
Des Cicérons Français perçant le noble essaim,
Tout plein de ton esprit, jurer à ta mémoire
D'être un père pour l'orphelin:
Vois son tendre et modeste frère,
Applaudissant toujours à ses heureux essais,
Mais craignant pour lui les excès
D'un travail trop constant, et sur-tout trop austère.
Abaisse tes regards émus
Sur ta fille en sa fleur, loin d'un frivole hommage,
Au berceau de ses fils consacrant son veuvage:
Jouis de leurs rares vertus.
Que ton ombre, sans cesse à leurs côtés errante,
Ainsi qu'à leurs regards, à leurs cœurs me présente,
Comme l'être après toi qui les aima le plus.
Ah! je n'en doute pas, ombre auguste et chérie,
Tu leur as inspiré d'adoucir mes malheurs:
Tu daignas me choisir pour essuyer leurs pleurs:
Oui, toi-même seras la chaîne qui nous lie.
Eh bien, cette chaîne par moi
Avec un doux orgueil sera toujours portée;
Mais si, gardant aux tiens mon amour et ma foi,
Je dois de leur amour être déshéritée,
Appelle-moi soudain vers toi.

Par Mme DUFRESNOY.

ENIGME.

Nous sommes deux qu'on met ensemble ;
Ce n'est pas un bonheur, ce semble ;
Car en tout tems notre union
N'opère que division.

LOGOGRIPHE.

Souvent d'une fraîche tonnelle
Mes rameaux verts font l'ornement.
Ailleurs, par les yeux d'une belle
J'éblouis les yeux d'un amant.
Ma puissance est douce et cruelle,
Et l'on me trouve doublement,
Dans cette princesse infidelle,
De qui la coquette prunelle
Des chrétiens pervertit le camp,
Et dont la science puissante,
Au milieu d'un arbre enchanté
Plaçant l'ombre de son amante,
Fit fuir Tancrède épouvanté.
Si tu fais mon anatomie,
J'enferme en six pieds seulement
Ce qui peut t'arracher la vie,
Ce que tes pieds font très-souvent ;
Un vaste et perfide élément ;
Ce qui peut servir à le fendre ;
Ce que tu veux en vain comprendre,
Et que tu possèdes pourtant ;
Un vaisseau qui sauva le monde,
Lorsque des eaux du firmament
Dieu couvrit la machine ronde ;
Un fils par son père maudit :
Devine, Lecteur, j'ai tout dit.

P. Chaboisseu.

CHARADE.

Espère, ami lecteur, que tu me connaîtras.
L'article indéfini fait mon premier partage;
Mon second au piquet donne de l'avantage;
Mais pour nommer mon tout il faut qu'il ne soit pas.

---

*Mots de l'*Enigme*, du* Logogriphe *et de la* Charade *insérés dans le dernier Numéro.*

Le mot de l'Enigme du dernier Numéro est *Hôtel-Dieu*.

Celui du Logogriphe est *Chevalier* (errant), et *Chevalier* (oiseau de passage, amphibie), dans lequel on trouve *Cheval*, *Chèvre*, *Lièvre*, et *Ver*.

Celui de la Charade est *Dé-coudre*.

LITTÉRATURE. — SCIENCES ET ARTS.

(MÊLANGES.)

ELVINGE,

Anecdote du treizième siècle (1).

Elvinge et Almir, unis par l'amour le plus tendre, s'étaient promis leur cœur et leur foi. Almir demanda la main de celle qu'il regardait déjà comme son épouse. D'Olban, père d'Elvinge, avait porté ses vues ailleurs: il rejeta la demande d'Almir, et défendit à sa fille de le revoir jamais. Almir au désespoir entretint en secret Elvinge; il lui ouvrit son cœur navré de tristesse. « Puisqu'il me faut tout perdre, dit-il, » j'y suis résolu; j'abandonne ma patrie, et vais chercher » la mort, au service de quelque prince étranger. » Elvinge désolée eut en vain recours à la prière; en vain elle fit parler la douleur la plus touchante; rien ne put détourner

(1) Je crois devoir prévenir le lecteur que l'anecdote suivante n'est malheureusement pas une fable, un rêve pénible de l'imagination. La tradition en conserve le souvenir dans le pays qui en fut le théâtre; et je répondrai comme Destouches à ceux qui pourraient croire les détails exagérés: « J'ai souvent altéré la vérité, pour mieux sauver la vraisemblance. »

Almir de ce funeste dessein. L'infortunée prend une de ses mains, l'arrose de larmes, la pose sur son cœur, et le regardant avec tendresse : « Almir ! dit-elle, parlez ; que puis-» je ?..... Me suivre, s'écrie-t-il en l'interrompant, venir » loin d'un père cruel qui sacrifie son sang à ses caprices, » serrer à la face du ciel des nœuds formés par la nature. » Elvinge ! ajouta-t-il avec véhémence, nous sommes nés » l'un pour l'autre ; tu peux me trahir, mais non pas m'ou-» blier : tu seras coupable et malheureuse ; et tu te repro-» cheras ma mort. » Sa voix s'étouffa dans les sanglots ; il se tut, et semblait agité de sourdes convulsions. Elvinge qui, à la proposition de s'enfuir, d'abandonner sa famille, avait repoussé avec terreur la main d'Almir, était demeurée en silence et comme anéantie. La voix de la nature et le cri de l'amour épouvantaient et déchiraient son ame : et dans ses yeux égarés se peignaient tous les combats de son cœur. Enfin elle accourt avec violence, reprend la main d'Almir sans proférer une parole, et ils fuient ensemble à la faveur de la nuit. Le lendemain, au pied des autels, ils se promirent la foi qu'ils s'étaient si souvent jurée ; ils serrèrent, au nom du ciel, les nœuds secrets d'un hymen que le ciel refusa de bénir.

D'Olban, instruit de l'enlèvement de sa fille, fit courir de toutes parts à sa poursuite. Elle fut découverte, arrêtée, et reconduite à la maison paternelle. En vain Almir a voulu la défendre : blessé, et succombant sous le nombre, il l'a vue arrachée de ses bras tout sanglans, et entraînée par ses ravisseurs.

Tremblante, et la mort dans le cœur, elle parut devant un père irrité. Elle eut à soutenir le poids de son courroux inflexible, et le mépris de l'auteur de ses jours, plus affreux, plus cruel mille fois que tous les emportemens de sa colère. Cet homme implacable et altier versait sur son déshonneur des larmes de rage, et jurait aux yeux de sa fille la mort sanglante de celui qu'il appelait son suborneur. Almir, averti en secret par Elvinge, et cédant aux prières de l'amour, feignit ses blessures mortelles : et, vivant dans une obscure retraite, il fit, peu de tems après, répandre le bruit de sa mort.

Cependant la jeune épouse d'Almir portait dans son sein un fruit de leur secrète union. La crainte de ne pouvoir long-tems dissimuler son état aux yeux de sa famille, changeait en la plus cuisante amertume la douceur d'être mère, et de donner à son époux un gage de leurs malheu-

reuses amours. Elle sentait augmenter son trouble en avançant dans sa grossesse ; les regards d'un père la faisaient rougir ; et sa crainte seule l'eût trahie. Elle prétexta le besoin de sa santé que les chagrins avaient dès long-tems altérée, et demanda de se retirer à la campagne, chez une amie de sa mère, la confidente de ses peines et l'unique soutien qui lui restât dans son malheur. Elle en obtint le consentement de son père, qui, se croyant assuré du trépas d'Almir, ne voyait plus de danger à satisfaire ses vœux.

C'est-là que, dans la retraite et le secret, Elvinge mit au monde un fils, l'image de son époux, et qui devait lui coûter si cher. Elle y coulait ses jours auprès de son berceau ; elle y voyait croître dans l'ombre ce fruit d'un amour persécuté ; elle le nourrissait de son lait, et souvent l'arrosait de ses larmes. Favorisé par la nuit, Almir osait quelquefois pénétrer dans sa retraite. Il recevait alors des mains d'une épouse ce gage des plus tendres feux ; ensemble ils le couvraient des plus douces caresses, et ils déploraient le malheur qui semblait présider à sa naissance. « Cher » enfant ! disait Elvinge avec cet accent de l'ame qu'on » n'entendit jamais sans émotion, vis plus heureux que ta » mère ! puisse le sort cruel qui m'a poursuivie ne pas re- » tomber sur tes jours ! » Almir, ému, hors de lui-même, la serrait alors dans ses bras ; et il s'accusait amèrement de leur commune infortune. Elvinge le consolait avec douceur ; elle bénissait l'auteur si cher de ses maux, et répondait à sa douleur par un sourire mêlé de larmes.

Huit mois s'étaient ainsi écoulés depuis la retraite d'Elvinge. Avertie d'avance lorsqu'il devait arriver quelqu'un de sa famille, elle avait soin de faire emporter son fils. Un jour, Almir venait de la quitter ; il sortait à peine ; elle reconnaît sa voix mêlée aux cris de fureur, et aux menaces de son père : elle croit entendre un cliquetis d'armes. Son cœur se trouble, elle ne voit plus que l'image de son époux immolé par la main de son père. « Almir est perdu ! il est perdu, malheureuse ! » répète-t-elle avec désespoir. Un frisson la saisit, sa raison s'égare ; elle n'est plus à elle ; elle ne sait plus où elle est. Un bruit se fait entendre à la porte ; c'est son père ; où fuir ? où se cacher ? comment dérober à sa vue cet enfant qu'elle tient dans ses bras ? Une croisée ouverte s'offre à elle, prête à s'y précipiter elle-même, elle y jette, dans son trouble, son malheureux fils....

Effrayée de son crime, elle revient à elle, elle recule, et pousse un cri d'horreur. La porte s'ouvre ; son père pa-

raît; il la voit tressaillir, et tomber évanouie à ses pieds. Il s'écrie, on accourt, on s'empresse autour d'Elvinge; on l'inonde de liqueurs spiritueuses; ses yeux se r'ouvrent à regret; immobile, et sans proférer une plainte, elle est plongée toute entière dans l'affaissement du désespoir. Ses douleurs renaissent enfin avec ses forces. Alors, sous différens prétextes, en voyant tous ceux qui l'entourent lui chercher des soulagemens, elle les écarte; elle se voit seule, s'échappe, et court d'une démarche égarée et tremblante chercher le corps de son fils. Elle le trouve sanglant et écrasé sur la pierre.... A cette vue son cœur se soulève, ses genoux fléchissent; elle est près de retomber dans l'évanouissement dont elle vient à peine de sortir; mais faisant un effort sur elle-même, elle se surmonte; elle prend dans ses bras ces restes glacés, les presse sur son sein, y colle avec fureur son visage, les inonde de baisers et de larmes; et, les enveloppant ensuite de ses vêtemens, elle marche à pas précipités vers la ville prochaine.

Elle arrive; elle court chez les juges, assemblés en ce moment, pâle, échevelée, tremblante et rouge du sang de son fils. Alors découvrant à leurs yeux ces tristes restes: « Cet enfant, s'écrie-t-elle d'une voix égarée, cet enfant, » c'est le mien! son meurtrier, c'est moi! Juges! faites » votre devoir: punissez mon forfait;.... vengez une mère! » A ce spectacle, à ce discours insensé, les juges se regardaient entre eux en silence, immobiles et muets d'horreur. Elvinge poursuit, elle s'accuse; et taisant avec soin toutes les circonstances de son crime qui le devaient excuser, elle en offre aux juges toutes les preuves; elle implore la sévérité des lois, et la mort qu'elle a méritée.

Le père d'Elvinge entre en ce moment: s'étant aperçu de sa fuite, il en avait suivi de près les traces. Il entre, il voit, quel spectacle pour les yeux d'un père! Sa fille dans les horreurs du désespoir, s'accusant elle-même d'un crime atroce, et en offrant pour témoignage le corps sanglant de son fils. A l'aspect de son père, Elvinge tressaille; elle détourne la vue et se couvre le visage. Il approche, elle veut fuir, et tombe à quelques pas sans connaissance. Revenue à elle, elle demande qu'on éloigne son père. Il part, le désespoir dans le sein, détestant, mais trop tard, ses rigueurs meurtrières, et maudissant le ciel d'avoir trop vécu.

Les juges cependant s'informent de la vérité du récit d'Elvinge; elle leur est confirmée. Ils soupçonnent, il est vrai, la plupart des circonstances qui devaient excuser son

crime aux yeux des hommes, mais qui ne pouvaient la justifier devant la loi. Leurs doutes furent bientôt éclaircis, et ils virent avec effroi la vérité toute entière.

Le bruit du malheur d'Elvinge s'était répandu de toutes parts. Almir en est instruit, il ne peut le croire ; il accourt : tremblant, égaré, il demande son épouse. On la tire de sa prison pour lui être confrontée. A la vue de cette beauté si chère, aujourd'hui défigurée par le remords, et ternie de la pâleur du crime, Almir se sentit glacer, et un frisson subit courut partout son corps. Revenu de son saisissement, il veut s'élancer dans les bras d'Elvinge. « Arrête ! s'écrie-» t-elle éperdue, arrête ! ce n'est plus Elvinge que tu vois ; » ce n'est plus ton amie, ton amante, ton épouse ; c'est le » meurtrier de ton fils.... Fuis une infortunée qui mérite » la mort et qui l'implore. Déments des nœuds trop peu » secrets, et que l'opprobre de mon supplice ne rejaillisse » point sur ton front..... Oui, reprit-elle d'une voix éteinte, » oui, je l'ai méritée cette mort pleine d'ignominie. Que » tous les hommes me haïssent ; qu'ils couvrent ma tombe » de malédictions et d'opprobres ;.... mais, Almir !..... » rappelle-toi.... Hélas ! tu sortais de mes bras ! J'entends » ta voix ; un père, des cris, un bruit d'armes ; je crois te » voir sanglant, déchiré ; mes yeux se troublent, ma raison » se perd..... Dieux ! ô Dieux ! Non ; je n'acheverai pas.... » Tu le sais, j'aurais donné mille vies pour un seul jour de » mon fils !.... Almir ! nos vertus font quelquefois nos » crimes.... Le crime doit s'expier. » A ces mots, l'attendrissement se mêlant au désespoir où elle était abîmée, ses larmes coulèrent abondamment ; et ne pouvant soutenir la vue d'Almir, elle demanda d'être reconduite au cachot.

Cependant s'instruisait cette horrible procédure qui devait livrer au bourreau la vertu coupable du crime, si l'on peut nommer crime un malheur, le plus affreux pour celle qui s'en accuse, où sa raison n'a point eu de part, et qu'elle aurait prévenu, par mille morts, si une destinée implacable n'en avait autrement ordonné. En vain un déplorable père employa tout son crédit pour la sauver ; en vain un époux plus sensible fit jouer tous les ressorts que lui suggéraient sa tendresse et son ame au désespoir ; les juges frémissaient de terreur, mais la loi commandait ; elle proscrivait Elvinge ; il fallut obéir. Ils lurent en pleurant la sentence ; Elvinge fut condamnée à la mort.

Comment peindre la désolation de sa famille, celle d'un père écrasé sous le poids de la douleur et du remords ?

Elvinge en fut témoin ; elle vit couler leurs larmes amères, et leurs gémissemens vinrent percer encore son cœur navré de toutes parts. Ils reçurent ses adieux touchans, ils recueillirent ces mots, sortis d'une bouche si chère, qui s'allait fermer pour toujours. « Pardonnez, dit-elle, mon père,
» pardonnez si j'ai pu souiller un sang que vous m'aviez
» transmis sans tache ! Fatal égarement de la passion ! erreurs
» coupables de la jeunesse ! dans quel abîme vous m'avez
» précipitée ! J'osai vous désobéir, mon père ; c'est-là mon
» crime, ce fut celui de ma volonté. Le ciel m'en a punie en
» rendant ma main parricide. Hélas ! l'avais-je mérité ? Est-ce
» au forfait à punir le crime ? est-ce au sang de l'innocence à
» l'expier ? O mon fils ! mon fils !.... ô mon père ! oubliez
» ma douleur, mon crime, ma vie et ma mémoire déshonorée. Une sœur plus chérie sera l'appui de vos vieux
» jours : qu'elle vive sage et heureuse ; qu'elle fasse oublier
» à son père que j'ai vécu pour le malheur, et que j'ai pu
» mourir coupable ! »

Un père, une sœur éplorée se précipitaient tour à tour dans ses bras : elle recevait avec douceur leurs embrassemens, et les couvrait, en sanglottant, de baisers et de larmes. Maintenant assurée de mourir, elle sentait se calmer l'horreur d'un crime involontaire, qui allait être si cruellement expié, et ne craignait plus d'abandonner son cœur aux mouvemens de la nature.

Mais les droits du sang, de l'amitié pouvaient-ils effacer dans cette ame sensible les droits non moins sacrés et plus tendres de l'amour ? Ses yeux, avant de se fermer, cherchaient avec inquiétude celui qui lui avait été si cher, celui qui devait faire le bonheur de sa vie, et qui, par la plus horrible destinée, avait causé tous ses malheurs. Almir ne paraissait point : qu'augurer de son absence ? abandonnait-il son épouse au moment de la perdre pour toujours, au milieu des apprêts de son supplice ? Elvinge ne peut soutenir cette idée : elle demande Almir ; tout se tait autour d'elle. L'infortunée entendit trop bien ce silence. Almir succombant à son désespoir, était couché sur un lit de souffrance dont il ne devait sortir que pour aller au tombeau. Alors la malheureuse Elvinge sentit avec horreur que si sa main avait commis un crime, trop justifié peut-être par l'égarement de sa raison, elle en avait commis un bien funeste à tout ce qu'elle aimait au monde en cherchant à l'expier dans les tourmens. Cette réflexion était déchirante ; Elvinge en fut accablée, elle sentit se réveiller plus amères toutes les angoisses de son cœur.

Bientôt l'heure du supplice arrive ; Elvinge fut conduite à la mort. Un immense concours de peuple remplissait la place publique. A la vue de cette beauté douce et touchante, prête à périr dans les tourmens, ils plaignaient sa cruelle destinée, tant de grâces livrées aux supplices, tant de jeunesse condamnée au tombeau. Plus calme en présence de la mort, elle s'avance à l'échafaud comme vers un asyle, où devaient finir les orages de sa vie, ou son cœur, dans un sommeil éternel, devait trouver l'oubli de ses souffrances. C'est-là qu'après avoir regardé le ciel, elle prononça ces dernières paroles :

« Peuples, j'étais née pour la vertu, et j'expire sur l'échafaud, coupable d'un parricide ! Le crime fut toujours loin de mon cœur, et ma main s'est souillée d'un crime qui fait frémir la nature ! J'aurais racheté de mille vies une larme de mon fils, et je meurs couverte de son sang. Oh ! quel homme assez vertueux pourra dire, je vivrai exempt de crime? qui peut toujours répondre de sa raison! comme il peut s'assurer de son ame? La mienne était douce et pure, tous les sentimens droits et honnêtes avaient germé dans mon sein ; et mes jours coulaient dans l'innocence. Un instant d'erreur me précipita dans l'abîme : les plus saintes affections que puisse nourrir le cœur de l'homme m'ont conduite au plus noir des forfaits. L'heure est venue, il va s'expier ; j'ai demandé la mort, je l'avais méritée : je vais satisfaire à la justice des hommes ; et je ne crains point les jugemens du ciel : il sait trop si ma volonté fut coupable !....

» Il fut un objet bien cher.... plus digne de vivre. Il n'est plus. Peuples, respectez sa mémoire, respectez le malheur, et la vertu trahie par la destinée. Je laisse après moi un père, une sœur éplorés. Ah ! que jamais la honte de ma mort ne pèse sur des têtes si chères ! Que le sang qu'on va répandre ne rejaillisse point sur leur front pour le flétrir ! Ce sang va couler sur l'échafaud aussi pur que je l'ai reçu de la nature.... Vous qui déplorez mon sort, ce n'est pas moi qu'il faut plaindre ; plaignez une famille au désespoir ; donnez à sa profonde misère ces inutiles larmes que je vois couler autour de moi. Ne me pleurez pas quand je meurs ; ma vie seule était douloureuse. J'étais coupable sur la terre, mais je suis innocente dans le ciel. C'est-là qu'est mon refuge contre moi-même ; je vais chercher au sein de Dieu la paix dont je n'ai pu jouir parmi les hommes. »

Ainsi parla l'infortunée. Elle se tut; et sur sa physionomie intéressante, dont la pâleur ne pouvait cacher la beauté, se mêlait aux impressions profondes de la douleur, aux combats du cœur et de la nature, ce calme d'une ame innocente qui s'élève du milieu des tourmens au sein de l'éternelle paix. Tous les yeux attachés sur elle étaient noyés de larmes; un même sentiment de tristesse avait navré tous les spectateurs. Les uns faisaient entendre des gémissemens; d'autres tendaient les bras vers la victime, comme pour l'arracher au trépas. Mais tous, ils déploraient la rigueur des pères qui, voulant contraindre la nature que rien ne peut vaincre, forcent les enfans à se jeter hors du sein paternel, et à chercher dans des fautes secrètes le bonheur qui leur est refusé; double source de regrets tardifs et d'expiations cruelles. Ils déploraient l'imprudence et les erreurs de la jeunesse qui s'égarant par degrés, et voulant lutter vainement contre la destinée qui l'entraîne, se voit sans retour emportée du malheur au crime, avec une ame faite pour l'innocence, et digne de goûter le bonheur. Ils déploraient sur-tout ces lois dont la sévérité aveugle et meurtrière confondait dans un même supplice avec les scélérats, une beauté malheureuse dont l'ame était restée sans tache, même dans son crime; qui y avait été entraînée par l'égarement de sa raison, qui seule s'en était accusée, et pour qui ce crime involontaire avait été un tourment plus cruel mille fois que ceux qui l'attendaient sur l'échafaud..... Plainte vaine! regrets inutiles! Elvinge avait vécu (1).

VICT. FABRE.

(EXTRAITS.)

Les Offices de Cicéron, ou *Traité des Devoirs*, traduction nouvelle, avec le texte latin en regard; par M. GALLON DE LA BASTIDE, auteur de la nouvelle traduction de la *Vieillesse et de l'Amitié*. — A Paris, de l'imprimerie de *C. F. Patris*, rue de la Colombe.

LORSQUE j'examinai, dans ce Journal, la traduction

---

(1) La législation *criminelle* a bien changé depuis, *même* dans la patrie de cette intéressante victime. Aujourd'hui les juges n'auraient point condamné Elvinge; mais ils ne l'auraient pas sauvée de son cœur. La plaie était trop profonde: elle aurait expiré dans les angoisses du remords et du désespoir.

des *Traités de la Vieillesse et de l'Amitié*, par M. Gallon de la Bastide, ce travail me parut digne des suffrages des gens de goût. A une connaissance approfondie des délicatesses de la langue latine, le traducteur me sembla joindre un talent distingué dans la nôtre; et quoique son ouvrage offrît quelques défauts, je cherchai, en lui donnant les éloges qu'il méritait, à l'engager à s'exercer encore dans ce genre. Les *Offices de Cicéron* présentaient peut-être plus de difficultés que les *Traités de la Vieillesse et de l'Amitié*. Ces derniers sont remplis de tableaux agréables et touchans; les caractères des Romains les plus célèbres y sont tracés, et la forme du dialogue leur donne un intérêt dramatique que n'ont pas les dissertations ordinaires. En suivant l'exemple de Platon et de Xénophon, qui versèrent tant de charmes sur la doctrine de Socrate, Cicéron donna une couleur particulière à ses Traités : soit qu'il cherchât à peindre les délices d'une liaison dont son cœur était digne, soit qu'il voulût présenter toutes les consolations qu'une vie pure offre à la vieillesse, soit qu'enfin il traçât les règles et dévoilât les trésors d'un art qu'il avait porté à sa perfection, il montra toujours cette imagination féconde et brillante qui lui avait valu tant de succès, et cette vive sensibilité qui répandit tant de jouissances sur ses triomphes et tant d'amertume sur ses revers.

Ses Offices sont d'un genre plus grave : il ne se permet aucune digression; les préceptes, leurs développemens, les principes et leurs conséquences se suivent sans interruption : à quelques exceptions près, l'auteur s'interdit même les ressources de l'éloquence. C'était sans doute le plus grand sacrifice que Cicéron pût faire. Peut-être pensa-t-il qu'un sujet qui embrasse ce qu'il y a de plus important dans l'ordre social devait être traité avec une méthode sévère. Les embellissemens en effet conviennent peu à une telle matière. Nos devoirs doivent en général nous être proposés sans que le moraliste ait l'air de vouloir nous plaire et nous flatter; et les essais de Nicole, quoique dépourvus d'ornemens étrangers, obtinrent les suffrages d'un siècle fécond en chefs-d'œuvre de tous les genres.

L'antiquité nous offre peu d'ouvrages dont le plan soit aussi bien fait que celui des *Offices de Cicéron*. On croit assez communément que, de nos jours, la méthode s'est perfectionnée, et que nos bons livres sont mieux disposés que ceux des anciens : il suffit d'examiner, sous ce rapport, le Traité dont nous nous occupons pour se convaincre que les modernes, malgré leurs systêmes d'analyse, n'ont pas toujours cet avantage. Les *Offices* sont divisés en trois livres. Le premier traite de l'*honnete* : l'auteur ne le fait pas consister à suivre seulement cette probité vulgaire qui se borne à s'abstenir du bien d'autrui; il va beaucoup plus loin : les hommes ne doivent nuire à leurs semblables ni par des discours qui, sous les couleurs de la franchise ou de l'enjouement, ne sont que des calomnies adroites, ni par des actions qui peuvent paraître indifférentes, et qui ne laissent pas d'avoir des résultats dangereux. Cicéron prescrit une bienveillance pour tous les hommes, en distinguant cependant les nuances des devoirs envers les étrangers, les concitoyens et les parens. Le second livre traite de l'*utile*. L'auteur réfute ceux qui avaient voulu confondre l'utilité avec l'intérêt particulier. Selon Cicéron, rien n'est véritablement utile que ce qui est en même tems honnête et juste.

Le troisième livre est le plus important. Il s'agit de la comparaison que font souvent les hommes de l'utile et de l'honnête, comparaison qui revient souvent dans le cours de la vie, et qui, comme le dit très-bien le traducteur, est, pour les hommes, l'écueil de tous les momens, et la véritable pierre de touche de la probité. Cicéron prévoit un grand nombre de cas qui peuvent se présenter, et le sacrifice de l'intérêt particulier à l'honnêteté est toujours prescrit. Cette discussion l'entraîne à parler des circonstances dans lesquelles les devoirs paraissent se combattre; et c'est-là sur-tout qu'il déploie l'extrême justesse de son esprit. Ce plan, comme on le voit, offre une grande régularité.

Les principes généraux de la morale sont de tous les tems et de tous les lieux : ainsi l'on ne doit pas s'étonner de trouver plusieurs rapports entre nos bons moralistes et Cicéron. Nicole, dans ses *Essais de morale*, s'en rap-

proche quelquefois : quoique ses préceptes, puisés dans une religion qui a répandu sur la terre les bienfaits d'une civilisation perfectionnée, soient plus élevés et plus purs que ceux de l'orateur romain, cependant on trouve plusieurs points sur lesquels ils sont parfaitement d'accord. Cicéron, dans le premier livre de ses *Offices*, indique la manière dont on doit se conduire avec les hommes ; il parle de ceux qu'il faut préférer pour sa société, et marque les devoirs qu'impose la reconnaissance. Nicole, dans son chapitre sur la manière de conserver la paix dans la société, a développé cette matière qui n'avait été qu'effleurée par l'auteur ancien, et s'est tellement élevé au-dessus de lui, que M. de Voltaire n'a pas balancé à dire que ce morceau était *un chef-d'œuvre auquel on ne trouve rien d'égal en ce genre dans l'antiquité* (1).

On peut faire d'autres rapprochemens où Cicéron n'est pas inférieur au moraliste français : c'est sur-tout dans les préceptes qui ont pour objet les devoirs de convenance. Une des choses les plus importantes quand on entre dans le monde, est le choix d'un état. Malheureusement la jeunesse s'aveugle souvent sur ce choix, et consulte plutôt ses penchans que ses dispositions naturelles. Les moralistes doivent donc ne rien négliger pour la diriger dans une action dont dépend ordinairement le bonheur ou le malheur de la vie. Cicéron, après avoir donné quelques principes généraux, les résume ainsi :

« L'espèce d'hommes la plus rare, ce sont ceux qui, inspirés par un beau génie ou par une éducation distinguée, ou par l'un et l'autre à la fois, ont pris leur tems pour délibérer sur le genre de vie qui leur convenait le mieux. Dans une telle délibération, chacun doit avant tout consulter son naturel ; car puisque dans tout ce que nous faisons il faut voir ce qui convient, considérer, comme je l'ai déjà dit, *quels* la nature nous a faits en naissant, à plus forte raison devons-nous apporter le même soin et un plus grand encore dans

---

(1) Catalogue des écrivains français, qui précède le Siècle de Louis XIV. Article *Nicole*.

une

une résolution qui embrasse le cours entier de la vie, si nous voulons être toujours d'accord avec nous-mêmes, et ne broncher dans aucun de nos devoirs. Or comme sur ce point la nature a le plus d'influence, et après elle la fortune, il faut tenir compte de l'une et de l'autre dans le choix d'un état, mais sur-tout de la nature, car elle est et plus ferme et plus constante, comme on le voit quelquefois, quand elle est aux prises avec la fortune qui paraît alors comme une mortelle combattant contre une immortelle. Celui donc qui a réglé son plan de vie sur la nature de son caractère, pourvu qu'il ne soit pas vicieux, doit y persévérer avec constance; rien n'est plus convenable, à moins qu'il ne vienne à sentir qu'il s'est trompé dans le genre de vie qu'il a choisi; que si cela arrive, comme il est possible, il faut changer alors de façon de vivre, et ce changement se fera avec d'autant plus de facilité et de commodité, que nous serons mieux secondés par les circonstances. Si nous le sommes moins, il faudra changer peu à peu et insensiblement, comme dans l'amitié où il est plus convenable, selon les sages, de délier que de trancher le nœud qui nous unit à des amis que nous avions crus plus dignes de notre affection. »

Ce morceau est excellent : Cicéron rappelle très-heureusement à la fin le précepte qu'il avait donné dans le *Traité de l'Amitié*, sur la manière dont il faut se dérober à des liaisons contractées trop légérement. *Dissuendæ magis quàm discindendæ sunt.* Nicole traite le même sujet d'une manière plus sérieuse et plus sévère.

« La prudence dépend tellement de la connaissance de soi-même, qu'on ne commet guères de fautes en ce genre que parce qu'on ne se connaît pas assez. Car la plupart des entreprises mal concertées et des desseins téméraires viennent de la présomption de ceux qui les forment; et cette présomption vient de l'aveuglement où ils sont à l'égard d'eux-mêmes. Il n'y a rien de plus ordinaire que ces imprudences dans les actions particulières; et elles naissent toutes le plus souvent de la principale action de la vie qui est le choix d'un état, et l'emploi où chacun la doit passer. Il n'y a point de personne si disgraciée de la nature qui ne pût trouver

dans l'ordre du monde une place proportionnée aux forces de son esprit et de son corps, s'il en avait une connaissance bien précise..... Combien y a-t-il de gens qui, n'ayant que des bras et point de tête, choisissent des emplois qui auraient besoin de tête et non de bras! Combien y en a-t-il qui acceptent du souverain et qui s'engagent dans des ministères qui sont au-dessus de leurs lumières, de leur force et de leur vertu? et combien peu s'en retirent par la connaissance ou la conviction de leur incapacité? Chacun se croit capable de tout, et ne borne ses prétentions que par l'impuissance où il se trouve de s'élever plus haut. »

MM. de Port-Royal furent accusés de rigorisme lorsque, dans un chapitre de leur Logique, ils insistèrent sur la décence du langage, décence qui, adoptée par les plus célèbres écrivains de leur tems, contribua à donner à la langue française la supériorité sur les autres langues de l'Europe. Cicéron, dans ses *Offices*, avait montré la même sévérité, quoique la langue latine soit moins chaste que la nôtre :

Le latin dans les mots brave l'honnêteté.

Il peut être utile de comparer ces deux morceaux dont le parallèle montrera que les modernes ont eu de la décence une idée plus épurée que les anciens. Ceux-ci ne la recommandaient que comme un devoir de bienséance, les autres la prescrivent par des considérations plus générales et plus conformes à la véritable vertu. Voici le passage de Cicéron :

« Il ne faut pas écouter là-dessus les cyniques et quelques stoïciens presque cyniques qui nous tournent en ridicule, et nous reprochent d'appeler déshonnêtes des choses qui ne le sont point par elles-mêmes, et de ne point appeler par leurs noms celles qui sont réellement honteuses. Voler, ajoutent-ils, user de fourberie, commettre l'adultère sont des actions honteuses, mais il n'y a point d'obscénité à les nommer.... Ils font à ce sujet bien d'autres raisonnemens contre la pudeur. Pour nous, suivons la nature, et abstenons-nous de tout ce qui peut blesser les yeux et les oreilles. Que notre maintien, notre démarche, notre manière de nous asseoir,

de nous mettre à table, que nos yeux, notre air, nos gestes soient toujours conformes à la décence. »

MM. de Port-Royal pénètrent bien plus avant dans les mystères du cœur humain : ils posent la limite qu'on ne peut franchir sans manquer à la pudeur.

« Les philosophes, disent-ils (2), n'ont pas assez considéré ces idées accessoires que l'esprit joint aux idées principales des choses. Car il arrive de là qu'une même chose peut être exprimée honnêtement par un son, et déshonnêtement par un autre, si l'un de ces sons y joint une idée qui en couvre l'infamie, et si l'autre au contraire la présente à l'esprit d'une manière impudente. Ainsi les mots d'adultère, d'inceste, de péché abominable ne sont pas infâmes, quoiqu'ils représentent des actions très-infâmes, parce qu'ils ne les représentent que couvertes d'un voile d'horreur qui fait qu'on ne les regarde que comme des crimes; de sorte que ces mots signifient plutôt le crime de ces actions que les actions mêmes; au lieu qu'il y a de certains mots qui les expriment sans en donner de l'horreur, et plutôt comme plaisantes que comme criminelles, et qui y joignent même une idée d'impudence et d'effronterie. Et ce sont ces mots qu'on appelle infâmes et déshonnêtes. »

MM. de Port-Royal tirent de ce principe une conséquence qui mérite d'être remarquée, en ce qu'elle s'applique à quelques expressions de la Bible. *Il arrive*, disent les auteurs de la Logique, *qu'un même mot est estimé honnête en un tems, et honteux en un autre.* Ces mots, poursuivent-ils, lorsque les prophètes s'en sont servis, n'étaient point déshonnêtes, parce qu'ils étaient liés avec quelque idée qui faisait regarder ces objets avec retenue et pudeur; mais depuis cette idée en ayant été séparée, et l'usage y en ayant joint une autre d'impudence et d'effronterie, ils sont devenus honteux. » Cette explication si simple et si sensée montre la légéreté de ceux qui, jugeant l'antiquité sur leur siècle, ont cherché malignement de l'indécence dans les livres saints. Mais revenons aux *Offices de Cicéron*, dont cette digression nous a un peu éloignés.

(2) Logique, première partie, chapitre 13.

Quoique Cicéron, dans cet ouvrage, se soit assujetti à une méthode sévère, cependant on y retrouve quelquefois l'orateur romain. En parlant des devoirs qui sont en opposition les uns avec les autres, il cite l'exemple de Régulus qui pouvait, en manquant à son serment, vivre tranquille avec sa famille et ses amis. Le tableau qu'il fait de cet homme célèbre est de la plus grande beauté. Il est à remarquer (et je ne crois pas que cette observation ait encore été faite) que ce tableau a peut-être fourni à Horace deux de ses plus beaux morceaux. Cicéron, après s'être étendu sur les motifs qui pouvaient décider Régulus à rester dans Rome, observe que cette conduite était indigne de la vertu de ce héros, vertu qui consiste à ne rien craindre, à voir d'un œil ferme tous les événemens humains, et à croire qu'il n'en est aucun qu'elle ne puisse supporter. *Harum enim est virtutum proprium nihil extimescere, omnia humana despicere, nihil quod homini accidere possit, intolerandum putare.* Cette définition de la vertu n'a-t-elle pas pu inspirer à Horace le sublime début de l'Apothéose de Romulus? *Justum et tenacem propositi virum*, etc. Mais les rapports deviennent bien plus sensibles dans l'Ode où Horace fait parler Régulus, et peint son départ de Rome. Horace et Cicéron lui donnent à peu près les mêmes motifs. Cicéron ajoute : Il n'ignorait pas cependant qu'il retournait vers l'ennemi le plus cruel, qu'il partait pour les supplices les plus raffinés : *neque verò tum ignorabat, se ad crudelissimum hostem, et ad exquisita supplicia proficisci.* Horace fait la même réflexion :

At qui sciebat quæ sibi barbarus
Tortor pararet.

Mais, en profitant des avantages de la poésie, Horace l'emporte de beaucoup sur Cicéron dans la peinture du départ de Régulus. Corneille n'a rien de plus sublime. Après avoir montré le héros, se refusant aux embrassemens de sa femme et de ses enfans, il le peint écartant ses amis qui s'efforcent de l'arrêter, et la foule du peuple qui s'oppose à son départ, de même que si, ayant terminé les longs procès de ses cliens, il fût parti pour Tarente ou pour sa maison de campagne.

Dimovit obstantes propinquos
Et populum reditus morantem,
Quàm si clientum longa negotia
Dijudicatâ lite relinqueret
Tendens venafranos in agros
Aut Lacedæmonium Tarentum.

Les morceaux que j'ai cités peuvent donner une idée du style de M. de la Bastide : il a de la clarté et de l'énergie, mais on y désirerait encore plus d'élégance. Le traducteur voulant se rapprocher de l'original, autant que la différence des idiômes le permet, a peut-être porté trop loin ce soin scrupuleux. De-là quelques tournures embarrassées et des alliances de mots que l'usage réprouve. On connaît l'espèce de culte que Mme Dacier rendait aux anciens, cependant elle était loin de désirer qu'on les traduisît littéralement. On en jugera par les passages suivans de sa préface d'Homère ; ils peuvent être considérés comme renfermant les meilleurs principes sur l'art de traduire, principes que Mme Dacier n'a pas toujours suivis.

« Je ne parle point, dit-elle, de la traduction servile : je parle d'une traduction généreuse et noble qui, en s'attachant fortement aux idées de son original, cherche les beautés de sa langue, et rend les images sans compter les mots. La première, par une fidélité trop scrupuleuse, devient très-infidelle, car pour conserver la lettre, elle ruine l'esprit ; au lieu que l'autre, en ne s'attachant principalement qu'à conserver l'esprit, ne laisse pas, dans ses plus grandes libertés, de conserver aussi la lettre ; et par ses traits hardis, mais toujours vrais, elle devient non-seulement la fidelle copie de l'original, mais un second original même, ce qui ne peut être exécuté que par un génie solide, noble et fécond..... Il n'en est pas de la traduction comme de la copie d'un tableau où le copiste s'assujettit à suivre les traits, les couleurs, les proportions, les contours, les attitudes de l'original qu'il imite. Cela est tout différent. Un bon traducteur n'est pas si contraint.... Dans cette imitation comme dans toutes les autres, il faut que l'ame, pleine des beautés qu'elle veut imiter, et enivrée des heureuses vapeurs qui s'élèvent de ces sources

fécondes, se laisse ravir et transporter par cet enthousiasme étranger, qu'elle se le rende propre, et qu'elle produise ainsi des expressions et des images, très-différentes quoique semblables. »

Ces principes de Mme Dacier s'appliquent, il est vrai, à la traduction d'un poëte, mais il paraît qu'on doit les suivre aussi en traduisant un prosateur, et sur-tout un prosateur tel que Cicéron. Sans doute M. de la Bastide est loin de mériter le reproche d'avoir affaibli l'esprit pour conserver la lettre, cependant on regrette qu'il n'ait pas montré plus de hardiesse, et qu'il n'ait pas essayé plus souvent de remplacer les tournures latines par des tournures prises dans le génie de la langue française. Quelques exemples vont motiver cette critique.

Cicéron dit que l'amour excessif des richesses a corrompu les mœurs. Voici comment M. de la Bastide traduit les phrases suivantes : « Que sont pourtant pour » chacun de nous les grandes richesses ? elles seront » peut-être en aide à celui qui les a, *et même pas toujours* ; mais supposons-le ; il sera sans doute plus puissant ; mais, plus honnête, le sera-t-il ? » Ce passage est calqué sur le latin ; mais il n'est pas conforme aux règles de la langue française.

En parlant de la colère, le traducteur s'exprime ainsi : « Certes elle n'est *de mise* nulle part. » Cette expression paraît trop commune. La phrase latine est bien plus noble : *Illa verò omnibus in rebus repudianda est.*

« On doit, dit le traducteur, dans un autre endroit, s'exercer à cette douceur de caractère et à cette élévation d'ame dont nous parlons, en respectant la liberté *d'un chacun* et en rendant à tous une justice égale. » Quoique l'expression *d'un chacun* ne soit pas condamnée par l'Académie, on ne la trouve pas dans les bons écrivains : d'ailleurs elle s'éloigne du ton de noblesse qui règne dans ce Traité.

« L'usage a détourné le mot *utile* de son vrai sens, » au point qu'insensiblement on est venu à séparer » l'utile de l'honnête, et qu'on a imaginé une sorte » d'honnêteté qui n'est pas utile, et une sorte d'utilité » qui n'est pas honnête. Rien n'a été plus pernicieux

» à *la vie* des hommes. » Cicéron se sert, il est vrai, du mot *vita*, mais le traducteur devait le rendre par celui de *mœurs*.

Je ne pousserai pas plus loin ces exemples qui m'entraîneraient à une critique trop minutieuse : ils me paraissent suffire pour indiquer l'espèce de défaut dont il est à regretter que le traducteur ne se soit pas toujours garanti. Du reste ce défaut ne se fait sentir que dans un petit nombre de passages, et n'empêche pas que l'ouvrage ne mérite des éloges. Cette traduction est du petit nombre de celles qui se font lire avec plaisir, même par les personnes qui n'entendent pas le texte. Je n'ai relevé quelques fautes légères que pour empêcher le traducteur d'y retomber, si, comme il y a lieu de l'espérer, il se propose de s'exercer encore sur quelque autre production de Cicéron. PETITOT.

ŒUVRES DE J. RACINE, avec des Commentaires, par J. L. GEOFFROY. Sept vol. in-8°. A Paris, chez *Lenormant*, imprimeur-libraire, rue des Prêtres St.-Germain-l'Auxerrois, n° 17.

UN commentaire sur les œuvres de J. Racine se compose de deux parties très-distinctes. L'une, qu'on peut appeler matérielle, est toute entière de recherches et de faits; elle a pour objet le texte, les variantes, les imitations d'auteurs anciens et modernes, les anecdotes relatives, soit à la composition, soit à la représentation des pièces, et même le relevé des simples fautes grammaticales. L'autre partie, vraiment critique et littéraire, consiste dans l'exposé des règles de l'art, leur application aux ouvrages commentés, l'analyse des beautés d'ensemble et de détail, la démonstration des défauts qui tiennent au plan, aux caractères et aux situations. La première partie du travail se trouvait déjà faite complètement et d'une manière satisfaisante dans le commentaire de Luneau de Boisjermain, qui avait soigneusement comparé les éditions, recherché les passages imités par Racine, extrait de l'*Histoire du Théâtre*

Français et de quelques autres écrits les faits relatifs au poète et à ses pièces; enfin, mis à profit les *Remarques* de Louis Racine, celles de l'abbé d'Olivet, le *Racine vengé*, de Desfontaines, etc. La partie essentiellement littéraire et dramatique restait à refaire entièrement; mais ces mêmes *Remarques* de Louis Racine, quarante endroits des ouvrages de Voltaire, et un volume entier du *Cours de Littérature* de Laharpe, offraient, à quiconque pourrait la traiter, des secours également précieux et abondans. M. de Laharpe, lui-même, fit un nouveau commentaire sur Racine : cet ouvrage, annoncé, attendu pendant cinq ans avec une extrême impatience, a enfin paru. S'il n'a pas répondu tout à fait à ce qu'on espérait d'un homme qui, dans son *Eloge de Racine*, avait senti si vivement les beautés de ce grand poëte, et les avait si habilement définies dans son *Cours*, du moins il n'a semblé indigne ni de l'auteur commenté, ni du commentateur.

Les choses en étaient à ce point, lorsque M. Geoffroy a publié son Commentaire. Il ne s'était point dissimulé combien la concurrence de Laharpe était dangereuse pour lui; aussi n'avait-il négligé aucune occasion d'attaquer l'autorité de ce grand critique et de jeter du doute sur la justesse et la solidité de ses principes littéraires, sans s'embarrasser du ridicule de toutes ces agressions qui décelaient plus de jalousie qu'elles ne prouvaient de lumières. Mais enfin les deux ouvrages sont entre nos mains. Ecartons les préventions que M. Geoffroy a voulu nous inspirer contre celui de Laharpe; ne nous laissons pas séduire par les éloges qu'il fait du sien tous les jours, et comparons-les entr'eux sans partialité.

Je commence par dire que M. Geoffroy n'a fait, en beaucoup de choses, que copier Luneau de Boisjermain. Le texte donné par ce commentateur était en général fort pur; M. Geoffroy l'a suivi, à quelques différences près, dont il s'applaudit plus qu'il ne convient, et quelquefois mal à propos; ce serait l'imiter dans son pédantisme que de s'attacher à démontrer le vice de plusieurs de ses corrections. Il a pris aussi à Luneau les *Variantes*, et il faut avouer qu'il n'y a rien changé. Il lui a pris en-

core les *Imitations*; mais ce que Luneau ne faisait souvent qu'indiquer, il a su l'étendre outre mesure. Enfin il a pris à Luneau la plupart des anecdotes dont il a égayé son Commentaire, et des notes grammaticales dont il l'a enrichi; je dirai, s'il l'aime mieux, qu'il a pris celles-ci dans Louis Racine, d'Olivet et Desfontaines, où Luneau lui-même les avait prises. Laharpe aussi a pris à Luneau, texte, variantes, imitations et souvent notes grammaticales, mais du moins il a avoué la dette; il a eu soin de marquer de ces mots abrégés *anc. com.* (ancien commentateur) le moindre des emprunts faits à son devancier. M. Geoffroy n'a pas eu ce scrupule : il n'a reconnu d'aucune manière les obligations qu'il avait à Luneau; il les a même niées en quelque façon, puisqu'il a eu l'attention de toujours déguiser plus ou moins les phrases dont il le dépouillait. Un critique a déjà prouvé victorieusement le plagiat, en prenant pour exemple les trente premières remarques sur les *Frères Ennemis*. Elles appartiennent toutes à Luneau dont la rédaction est seulement un peu changée et nullement perfectionnée. Je ne ferai que deux de ces rapprochemens. Sur ce vers de Jocaste à Etéocle :

A ces conditions vous daignâtes souscrire.

Luneau dit : « *Daignâtes* n'est pas le mot propre : une » mère ne dit point à son fils qu'il a *daigné* souscrire » aux ordres de son père. Racine avait d'abord mis :

» A ces conditions *vous voulûtes* souscrire.

» mais il sacrifia le mot propre à la rencontre d'une » consonnance désagréable. » M. Geoffroy dit : « Il est » contre la convenance qu'une mère dise à son fils qu'il » a *daigné* souscrire aux ordres de son père. L'expres- » sion est impropre. Racine avait mis d'abord *vous vou- » lûtes* :

» A ces conditions vous voulûtes souscrire.

» Il préféra ensuite *vous daignâtes*, ayant plus d'égard » à l'harmonie qu'à la bienséance. » A propos de ces deux vers que Créon dit à Etéocle :

Seigneur, votre sortie a mis tout en alarmes :
Thèbes, qui croit vous perdre, est déjà toute en larmes.

Luneau dit : « Le peuple qui a été témoin qu'Etéocle est » sorti de Thèbes, n'a pu ignorer sa rentrée ; sa frayeur » est donc ici sans fondement. L'empressement de Créon » à venir trouver le Roi n'a pas une meilleure cause. » M. Geoffroy : « L'arrivée de Créon n'a pas un motif » plus raisonnable que les alarmes de Thèbes ; les Thé- » bains, qui avaient vu sortir Etéocle, l'avaient vu aussi » rentrer, et par conséquent devaient être sans alarmes. » Il en est toujours ainsi, d'un bout du Commentaire à l'autre. Par conséquent jusqu'ici, sous les rapports que j'ai déjà examinés, les deux Commentaires, celui de Laharpe et celui de M. Geoffroy, se ressemblent entiérement, avec cette seule différence que Laharpe, employant textuellement et rendant à Luneau ce que celui-ci avait de bon, et M. Geoffroy le défigurant pour se l'approprier, l'un a mis dans son procédé la bonne foi du vrai talent, l'autre l'astuce de la médiocrité et de l'impuissance.

Voici où les deux ouvrages commencent à différer, mais à différer beaucoup. Luneau ne s'est pas contenté de répéter les observations des critiques et des grammairiens qui l'ont précédé ; souvent il s'est ingéré de juger lui-même les vers de Racine, et jusqu'à ses conceptions dramatiques. Totalement étranger à l'art de la poësie et à celui du théâtre, il a presque toujours débité, quand il a parlé de son chef, les choses les plus fausses, les plus absurdes, les plus ineptes, avec un ton de confiance et de hauteur magistrale qu'on aurait pu trouver fort plaisant en ne considérant que Luneau, mais dont il fallut se scandaliser à cause du nom de Racine. M. de Laharpe n'était pas homme à en rire. Il a sévi contre le malheureux Luneau, dans son commentaire, avec une persévérance ou plutôt un acharnement qui lui a été justement reproché. S'exagérant le tort que les inepties du commentateur pouvaient faire à la gloire du poëte et de la nation, pour avoir le droit de les punir plus rigoureusement, il a sans cesse allié dans ses notes les choses les moins faites pour se trouver ensemble, l'éloge de Racine et la satire de Luneau. Il faut cependant observer que si un goût sévère réprouve cette association monstrueuse, et blâme une continuité d'invec-

tives dont la variété des formes ne sauve pas toujours la monotonie, d'un autre côté, l'esprit aime à suivre les coups portés par cette dialectique vigoureuse qui terrasse l'absurdité et semble la forcer à s'avouer vaincue. En cela, M. Geoffroy n'est pas tombé dans la même faute que Laharpe; mais il n'a pas non plus prouvé le même mérite. Il ne réfute pas si souvent les sottises de Luneau : c'était bien le moins qu'il lui dût pour tant de notes qu'il lui a prises sans le dire; mais quand il lui arrive de le combattre, il ne le fait guère avec plus de politesse que Laharpe; seulement il le fait avec moins de talent.

Il y a vraiment une bonne raison pour que M. Geoffroy ne réfute pas très-souvent les bévues de Luneau, c'est que très-souvent il les adopte; et comme il ne fait qu'en retourner un peu l'expression, Laharpe, qui ne fait grâce à aucune, se trouve fréquemment avoir réfuté M. Geoffroy lui-même. *Article de feu M. de Laharpe sur le Commentaire de M. Geoffroy*, tel pourrait être le titre d'une des plus solides et des plus longues critiques de cet ouvrage. Je ne l'entreprendrai pas; mais je vais donner un échantillon de ce qu'elle serait. Je ne choisirai mes exemples que dans la tragédie d'*Andromaque*.

M. Geoffroy :

» Ah ! qu'un seul des soupirs que mon cœur vous envoie,
» S'il s'échappait vers elle, y porterait de joie !

« Il y a beaucoup de vanité et peu de délicatesse dans » cette espèce de menace..... Les soupirs sont personnifiés dans ces deux vers; du tems de Racine, les soupirs étaient des personnages d'une grande importance » dans la galanterie; aujourd'hui, cet *envoi de soupirs* » *à l'adresse* d'Andromaque est insipide et presque » ridicule. »

Laharpe : « Il n'y a que de la vérité dans ces vers et » point de vanité ridicule; (suit la preuve que j'omets » pour abréger). Ce rôle de Pyrrhus a des endroits dé- » fectueux; mais le commentateur, en le critiquant, » manque à la fois de mesure et de décence. »

M. Geoffroy :

» Oui, c'est vous dont l'amour naissant avec leurs charmes,
» Leur apprit le premier le pouvoir de leurs armes.

« La répétition du pronom *leur* embarrasse ces vers;
» *le pouvoir des armes, des charmes, des yeux*, res-
» semble au galimathias. »

Laharpe : « On est obligé de répondre ici au com-
» mentateur que la critique porte à faux; que, pour
» juger les expressions, il faut d'abord les voir à leur
» place; que *le pouvoir des armes de mes yeux* serait
» en effet ridicule par plus d'une raison; mais qu'après
» qu'on a parlé de *leur courroux*, on n'est point blessé
» d'entendre parler de *leurs armes*, parce que l'un
» amène l'autre : cette suite dans les idées est un des
» secrets de la diction, etc. »

M. Geoffroy :

» Seigneur, je le vois bien, votre ame prévenue
» Répand sur mes discours le venin qui la tue.

« On cherche ici la netteté et la grâce ordinaire au style
» de Racine. »

Laharpe : « Mon intelligence ne va pas jusqu'à devi-
» ner les raisons du commentateur; et il me semble
» qu'une métaphore très-naturelle et très-usitée n'ôte
» rien à la clarté de la pensée. »

M. Geoffroy :

» On vient de m'assurer
» Que vous ne me cherchiez que pour m'y préparer.

« Cette ironie légère, quoique sanglante, est dans le
» caractère d'Hermione, plus passionnée que sensible, et
» trop altière pour être généreuse. »

Laharpe : « Le commentateur veut voir partout des
» *ironies*. Rien de tout cela; ce qu'il y a de plus pressé
» pour Hermione, c'est de s'assurer de la résolution de
» Pyrrhus, et des apprêts de son mariage avec lui. »

M. Geoffroy :

» Et votre bouche encor, muette à tant d'ennui.

« *Muette à tant d'ennui* : ce régime du datif avec l'ad-
» jectif *muet* est une hardiesse très-heureuse. »

Laharpe : « *Muette à tant d'ennui* ne rend pas ce
» que l'auteur veut dire, *muette dans vos ennuis*; et de
» plus cet hémistiche est d'une dureté qui blesse l'oreille.
» Enfin, il fallait d'autant moins risquer ici cette tour-

» nure *déplacée*, que tout à l'heure nous la verrons
» très-heureusement employée. »

M. Geoffroy :

» Le cruel ! de quel œil il m'a congédiée !
» Sans pitié, sans douleur du moins étudiée !

« Il y a un peu de subtilité dans cette dernière obser-
» vation. »

Laharpe : « Comment ce qui a tant de vérité peut-il
» être trop *subtil* et trop fin ? N'est-ce pas le commen-
» tateur lui-même qui souvent veut entendre ce qu'on
» ne dit pas, comme souvent il n'entend pas ce qu'on
» dit. »

M. Geoffroy :

» Mener en conquérant sa superbe conquête.

« Ce même jeu de mots se trouve dans la première scène
» de *Nicomède*. Ce n'était pas de pareils ornemens que
» Racine devait emprunter à Corneille. »

Laharpe : « Est-ce bien là un *jeu de mots?* Ces mots
» redoublés de *conquérant* et de *conquête* ne rendent-ils
» pas parfaitement l'idée que veut donner le poëte de
» l'espèce de triomphe dont s'applaudit Pyrrhus? C'est
» au lecteur à se le demander. »

M. Geoffroy :

» Grâce aux dieux ! mon malheur passe mon espérance !

« *Espérance* pour *attente* est poëtique, par la raison
» même qu'on n'espère point le malheur. C'est la même
» figure employée dans ce vers de Didon :

» *Hunc ego si potui tantum sperare dolorem.* »

Laharpe : « Ce n'est point le *sperare dolorem* de Vir-
» gile; ce n'est point à la place du mot d'*attente* que
» Racine a employé celui d'*espérance*, comme le dit le
» commentateur ; Racine savait aussi bien que lui
» qu'*espérance* ne se prend jamais en mauvaise part;
» c'est précisément pour cela qu'il a dit *mon espérance*,
» parce que la contre-vérité est le style de l'ironie, et
» celle-ci ressemble au rire effrayant et convulsif qui
» saisit quelquefois un malheureux dans l'aliénation de
» la douleur. »

Voilà-t-il, comme on dit *figurément*, voilà-t-il assez

de soufflets donnés par Laharpe à M. Geoffroy, sur la joue de Luneau? J'aurais pu en faire remarquer de plus rudes et de mieux appliqués, si je n'avais voulu me borner au commentaire d'une seule pièce, et par-là, mettre le lecteur à même d'évaluer avec plus de justesse le nombre des erreurs copiées dans Luneau par M. Geoffroy, et relevées par Laharpe. Mais j'aurai peut-être occasion d'y revenir. M. Geoffroy, je le prévois, ne se tiendra pas pour battu; il prétendra que l'erreur n'est pas de son côté, que du moins il n'est pas prouvé qu'il se soit trompé, parce que Laharpe est d'un autre avis que lui. Je doute qu'il vienne à bout de persuader beaucoup de gens. Si l'on n'avait pas les pièces du procès sous les yeux, s'il fallait absolument prononcer entre les deux commentateurs sur la foi de leur réputation et de leurs ouvrages, qui pourrait, je le demande, balancer entre M. Geoffroy, l'auteur des *Feuilletons* que l'on connaît, et Laharpe, excellent littérateur, judicieux critique, écrivain élégant et pur, à qui nous devons le *Cours de Littérature*, *Warwick* et *Mélanie*; qui a toute sa vie réfléchi sur l'art du théâtre, l'a exercé long-tems, quelquefois avec succès, presque toujours avec talent; et qui, particulièrement sensible au prodigieux mérite de Racine, a sans cesse étudié ses ouvrages, les a loués avec éloquence, et analysés avec autant de sagacité que de justesse? Oui, il me paraît impossible que Laharpe, accusant M. Geoffroy d'avoir mal jugé Racine en dix ou douze endroits de chacune de ses pièces, n'ait pas presque autant de fois raison contre lui; et cette prévention, fondée sur les titres fort différens de l'un et de l'autre, se change en une entière certitude, lorsqu'on a pris la peine de rapprocher les jugemens de M. Geoffroy ou plutôt de Luneau, et les réfutations raisonnées de Laharpe.

Toutes les erreurs de M. Geoffroy ne sont pas empruntées à Luneau; il en a qui lui sont propres et personnelles. C'est ici véritablement que son commentaire commence à lui appartenir, à être son ouvrage, puisque jusqu'ici, tout ce que j'y ai remarqué de bon et de mauvais se trouve dans celui de Luneau. M. Geoffroy est très-sujet aux contradictions. On a fait des bro-

chnres, on aurait pu faire des volumes, de celles qui existent dans ses *Feuilletons*. Je ne recherche point les raisons qui, sur les mêmes objets, ont pu faire si souvent pencher la balance du critique, tantôt d'un côté, tantôt d'un autre; et je veux bien convenir que lorsqu'on écrit tous les jours et rapidement des articles qui n'ont aucune liaison entr'eux, il est difficile de ne pas céder quelquefois à l'influence changeante des circonstances et de ses propres dispositions, et par conséquent de ne pas s'exprimer un peu diversement sur des choses qui ne se reproduisent que par intervalles plus ou moins longs. Mais dans un ouvrage en forme, mais dans un commentaire de Racine, est-il permis de dire alternativement le pour et le contre, et de porter d'une page à l'autre des jugemens opposés (sur les *Frères Ennemis* et *Alexandre* par exemple) comme, du jour au lendemain, on dit dans un feuilleton que telle tragédie ou comédie nouvelle est excellente ou détestable? C'est pourtant ce qu'a fait M. Geoffroy; ses contradictions sont d'une telle force, qu'après avoir cité le texte, le volume, la page et la ligne, je pardonnerais encore au lecteur de n'y pas croire; moi-même j'en crois à peine le livre et mes yeux. Tome Ier, page 128, ligne 26, M. Geoffroy, après avoir récapitulé tout ce que la tragédie des *Frères Ennemis* offre de beau, dit : « Voilà ce qui est digne » de la jeunesse de Racine, ce qui n'eût pas déshonoré » son âge mûr, et ce que n'ont pu égaler ceux mêmes » qui, *depuis Racine*, ont fait sur le même sujet, *une* » *tragédie meilleure que la sienne.* » Et, même tome, page 185, ligne 19, après avoir examiné les tragédies faites sur ce sujet avant et *depuis Racine*, il dit : « Ainsi, *en exceptant Euripide*, qu'un auteur si jeune » ne pouvait encore égaler, *Racine est celui qui a fait* » *sur ce sujet, essentiellement mauvais pour nous, la* » *tragédie la moins mauvaise.* » Comment nous expliquera-t-il que Racine a fait la tragédie la *moins mauvaise* en traitant ce même sujet, sur lequel d'autres ont fait une tragédie *meilleure* que la sienne? Mais voici qui est plus extraordinaire encore. Tome Ier, page 233, avant-dernière ligne, on lit : « Alexandre » est méconnaissable; et *plus, il est grand dans l'his-*

» *toire, plus il est petit dans la pièce.* » Même volume, page 269, ligne 17 des notes, on lit : « Ce prince » (Alexandre), *dans la pièce, paraît au-dessus même* » *de ce qu'il y a de plus grand dans l'histoire.* » Je ne puis m'empêcher de rapporter ici ce que dit Laharpe, au sujet d'une contradiction beaucoup moins étrange qu'il relève dans Luneau. « On peut être un très-mau- » vais critique et pourtant s'accorder avec soi-même » dans ses mauvais jugemens. Mais, ce qui frappe le plus » dans cet inconcevable commentaire, c'est l'inconsé- » quence et la contradiction qui se rencontrent à tout » moment d'une note à l'autre, au point qu'il faut » croire absolument, ou que l'auteur oubliait, d'une » scène à l'autre, ce qu'il avait écrit, ou qu'il ne s'en- » tendait pas lui-même. » M. Geoffroy choisira.

De toutes les fautes qu'on peut commettre en écrivant, les contradictions sont les plus faciles à relever. L'auteur lui-même épargne au critique la peine de le réfuter, puisque de deux opinions qu'il émet sur un même objet, l'une ou l'autre est nécessairement fausse. Mais enfin, M. Geoffroy ne se contredit pas toujours; quelquefois, selon l'expression de Laharpe, *il s'accorde avec lui-même dans ses mauvais jugemens*; et ces mauvais jugemens, il faut les combattre par des raisonnemens plus ou moins développés, à moins que l'absurdité n'en soit palpable, ce qui arrive de tems en tems.

Nous savons déjà, ou plutôt nous ne savons pas ce qu'en somme M. Geoffroy pense des *Frères ennemis* et d'*Alexandre*. Son opinion sur *Andromaque* a du moins le mérite d'être fixe et constante. Il prétend que dans cette pièce, *la duplicité d'action et d'intérêt est réelle*. C'est aussi l'avis de Luneau qui ne manque pas une erreur. Laharpe est d'un sentiment tout contraire : « Il y a, dit-il, impossibilité morale à ce que les hommes » rassemblés, s'intéressent avec une égale vivacité, pen- » dant deux heures, à deux objets différens et réunis; » à coup sûr, l'un des deux doit nuire à l'autre...... » Je défie que l'on me cite un seul drame qui soit d'un » effet soutenu, sans qu'il y ait *unité d'action et d'intérêt*. » *Andromaque* seule ferait-elle exception aux principes » et à l'expérience? On ne peut le présumer; et à l'exa-

» men

» ment, on peut se convaincre qu'il n'y a pas lieu à » l'exception. » M. de Laharpe prouve ensuite victorieusement que l'action d'*Andromaque*, quoique se passant entre quatre personnages amoureux, et offrant au premier coup-d'œil une double intrigue, ne s'écarte pourtant jamais de l'unité d'objet et d'intérêt; qu'Oreste et Hermione, loin d'être séparés de l'action principale et d'en former une seconde, ne sont pas même épisodiques; que ces deux personnages sont évidemment liés au sujet et à l'intrigue qui, sans eux, ne subsisteraient plus; que d'un autre côté, leurs résolutions et leurs destinées dépendent toujours immédiatement des résolutions et des destinées d'Andromaque et de Pyrrhus; que la liaison et la dépendance sont entières et sensibles; et que par conséquent la pièce est du genre de celles qu'on nomme *implexes*, mais nullement de celles où il y a duplicité ou épisode. Tout ce morceau de M. de Laharpe me semble un modèle achevé de discussion littéraire. Vigueur et précision dans le raisonnement, élégance et clarté dans le style, tout s'y trouve réuni; seul, il suffit pour marquer l'énorme différence qui existe entre les deux commentaires. Combien, à côté de ce morceau et de vingt autres que je pourrais indiquer, toute la littérature de M. Geoffroy paraît vulgaire, superficielle, irréfléchie et inconséquente! Quand elle est saine, elle est triviale; quand elle est audacieuse et fausse, elle est presque toujours d'emprunt; du reste, la plume de l'auteur n'embellit pas même les erreurs qu'il a puisées dans Luneau. Comment voudrait-on qu'il en fût autrement? Si M. Geoffroy avait eu un style, l'habitude du feuilleton journalier l'aurait gâté; s'il avait eu des principes, ses fureurs polémiques et ses intérêts changeans les eussent pervertis. M. Geoffroy, qui a si bien relevé le vice de l'action dans *Andromaque*, n'est pas moins heureux dans le jugement qu'il porte sur les caractères. M. de Laharpe avait trouvé quelque chose d'*antique* et de *grec* dans ce personnage d'Andromaque, qu'Homère, Euripide et après eux Virgile, ont peint de traits si nobles et si touchans. M. de Laharpe déraisonne. « C'est, dit M. Geoffroy, dans les romans de Scudéry et » de la Calprenède que Racine a pris le modèle de sa

» princesse troyenne. » Voilà une découverte glorieuse pour le génie de Racine. Le rôle de Pyrrhus a, de tout tems, essuyé beaucoup de critiques; elles portent principalement sur quelques traits fades et langoureux qui ont paru indignes de la tragédie. Le grand Condé reprochait aussi à Pyrrhus d'être *un malhonnete homme qui manque de parole à Hermione*. M. Geoffroy va plus loin : Pyrrhus, selon lui, *est dur et même vil*; c'est un *amant à la fois galant et féroce*, personnage rempli de *bassesse* et d'*inhumanité*, dont le caractère est un *fond de cruauté barbare, couvert de galanterie et de passion romanesque*, etc., etc.; tout cela, parce que Pyrrhus, jeune, ardent, impétueux, irrité des refus presque outrageans d'une femme pour laquelle il veut bien exposer sa personne et ses Etats au courroux de la Grèce entière, lui fait quelquefois la menace qu'il n'effectue jamais, de livrer aux Grecs ce fils dont la mort la mettrait au désespoir; qu'elle pourrait sauver en épousant un maître qui l'adore; et qu'elle consent à voir périr, plutôt que de manquer à un vain respect pour la mémoire de son époux. C'est du moins ainsi que Pyrrhus voit et doit voir les choses. M. de Laharpe dit fort sensément à ce sujet : « Il serait plus beau et plus généreux, » sans contredit, de sauver l'enfant par respect pour » la justice et l'innocence, sans rien prétendre sur le » cœur de la mère; mais un jeune guerrier, dans le feu » de l'âge et des passions, n'est point obligé d'être un » modèle de générosité et de modération. Il suffit que » son amour soit vrai et sa conduite franche; c'en est » assez pour expier ses fautes, mais aussi pour en ad- » mettre la punition. »

M. Geoffroy, qui tout à l'heure était plus difficile en générosité que le grand Condé, va se montrer plus difficile en matière de goût et de convenance que Louis XIV luimême. On sait que ce monarque rit beaucoup aux *Plaideurs*, et que son suffrage, après avoir déterminé celui de la cour, ramena l'opinion de la ville qui s'était d'abord déclarée contre la pièce. M. Geoffroy, qui est d'humeur joyeuse et bouffonne, n'a garde de se formaliser des plaisanteries quelquefois un peu burlesques dont les *Plaideurs* abondent; il a même l'obligeance de nous

les faire remarquer avec un soin presque touchant de la part d'un homme de tant de mérite : *sarcasme excellent, vers très-comique, bonne épigramme*, nous dit-il à chaque instant. Mais, après avoir ri de bon cœur, comme Louis XIV, même à la scène des petits chiens, il recompose sa figure et reprend son air grave; il craint que sa gaîté ne tire à conséquence et croit qu'il est de la dignité de ses fonctions de commentateur de réprimer par de sérieuses réflexions, les rires qu'il a complaisamment excités par son exemple et ses remarques ingénieuses. Le rôle de Dandin lui paraît une *caricature grossière, bizarre, qui choque la nature et la vérité*. Quant à nous, nous ne voyons qu'une peinture vraie et naturelle, dans ce ridicule vieillard qui a la fureur de juger, qui prononce ses arrêts sans réflexion ni conscience, qu'*un quartaut de très-bon muscat*, un *présent*, *la plus efficace de toutes les recommandations*, selon M. Geoffroy, dispose à écouter favorablement les gens qu'il traitait d'abord avec dureté, et que les charmes d'une jeune fille trouvent encore assez sensible pour qu'il lui offre de faire perdre la cause à quelqu'un, et lui propose galamment le spectacle de la torture. Du reste, voici de quelle manière M. Geoffroy s'explique sur toute la pièce : « Comment le jeune Racine, après » s'être élevé, dans *Andromaque*, au plus haut degré » du tragique, a-t-il pu *se rabaisser tout à coup jus-* » *qu'à la bouffonnerie et à la farce?* » Puis en commençant sa préface sur *Britannicus*, qui suivit les *Plaideurs*, il dit : « Après les *Plaideurs*, Racine ren- » tra tout à coup dans la carrière tragique, et comme » *pour expier l'espèce de farce dont il avait souillé son* » *noble génie*, il composa une tragédie du genre le plus » grave, le plus austère et le plus moral. » Cela est un peu rude. On convient que les *Plaideurs* descendent quelquefois jusqu'à la farce, plus par les incidens que par le style qui est partout d'un excellent ton de plaisanterie; mais personne, que je sache, ne s'était encore avisé de dire que Racine, en faisant cette comédie, se fût *rabaissé*, ni sur-tout qu'il eût *souillé son noble génie*.

Par forme de compensation apparemment, M. Geof-

froy qui voit dans les *Plaideurs* un acte d'*abaissement* et une *souillure*, voit dans *Bérénice* ce que les meilleurs juges n'ont jamais pu y voir, c'est-à-dire une *véritable tragédie*. Voltaire et après lui Laharpe, tout en reconnaissant, tout en proclamant le merveilleux talent qu'il avait fallu pour tirer d'une séparation prolongée qu'un adieu termine, cinq actes d'un intérêt soutenu quoiqu'un peu faible, Voltaire et Laharpe ont dit que *Bérénice* n'était peut-être pas une tragédie, qu'elle était plutôt une *élégie héroïque* sous la forme d'un drame. Cette opinion paraît d'autant plus fondée, qu'en effet la pièce ne s'élève guères, pour le fond des choses et pour la diction, au-dessus de ces élégies en forme de lettres, appelées *héroïdes*, dans lesquelles deux amans séparés, ordinairement d'un haut rang l'un et l'autre, s'adressent des plaintes touchantes sur les maux que leur cause l'absence. L'analogie, comme on voit, est exacte dans tous ses points. M. Geoffroy qui a besoin de déchirer Voltaire et intérêt à décrier Laharpe, ne manque pas de les attaquer ici tous deux à la fois. Pour les combattre en règle, il eût fallu remonter à l'essence de la tragédie, en bien expliquer la nature et l'objet, en définir les espèces différentes, faire l'application des principes et des exemples à la pièce de *Bérénice*, et en conclure qu'elle est une tragédie. Mais tout cela demandait ou des lumières dont M. Geoffroy est privé, ou une peine qu'il n'a pas voulu prendre. On n'imaginerait jamais comment il s'en est tiré. « *Bérénice*, » dit-il, eut quarante représentations sur la scène tragique, c'est beaucoup pour une élégie héroïque. » Cette raison de *quarante représentations* est pour lui la raison de *sans dot*. C'est par-là qu'il répond à Voltaire, à Laharpe, à Lamotte, à Lefranc de Pompignan, à Racine le fils, à Riccoboni, à tout le monde. Lamotte avait dit que *Bérénice*, *malgré l'abondance la plus délicate de sentimens, n'a jamais pu faire qu'une impression d'élégie*. « *Quarante représentations !* s'écrie » M. Geoffroy. Combien de tragédies voudraient pouvoir *produire* cette impression d'élégie ! » Il est clair que M. Geoffroy est pour ce qui *produit*. A son compte, *Britannicus* est bien moins une tragédie que *Bérénice* ;

car il n'eut que huit représentations, médiocrement suivies.

AUGER.

(*La suite au numéro prochain.*)

Le Marchand forain et ses Fils. — Quatre vol. in-12. A Paris, chez *Joseph Chaumerot*, libr., Palais du Tribunat, galerie de bois, n° 188. — 1808.

Ce Roman est du même auteur que celui d'*Elisabeth Lange*, dont nous avons rendu compte dans un des numéros précédens de ce Journal. Le talent est à peu près le même dans cet ouvrage. On voit que l'auteur s'est fait (qu'on nous passe le terme, quoiqu'il soit ici question *de prose*) une bonne *poëtique* de ce genre. Il n'entasse point événemens sur événemens, monstruosités sur monstruosités. Il ne fonde point l'intérêt de ses fictions sur des aventures surnaturelles, sur des apparitions et des prestiges du diable, ni sur des crimes et des atrocités d'hommes plus diaboliques que les démons. Il peint la nature humaine, non pas toujours telle qu'elle est, mais telle qu'elle devrait être. Presque tous ses personnages sont des honnêtes gens qui ont de la probité et de la bonhommie, ce qui les empêche d'être pédans ; et à cet égard il ne se dément qu'à la fin du quatrième volume. Le style a de la clarté et de la rapidité, une simplicité touchante qui n'est pas sans intérêt : malheureusement il n'est pas toujours correct.

Un homme encore jeune, qui est marié, et qui a deux fils, par un revers de fortune que cause la banqueroute non frauduleuse d'un ami à qui il a confié des fonds considérables, se trouve réduit à exercer la profession de marchand forain, pour subvenir à la subsistance et à l'entretien de sa famille. Il sort de Paris avec son bagage et ses marchandises que porte sa fidèle *Marguerite* (c'est ainsi qu'il appelle son ânesse), et accompagné de son fils aîné, nommé Jules. A peine est-il hors d'une des barrières de cette capitale, que ce même homme, à qui tout avait mal réussi lorsqu'il avait de la fortune, voit tout lui prospérer lorsqu'il n'a

plus rien. La grâce naturelle et les réponses naïves et piquantes de son fils Jules, lui concilient la bienveillance et l'amitié de tout le monde. Un maître de poste même, chez lequel il entre pour se reposer, et vendre son fil et ses aiguilles, se déclare son protecteur du premier abord, et lui donne des recommandations il lui deviennent très-fructueuses. Le père de Jules rend un service essentiel à la femme d'un ouvrier qui a l'apparence d'un charron, et qui est, comme lui, un homme d'une classe distinguée, que des raisons, qui lui sont personnelles, ont décidé à en descendre; il lui offre un logement chez lui; ce qu'il accepte. Cet ami lui procure la connaissance de la dame d'un château voisin, qui, à la première vue, devine qu'il n'est pas ce qu'il paraît être; qui lui accorde sa protection, et bientôt le rend maître d'un domaine charmant situé dans la mouvance de sa terre. Ce n'est pas tout, son fils Jules, qu'il dépêche avec ses marchandises et *Marguerite*, pour continuer son négoce forain, prospère aussi partout; se fait des protecteurs; sauve du fer des assassins, un homme riche et sa fille qui est aimable, et dont il obtient toute la tendresse. Cet homme l'associe à sa fortune, à ses entreprises, et finit par lui donner sa fille en mariage. Pendant ce tems-là, tout réussit aussi au père de Jules. Son nouveau domaine s'agrandit, s'embellit tous les jours. Sa femme et son second fils viennent le joindre. Enfin, cette famille monte au comble du bonheur. Nous sommes parvenus à la fin du quatrième volume; mais ici tout change. Le malheur accable Jules : et ce n'est pas cette vicissitude d'événemens que nous blâmons. L'auteur a eu l'intention de donner un but moral à son ouvrage; il a voulu démontrer que l'excès du malheur ne peut être que passager, et annonce un retour vers la fortune; et qu'au contraire, l'excès de la prospérité doit faire craindre une infortune prochaine. Mais enfin, dans les productions des arts, et tout roman en est une, il faut qu'il y ait des nuances et des gradations; et les événemens ne doivent pas y avoir lieu, sans être préparés. Or, dans celui-ci, ils se pressent, vers la fin, les uns sur les autres, sans qu'on ait pu même les prévoir. A la page 241 du quatrième volume, Jules, qui veut éloi-

gner son épouse chérie, son Emilie, de la maison de son père qui vient d'y rendre le dernier soupir, loue un appartement complet dans une maison, quartier de la chaussée d'Antin, appartenant à Mme la comtesse douairière de **. Cette femme, sans aucun motif de vengeance, et par une méchanceté gratuite, jure la perte de ces deux jeunes époux, et pour y parvenir, elle se sert de l'entremise du vicomte de **. Elle feint d'être dans la plus grande inquiétude de l'absence de cet intrigant qu'elle prétend n'avoir pas reçu depuis deux jours, et engage le mari d'Emilie, quoiqu'il soit tard, à aller s'informer de ce qu'il peut être devenu. La nuit, par des moyens assez invraisemblables, le vicomte, qui était resté caché dans la maison, s'introduit dans la chambre à coucher d'Emilie qui le prend pour son mari qu'elle croit de retour. Le lecteur n'a pas besoin d'en savoir davantage, pour connaître la nature de l'outrage que le mari d'Emilie reçoit du vicomte; celui-ci en tire une vengeance signalée; il tue son ennemi en duel; et sa femme, désabusée de son erreur involontaire, meurt de honte et de chagrin. Voilà comme en trente pages environ tout l'édifice du bonheur de Jules et de sa famille, élevé pendant quatre volumes, se trouve renversé. Il n'y a pas assez d'art dans cette catastrophe, qui n'est, en aucune manière, préparée; elle ne sort pas du fond du sujet, et la scélératesse de la comtesse et du vicomte est trop brusque et trop dénuée de développemens, pour que l'horreur en soit attachante, comme l'est quelquefois celle que jettent dans l'ame les crimes qui ont de l'éclat et de la grandeur. Ce roman, malgré son mérite, est donc défectueux, et ne nous paraît pas devoir obtenir le même degré d'estime qu'*Elisabeth Lange*. M.

VARIÉTÉS.

SPECTACLES. — On a donné, au théâtre de l'Impératrice, la première représentation d'une comédie intitulée : *L'Étourdie, ou la Coquette sans le savoir*. Cet ouvrage, qui a été

fort applaudi, est le coup d'essai de M. Lemaire : ce jeune homme annonce de l'esprit et des dispositions, et mérite par conséquent d'être encouragé. C'est donc lui rendre service que lui rappeler que le seul modèle à étudier, c'est le grand Molière, et que la manière de Dorat a si mal réussi à cet auteur, que personne ne doit être tenté de l'imiter.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Athénée de Niort.* — *Séance publique du 8 Mai* 1808. — 1°. Discours du Président, sur les principales découvertes et les idées utiles qui ont été mises au jour, dans la république des lettres, depuis la dernière séance publique.

2°. Notice sur les travaux de l'Athénée, en 1807 et 1808, par le secrétaire-perpétuel.

3°. Quelle est l'influence des bonnes et des mauvaises lois sur le bonheur des peuples? discours par M. Herbault, professeur, membre résidant.

4°. Hymne aux Grâces, par M. Le Prévost-d'Yrai, censeur des études au Lycée impérial, à Paris, correspondant.

5°. Notice biographique sur feu M. le commissaire des guerres, Sevret, de Niort, par M. Jozeau, professeur en botanique et directeur du jardin des plantes, membre résidant.

6°. Traduction en vers français du passage de Lucrèce (*de naturâ rerum*), qui commence par ces mots : *Suave mari magno*; par M. F. Mazure, membre résidant.

7°. Discours sur l'instruction relativement aux femmes, par M. Debrun, professeur de mathématiques à la citadelle de Metz, correspondant.

8°. La Renoncule et la Violette, fable, par M. Delaroy, juge au tribunal civil, membre résidant.

9°. Description du cœur d'une coquette, traduite de l'italien de Pignotti, par M. de Traversay, correspondant.

10°. Hécube à Agamemnon, traduction en vers d'Homère, par M. Dépierris, aîné, membre résidant.

11°. Discours sur la Botanique, considérée comme science utile et science d'agrément, par M. Hippeau, docteur en médecine, à Chizé, membre non résidant.

12°. Le Demi-Deuil, par M. le Prévost-d'Yray, déjà indiqué.

13°. De l'influence physique des astres sur l'économie animale, par M. Guillemeau, jeune, docteur en médecine, membre résidant.

14°. L'Horloge, fable, par M. Delaroy.

15°. Le bonheur et la perfectibilité de l'espèce humaine dépendent-ils de la culture des sciences et des arts? Par M. Hippeau, professeur, membre résidant.

16°. Epître en vers, imitée de la dernière Héloïse, par M. Dépierris, membre résidant.

17°. Rapport sur le poëme intitulé *le Baiser*, de M. Olivier, de Bordeaux, correspondant, avec quelques extraits de ce poëme, par M. Herbault, professeur, membre résidant.

18°. Ode à la gloire des armées françaises, par M. Piet-Chambelle, de Niort, sous-inspecteur aux revues, et intendant de la province d'Ukraine, département de Berlin, correspondant.

19°. Médaille d'encouragement décernée à M. Mounier, de Frontenay, instituteur d'un sourd-muet.

Programme des Prix proposés par l'Athénée de Niort, dans sa séance publique du mois de Mai 1808.

Hydraulique — L'Athénée de Niort propose un prix d'une médaille d'or de 25 grammes, au meilleur mémoire sur la question suivante :

« Quels sont les moyens les plus prompts et les plus économiques de » rendre *pérenne* le cours du ruisseau dit *le Lambon*, qui se jette dans la » Sèvre un peu au-dessus de Niort, ou tout au moins de le faire courir » la plus grande partie de l'année ? »

On désire que les auteurs des mémoires, en traçant le cours du Lambon, en indiquant les saignées illégales qui lui sont faites, citent les lois qui prohibent de telles prises d'eau, et celles qui les autorisent jusques à un certain point.

On souhaite qu'ils fassent également connaître tous les avantages généraux et particuliers qui résulteraient, pour l'agriculture, du cours libre de ce ruisseau, et les maux considérables qui sont une suite du ralentissement et même de la suppression totale de son cours, pendant plus de six mois chaque année.

Art de guérir — L'Athénée de Niort propose un prix d'une médaille d'or de 30 grammes, au meilleur mémoire sur la question médicale suivante :

« Quelles sont les causes, le traitement, et sur-tout le moyen prophy- » lactique de l'hecthisie catarrhale ? »

Les sujets attaqués de cette maladie, presque toujours d'un tempérament pituiteux ou pituiteux-sanguin, éprouvent ordinairement (souvent plusieurs années d'avance) une espèce de soif continuelle; leur pouls, sans être plus fort, est néanmoins plus vif, et les battemens n'en sont pas toujours réglés. Le mal débute par une petite toux, sans expectoration ; par une espèce de lassitude, et beaucoup d'abattement. Cette maladie se déclare aussi parfois à la suite d'une fièvre de long cours et durant la convalescence : la poitrine ne devient douloureuse qu'accidentellement, les crachats ne sont jamais que muqueux ; ils ont cependant quelquefois une légère teinte jaunâtre, qui provient de la bile.

Cette maladie, beaucoup plus commune que l'on ne croit à Niort et

dans tous les pays où la température humide prédomine, est souvent confondue, par des gens peu observateurs, avec la phthisie pulmonaire, dont elle diffère néanmoins essentiellement; car l'une est en quelque sorte une maladie locale, tandis que celle dont il s'agit ici, affecte vraiment toutes les parties de l'économie animale.

On remarque que l'hecthisie catarrhale se multiplie à mesure que les maladies des systêmes lymphatiques et cutanés acquièrent une supériorité marquée sur les autres genres d'affections maladives.

Poësie. — Poëme, ode ou héroïde de cent vers au moins et de deux cents vers au plus sur la mort d'*Hyphis*, fille de Jephté, juge du peuple juif, vers l'an du monde 2822.

Prix, une médaille d'or de 25 grammes.

Nota. La Bible, les Œuvres de Saint-Ambroise et des Pères de l'Eglise, le Dictionnaire pour l'intelligence des auteurs classiques, etc., rédigé par Sabathier, de Châlons-sur-Marne, deux tragédies en vers français, l'une par Claude Boyer et l'autre par Corneille, *Jephtes seu votum*, etc., par Buchanan, peuvent fournir des renseignemens précieux.

Eloquence. — Eloge de Duplessis-Mornay, digne et fidèle ami de Henri IV. — Prix une médaille d'or de 40 grammes.

Eloge de Françoise d'Aubigné, marquise de Maintenon, née à Niort, le 28 décembre 1635. — Prix, une médaille d'or de 25 grammes.

Tous ces prix seront décernés à la séance publique de l'Athénée, dans le courant du mois de mai 1809. Les ouvrages devront être remis au secrétaire-perpétuel avant le premier avril 1809.

Les concurrens voudront bien joindre une devise à leurs ouvrages, et renfermer cette même devise, avec leurs noms, dans un billet cacheté. Ces billets ne seront décachetés qu'autant que les ouvrages auront mérité le prix ou l'*accessit*.

NOUVELLES POLITIQUES.

Turin, 18 *Mai*. — M. Carlo Castelli, chanoine de la métropole et professeur émérite de physique, a eu l'honneur de présenter dernièrement à S. A. I. le vice-roi un très-beau modèle en cuivre de son ventilateur. Cette machine, faite pour éteindre les incendies, et dont les journaux français ont parlé avec éloges, a été perfectionnée par son auteur; elle a sur toutes les autres de ce genre, le grand avantage que son volume permet de la transporter partout où elle est nécessaire. Mais le but principal que l'auteur s'est proposé, c'est d'élever l'eau à une hauteur considérable par des moyens plus simples et plus efficaces que ceux en usage. S. A. I. a accueilli M. Castelli avec la plus grande bienveillance, lui a témoigné sa satisfaction, et l'a assuré de sa protection.

Montbrison, 22 Mai. — Vingt communes du département de la Loire ont été dévastées, le 21 de ce mois, par la grêle la plus affreuse dont on conserve le souvenir; les bords de la Loire ont été le principal théâtre de ses ravages; grains, fruits, fourrages, tout est perdu sans ressource; les propriétaires de ces malheureuses contrées viennent de donner les preuves les plus honorables de sagesse et d'humanité en retenant dans leurs exploitations les cultivateurs désespérés qui voulaient fuir, et qui, pour faire subsister leurs familles, allaient vendre leurs bestiaux et jusqu'à leurs instrumens aratoires. Malgré ces sacrifices, les marchés du département sont encombrés de bestiaux qu'on prévoit ne pouvoir pas nourrir; l'administration s'empresse de donner des consolations et des secours. La situation de cette partie de nos contrées est déplorable.

Levroux, 18 Mai. — LL. AA. RR. le prince des Asturies, l'infant don Carlos son frère, et l'infant don Antonio leur oncle, sont arrivés aujourd'hui à midi à Valançay. Les princes étaient précédés par M. d'Arberg, chambellan de S. M. l'Empereur, et suivis du grand-maître de leur maison, de leurs gentilshommes de la chambre, de leur service d'honneur et d'un nombre considérable d'officiers de leur maison. Les détachemens de la garde départementale de Blois et de Châteauroux, qui fournissent au château les postes d'honneur, formaient la haie et battaient au champ à leur arrivée. LL. AA. RR. ont été reçues dans la cour, à la descente de leur voiture, par S. A. S. le prince de Bénévent, MM. de Tournon et d'Arberg. M. le prince de Bénévent les a conduits dans les divers appartemens qui leur avaient été préparés.

Paris, *le 4 Juin.* — Le prince archi-chancelier a présidé, le 24 mai, la séance du Sénat, qui avait pour objet le sénatus-consulte pour la réunion de la Toscane. M. le conseiller-d'état Regnaud de Saint-Jean-d'Angely, ministre-d'état, a exposé les motifs du sénatus-consulte, et M. le sénateur Sémonville a porté la parole au nom de la Commission du Sénat, qui était d'un avis unanime pour l'adoption. Voici la substance des motifs développés par l'un et l'autre orateur:

« Toute la côte de la Méditerranée doit faire partie ou du territoire français, ou du territoire du grand Empire. Les contrées qui ont des côtes sur l'Adriatique, ont été réunies au royaume d'Italie: toutes celles qui, longeant les côtes de la Méditerranée, sont contiguës à notre territoire, doivent être réunies à l'Empire français. Il y a moins loin de Livourne à Toulon, à Gênes, aux départemens de la Corse, que de Livourne à

Milan. Le commerce de la Méditerranée, quelle que soit l'opposition du tyran des mers, sera nécessairement influencé par la France. Le même principe qui a porté à réunir Gênes à la France plutôt qu'au royaume d'Italie, veut que Livourne soit réuni au même Empire. Le royaume de Naples, situé à la fois sur l'Adriatique et sur la Méditerranée, forme un royaume à part, mais soumis au même système fédératif et à la même politique.

» Le port de Livourne a constamment donné des sujets de plainte à la France. Ce port, appartenant à un pays bien administré par un prince faible, était tombé sous l'influence de l'Angleterre, et devenu l'un des principaux débouchés de son commerce. Plusieurs fois, sans vouloir violer la neutralité du souverain de la Toscane, il a fallu que des divisions françaises se portassent sur Livourne, et y confisquassent les marchandises anglaises. Ces violations de territoire, quoique nécessaires, sont toujours fâcheuses. Puisque Livourne ne peut être à la fois sous l'influence de la France et sous celle de l'Angleterre, qu'il devienne donc français. D'ailleurs Livourne et tout le littoral de la Toscane ont des matelots nécessaires à l'accroissement de notre marine.

» S. M. vient de décréter que la Spezzia serait un port militaire : plusieurs vaisseaux vont y être mis en construction : les cales, les bâtimens de l'arsenal, les fortifications de terre et de mer sont déjà disposés, et avant la fin de l'année, six vaisseaux à deux et trois ponts s'élèveront sur les chantiers.

» Il ne serait pas convenable d'avoir des établissemens si considérables à l'extrémité de l'Empire ; il ne serait pas possible de les apppovisionner si, aux portes de cet arsenal maritime, il existait une administration étrangère. La Spezzia va être le second Toulon de la Méditerranée. On y aura besoin de fers, de bois, de subsistances, d'hommes ; il faut que toute la côte d'où l'on peut tirer des denrées, des bois, des hommes soient Français. La France et tout le Continent, qui demandent qu'on parvienne à rétablir un équilibre sur les mers, sont également intéressés à la prospérité du nouveau département maritime de la Spezzia. La réunion de la Toscane est une conséquence nécessaire de ce grand projet.

» C'est en vain qu'on objecterait les inconvéniens d'une trop grande étendue donnée à l'Empire ; les communications par mer diminuent les distances ; les communications par terre, aujourd'hui qu'il n'y a plus d'Alpes, plus d'Appennins, sont aussi faciles de Livourne à Paris, que de Paris à Nice. La politique européenne a soumis les contrées les plus éloignées pour y trouver des moyens de commerce et de nouveaux élémens de marine ; comment négligerions-nous des moyens et des élémens qui sont à nos portes ? La patrie des Médicis, celle des arts et des sciences, doit faire immédiatement partie de l'Empire français.

» Enfin une considération qui a déterminé spécialement l'Empereur à la réunion de la Toscane, c'est la nécessité de coordonner le système du grand Empire, et de rendre l'administration directrice de la France

pour la guerre maritime, contiguë avec tous les membres de cette grande confédération. Sans la réunion de la Toscane, on ne pourrait pas communiquer immédiatement avec Naples; les relations ne pourraient avoir lieu qu'à travers des Etats régis par d'autres administrations, et il y aurait à craindre que cet intermédiaire ne leur fît perdre de leur dignité et de l'influence qu'il faut exercer sur ceux qui ont des côtes et des matelots pour les diriger contre l'ennemi commun. »

Extrait des registres du Sénat-Conservateur, du 24 *mai* 1808.

Le Sénat-Conservateur, réuni au nombre de membres prescrit par l'article XC de l'acte des constitutions du 22 frimaire an 8;

Vu le projet de sénatus-consulte organique rédigé en la forme prescrite par l'art. LVII de l'acte des constitutions, en date du 16 thermidor an 10;

Après avoir entendu les orateurs du Conseil-d'Etat, et le rapport de sa commission spéciale, nommée dans la séance du 20 de ce mois;

L'adoption ayant été délibérée au nombre de voix prescrit par l'article LVI du sénatus-consulte organique du 16 thermidor an 10,

Décrète ce qui suit :

Art. Ier. Les duchés de Parme et de Plaisance sont réunis à l'Empire français, sous le titre de département du Taro; ils feront partie intégrante du territoire français, à dater de la publication du présent sénatus-consulte organique.

II. Les Etats de Toscane sont réunis à l'Empire français, sous le titre de département de l'Arno, département de la Méditerranée et département de l'Ombrone : ils feront partie intégrante de l'Empire français, à dater de la publication du présent sénatus-consulte.

III. Les lois qui régissent l'Empire français, seront publiées dans les départemens de l'Arno, de la Méditerranée et de l'Ombrone, avant le 1er janvier 1809, époque à laquelle commencera pour ces départemens le régime constitutionnel.

IV. Le département du Taro aura six députés au Corps-Législatif.

Le département de l'Arno aura six députés au Corps-Législatif.

Le département de la Méditerranée aura trois députés au Corps-Législatif.

Le département de l'Ombrone aura trois députés au Corps-Législatif.

Ce qui portera le nombre des membres de ce corps à trois cens quarante-deux.

V. Les députés du département du Taro seront nommés sans délai. Ils entreront au Corps-Législatif pour la session de 1808.

IV. Les députés des départemens de l'Arno, de la Méditerranée et de l'Ombrone entreront au Corps-Législatif pour la session de 1809.

VII. Les députés des départemens du Taro, de l'Arno, de la Méditerranée et de l'Ombrone seront renouvelés dans l'année de la série où sera compris le département pour lequel ils auront été nommés.

VIII. Le département du Taro sera classé dans la seconde série.

Le département de l'Arno, dans la troisième.

Le département de la Méditerranée, dans la quatrième.

Le département de l'Ombrone, dans la cinquième.

IX. Il sera établi une sénatorerie dans les départemens de l'Arno, de la Méditerranée et de l'Ombrone.

X. Les villes de Parme, Plaisance, Florence et Livourne seront comprises parmi les principales villes dont les maires sont présens au serment de l'Empereur, à son avénement.

— La grande junte d'Etat qui doit se réunir incessamment à Bayonne, sera composée de 150 personnes prises dans le clergé, la noblesse et la bourgeoisie.

Parmi les députés nommés jusqu'à ce jour, on remarque les archevêques de Burgos et de Séville, les évêques de Palencia, de Zamora, les généraux des ordres religieux de Saint-Benoît, de Saint-Dominique, et vingt curés qui ont été nommés par leurs évêques.

Les grands d'Espagne nommés sont le duc de Frias, de Médina Cœli son fils, le comte d'Orgaz, le comte de Fuentes, le marquis de Santa-Cruz, le comte de Fernand Nugnés, le duc d'Ossuna, etc.

Les villes qui ont à nommer des députés pour la classe des chevaliers sont : Xeres, Ciudad-Réal, Malaga, Ronda, Santéago, Oviédo, la Coruna, Sanfetipe, Gerona et Madrid.

Les députés du commerce seront nommés par les villes de Cadix, Barcelonne, Coruna, Bilbao, Valence, Malaga, Séville, Alicante, Burgos, Saint-Sébastien, Saint-Ander, la Banque de Saint-Charles, la compagnie des Philippines, et Madid.

D'après les ordres de S. A. I. et R. et de la suprême junte d'Etat, tous les députés devront être rendus à Bayonne pour le 15 juin. Ils sont engagés à prendre tous les renseignemens possibles sur l'instruction publique, l'agriculture, le commerce, la législation, et en un mot sur tout ce qui peut intéresser le bonheur de leur pays.

ANNONCES.

Nouveau Cours complet d'Agriculture théorique et pratique, contenant, par ordre alphabétique, la grande et la petite Culture, l'Economie rurale, la médecine vétérinaire, etc., etc. ; ouvrage rédigé sur le plan de celui de feu l'abbé Rozier, duquel on a conservé tous les articles dont la bonté a été éprouvée par l'expérience ; par les

membres de la Section d'Agriculture de l'Institut : messieurs Thouin, Professeur d'Agriculture au Muséum d'Histoire naturelle ; Parmentier, Inspecteur général du Service de Santé ; Tessier, Inspecteur des Etablissemens ruraux appartenant au Gouvernement ; Huzard, Inspecteur des Ecoles vétérinaires de France ; Silvestre, Chef du Bureau d'Agriculture au Ministère de l'intérieur ; Bosc, Inspecteur des Pépinières Impériales et de celles du Gouvernement, tous membres de la Société d'Agriculture de Paris. Chaptal, membre de la Section de chimie de l'Institut ; Lacroix, membre de la Section de Géométrie de l'Institut ; Perthuis et Yvart, membres de la société d'Agriculture de Paris et de plusieurs autres ; Décandolle, Professeur de Botanique, et membre de la Société d'Agriculture ; Du Tour, Propriétaire-Cultivateur à Saint-Domingue

Vingt-cinq ans se sont écoulés depuis la publication des premiers volumes du Cours de Rozier. Dans cet intervalle mémorable, l'Agriculture et les sciences dont elle emprunte les lumières, ont fait de grands progrès. Cependant cette branche essentielle de la prospérité publique et particulière n'offre aucun ouvrage général qui retrace dignement l'état actuel de nos connaissances. Le choix des hommes qui concourent à l'entreprise que nous annonçons, en présage le mérite, et doit en garantir le succès. Leurs noms, connus dans l'Europe par de nombreux travaux, la confiance qu'ils obtiennent du Gouvernement, le rang qu'ils occupent dans les Sciences, confirment cette espérance. Ils rempliront la tâche qu'ils s'imposent, d'une manière digne de leur réputation ; et parmi leurs titres les plus honorables on pourra compter un livre important pour les premiers besoins de la Société.

Cet ouvrage, orné de planches en taille-douce, formera environ douze vol. in-8°, de 5 à 600 pages chacun, semblables à ceux du *Nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle*, dont le même libraire est éditeur. Il paraîtra par livraisons de trois volumes, de trois mois en trois mois. Chaque volume broché, pris à Paris, coûtera 7 fr. aux Souscripteurs, et 8 fr. à ceux qui n'auront point souscrit.

L'on souscrit en envoyant son nom à Déterville, libraire, rue Hautefeuille, n° 8. L'on ne paie point d'avance. La souscription sera fermée le 1er octobre 1808. L'on ne recevra point de lettres non affranchies.

Les Amours des principaux personnages du règne d'Auguste, contenant les aventures galantes de César, celles d'Ovide, de la Princesse Julie, d'Horace, de Virgile, de Cicéron, de Mécène, du grand Agrippa, et de plusieurs autres personnages illustres, avec des détails sur l'exil de la plupart de ces Romains ; par Mme de Villedi[illegible]. — Deux vol. in-12. Prix, 5 fr., et 6 fr. 25 cent. franc de port. A Paris, chez les Editeurs, cloître Saint-Benoît, n° 2 ; Martinet, libraire, rue du Coq-St.-Honoré, nos 13 et 15.

Description de Paris et de ses Edifices, avec un précis historique

et des observations sur le caractère de leur architecture, et sur les principaux monumens et objets d'art qu'ils renferment; par J. G. Legrand, architecte des monumens publics, et C. P. Landon, peintre : ouvrage enrichi de plus de cent planches ombrées et gravées en taille-douce, avec un plan exact de Paris et de ses embellissemens.

Ce recueil, publié en quatre parties, formera deux forts vol. in-8°. On a donné les Eglises dans la première partie. La seconde, qui paraît en ce moment, est composée des Palais. La troisième contiendra les Edifices publics, et la quatrième les plus belles maisons et hôtels particuliers.

Dans la seconde livraison que nous annonçons, on a donné la gravure des quatre façades du Louvre, du Palais des Thermes de Julien, du Palais de Justice, du Luxembourg, du Corps-Législatif, du Palais du Tribunat, de l'Hôtel-de-Ville, du Palais de la Légion d'Honneur, des Sciences et Arts, etc., etc.

Le Prix de chaque volume, composé de deux parties, est de 18 fr. papier ordinaire; 22 fr. pap. ordinaire, gravures sur pap. d'Hollande propre pour le lavis; 36 fr. pap. vélin, épreuves avant la lettre; et 60 fr., texte vélin, gravures enluminées.

On ajoutera un fr. par partie ou deux fr. par vol. pour les recevoir franc de port par la poste.

A Paris, chez C. P. Landon, peintre, éditeur-propriétaire, rue de l'Université, n° 19, vis-à-vis la rue de Beaune.

Vies et œuvres des peintres les plus célèbres de toutes les écoles, recueil classique contenant l'œuvre complète des peintres du premier rang et leurs portraits; les principales productions des artistes de deuxième et troisième classe; un abrégé de la vie des peintres grecs, et un choix des plus belles peintures antiques, réduit et gravé au trait, d'après les estampes de la Bibliothèque nationale et des plus riches collections particulières.

Chaque volume de format grand in-4°. contient, outre le texte, 72 planches, (les planches doubles sont comptées pour deux selon l'usage.)

Le prix de chaque volume cartonné est de 25 fr. papier ordinaire; 37 fr. 50 cent. papier in-4°. vélin avant la lettre, et 50 fr. in-folio vélin satiné. On ajoute un fr. 50 cent. par volume in-4°. pour les frais de port, et 3 liv. pour l'in-folio.

Le quatrième volume de l'œuvre de Raphaël, septième de la collection (les trois premiers volumes contiennent l'œuvre complète du Dominiquin et un choix de l'Albano), vient de paraître; il contient entr'autres l'Ecole d'Athènes, la dispute du Saint-Sacrement, la donation de Constantin à l'Eglise romaine, le Jugement de Pâris, 12 sujets allégoriques relatifs à l'histoire de Psyché, connus sous le nom de peintures du palais Chigi ou de la Farnésine à Rome, un faune faisant danser des Nymphes, etc., etc.

On souscrit à Paris, chez C. P. Landon, peintre-éditeur, rue de l'Université, n° 19, vis-à-vis la rue de Beaune.

(N° CCCLXI.)

(Samedi 18 Juin 1808.)

MERCURE DE FRANCE.

POËSIE.

L'A-PROPOS.

Cet infatigable vieillard,
Qui toujours vient, qui toujours part,
Qu'on appelle sans cesse, en craignant ses outrages,
Qui mûrit la raison, achève la beauté,
Et que suivent en foule, à pas précipités,
Les heures et les jours, et les ans et les âges;
Le Tems qui rajeunit sans cesse l'univers,
Et de l'immensité parcourant les espaces,
Détruit et reproduit tous les mondes divers,
Un jour, d'un vol léger, suspendu dans les airs,
Aperçut Aglaé, la plus jeune des Grâces.
Son cortége nombreux fut prompt à s'écarter;
Le Dieu descendit seul vers la jeune immortelle:
Ainsi l'on voit encore, à l'aspect d'une belle,
Les heures, les jours fuir, et le tems s'arrêter.
Il parut s'embellir par le désir de plaire;
Et sans doute, le Dieu du tems
Sut préparer, sut choisir les instans,
Ceux de parler, ceux de se taire;
Enfin, il fut heureux, malgré ses cheveux blancs.
Un autre Dieu naquit de ce tendre mystère;
Cherchez la troupe des amours,
La plus leste, la plus gentille,
Vous l'y rencontrerez toujours:

C'est un enfant de la famille.
Le don de plaire promptement,
Les rapides succès, les succès du moment,
Forment sur-tout son apanage;
Il est le Dieu des courtisans,
Et la faveur des cours est encor son ouvrage,
Même quand elle vient par les soins et les ans.
Il donne de la vogue au sage,
Quelquefois de l'esprit aux sots,
Le bonheur aux amans, la victoire aux héros.
On ne le voit jamais revenir sur ses traces;
Il fuit comme le tems; il plaît comme les Grâces,
Et c'est le Dieu de l'à-propos.

Par C. C. de Rhullière.

BOUTADE CHAGRINE.

Si d'un homme éveillé l'espérance est le songe,
Si nos plaisirs souvent ne sont rien qu'un mensonge,
Si la félicité n'est qu'un mot enchanteur,
Si pour un jour de joie on souffre un an de larmes,
Traçons sur nos tombeaux, objet de tant d'alarmes,
De feu Tristan ce vers si peu consolateur :
« Je vécus dans la peine, attendant le bonheur. »

Louis Dubois.

ENIGME.

Toujours livrée à la merci des eaux
Au milieu des dangers on me fixe, on m'enchaîne:
De Neptune en courroux j'y sais braver la haine,
J'entends gronder la mer et se briser les flots:
Le matelot m'y voit et me bénit sans cesse;
Son salut bien souvent fut un de mes bienfaits;
Mais l'ingrat, chaque fois redoublant de vitesse,
Fuit loin de moi sans s'approcher jamais.

LOGOGRIPHE.

Sans ma tête je suis du genre masculin,
Et l'on se sert de moi pour enfermer du vin.

On prétend que jadis je fus d'un autre usage,
Qu'Eole m'employa pour calmer un orage.
Si l'on me rend ma tête alors je deviens lourd,
Et dans toutes maisons j'existe long ou court.
La moitié de mon corps indique une vermine
Trop commune aux enfans, chez les vieillards chagrine.
A ce mot, cher lecteur, tu croiras me tenir;
Je pourrais t'échapper... Mais je veux en finir.

Par Mme Mélanie Michaud, de Poligny.

CHARADE.

Ce n'est point mon premier à boire
De deviner mon destin.
Mon second fut hier (ce qu'on a peine à croire),
Il est aujourd'hui pour demain.
Mon entier eut six sœurs, à ce que dit l'histoire,
Et toutes dignes de mémoire.

*Mots de l'*Enigme*, du* Logogriphe *et de la* Charade *insérés dans le dernier Numéro.*

Le mot de l'Enigme du dernier Numéro est *les Ciseaux*.

Celui du Logogriphe est *Charme*, arbre, dans lequel on trouve *Charme*, beauté; *Charme*, magie; *arme*, *Marche*, *Mer*, *Rame*, *Ame*, *Arche*, *Chum*.

Celui de la Charade est *De-main*.

LITTÉRATURE. — SCIENCES ET ARTS.

(MÊLANGES.)

THÉATRE FRANÇAIS.

Artaxerce, *Gaston et Bayard*, *Andromaque*, *le Festin de Pierre*, *etc.* (Débuts de Mlle Maillard et de M. Arnaud.)

Le Théâtre français, revenu lentement de la surprise pénible où le départ de Mlle Georges l'a jeté, annonce enfin la résolution de réparer le plus promptement possible cette perte imprévue. Dans le premier moment, tous les

yeux se fixaient sur Mlle Duchesnois, accoutumée depuis long-tems à partager le fardeau de l'Empire; c'était, disait-on, l'unique soutien de la tragédie, la dernière espérance de Melpomène, *spes altera Romæ*. Il est malheureux pour cette célèbre actrice qu'une longue et cruelle maladie l'ait empêchée de répondre à ce cri flatteur; mais son état ne lui permettant pas d'accourir au secours d'*Artaxerce*, et de tant d'autres héros, consternés de l'infidélité de sa rivale, il a bien fallu demander au zèle ce qu'on ne pouvait plus espérer du talent. Mlle Bourgoing s'est donc chargée du rôle de *Mandane*, d'abord avec une timidité modeste qui fait honneur à sa raison, et qui prouve qu'elle n'est point aveuglée par des éloges prématurés; ensuite avec un peu plus d'assurance, effet naturel de ses études, des leçons de son nouveau maître, et de la bienveillance publique. Alors les représentations d'*Artaxerce* ont été reprises, et jusqu'à présent l'affluence n'a point diminué : l'ouvrage, soutenu par son mérite réel, est encore favorisé par des circonstances particulières, telles qu'une parodie sans succès et un libelle sans esprit. L'auteur de celui-ci rappelle sans doute à M. Delrieu l'esclave qui suivait le triomphateur pour lui dire des injures, image matérielle de l'envie, enchaînée au char de la gloire. On sait bien que ce malheureux n'avait point de complices; mais s'il avait eu besoin d'en trouver, croit-on qu'il eût osé les chercher parmi les hommes qui, ayant joui des mêmes honneurs, avaient le même droit à ses outrages? Non, sans doute; et si l'honnêteté publique a repoussé par le mépris le pamphlet obscur publié contre M. Delrieu, elle a aussi promptement étouffé par l'indignation le soupçon ridicule et absurde qu'on s'efforçait de répandre contre deux écrivains connus par des succès nombreux. Cette calomnie impudente et grossière était repoussée avec une égale force par leurs caractères; et si M. Delrieu ne s'est pas cru obligé de la démentir lui-même, en combattant de perfides insinuations, c'est qu'il a pensé avec raison que des noms estimés dans les lettres ne devaient pas même être prononcés à l'occasion d'une si vile et si odieuse production.

Artaxerce ne pouvant pas remplir seul la scène tragique, et n'ayant pas l'avantage d'y montrer l'acteur qui en est le plus bel ornement, on a joué *Gaston et Bayard* et *Manlius*, pour que le public ne fût pas trop long-tems privé du talent de Talma. Chacune de ces tragédies n'a qu'un seul rôle de femme; et celui de *Valérie* n'offre que des difficultés sans

éclat. C'est beaucoup, même pour une actrice très-distinguée, de pouvoir y soutenir la dignité du Cothurne, à côté de ce profond et terrible *Manlius*, victime généreuse de l'orgueil et de l'amitié, dont l'ame toute entière, se peint dans les yeux et sur les traits de Talma; Mlle Volnais y a réussi : je n'ajouterai rien à cet éloge. Elle en a mérité davantage dans *Gaston et Bayard*, où le rôle d'*Euphémie*, par la force des sentimens et des situations, s'empare plus souvent de l'attention et des suffrages des spectateurs. Cette jeune actrice montre constamment une intelligence peu commune; sa diction naturellement juste devient tous les jours plus ferme; sa chaleur n'a rien de factice ni d'exagéré : si la nature lui a refusé quelques avantages pour la tragédie, elle doit à l'étude et au travail des ressources plus variées, et son empressement à venir au secours du répertoire, dans les circonstances difficiles, lui garantit à la fois la reconnaissance de ses camarades et la bienveillance du public.

Cependant Mlle Bourgoing et Mlle Volnais, ne font encore que glaner dans le vaste héritage de Mlle Georges; et c'est un enfant de seize ans qui se présente pour en recueillir la plus riche partie : Mlle Maillard, élève de M. Monvel, a débuté samedi dernier dans le rôle d'*Hermione*. Avec les défauts de son âge, elle a déjà des qualités qui manquent à des talens formés (qu'on me pardonne d'appeler ainsi ceux dont on n'ose plus rien attendre, et qui semblent irrévocablement condamnés à la plus monotone médiocrité.) Mlle Maillard a reçu, dans une excellente école, des leçons qui ont rapidement développé les ressources qu'elle doit à la nature, une intelligence assurée, une sensibilité vraie, qui s'annoncent par une diction sage, ferme, naturelle et féconde en inflexions justes et variées. Le trouble, inséparable d'un premier début, qui l'agitait vivement à son entrée sur la scène, avait d'abord altéré son organe : dans le quatrième et le cinquième acte, il a paru tel qu'il est, pur, étendu, flexible et sonore. Elle a d'abord étouffé les dernières syllabes, et plus souvent encore, une frayeur involontaire affaiblissait sa voix au point qu'il était assez difficile de l'entendre; mais enfin soutenue par la situation d'*Hermione*, elle s'est élevée au-dessus de la sienne, et comme pénétrée des sentimens qu'elle exprimait, elle a rendu des passages, évidemment au-dessus de ses forces, avec une intention si marquée et si vraie, que l'étonnement a été le premier témoignage de la satisfaction publique. Les applaudissemens ont bientôt éclaté dans toutes les parties de la

salle, et, suivant l'usage, elle n'a pu se dérober à l'honneur inutile et dangereux de reparaître après la représentation.

Ce premier essai ne peut inspirer qu'une surprise honorable pour Mlle Maillard et le plus vif intérêt pour le talent qu'elle annonce. Je n'examinerai donc pas si ses moyens lui permettront de soutenir, sans danger pour elle, un succès si brillant et si précoce. Il n'est pas tems, non plus, de relever des défauts dont une partie disparaîtra sans doute, dès qu'elle sera plus affermie sur la scène : alors seulement il sera permis de juger ce qui ne mérite aujourd'hui que des encouragemens. J'aime à croire qu'une critique juste et franche sera plus utile à Mlle Maillard, que ces louanges complaisantes ou vénales qui ont endormi tant d'acteurs, à demi célèbres, sur les lauriers de leurs premiers débuts.

Damas a repris, dans cette représentation, le rôle de *Pyrrhus* qu'il abandonne souvent, et qui lui convient mieux que beaucoup d'autres, puisqu'il exige beaucoup d'intelligence, de chaleur et de variété. Cet acteur, dont le talent et le zèle sont, pour le Théâtre Français, la ressource la plus féconde, pourrait, ce me semble, céder quelques rôles équivoques, dans des nouveautés éphémères, afin de paraître avec plus d'éclat dans ces immortels chefs-d'œuvre qui ne doivent jamais être négligés. Plus il étudiera le rôle de *Pyrrhus*, plus il sera convaincu que ce prince jeune, violent, impérieux, accoutumé à ne connaître de droits que ceux de son épée, est l'héritier, l'image vivante d'Achille, et qu'il doit en rappeler à chaque instant la véhémence et l'impétuosité.

Mlle Bourgoing, dans le rôle d'*Andromaque*, justifie bien mieux l'inconstance du roi d'Epire, qu'elle n'attendrit sur les malheurs de la veuve d'Hector. Quant au rôle d'*Oreste*, je ne crois pas qu'il ait été rendu par personne et dans aucun tems, avec un talent plus sublime que celui qu'y montre Talma, sur-tout dans le cinquième acte. Le Kain, dit-on, jouait les quatre premiers d'une manière admirable; mais il n'a pas laissé dans la dernière scène d'*Andromaque*, comme dans la plupart de ses autres rôles, de ces traditions qui font encore la gloire et la loi du Théâtre Français. Talma semble avoir reçu de la nature une mission particulière pour les rôles sombres et terribles où le désespoir va jusqu'à l'aliénation; et quoiqu'il soit partout un acteur tragique fort supérieur à ceux que nous possédons, c'est principalement dans ce genre qu'il paraît s'être élevé même au-dessus des anciens modèles de son art.

Les débuts de Mlle Maillard ne sont pas les seuls qui, dans ce moment, donnent de justes espérances, et qui méritent l'attention des amateurs. Après trente ans d'une carrière, honorée au théâtre par l'estime de la ville, et embellie à la ville par les succès du théâtre ; après avoir formé des élèves distingués, créé des rôles difficiles, et laissé dans tous ceux qu'il a joués l'exemple d'une finesse ingénieuse et d'un excellent ton, Dazincourt vient d'être nommé directeur des spectacles de la Cour, conjointement avec M. Paër. On craint que cette récompense, justement accordée à son talent comme à son caractère, ne hâte l'époque de sa retraite, et l'on se prépare d'avance à remplir le vide qu'elle laissera. Un acteur de province, nommé Arnaud, jeune encore, quoiqu'il annonce de l'usage et de l'expérience, a débuté successivement dans le *Festin de Pierre*, *Crispin rival de son Maître*, et les *Fourberies de Scapin*, par les rôles de *Sganarelle*, de *Labranche* et de *Scapin*. On s'accorde à lui trouver un jeu naturel et franc, la connaissance de la scène, de l'aisance, de l'à-plomb. Il me semble qu'on lui désire aussi plus de vivacité, plus de mouvement, une gaîté plus communicative. Jusqu'à présent, on peut lui appliquer ce qu'on disait autrefois d'un acteur plus estimable qu'amusant : *Comique à part, c'est un très-bon comique*. Espérons que M. Arnaud se hâtera de faire supprimer l'exception dans l'éloge qu'on lui donne assez généralement.

ESMÉNARD.

(EXTRAITS.)

NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE D'UN HOMME DE GOUT, entièrement refondue, corrigée et augmentée, contenant des jugemens tirés des journaux les plus connus et des critiques les plus estimés, sur les meilleurs ouvrages qui ont paru dans tous les genres, tant en France que chez l'étranger, jusqu'à ce jour ; par A. A. BARBIER, bibliothécaire de S. M. Impériale et Royale, et de son Conseil-d'Etat ; et N. L. M. DESESSARTS, membre de plusieurs Académies. — A Paris, chez *Duminil-Lesueur*, imprimeur-libraire, rue de la Harpe, n° 78.

CE titre de *Bibliothèque d'un homme de goût* a semblé si heureux, que trois compilations du même genre en

ont été successivement revêtues. La première parut en 1772, à Avignon, en deux petits volumes in-12. Cinq années après, l'abbé de la Porte publia la seconde, en quatre volumes du même format. La troisième en aura cinq in-8°; les trois premiers volumes viennent d'être donnés au public.

Je ne suis point à même de comparer entre elles les trois *Bibliothèques d'un homme de goût*; ce qui est avéré, c'est que la dernière est plus étendue que les deux autres. On peut présumer aussi que les auteurs, dont l'un sur-tout est généralement reconnu pour un esprit judicieux et un savant bibliographe, auront corrigé les erreurs de leurs devanciers, redressé leurs faux jugemens, suppléé leurs omissions, concilié ou fait disparaître leurs contradictions, retranché leurs inutilités, etc. Ils en prennent l'engagement dans leur préface, et par quelques exemples choisis parmi les différens genres de fautes commises par leurs prédécesseurs, ils donnent une idée rassurante du soin qu'ils ont pris pour les rechercher et les réformer toutes.

Je vais faire connaître le plan de l'ouvrage. Il a deux grandes divisions, la poësie et la prose. Chaque genre de littérature est classé suivant le degré de son importance: ainsi en poësie on commence par l'épopée et l'on finit par le madrigal. Après quelques considérations générales sur chaque genre, on fait, par ordre d'ancienneté, l'énumération des auteurs qui s'y sont distingués; on analyse succinctement leurs ouvrages, on en apprécie le mérite, et l'on en indique les éditions les plus estimées. Il faut observer toutefois que les écrivains, divisés en poëtes et prosateurs, sont subdivisés en anciens, étrangers et nationaux: par conséquent l'on passe en revue, dans une section particulière de l'ouvrage, tous les poëtes grecs et latins de tous les genres; autant en fait-on ensuite de tous les poëtes étrangers jusqu'aux Chinois inclusivement; après quoi vient le tour des poëtes français. Je ne sais s'il n'eût pas été préférable de comprendre à la fois sous chaque genre de poëme, les poëtes de tous les tems et de tous les lieux qui s'y sont exercés: de cette manière, l'épopée par exemple eût formé un seul grand chapitre, où l'on eût vu figurer Homère,

Virgile, le Tasse, Milton, le Camoëns, Klopstock, Voltaire et toute la succession des poëtes épiques. Un *homme de goût* qui voudrait former matériellement sa *bibliothèque* ne s'aviserait surement pas de les diviser, et d'en former trois corps distincts que sépareraient des poëtes dramatiques, didactiques, lyriques, satiriques, etc.

La partie des auteurs anciens et étrangers peut être d'une véritable utilité à tous les amis des lettres, en ce qu'elle indique soigneusement toutes les traductions qui ont été faites de ces auteurs, en vers ou en prose, en entier ou par fragmens, et qu'ensuite elle en fait connaître les meilleures éditions. Le nom de M. Barbier répond suffisamment de l'exactitude avec laquelle en général la partie bibliographique a été traitée. Ceux qui connaissent plutôt les ouvrages que les éditions, ont besoin d'un guide sûr qui leur épargne le regret d'avoir acheté souvent fort cher des livres incomplets ou remplis de fautes.

Quant aux jugemens portés sur les différens ouvrages, ils ne me paraissent pas toujours exempts d'erreur et de prévention, soit en bien, soit en mal. En expliquer la cause, ce sera presque justifier l'effet. Si étendue que soit la littérature des deux auteurs de la *Nouvelle Bibliothèque d'un homme de goût*, ils n'ont certainement pas lu tous les ouvrages dont ils font mention. Les auteurs anciens qui sont la base de toute bonne éducation, et les classiques modernes qui la complètent sont bien connus d'eux et convenablement appréciés dans leur livre : il serait d'ailleurs difficile de mal juger des hommes sur lesquels il n'y a plus qu'une opinion mille fois exprimée; on ne peut courir qu'un risque, c'est de la mal exprimer soi-même. Mais il en est tout autrement des écrivains récens ou contemporains; d'abord le nombre en est infini, et c'est au tems seul qu'il appartient de le réduire : jusque-là, ils ont, pour ainsi dire, tous des droits à être lus, puisqu'ils ne sont point encore définitivement condamnés à ne pas l'être; et cependant qui pourrait suffire à les lire tous? Il y a une classe de gens destinés par état à en épargner la peine aux autres, peine que, dit-on, ils ne prennent pas toujours eux-mêmes. Quoi qu'il en soit, ces gens-

là qui sont les journalistes, jugent les écrivains de leurs tems. Presque toujours divisés en deux factions opposées, chacun d'eux a nécessairement fait un pacte au moins tacite qui l'oblige à prôner ou à décrier les productions nouvelles et quelquefois les anciennes, suivant qu'elles sont dans un esprit favorable ou contraire à son parti, seulement lorsqu'elles sont d'un homme qui est de ce parti, ou n'en est pas, ou même n'est d'aucun: tous les cas, on le voit, sont prévus. Cependant ces productions sont examinées en même tems par les journaux des deux partis, d'où résulte inévitablement deux jugemens tout à fait contradictoires sur un même écrit. Ici, c'est un chef-d'œuvre de pensée et de style; là, c'est un tissu d'absurdités et de platitudes: rarement les opinions sont-elles plus rapprochées. Comment décider entr'elles, comment les concilier, quand on ne connaît pas l'ouvrage qui en est l'objet? Les rédacteurs de la *Nouvelle Bibliothèque d'un homme de goût* ont dû fréquemment éprouver cet embarras: ordinairement ils s'en sont tirés avec bonheur; mais il leur est arrivé quelquefois de répéter, sans le vouloir, des jugemens dictés par la partialité. Il était impossible qu'il n'en fût pas ainsi; il faut leur savoir gré de ne s'y être pas laissé prendre plus souvent. Ce qu'il fallait sur-tout éviter, c'était de consigner deux opinions contraires sur un livre, lorsqu'on avait sujet d'en faire deux fois mention. MM. Barbier et Dessessarts sont tombés dans cette faute à l'occasion de la traduction de la *Jérusalem délivrée*, par Mirabeau. A l'article de ce traducteur, on lit: « Cette version, *dans laquelle le génie du poëte italien » reprenait une nouvelle vie*, fut le titre de sa réception à l'Académie française; » et dans l'article suivant qui a pour objet un traducteur plus moderne du Tasse, cette même version de Mirabeau est qualifiée de *faible*, *prolixe*, *languissante*, *souvent infidelle*, *écrite du style d'un conte plutôt que d'un poëme*: il y est même dit que *l'ame du poëte n'y respire nullement*, ce qui est précisément l'opposé du premier jugement. Il est évident que celui-ci a été puisé dans les journaux du tems où parut la traduction de Mirabeau, et que l'autre date de l'époque où la dernière fut publiée,

et où les critiques qui n'avaient plus aucun motif de complaisance pour l'ancien traducteur, payèrent, à ses dépens, un juste tribut d'éloges au mérite du traducteur nouveau.

J'indiquerai aux auteurs quelques autres fautes, dont la plupart ne sont que de légères inadvertances et peuvent être corrigées dans un *errata*. Pindare est appelé le plus grand poëte qui ait encore paru dans le genre *épique* (tome Ier, p. 47). Il est clair qu'il faut *lyrique*. Dans l'article du *Boïardo* (tom. Ier, p. 211), le nom du paladin *Roger* est écrit *Ruger*; cela est plus conforme à l'orthographe italienne *Ruggier*, mais n'est nullement conforme à l'usage. *L'Art d'Aimer* de Bernard, qui est incontestablement un poëme didactique, est placé parmi les poëmes épiques (tom. II, p. 18); et dans l'énumération des ouvrages de ce dernier genre, il n'est point fait mention de son poëme de *Phrosine et Mélidore*, non plus que du poëme de *Narcisse* par Malfilâtre. La Notice des poëtes dramatiques français est fort étendue: elle commence à Jodelle, Garnier, etc., et se termine aux auteurs de nos jours dont elle comprend les noms et les principaux ouvrages. Je regrette que parmi nos premiers dramatiques, les auteurs n'aient point inscrit Grevin, à qui Laharpe a consacré un assez long article dans son *Cours de littérature*, et qui le méritait par les beautés véritables dont sa tragédie de la *Mort de César* est semée. Il est parlé (tom. II, p. 196) du *Théâtre de Campagne* de Carmontel en huit vol. in-8°. L'ouvrage de Carmontel qui porte ce titre, n'a que quatre volumes; ce sont ses *Proverbes dramatiques* qui en ont huit. La nouvelle édition de Champfort est désignée comme formant deux gros volumes in-12: c'est in-8° qu'il fallait dire. A l'article des *Quatre Saisons du Parnasse* (tom. II, p. 379), il est dit qu'on lit avec plaisir dans ce recueil des poésies fugitives de plusieurs auteurs *qui n'ont pas encore été nommés dans l'ouvrage*; et l'on trouve au nombre de ces auteurs MM. Daru, Chénier et Vigée, dont le premier a déjà été nommé comme traducteur d'Horace, et les deux autres comme poëtes dramatiques. Il est facile de corriger cette faute, en mettant *dont quelques-uns n'ont pas encore été nommés*, etc.

Je le répète, ce sont-là des erreurs légères, et l'on ne parviendrait peut-être pas sans peine à en découvrir d'autres que celles dont je viens de faire le relevé. En le faisant, j'ai cru donner aux auteurs une preuve de l'attention avec laquelle j'ai lu leur livre et du désir sincère que j'ai de contribuer à sa plus grande perfection. Tel qu'il est, il offre un résultat précis et substantiel de beaucoup de connaissances positives, soit en littérature, soit en bibliographie; et il ne sera pas consulté sans profit par ceux qui, voulant embrasser dans leurs études ou simplement dans leurs lectures tel genre de poësie ou de prose, ne connaissent point la totalité des ouvrages que ce genre a produits chez les différens peuples anciens et modernes. On ne saurait trop louer les auteurs du ton de réserve, de bienveillance et d'honnêteté avec lequel ils se sont exprimés sur le compte de ceux qui cultivent aujourd'hui les lettres. Ce qu'ils en ont dit est le plus souvent sans doute l'expression de leur opinion personnelle, fondée sur la connaissance même des ouvrages. Mais s'ils ont eu quelquefois besoin de recourir pour cet objet aux journaux, ils ne se sont adressés du moins qu'à ceux qui savent concilier les intérêts de l'art et les ménagemens dus aux personnes qui l'exercent. AUGER.

VOYAGE DE DÉCOUVERTES AUX TERRES AUSTRALES, etc.; rédigé par M. F. PERON, Naturaliste de l'expédition. (*Voyez le N°* 346, 5 *Mars.*)

SECOND EXTRAIT, par L. J. MOREAU (de la Sarthe), Docteur en médecine.

M. Peron et ses compagnons, avant d'arriver à la terre de Diémen où nous les avons laissés au milieu des naturels, avaient eu occasion pendant leur navigation de faire plusieurs expériences et de recueillir un grand nombre de faits qui présentent beaucoup d'intérêt. Leur traversée des Canaries à l'Ile-de-France fut de 145 jours : retard extraordinaire et qui ne peut être attribué qu'à l'obstination du chef à ranger de trop près la côte d'Afrique.

M. Peron fait à ce sujet d'utiles remarques sur la comparaison des deux routes qui se présentent pour aller doubler le cap de Bonne-Espérance, et sur les motifs qui doivent engager à préférer celle de l'ouest, plus longue à la vérité, mais dont le trajet se trouve abrégé par des courans assez rapides et assez constans pour que le navigateur instruit puisse compter d'avance sur leur secours. N'ayant pas pris ces motifs en considération, le capitaine Baudin, se trouva forcé, dès le commencement de son voyage, d'intervertir toutes les opérations qui lui avaient été prescrites.

Ces remarques sont suivies de l'exposition de recherches et d'expériences, dont les résultats prouvent qu'en s'approchant de l'équateur, la force de la pesanteur et l'intensité de la vertu magnétique diminuent, le baromètre s'abaisse, le thermomètre s'élève, l'hygromètre (1) marche à la saturation et les vents deviennent plus faibles et plus constans.

D'autres expériences sur la température de la mer, ont conduit à soupçonner son refroidissement progressif à mesure que l'on pénètre dans ses abîmes.

La phosphorescence de la mer a été aussi l'objet des recherches de M. Peron.

Cette phosphorescence qui depuis Aristote et Pline a été, pour les voyageurs et pour les physiciens, un sujet de recherches, se montre suivant les lieux, avec une grande variété de spectacle, dont plusieurs voyageurs ont donné de magnifiques descriptions. « Ici, dit M. Peron, la surface de l'Océan étincelle et brille dans toute son étendue, comme une étoffe d'argent électrisée dans l'ombre; là, se déploient les vagues en nappes immenses de soufre et de bithume embrâsés; ailleurs on dirait une mer de lait, dont on n'aperçoit pas les extrémités. »

Ces phénomènes se présentent sur toutes les mers. Ils sont plus remarquables entre les tropiques et dans les mers resserrées et méditerranéennes, que sur les vastes plaines du grand Océan. Les lecteurs se rappel-

(1) C'était pour la première fois que cet instrument traversait les mers.



leront sans doute l'enthousiasme poëtique, avec lequel M. Bernardin de Saint-Pierre a décrit les détails de ce phénomène : *Ces étoiles brillantes qui semblent jaillir par milliers du fond des eaux, et dont ceux de nos feux d'artifice ne sont qu'une bien faible imitation*. M. Péron s'est assuré, par ses recherches, que cette phosphorescence, bien différente de la faible lueur que jettent, dans quelques cas, les cadavres des plantes et des animaux pendant leur décomposition, doit être attribuée à divers animaux marins; et qu'elle dépend de la vie de ces animaux, au point de s'exalter, de s'affaiblir et de s'éteindre avec elle.

Les observations zoologiques que M. Péron a faites pendant cette longue traversée, n'ont pas été moins heureuses et moins productives que les expériences dont nous venons d'indiquer les principaux résultats. Ces observations ont fait connaître plus de quatre-vingts espèces nouvelles, dont plusieurs doivent former, en se groupant, des genres et même des ordres nouveaux. Parmi ces animaux, il faut citer plus particuliérement un nouveau genre de poisson remarquable, et par ses couleurs brillantes d'or et de pourpre, et par les vésicules pustuleuses et coniques, dont ses tégumens sont hérissés, et qui le forcent pour ainsi dire à flotter continuellement à la surface des mers. Ces détails et plusieurs autres non moins intéressans, concernant la topographie de l'Ile-de-France, remplissent le premier livre du voyage que nous analysons. Un second livre a pour objet l'histoire de ce même voyage, depuis l'Ile-de-France jusqu'à Timor inclusivement.

Le géographe partit de l'Ile-de-France pour se diriger vers la Nouvelle Hollande, le 25 avril 1801. Dès les premiers jours de cette navigation, qui devait être longue et pénible, on retrancha à la fois à toutes les personnes de l'équipage, le pain, le vin et la viande fraîche, pour y substituer le biscuit, les salaisons et un mauvais tafia de l'Ile-de-France. Ce fut à cette première privation qui ne tarda point à avoir les suites les plus désastreuses, que commença la longue série des persécutions, des contre-tems, des désagrémens de tout genre auxquels M. Peron et ses collaborateurs

ne cessèrent d'être exposés pendant le reste du voyage. Les résultats de cette première faute d'un chef à la fois avare et stupide, furent tels qu'ils auraient rendu complétement inutile une des plus belles expéditions scientifiques du dix-neuvième siècle, si la recherche passionnée des vérités nouvelles et l'amour d'accroître ses connaissances et sa renommée, ne donnaient pas au besoin un courage, et des forces capables de triompher des plus grandes résistances et de vaincre tous les obstacles. Du 21 mai, au 25, le géographe commença à s'approcher de plus en plus de la côte occidentale du continent qu'il venait explorer. Il en était cependant encore à plus de cent lieues, et déjà les instrumens météorologiques, principalement le baromètre et l'hygromètre annonçaient son approche par leurs changemens. M. Peron décrit d'une manière rapide et animée les commencemens pénibles de cette navigation dont l'objet spécial était de découvrir la côte de Diémen, et toute cette longue écharpe de côtes qui forme le sud-ouest de la Nouvelle-Hollande, les terres de Nuitz, de Lewin, d'Endel, d'Endracht, etc. La reconnaissance de la terre de Lewin et celle de la terre d'Endracht, donnèrent lieu à quelques découvertes géographiques et à des observations relatives à l'Histoire naturelle que M. Peron fait connaître, en y joignant le tableau plein d'intérêt des hasards et des dangers auxquels il fut personnellement exposé sur ces terres inconnues et inhospitalières, pour toutes les natures vivantes.

Son séjour à l'île Bernier, a été assez long pour lui donner le tems de recueillir différens faits curieux et nouveaux, concernant la minéralogie et la zoologie. On ne trouve qu'une seule espece de quadrupèdes mammifères dans cette île, c'est le Kanguroo à bandes qui paraît avoir exclusivement pour patrie cette île Bernier et celle de Dorre. Ce petit animal, d'une forme très-agréable, est timide, rapide dans sa fuite; ce qui rend sa chasse difficile. Les femelles de cette espèce, comme toutes celles des *dydelphes*, ont une espèce de sac dans lequel les petits sont renfermés pendant la durée de l'allaitement qui est, en quelque sorte, une seconde gesta-

tion. Cet asyle maternel se rouvre dans quelques circonstances pour recevoir les petits et les dérober à un pressant danger. Chargées de ce précieux fardeau, les mères fuyent de toutes leurs forces, et ne l'abandonnent pas même quand elles sont blessées. Lorsqu'elles ne peuvent plus les porter, elles s'arrêtent, aident leurs petits à sortir de la poche où ils étaient renfermés et ne les quittent qu'après leur avoir indiqué une retraite : elles continuent ensuite de fuir, et si le chasseur cesse de les poursuivre, elles reviennent sur leurs pas, retournent au buisson protecteur où le petit s'était renfermé, et l'appellent par une sorte de grognement qui leur est propre. Si on en excepte le Kanguroo à bandes, tous les animaux de l'île Bernier sont nuisibles ou incommodes, tandis que la mer qui baigne les côtes est d'une fécondité remarquable. Immédiatement au-dessus de l'île Bernier et de quelques autres îles commence la terre de Witt qui fut, pour M. Peron et ses collaborateurs, un nouveau théâtre de travaux utiles, ainsi que d'accidens et de dangers dont la description forme, avec plusieurs détails relatifs à la zoologie et à la géographie, la matière du septième chapitre du onzième livre.

Le séjour du géographe à Timor, est le sujet du chapitre suivant :

On observe trois races différentes d'hommes dans cette île : 1°. Les Indigènes, repoussés dans l'intérieur des terres, n'ayant pour asyle que le creux des rochers ; 2°. Quelques familles chinoises qui paraissent très-anciennement établies dans cette île ; 3°. Les Malais conquérans de l'île et conservant encore aujourd'hui le caractère d'indépendance, d'audace et de fierté propre à leurs ancêtres. C'est principalement à cette race que se rapportent les observations anthropologiques que M. Peron a faites à Timor. Les Malais reçurent d'abord les Français avec défiance, et il paraît même qu'ils voyaient des hommes de cette nation pour la première fois.

Mais à ces dispositions succédèrent bientôt des communications faciles et une bienveillance qui ont permis à M. Peron d'observer avec détail ces insulaires.

Il

Il paraît que les Malais ont eu beaucoup à se plaindre des Anglais, dont le nom et le souvenir suffisent pour leur donner des accès de fureur. M. Peron ayant prié un des hommes de cette race de lui montrer à se servir de la sagaie, cet homme chercha aussitôt à le satisfaire; mais son arme, et les gestes qu'il faisait pour s'en servir, lui ayant rappelé la nation ennemie et les dernières circonstances de leur guerre, il s'écria tout à coup, *Oran ingress; oran baunou;* hommes anglais; hommes assassins: sa physionomie s'était animée dans ce moment; *oran djahât*, disait-il, hommes méchans; et il brandissait sa sagaie avec violence. Devenu presque furieux, il prit une noix de coco, la mit au bout de sa pique et témoigna par les gestes les moins équivoques, qu'après avoir coupé la tête aux Anglais, ils avaient promené leurs têtes au bout de leurs lances, que des danses guerrières avaient été faites autour d'elles, et qu'après avoir mis en pièces les cadavres de ces odieux ennemis, ils les avaient mangés. Un français que M. Peron trouva à Timor, et qui était au service des Hollandais depuis douze ans, expliqua à ses compatriotes les motifs de cette haine nationale.

Les Anglais ayant conquis Timor, forcèrent les Malais, par des rapines et des violences, à se soulever; les conquérans retirés dans le fort de la Concorde, au nombre de 70 ou 80, furent vaincus, taillés en pièces et mangés par les Malais, sur l'anthropophagie desquels ce fait ne peut laisser aucun doute.

Les premières préventions des Malais ayant été dissipées, les Français ne cessèrent pas un moment de vivre dans la meilleure intelligence avec ces insulaires. Le 28 août ils eurent la visite d'un roi de l'île de Sabou, nommé *Ama Dima*; de tous les objets que l'on montra à ce roi et aux personnes de sa suite, le phosphore fut ce qui l'étonna le plus.

Il offrit pour en avoir, une grande quantité de poules, de cochons et de moutons. Ses offres, ses instances furent si vives, si pressantes, qu'il fut impossible de le refuser, et M. Peron donna à sa majesté un morceau de phosphore de deux pouces, qui fut mis aussitôt dans le sac à betel. « Nous ne tardâmes pas,

dit M. Peron, à voir revenir le roi dans un état de consternation profonde. Le phosphore s'était embrasé, comme je l'avais prédit, le sac à betel du roi avait été consumé et plusieurs des courtisans les plus officieux avaient eu les mains brûlées. Nous parvînmes difficilement, M. *Depuch* et moi, à calmer l'affliction d'Amadima en lui offrant chacun un mouchoir, en dédommagement du sac royal dévoré par le phosphore, qui depuis lors, reçut le nom d'Api Tarcouss (feu qui fait peur). Cette munificence française acheva de gagner entièrement le roi de Sabou. Homme Peron, dit-il en partant, tu es le bon ami d'Amadima. Demain, je veux t'envoyer un cochon; il n'y manqua pas, et lui-même vint l'offrir le lendemain. On le retint à dîner. Il trouva la cuisine française très-bonne, et se conduisit avec cet air d'aisance et de dignité, que donne l'habitude du commandement.

Un vieillard appelé Neas, fut pour les Français un autre ami non moins zélé qu'Amadima, et qui leur donna comme lui l'occasion d'étudier et de connaître les mœurs des Malais de Timor.

Ce vieillard était chef d'une famille nombreuse dont M. Peron parle avec le plus vif intérêt. Il avait été roi; et tombé du trône par de grandes infortunes, il avait supporté son malheur avec beaucoup de courage. Cornelis, un des enfans de ce roi déchu, s'était particulièrement attaché aux Français. Il eut d'abord la pensée de les suivre en Europe; mais bientôt il revint à une autre idée; et voyant qu'il ne faisait pas bien comprendre ses motifs de crainte, il dit avec émotion:

« Homme Peron, vois ce que je vais faire, et il se mit à dresser plusieurs tas de sable de plus gros en plus gros. Puis il ajouta avec des gestes très-expressifs: « A Coupang, homme Peron, tu es l'ami de Cornelis; mais dans les pays de France, un homme viendra qui te dira, vends-moi cet homme rouge, et il te montrera de l'argent gros comme cela. (Il montrait le plus petit tas de sable.) Tu répondras: l'homme rouge est l'ami de l'homme Peron. Tu feras la même réponse à ceux qui viendront t'offrir de l'argent gros comme ces autres monceaux de sable, et il les montrait successivement en

allant des plus petits aux plus gros, et en indiquant par des gestes que la résistance deviendrait moindre à mesure que le volume de l'argent augmenterait; mais enfin, dit-il, quelqu'un te donnera de l'argent gros comme ce dernier tas de sable. Tu diras, que l'homme rouge soit esclave. Alors, homme Peron, je ne te verrai plus; on me forcera à travailler péniblement, et le pauvre Cornelis, loin de son père Neas et de son frère Pane, mourra de chagrin et de maladie. »

M. Peron remarqua, parmi les Malais de Timor, deux individus dont les dents de devant étaient couvertes de petites plaques d'argent assez épaisses, et tellement adhérentes à l'émail, qu'il était impossible de les en détacher. Il n'a eu ni le tems, ni l'occasion de connaître le mastic employé par les Malais pour unir aussi intimément à la dent ces plaques métalliques bien préférables aux lames de plomb employées en Europe pour le même usage.

Le roi Amadima, qui ne perdait pas ses amis de vue, leur donna un grand festin, et tout à coup, au milieu du repas, il dit : « Homme Peron, tu es l'ami du roi Amadima; le roi Amadima est l'ami de l'homme Peron. Homme Peron, le roi Amadima te donne son nom; veux-tu lui donner le tien? »

« Cette singulière proposition, dit M. Peron, me rappela ce touchant usage de changer de nom, que Cook a retrouvé dans la plupart des îles du grand Océan, et qui se reproduit jusque sur les rivages humides et brumeux de la nouvelle Zéelande. Je n'eus donc garde de me refuser à ce témoignage affectueux de l'amitié du prince Malais, et je m'empressai de répondre sans hésiter: l'homme Peron veut donner son nom au roi Amadima. Cette union parut le combler de joie; nous la cimentâmes en buvant plusieurs coups de rhum dans le même vase. Dès ce moment, je devins le touan Amadima (Seigneur Amadima). Depuis cette époque, ajoute M. Peron, j'ai eu, à diverses reprises, l'occasion de changer de nom; les formalités en furent aussi simples et quelquefois même plus simples que celles que je viens de décrire. » Selon le même voyageur, cette cérémonie de changement de nom a quelqu'analogie avec une pra-

tique non moins touchante que l'on retrouve à Madagascar, et qui, sans être moins affectueuse, est plus militaire.

D'autres détails non moins intéressans sur les mœurs des Malais de Timor, sont compris dans le chap. VIII du deuxième livre, qui termine le récit des malheurs sans nombre et des pertes cruelles des Français dans cette île, et dont M. Peron présente le tableau avec cette sensibilité et cette éloquence naturelle qu'inspire un profond et douloureux souvenir.

Les opérations du naturaliste à la terre d'Endels et à la terre d'Endracht font la matière du IXe et du Xe chapitre. La traversée de Timor au cap sud de la terre de Diémen, forme seule le sujet du XIe chapitre, et ouvre le IIIe livre qui comprend l'histoire du nouveau voyage de Timor au port Jackson inclusivement.

Les amateurs de l'histoire naturelle et les lecteurs de toutes les classes, accorderont sans doute une attention particulière aux chapitres de ce troisième livre, relatifs aux mœurs des sauvages du sud et du sud-est de la terre de Diémen, à l'état présent du port Jackson, et aux expériences faites sur la force physique des sauvages avec le dynamomètre.

Nous avons déjà eu l'occasion, dans notre extrait précédent, de faire connaître par quelques fragmens, plusieurs de ces détails qui intéressent si vivement dans les bons voyages, et qui appartiennent à un genre d'observations dont on ne saurait trop multiplier le nombre, si l'on veut posséder quelque jour une histoire naturelle et philosophique du genre humain. Parmi les faits dont nous n'avons pas eu occasion de parler, que M. Peron expose dans son troisième livre, nous devons distinguer tout ce qui concerne la manière dont les Diémois disposent de leurs morts.

Les tombeaux, les premiers et peut-être les seuls monumens religieux de ces contrées lointaines et sauvages, sont beaucoup plus soignés dans leur construction que les habitations. Chaque tombeau se présente sous la forme d'un cône grossièrement formé d'écorces réunies par le sommet et attachées par leur extrémité inférieure à quatre perches, qui servent à la fois de

soutien et d'ornement. En pénétrant dans l'intérieur de ce monument, M. Peron, après plusieurs recherches, trouva, sous une masse de gazon, un gros tas de cendres blanches qui paraissaient avoir été réunies avec soin. En plongeant la main dans les cendres, M. Peron en retira une mâchoire d'homme à laquelle des lambeaux de chair étaient encore attachés. En poussant plus loin ses recherches, il vit que les ossemens déposés dans ce tombeau étaient tous réunis au fond d'un trou circulaire de 15 à 18 pouces de diamètre sur 8 à 10 pouces de profondeur. Au bas de ce monument coulait une source d'eau vive, douce et limpide, avantage très-rare dans ces contrées. M. Peron remarqua les mêmes dispositions locales dans les autres tombeaux qu'il eut occasion d'observer; et il paraît persuadé que le sentiment qui fit établir ces monumens funéraires engagea à les établir dans les lieux les plus intéressans et les plus chers, dans les lieux où, plus souvent ramené par ses besoins, l'homme doit aussi plus souvent éprouver le sentiment de la reconnaissance.

Toute la partie du voyage de M. Peron, qui concerne le port Jackson et la ville de Sydney, présente un intérêt d'un autre genre que celui qui nous a si vivement attachés dans les détails précédens; dans ceux-ci, on se plaît à saisir les premiers développemens de la nature humaine au milieu de l'état sauvage. Dans le tableau des établissemens au port Jackson, à la ville de Sydney et dans les colonies, dont cette ville est la capitale, on admire à la fois les prodiges de la civilisation européenne, transportés au milieu d'une nation sauvage, le pouvoir des institutions sociales sur des hommes punis par l'exil, rejetés par condamnations ignominieuses des sociétés policées dont ils ont troublé le repos, aux extrémités du monde et dans des contrées où leur industrie expiatoire a déjà naturalisé les productions et les arts de leur patrie.

Cette espèce de phénomène moral est sans doute ce qui frappera toujours le plus l'observateur philosophe. « Jamais, dit M. Peron, l'heureuse influence des institutions sociales ne fut prouvée d'une manière plus éclatante que sur ces rives lointaines. Là se trouvent réunis

les brigands redoutables qui furent la terreur du gouvernement de leur patrie. Repoussés du sein de la société, relégués aux extrémités du globe, placés dès le premier instant de leur exil entre la certitude du châtiment et l'espoir d'un sort plus heureux, environnés sans cesse par une surveillance inflexible autant qu'active, ils ont été contraints de déposer leurs mœurs antisociales. La plupart d'entr'eux, après avoir expié leur crime par un dur esclavage, sont rentrés dans les rangs des citoyens, obligés de s'intéresser eux-mêmes au maintien de l'ordre et de la justice, pour la conservation des propriétés qu'ils ont acquises. Devenus époux et pères, ils tiennent à leur état présent par les liens les plus puissans et les plus chers. La même révolution déterminée par les mêmes moyens, s'est opérée chez les femmes: insensiblement rendues à des principes de conduite plus réguliers, elles forment aujourd'hui des mères de famille intelligentes et laborieuses; la plupart sont devenues d'une fécondité remarquable. »

Toutes les ressources, tous les produits industriels, toutes les productions d'une utilité directe, ont été apportés de la métropole au port Jackson et à la ville de Sydney où l'activité des Anglais s'est portée, depuis le moment où la découverte du port de Jackson par le commodore Philippe, a fait abandonner les contrées insalubres de Botany-Bay.

Un des bâtimens du grand hôpital de Sydney est composé de pièces, qui toutes furent préparées en Europe; elles ont été apportées sur les vaisseaux du commodore Philippe, et on les réunit au moment de l'arrivée de ces vaisseaux, assez promptement pour donner aussitôt un asyle et des secours aux malades qui étaient à bord.

On doit distinguer parmi les nombreux établissemens de Sydney, où des marques d'opulence et de luxe commencent à paraître, les greniers et les gardes-meubles publics, où les productions et les marchandises d'Europe nécessaires aux colons, se distribuent sous la surveillance paternelle du gouvernement, et avec un ordre et une économie admirables.

Le port Jackson est déjà connu des navigateurs, et

pendant son séjour M. Peron a eu occasion d'y voir des navires de toutes les nations avec des destinations différentes. Tout cet ensemble de grandes opérations, dit-il, tous ces mouvemens de navires donnaient à ces rivages un caractère d'importance et d'utilité que nous ne nous attendions pas à rencontrer sur ces bords naguère inconnus à l'Europe, et notre intérêt redoublait avec notre admiration.

Nous ne suivrons pas plus loin notre intéressant voyageur dans les détails qu'il donne tant sur la ville de Sydney que sur la colonie dont elle est la capitale, et qu'il considère sous des rapports également importans pour le naturaliste et l'homme d'Etat, auxquels il fait connaître d'une manière exacte, des objets sur lesquels on n'avait encore en Europe que des notions insuffisantes et presque toujours fausses. Cédant sans effort à l'influence de nos études habituelles qui nous rappellent sans cesse à l'observation physiologique de l'homme, nous avons peut-être donné, dans cet extrait, une trop grande part à ce qui concerne l'anthropologie, dans le voyage de M. Peron, et négligé d'autres parties du même voyage, qui avaient le même droit à notre attention et à l'intérêt des lecteurs.

Nous réparerons cette espèce d'injustice qu'une direction exclusive de travaux et de recherches rend peut-être excusable, en avouant que cette partie anthropologique, dont nous nous sommes occupés avec prédilection, n'est cependant qu'une petite partie de l'ouvrage de M. Peron; que cet ouvrage contient des faits non moins importans et aussi neufs, relativement à la physique, à la zoologie, à la géologie, et sur-tout à la géographie dont nous n'avons point parlé, et qui se trouve considérablement enrichie par le nouveau Voyage de découvertes aux terres australes. Nous nous proposons de consacrer un article particulier et séparé à l'extrait d'un Mémoire de M. Peron, qui termine le premier volume de son ouvrage et qui contient les résultats curieux des expériences qu'il a faites avec le dynamomètre de Régnier, sur la force physique des peuples sauvages de la terre de Diémen, de la Nouvelle-Hollande, et des habitans de Timor.

Essai sur une méthode qui a pour objet de bien régler l'emploi du tems, à l'usage des jeunes gens de 16 à 25 ans; par M. A. Jullien. A Paris, chez *Firmin Didot*, imprimeur-libraire, et graveur de l'Imprimerie impériale, rue de Thionville, n° 10.

C'est un grand mérite à un écrivain que de savoir choisir ses sujets. Sans cela, on s'expose à faire un emploi futile de son talent. Barbier d'Aucourt, visité dans sa dernière maladie par les députés de l'Académie française qui lui promettaient une longue renommée, leur dit : *Vous me flattez trop, Messieurs. Je n'ai été qu'un écrivain de circonstance. Le bruit de mes écrits a fini avec l'à-propos du moment, et depuis long-tems j'ai le chagrin de me survivre.*

L'auteur de l'écrit dont nous allons rendre compte a été plus heureux. Son ouvrage appartient à tous les tems, à tous les pays, et il doit par sa gravité saisir toutes les imaginations. Il fait un appel à nos plus grands intérêts. Par son titre, il semble signaler à chacun de nous les *non-valeurs* intellectuelles et morales que nous ne soupçonnions pas dans le cours de notre vie passée, et il fait venir ces tristes souvenirs à l'appui des moyens qu'il nous présente pour tirer un bon parti des momens qui nous restent.

Il a déjà paru un ouvrage sur l'emploi du tems; mais il a été composé dans une vue purement religieuse. On n'y trouve que des idées de cette doctrine ascétique qu'inspire un climat brûlant, et qui pendant long-tems, en Italie et en Espagne, a paru la perfection de la religion. Un genre de théorie si fort en opposition avec notre nature devait nécessairement se décréditer avec le tems, et, grâces au progrès des lumières, nous nous sommes ressaisis du véritable esprit du christianisme, qui est la philosophie perfectionnée. Or l'Evangile nous disant que c'est dans la charité que réside spécialement la religion, une doctrine dont l'objet est de nous isoler de nos semblables pour chercher Dieu dans une vie purement contemplative, ne peut que blesser l'esprit de

ce précepte sacré sur lequel repose toute la morale sociale.

L'*Essai sur l'emploi du tems*, publié aujourd'hui par M. Jullien, n'est qu'un extrait d'un travail plus étendu qu'il nous promet sur l'éducation ; mais tel qu'il est, il nous donne une haute idée de notre espèce. On aperçoit que l'auteur a envisagé sa matière sous les rapports les plus vastes, et qu'il a estimé par l'analyse tout ce que peut l'intelligence humaine.

« L'éducation des classes supérieures de la société, » dit-il dans son avant-propos, est un objet de première » importance dans un Etat, et il se lie essentiellement » aux plus hautes conceptions d'un monarque.

» Les hommes sont des instrumens ; si ces instrumens » sont perfectionnés par un excellent système d'éducation, alors un roi peut les employer pour faire des » choses bonnes et utiles. Mais si le système d'éducation » est vicieux....., le prince le plus habile, faute d'instrumens disponibles, ne pourra rien exécuter de beau, » de grand et de durable. »

Rien de plus vrai que cette idée, et un homme attaché à l'administration, comme M. Jullien, devait, plus qu'un autre, chercher dans un plan régénérateur une application politique à un empire tel que la France. La France a aujourd'hui une si grande étendue de territoire, ses intérêts se trouvent mêlés avec ceux de tant de peuples, son influence sur l'Europe a acquis un si grand caractère, qu'on peut dire, en considérant l'ascendant de l'Europe sur les autres parties du globe, que la destinée du monde entier se trouve essentiellement liée à celle de ce vaste Empire ; et comme ce nouvel ordre de choses n'a pu s'élever sans rompre des habitudes, il faut aujourd'hui qu'en France la politique, l'administration et la science de la force publique s'accroissent de principes et de vues, afin de naturaliser les classes influentes du corps social avec une situation si imposante. Il faut enfin que tout y suive l'impulsion que le génie d'un grand homme a donnée à un grand peuple.

L'éducation, dans les rapports sous lesquels M. Jullien l'a conçue, est donc le moyen élémentaire le plus propre

à préparer les classes supérieures à cet essor qu'exigent les grands intérêts qu'elles sont appelées à défendre. Ce qui discrédite ordinairement les théories sur l'éducation, c'est que presque toujours les promesses en sont fastueuses, les vues systématiques et les moyens sans application précise. M. Jullien n'a point à craindre pour la sienne ce genre de reproche, son but est positif et senti même par notre instinct. Il se propose, en perfectionnant nos facultés intellectuelles, de nous élever à une plus grande intensité de vie. En effet le tems ne se mesure pour l'homme social que par le sentiment ou par la pensée. Les sensations qui nous sont communes avec les animaux, comme l'action physique de l'amour, ne peuvent elles-mêmes faire partie de notre existence qu'autant que des idées morales s'y sont unies. Or les vues de l'auteur tendent toutes à cet objet, le plus noble de nos besoins. Il cherche à créer dans l'homme une espèce nouvelle, et cette force que le génie poëtique d'Homère avait donnée aux muscles de ses héros, il l'a fait sortir de notre intelligence. Ses moyens sont en harmonie avec ses vues, et on peut, sur un caractère et une mesure d'esprit donnés, en estimer les résultats avec une précision presque mathématique.

Il s'agit maintenant de suivre M. Jullien dans le développement de ses idées.

« Le bonheur étant le but commun de la vie, les » trois élémens qui le constituent sont la santé du corps, » l'élévation de l'ame, et la puissance de l'esprit. »

L'amélioration de nos facultés physiques dépend moins d'une théorie que le perfectionnement de nos facultés morales et intellectuelles. Tout se réduit donc pour cette partie de notre éducation à des préceptes généraux « comme un exercice journalier et modéré, quelques travaux manuels, la tempérance, la sobriété et » l'éloignement de toute espèce d'excès.

» Le développement de nos facultés morales nous est » inspiré par cet instinct naturel et irrécusable qui réside » au fond de notre cœur et qui nous porte à l'amour » de la vertu.

» Enfin le développement de nos facultés intellec» tuelles résulte d'une application constante et régulière » à des études bien coordonnées entre elles.

» Cette éducation commence sur-tout à cette époque » de la vie où la raison reçoit ses premiers dévelop- » pemens, où l'ame essaye, pour ainsi dire, ses forces » et ses inclinations, où l'esprit acquiert de la con- » sistance et de la vigueur, où le jeune homme enfin » peut avoir la conscience de lui-même, réfléchir sur » sa destination, et se tracer un plan de conduite, d'après » des principes dont il s'est rendu compte. Cette se- » conde et nouvelle éducation si puissante, a dit un » académicien moderne (1), parce qu'elle est libre et » volontaire, si précieuse et si importante, parce que » les impressions qu'elle laisse sont plus durables et mo- » difient communément pour le reste de la vie nos opi- » nions et nos sentimens, cette éducation peut être » continuée jusqu'aux dernières limites de l'existence...

« Tant que la vie se prolonge, il dépend d'un homme » d'exercer sur lui l'action et l'influence de sa raison, » de ses observations et de s'approprier l'exemple et » les conseils des autres.

» Pour porter et maintenir nos facultés morales et » intellectuelles dans un état toujours croissant de force » et d'action, chaque individu a à sa disposition un grand » et universel moyen; c'est le tems, trésor inestimable » que la plus grande partie des hommes prodiguent à » des emplois frivoles ou nuisibles; tandis que par une » inconséquence bizarre, ils accusent la brièveté de la » vie, et cherchent eux-mêmes à en abréger la durée...

» Celui qui connaît le prix du tems et qui sait en » employer tous les instans, double son existence; il » obtient par cela seul une grande supériorité sur le » commun des hommes; il acquiert une richesse réelle » et personnelle, indépendante de la fortune et des » événemens. »

Ainsi, tout lumineux d'une réflexion anticipée et obtenue par des moyens naturels, un jeune homme présentera dans un âge qui d'ordinaire n'est qu'une saison d'espérance, cette expérience de trois générations avec laquelle un guerrier à cheveux blancs tempérait l'impétuosité des chefs de la Grèce confédérée.

---

(1) M. Morellet dans sa réponse au discours de réception de M. Lacretelle à l'Institut.

« Avant la division des jours en heures, et des heures » en intervalles égaux et distincts, beaucoup de mo- » mens étaient perdus, faute d'en pouvoir régler l'usage. » Le bon emploi du tems est une véritable science qui » a besoin d'être acquise par l'étude comme les autres » connaissances humaines. »

Après ces réflexions dont la vérité est bien propre à désoler une grande partie des hommes, vient l'exposition des règles proposées par l'auteur pour exprimer du tems tout ce qui peut agrandir notre être et rehausser la dignité de notre espèce.

« La première, c'est qu'avant que d'agir ou de parler, » on se demande à quoi cela peut être bon : *Cui bono?* »

Cette précaution répond au doute méthodique de Descartes, mais elle s'applique ici à des objets d'un intérêt plus grave encore que des opinions philosophiques.

Une autre considération également importante vient à l'appui de ce précepte, c'est que l'habitude de circonspection qu'il doit donner conviendra spécialement à un pays où les esprits, plus long-tems jeunes qu'ailleurs, se pressent de juger sur des premiers aperçus, et affirment là où il n'y a lieu qu'à des conjectures.

« La deuxième qui se présente, si l'on peut s'expri- » mer ainsi, comme le contrôle des opérations de l'es- » prit et des mouvemens du cœur, est que l'on con- » sacre tous les jours quelques momens, soit avant de » se livrer au sommeil, soit le matin au réveil, à re- » passer dans son esprit ce qu'on a fait, dit, entendu, » observé dans la journée précédente.... On saisit cette » partie de la journée dont la vie sociale permet tou- » jours la libre disposition, pour descendre dans son » ame, et par cette revue sévère de son avoir, on » semble considérer le tems comme un fermier qu'on » assujettit à fournir exactement un revenu fixe par » jour.... Ainsi la vie entière devient une école pratique » où aucune leçon n'est oubliée, aucun exemple n'est » perdu.... »

» L'esprit ne divaguerait point dans l'examen pro- » posé; il serait circonscrit dans un espace de tems très- » resserré, dont les souvenirs seraient encore frais et » neufs dans l'imagination.

» La troisième règle ou condition est, pour chaque » individu, de fixer le résultat de ce qu'il a vu, de » ce qu'il a entendu, de ce qu'il a fait, de ce qu'il a » pensé, dans un mémorial divisé en trois colonnes dont » chacune aura quelques lignes seulement destinées » pour chaque jour; et après, dans un mémorial ana- » lytique où il raisonnera d'une manière approfondie des » extraits de sa conduite pendant un espace de tems » déterminé. » C'est là où nous verrons, comme en re- présentation, l'histoire distincte de notre vie physique, de notre vie morale, et de notre vie intellectuelle.

Le mérite d'une idée solide est d'en faire naître d'au- tres. Ici plus on réfléchit à cette vue de l'auteur, plus on la voit s'étendre sous des rapports aussi grands qu'ils sont variés.

Le défaut général des hommes, est de ne jamais analyser leurs idées ni celles d'autrui. Deux causes les éloignent de ce genre de travail : la première, c'est la difficulté de s'y rendre propre; ce talent est très- rare quoique pourtant il soit de l'espèce de ceux qu'on peut se donner par l'application. La seconde, c'est que les intérêts et les dissipations où nous engage la vie sociale, ne nous permettent ni de nous en occuper, ni même d'y songer.

Cependant sans cette puissance d'analyse, il est im- possible que l'esprit puisse se donner un caractère, parce que c'est elle qui nous prépare à l'art de comparer. Or c'est à l'aide de ces deux opérations qu'onatteint à la science des grands rapports.

L'habitude de se faire un tableau de sa situation, de sa conduite de ses idées et de ses mouvemens, est donc le seul moyen de mettre son esprit dans une action qui l'exerçant à méditer, à combiner, puisse le porter au plus haut degré de force relative. Il s'établit ainsi une lutte de l'esprit avec lui-même. On voit dans le jeu des diverses facultés de l'homme comme une administration composée de divers départemens qui tous correspon- dent à un point central où chaque jour, chaque partie est jugée sur sa situation progressive, stationnaire ou rétrograde.

L'homme est donc ici un objet de comparaison pour

lui-même; il est tout à la fois son principe et son moyen d'émulation; il détermine d'une manière précise pour chaque mois, pour chaque sémestre, pour chaque année, sa stature physique, morale et intellectuelle afin de la rapprocher de celle qu'il aura dans le sémestre suivant, dans chacune des années suivantes, et parti d'un point obscur et presqu'imperceptible, il finira par s'élever aux plus hautes dimensions.

Parva situ primo, post sese attollit in auras.

Un autre avantage inappréciable et tout particulier qui résultera de ce moyen de perfectionnement, c'est que l'esprit français, cet esprit si mobile, si pressé du besoin de se répandre, ne craindra plus d'habiter avec lui-même. Chaque fois que des devoirs ou des convenances l'auront porté en dehors, il se hâtera de revenir sur lui, afin de vivre de sa pensée. C'est-là, c'est dans cette retraite profonde et animée qu'il acquerra cette force de méditation qui conduit à la connaissance des causes, et qui met les hommes de génie si en avant de l'espèce humaine.

Mais une dernière condition accessoire et qui nous paraît le complément de la théorie de l'auteur, « c'est » le choix d'un ami éclairé, sincère, assez rapproché » de notre âge, pour n'être étranger ni à nos penchans, ni même à nos passions; assez avancé dans » la vie pour avoir déjà une expérience des hommes » et des choses, et à qui nous puissions déférer l'arbi- » trage de notre situation morale et intellectuelle. »

Si nous nous prenions seuls pour guides dans le développement de nos facultés, l'amour propre nous apporterait ses illusions. Nous nous applaudirions, lorsque nous devrions nous alarmer. Un jeune homme, sans censeur, sans contradicteur, n'est jamais en soupçon sur ses erreurs, et il croit de la meilleure foi du monde que lui seul a toujours raison. Voilà pourquoi les solitaires sont si ardens dans leurs opinions et si irascibles dans la controverse.

L'ami à qui nous soumettrons tous les trois mois, tous les six mois, des mémoires raisonnés sur notre vie active et passive, juge sans intérêt, nous révélera tout

ce qui lui paraîtra susceptible d'observation. Sa franchise nous apprendra la tolérance, sa sagacité à saisir nos faibles et nos fautes nous inspirera la modestie, et les avis que son cœur nous aura donnés nous sauveront les dures leçons qu'un public sévère ne nous aurait pas épargnées.

Après avoir développé la théorie de sa méthode, M. Jullien s'occupe d'en calculer, d'en apprécier les résultats.

« 1°. La santé ne se détériore point, du moins par » notre faute. Or, la plupart des maladies qui af» fligent les hommes et leur enlèvent la libre disposition » d'une grande partie de leur tems, sont le produit de » leurs passions ou de leurs excès.

» 2°. L'ame ne s'avilit point. Comme elle veille sur » elle-même, elle ne se laisse pas corrompre par la » contagion du mauvais exemple.

» 3°. L'esprit fortement secoué par un état de mé» ditation habituelle, échappe à une inaction à laquelle » il serait naturellement enclin, et dont l'effet serait » d'engourdir et de détériorer ses plus nobles facultés. »

Cette dernière considération est la plus étendue, et elle prouve ici combien peut être grande l'influence de l'esprit sur nos facultés morales et physiques.

En effet, du moment où on est parvenu à trouver du charme à l'exercice de sa pensée, les passions physiques perdent leur empire, l'esprit règne seul et sans partage. Loin d'agir sur les sens, l'imagination elle-même ne reçoit de lois que de l'intelligence. Notre ame également soumise à la domination de notre esprit, lui réserve tous ses mouvemens, et toute occupée à le servir de ses inspirations, car, comme on l'a très-bien dit, *les grandes pensées viennent du cœur*, elle conserve sa pureté primitive dans le tourbillon des vices les plus séduisans et des passions les plus entraînantes. Ainsi, Descartes, Corneille, Newton, Locke, Montesquieu, Fontenelle et Buffon ont vécu calmes et indépendans au milieu des grandes cités. Chez eux, l'esprit a été la sauve-garde du cœur, parce que plus l'esprit voit, moins le cœur s'agite, et tout en éclairant un corps social trop civilisé par les arts et le luxe, ils se sont tenus dans leurs propres mœurs.

Nous ne suivrons pas l'auteur dans le détail des autres développemens de sa méthode. Ses méditations l'ayant pénétré plus qu'un autre de tous les avantages qu'on peut obtenir du tems, il nous paraît ressembler au père de la lumière qui, permettant à son fils de conduire son char, lui prodigue avec la sollicitude la plus tendre, les instructions les plus étendues. Habitué à porter ses idées vers l'administration dont l'objet est de dispenser la fortune publique dans une mesure qui la maintienne ou qui l'accroisse, M. Jullien voit dans le tems la substance matérielle, si l'on peut s'exprimer ainsi, de notre avoir physique, moral et intellectuel, et il applique très-heureusement à ce grand intérêt, la belle idée de Smith, sur la division à établir entre le fonds de la fortune publique affecté à la consommation, et le fonds affecté à la reproduction.

« Le tems, dit-il, employé à se procurer les moyens » d'existence ou à s'acquitter d'un devoir qui tient à » la place qu'on occupe ou à ses relations sociales, est » comme un fonds destiné à la consommation immé- » diate. Son emploi s'applique à des choses de nécessité. » Il ne reproduit point.

« Quant à la portion du tems disponible, une partie » est perdue par beaucoup d'hommes qui la consom- » ment en actions inutiles, frivoles ou préjudiciables; » l'autre est consacrée par quelques autres à s'instruire, » à se perfectionner, et elle devient pour eux une sorte » de capital destiné à rapporter un profit pour l'ave- » nir. »

Le tems sur lequel reposent dans tous les états les moyens d'existence de cette multitude que le sort condamne à un travail journalier, ne peut donc contribuer à la reproduction intellectuelle dont s'occupe ici l'auteur. Ainsi, on voit combien est restreinte la partie de l'espèce humaine à qui est acquise la puissance de penser. Depuis environ quarante siècles que les sociétés ont pris une forme à peu près régulière, la masse du peuple, obligée de travailler pour vivre et de vivre pour travailler, est toujours restée stationnaire dans le cercle des idées relatives à un besoin aussi impérieux; sa situation l'a sans cesse écartée de l'action de cette perfectibi-

lité

lité dont le type est dans tous les hommes. Les sciences, les lettres et les beaux-arts n'ont jeté d'éclat que pour ceux et par ceux à qui le rang ou la fortune a permis de donner une partie de leur tems à l'instruction, et encore cette classe n'est-elle représentée que par quelques hommes d'élite qui y font olygarchie. Mais aussi c'est à eux qu'on doit cette raison perfectionnée et toujours agissante dont le mouvement a si fort influé sur le sort de l'espèce humaine. Ce sont eux qui amenant graduellement en Europe la suppression des usages barbares et l'avénement d'une morale publique acceptée par tous les gouvernemens, y ont rétabli la totalité des hommes dans la dignité de leur espèce.

Aux règles prescrites pour l'emploi du tems, M. Jullien en joint une autre pour l'emploi des hommes, qu'il regarde avec raison comme un des élémens de l'art de se conduire dans le monde, et de gouverner les autres. Les grands, les riches, sont ceux qui peuvent le plus tirer d'instruction des hommes, parce que, quand ils le désirent, les hommes distingués dans tous les genres vont au-devant d'eux, et leur offrent leurs idées, leurs vues et leurs principes tout élaborés. Sans doute, une instruction ainsi acquise ne reproduit pas autant qu'un savoir exprimé par un travail opiniâtre. Mais la réunion des diverses connaissances qu'on a obtenues par une sorte d'*intersusception*, donne de l'étendue à l'esprit, et conduit à l'art des rapprochemens.

« C'est par ce moyen que le prince Potemkin avait » acquis une instruction extraordinaire, quoiqu'il n'eût » rien appris dans les livres. Il avait causé avec des » hommes habiles dans toutes les professions, dans » toutes les sciences, dans tous les arts. On ne sut jamais mieux s'approprier le savoir des autres, et s'en » faire une richesse personnelle. Il aurait étonné dans » ses entretiens un littérateur, un artiste, un artisan, » un théologien. Son instruction n'était pas profonde ; » le genre de vie qu'il avait mené ne lui avait pas permis de rien approfondir; mais elle était fort étendue » et variée. »

Mais le prince qui a le plus fait servir à son instruction et le tems et les hommes, est sans contredit Fré-

déric. Par son âpreté à mettre en valeur chacun de ses momens, on eût dit que le tems était continuellement en compte devant lui. M. Jullien rapporte que pour être éveillé plus tôt et plus rapidement, Frédéric avait ordonné qu'on lui jetât un linge trempé d'eau froide sur le visage; et pour ne point se dissiper dans deux toilettes, il s'habillait en se levant, et c'était en tout tems à quatre heures du matin.

Dans sa conversation avec les hommes célèbres dans tous les genres, il tirait d'eux plus que de leurs ouvrages. La vigueur, l'originalité et les grâces de son esprit, son attention à ne jamais comprimer les opinions les mettait en essor avec lui, et ils s'étonnaient eux-mêmes des idées qu'il leur avait fait naître.

L'ouvrage dont nous venons de rendre compte, a été soumis au chef du corps enseignant de l'Empire, et à M. le directeur de l'instruction publique, et il a obtenu leur suffrage. L'auteur doit d'autant plus compter sur des succès, qu'il a assez médité son sujet pour en découvrir les immenses rapports. Aussi a-t-il la sagesse de demander une latitude de dix à douze années, afin de corriger et de perfectionner son plan général d'éducation d'après l'application pratique qui en aura été faite.

D'après l'impartialité avec laquelle nous avons reconnu le mérite de l'*Essai sur l'emploi du Tems*, nous devons parler de quelques défauts que nous avons cru y apercevoir. Peut-être trouvera-t-on qu'il y a un peu trop de mouvement dans un ouvrage qui est fait pour être élémentaire. On y remarque aussi quelques expressions dont le goût n'a pas consacré l'usage, comme les mots *utiliser, bonifier*. Le premier était, il y a vingt ans, inconnu dans notre langue; *bonifier* ne s'emploie point dans un sens moral. On dit bien bonifier une terre, une branche de commerce, bonifier des intérêts. Les fermiers-généraux, en parlant d'un directeur qui avait étendu l'esprit de leur fiscalité, disaient qu'il avait bonifié sa province. Mais on ne dit point bonifier son esprit et son cœur.

On ne peut point dire non plus, la question qui doit *présider* à l'emploi de la vie, pour dire, la question qui doit nous régler sur l'emploi de la vie.

Notre critique est ici d'autant plus obligée que nous avons sous les yeux des vers de M. Jullien qui annoncent un vrai talent. Or, comme la bonne poësie doit porter son esprit et son goût dans la prose, l'auteur du poëme sur les mines de Mussen en Westphalie s'est ôté tout droit à l'indulgence sur les plus petites négligences de style. Un ami sévère, car sa théorie devait lui en prescrire un pour juger son ouvrage, n'aurait qu'à lui dire : *Voilà des expressions qui ne sont pas de vous.*

G.

Belsunce, *ou la Peste de Marseille*, poëme, suivi d'autres poësies ; par Ch. Millevoye, de la Société Philotechnique de Paris, de l'Académie de Lyon, etc. A Paris, chez *Giguet* et *Michaud*, imprim.-libraires, rue des Bons-Enfans, n° 34. — 1808.

Lorsque M. Millevoye débuta dans la carrière poétique, je crus pouvoir lui prédire des succès; il a justifié ma prédiction. Déjà il a remporté plusieurs palmes dans les concours académiques de Paris et des départemens ; il a publié deux petits volumes qui ont été accueillis des amateurs, et celui qu'il publie aujourd'hui ne sera pas, sans doute, moins heureux que ceux qui l'ont précédé. Quelques-unes des pièces qu'il renferme, telles que *l'Indépendance de l'Homme de lettres*, *l'Invention poëtique*, *le Voyageur* et *l'Anniversaire*, sont connues et par conséquent jugées; je n'en parlerai donc pas; l'examen que je me propose de faire n'aura pour objet que celles qui n'avaient pas encore été imprimées.

Parmi celles-ci et en tête du volume se trouve *Belsunce, ou la Peste de Marseille*. Il est étonnant, ce me semble, que l'on ait attendu près d'un siècle pour s'emparer d'un sujet aussi touchant. Le courage, le dévouement et la constance que montra M. de Belsunce, au milieu des ravages qu'exerçait le plus horrible des fléaux dans la ville principale de son diocèse, méritaient bien un tribut d'admiration et de reconnaissance de la part de quelque poëte contemporain ; mais le vertueux prélat n'eut que l'honneur d'être cité par Voltaire,

dans ceux de ses Odes les plus médiocres, et par Pope, dans son bel *Essai sur l'homme.* Ce qu'il n'avait point obtenu de son vivant, il l'obtient après sa mort; il est le héros d'un poëme consacré à sa mémoire.

En félicitant M. Millevoye sur le choix du sujet, on peut aussi lui donner des éloges pour la manière dont il l'a traité: et, cependant, je crains que trop occupé des détails, il n'ait un peu négligé l'ensemble, qu'il n'ait pas été assez pénétré de l'idée que dans son ouvrage la partie essentielle et dominante devait être l'intérêt; qu'il ne fallait pas seulement attacher, qu'il fallait sur-tout émouvoir. Le cœur se serre par momens lorsqu'on le lit, mais l'œil reste sec et on regrette de ne pas sentir couler ses larmes. Quoi qu'il en soit, M. Millevoye donne dans ce poëme de nouvelles preuves d'un talent distingué. Ce sont en effet des vers très-bien tournés que ceux-ci. (Ils viennent après une description des symptômes affreux de la peste et des sages mais cruelles précautions que l'on prit pour empêcher que personne ne sortît et de la ville et du port de Marseille.)

Voilà donc ces remparts si fameux d'âge en âge,
Ce sol des Troubadours, dont le ciel sans nuage
Semblait du ciel romain répéter les splendeurs!
Où sont, fille des mers, tes antiques grandeurs?
Où sont ces nautoniers de qui la foule active
Attachait le regard de l'Europe attentive?
Émule de Sidon et rivale de Tyr,
L'oubli silencieux s'apprête à t'engloutir;
Tu vas joindre au tombeau Babylone et Carthage.
Un jour le voyageur égaré vers ta plage
Sur ton hâvre désert jetant un œil surpris,
Demandera Marseille à ses muets débris.
Ainsi Jérusalem, à Dieu long-tems si chère,
Quand sur elle eût soufflé le vent de la colère,
Fléchissant sous le poids de ses calamités,
Tomba dans un moment du trône des cités;
Et du prophète roi l'héritière divine
Emplit tout l'Orient du bruit de sa ruine.

Voyons la tirade suivante dans laquelle il est question de M. de Belsunce.

Le prélat revêtu de sa bure grossière,
Et le front tout souillé de cendre et de poussière,

D'un bras infatigable écarte le trépas.
L'aumône, ouvrant la main, vole devant ses pas.
Oh ! quels flots de bienfaits épanchés dans sa course !
De son or généreux il épuise la source ;
Mais l'Eternel lui garde un bien plus précieux :
Sa sainte pauvreté l'enrichit dans les cieux.
Suivi de ces *mortels dont la* MAIN *révérée*
Des courts destins de l'homme alonge la durée,
D'un PIED *muet* il entre au fond des noirs réduits
Où veille la douleur dans la longueur des nuits,
Et présente au mourant qu'un feu secret consume
Du breuvage ordonné la propice amertume.
Du mortel expirant il recueille les vœux,
Les derniers repentirs et les derniers aveux ;
Lui montre dans la mort *le retour salutaire*
D'un habitant des cieux exilé sur la terre ;
Et le guide, *aux clartés de son divin flambeau*,
Vers ce jour immortel qui commence au tombeau.

Cette tirade ne me paraît pas également bonne dans toutes ses parties. M. Millevoye, en poëte et en homme de goût, n'a pas voulu, avec raison, dans le style épique, se servir du mot médecin, et il a eu recours à une périphrase. Mais comment s'est-il contenté de celle qu'il a trouvée? Ces mortels *dont la main révérée.... la main!* Passons quoique le mot fût plus convenable, s'il était question de chirurgie; mais *révérée!* cette épithète est vague, insignifiante, ne désigne nullement la profession que veut peindre M. Millevoye : *Des courts destins de l'homme alonge la durée*, ces mots n'expriment point la sorte de service que les médecins rendent à l'humanité. Ils soulagent la douleur, calment la souffrance, écartent la mort et rappellent la santé; mais ils n'ont point un secret infaillible et exclusif, comme l'indique le vers que je critique, pour faire que les hommes condamnés par la nature à vivre peu d'années, fournissent, grace à eux, une longue carrière. D'un *pied muet* il entre.... Passons encore sur le peu d'intervalle que le poëte laisse entre la main des médecins et le pied du prélat; mais pourquoi *muet?* M. Millevoye semble affectionner cette épithète qui se représente plus d'une fois dans le cours de son poëme. Il l'a placée heureusement, mais ce n'est pas dans cette

circonstance. Que l'on entre d'un pied muet chez une personne que l'on croit endormie, c'est bien; mais M. Millevoye rend la précaution du prélat inutile lorsqu'il dit,

> D'un pied *muet* il entre au fond des noirs réduits
> Où *veille* la douleur dans la longueur des nuits.

d'ailleurs, ne valait-il pas mieux exprimer le sentiment qu'éprouvait M. de Belsunce en visitant les malades que de le peindre arrivant chez eux sur la pointe du pied? Je crains ensuite qu'il n'ait pas rendu clairement son idée dans ces deux vers.

> Lui montre dans la mort le retour salutaire
> D'un habitant des cieux exilé sur la terre.

il veut dire apparemment que la vie est un exil dont la mort est le terme, et que la mort nous rend le séjour des Cieux dont la vie nous prive. Si j'ai deviné, il faut convenir que M. Millevoye se fait entendre difficilement en *montrant dans la mort un retour salutaire*, etc. Enfin je crains encore qu'on ne puisse le chicaner sur le *divin flambeau* qu'il met dans la main de M. de Belsunce, aux clartés duquel le mourant marche vers le jour immortel qui commence au tombeau. Qu'est-ce que ce divin flambeau? Désigne-t-il la religion? je m'en doute; mais si parce que l'on arme ordinairement la religion d'un flambeau, M. Millevoye a cru pouvoir prendre la partie pour le tout, la métonymie est hardie. Et qu'est-ce en outre qu'un flambeau qui guide vers un jour?

Je pourrais compenser ces observations en citant des morceaux du même poëme qui sont sans taches; mais je me hâte d'arriver à une pièce intitulée *les Jalousies littéraires*. Je serais tenté de croire qu'après s'être applaudi d'avoir trouvé ce sujet, M. Millevoye s'est un peu effrayé de tout le parti qu'il en pouvait tirer : du moins est-il vrai qu'il ne l'a qu'effleuré. Son style est élégant, correct et très-soigné, mais il est trop uniforme; j'y voudrais plus de mouvement; je voudrais que de tems en tems l'attention fût éveillée par quelque trait de vigueur, de plaisanterie ou de malice; c'est l'heureuse combinaison des couleurs, le mélange adroit

de teintes différentes, qui donne du relief et de la vie à un tableau ; il en est de même de la poësie.

Heureux qui, dans ses vers, sait d'une voix légère
Passer du *grave* au *doux*, du *plaisant* au *sévère*.

Or, le sujet qu'a traité M. Millevoye, comportait ces différens tons : il paraît l'avoir senti, puisqu'il a essayé une fois, dans le cours de sa pièce, de quitter le ton et l'allure qu'il y garde presque toujours. Je transcris le passage :

O Racine ! ô Boileau ! respectables modèles
Des rares écrivains et des amis fidèles !
L'un à l'autre *enchaînés* jusque dans l'avenir
Vos deux noms fraternels n'ont pu se désunir.
La mort seule brisa votre *chaîne invincible*.
Quand Racine trop faible hélas ! et trop sensible,
D'un caprice royal jouet infortuné,
Du refus d'un coup-d'œil périt *assassiné*.
Avec un long effort, près de sa dernière heure,
Il lève lentement sur l'ami qui le pleure
Ses yeux qui dans la mort vont bientôt *se noyer*.
« Je meurs heureux, dit-il, car je meurs le premier. »

Ne nous arrêtons pas sur quelques mots que j'ai soulignés, j'ai un doute plus important à soumettre à M. Millevoye. Ne pense-t-il point que le passage de l'apostrophe à la narration, lorsqu'il est toujours question des deux amis, est un peu brusque : *ô Racine ! ô Boileau*, etc. ; *quand Racine*, etc. ; il me semble qu'il manque là quelque chose.

M. Millevoye me trouvera peut-être sévère, minutieux même; qu'il me le pardonne en faveur de l'estime que je lui porte et de l'intérêt que je prends à sa réputation. Au reste, je suis *au bout de ma critique*, et je n'ai plus que des complimens et des éloges à lui adresser. Son poëme d'*Eginard* et *Emma* est charmant, écrit d'un style facile, gracieux et animé, rempli de jolis détails, semé de pensées ingénieuses ou aimables. Quelque talent qu'il montre dans le genre sérieux, le genre érotique et le genre léger sont peut-être ceux auxquels la nature l'appelle plus particulièrement. Venons à la preuve, et prenons sans choisir. Eginard a reçu de Charlemagne l'ordre de partir pour l'armée.

De ce départ l'affligeante nouvelle
N'a point encor d'une amante fidelle
Déchiré l'ame : heureuse par l'espoir,
Elle attendait le rendez-vous du soir.

C'était aux jours où la tranquille automne
Languissamment de pampres se couronne.
De la tempête au loin mugit sa voix.
L'aquilon siffle, et la feuille des bois
A flots bruyans dans les airs tourbillonne.
Eginard seul au vaste sein des nuits
Marche escorté de ses muets ennuis;
Et la nature, un moment gémissante,
A ses douleurs semble compâtissante.

Des lieux aimés s'approchant lentement,
Sombre, il s'arrête, et regarde et soupire.
« O mon Emma ! » dit-il. Sa voix expire.
Emma lui parle, et parle vainement :
De l'aquilon le long rugissement
Couvre à grand bruit le faible et doux langage.
« Ta voix chérie expire dans l'orage ;
» Crie Eginard ; l'ouragan sans pitié
» De tes accens me ravit la moitié.
» Oh ! laisse-moi de ta retraite obscure
» Franchir le seuil d'un pied respectueux.
» Comme ton cœur ma flamme est noble et pure.
» Amour sincère est toujours vertueux. »
Emma l'écoute, hésite... la tempête
Gronde en fureur ; Eginard sur sa tête
Entend rouler les vents impétueux.
D'épais frimats la bruyère se couvre.
Emma le plaint. La porte enfin s'entr'ouvre,
Et la pudeur se confie à l'amour.

. . . .

Un seul flambeau qui, de ses clartés sombres,
Perce à demi l'obscurité du soir,
Luit doucement. Tel un rayon d'espoir
Du noir chagrin vient éclaircir les ombres :
Faible rayon, qui pour quelques momens
A d'Eginard suspendu les tourmens !
Qu'à ses regards son Emma paraît belle !
Ses yeux pensifs restent fixés sur elle.
Trouble enchanteur ! muets ravissemens !
Eh ! quels discours auraient votre éloquence ?

Discours sont vains ; amour parle en silence,
Et les soupirs sont la voix des amans.

Ces vers sont très-agréables ; et, je le répète, j'ai pris sans choisir. En total, le poëme est plein de grâce et d'intérêt.

Des poësies fugitives terminent le volume de M. Millevoye ; la plupart avaient orné quelques-uns de nos recueils périodiques : je ne cite que cette petite pièce, qui peut donner une idée des autres.

Le Fleuve d'oubli.

Onde indiscrète, onde mal avisée,
Qui vas roulant aux bosquets d'élysée,
Et qui, sans choix engloutis dans tes eaux
Le souvenir et des biens et des maux,
Retire-toi : ta faveur inhumaine
Ne sera point l'objet de mon désir ;
Et je renonce à l'oubli de la peine
Qu'il faut payer par l'oubli du plaisir.

VIGÉE.

VARIÉTÉS.

SPECTACLES. — *Académie impériale de musique.* — Mlle Emilie a débuté à ce théâtre d'une manière extrêmement brillante : elle a chanté deux fois le rôle de Julie dans l'opéra des *Prétendus* : elle se présente sur la scène lyrique avec des avantages inappréciables ; sa voix est d'une grande étendue, pure, forte, et elle a cela de particulier, c'est que Mlle Emilie passe subitement des tons graves aux tons les plus élevés sans effort et sans aucun déchirement dans l'organe. Cependant, ce serait rendre à la débutante un mauvais service que de lui prodiguer les éloges sans restriction ; il lui reste beaucoup à acquérir, et le travail peut seul la délivrer de quelques imperfections qui sont plus frappantes en elle à raison de ses belles dispositions. Mais tout fait espérer que, si cette cantatrice se livre sérieusement à l'étude de son art, elle deviendra un des sujets les plus distingués que nous ayons eus depuis long-tems à ce théâtre.

Théâtre de l'Impératrice, faubourg Saint-Germain.

L'ouverture du nouveau Théâtre de l'Impératrice dans le local de l'ancienne Comédie française, faubourg Saint-Germain, s'est faite sous les plus heureux auspices.

Le *Vieil Amateur*, prologue d'ouverture, a fait beaucoup de plaisir : on y retrouve le talent et l'esprit si connus de l'auteur (M. Duval); il a su composer une véritable comédie, sur un sujet qui ne comportait presque que des scènes à tiroir; et ce qui en double le mérite, c'est qu'elle est en vers très-bien tournés.

Le *Volage*, comédie de M. Caigniez, a justifié par les applaudissemens qu'il a reçus ensuite, les éloges que nous avons adressés à son auteur après la première représentation.

La soirée a été terminée par des couplets d'inauguration, dont plusieurs s'adressaient à l'illustre protectrice de ce nouveau théâtre. La salle, quoique très-vaste, n'a pu contenir tous les curieux que cette représentation avait attirés.

NOUVELLES POLITIQUES.

(EXTÉRIEUR.)

COLONIES ORIENTALES. — *Isle de France, le* 10 *Septembre* 1807. — La Société d'émulation de l'Isle-de-France, mue par l'ardent désir d'être utile aux colonies orientales, entretient avec les savans de France une correspondance qui a pour but de faire connaître plus particulièrement les peuples qui habitent les colonies orientales, et de répandre parmi les Français la connaissance des langues de l'Orient.

La Société compte, dans ses travaux, sur le secours des savans de la métropole, et elle les prie de profiter de toutes les occasions qui se présenteront pour correspondre avec elle.

Par une délibération particulière, elle a spécialement nommé associé correspondant M. Langlès, conservateur des manuscrits pour les langues orientales à la Bibliothèque impériale.

ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE. — *Washington, le* 2 *Mai*. — M. Albert Gallakin, secrétaire de la trésorerie, vient de mettre sous les yeux du congrès l'état successif de la dette publique dans les six dernières années.

Le 6 avril, il a été passé un bill pour augmenter l'armée de 6000 hommes, dont un régiment de cavalerie, un d'artillerie, un de riflemen, et le reste d'infanterie. Cent mille hommes de troupes de milice sont organisés de manière qu'elles soient prêtes à agir au premier signal; on a même en vue d'armer successivement toute la masse du peuple; cinq millions de dollars ont été destinés à ces différens objets. D'ailleurs les mesures sont déja prises pour établir, moyennant un droit de passe et de barrière, une communication libre entre les différentes parties des Etats Unis. On met aussi la plus grande activité à construire des chaloupes canonnières, et à fortifier tant sur les rivières que dans l'intérieur des terres, les postes les plus capables d'arrêter les progrès d'une invasion.

Ces précautions et la continuation de l'embargo dans tous les ports, annoncent la ferme résolution de ne point céder aux prétentions exagérées de l'orgueil britannique. Cet embargo contre lequel on a d'abord crié, a cependant plus d'un avantage; d'abord il force les spéculations à se tourner vers l'agriculture ou des entreprises de manufactures intérieures; ensuite il nous débarrasse de cette foule de chétifs facteurs anglais qui infestent nos ports, et qui, soudoyés par le ministère britannique, ne cessent d'y fomenter et entretenir le feu de la discorde.

Brésil. — *Rio-Janeiro, le* 14 *Mars.* — Le nouveau ministère brésilien est composé des membres suivans : don Fernando de Portugal, ministre des finances; don Juan d'Amerida, ministre de l'intérieur; don Rodrigo de Souza-Cotinho, ministre de la guerre et des affaires étrangères; le vicomte d'Anadia, ministre de la marine; le marquis de Bellas, ministre de la justice.

M. d'Araujo a donné sa démission de secrétaire d'Etat; mais il reste membre du conseil-privé.

A son arrivée au Brésil, le prince-régent a créé un nouvel Ordre; le commodore Moore, le capitaine Walker et d'autres officiers anglais en ont été décorés.

Angleterre. — *Londres, le* 20 *Mai.* — Les ministres ont bien changé de ton avec le gouvernement des Etats-Unis. Ils ont fait savoir à M. Pinkney qu'ils étaient disposés à faire passer un acte du parlement, d'après lequel les Américains seraient traités comme la nation la plus favorisée, et qu'ils jouiraient de tous les priviléges qui, à une époque quelconque, ont pu être accordés aux nations les plus amies

de la Grande-Bretagne. On ajoute qu'il a aussi été question du libre transport des denrées coloniales pour les ports d'Europe ; mais nous n'avons pas de renseignemens positifs à cet égard. Le droit de visiter les bâtimens marchands, même sous convoi, ne sera point abandonné.

DANEMARCK. — *Copenhague, le 24 Mai.* — L'expédition anglaise est arrivée à Gothembourg. Le général Moore, commandant en chef les troupes de débarquement, est parti sur-le-champ pour Stockholm, afin de concerter avec le roi de Suède un plan d'opérations militaires.

— Avant-hier, la flotte anglaise, sous les ordres de l'amiral Saumarès, a passé le Sund et fait voile pour la Baltique, au nombre de cinquante bâtimens de guerre. On croit qu'elle se rend dans les parages de Cronstadt et Revel, et que l'ennemi a dessein d'y former une attaque contre les ports russes ; mais ils ont été mis dans un tel état de défense, qu'il est impossible d'en approcher.

— Le ministre de Russie, M. d'Alopéus, est toujours aux arrêts à Stockholm. Le roi de Suède vient de faire imprimer les dépêches adressées à ce ministre par sa cour, et qu'il avait fait intercepter.

— Le général-major prince Christian-Auguste, qui commande dans le sud de la Norwège, vient d'être nommé lieutenant-général. Nos rapports de la Norwège vont jusqu'au 8 mai. De petites escarmouches continuent d'avoir lieu dans cette partie du royaume, et toujours à notre avantage. On a fait encore 200 prisonniers suédois.

D'Odensée (isle de Fionie), *le* 1er. *Juin.* — Toutes les troupes françaises du corps d'armée de S. A. S. le prince de Ponte-Corvo ont actuellement quitté l'isle de Fionie, et sont repassées sur le continent. La défense de l'isle est confiée au corps d'armée espagnole, aux ordres de S. Exc. M. le marquis de la Romana. S. A. n'a laissé dans ces parages que deux officiers de son état-major-général. M. le lieutenant-colonel Gauthier, qui commande l'isle de Langeland, et M. le capitaine Coupé dans la presqu'isle d'Hindsholm.

Le régiment espagnol des Asturies vient d'être embarqué à Nyeborg pour la Séelande ; il a traversé heureusement le grand Belt, malgré les croisières ennemies, et est arrivé à Korsoer, d'où il se dirige sur Copenhague.

ALLEMAGNE. — *Vienne, le 25 Mai.* — Notre cabinet a,

depuis quelque tems, avec la Porte des rapports très-suivis. Il arrive fréquemment des couriers de notre internonce, M. de Stürmer, et l'on assure qu'il a eu avec des membres du divan plusieurs conférences relatives à un nouveau titre que notre cour désire obtenir de la Porte, ainsi qu'à une démarcation plus exacte de nos frontières. On croit que l'archiduc Louis, qui est parti d'ici le 12 mai pour la Hongrie, réglera ce dernier objet. S. A. a eu de l'Empereur le titre d'inspecteur-général des frontières, et va passer en revue toutes nos troupes stationnées dans le Bannat, la Syrmie, la Croatie, etc.

— Le cordon de troupes autrichiennes, formé le long des frontières de la Turquie, est maintenant complet; les derniers bataillons attendus de la Hongrie sont arrivés à leur destination.

Bade. — *Carlsruhe, le 4 Juin.* — Les sectaires connus sous le nom de *séparatistes*, et qu'on a tolérés jusqu'ici dans le bailliage de Bretten, se permettant toujours des discours contraires au gouvernement, et manquant au respect qui est dû aux magistrats et aux ministres du culte, il leur a été signifié que, s'ils ne changent pas de conduite, ils seront expulsés, dans le délai d'une année, de tous les Etats du grand-duc.

Royaume de Westphalie. — *Cassel, le 26 Mai.* — Un décret royal du 25 Avril 1808, conforme à l'acte constitutionnel, organise la conscription militaire. Aux termes de ce décret, tout Westphalien se doit à la défense de la patrie, lorsque le roi l'appelle. L'armée se forme par le moyen de la conscription militaire et par enrôlement volontaire. Le nombre de conscrits à lever se règle d'après la connaissance de l'incomplet de l'armée. La conscription militaire comprend tous les sujets Westphaliens, depuis l'âge de vingt ans accomplis jusqu'à celui de vingt-cinq ans révolus. L'action de la conscription militaire a commencé au 1er Janvier 1808, et tout sujet Westphalien qui, à cette époque, avait terminé sa vingtième année, et n'est pas entré dans sa vingt-sixième, est conscrit.

Portugal. — *Lisbonne, le 28 Mai.* — D'après l'autorisation de S. Exc. le duc d'Abrantès, la junte des trois Etats s'est réunie ces jours passés pour rédiger, de concert avec les députés des premiers corps du royaume, une adresse de remercîmens à S. M. l'Empereur et Roi. Cette adresse est

déjà signée. Ladite junte a été formée d'après celle de 1641, instituée par le roi Jean IV.

ROYAUME DE NAPLES. — *Naples, le 4 Juin.* — Les Anglais, voulant de nouveau troubler la tranquillité dont nous jouissons en ce moment, ont débarqué dans différens points de la Calabre une centaine de bandits; mais le peuple, si souvent dupe des suggestions des Anglais, et convaincu de leur impuissance, s'est réuni en masse pour repousser leurs dignes auxiliaires.

Deux cents bandits débarqués près de Reggio ont été dans un moment dispersés. Surpris de ne plus trouver comme autrefois un asyle, les uns se sont rendus à discrétion, et les autres ont été pris ou tués. Affrica, le chef de la bande, a été pendu. Les Anglais avaient donné dix jours de paye d'avance à ces brigands, en leur promettant que cette expédition faite, un débarquement plus considérable viendrait les soutenir. Les dix jours n'étaient pas expirés que les brigands n'existaient plus.

— Un brick anglais et trois canonnières ont tenté de s'emparer de quelques bâtimens sur la côte de Melito. La garde nationale de Melito et celle des endroits voisins ont soutenu un combat de quatre heures, et ont forcé l'ennemi à se retirer à Messine.

ROYAUME D'ITALIE. — *Milan, le 5 Juin.* — On a découvert à Osopo, dans le Frioul, plusieurs monnaies antiques qui, au rapport de M. Siauve, commissaire de guerre à Udine, et savant antiquaire, paraissent avoir appartenu à la colonie gauloise dont parle Tite-Live, laquelle vint s'établir, l'an 267 de Rome, près du lieu où a été ensuite bâtie la ville d'Aquilée.

— Le vice-roi d'Italie a ordonné qu'il fût fait une copie à l'huile du grand tableau à fresque de Léonard de Vinci, qui couvre un des murs du réfectoire du ci-devant couvent voisin de l'église de Madona delle Grazie. Lorsqu'on aura copié ce tableau à l'huile, il sera également exécuté en mosaïque. Cette mesure cause d'autant plus de plaisir aux amateurs des beaux-arts, que le célèbre original de Léonard de Vinci commence à perdre beaucoup de son éclat, et qu'on n'en possède que des gravures infidelles.

— Des fouilles récemment faites à Rome ont fait découvrir un corridor souterrain par lequel les Césars pouvaient se rendre de leur palais dans l'amphithéâtre Flavien. Auprès

de ce corridor, il y avait une vingtaine de *fornices*, ou de petites chambres éclairées par le haut.

SUISSE. — *Zurich, le 4 Juin.* — Le canton d'Underwald jouira probablement bientôt des avantages d'une grande route. Un vieillard de Stanz, âgé de 70 ans, a entrepris à ses frais, et en y travaillant lui-même, de la commencer dans ses possessions. Le gouvernement l'a approuvé et fera communiquer ce nouveau chemin avec l'ancienne route qui conduit à Stanz. Il a fallu creuser en plusieurs endroits à une profondeur considérable. Dans une de ces fouilles on a découvert une rangée fort symétrique de squelettes ayant tous la face vers l'orient. L'un de ces squelettes tenait à la main une épée antique. On suppose que ce lieu a servi de cimetière à un hôpital dans le moyen âge.

(INTÉRIEUR).

Bayonne, le 4 Juin. — S. M. a reçu avant-hier à son lever, et a entretenu pendant fort long-tems la députation des grands d'Espagne. On compte parmi les membres qui la composent, le prince de Castel-Franco, le duc del Parque, le duc d'Ossuna, le marquis de Santa-Crux, le comte de Santa-Coloma.

Hier S. Exc. M. d'Azanza, ministre des finances, a présenté à S. M. la députation du conseil des Indes et du conseil des finances. S. M. a parlé pendant deux heures avec les membres de cette députation sur les changemens et améliorations sollicités en Espagne par l'intérêt du pays, et par l'opinion de tous les gens éclairés.

Les députés à la Junte extraordinaire arrivent chaque jour.

PARIS, *le 15 Juin.* — La Classe de la langue et de la littérature françaises de l'Institut a élu aujourd'hui M. de Tracy, pour remplir la place vacante par la mort de M. Cabanis. M. de Tracy, membre du Sénat, est connu par un *Traité d'Idéologie* et une *Grammaire*.

— LL. EExc. les ministres de l'intérieur et des finances ont décidé, le 16 Mai, que l'exportation des cotons filés serait défendue jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné.

— Les journaux italiens annoncent que M. le grand-maréchal du palais, Duroc, est nommé duc de Frioul.

Le prince Lapukin, chambellan de S. M. l'empereur de Russie, est passé, le 11, par Nancy, venant à Paris.

— S. Em. monseigneur le cardinal de Belloy, membre du

Sénat-Conservateur, archevêque de Paris, grand cordon de la Légion d'honneur, est mort, à Paris, du 9 au 10 Juin à deux heures de la nuit.

M. de Belloy était né le 8 Octobre 1709, à Morangle, près Beaumont-sur-Oise, diocèse de Beauvais, terre appartenant à sa famille. Destiné presque dès le berceau à l'église, il était encore enfant, lorsqu'il fut pourvu par M. le Régent, d'une pension sur un bénéfice. Après qu'il eut accompli les études ordinaires à l'état qu'il avait embrassé, et qu'il eut reçu l'ordre de la prêtrise, il fut nommé chanoine de l'église de Beauvais, vicaire-général et official du diocèse. Promu en 1751 à l'évêché de Glandève, il reçut la consécration épiscopale le 10 janvier 1752. En 1755, il passa à l'évêché de Marseille, et succéda à M. de Belsunce, si célèbre par sa charité, son courage et son dévouement pendant la peste qui désola Marseille en 1720. A la révolution, obligé de quitter son siége, il vint chercher un asyle à Chambly, près du lieu de sa naissance.

Quand le calme fut rétabli, le chef de l'Etat jeta les yeux sur M. de Belloy pour occuper le siége important de la capitale. Bientôt M. de Belloy fut revêtu de toutes les dignités de l'Empire et de l'Eglise, et il les honora toutes.

ANNONCES.

Les Jeux de mains, poëme inédit, en trois chants, par C. C. de Rhullière; suivi de son discours sur les disputes, et de plusieurs pièces du même auteur également inédites. Un vol. in-8°. de 200 pages. Prix, 4 fr., et 4 fr. 75 cent. franc de port. A Paris, chez Desenne aîné, libr., Palais-Royal, galerie vitrée, n° 225; H. Nicolle, à la librairie stéréotype, rue des Petits-Augustins, n° 15; Desenne jeune, Palais-Royal, galerie Virginie, et Arthus-Bertrand, libr., rue Hautefeuille, n° 23.

N. B. On trouve chez les mêmes libraires, l'*Histoire de l'anarchie de Pologne*, 4 vol. in-12. Prix, 12 fr., et 16 fr. franc de port.

Saint-Clair des îles, ou les Exilés à l'île de Barra, roman traduit librement de l'anglais, par Mme de Montolieu, auteur de *Caroline de Lichtfield*. Quatre volumes in-12. Prix, 9 fr., et 12 fr. franc de port. A Paris, chez H. Nicolle, à la librairie stéréotype, rue des Petits-Augustins, n° 15.

ERRATA du N°. 360.

Page 511, *ligne* 18; excellente ou détestable, *lisez:* excellente et détestable.

(N° CCCLXII.)

(Samedi 25 Juin 1808.)



MERCURE DE FRANCE.

POËSIE.

L'ALCHIMISTE ET SES ENFANS.

CONTE ARABE.

Approchez-vous, mes deux petites filles,
Julie et Bonne, à mes yeux si gentilles;
Je sais d'hier un conte tout nouveau;
Mettez-vous-là; je veux tout d'une haleine
Vous le conter: si vous le trouvez beau,
Vous me viendrez embrasser pour ma peine.

En Arabie, il était une fois
Un magicien d'un savoir admirable.
On l'appelait Mahmoun l'incomparable.
Il observait en tout le nombre trois.
Grand alchimiste et souffleur mémorable,
Passant sa vie au milieu des fourneaux,
Des appareils, des matras, des bocaux,
Le grand Mahmoun fit une découverte
Dont à jamais on doit pleurer la perte.

Vous demandez déjà ce que c'était.
Vous le saurez; il faut d'abord vous dire
Qu'un jour Mahmoun (comme il se dégoûtait
De vivre seul) à la belle Palmire
Qu'il crut aimer, par l'hymen fut lié,
Puis eut un fils de sa tendre moitié.

Bientôt ses goûts rentrèrent dans son ame.
A l'alchimie il revint tout entier ;
Et le ménage, et le fils, et la femme,
Ne firent plus alors que l'ennuyer.
C'est un grand tort ; et pour moi je l'en blâme.

Qu'arriva-t-il ? qu'à lui-même laissé
Le très-cher fils donna, le front baissé,
Dans mille excès, pilla les caravanes,
Battit les gens, enleva des sultanes,
Fut grand ivrogne et nargua Mahomet.
Son père alors, mais trop tard, eut regret
D'avoir ainsi négligé la culture
Et les soins dus à sa progéniture.

Lorsque Mahmoun reçut de la nature
L'ordre fatal d'aller voir ses aïeux,
Il se souvint du secret merveilleux
Dont autrefois sa profonde science
Lui découvrit l'incroyable puissance.
(Et c'est ici que je vais révéler
Ce que d'abord j'ai voulu vous céler.
Ecoutez bien ; la chose est d'importance.

Avec son fils il s'enferme un matin :
« Mon cher enfant, j'approche de ma fin ;
» Je le sens trop à ma faiblesse extrême ;
» Oui, nous allons bientôt nous séparer.
» Vous me perdrez ; si pour un fils que j'aime
» C'est un malheur, il peut se réparer.
» Je vous étonne ; apprenez un mystère
» Que je vous ai dérobé jusqu'ici.
» A mon cher fils je ne veux plus rien taire.
» Regardez bien cette phiole-ci ;
» Elle renferme une liqueur vermeille,
» Trésor unique et fruit de mainte veille.
» Dans les trois jours qui suivront mon trépas,
» Dans les trois jours, au moins, n'y manquez pas,
» Si par vos mains dans ma bouche glacée
» Cette liqueur goutte à goutte est versée,
» Entre vos bras soudain vous me verrez
» Me ranimant renaître par degrés.
» C'est mon destin qu'ici je vous confie ;
» J'attends de vous une seconde vie ;
» Je vous devrai l'existence à mon tour,
» Et c'est mon fils qui me rendra le jour.
» Ce doux espoir en mourant me console. »

Le fils touché promit ce qu'on voulut,
Le jura même, et son père mourut
Persuadé qu'il lui tiendrait parole.

Mais par malheur ce fils mal élevé,
Comme j'ai dit, et vaurien achevé,
De l'élixir sitôt qu'il se vit maître,
Prit un parti bien scandaleux, bien traître :
« Ma foi, dit-il, jusqu'à présent j'ai cru
» Que mon vieux père avait assez vécu.
» Je vivrai moins, si j'en crois l'apparence ;
» Car mon défaut n'est pas la tempérance.
» J'use mes jours ; je les risque souvent
» Comme à plaisir, et ce n'est pas ma faute
» Si par hasard je suis encor vivant.
» Serait-ce point sottise la plus haute
» De m'oublier ? Oui, la première loi,
» La mieux suivie, est que l'on songe à soi. »

Quelques remords cependant le troublèrent ;
Mais les trois jours bien vite s'envolèrent,
Et Mélédin (c'est le nom du bandit)
Sur son méfait aisément s'étourdit.

De mauvais fils il devint mauvais père,
De ses enfans ne s'embarrassa guère ;
Dont il advint que, par faute de soins,
S'il valait peu, ses fils valurent moins.
Il arriva bientôt à la vieillesse,
Par la débauche, avant l'âge, cassé ;
Près de mourir et songeant au passé,
Comptant fort peu d'ailleurs sur la tendresse
De ses enfans, il voulut réussir
A s'appliquer l'effet de l'élixir.
« Allons, dit-il, il faut jouer d'adresse. »

De ses trois fils il fit venir l'aîné,
Qu'il connaissait tout pêtri d'avarice,
Par l'intérêt bassement dominé,
Prêt à se vendre ; et ce fut sur ce vice
Que Mélédin bâtit son artifice.

« Mon cher Azor ! ô mon très-digne fils !
» Dit le mourant, vous êtes un brave homme,
» Sage, prudent, et sur-tout économe ;
» Je vous connais ; aussi je vous choisis
» Pour vous donner un témoignage insigne

» De confiance et d'amour paternel ;
» J'ose penser que vous en êtes digne. »

Alors d'un ton encor plus solennel,
Du grand Mahmoun rappelant la mémoire
De la phiole il raconta l'histoire,
Hors en un point qu'il eut soin d'altérer.
« Savez-vous bien ce que doit opérer
» Cette liqueur ? Mon cher fils peut m'en croire.
» En un instant je deviendrai tout d'or,
» Oui d'or, mon fils, et du plus pur encor ;
» Imaginez qu'en conservant sa forme
» Mon corps entier n'est qu'un lingot énorme.
» Vous concevez quel immense trésor
» Vous aurez là, tout seul, et sans partage ;
» Embrassez-moi ; recueillez, cher Azor,
» Ce grand secret, mon meilleur héritage. »

Le tendre fils ne se possédait pas ;
Tout en serrant son père entre ses bras
De son trésor il convoitait les charmes
Et de bon cœur l'arrosait de ses larmes.

Le père mort, Azor de supputer
Ce que pourrait valoir en long, en large,
Le cher défunt ; comment le transporter ?
Quatre chameaux y trouveraient leur charge.

Le compte fait, il eut soin promptement
D'exécuter le rare testament.
Mais à l'instant où, pour lever ses doutes,
Il eut au plus versé deux ou trois gouttes,
Il s'aperçoit, quelle surprise, ô Dieu !
Que Mélédin donne un signe de vie,
Puis du remède ayant reçu trop peu,
Retombe..... Azor s'épouvante, s'écrie,
Ne songe plus dans son trouble indiscret
A la phiole ; elle tombe, se casse.
Tout l'élixir se répand.... ô disgrâce !
On n'en a point retrouvé le secret.

Ainsi le ciel de tous trois fit justice.
Ainsi chacun fut puni par son vice.

Dans ce tableau j'ai peint en raccourci
Les traits hideux de beaucoup de familles ;
Chez nous du moins qu'il n'en soit pas ainsi,
O mes enfans ! ô mes aimables filles !

Ce pauvre père un jour vous quittera ;
En vous quittant il vous regrettera.
Mais, après lui, vous direz, je l'espère,
En consolant votre excellente mère :
Que ne peut-on racheter à prix d'or
Un bien si grand, une tête si chère !
Que n'avons-nous à donner un trésor !
Nous l'offririons, pour ravoir notre père.

Vous le direz ; oui, je n'en doute pas ;
Les bons parens n'ont point d'enfans ingrats.

M. ANDRIEUX, *de l'Institut.*

ENIGME.

Sous un joug rigoureux, l'homme souvent m'opprime :
Ici, je suis un Dieu ; là, je suis la victime.

LOGOGRIPHE.

Je suis par fois ennuyeuse et paisible,
Par fois orageuse et terrible.
Ma tête à bas et je deviens
Un banquet physico-mystique
Où l'on voit assister ceux d'entre les chrétiens
Qui ne fréquentent pas l'église catholique.

S........

CHARADE.

Que le métier
De mon entier
Est respectable !
Que mon dernier,
Quand mon premier
Joint au dernier
Fait son métier,
Est pitoyable !
Sans mon dernier,
Point de métier
Pour mon entier.

M.

*Mots de l'*ENIGME*, du* LOGOGRIPHE *et de la* CHARADE *insérés dans le dernièr Numéro.*

Le mot de l'Enigme du dernier Numéro est *Balise.*

Celui du Logogriphe est *Poutre*, dans lequel on trouve *Outre* et *Pou.*

Celui de la Charade est *Merveille.*

LITTÉRATURE. — SCIENCES ET ARTS.

(EXTRAITS.)

ŒUVRES DE J. RACINE, avec des Commentaires, par J. L. GEOFFROY. Sept vol. in-8°. A Paris, chez *Lenormant*, imprimeur-libraire, rue des Prêtres St.-Germain-l'Auxerrois, n° 17.

(TROISIEME ET DERNIER ARTICLE.)

JE ne pousserai pas plus loin l'examen des faux jugemens prononcés par M. Geoffroy sur l'ensemble des pièces de Racine et le caractère des principaux personnages qui y figurent. Je prierai seulement le lecteur de remarquer que jusqu'ici toutes mes observations n'ont porté que sur le commentaire des six premières pièces. Racine en ayant fait douze, on en doit conclure que si j'eusse embrassé l'ouvrage entier dans ma critique, j'eusse pu reprocher à l'auteur une fois plus de fautes que je n'en ai relevé, tout en me bornant, comme je l'ai fait, à n'en relever qu'un petit nombre de chaque espèce. Afin de compléter la tâche que je me suis imposée, je vais maintenant faire apercevoir quelques-unes des innombrables erreurs de détail dans lesquelles le commentateur est tombé; et je les exposerai à peu près dans l'ordre où elles se sont présentées à moi.

Jocaste, dans les *Frères ennemis*, dit ces trois vers :

Voilà de ces grands dieux la suprême justice !
Jusques aux bords du crime ils conduisent nos pas ;
Ils nous le font commettre, et ne l'excusent pas !

« Voilà, dit M. Geoffroy, un exemple de ces pensées » hardies dont Voltaire a fait l'ornement de ses pièces, » et dont Racine depuis s'est abstenu comme d'un dé» faut. » Il n'est pas vrai que Racine, depuis la *Thébaïde, se soit abstenu de ces pensées hardies*, c'est-à-dire, de ces reproches qu'adressent aux dieux les personnages opprimés par la fatalité. Il en a mis dans la bouche d'Oreste, dans celle d'Achille, de Clytemnestre et même d'Agamemnon. Il est inutile de citer ici des vers que chacun se rappelle. M. Geoffroy les avait-il oubliés? Cette fureur de dénigrer Voltaire, qui si souvent lui fait perdre le jugement, lui ferait-elle perdre aussi la mémoire?

Dois-je prendre pour juge une troppe insolente,
D'un fier usurpateur ministre violente?

M. Geoffroy qui ne remarque pas le rapport de ces deux vers de Polynice avec ce vers d'Athalie:

Je ne prends point pour juge un peuple téméraire.

M. Geoffroy observe que « *ministre* qui est du genre » masculin, est un de ces adjectifs qui ont usurpé » dans notre langue la force et les fonctions du substan» tif. » Dans quelle grammaire, dans quel dictionnaire, dans quel auteur M. Geoffroy a-t-il vu que *minister*, *ministra* en latin et *ministre* en français aient jamais été des *adjectifs*? Dans ce vers d'Horace, par exemple: *Qualem ministrum fulminis alitem*, *ministrum fulminis* n'est point l'adjectif d'*alitem*; il est ce que les grammairiens nomment une apposition. C'est ainsi qu'en français nous disons: *Mercure, messager des dieux*; *Iris, messagère de Junon. Messager* et *messagère* ne sont certainement point-là des *adjectifs*.

Une des manies particulières à M. Geoffroy, est de disserter sur les arts. Dans ses feuilletons, il fait sans cesse la leçon aux compositeurs actuels, et leur oppose Vinci, Leo, Galuppi, Porpora, Durante, Iomelli, dont vraisemblement il ne connaît pas une seule partition. Dans son Commentaire de Racine, il parle à tout propos de peinture et de sculpture. C'est un défaut commun à beaucoup d'écrivains, de transporter dans la littérature le langage des arts qu'ils ne com-

prennent pas; mais s'ils s'expriment mal, au moins s'entendent-ils eux-mêmes. Voici un passage où M. Geoffroy paraît n'avoir pas même eu cet avantage. Il est tiré de ses réflexions sur le beau idéal et sur le caractère d'Andromaque. « Les Grecs, dit-il, semblent avoir réservé le beau » idéal pour la nature physique : dans leurs statues et dans » leurs tableaux, les hommes ressemblent à des dieux : » dans leurs poëmes et dans leurs tragédies, les dieux » mêmes ressemblent à des hommes. » Cette distinction qui veut être fine et ingénieuse, n'est que futile et fausse. D'abord il ne faudrait point parler des *tableaux* des Grecs, comme si on les avait sous les yeux, attendu que depuis bien des siècles ils n'existent plus. Ensuite que veut dire ceci : *dans leurs statues les hommes ressemblent à des dieux* ? Où les statuaires grecs avaient-ils vu des dieux pour les imiter ? Où M. Geoffroy, lui-même, en a-t-il vu pour juger de la ressemblance ? Dans les statues grecques, *les dieux ressemblent à des hommes*, voilà ce qui est réellement et ce qu'on ne peut nier : hommes et dieux ont tous les mêmes traits et les mêmes formes; il n'en pouvait pas être autrement. Si les statuaires ont donné aux uns et aux autres, non point, comme le dit M. Geoffroy, *des traits divins et des formes surnaturelles*, mais une stature ou une beauté supérieure à la stature et à la beauté communes de notre espèce, c'est que d'une part l'éloignement du point de vue exigeait souvent que les dimensions des statues fussent agrandies, et que de l'autre les artistes grecs ont tendu constamment et avec succès au véritable but de l'art, qui est l'imitation embellie de la belle nature. Du reste, loin qu'ils aient voulu que les hommes ressemblassent aux dieux, c'est-à-dire, à des modèles qui n'existaient pas, ils ont eu soin au contraire d'imprimer à leurs divinités un caractère plus élevé, plus noble, plus majestueux, n'ayant que ce moyen de les différencier des simples mortels. Quant aux épiques et dramatiques grecs, ils ont donné à leurs dieux les passions de l'humanité, par la même raison que les statuaires leur en ont donné les formes. Ils ne pouvaient pas les représenter autrement, et l'intérêt de

leur art voulait qu'ils les représentassent ainsi; un dieu sans passions, dans une épopée ou sur la scène, n'aurait, pour ainsi dire, ni forme, ni couleur. Les modernes eux-mêmes qui ont conçu de la divinité des idées plus pures et plus sublimes, n'en sont pas moins obligés de la représenter dans leurs tableaux, dans leurs satues et dans leurs poëmes, sous les traits et avec les passions de l'humanité. Nos artistes peignent Dieu le père, comme un vieillard d'une figure noble et d'une taille imposante, de même que nos poëtes lui prêtent l'amour, la haine, la jalousie, la colère, la joie, le regret, en un mot, toutes les affections humaines. Cette opposition de statues d'hommes qui ressemblent à des dieux et de dieux de théâtre qui ressemblent à des hommes, est donc une antithèse puérile et chimérique, également fausse dans le principe et dans la conséquence, et tout à fait indigne de figurer dans un écrit didactique où toutes les propositions doivent être d'une vérité rigoureuse. Je passe à des erreurs d'une démonstration moins longue et plus facile.

Pylade voulant détourner Oreste du projet d'enlever Hermione, lui dit :

M'en croirez-vous? Lassé de ses trompeurs attraits,
Au lieu de l'enlever, fuyez-la pour jamais.

Racine avait mis d'abord :

Au lieu de l'enlever, Seigneur, je la fuirois.

« Correction d'autant plus nécessaire, dit M. Geoffroy,
» que la première manière offre une équivoque cho-
» quante. Il semble que ce soit Pylade qui se prétende
» *lassé des trompeurs attraits* d'Hermione. » Il n'y avait pas la moindre équivoque dans la première manière. Si Racine l'a changée, c'est qu'alors, aux yeux des juges sévères, *fuirois* qu'on écrivait par un *o*, ne rimait pas avec *attraits*.

Junie, dans *Britannicus*, dit qu'elle

S'est fait une vertu conforme à son malheur.

« C'est le privilége de la poësie, dit le commen-
» tateur, d'ennoblir les choses les plus communes.

» Cette idée si vulgaire, *faire de nécessité vertu*, est » ici exprimée avec une élégance particulière. » *Faire de nécessité vertu* n'est point une *idée vulgaire*; c'est une *façon de parler proverbiale*, voilà tout. L'idée en elle-même n'a rien de *commun*, et Racine n'a mis à l'exprimer que son élégance accoutumée.

En récapitulant le second acte de *Britannicus*, M. Geoffroy observe que *depuis le commencement de cet acte jusqu'à la fin, Néron est sur le théâtre*. « Je « n'en excepte pas même, dit-il, le moment où il se » cache; car c'est alors qu'il *agit* le plus. » Ceci me paraît tout à-fait dénué de sens. Un personnage n'est plus *sur le théâtre*, du moment qu'il n'est plus vu des spectateurs : je crois le principe incontestable. Ensuite c'est abuser des termes, que de dire qu'un personnage qui n'est plus en scène, *agit*, parce que la crainte d'être entendu de lui influe sur les discours d'un autre personnage resté sur le tréâtre. L'*action* d'un personnage au théâtre consiste uniquement dans ce qu'il dit et fait lui-même sous les yeux du public.

Je m'étais presque promis de ne plus employer le Commentaire de Laharpe, pour réfuter celui de M. Geoffroy; et par-là, je me privais d'un immense avantage. Mais M. Geoffroy ne me saurait pas gré de ma modération, et d'ailleurs nos lecteurs pourraient n'être pas aussi bien convaincus qu'ils doivent l'être, des énormes et nombreux défauts de son ouvrage. J'appellerai donc encore de tems en tems M. de Laharpe à mon aide. C'est lui qui va faire ici justice du nouveau commentateur, à l'occasion d'une remarque qui, selon moi, le peint tout entier. Britannicus adresse à Junie ces vers charmans :

Quoi ! dans ce même jour et dans ces mêmes lieux,
Refuser un empire, et pleurer à mes yeux !

Le malencontreux Luneau avait dit : « On pourrait » trouver trop de faiblesse dans ce sentiment et dans » cette expression *pleurer à mes yeux*. » M. Geoffroy plus tranchant encore a dit : « *Pleurer à mes yeux*, » hémistiche faible. » M. de Laharpe leur répond à tous deux : « *Pleurer à mes yeux* ne serait que tendre

» et non pas *faible* dans l'entretien de deux amans de » cet âge et de ce caractère, et dans leur situation; » et pourtant combien l'auteur l'a relevé par cet hé- » mistiche qui rend le vers si beau, *refuser un em- » pire!* N'est-ce pas peindre en un seul vers la grandeur » d'ame qui dédaigne un trône, et quel trône! et la » tendresse qui donne des larmes au péril d'un amant? » C'était-là ce qu'il fallait voir dans ce vers digne de » Racine, et ce qui ne pouvait pas se trouver dans » une remarque digne du commentateur. »

M. Geoffroy, dans une de ses notes sur *Bajazet*, dit que Racine se permettait de tems en tems certaines façons de parler familières, telles que *après tout*, *vois-tu*, *à dire vrai*, *encore un coup*, etc., « à dessein de » rapprocher la tragédie de la nature, et de corriger » par ces traits passagers de simplicité journalière, ce » que le style tragique peut avoir habituellement de » guindé et d'emphatique. » L'observation est fausse de tout point. Le *simple* et le *familier* ne corrigeraient pas l'*emphatique* et le *guindé*; ils en feraient ressortir davantage le défaut, ou bien ils paraîtraient eux-mêmes descendre jusqu'à la trivialité et à la bassesse. Ensuite on ne voit pas que dans Racine le style tragique soit *habituellement guindé et emphatique*, ni par conséquent que le poëte ait eu besoin de ce *correctif* dont parle M. Geoffroy. Il faut s'être fait commentateur de Racine pour y apercevoir de ces choses-là.

A propos de *n'était que*, abréviation de *si ce n'était que*, M. Geoffroy dit que « dans toutes les langues mo- » dernes, les poëtes abrégent certains mots, et croient » gagner quelque chose à ces retranchemens. La langue » française, ajoute-t-il, naturellement *leste* dans sa » marche, y gagne plus que toute autre. On dit en vers, » *vois-je pas*, pour *ne vois-je pas*, *sais-je pas* pour *ne » sais-je pas*. » Il est bien vrai que les poëtes anglais, italiens, etc., *abrégent certains mots*; mais les poëtes français n'en abrégent aucun. *Si ce n'était que* et *ne vois-je pas*, ne sont pas des *mots*, mais des tours de phrase. On ne dit plus aujourd'hui en vers, *vois-je pas* pour *ne vois-je pas*, à moins que ce ne soit dans le style familier et même marotique. Enfin, si la langue fran-

çaise est *naturellement leste* dans sa marche, loin de gagner plus qu'une autre à ces retranchemens, elle y gagne moins. Mais, je suis de bonne composition; quoique, dans l'ouvrage de M. Geoffroy, l'absolu défaut de sens ne soit pas toujours une raison de croire qu'il y a faute de la part de l'imprimeur, je consens à mettre sur le compte de celui-ci le mot *leste* qui tient ici la place du mot *lente*. Pour le dire en passant, cette édition dont on a vanté outre mesure l'exécution typographique, n'est nullement exempte d'incorrection. J'en pourrais citer vingt preuves des plus fortes.

Racine a employé, dans Bajazet, cette expression : *à me venger fixe et déterminée*. Remarque de M. Geoffroy : « On ne peut pas dire *fixe à se venger*, mais *fixe* passerait » à la faveur de *déterminée*, s'il n'avait pas l'inconvénient » plus grave (*de* omis) former un pléonasme. » Voilà peut-être la première fois qu'un pléonasme est regardé comme une faute plus grave qu'une impropriété d'expression. Il me semble qu'à tout prendre, il vaudrait mieux dire bien deux fois une même chose, que de la dire mal une seule fois.

M. Geoffroy en était à peu près à la moitié de son commentaire, lorsqu'on a publié celui de Laharpe. Il ne lui a pas été difficile de remarquer combien d'erreurs empruntées par lui à Luneau de Boisjermain, avaient été réfutées d'avance par ce littérateur. Dès-lors, il a pris le sage parti de n'employer les notes de Luneau, qu'après s'être assuré que Laharpe ne les combattait pas. Mais lui-même, pour reconnaître ce service à sa manière, a combattu les observations de Laharpe aussi souvent qu'il a cru le pouvoir faire. Il a pris pour champ de bataille les tragédies d'*Iphigénie* et de *Phèdre*, toutes deux imitées d'Euripide. Laharpe avait mis Racine fort au-dessus du poëte grec; cela seul était pour M. Geoffroy une raison de donner à Euripide la supériorité. Il a commencé par affirmer que Laharpe ignorait totalement la langue grecque; puis il nous a appris que lui-même se l'était rendue, par l'étude, *presque aussi familière que la sienne*. Ces deux assertions paraissent également exagérées l'une et l'autre; mais en les admettant toutes deux dans toute leur force,

on ne voit pas encore que M. Geoffroy doive en tirer tant d'avantage. Des traductions latines et même françaises reproduisent assez fidélement la conduite d'une pièce et les pensées dont se compose le dialogue, pour qu'un littérateur qui a médité sur l'art du théâtre, puisse juger du mérite dramatique de l'ouvrage. On ne gagnerait, à une connaissance approfondie de la langue originale, que de mieux sentir certaines finesses de diction qui disparaissent dans la version la plus exacte, et d'expliquer plus heureusement peut-être ces passages en petit nombre dont l'obscurité a fait le tourment des scholiastes. Du reste, M. de Laharpe savait tout aussi bien que M. Geoffroy, qu'en jugeant un auteur ancien, il faut avoir égard à la différence des tems, des lieux, des mœurs et des usages; et l'antiquité ne lui était pas tellement étrangère, qu'il ignorât en quoi consistait cette différence. M. Geoffroy, en lui contestant le droit de juger Euripide, a donc réellement fait preuve envers lui de cette morgue exclusive et pédantesque dont lui-même vient d'accuser injustement les hellénistes qui ont relevé de véritables bévues dans l'une des deux tragédies qu'il a traduites du grec même d'Euripide. Cependant Racine s'est fort mal trouvé de la préférence que Laharpe lui avait accordée. Selon M. Geoffroy, tout, dans Euripide, est simple, vrai, naturel et raisonnable : presque tout, dans Racine, est faux, extravagant et romanesque. Je n'exagère point, je n'emploie pas d'autres termes que les siens : telle est son opinion formellement exprimée en plus de vingt endroits de ses notes sur *Iphigénie* et *Phèdre*; j'en atteste ceux qui les ont lues. Cette belle passion de M. Geoffroy pour Euripide, née d'une forte haine pour Laharpe, l'entraîne dans des apologies tout à fait plaisantes. Dans l'Iphigénie grecque, Agamemnon fait un long narré de toutes les aventures de sa famille, à ce vieil esclave qu'il charge d'une lettre pour Clytemnestre. M. Geoffroy qui avoue que l'histoire prend d'un peu haut, la justifie en disant qu'Agamemnon parle à un esclave peu instruit, et il ajoute : « Le peuple, du » tems d'Euripide, n'était pas initié aux anciennes fa- » bles : delà ces longs prologues qui précèdent les tra-

» gédies grecques. Racine avait affaire à des spectateurs » qui avaient appris la mythologie au collége. » Cette folie est du genre irréfutable; je ne saurais comment m'y prendre pour prouver à M. Geoffroy que les Grecs devaient connaître au moins aussi bien que nous l'histoire et la religion de leur pays.

On peut être curieux de voir comment M. Geoffroy prend sa revanche avec Laharpe. Celui-ci avait remarqué que dans ce beau vers d'Iphigénie :

Et la rame inutile
Fatigua vainement une mer immobile.

L'expression *fatiguer* appartenait à Virgile, mais qu'*une mer immobile* n'était qu'à Racine. « M. de Laharpe se » trompe, dit M. Geoffroy; la *mer immobile* est aussi à » Virgile :

« *Et in lento luctantur marmore tonsæ.*

» *Les rames luttent contre une mer immobile comme* » *le marbre.* » Il y a dans cette ridicule traduction une supercherie manifeste. *Marmor*, qui signifie *marbre*, signifie aussi *mer*, et s'entend ordinairement d'une *mer tranquille;* mais l'idée de tranquillité n'y est pas tellement attachée, que Virgile, pour l'exprimer, ne se soit cru obligé d'ajouter l'épithète *lentum*. *Lentum marmor* veut donc dire tout simplement *mer tranquille*. Ce serait *immotum mare* ou *marmor* qui signifierait *mer immobile*. Si Virgile ne l'a pas dit, Racine ne le lui a pas emprunté, M. de Laharpe ne s'est pas trompé, et c'est M. Geoffroy qui se trompe.

On peut lui pardonner d'avoir eu tort contre Laharpe; mais avoir tort contre Luneau est un crime irrémissible en littérature. Sur ce vers de *Phèdre :*

Et l'avare Achéron ne lâche point sa proie.

Luneau observe que l'épithète d'*avare* est empruntée à Virgile, mais que l'idée du second hémistiche est puisée dans cette expression de Sénèque : *Regni tenacis dominus*. La remarque est juste; mais M. Geoffroy ne l'a pas comprise. Il ne voit que l'épithète d'*avare;* il soutient qu'elle est traduite de l'*avari* de Virgile, et nullement du *tenacis* de Sénèque, ce que personne ne

ui conteste; et il ne s'aperçoit pas que la découverte le Luneau porte sur l'hémistiche *ne lâche point sa proie*, qui est en effet la traduction exacte et nécessaire lu mot *tenax*.

Puisque j'ai commencé à parler de traductions et l'imitations du latin, je ferai tout de suite mention de uelques contre-sens que j'ai remarqués dans la traduction d'un fragment de *la Thébaïde* de Stace. Etéocle ort de Thèbes pour aller à la rencontre de son frère. ocaste paraît tout à coup, et lui dit :

> *Quis furor? Unde iterum regni integrata resurgit*
> *Eumenis?*

M. Geoffroy traduit : « Quelle fureur! L'Euménide de cet empire se relève donc avec une rage nouvelle! » M. Geoffroy n'a pas vu qu'*Eumenis regni* tait là pour *furor regni* ou *regnandi*. Il y a une espèce le métonymie qui consiste à employer le nom des divinités pour celui des choses auxquelles elles président. Vulcain, chez les poëtes latins, se prend pour le feu, Bacchus pour le vin, Cérès pour le blé, etc. Ainsi les Euménides étant en possession d'inspirer tous les genres le fureurs, Stace donne le nom d'Euménide à la fureur lle-même; et cette fureur est la *fureur de régner*, omme la situation l'indique, et le sens l'exige. Que ignifierait l'*Euménide de cet empire?* Il n'y avait que rois Euménides : chaque royaume avait-il la sienne, omme il avait son génie tutélaire? Cela est impossible. D'ailleurs, ce qui prouve que la fureur n'est ici personnifiée que figurément, c'est que Stace lui donne l'épithète d'*integrata* qui ne s'est jamais appliquée qu'aux hoses.

Antigone, de son côté, veut apaiser Polynice; elle ui rappelle ce qu'elle a souffert des siens pour l'avoir oujours aimé.

> *Rogat illa suorum*
> *Antigone devota malis, suspectaque regi,*
> *Et tantum tua, dure, soror.*

M. Geoffroy traduit ainsi ce dernier hémistiche : « Et qui n'a plus, cruel, d'autre frère que toi. » L'idée du poëte est mal rendue; Antigone ne se plaint pas ici

de ce qu'Etéocle ne la regardant plus comme une sœur, elle n'a plus de frère que Polynice; mais elle rappelle à celui-ci, pour exciter sa reconnaissance, qu'elle conserve pour lui seul les sentimens, la tendresse d'une sœur. Ce sont là deux choses fort différentes.

Stace, mettant les deux frères aux prises, peint d'un seul mot l'atrocité de ce duel impie : *stat consanguineum campo scelus*. Voici la traduction de M. Geoffroy: « On voit *avec horreur* sur le champ de bataille ce cou- » ple fratricide. » Il s'agit bien là de *couple fratricide!* c'est le *fratricide* lui-même, le *fratricide* en personne qui paraît sur le champ de bataille, *stat consanguineum campo scelus*; il est au moins inutile de dire qu'on l'y voit *avec horreur*. Il y a bien peu de jugement et de goût, ce me semble, dans cette paraphrase molle et verbeuse d'un trait si énergique et si précis.

M. Geoffroy a su donner à ses volumes une bouffissure que son libraire nous fait chèrement payer, en traduisant, du grec ou du latin, tout ce qui, de près ou de loin, pouvait avoir rapport aux pièces de Racine. Poëmes, tragédies, comédies, histoires, il a tout mis à contribution: son industrie en ce genre est vraiment extraordinaire. Il nous reste d'Euripide une tragédie d'Andromaque qui n'a de commun avec celle de Racine que le titre. « Je ne dois pas moins m'en occuper, dit » M. Geoffroy, non pour y chercher une ressemblance » qui n'existe pas, mais au contraire pour observer » l'extrême différence des deux ouvrages: c'est le plus » sûr moyen de comparaison entre le théâtre grec et » le théâtre français. » Et M. Geoffroy part de là pour nous traduire un énorme fragment de cette *Andromaque* d'Euripide. Il est impossible que rien échappe à sa fureur de traduire, puisqu'il trouve dans la dissemblance même des deux ouvrages une raison pour les rapprocher: cela pouvait le mener fort loin, et nous devons encore le remercier de sa retenue. Au reste, Luneau s'était borné à donner un précis de cette même tragédie d'Euripide. M. de Laharpe a trouvé que c'en était trop encore, et supprimant tout ce précis comme inutile, il en a donné cette raison moins applicable à Luneau qu'à son successeur M. Geoffroy: « Nous

» ne

ne cherchons point à multiplier ces pièces de rapport qui ne servent qu'à grossir des volumes sans travail et sans utilité. On ne doit pas chercher ici ce qu'on peut trouver dans Brumoy, dans Racine le fils, et dans beaucoup d'autres critiques. *In silvam ne ligna feres.* »

M. Geoffroy fait bien mieux que de porter du bois dans la forêt; il exploite la forêt, il en abat tout le bois à son profit, il n'y laisse rien. On ne peut se faire une idée de tout ce qu'il a pris à Racine le fils sans autre paiement que beaucoup de chicanes et de critiques. Cela va jusqu'à s'approprier frauduleusement ces recherches accessoires ou même superflues qui supposent un goût et des études particulières, et qu'il n'est permis d'étaler dans un livre que lorsqu'il est bien avéré qu'on les a faites soi-même. Racine le fils qui avait étudié la langue des Anglais, a fait mention dans ses remarques sur les tragédies de son père, de quelques imitations qu'on en avait données sur les théâtres de Londres; il en a même cité plusieurs passages qu'il a accompagnés de réflexions critiques. Cela est tout à fait hors d'œuvre dans un commentaire sur Racine, puisqu'on n'en peut tirer aucune observation utile sur les productions de ce grand poëte. M. Geoffroy était donc plus que dispensé d'en parler; mais cela devait lui fournir quelques pages de plus, et pouvait lui donner, à peu de frais, un petit relief d'érudition étrangère: en conséquence, il a tout copié, passages et réflexions; copié, pas tout à fait; il a transposé, alongé, raccourci, remanié quelques phrases; soin superflu.

Un petit bout d'oreille échappé par malheur
Découvre la fourbe et l'erreur.

Ce petit bout d'oreille, ce sont les citations; elles sont absolument les mêmes; pas une de plus, pas une de moins: en sorte qu'il est évident, pour le moins clairvoyant, que M. Geoffroy n'a point lu les tragédies anglaises, que sans doute il ne les comprendrait pas, mais qu'il a voulu passer pour les avoir lues et comprises, puisqu'il s'est donné la peine très-ridicule sans cela de retraduire sur la traduction bien faite de Louis

Racine, un original qu'il ne connaissait pas. Un autre plagiat que je suis obligé de signaler aussi, c'est la réfutation des observations de Voltaire sur les différens genres de tragédie et en particulier sur la tragédie de *Mithridate*. Cette réfutation est un des morceaux de force et d'apparat de M. Geoffroy. Quiconque voudra s'en donner le plaisir, la trouvera en entier dans les remarques de Louis Racine, et sera tout étonné de l'air de découverte et du ton d'exultation que prend M. Geoffroy, en répétant ce qu'on a dit plus de cinquante ans avant lui.

Ces longues rapsodies, intitulées *Jugemens*, que M. Geoffroy a placées à la suite de chaque pièce, sont composées des élémens les plus disparates, les plus hétérogènes. On y voit pêle-mêle avec des fragmens d'auteurs grecs et latins et des diatribes contre Voltaire et Laharpe, d'énormes lambeaux de ces plates facéties qui ont été lancées dans le tems contre les chefs-d'œuvre de Racine, et de fastidieux détails sur la taille, la figure et le jeu des acteurs et actrices qui les ont représentés dans la nouveauté. On y voit ce qu'étaient Floridor, Montfleury, la Désœillets, la Champmêlé, la Dennebaut, tous personnages avec qui l'on dirait que M. Geoffroy a vécu, tant il est au fait de tout ce qui les regarde. On y apprend que « Montfleury avait un ventre » énorme qu'il était obligé de comprimer avec un cercle » de fer pour en soutenir le poids; mais que le théâtre » français a le bonheur de posséder aujourd'hui deux » Orestes d'une taille plus fine. » Voilà des particularités bien dignes d'être transmises à la postérité dans un commentaire sur Racine, et sur-tout écrites d'un style bien assorti à la gravité d'un tel ouvrage. Les éditeurs du commentaire de Laharpe, qui tout aussi bien que M. Geoffroy avaient les frères Parfait à leur disposition, ont du moins fait un choix plus sobre et plus décent des détails anecdotiques dont ils ont cru devoir nous instruire, et d'ailleurs ils les ont rejetés à la fin des volumes, en sorte qu'on ne rencontre point dans une même page Euripide et la Desœillets, Racine et Montfleury avec son gros ventre cerclé de fer.

M. Geoffroy, je ne saurais trop le répéter, a cru,

en commentant Racine, écrire son feuilleton. Sa plume toujours taillée pour ce digne ouvrage, accoutumée à ce noble exercice, a marché du même train, a rencontré les mêmes idées, et les a tracées avec les mêmes expressions. Je vais rassembler quelques phrases prises au hasard : on croira lire le feuilleton lui-même, et l'on se convaincra que M. Geoffroy avait promis plus qu'il ne pouvait tenir, lorsqu'il s'était engagé à ne pas mettre dans son commentaire de Racine, cette *légéreté*, cet *abandon*, cette *gaîté*, cette *fleur d'urbanité et de plaisanterie* qu'il s'excuse d'avoir répandus dans ses feuilles. « Cette politesse du courtisan (Saint-Evremond) » qui semble désigner Racine pour successeur de Cor-» neille, *se termine bientôt par en faire son écolier*. — » De l'Alexandre à l'Andromaque, l'intervalle est im-» mense et presque incalculable, puisque les productions » du bel esprit sont *incommensurables avec les œuvres » du génie*. — Les scènes d'Oreste et d'Hermione sont » un *magasin* que Racine a ouvert à tous les poëtes » qui l'ont suivi. — On s'aperçoit que Guymond de la » Touche, en donnant des fureurs à son Oreste, a vou-» lu faire un *morceau d'appareil à prétention*. — Les » traiteurs du tems de Racine régalaient très-bien leurs » hôtes, et ce qui est très-merveilleux, ils leur servaient » de bon vin. — On permet aux grands poëtes comme aux » jolies femmes d'avoir des caprices (c'est ce qui explique » pourquoi Racine fit d'abord *les Plaideurs* pour le » théâtre italien.) — Scaramouche (qui s'était marié » vieux, et était jaloux de sa femme) n'était pas un mari » plaisant, quoiqu'à son âge il eût fait un plaisant ma-» riage. — Les périodes si fréquentes dans les tragédies » de Racine, et si rares chez les modernes, demandent » une grande *force d'haleine*. — Achille est *en droit* de » faire à Agamemnon de *justes* reproches. — La nour-» rice de la Phèdre d'Euripide est une femme qui, sans » aucune délicatesse, va *rondement* au fait. — *Bajazet* » est une tragédie assez *nourrie*, etc., etc., etc. » Je ne citerai plus qu'une phrase de l'ouvrage de M. Geoffroy; je me garderai bien de dire qu'elle est répréhensible; car je ne la comprends pas. Assuérus dit à Esther : *Suis-je pas votre frère?* « *Frère*, dit M. Geoffroy, fut long-

» tems employé pour exprimer une amitié pure et » innocente ; la débauche ensuite s'empara de ce mot » et en souilla la signification. » Si M. Geoffroy veut bien me répondre quelque jour, et qu'une réponse publique permette l'explication que je lui demande, je le prierai de m'apprendre quel usage la *débauche* fait du mot *frère*, et quel sens elle lui donne. Je l'ignore entiérement, et beaucoup d'autres, je crois, sont dans le même cas. Si par hasard cette phrase mystérieuse couvrait une infamie que M. Geoffroy ne pût pas me révéler publiquement, j'aurais alors à lui demander pourquoi il l'a consignée, sans nécessité et fort mal à propos, dans le commentaire d'une tragédie sainte, où elle peut réveiller des idées odieuses dans l'esprit de ceux qui en sauraient là-dessus autant que lui.

M. Geoffroy a beaucoup vanté le soin qu'il a pris de rétablir le texte des lettres de Racine, et de les ranger dans un meilleur ordre. Cet avantage qu'il fait sonner fort haut, n'appartient pas exclusivement à son édition. On le retrouve dans le Racine publié par M. Petitot, et sur-tout dans celui qu'accompagne le Commentaire de M. de Laharpe. Les Éditeurs de l'un et de l'autre ont eu, comme M. Geoffroy, toutes les communications nécessaires pour completer le recueil des lettres, et la teneur des lettres elles-mêmes leur a fourni les indications dont ils avaient besoin pour suppléer les dates que Racine le fils avait supprimées. Au surplus, il est constant que, pour ce dernier objet, M. Geoffroy ne s'est pas même donné cette légère peine dont il se fait un si grand mérite, et qu'il n'a fait autre chose que de réimprimer les lettres telles qu'elles sont dans l'édition stéréotype donnée par M. Petitot. Voici la preuve : dans cette édition stéréotype, il se trouve, parmi les lettres de l'année 1692, deux lettres de l'année 1694, l'une du 28 septembre, l'autre du 3 octobre. C'était une transposition de lettres et non une erreur de date. M. Geoffroy n'y a vu qu'une faute d'impression, et il a cru faire merveille en mettant 1692, au lieu de 1694. S'il eût fait la moindre recherche relativement aux faits contenus dans ces deux lettres, il se fût tout de suite aperçu que ces faits appartenaient à l'année 1694, et que par

conséquent les lettres ne pouvaient pas être de 1692. Dans la première, il est parlé de la présentation du Dictionnaire de l'Académie, faite au roi par M. de Toureil, et il est fait mention dans la seconde de la mort de Richesource, professeur d'éloquence. Il sera facile à M. Geoffroy de s'assurer que ces deux événemens ont eu lieu en 1694. La faute n'est point dans le Racine de Laharpe, auquel nul genre de supériorité ne devait manquer. Les notes, en assez grand nombre, que les Editeurs de cet ouvrage ont placées au bas des lettres, fournissent sur toute la correspondance de Racine de précieux éclaircissemens que l'édition de M. Geoffroy laisse à désirer.

J'ai relevé beaucoup de fautes dans le Commentaire de M. Geoffroy, et je les ai prouvées quelquefois avec un soin minutieux. J'en demande pardon à la plupart de nos lecteurs qui étaient persuadés d'avance qu'un bon ouvrage en ce genre ne pouvait sortir de la plume d'un pareil écrivain. Je n'ai rien appris à ceux-ci; mais il fallait convaincre les autres. J'ai dû pour cela signaler un grand nombre d'erreurs et m'attacher même à les réfuter. On a pu voir qu'accablé de l'abondance des objets et gêné par les bornes d'un extrait, j'ai voulu du moins offrir un échantillon de tous les genres de fautes, laissant au lecteur le soin de calculer tout ce que j'étais forcé d'omettre, d'après le peu que je pouvais montrer. Mais il est des défauts, pour ainsi dire, impalpables, défauts qu'on ne peut rendre sensibles par l'analyse, et dont la continuité importune nuit plus à un ouvrage que ne feraient des défauts plus choquans, mais moins répétés. De quelle manière pourrais-je démontrer que M. Geoffroy fait sans cesse, sur les vers les plus simples, de ces remarques d'une justesse triviale et niaise qui feraient préférer le paradoxe et même l'erreur; que, d'un autre côté, soit paresse, soit insuffisance, il laisse passer, sans la moindre observation, les vers les plus susceptibles d'un examen approfondi; que lorsqu'il juge à propos de s'y arrêter, il ne fait que débiter d'un ton capable et avec une assommante prolixité, ce qui traîne dans tous les livres; que, tout en se moquant de ceux qui, pour affecter l'érudition et la

sagacité, aperçoivent des imitations marquées où il n'y en a pas la plus légère trace, lui-même il rapproche souvent des choses qui n'ont presque aucun rapport d'idée, ni d'expression; que quand son style ne pèche pas ouvertement contre les règles du langage, il est entièrement privé d'élégance; que quand il n'est pas de mauvais ton et de mauvais goût, il est d'une familiarité désagréable ou d'une gravité ennuyeuse, etc., etc.? Tout cela se sent dans une lecture, et ne se prouve pas dans un extrait. Tout ce que je puis faire, c'est de le dire, et je le dis. Si quelqu'un en doute, qu'il s'en assure lui-même: je ne lui souhaite pas d'autre punition pour son incrédulité.

Heureusement on y sera peu disposé, quand on se rappellera sur quels titres se fonde la mission que M. Geoffroy s'est arrogée. L'auteur du feuilleton, quoi qu'il en dise, n'est ni un littérateur, ni un écrivain. L'aveugle détracteur de Voltaire n'est point un admirateur éclairé de Racine. Cette inexplicable fureur contre Voltaire est l'esprit, est l'ame de tout son ouvrage; il n'y a pas une seule page qui n'en soit empreinte; cela dégénère en une véritable manie où l'odieux et le ridicule se confondent. Le grand homme qui en est l'objet, est aujourd'hui insensible à toutes ces attaques: elles ne troublent pas plus son repos, qu'elles ne dégradent son immense renommée. Aussi M. Geoffroy s'est-il choisi encore d'autres victimes, des victimes vivantes, afin de trouver au moins le salaire de ses injures, dans l'espoir de leur nuire et de les affliger. Il a imaginé de dépouiller l'époque actuelle de toute sa gloire dramatique, en mettant à la fois trois de nos premiers tragiques, non point au-dessous des anciens à qui les modernes le cèdent sans honte, quoique souvent avec plus de modestie que de raison, non point au-dessous de Corneille et de Racine qu'ils se plaisent à reconnaître pour leurs maîtres, mais au-dessous d'un moderne, d'un étranger, d'Alfiéri enfin, sans lequel M. Geoffroy déclare qu'ils n'eussent point fait les ouvrages dont le sujet leur est commun avec lui; et cette phrase, chef-d'œuvre unique de dénigrement et d'injustice littéraire, est consignée dans un livre qui,

à l'aide du nom de Racine, et j'ai honte de le dire, à l'aide du renom scandaleux de son commentateur, va porter dans toutes les parties de l'Europe le mépris de notre théâtre et des écrivains qui le soutiennent par leurs talens. C'est pourtant-là le langage d'un de ces gens qui reprochent sans cesse à Voltaire d'avoir diffamé sa nation aux yeux de toutes les autres. Si Voltaire a eu le tort de la décrier par des sarcasmes, quelquefois trop justes, du moins il réparait sa faute en l'honorant par des chefs-d'œuvres. Par quels chefs-d'œuvres ces messieurs compenseront-ils la honte dont ils cherchent à la couvrir? AUGER.

BÉLISAIRE; par Mme DE GENLIS. Un vol. in-8°. — A Paris, chez *Maradan*, libraire, rue des Grands-Augustins, n° 9.

IL est trop prouvé que dans les arts de l'esprit et de l'imagination, les plus légères critiques ne blessent pas moins la sensibilité du talent que l'orgueil de la médiocrité. Les faveurs de Louis-le-Grand et les suffrages d'un ami tel que Boileau ne purent consoler l'auteur de *Phèdre* d'une injustice passagère; il crut punir l'envie en renonçant à la gloire, et quatorze de ses plus belles années furent perdues pour le théâtre français. On a vu depuis, le vieillard de Ferney, ne comptant pour rien toutes les palmes qui couronnaient sa tête octogénaire, se croire obligé de repousser la critique par des satires pleines de fiel, employer toutes les forces de l'esprit et de la colère contre ses plus faibles adversaires, et leur donner par ses injures une célébrité malheureuse, à laquelle ils n'étaient point appelés. Aujourd'hui Mme de Genlis, accoutumée à nous offrir des exemples inimitables, ne dédaigne pas d'imiter elle-même celui de Voltaire! Je la prie de ne voir dans ce rapprochement aucune personnalité; ce n'est que sous le rapport de l'irascibilité littéraire qu'elle est comparée à l'auteur de *la Henriade*; elle n'en diffère pas moins de ce poëte-philosophe par ses principes et par l'emploi de ses talens. Mais comme Voltaire, malgré son immense supériorité,

payait son tribut à la faiblesse humaine, et descendait quelquefois, dans ses pamphlets cyniques, au niveau de ses plus obscurs ennemis, de même Mme de Genlis, quand elle craint d'affliger l'envie par le succès d'un nouveau roman moral, prend soin de la consoler d'avance par une préface polémique.

Je suis accusé dans celle de *Bélisaire* d'avoir critiqué le *Siége de la Rochelle* avec *le ton et les expressions de la haine*; d'avoir fait de cet ouvrage *un extrait non-seulement infidèle, mais tout à fait faux*, et de m'être permis des *personnalités très-offensantes*. Mme de Genlis daigne ensuite m'expliquer, avec un peu d'ambiguité, ce qui fait souvent confondre, par des auteurs irrités et par le public impartial, *l'état honorable de journaliste*, avec *le vil métier de libelliste*. Je la remercie sincèrement de ses instructions, qui, je crois, m'étaient inutiles dans cette occasion, et je tâcherai d'être clair dans ma réponse.

Pour prouver que mon extrait du *Siége de la Rochelle* est infidèle et faux, Mme de Genlis assure que j'ai répété, d'après un autre critique, que ce Roman était fondé sur la condamnation d'une jeune fille innocente, accusée d'un crime exécrable, *uniquement parce qu'on la trouve évanouie dans la chambre de l'enfant assassiné*. — Voici ma réponse : Je n'ai pas dit un seul mot de ce que Mme de Genlis me fait dire, et je la défie de trouver dans mon extrait la phrase qu'elle cite et qu'elle souligne.

J'ai dit, au contraire, « que le mariage clandestin » du comte de Rosemberg avec la fille d'un Electeur » d'Allemagne, mariage accompagné de circonstances » presque impossibles, était le véritable fondement de » l'ouvrage, qui, sans cette aventure incroyable, ne » pourrait se concevoir ni se dénouer. » Quant à la scène horrible de l'assassinat, j'ai dit : « Il faut entendre Mme de Genlis la raconter elle-même. La clarté, » la simplicité, l'élégance continue du style, feront plus » aisément supporter au lecteur l'atrocité de l'action et » l'invraisemblance des détails qui l'accompagnent. » Alors, j'ai cité littéralement plusieurs pages du roman et tout le récit du meurtre, auquel je n'ai ajouté que les ré-

flexions suivantes : « Je le demande à tout homme de » bonne foi : personne, dit avec raison Mme de Genlis, » n'aurait pu concevoir l'idée de ce crime abominable. » A peine peut-on l'expliquer en supposant toutes les fu- » reurs de la cupidité en démence réunies à toutes les » prévoyances d'une scélératesse réfléchie, à toute la féro- » cité d'un brigand inaccessible à la crainte et aux re- » mords : et tout le monde s'accorde et s'obstine » à l'imputer à une fille de dix-sept ans, dont le » souffle du vice n'a point encore altéré la pureté, » modèle touchant de grâce, de pudeur, de piété » filiale, qui n'est connue de tout ce qui l'environne » que par sa bienfaisance, sa timidité, sa candeur, sa » vertu céleste ! Et *Valmore*, le plus sensible et le » plus religieux des hommes, transforme tout-à-coup » en parricide cet ange dont il est adoré ! il veut que » *Clara* périsse dans les tourmens ; *il ne veut vivre* » *que pour voir son supplice !* Passe encore pour *Val-* » *more !* C'est un père au désespoir : mais sa sœur, » mais ses vassaux, mais les juges sur-tout ! qui tous » à l'envi, font taire le cri de la nature et de la rai- » son ! qui sacrifient toutes les *certitudes morales* à de » faibles apparences ; comme si celui qui fut capable » de combiner et d'exécuter cet horrible assassinat, » avait dû nécessairement s'évanouir après l'avoir » commis, garder à la main le poignard ensanglanté, » et attendre plus d'une heure, dans cette attitude, » qu'on vînt l'arrêter à côté de sa victime ! »

Sans doute, j'ai pu croire que l'art et le goût ne permettaient pas de fonder l'intérêt d'un roman sur le spectacle d'un assassinat et d'un échafaud ; qu'il était malheureux que l'ouvrage de Mme de Genlis fût établi sur cette conception première ; et que des moyens pareils ne devaient pas réussir chez un peuple dont la littérature n'est point arrivée au dernier degré de la barbarie. Mais on voit évidemment, par le passage cité, que, loin d'avoir dit ou répété que *Clara* est accusée d'un crime exécrable, *uniquement parce qu'on la trouve évanouie dans la chambre de l'enfant assassiné*, j'ai présenté cet évanouissement et les circonstances qui l'environnent, comme une première preuve de son

innocence; et que sans m'arrêter aux invraisemblances matérielles de l'action, j'ai particuliérement insisté sur les certitudes morales que le caractère connu de l'accusée opposait à l'erreur des juges. Ainsi, je puis dire à Mme de Genlis, en me servant de ses propres expressions, pour conserver, au lieu du ton de la haine, celui de la politesse et de la bienveillance, qu'elle a fait *un exposé grossièrement, formellement faux*, enfin *un faux exposé* de ma critique.

Cette étrange progression d'adverbes et ce bisarre superlatif, dans le style d'un écrivain, ordinairement si élégant et si pur, m'a beaucoup moins étonné, je l'avoue, que le reproche de haine, et de mauvaise foi qui m'est adressé directement dans cette malheureuse préface. On vient de voir de quel côté se trouve la mauvaise foi! Quant à la haine, et aux personnalités qu'elle inspire, rien, j'ose le dire, n'est plus éloigné de mon caractère: j'ai le bonheur de ne pas même haïr mes ennemis déclarés. J'aime dans Mme de Genlis, un talent facile et fécond, qui rend presque toujours sa pensée avec une expression franche et naturelle; je n'aime point qu'elle en abuse pour altérer tour-à-tour la noble simplicité de l'histoire et la gravité sévère de la religion. J'aime dans ses ouvrages la peinture fidelle du monde où elle a vécu, ses aperçus fins et vrais sur la société, ses réflexions ingénieuses sur les préjugés et sur les mœurs; je n'aime point qu'elle y joigne des tableaux d'un monde imaginaire, des aventures sans vraisemblance, des caractères sans vérité, ou si l'on veut, d'une affreuse vérité, mais heureusement trop rares dans la nature pour qu'on doive les prodiguer dans les livres: enfin, j'aime, je respecte, dans Mme de Genlis, la pureté de la morale et l'exaltation de la piété; mais je n'en aime le faste sententieux ni dans les drames, ni dans les romans. Du reste, aucun intérêt d'affaires ou de partis, aucune opinion, aucune rivalité, aucun souvenir pénible ne peut m'armer contre Mme de Genlis; j'ai eu l'honneur de la rencontrer, une seule fois, dans un cercle nombreux; et je doute que dans sa société la plus intime, on rende justice avec plus d'empres-

sement et de plaisir que moi, à l'étendue de ses connaissances et à la variété de ses talens.

Parmi les personnalités *très-offensantes* dont elle se plaint, elle n'en cite qu'une seule; c'est le reproche que je lui ai fait d'avoir critiqué amèrement les ouvrages d'une personne qui ne l'avait jamais attaquée. Voilà ce que Mme de Genlis appelle un reproche *tout à fait étranger à la littérature : alors*, dit-elle, *les discussions littéraires ne seraient plus que des libelles.* En vérité, je doute si je veille en transcrivant ces lignes singulières! Quoi! Mme de Genlis aura le droit de critiquer, de tourner en ridicule les ouvrages de deux femmes célèbres, qui n'ont jamais attaqué les siens, et sous peine de n'être plus qu'un libelliste, un journaliste honnête n'aura pas le droit de le remarquer! Mme de Genlis, commentant au gré de sa colère cette observation si simple, prétend que je veux qu'on attende *une attaque* pour critiquer ce qui paraît répréhensible; que si l'on n'est jamais *attaqué*, il faut toujours se taire; mais que dès qu'on est *attaqué*, on peut combattre à outrance. « Voilà, poursuit-elle » avec une édifiante modération, des règles de cri- » tique bien nobles et bien raisonnables. Il est fâcheux » que M. Esménard, qui vient de les établir, les en- » freigne aussitôt en les publiant, car non-seulement » il critique mon ouvrage, mais il fait tous ses efforts » pour noircir mon caractère, et je ne l'ai jamais *at-* » *taqué !* etc. »

Non, madame, je n'ai jamais eu l'intention de noircir votre caractère, en critiquant vos ouvrages; et même lorsque j'ai remarqué cette attaque déplacée contre deux femmes que vous étiez dignes de louer; lorsque j'ai glissé légèrement sur ce reproche, qui n'était pas *tout-à-fait étranger à la littérature*, puisque votre critique était imprimée à la tête du livre que j'analysais; je n'ai pas cru qu'en cédant à la séduction de l'amour-propre, qui, peut-être à votre insçu, ne critiquait les ouvrages de vos rivales que pour faire l'éloge des vôtres, vous commissiez un action odieuse, capable de *noircir votre caractère*. Je n'avais pas besoin de lire votre dernière préface, pour savoir que

l'esprit le plus fin, le caractère le plus honnête, n'empêchent point de tomber souvent dans les piéges que nous tend la vanité; mais j'avais besoin de l'étrange rapprochement que vous faites, pour apprendre qu'un écrivain, condamné à rendre compte des ouvrages nouveaux dans un journal littéraire, s'il ose critiquer un auteur dont il n'a point à se plaindre, manque à toutes les convenances, aussi bien que celui ou celle qui dans la préface d'un roman, attaque tous les romans qui peuvent être préférés aux siens. Je croyais au contraire, que ce qui pour le journaliste est souvent un pénible devoir, était un procédé peu généreux chez un écrivain à qui, Madame, tout le monde peut appliquer ce mot fameux que vous connaissez; *quoi! sans y être obligé!* je ne saurais vous féliciter d'avoir voulu joindre à l'heureux privilége de charmer vos lecteurs par vos ouvrages, le malheureux droit de juger ceux de vos rivaux et de vos rivales: et je crains bien qu'après en avoir peut-être abusé dans l'épître dédicatoire du *Siége de La Rochelle*, vous n'ayez eu tort d'en user encore dans la préface de *Bélisaire* et dans la notice historique dont vous avez enrichi ce nouveau roman.

Cette notice me paraît moins destinée à faire connaître des personnages très-connus, qu'à prouver l'excellence des romans historiques, et à critiquer le *Bélisaire* de Marmontel. Suivant Mme de Genlis, les romans historiques, à mérite égal, doivent être toujours préférés aux autres. « Eux seuls, dit-elle, ont fait la réputation des romanciers français les plus célèbres. » Je croyais que *Gilblas* y avait contribué, et que Le Sage valait bien Mlle Scudéry, La Calprenède, Mlle de Lussan, et tous ceux que Mme de Genlis place au premier rang des romanciers français. Il est vrai que, se méfiant de ses argumens, elle s'empresse de les fortifier par des autorités, et qu'elle s'efforce de prouver que *Séthos*, *Anacharsis*, et même *Télémaque* sont aussi des romans *historiques*. Mme de Genlis estime particulièrement *Séthos*: « Morale, intérêt, instruction, style » sage et pur, il réunit tout, dit-elle. C'est le seul bon » ouvrage du dernier siècle, auquel les philosophes

» aient rendu pleine justice, et ce fut uniquement par
» équité et par amitié pour l'auteur, car les principes
» en sont parfaits. On dit néanmoins que l'auteur était
» philosophe, dans le sens attaché alors à ce mot : si
» cela est, il faut convenir franchement qu'un philo-
» sophe du dix-huitième siècle a fait un excellent livre
» et parfaitement pur. » *Et je ne sais pourquoi je bâille en le lisant :* mais j'aime à voir Mme de Genlis applaudir à l'*équité* des philosophes, sans pouvoir être soupçonnée d'amitié pour eux, et je n'opposerai point à son admiration si pleine, si abondante et si désintéressée pour *Séthos*, le jugement de Voltaire, ni le dernier vers d'une épigramme contre l'abbé Terrasson, beaucoup trop cynique, pour être connue de Mme de Genlis;

Frappez fort : il a fait Séthos.

Au reste, puisqu'elle veut absolument que cet ouvrage, le voyage d'*Anacharsis*, et l'immortel chef-d'œuvre de Fénélon, soient des romans historiques, elle me permettra quelques réflexions à cet égard. Osons, pour un moment, comparer le roman à la tragédie, puisque l'une est souvent un roman en action, et que l'autre devrait toujours être un drame raconté. Nous avons deux espèces de tragédies historiques, toutes les deux consacrées par de grands succès. La première est celle où le poëte s'emparant d'un événement dont les circonstances principales sont intéressantes et tragiques, les combine et les réunit sans blesser les règles fondamentales du théâtre. S'il est forcé d'inventer quelques ressorts nécessaires à la marche de l'action, ils sont tellement en harmonie avec ceux que l'histoire fournit, tellement fondés sur la situation et les caractères donnés, que la vraisemblance ajoute encore à l'intérêt de la vérité. Alors on croit voir sortir de la poussière des tombeaux les tyrans et leurs victimes, les grands criminels et les héros : le poëte rend, pour ainsi dire, l'histoire vivante, et nous fait assister aux catastrophes des siècles passés. L'illusion est complète, quand l'éloquence ou la mâle simplicité du style peignent avec des couleurs fidèles les lieux, les tems, les mœurs et les passions que le poëte a voulu représenter. Cette espèce de tragédie, la plus difficile de toutes, n'est pas toujours

celle qui produit les impressions les plus vives et les plus générales; mais elle satisfait plus qu'aucune autre les hommes d'un goût sévère et d'un esprit cultivé. *Cinna*, *les Horaces*, *Rome Sauvée*, *Brutus*, appartiennent à ce genre, dont *Britannicus* me paraît être le plus parfait modèle.

Une seconde espèce de tragédie historique, dont la littérature française s'honore, est celle où l'auteur s'attachant particuliérement à peindre des caractères dramatiques et des passions théâtrales, lie une action qu'il invente à une époque mémorable et à des événemens célèbres. Ici, l'imagination plus libre a le choix de l'intrigue et de ses ressorts; les combinaisons sont plus faciles et plus fécondes; il y a moins de ce mérite de difficulté vaincue qui entre pour beaucoup dans le charme de tous les beaux-arts; mais un poëte ingénieux, brillant et passionné, peut créer une fable intéressante, l'environner de grands souvenirs, et produire une émotion profonde sur la foule assemblée au théâtre, sans déplaire au petit nombre qui juge dans le silence du cabinet. Ainsi Voltaire a lié l'action de *Zaïre* à l'époque si poëtique des Croisades; celle d'*Alzire* à la conquête du Nouveau-Monde; celle de *Tancrède* au tableau des coutumes, des lois de la chevalerie, et à l'invasion des Sarrasins en Europe. L'histoire ne lui a rien fourni pour l'intrigue de ces drames touchans; mais il lui doit des peintures de mœurs et des traits de caractère qui complètent l'illusion produite par la magie de son talent. Observons que cette illusion est bien moins parfaite, si le héros de la tragédie est un personnage vraiment historique, comme dans *Mahomet* et l'*Orphelin de la Chine*, parce qu'alors les convenances théâtrales forcent quelquefois le poëte à démentir le caractère connu : qu'on se rappelle l'amour de *Mahomet* pour *Palmyre*, et la délicatesse, les raffinemens, je dirais presque la timidité du tartare Gengiskan, devant *Idamé*.

Il en est des romans historiques comme de cette dernière espèce de tragédie (1). (Encore une fois qu'on me

(1) Un homme d'esprit disait derniérement qu'un roman historique est une tragédie sans poësie et sans parterre.

permette ce rapprochement ; il est question d'*Anacharsis* et de Télémaque). Nul doute qu'un romancier ne puisse emprunter à l'histoire la peinture des mœurs, des tems et des lieux, pourvu qu'il conserve fidélement les couleurs locales : nul doute encore qu'il n'ait le droit de lier sa fable à des événemens connus, à de nobles souvenirs ; mais il est toujours dangereux pour lui de choisir ses principaux personnages parmi des hommes dont les actions et les caractères sont irrévocablement établis et connus ; car alors la présence majestueuse de l'histoire arrête à chaque instant l'essor de l'imagination, ou les fictions ingénieuses de l'imagination dénaturent la simplicité de l'histoire. L'abbé Barthelemi pouvait inventer pour le jeune *Anacharsis* des situations et des aventures fabuleuses ; le goût ne lui demandait qu'une parfaite analogie entre ces fictions et les faits historiques dont il rappelle le souvenir. Fénélon, plus libre dans une carrière plus étendue, pouvait environner un héros poëtique de tout le merveilleux de l'épopée ; ni l'un ni l'autre ne l'auraient osé pour *Bélisaire*.

Mme de Genlis elle-même, malgré sa confiance dans les droits et les ressources du roman *historique*, n'a point osé prodiguer ici, comme dans ses autres ouvrages, les événemens incroyables, les caractères monstrueux, et tous les petits agrémens du genre. Il y a bien par-ci par-là, des invraisemblances un peu fortes dans la liaison des faits et dans la conduite des personnages ; mais Mme de Genlis nous apprend dans sa préface *qu'il y a de la petitesse et de la pédanterie à se montrer trop sévère à cet égard*, et je me tiens pour averti. Je ne dirai donc rien de quelques erreurs sur les lieux et sur les climats, qu'un très-bon critique a déjà relevées dans la *Gazette de France* ; je ne parlerai pas davantage de quelques situations prises dans des livres imprimés depuis long-tems, et peut-être dans un ouvrage attendu avec une juste impatience par tous ceux qui en connaissent des fragmens ; il est du moins certain que la situation frappante de *Bélisaire* et de *Gélimer* sur les ruines de Carthage a coûté peu d'efforts à l'imagination de Mme de Genlis. Mais puisqu'elle permet qu'on

exige des sentimens toujours vrais, et la vraisemblance la plus exacte dans la conduite des personnages d'après leurs caractères et leurs situations, je prendrai la liberté de lui demander si *Bélisaire*, à qui elle donne un orgueil dominateur et la soif ardente de la vengeance, Bélisaire, à qui l'on a crevé les yeux, et qu'on vient de laisser enchaîné sur un rocher de la Thébaïde où ses imprécations contre la Providence se mêlent au bruit des vents et des orages, peut, d'après son caractère et sa situation, avant d'avoir été désarmé par la religion et par le spectacle d'une résignation sublime dans un malheur égal au sien, faire à son hôte un récit de plus de quatre-vingts pages, semé d'observations très-fines, exprimées avec une élégante précision, sans qu'il lui échappe un seul cri de douleur ou de vengeance contre ses barbares ennemis? C'est cependant ce qu'il fait aux dépens de toute vraisemblance morale et dramatique. Veut-on des preuves? je prends au hasard les premiers passages qui se présentent.

« Ceux qui n'ont jamais vécu à la Cour s'en font une » idée très-fausse, et la calomnient par ignorance. Ils » croient que tous les favoris des princes sont insolens, » ils se trompent. A moins d'être un sot et même un » lâche, on a rarement de l'impertinence dans une » situation où l'on ne reçoit de ses égaux que des marques » de déférence, et de ses inférieurs que des hommages. » La morgue et la hauteur ne sont guère le partage » que des courtisans bien traités des princes, mais sans » crédit, et qui, par fatuité, voudraient donner une » haute idée de leur faveur. »

Sans avoir vécu à la Cour, je crois ces observations très-justes; mais je le demande à ceux qui ont interrogé le cœur de l'homme et qui savent faire parler ses passions, ce langage tranquille est-il celui du héros, dans la situation où il est placé! S'attendait-on à trouver ici, dans la bouche de *Bélisaire*, les souvenirs de Mme de Genlis?

Je ne pousserai pas plus loin ma critique, et j'espère que, cette fois, Mme de Genlis ne la jugera pas tout à fait étrangère à la littérature. Je demande pardon à mes lecteurs de leur faire attendre depuis si long-tems

l'analyse

l'analyse du roman dont je les entretiens. L'intrigue en est si simple, Mme de Genlis, intimidée peut-être par la présence de l'Histoire, a tellement économisé l'invention, qu'il me sera facile de les satisfaire en peu de mots. Le livre a deux cent trente-deux pages; les événemens de l'avant-scène en occupent cent quarante, dont cent pour le récit des actions de *Bélisaire*, d'après ce que tout le monde sait, et pour le récit de son malheur, d'après les Mémoires particuliers de Mme de Genlis; les quarante qui suivent sont consacrées à *Gélimer*, cet illustre et malheureux roi des Vandales, que Justinien décora du titre de patrice, et qui mourut en Galatie sous la pourpre romaine. Mme de Genlis a fait de ce prince arien un hermite de la Thébaïde qui recueille Bélisaire, qui prêche comme un Chrysostôme ou comme un Augustin, et qui après avoir bien édifié son hôte, part avec lui pour aller le cacher non loin des ruines de Carthage, près de l'ancien palais des monarques Vandales, réduit en cendres par Bélisaire triomphant. Les deux vieillards apprennent l'invasion des Bulgares dans la Thrace, la révolte de Pharas lieutenant de Bélisaire, et les nouveaux dangers qui menacent Justinien et l'Empire. Ils quittent aussitôt l'Afrique pour aller étouffer la sédition et ramener les peuples à l'obéissance. Le traître Pharas, trompé dans les desseins de son ambition secrète, feint de céder à l'ascendant de la vertu; mais sous prétexte de faire conduire Bélisaire au château de la princesse *Sophie*, noble asyle où s'est retirée la fille du héros, il le livre aux Bulgares. *Abdaliz*, roi de cette nation féroce, ancien ami de *Bélisaire* qui jadis lui renvoya son fils sans rançon, vient de couper la tête à *Narsès*, implacable ennemi de ce grand-homme et le véritable auteur de son infortune. Il tient dans les fers, Justin, fils adoptif de Justinien, héritier désigné du trône, et propose à *Bélisaire* de lui brûler les yeux avec un fer rouge, pour se venger lui-même et sur-tout pour venger le fils du roi, tombé dans le dernier combat sous la lance de Justin. On se doute bien que Bélisaire repousse avec horreur cette proposition tout à fait bulgare: il fait mieux, il obtient la liberté du prince impérial qui s'éloigne à l'instant.

Mais le roi, qui vient apparemment d'épuiser sa générosité, se ravise tout à coup, enferme son ami Bélisaire, et veut absolument que le héros aveugle dirige par ses conseils les opérations de son armée : pendant que ceci se passe dans le camp des barbares, le fils du roi ressuscite dans celui des Grecs. Rien n'est plus simple que de l'échanger contre Bélisaire; mais toute communication est devenue impossible entre les deux camps par les ordres sanguinaires d'*Abdaliz*; il faut voir dans l'ouvrage même le singulier parti que prennent Justin, Tibère, et Gélimer pour arriver auprès du roi. Enfin tout s'arrange; la paix est conclue et dictée par Bélisaire; on retourne à Constantinople pour être témoins de la mort de Justinien, qui suivant l'usage impérial de ce tems-là, veut expirer sur la cendre; et Justin en montant sur le trône, associe à l'Empire son ami Tibère, dont il épouse la sœur (la princesse *Sophie*) en lui faisant épouser *Anastasie*, la fille de Bélisaire, dont il a été lui-même trop long-tems épris.

Il ne manque à cette analyse rapide que des détails sur les amours de Justin, de Tibère, de Sophie et d'Anastasie, épisodes qui n'embellissent pas beaucoup le roman. Il est écrit, comme tout ce qui sort aujourd'hui de la plume de l'auteur, avec une correction facile, une simplicité souvent élégante, mais avec peu de verve et de chaleur. Mme de Genlis, toujours malheureuse dans ses critiques, a provoqué sans le vouloir des rapprochemens avec le *Bélisaire* de Marmontel. Les deux ouvrages diffèrent autant par le but que les auteurs se sont proposé, que par la manière dont ils ont voulu l'atteindre; et je crois qu'il ne serait pas moins inutile de comparer ces deux livres, que de vouloir accorder ensemble leurs admirateurs. ESMÉNARD.

ANNIBAL FUGITIF, par L. M. P. DE LAVERNE. Deux volumes in-12. A Paris, chez Léopold Collin, libr., rue Gilles-Cœur, n° 4. — 1808.

AVANT de rendre compte de cet ouvrage, qui est une espèce de roman historique écrit en style poëtique, nous

allons discuter un jugement que l'auteur prononce dans sa Préface, et auquel il nous paraît attacher beaucoup de prix. « Les principaux historiens (dit-il) qui ont parlé d'Annibal, sont Polybe, Tite-Live, Cornélius-Nepos, Plutarque et Appien. Justin, Florus, Eutrope, Zonare, en ont aussi fait mention; mais ce ne sont pas des écrivains de l'importance des autres. Je crois ne rien *hasarder*, en disant que le plus croyable de ces écrivains est le premier cité, et le moins croyable le second. Polybe a vécu très-peu de tems après Annibal. Il avait été élevé à l'école des plus grands guerriers et des plus grands politiques; sa naissance l'avait appelé de bonne heure à des fonctions importantes dans sa patrie; enfin il fut l'ami du second Scipion l'Africain, fils adoptif de celui qui termina glorieusement, contre Annibal lui-même, la seconde guerre punique. A tous ces titres, en faveur de sa véracité, Polybe joignait un esprit lumineux, un jugement exquis, une ame *incapable de la lâcheté de mentir* ou de la faiblesse de se laisser entraîner par des préjugés....... Il en est tout autrement de Tite-Live. Cet écrivain éloquent, dont le style est fait pour servir de modèle, et les pensées de règle pour la conduite de la vie, doit être certainement considéré comme *un grand rhéteur* et *un grand philosophe*, mais il n'a point les mêmes droits à être envisagé comme *un grand historien*. Par son rang et son état dans la société (et si l'on est jugé par le résultat, on peut ajouter par son éducation) Tite-Live était *étranger aux profondes connaissances de la politique et de la guerre. Il ne pouvait donc pas présenter les faits relatifs à ces deux principales branches de l'histoire avec des couleurs qu'il tirât de son propre fonds; mais il était obligé de tout emprunter des autres;* et comme les sources n'étaient pas de son tems aussi communes qu'aujourd'hui, Tite-Live, en ce qui concerne Annibal, *a tout simplement pris le parti de copier Polybe*. Mais si, comme je viens de le *démontrer*, Polybe avait des moyens de connaître la vérité au sujet de ce grand-homme, qui *n'étaient nullement à la portée*

» *de Tite-Live*, que doit-on penser de tout ce qui se trouve
» dans Tite-Live de plus que dans Polybe, sur les actions,
» le caractère et les qualités bonnes ou mauvaises du général
» Carthaginois?........ Et lorsqu'on voit ensuite que ce sup-
» plément au texte de Polybe *est une injure continuelle à*
» *la mémoire* d'un célèbre guerrier, qui fut le vainqueur et
» l'effroi de la nation de l'écrivain, et que l'on a d'ailleurs
» *des preuves de la mauvaise critique de cet écrivain*, de sa
» partialité pour ses compatriotes, et de son amour dérai-
» sonnable pour son pays, *le doute* ne devient-il pas alors
» *une certitude*; c'est-à-dire, ne regarde-t-on pas comme
» *fausses et mensongères* des assertions qui sont le fruit de
» la haine, de l'*aveuglement et de l'envie?* »

Nous ne ferons pas remarquer toutes les fautes de style dont fourmille cette longue diatribe contre Tite-Live. Ce n'est pas de cela qu'il s'agit; mais nous croyons devoir faire observer au lecteur que, jusqu'ici du moins, tout en attaquant la réputation des auteurs classiques qui ont fait le plus d'honneur à la langue française, on avait respecté celle des auteurs classiques grecs et latins; les critiques mêmes qui avaient pris le plus à tâche de dénigrer les premiers, leur opposaient sans cesse Cicéron, Tacite, Tite-Live, etc. M. de Laverne est, à ce que nous croyons, le seul qui, jusqu'à ce jour, ait osé parler avec *irrévérence* de ces modèles éternels du goût et du génie. Nous trouvons qu'il *hasarde* beaucoup, et que le sort de son ouvrage est singulièrement compromis par ce morceau de sa préface. Eh! pourquoi, au sujet d'Annibal, en croirions-nous plutôt Polybe que Tite-Live? Si l'amour de la patrie, préjugé sacré dont il est très-bon qu'on ne se défasse jamais, a pu porter Tite-Live à quelque exagération, lorsqu'il a parlé des défauts qui ont terni le caractère du général carthaginois, Polybe, grec de naissance, qui n'a vu dans Annibal que le vainqueur d'une nation qui asservissait toutes les autres, et sur-tout la sienne (car la Grèce venait de subir le joug) n'a-t-il pas pu aussi exagérer les bonnes qualités de ce général? Il a eu beau être l'ami de Scipion-Emilien; les liaisons de par-

ticulier à particulier ont plus de pouvoir sur les sentimens que sur les opinions, et les amitiés privées n'empêchent pas les haines publiques. M. de Laverne, même lorsqu'il croit devoir louer Tite-Live (apparemment pour paraître de bonne foi quand il en dit du mal) ne daigne pas lui donner les éloges qui lui conviennent: il l'appelle *grand rhéteur* et grand philosophe. Tite-Live est très-éloquent; mais l'éloquence n'est pas de la *rhétorique :* il n'est pas *philosophe*, car il est superstitieux; et la *philosophie* ne s'allie point avec la *superstition*. Et où l'auteur d'Annibal fugitif prend-il que Tite-Live était *étranger aux profondes connaissances de la politique et de l'histoire*, et qu'il était obligé de *tout emprunter des autres et de copier Polybe?* On ne peut disconvenir, il est vrai, que puisque Polybe a écrit avant Tite-Live, que les Romains ont été vaincus par Annibal sur les bords du Tessin, à Trasymène, à Cannes, Tite-Live, qui est venu deux cents ans plus tard, a bien été obligé de le dire comme lui: et si c'est-là ce que M. de Laverne appelle *copier*, tous les historiens qui se succèdent dans la narration du même fait se copient nécessairement. *Polybe était presque contemporain des événemens qu'il raconte :* soit; mais il a pu en croire ses préjugés et ses affections; et Tite-Live, qui a eu le désavantage d'être moins près de ces mêmes événemens, a trouvé dans la protection dont Auguste l'honorait, les moyens de compulser les registres des temples, des pontifes, des Augures, des vestales, a pu s'instruire par les entretiens du savant Varron, et c'est bien aussi quelque chose; ce n'était pas trop la peine, pour exalter Polybe, d'appeler Tite-Live *mauvais critique*, et de l'accuser *de haine, d'aveuglement et d'envie*, sur-tout lorsque l'on n'en donne aucune preuve. Il n'est pourtant pas difficile de pénétrer le véritable motif de cette répugnance de M. de Laverne pour la narration des faits qui concernent Annibal, tels que Tite-Live les raconte. Composant un roman historique, il voulait absolument faire un héros parfait de son Annibal.

Il fallait bien, par conséquent, contredire l'histoire; et comme Tite-Live rapporte quelques faits qui ne font pas

trop d'honneur à Annibal, et qu'il l'accuse même de cruauté, il fallait bien lui préférer Polybe qui n'en parle pas ainsi. M. de Laverne n'a pas fait réflexion qu'Homère, qui ne racontait que des événemens fabuleux, et qui au reste ne fesait qu'un poëme quand il composait son Odyssée, ne nous a pourtant point présenté son Ulysse comme un héros parfait. Il ne le dépouille point de ses artifices et de cette adresse qui ressemble si fort à la ruse et à la fraude. Eh bien, Annibal est l'Ulysse de l'histoire : il fallait le peindre vaillant (car il l'était), plein d'audace, de ressources, de génie, et n'étant jamais plus à craindre que lorsqu'on le croyait réduit à l'extrémité ; mais il ne fallait point nous l'offrir comme un modèle de vertu. Il ne fallait pas sur-tout le travestir en amoureux. Annibal amoureux ! Eh ! bon dieu ! où en sommes-nous? et c'est un homme qui veut apprendre à Tite-Live comment il faut faire l'histoire qui fait soupirer Annibal aux pieds d'une femme ! L'auteur ne devrait pas non plus ignorer que tout roman doit avoir une exposition, un nœud et un dénouement, et que pour être historique, il n'en est pas moins soumis à ces règles invariables ; et cependant son Annibal, sans que l'on trouve dans le tissu des événemens qui lui arrivent la moindre trace d'action ou d'intrigue quelconque, se sauve de Carthage ; aborde à Malte ; est jeté par une tempête sur les côtes du pays des Brutiens, et c'est-là qu'il retrouve une Corélie dont il avait été fort épris, lorsqu'il y combattait les Romains, comme si les Romains lui avaient alors laissé le tems de faire l'amour en Céladon ; arrive en Crète, où il fait des voyages à Gortyne et à Gnosse ; s'embarque pour Tyr ; est pris par des pirates Lybiens ; aborde en Egypte où il recouvre sa liberté ; retourne à Tyr, d'où il fait voile pour la Syrie, est bien reçu d'abord d'Antiochus qui l'admet dans son conseil-d'état, et qui soutenant une guerre contre les Romains, le charge de réunir les flottes de Syrie et de Phénicie ; est battu par la flotte rhodienne, et menacé par Antiochus, que les Romains ont vaincu à Magnésie, d'être

livré entre leurs mains; prend des habits d'esclave pour se sauver en Pisidie, cherche à gagner la Bithynie par les Gorges du Taurus et les vallées de Phrygie; n'y parvient qu'après avoir traversé la Cappadoce, la Lycaonie, et des déserts affreux où périt son esclave, son seul compagnon de voyage; est assez bien accueilli par Prusias qui se laissant d'abord conduire par lui, fait, à son instigation, de grands changemens dans l'administration de ses armées, de sa marine et de ses finances; apprend que ce prince se ménage un accommodement avec les Romains, et même va recevoir dans sa capitale Flaminius leur ambassadeur, demande à Prusias la liberté de se retirer à Lybissa, d'où il cherche à s'échapper; est trahi par un de ses esclaves; et s'apercevant que toutes les issues du palais qu'il habite, sont gardées, et que des satellites s'avancent pour le prendre vivant, s'empoisonne et meurt pour ne pas tomber au pouvoir des Romains. Tous ces voyages, dans lesquels l'auteur ne se permet quelques développemens que pendant le séjour de son héros, sur les côtes des Brutiens, en Crète, et à la cour d'Antiochus et de Prusias, n'offrent, comme on le voit, aucune trace d'action et d'intrigue. Cependant les aventures de Télémaque, qui sont aussi un roman poëtique, et l'imitable modèle de ce genre, ont de l'action et de l'intrigue: le Séthos de Terrasson n'en est pas dépourvu. Ramsay lui-même, le timide Ramsay, en a mis dans les voyages de Cyrus. Pourquoi donc M. de Laverne n'a-t-il fait qu'un long et froid itinéraire d'un ouvrage qui pouvait être animé et intéressant? C'est que rien ne porte malheur comme de dire du mal des anciens; c'est que lorsqu'on s'est une fois accoutumé à ne pas sentir le mérite d'un Tite-Live, par exemple, qui peint tout à grands traits et d'une manière large, et qui ne craint jamais de s'étendre, parce qu'il ne craint pas d'ennuyer, on oublie les proportions naturelles, et l'on peint tout en *raccourci*. On imprime dans une préface, qu'Annibal n'était point *à la portée de Tite-Live*, ce qui est déjà une assez bizarre expression, et une plus

bizarre idée : on passe du mépris des auteurs anciens dans les langues mortes, au mépris des bons modèles dans les langues vivantes, et sur-tout dans la sienne propre; car les seconds se sont formés sur les premiers, et comme on s'écarte également et des siens et des autres, on compose des ouvrages défectueux qu'on croit soutenir par des hérésies littéraires. Nous citerons pourtant un morceau où l'auteur paraît plus animé par l'imagination poëtique qu'il ne l'est ordinairement, et même s'y livre avec trop d'abandon. Il peint Annibal gravissant les rochers de l'Ida dans l'île de Crète, et quoique nous puissions douter que ce Carthaginois eut le loisir et la volonté de se livrer à des idées oisivement contemplatives, voici quelques-unes des sensations que son panégyriste feint qu'il éprouve. « Il atteignit enfin par un dernier effort, le sommet du mont, » formé de quelques rocs sans cesse battus des vents et » couverts de neiges et de glaces éternelles..... Au septentrion, s'élèvent comme des points lumineux, au-dessus » des flots d'une mer mollement agitée, ces fameuses Cyclades, séjour de volupté et de délices, qui ont paru » assez belles aux Dieux mêmes, pour qu'ils s'en soient » partagé la propriété........ A l'orient et au midi, les » regards d'Annibal ne se promènent que sur une vaste mer, » mais il en est dédommagé par l'aspect du pays qu'il a » sous ses pieds. Dans le lointain s'étendent de riches » et fertiles plaines qui produisent en abondance le vin, » l'huile, le miel et le grain nourricier........ Plus près, » les croupes des montagnes dont la Crète est hérissée, » servent de base à l'arbre superbe qui assure à l'homme » toutes les jouissances et toutes les commodités de la vie...... » Annibal distingue les coups sourds du mineur qui ravit » à la terre les richesses de son sein. L'écho lui rapporte » le bruit que fait la hache en frappant sur la coignée; » il entend le mugissement des forêts, lorsque le cèdre » altier ou le chêne vigoureux tombent sous les efforts » du bucheron. De ce côté, les oreilles sont frappées » du bêlement plaintif des troupeaux qui s'égarent dans

» les

» les circuits des montagnes, et des cris des bergers » et des chiens qui les rappellent......... Les champs, les » bois, les vallées et les monts, la terre, l'air et les eaux, » tout respire la vie dans ce tableau délicieux. » Nous avons cru devoir abréger cette description que l'auteur alonge beaucoup trop. Elle prouve que M. de Laverne pourrait beaucoup mieux faire, s'il avait un peu plus de respect pour les grands modèles que l'antiquité nous a transmis. M.

Consulat de la Mer, ou *Pandectes du Droit commercial et maritime*, faisant loi en Espagne, en Italie, à Marseille et en Angleterre, et consulté partout ailleurs comme raison écrite; traduit du catalan en français, d'après l'édition originale de Barcelonne, de l'an 1494; dédié à Monseigneur le prince Cambacérès, archi-chancelier de l'Empire; par P. B. Boucher, professeur de Droit commercial et maritime à l'Académie de Législation, auteur du *Manuel des Arbitres*, du *Parfait Econome de la ville et de la campagne*, etc. Deux forts vol. in-8° de 1500 pages, avec des tableaux. Prix, 15 fr., et 20 fr. franc de port. A Paris, chez *Arthus-Bertrand*, libraire, rue Hautefeuille, n° 23. — 1808.

La navigation, le commerce maritime, la police des vaisseaux sont dans le système des connaissances humaines une des grandes divisions ou principales classes de la législation et de la science des lois.

La France a eu une ordonnance de la marine de 1681, et un commentateur accrédité (Valin); elle a maintenant un code plus parfait. L'étude assidue de ce code suffira pour la pratique et les affaires journalières. Mais lorsqu'on aspirera à connaître les progrès de l'esprit humain, les causes, les origines, à se pénétrer des principes, à s'en rendre l'application facile et familière, on désirera, on recherchera un recueil qui nous révèle la sagesse et l'expérience de tous les siècles.

Les coutumes de mer connues sous les noms de *Lois*

Barcelonnaises et de *Consulat* sont la compilation la plus étendue et la plus complète des institutions maritimes et commerciales que les siècles passés nous offrent. C'est la source la plus féconde d'instruction. La ville de Barcelonne, puissante autrefois par le génie et le grand caractère de ses négocians et de ses armateurs, exerça sur toutes les villes commerçantes le plus noble empire dont la raison puisse se glorifier. La sagesse de ses institutions pénétra dans toutes les parties de l'Europe, les plus puissantes cités du nord et du midi se sont éclairées dans le code des lois barçelonnaises qui furent toujours citées et respectées comme raison écrite.

Cette compilation, rédigée en catalan à la fin du neuvième ou au commencement du dixième siècle, imprimée en 1494, semblait devoir être bientôt perdue pour le public, on n'en connaissait plus que des éditions défectueuses et même informes, des traductions imparfaites et infidelles. Les jugemens d'Oleron, les ordonnances de Visly ne remplaçant pas ce monument respectable, le faisaient regretter plus vivement.

M. Boucher ayant découvert un exemplaire de la première édition, a eu le courage d'en entreprendre et d'en exécuter la traduction. Il faut avoir pour un pareil ouvrage la constance, la sagacité, les lumières des du Cange, des Sainte-Palaye, des Gibelin, etc.

On ne manque ni de moyens, ni de secours pour traduire des ouvrages grecs et latins; mais où en trouve-t-on pour traduire un ouvrage écrit dans une langue oubliée, composée de plusieurs idiômes, circonscrite dans l'étendue de quelques provinces, et qui ne subsista que pendant quelques siècles? Combien ne serait-il pas difficile de donner ajourd'hui un vocabulaire de la langue des Cantabres que l'on parle encore dans la Biscaye, les Asturies, la Navarre jusqu'à Bayonne?

Le sujet présentait de plus grandes difficultés au traducteur. Dans toutes les langues, la législation, la navigation, le commerce comme les autres sciences et arts, ont leur langage particulier que les lexicographes, les vocabulistes et les grammairiens ont négligé ou ignoré.

M. Boucher a lutté contre toutes les difficultés et les

surmontées, parce qu'il a réuni à la connaissance la plus exacte du pays et de ses habitans, une étude approfondie des idiômes anciens et modernes, des lois et des coutumes voisines des Pyrénées. Il présente un travail de sept ans qui justifiera et augmentera la réputation que tous ses ouvrages lui ont acquise.

L'ouvrage est en deux tomes; le deuxième est la traduction du *Consulat*. On y voit tous les principes de la loi naturelle, du droit des nations, toutes les inspirations de la raison éclairée par la justice, toutes les découvertes et les leçons de l'expérience, mis en œuvre pour donner et conserver la vie au commerce et à la navigation, comme le savant accord et l'heureux mélange de substances disposées à s'unir ensemble donnent et conservent la vie aux corps physiques.

Le premier tome est une introduction variée et intéressante. L'auteur a fixé l'époque de la rédaction du *Consulat*. Il a rappelé le souvenir des décisions rhodiennes, des lois romaines, des usages, coutumes et compilations du moyen âge, de la législation et de l'ancien état du commerce de l'Espagne, de l'Italie, des Maures, des monnaies, de l'origine des lettres-de-change, des poids et mesures, des anciennes corporations de commerce d'arts et métiers, de la puissance législative, des autorités accréditées, des tribunaux, des ministères publics. C'est une partie historique remplie d'érudition. Elle plaira, parce qu'elle est bien placée et qu'elle est utile. On y reviendra, on la consultera en lisant le *Consulat*, pour la connaissance des termes, des usages et des mœurs.

Cet ouvrage paraît dans des circonstances heureuses pour des travaux si utiles et d'un aussi grand intérêt, et sous les plus favorables auspices : il est dédié à Monseigneur l'archi-chancelier de l'Empire. L. M.

MÉTHODE DE PREMIER ET DE SECOND COR; par H. DOMNICH, membre du Conservatoire Impérial de Musique, adoptée pour servir à l'étude dans cet établissement. — Prix, 24 fr., gravée par LE ROI. —

A Paris, à l'imprimerie du Conservatoire, rue du Faubourg-Poissonnière, n° 11.

Les Méthodes qui sont sorties du Conservatoire de musique et qui y sont adoptées pour servir à l'enseignement dans cet établissement même, sont revêtues d'une autorité qui manque, la plupart du tems, aux livres élémentaires ou soi-disant tels. Les formes établies dès l'origine du Conservatoire pour prononcer cette adoption sont toujours les mêmes, et elles répondent devant le public de la bonté des ouvrages. C'est l'un des professeurs, membres du Conservatoire, qui les rédige, chacun dans la partie de l'art musical où il excelle : les inspecteurs de l'enseignement les examinent ensuite; le nom de ces inspecteurs répond du jugement qu'ils en portent ; ce sont MM. Gossec, Méhul et Chérubini; et c'est en conséquence de leur approbation que le directeur du Conservatoire arrête que ces ouvrages serviront à l'étude dans les classes de l'établissement. Ces pièces, qu'on peut vraiment nommer justificatives, sont imprimées en tête de chaque Méthode, et les maîtres et les élèves de chacune des parties de l'art musical peuvent dans la France et dans l'Europe entière être assurés qu'en suivant les directions qui y sont prescrites, ils donneront et recevront ces leçons mêmes des classes du Conservatoire.

M. Domnich, auteur de cette *Méthode de premier et second Cor*, a fait ses preuves comme virtuose et comme professeur. Son ouvrage n'aurait pas besoin d'autre garantie que sa réputation, et il doit y ajouter. Il commence par une *Notice historique*, très-bien faite, *sur l'origine et les progrès de cet instrument.* On suit le Cor par degré, depuis sa naissance, sous le nom de *Waldhorn* ou corne des bois, tel que les chasseurs et les bergers le firent entendre d'abord dans les forêts de l'Allemagne ; on le voit déjà formé de métal et considérablement amélioré, paraître pour la première fois vers le milieu du XVIIe siècle dans les orchestres de la même contrée ; passer à Naples avec les compositeurs italiens *Lotti* et *Alexandre Scarlatti* au commencement du XVIIIe siècle, et figurer aussi pour la première fois à

l'opéra français en 1757, où il fut introduit pour les débuts de Mlle Arnould, par notre célèbre Gossec.

On le voit recevoir de nouveaux perfectionnemens du tampon de coton inventé par Hampl, qui le substitua à la sourdine en bois, et qui bientôt après remplaça le tampon même par l'introduction et le mouvement de la main dans le pavillon de l'instrument. On retrouve ici avec plaisir le nom de M. Rodolphe qui fit le premier aussi, peut-on ajouter, y fit entendre une qualité de son et un style pathétique et grandiose que les plus fameux cors, sans en excepter Punto, n'ont point surpassés, et n'ont peut-être pas même égalés depuis.

L'instrument se perfectionne encore par l'invention des coulisses; elles prennent la place des rallonges que l'on adaptait auparavant sous l'embouchure, pour pouvoir accorder le cor avec l'orchestre dans tous les tons. Une coulisse propre à chaque ton, ajustée au milieu des contours du cor, achève de lui donner ces moyens puissans et féconds qui produisent de si admirables effets.

Punto, que nous venons de nommer, eut la gloire de donner aux découvertes de son maître Hampl, par une pratique plus habile des sons bouchés, toute l'extension et tout l'éclat dont elles étaient susceptibles. Cette notice est terminée par un juste et touchant éloge de ce grand maître, dont les amis de l'art déplorent la perte récente.

On trouve des *observations* pleines de justesse sur certains abus qui se sont glissés dans la pratique de ce bel instrument, et ils ont produit un genre qu'on appelle *mixte*, genre facile, mais bâtard, qui a privé l'instrument de ses sons les plus graves et les plus aigus, et a réduit son étendue de quatre octaves à une octave et demie. L'auteur réclame avec force contre cette invention de la paresse; il en fait voir les fâcheuses conséquences, et engage les jeunes gens à renoncer à ce genre qui ne promet point de gloire et qui détruit les ressources de l'art.

La Méthode est divisée en trois parties, et conduit graduellement les élèves depuis les premiers élémens jusqu'aux difficultés les plus compliquées et aux *exer-*

cices les plus forts. En suivant les leçons qui la composent dans le même ordre où elles sont placées, on parviendra à rendre au Cor son énergie, son étendue et ses ressources, et l'on bannira ce genre *mixte* contre lequel M. Domnich et le Conservatoire entier, par son organe, s'élèvent avec tant de raison.

NOUVELLES POLITIQUES.

Paris, le 17 Juin. — Adresse de la Junte suprême de gouvernement à S. M. l'Empereur et Roi.

Sire, ceux que le sort a placés le plus près du gouvernement dans des circonstances critiques, et qui s'y sont toujours montrés bons et fidèles sujets, peuvent et doivent manifester leur opinion quand il s'agit de la félicité de leur nation.

Convaincus que la position de l'Espagne et tous ses intérêts l'unissent essentiellement au système politique de l'Empire que V. M. I. gouverne avec tant de gloire, nous estimons que la plus grande preuve d'amour que nos souverains ont donnée à la nation espagnole, est d'avoir fondé leurs dernières déterminations sur un principe évident par lui-même, et confirmé par une longue série d'événemens politiques...

Qu'il n'y ait pas de Pyrénées ! tel a été le vœu constant des bons Espagnols, parce qu'il ne peut y avoir de Pyrénées quand les intérêts sont les mêmes, quand la confiance est réciproque, et lorsque chacune des deux nations obtient, au même degré, le respect de son indépendance et de sa dignité. . . . .

Quel que soit le prince que V. M. nous destine, choisi dans votre auguste famille, il nous apportera par cela seul la garantie dont nous avons besoin : mais l'Espagne peut réclamer un privilége qu'aucun des pays alliés de V. M. n'est dans le cas de lui disputer. Le trône des Espagnes s'élève à une plus grande hauteur; les relations que la réciprocité de tant d'intérêts lui donne avec la France sont d'une importance proportionnée à l'étendue de ses possessions. Ce trône paraît donc appeler l'aîné des augustes frères de V. M. I. C'est d'ailleurs un heureux présage que l'ordre établi par la nation soit si bien d'accord avec les sentimens de respect et d'admiration que les vertus de ce prince et la sagesse de son gouvernement nous ont déjà inspirés.

Le conseil de Castille, dont la prudence a offert à ces principes tout l'appui qu'elle devait leur donner, s'unit au vœu de la Junte suprême de gouvernement.

Madrid, ce 13 mai 1808.

Sa Majesté a répondu aux différentes adresses qui lui ont été envoyées par la proclamation suivante :

Espagnols, après une longue agonie, votre nation périssait. J'ai vu vos maux; je vais y porter remède. Votre grandeur, votre puissance fait partie de la mienne.

Vos princes m'ont cédé tous leurs droits à la couronne des Espagnes. Je ne veux point régner sur vos provinces, mais je veux acquérir des titres éternels à l'amour et à la reconnaissance de votre postérité.

Votre monarchie est vieille : ma mission est de la rajeunir. J'améliorerai toutes vos institutions, et je vous ferai jouir, si vous me secondez, des bienfaits d'une réforme, sans froissemens, sans désordres, sans convulsions.

Espagnols, j'ai fait convoquer une assemblée générale des députations des provinces et des villes. Je veux m'assurer par moi-même de vos désirs et de vos besoins.

Je déposerai alors tous mes droits, et je placerai votre glorieuse couronne sur la tête d'un autre moi-même, en vous garantissant une constitution qui concilie la sainte et salutaire autorité du souverain avec les libertés et les priviléges du peuple.

Espagnols, souvenez-vous de ce qu'ont été vos pères; voyez ce que vous êtes devenus. La faute n'en est pas à vous, mais à la mauvaise administration qui vous a régis. Soyez pleins d'espérance et de confiance dans les circonstances actuelles; car je veux que vos derniers neveux conservent mon souvenir et disent : *Il est le régénérateur de notre patrie.*

— Le roi d'Espagne est arrivé le 7, à huit heures du matin, à Pau. Aussitôt que S. M. l'Empereur a été instruite de son arrivée, elle est partie du château de Marrac avec six voitures de Cour à grand attelage pour aller à sa rencontre. S. M. I. a rencontré le roi à deux lieues de Bayonne, et l'a ramené dans sa voiture au château de Marrac, où il est arrivé à huit heures du soir. L'Impératrice et ses dames l'ont reçu au bas de l'escalier. Immédiatement après, la députation des grands de l'Espagne, présidée par le duc de l'Infantado, a été présentée à notre monarque par M. d'Azanza, ministre des finances, et a prononcé un discours.

Le roi a répondu avec beaucoup de bonté qu'il sentait combien sa tâche était difficile, mais qu'il se dévouerait tout entier au bonheur des Espagnes; qu'il serait récompensé, si le résultat de ses efforts était le rétablissement de la tranquillité, de l'ordre dans les finances, la réorganisation de l'armée et de la marine, et sur-tout si, sous son gouvernement, l'Espagne retrouvait la libre jouissance de ses priviléges et de ses constitutions; qu'il ne voulait

régner que par les lois, et qu'il s'honorerait plus d'être leur chef que leur maître; que les grands d'Espagne pouvaient compter sur sa spéciale protection.

Junte générale. — Première séance. La junte espagnole s'est assemblée pour la première fois le 15 juin de la présente année 1808, à midi, dans la ville de Bayonne et dans le palais appelé de l'ancien Evêché, où l'on avait préparé une salle à cet effet, sous la présidence de S. E. Don Michel-Joseph d'Azanza, conseiller d'état et ministre des finances; les secrétaires de la junte étant S. E. le chevalier d'Urquijo, conseiller honoraire d'état, et D. Antoine Romanillos, membre du conseil des finances et secrétaire du roi en exercice.

Après la vérification des pouvoirs des membres de la junte, il a été donné lecture d'un ordre circulaire du conseil de Castille pour la publication du décret de S. M. I. et R. l'Empereur des Français, qui proclame roi des Espagnes et des Indes son auguste frère Joseph Napoléon, auparavant roi de Naples et de Sicile.

La teneur de cet acte, est comme il suit :

Aujourd'hui, en plein conseil, il a été fait lecture de l'ordre royal et du décret suivans, adressés au doyen du conseil :

Illustrissime S^r., par le décret suivant remis à la Junte suprême de gouvernement par S. A. I. le grand duc de Berg, lieutenant-général du royaume, S. M. I. l'Empereur des Français et Roi d'Italie a daigné proclamer roi des Espagnes et des Indes son auguste frère Joseph-Napoléon, actuellement roi de Naples et de Sicile. Je le transmets à V. S. I. par ordre de V. S. I. et d'après la délibération de la Junte, afin que le conseil l'exécute, le fasse imprimer, publier et circuler immédiatement.

Le conseil verra dans cette suprême détermination de S. M. I. la sagesse de sa prévoyance, et la preuve la plus évidente de ses bienfaisantes intentions envers la nation espagnole.

Le proclamer son roi, c'est dire combien elle doit se promettre de ses soins paternels, et placer sur le trône d'Espagne son auguste frère, c'est unir pour toujours les intérêts et la gloire de la France avec les intérêts et la gloire de l'Espagne.

S. A. I. et la Junte, qui savent si bien que parmi les qualités qui caractérisent plus particulièrement ce souverain, se trouve l'amour de la justice et de la bienfaisance, ajoutent encore à l'espoir des biens déjà promis par la proclamation antérieure, celui de les voir bientôt se réaliser avec beaucoup d'autres, que sans doute S. M. s'est réservé d'annoncer elle-même quand elle se présentera à ses peuples et à son arrivée dans cette capitale.

Au palais, ce 11 Juin 1808.

Signé, SÉBASTIEN DE PINUELA.

A M. le doyen du Conseil.

Extrait des minutes de la Secrétairerie d'Etat.

Napoléon, par la grâce de Dieu, Empereur des Français, Roi d'Italie, Protecteur de la Confédération du Rhin, à tous ceux qui ces présentes, verront, salut :

La Junte d'Etat, le conseil de Castille, la ville de Madrid, etc., etc., nous ayant par des adresses fait connaître que le bien de l'Espagne voulait que l'on mît promptement un terme à l'interrègne, nous avons résolu de proclamer, comme nous proclamons par la présente, notre bien-aimé frère Joseph-Napoléon, actuellement roi de Naples et de Sicile, roi des Espagnes et des Indes.

Nous garantissons au roi des Espagnes l'indépendance et l'intégrité de ses Etats, soit d'Europe, soit d'Afrique, soit d'Asie, soit d'Amérique.

Enjoignons au lieutenant-général du royaume, aux ministres, et au conseil de Castille, de faire expédier et publier la présente proclamation dans les formes accoutumées, afin que personne n'en puisse prétendre cause d'ignorance.

Donné en notre palais impérial de Bayonne, le 6 juin 1808.

Signé, NAPOLÉON.

La lecture des actes ci-dessus achevée, S. Ex. M. d'Azanza, président de la Junte, a prononcé un discours sur le bonheur et la prospérité que promet aux Espagnols la nomination du roi Joseph-Napoléon au trône d'Espagne.

Seconde séance de la Junte espagnole.

Bayonne, le 17 Juin 1808.

Aujourd'hui 17 Juin, à onze heures du matin, la Junte espagnole s'est réunie dans la salle de ses séances : on a lu le projet de discours que dans la dernière séance on avait délibéré d'adresser au Roi, dans la cérémonie de la présentation en corps de Junte à S. M.

La rédaction a été approuvée.

Le jour suivant, 18 Juin, la Junte s'est rassemblée dans la salle de ses séances, et de là s'est rendue dans le palais appelé du Gouvernement, où habite S. M., qui a daigné l'admettre à son audience.

S. Ex. M. don Michel-Joseph d'Azanza, président, a prononcé, au nom de la Junte, le discours suivant, approuvé dans la séance du 17. En voici la substance :

. . . .

« Etablir les bases d'une félicité durable dans notre chère patrie, voilà la tâche glorieuse qui nous est imposée. N'est-il pas de notre devoir de

venir d'abord devant notre roi protecteur du zèle sincère et de l'ardeur infatigable avec lesquels nous nous dévouerons aux travaux qui nous sont confiés ?

» Nous sommes profondément affectés, Sire, des divisions et des troubles momentanés qui agitent quelques-unes des provinces, troubles enfantés par l'erreur du vulgaire, qui ne réfléchit pas, et qui est digne de commisération quand il revient de son égarement.

» Nous avons fait, Sire, et nous ferons toujours tout ce qui dépendra de nous pour ramener la tranquillité et le bon ordre. . . . . etc. »

S. M. a daigné répondre à ce discours en langue espagnole, et dans les termes suivans :

« Messieurs les députés de la Junte, je partage vos opinions et vos espérances. La volonté si clairement exprimée de S. M. l'Empereur des Français, notre auguste frère, pour la prospérité des Espagnes, est assez garantie par sa gloire.

» Le concours de votre zèle et de vos moyens, celui de la nation entière triompheront facilement des obstacles qu'opposent quelques intérêts particuliers : accrédités par l'erreur, la vérité les dissipera.

» Quant à nous, nous voulons les ignorer : au-delà des Pyrénées, nous ne voulons trouver que des cœurs espagnols. . . . .

» Les ennemis du continent cherchent à détacher les colonies de la métropole ; ils nous accuseront des troubles qu'ils fomentent ; comme il est de notre devoir de les étouffer, nous n'épargnerons pas les gens de mauvaise foi qui seraient les agens ou les instrumens de la haine astucieuse de nos ennemis.

» Livrez-vous à vos travaux, n'ayez en vue que le bien de la patrie, et comptez sur les bénédictions du peuple et sur notre entière satisfaction. »

ANNONCES.

Bulletin de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale, publié avec l'approbation de S. Ex. le ministre de l'intérieur. Sixième année. — A Paris, chez Mme Huzard, imprim.-libraire, rue de l'Eperon-Saint-André-des-Arcs, n° 7. — Un vol. in-4° de 164 pages, accompagné de planches. — Prix, 6 fr., et 7 fr. 50 cent. franc de port.

Nous avons déjà fait connaître le but et la composition de cet intéressant ouvrage en annonçant la 5e année. La Société qui le dirige ne néglige rien pour lui donner toute l'importance dont il est susceptible, et pour le rendre digne de la confiance de ses membres et de celle du public. Elle y a rassemblé avec soin les recherches qui peuvent répandre quelques lumières nouvelles sur les arts, et les découvertes les plus utiles qui se font en France et chez l'étranger ; et sous ce rapport le *Bulletin*

mérite d'être rangé parmi les meilleurs ouvrages périodiques que nous possédons.

Cette sixième année n'est composée que de six numéros, depuis Juillet 1807 jusques et compris Décembre suivant, parce que la Société qui jusqu'alors avait fait coïncider l'époque de la publication de son Journal avec celle de son assemblée générale du mois de Juillet, a jugé à propos de suivre le style grégorien à commencer de l'année 1808. Quoique réduit de moitié, ce volume n'est pas moins intéressant que les premiers. Il nous suffira, pour en faire apprécier le mérite, d'indiquer à nos lecteurs ceux des articles qui nous ont paru dignes d'une attention particulière.

On y trouve une note précieuse de M. Bardel, sur les moyens d'éviter le duvet des cotons filés aux Mull-Jennys; un procédé pour carboniser la houille en gros morceaux; un autre pour la gravure sur pierre; la description et la gravure de plusieurs instrumens très-ingénieux inventés par M. Regnier, tels qu'un petit dynamomètre pour connaître et comparer la perte de force que les fils éprouvent, tant par le blanchissage que par les teintures, et une éprouvette hydrostatique pour connaître et comparer la force relative des différentes poudres de chasse et de guerre; un Mémoire fort intéressant de M. Savoie Rollin, préfet de la Seine-Inférieure, sur l'emploi des roues à larges jantes; et un extrait du Mémoire de M. Guyton sur le vice de construction des cheminées; un rapport sur des roues à double rang de rais, de M. Dupuis; un autre sur une porcelaine imitant le bronze, de M. Guillaume; des Notices sur la gravure en taille de relief, par M. Besnard, qui a obtenu un encouragement de la Société, et sur le platane employé comme bois de menuiserie, par M. Poyféré de Cère; la description et la gravure de plusieurs serrures de sureté anglaises, et d'une serrure à combinaisons exécutée par M. Pons, horloger; un rapport fort intéressant de M. Gillet-Laumont, sur les impressions et réductions de gravures sur porcelaine, de M. Gonord; un autre du même, sur les tôles et cartons vernis de la fabrique de la rue Martel; des notes sur les plumes métalliques de M. Bouvier; et sur le papier mécanique de M. Desétables; un rapport détaillé de M. Darcet, sur les cuirs imperméables de M. Nebel Crepus, nouveau genre d'industrie que la Société a provoqué, etc., etc.

Les gravures, qui se trouvent au nombre de dix dans ce volume, se distinguent avantageusement par une exécution très-soignée.

Nouveaux Élémens de thérapeutique et de matière médicale, suivis d'un nouvel Essai sur l'art de formuler, et d'un précis sur les eaux minérales les plus usitées, par J. L. Alibert, médecin de l'hôpital Saint-Louis et du Lycée Napoléon, membre de la Société de l'Ecole de médecine de Paris, etc., etc. Seconde édition, revue, corrigée et augmentée. Deux volumes in-8°. de près de 1600 pages. Prix, 16 fr. 50 cent., et 21 fr. franc de port. A Paris, chez Crapart, Caille et Ravier, libraires, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n°. 17.

TABLE.

Du deuxième Trimestre de l'année 1808.

TOME TRENTE-DEUXIÈME.

POÉSIE.

MÊLANGES.

LITTÉRATURE, SCIENCES ET ARTS. — (EXTRAITS.)

THÉATRES.

VARIÉTÉS.

NOUVELLES POLITIQUES.

ANNONCES.

Fin de la Table des Matières du deuxième Trimestre.

